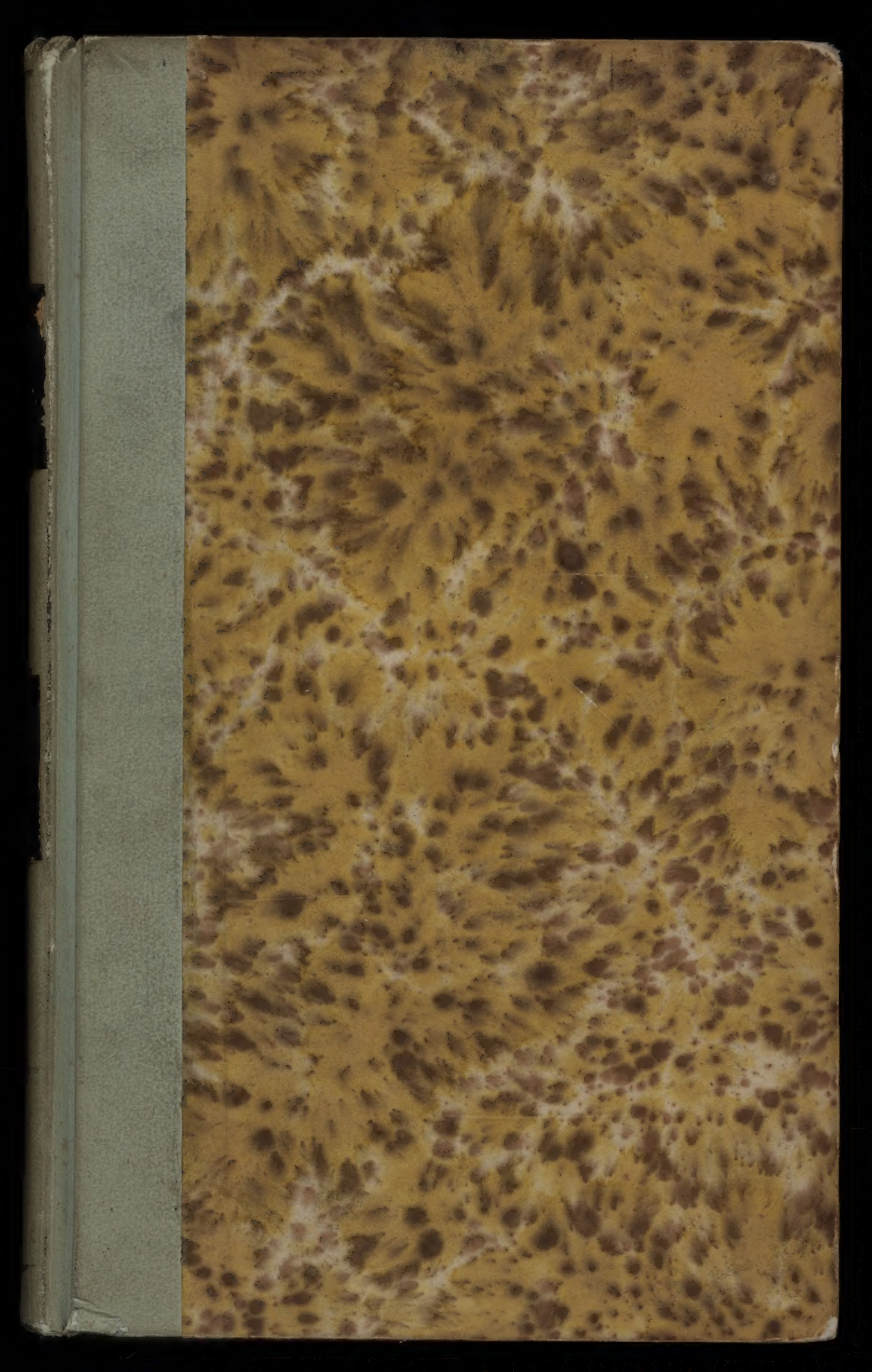
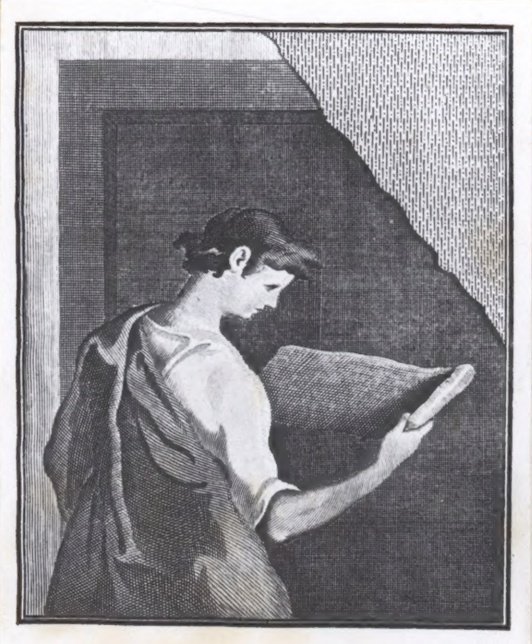




LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ

TOME [illegible]

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

TOME DIXIÈME.



C. L. Masquelier 1817.





Peint par Largillière. Tiré du Cabinet de Mr. C.F.A. de Mussey. Gravé par C.L. Masquelier

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ,

DE SA FAMILLE ET DE SES AMIS.

AVEC PORTRAITS, VUES ET FAC-SIMILE.

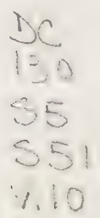
TOME DIXIÈME.



A PARIS,

J. J. BLAISE, LIBRAIRE DE S. A. S. MADAME
LA DUCHESSE D'ORLÉANS DOUAIRIÈRE,
QUAI DES AUGUSTINS, N° 61, À LA BIBLE D'OR.

M D CCC XVIII.



oserayie me flater monsieur que vous
voudres bien faire quelque attention a
la priere instante que iay lhonneur de vous
faire en faveur dun homme auquel ie
m'interesse tres particulierement cest le
pauvre bois mortier qui est connu de vous
monsieur et vous sçaves que cest un bon
sujet de toutes facons vous aves eu meme
la bonte de luy accorder et de luy promettre
vostre protection ie vous la demande de
tout mon cœur aujourdhuy pour luy
ie prens la liberté de vous envoyer un
memoire ie vous suplie de vouloir bien
le lire et vous accorder ce quil contient
ie vous en auray en mon particulier une
tres essentielle obligation ie suis bien
mortifiee monsieur davoir passe pres dun

pois aux environs de marseille pendant
que vous estes a paris ie souhaitte au
moins que vostre santé sy retablisse
parfaitement ie vous demande mille
tres humbles complimens monsieur pour
pour mr et me dherciau et au vostre
oncle ie veux esperer quils ne mont pas
tout a fait oublié non plus que me
do a qui ie vous demande en grace
de vouloir dire mil choses pour moy
personne ne vous honnore et neib
plus que moy monsieur uve tres humble
& tres obeissante servante

Grignan de Simiane

a marseille ce 13 7bre



C. M. F. Dien sculp.

[illegible]





Tiré du Cabinet de Mme la Ctesse Boni-de Castellane. *Gravé à l'eau forte par Réville.* *Terminé par Lorieux*

ÉGLISE COLLÉGIALE DE GRIGNAN

LETTRES

DE

MADAME DE SÉVIGNÉ.

1208.

De Monsieur DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 1er septembre 1694.

Adieu, ma belle gouvernante, adieu madame la comtesse, adieu divine Pauline, adieu M. le chevalier, et tous les charmants habitants du palais d'Apollidon[a]; je pars de ce pas pour Tonnerre et pour Anci-le-Franc, et je m'abandonne avec soumission à mon étoile errante, qui ne me guide point trop mal. Madame de Louvois, contre l'avis des sottes gens qui s'opposoient à son voyage, en lui disant qu'une femme aussi riche et aussi heureuse qu'elle, ne doit jamais passer Meudon, a pris courage, et part sans écouter davantage tous les flatteurs de sa cour; cependant si elle alloit tomber malade, jugez de l'embarras

[a] Allusion tirée d'un palais de féerie du roman des Amadis. (*Voyez* le Ve acte de l'opéra d'*Amadis.*)

et des repentirs qui nous suffoqueroient; mais il faut espérer que Dieu nous conservera tous en vie et en santé; toujours est-il vrai qu'il n'y a point actuellement d'air plus détestable que celui de Paris, où tout le monde est malade et meurt. L'évangile du jour est la mort du maréchal d'Humières, qui mourut hier à Versailles[a]; l'on a attendu si tard à lui dire qu'il alloit mourir, de peur de l'effrayer, qu'il a fallu recourir à M. l'évêque de Troyes, pour tourner à bien ses derniers moments, dans lesquels il a reçu ses sacrements : voilà un beau sujet de faire des réflexions. Le public donne déja tous les grands postes qu'il occupoit; je ne sais si le roi sera de même goût; je souhaite du moins que le public ne se trompe pas, lorsqu'il donne l'artillerie au maréchal de Villeroi[b]. La maréchale et la duchesse suivirent hier le roi à Marly, cela me paroît d'un bon augure. La maison d'Humières, au surplus, est ruinée de fond en comble; il n'y eut jamais une telle déroute; la maréchale n'aura point de pain, au pied de la lettre; autre sujet encore de réflexion sur la mauvaise conduite. La maréchale[1], qui vint hier débarquer chez sa fille d'Isenghien[c], se retire

[a] «Le maréchal (*d'Humières*) mourut assez brusquement à Versailles; il regretta amèrement de n'avoir jamais pensé à son salut «ni à sa santé; il pouvoit ajouter à ses affaires, et mourut pourtant «fort chrétiennement.» (*Saint-Simon*, tome X, page 71.)

[b] La charge de grand-maître de l'artillerie de France fut donnée le lendemain au duc du Maine.

[1] Louise-Antoinette-Thérèse de La Châtre.

[c] Marie-Thérèse de Crévant d'Humières, femme de Jean-Alphonse de Gand, prince d'Isenghien.

aujourd'hui chez les Filles de la Croix dans le faubourg Saint-Antoine, sous les auspices de l'abbé d'Effiat qui pourra lui servir de caution envers les religieuses. Madame de Coulanges se porte assez joliment; elle a envoyé à son *marquis*[1] une tabatière d'or, pesant deux cents écus, et coûtant dix louis de façon, sous prétexte qu'elle avoit du tabac meilleur que le sien. Le *marquis* n'a pas daigné seulement l'en venir remercier, et a publié qu'elle lui avoit fait un présent, où il y avoit plus d'invention que de magnificence, il prétend lui avoir donné pour deux cent cinquante pistoles de bouteilles (*de son élixir*); jamais il n'y eut un homme plus extravagant, et madame de Coulanges est bien heureuse d'en être défaite. Je la quitte avec quelque repos, par le bon état où je la laisse. Adieu, mon aimable gouvernante, je m'en vais être plus près de vous de quarante-cinq lieues, et dans le voisinage de Bourbilly[2], si je ne me trompe; je trouverai peut-être les bois de Chantal sur mon chemin, et ils me feront plaisir, quand je les entendrai nommer. Je vous embrasse, ma belle Madame, avec une tendresse infinie. Ecrivez-moi toujours, quand cela vous conviendra; j'ai prié madame de Coulanges de m'envoyer toutes vos lettres; ainsi, ne nous séparez point, cela seroit inutile, puisque les siennes me viendront, après qu'elle les aura lues.

[1] Carette, son médecin.

[2] Terre qui appartenoit à madame de Sévigné.

1209.

De Madame de Sévigné *à Monsieur* de Coulanges, *qui étoit alors à Anci-le-Franc, chez madame* de Louvois.

A Grignan, le 9 septembre 1694.

J'ai reçu plusieurs de vos lettres, mon cher cousin; il n'y en a point de perdues, ce seroit grand dommage, elles ont toutes leur mérite particulier, et font la joie de toute notre société ; ce que vous mettez pour adresse sur la dernière, en disant adieu à tous ceux que vous nommez, ne vous a brouillé avec personne : *Au château royal de Grignan*. Cette adresse frappe, donne tout au moins le plaisir de croire que dans le nombre de toutes les beautés dont votre imagination est remplie, celle de ce château qui n'est pas commune, y conserve toujours sa place, et c'est un de ses plus beaux titres : il faut que je vous en parle un peu, puisque vous l'aimez. Ce vilain degré par où l'on montoit dans la seconde cour, à la honte des *Adhémar*, est entièrement renversé, et fait place au plus agréable qu'on puisse imaginer ; je ne dis point grand, ni magnifique, parceque ma fille n'ayant pas voulu jeter tous les appartements par terre, il a fallu se réduire à un certain espace, où l'on a fait un chef-d'œuvre. Le vestibule est beau, et l'on y peut man-

ger fort à son aise, on y monte par un grand perron; les armes de Grignan sont sur la porte; vous les aimez, c'est pourquoi je vous en parle. Les appartements des prélats, dont vous ne connoissez que le salon, sont meublés fort honnêtement, et l'usage que nous en faisons est très délicieux. Mais puisque nous y sommes, parlons un peu de la cruelle et continuelle chère que l'on y fait, sur-tout en ce temps-ci; ce ne sont pourtant que les mêmes choses qu'on mange par-tout, des perdreaux, cela est commun; mais il n'est pas commun qu'ils soient tous, comme lorsqu'à Paris chacun les approche de son nez en faisant une certaine mine, et criant : ah, quel fumet! sentez un peu; nous supprimons tous ces étonnements; ces perdreaux sont tous nourris de thym, de marjolaine, et de tout ce qui fait le parfum de nos sachets; il n'y a point à choisir; j'en dis autant de nos cailles grasses, dont il faut que la cuisse se sépare du corps à la première semonce, elle n'y manque jamais; et des tourterelles toutes parfaites aussi. Pour les melons, les figues et les muscats, c'est une chose étrange; si nous voulions, par quelque bizarre fantaisie, trouver un mauvais melon, nous serions obligés de le faire venir de Paris; il ne s'en trouve point ici; les figues blanches et sucrées, les muscats comme des grains d'ambre que l'on peut croquer, et qui vous feroient fort bien tourner la tête, si vous en mangiez sans mesure, parceque c'est comme si l'on buvoit à petits traits du plus exquis vin de Saint-Laurent; mon cher cousin, quelle vie! vous la connoissez sous de moindres degrés de soleil; elle ne fait point du tout souvenir de celle de la Trappe. Voyez dans quelle sorte de

détail je me suis jetée, c'est le hasard qui conduit nos plumes; je vous rends ceux que vous m'avez mandés, et que j'aime tant; cette liberté est assez commode, on ne va pas chercher bien loin le sujet de ses lettres.

Je loue fort le courage de madame de Louvois d'avoir quitté Paris, contre l'avis de tous ceux qui lui vouloient faire peur du mauvais air; hé, où est-il, ce mauvais air? qui leur a dit qu'il n'est point à Paris? Nous le trouvons, quand il plaît à Dieu, et jamais plus tôt. Parlez-moi bien de vos grandeurs de Tonnerre et d'Anci-le-Franc; j'ai vu ce beau château, et une reine de Sicile sur une porte, dont M. de Noyon vient directement[1]. Je vous trouve trop heureux; au sortir des dignités de M. le duc de Chaulnes, vous entrez dans l'abondance et les richesses de madame de Louvois; suivez cette étoile si bienfaisante, tant qu'elle vous conduira. Je le mandois l'autre jour à madame de Coulanges : elle m'a parlé de Carette, ah! quel fou!

Comment pourrons-nous passer de tout ceci, mon cher cousin, au maréchal d'Humières, le plus aimable, le plus aimé de tous les courtisans. Il a dit à M. le curé de Versailles : *Monsieur, vous voyez un homme qui s'en va mourir dans quatre heures, et qui n'a jamais pensé, ni à son salut, ni à ses affaires;* il disoit bien vrai, et cette vérité est digne de beaucoup de réflexions; mais je quitte ce sérieux, pour vous demander sur un autre ton sérieux, si je ne puis pas assurer ici madame de

[1] Trait dirigé contre la vanité de M. de Clermont-Tonnerre, évêque de Noyon. (*Voyez* la note de la lettre 116, tome Ier, pag. 284.)

Louvois de mes très humbles services; elle est si honnête qu'elle donne toujours envie de lui faire exercer cette qualité. Mandez-moi qui est de votre troupe, et me payez avec la monnoie dont vous vous servez présentement. Je suis aise que vous soyez plus près de nous, sans que cela me donne plus d'espérance; mais c'est toujours quelque chose. M. de Grignan est revenu à Marseille; c'est signe que nous l'aurons bientôt. La flotte qui est vers Barcelonne, fait mine de prendre bientôt le parti que la saison lui conseille. Tout ce qui est ici vous aime et vous embrasse, chacun au *prorata* de ce qui lui convient, et moi plus que tous. M. de Carcassonne est charmé de vos lettres.

1210.

De Monsieur DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Tonnerre, le 3 octobre 1694.

Cela est honteux, cela est horrible, cela est infame, que depuis que je suis dans votre voisinage, je ne vous aie pas donné le moindre signe de vie; cependant, Tonnerre et Grignan; Grignan et Tonnerre; Anci-le-Franc et Grignan; Grignan et Anci-le-Franc; tous ces châteaux peuvent fort bien avoir quelque commerce ensemble sans se mésallier, et ne pas regarder aux portes à qui passera le premier. Il y a un mois que je me promène dans les états de madame de Louvois; en vérité, ce sont

des états, au pied de la lettre; et c'en sont des plaisants, en comparaison de ceux de Mantoue, de Parme et de Modène. Dès qu'il fait beau, nous sommes à Anci-le-Franc; dès qu'il fait vilain, nous revenons à Tonnerre; nous tenons par-tout cour plénière, et par-tout, Dieu merci, nous sommes adorés. Nous allons, quand le beau temps nous y invite, faire des voyages de long cours, pour connoître la grandeur de nos états; et quand la curiosité nous porte à demander le nom de ce premier village, à qui est-il? on nous répond, c'est à *Madame;* à qui est celui qui est le plus éloigné? c'est à *Madame;* mais là-bas, là-bas, un autre que je vois? c'est à *Madame*; et ces forêts? elles sont à *Madame*. Voilà une plaine d'une grande longueur, elle est à *Madame;* mais j'aperçois un beau château; c'est Nicei, qui est à *Madame*, une terre considérable, qui appartenoit aux anciens comtes de ce nom. Quel est cet autre château sur un haut? c'est Pacy, qui est à *Madame*, et lui est venu par la maison de Mandelot, dont étoit sa bisaïeule; en un mot, Madame, tout est à *Madame* en ce pays; je n'ai jamais vu tant de possessions ni un tel arrondissement. Au surplus, *Madame* ne se peut dispenser de recevoir des présents de tous les côtés; car que n'apporte-t-on point à *Madame*, pour lui marquer la sensible joie qu'on a d'être sous sa domination; tous les peuples des villages courent au-devant d'elle avec la flûte et le tambour[a]; qui lui présente des gâteaux; qui des châ-

[a] C'est à cette occasion que Coulanges fit ce couplet:

Des femmes renversées,
Des bassins culbutés,

taignes; qui des noisettes; pendant que les cochons, les veaux, les moutons, les coqs-d'inde, les perdrix, tous les oiseaux de l'air et tous les poissons des rivières l'attendent au château? Voilà, Madame, une petite description de la grandeur de *Madame;* car on ne l'appelle pas autrement dans ce pays; et dans les villages, et partout où nous passons, ce sont des cris de *vive Madame!* qu'il ne faut pas oublier. Mais cependant, au milieu d'un tel triomphe, il faut dire que *Madame* n'en est pas plus glorieuse; elle est civile, elle est honnête, et l'on vit auprès d'elle dans une liberté charmante; pour moi, j'y ai mes coudées franches; mais aussi fais-je dans sa cour un principal personnage. Au surplus, *Madame* se porte ici beaucoup mieux qu'à Paris; elle y respire un bon air; et il n'en faut de meilleure preuve, qu'on n'entend parler ici d'aucune maladie qui puisse donner de l'inquiétude; aussi fait-elle état de passer ici la Toussaint, et de ne s'en retourner que comme les grandes personnes. Elle est ravie de n'avoir qu'à se tranquilliser; et je lui vois faire avec un tel zéle son noviciat de campagne, et même de province, qu'il est comme assuré qu'elle fera profession, et qu'il ne se passera guère d'automne, quand la cour sera à Fontainebleau, qu'elle ne vienne se reposer ici, et jouir innocemment de tous les plaisirs champêtres. Nous n'avons pas encore eu un moment à nous ennuyer; pour moi, je me porte si bien, ma bonne

Des raisins cuits crottés,
Noisettes aux pieds foulées,
Tout paroît en esmoi
Pour recevoir Louvois.

humeur et mon appétit sont si bien revenus, et ma veine poétique s'est si bien ouverte, qu'il n'y a sottise dont je ne m'avise ici, pour me réjouir premièrement, et puis pour réjouir mon prochain; car charité bien ordonnée doit toujours commencer par soi-même. Il faut bien vous faire part de nos chansons et de nos mascarades; les voilà. Vous aurez bien la bonté de les présenter à la charmante Pauline, et d'en faire *chorus* avec elle; c'est par-là que je vous veux récompenser de l'agréable description que vous me fîtes, il y a quelque temps, de votre débauche de *Rochecourbière;* je n'en ai jamais vue une telle, et j'ai bien mis cette lettre entre les parfaites que je conserve dans mon trésor. Nous n'aurons pas ici grande compagnie de Fontainebleau, comme nous l'avions espéré; les maréchale et duchesse de Villeroi sont tombées malades à Paris, et nous ont fait peur; mais à l'heure qu'il est, nous sommes rassurés. Le mauvais air, les morts et les maladies y continuent; mais le principal pour moi, c'est que madame de Coulanges me paroît hors d'affaire; elle va et vient comme une autre; et pour peu qu'elle s'applique à faire une vie sainte, il y a toute apparence que le médecin ne rentrera de long-temps chez elle; Dieu le veuille, et nous conserve tous.

On me mande de Paris que votre mariage[1] est tout-à-fait résolu; que M. de Saint-Amand[a] achète des habits

[1] C'est-à-dire, le mariage du marquis de Grignan avec mademoiselle de Saint-Amand.

[a] M. de Saint-Amand, fermier-général, étoit d'une richesse immense; ce motif décida le mariage. (*Voyez* la *Notice historique*, tome Ier, page 100, note [a].)

pour sa fille, plus magnifiques les uns que les autres; que vous avez eu à Grignan cette petite fille, que vous avez trouvée encore plus riche en perfections qu'elle ne l'est en biens, et qu'avant de l'amener à Paris, vous la garderez trois ans à Grignan, pour la rendre un prodige; et qui me mande tout cela? ce n'est point madame de Coulanges; et voilà par conséquent quelle est la voix du peuple : s'il dit bien, ou s'il dit mal, je m'en rapporte à vous. J'ai été ravi du mariage de la petite d'Ormesson avec M. d'Aguesseau [a], je n'en ai jamais vu de mieux assorti, ni de plus desirable. M. le premier président a dit tout ce qui s'en pouvoit dire, et que c'étoit l'alliance du mérite et de la vertu. J'ai fait tous vos compliments à nos *reines de Sicile;* la grandeur de la maison de Clermont est bien étalée dans tous les coins et les recoins d'Ancile-Franc; et je suis toujours à admirer qu'on puisse sans mourir, voir sortir de sa maison tant de belles et magnifiques possessions. M. de Louvois, avec toute sa faveur, mérite qu'on rende à sa mémoire la justice qu'il a eue de n'entrer dans aucune terre, qu'on ne lui ait, pour ainsi dire, jetée à la tête; il n'y a aucun seigneur, grand ni petit, qui puisse lui reprocher la moindre contrainte, et cela peut passer pour un chef-d'œuvre, dans le poste où il étoit.

Adieu, ma très aimable Madame, croyez toujours que je ne suis pas indigne de toute l'amitié dont vous

[a] Anne-Françoise Lefèvre d'Ormesson épousa, le 4 octobre 1694, Henri-François d'Aguesseau, alors avocat-général au parlement de Paris, et depuis chancelier, l'un des plus grands hommes de la magistrature françoise.

m'honorez, par toute la bonne et très sincère tendresse que j'ai pour vous. Trouvez bon que je me promène dans ce royal château de Grignan, et qu'allant d'appartement en appartement, je rende tous mes honneurs et mes devoirs à ceux qui les occupent; il n'est pas nécessaire de vous les nommer, vous comprenez mes intentions à merveilles. Je n'ai seulement qu'à ne pas oublier la chambre de la bonne Martillac; en vérité, je voudrois bien encore me retrouver avec vous, tous tant que vous êtes, et je n'en veux point désespérer, pour ne pas mourir de chagrin. Madame de Louvois a fort agréablement reçu tous vos compliments, et m'a chargé de vous les rendre avec usure, et de vous supplier d'en distribuer encore de sa part, à la belle comtesse, à la charmante Pauline, et à tout ce qui s'appelle Grignan. Je crois que vous ne manquez pas de vous bien récrier sur tous les gens qui meurent à Paris; vous avez été apparemment affligée de la mort de madame de Poissi[a], par rapport à M. de Lamoignon. On nous mande de Fontainebleau que le pauvre petit capitaine Saint-Hérem a fait une chute à la chasse, et qu'il a la cuisse cassée trois doigts au-dessous de la hanche; voilà qui est bien mortel pour un homme de son âge, et j'en suis tout-à-fait fâché. Vous avez fait de belles réflexions, de l'humeur que je vous connois, sur la mort de M. de Fieubet[b], mais adieu.

[a] *Voyez* la lettre 1202 et la note, tome IX, page 509.

[b] « M. de Fieubet est mort ce matin dans sa maison de Villefry, « proche Paris. Il y a déja plus de trois ans qu'il avoit quitté le « monde et s'étoit retiré aux Camaldules de Gros-Bois. » (*Journal de*

1211.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Monsieur* DE COULANGES.

A Grignan, le 14 octobre 1694.

Votre lettre, mon cher cousin, ne pouvoit être trop long-temps attendue; elle nous a tous charmés, nous l'avons lue et relue, nous avons chanté et rechanté vos chansons; et quand M. de Grignan arriva hier de Marseille, où il avoit eu encore quelques affaires, ce fut la première chose que nous lui lûmes, que la lettre et les chansons de Coulanges. Elles trouvèrent leur place, après la première surprise qu'il nous donna; il étoit tombé à Sorgues[1] sur un degré, et s'étoit tellement cassé le nez, et un peu la tête, et avoit de si grands emplâtres que jamais *la Rapinière* ni *le Destin*[2] n'en portèrent de plus remarquables; mais étant persuadés et bien assurés que ce ne seroit rien du tout, nous reprîmes tous notre première joie à vos dépens; jamais un commencement de discours n'a captivé plus agréablement les auditeurs.

Dangeau, 10 septembre 1694.) On a vu quelques détails sur M. de Fieubet, dans la note de la lettre 365, tome III, page 279. L'abbé Anselme prononça son oraison funèbre. (*Voyez* la lettre du 15 octobre 1695.)

[1] Petite ville du Comtat venaissin.

[2] Personnages du *Roman comique* de Scarron.

Le château d'*Anci-le-Franc, celui de Grignan; Tonnerre, Grignan; Grignan et Tonnerre;* cette égalité, cette balance doit plaire également aux vivants et aux morts; après cela, vous nous peignez, comme dans un miroir, la beauté, la grandeur, la magnificence, l'étendue de toutes ces possessions, et puis, vous vous écriez: Comment est-il possible que les seigneurs de tels royaumes aient pu se résoudre à s'en défaire? hélas! vous le dites dans vos chansons, c'est que depuis très long-temps, l'hôpital étoit attaché à cette maison seigneuriale de Tonnerre; en voilà la seule et véritable raison : raison où il n'y a pas un mot à répondre; raison qui ferme la bouche; raison, enfin, qui fait sortir le loup du bois, et qui fait que tout est à madame de Louvois, et qu'on est encore trop heureux d'avoir trouvé un ministre assez riche pour acheter ces espéces de souverainetés, que vous mettez avec raison bien au-dessus de Parme et de Modène. Pour moi, je comprends le bonheur de ces peuples tout accablés de leur pauvreté, et de celle de leurs seigneurs, de se trouver sous la domination d'une femme de grande qualité, petite-fille de Gilles [a], et des Mandelot, toute pleine de mérite, de vertus et de trésors [b], pour répandre à propos dans tous leurs besoins.

[a] Anne de Souvré, marquise de Courtenvaux, dame de Pacy, veuve du marquis de Louvois, étoit arrière-petite-fille de Gilles de Souvré, maréchal de France, mort en 1626, et de Marguerite de Mandelot, dame de Pacy, qui avoit épousé le marquis de Villeroi, le 26 février 1588.

[b] La fortune de madame de Louvois étoit immense; on en peut juger par ce passage de Dangeau, qui a été omis pas madame de

Quelle douceur! quelle protection! et quelle disposition pour crier de tout leur cœur : *Vive Madame!* c'est la mode du pays de faire des présents, et ces présents leur seront bien rendus. On ne peut rien de plus joli que toutes vos imaginations, ces apparitions, ces mascarades [1], ce héros enfermé et conservé dans une armoire avec ses descendants. Mon cousin, vous vous êtes passé vous-même, et c'est beaucoup dire; mais cette petite chapelle de commodité à la ruelle de votre lit, que vous avez sans doute fait mesurer, et qui a soixante-trois toises de longueur, donne bien à penser à notre chapitre (*de Grignan*) qui croyoit être un des plus beaux de France. Savez-vous bien que cette chapelle est donc comme l'église Notre-Dame de Paris? Ma fille me prie de vous faire mille amitiés, et de vous assurer qu'elle est ravie de vous retrouver avec toute votre belle humeur et votre veine poétique. Elle vous conjure, comme moi, de remercier madame de Louvois de l'honneur de son souvenir. Pauline m'a aidée à faire *chorus* de vos aimables couplets; elle vous aime de tout son cœur; et le moyen, mon aimable, de ne vous aimer pas; si vous étiez assez juste pour aimer qui vous aime, je serois la mieux partagée. Toute notre troupe vous rend au double toutes vos amitiés, votre nom et vos louanges reten-

Genlis et par M. Lemontey. « M. Boisseaux, intendant de madame « de Louvois, est mort à Paris, dans le temps qu'elle étoit à la cam- « pagne. On a été obligé de mettre le scellé chez lui, et à l'ouver- « ture du scellé, on a trouvé 800,000 fr. en or, qui étoient à ma- « dame de Louvois. » (*Journal de Dangeau*, 18 décembre 1694.)

[1] Tous les tomes d'*Amadis*.

tissent par-tout dans ce château; et pourquoi ne reviendriez-vous pas, tant qu'il y aura des papes à faire et des cardinaux qui vous aimeront?

1213.

De Monsieur DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Anci-le-Franc, le 29 octobre 1694.

Nous voici encore dans notre magnifique château. Madame de Louvois s'est trouvée un goût pour la royauté et pour la solitude, choses fort contraires qu'elle ne connoissoit point; en un mot, le goût des grands seigneurs du bon vieux temps, qui se trouvoient fort bien chez eux, et dont l'ambition se trouvoit bornée à demeurer maîtres des grandes possessions que leurs pères leur avoient laissées; ils alloient par respect visiter leur souverain; mais leur cour faite, et ce devoir rendu, ils n'étoient pas fâchés de se trouver souverains eux-mêmes, et de revenir représenter à leur tour. Madame de Louvois, contente, et avec raison très contente de son état, s'est donc si bien trouvée d'une liberté dont elle n'avoit jamais joui, et dont il est impossible qu'elle jouisse à Paris, ni même à Meudon, qu'insensiblement elle a attrapé la Toussaint, et que je la vois comme résolue de ne partir de son royaume que le quinze du mois prochain : pour moi, je me suis rangé volontiers

sous ses lois; et plus je connois sa domination tout aimable et toute honnête, plus je suis content de vivre par-tout où il lui plaira. N'avouerez-vous pas après cela que mes secondes noces sont très heureuses, et que vous n'avez jamais entendu parler d'un mari plus soumis que je le suis, ni d'un meilleur ménage que le nôtre? Quand madame de Louvois est à Tonnerre, c'est le bruit, c'est le tumulte, ce sont tous les attributs de la royauté; quand elle est ici, ce n'est point madame de Grignan dans son château, exposée à un nombre infini de voisins, exposée aux hommages de tous les Provençaux; mais c'est madame de Sévigné dans ses Rochers, qui lit, qui se promène beaucoup, qui écrit à Paris, qui reçoit beaucoup de lettres, qui entreprend de son pied des promenades champêtres et de long cours, et qui fait enfin une vie de campagne, toute pleine de liberté et d'agrément; et une vie que madame de Louvois goûte de telle sorte qu'elle ne songe pas qu'il y ait au monde un Fontainebleau, ni un Versailles.

Nous arrivons de Tonnerre, où nous avons été recevoir madame de Courtenvaux[1], qui cavalièrement et honnêtement est partie de Fontainebleau en poste pour venir se ranger auprès de madame sa belle-mère; nous avons tous été fort aises de la voir, et nous ne cessons de l'interroger sur les événements du pays d'où elle vient; cela nous fait une compagnie sans contrainte, et un amusement nouveau. Nous n'avons pas manqué à son arrivée ici, de lui présenter l'aimable Amadis, qui

[1] Marie-Anne-Catherine d'Estrées.

est bien l'homme de la meilleure compagnie qu'on puisse entretenir, et qui est assurément d'une grande ressource contre l'ennui. Nous allons sagement et raisonnablement passer ici les fêtes, et puis nous ferons une Saint-Hubert, à-peu-près comme celle que nous fîmes, il y a trois ans [a], dans ce royal château de Grignan; avec cette différence pourtant que si la bête nous échappe, elle ne tombera pas de si haut. Madame de Courtenvaux vient de recevoir toute sorte d'honneurs à Tonnerre; il y a eu même un bal magnifique, et des mascarades, en sorte qu'elle n'est pas fâchée, non plus que nous, d'être ici en repos loin du monde et du bruit; car nous n'avons pas même de voisins qui nous puissent tourner à importunité.

Voilà, Madame, quel est notre état, selon toutes personnes raisonnables, beaucoup plus digne d'envie que de pitié. Je suis ravi que ma dernière lettre ait fait le voyage si heureusement, sans passer par Paris; c'est ce qui me donne courage de vous écrire encore celle-ci par la même route. Mon amour-propre m'a obligé de faire voir la vôtre à madame de Louvois, qui en a été ravie, et qui a pris plaisir à la lire plus d'une fois; car parmi toutes ses bonnes qualités, elle a encore celle de goûter les bonnes choses, et en lisant certaines lettres, de leur donner tous les tons qui leur conviennent. Mais où prenez-vous, madame la Marquise, que si l'on eût marié l'héritier de toutes ces possessions-ci [1] d'une certaine

[a] En 1691, au retour du voyage de Rome. (*Voyez* la lettre 1191, tome IX, page 483.)

[1] François-Joseph, comte de Clermont et de Tonnerre.

manière, il pourroit les posséder encore? hélas! ne l'est-il pas? n'aura-t-il pas des millions de sa femme [1]? Mais c'est qu'il s'est trop pressé de vendre, et il n'est pas à l'heure qu'il est à s'en repentir; mais c'est qu'il étoit temps qu'Anne de Souvré parût sur cet horizon, et que cela étoit réglé de toute éternité. Il faut avouer aussi que les peuples de ces cantons sont heureux de ce changement; car elle n'a d'application qu'à les soulager, et qu'à donner des marques de sa charité à ceux qui en ont le plus besoin.

Mais qu'est-ce, Madame, qu'un bruit que madame de Coulanges me mande qui s'est répandu dans Paris, et dont elle doit s'éclaircir avec vous, que votre mariage est rompu? j'en serois d'autant plus surpris que vous m'en avez parlé dans votre dernière lettre comme d'une chose faite, et dont vous sembliez tous très contents. Pour moi, j'en serois fâché à l'heure qu'il est; car voyant le changement qui est arrivé dans ces terres, je suis du sentiment qu'il vaut mieux, n'importe à quel prix, conserver ce qui nous vient de nos pères, que de le mettre au hasard, fondé sur un petit point d'honneur, qui avec le temps renverse toutes les bonnes maisons; ainsi, ma très aimable gouvernante, je suis impatient de savoir la vérité de ce bruit; comme prenant plus d'intérêt que personne à tout ce qui regarde la maison de Grignan. Je vous conjure de la vouloir toujours bien assurer de tous mes respects et de toute ma vénération; et pour

[1] Marie d'Hannyvel de Mannevillette, fille du secrétaire des commandements de MONSIEUR.

vous, ma très aimable, d'être bien persuadée qu'en m'honorant de vos bonnes graces, et même de votre tendresse, vous favorisez la personne du monde qui vous estime, et qui vous aime davantage.

Madame de Louvois a reçu avec plaisir toutes les louanges que vous lui donnez, et tous les compliments que vous lui faites. Elle m'ordonne de vous en bien remercier, et de répandre aussi dans votre château beaucoup de compliments de sa part; elle veut que j'envoie à la sage et raisonnable Pauline trois couplets que j'ai ajoutés à l'aventure de *Gradafilée*, en supprimant le couplet que j'avois fait aux duchesses ses filles, ce qui rend l'ouvrage beaucoup plus complet. Si vous ne connoissez point l'*Amadis*, c'est du grec que je vous envoie.

LES VINGT-QUATRE TOMES DE L'AMADIS

TROUVÉS A ANCI-LE-FRANC.

Sur l'air des Folies d'Espagne.

Encore hier, aventure nouvelle,
Gradafilée avec un air benin
Nous apparut, et n'avoit avec elle,
Pour écuyer, que Busando le nain.

Elle venoit pour avertir *Madame*,
Qu'en ce château, le plus beau du pays,
Un vieux Clermont, Dieu veuille avoir son ame!
Avoit caché le bon homme Amadis.

Nous le cherchons et ne le pouvons croire;
Mais la géante instruite du trésor,
Nous le fait voir dans le fond d'une armoire,
Où pour le moins depuis cent ans il dort.

Au bruit qu'on fait, le héros se réveille,
Bâille d'abord, frotte ensuite ses yeux,
Se lève, et dit en secouant l'oreille,
Pourquoi venir me troubler en ces lieux?

Mais regardant du château la maîtresse;
Troublé, confus, il demande pardon;
Voyant Louvois, il croit voir Grimanesse
Dans le fameux palais d'Apollidon.

Plein de respect, il se rend à *Madame*,
Et finissant tous les enchantements,
Nous découvrons Oriane sa femme,
Esplandian, et tous ses descendants.

Madame de Louvois demande à Coulanges où il en est d'Amadis. Sa réponse, sur l'air de *Marianne étoit coquette.*

Pour nouvelle, et qui n'est point fausse,
D'Amadis Oriane est grosse,
Et Mabile en a le secret,
Qui répond à qui le demande,
Qu'elle a toujours cru sur ce fait
Qu'à tel saint viendroit telle offrande.

De Danemarck la demoiselle,
Autant que Mabile fidèle,
Peu scrupuleuse par bonheur,
Attend, dit-on, que l'enfant sorte,
Pour l'emporter à Mirefleur,
Et l'exposer à quelque porte.

Réponse à une pareille question un autre jour.

Sur le même air :

Amadis par les soins d'Urgande,
Avec sa race belle et grande,
Dans l'île ferme dort enfin,
Comme aussi le nain, et Carmelle :

Maître Élisabeth, Gandalin,
Et la danoise damoiselle.

Maintenant un épais nuage
Nous cache palais et village,
Enveloppe bêtes et gens;
Mais Urgande nous fait promesse,
Qu'on les reverra dans le temps
Que viendra Lizvard de Grèce.

1214.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 29 octobre 1694.

On me dit hier que votre mariage étoit refait, c'est-à-dire, qu'on avoit envoyé des conditions à madame de Grignan, qu'elle auroit tort de ne pas accepter; et comme je suppose qu'elle ne peut avoir tort, je conclus que vous vous mariez[1], et je m'en réjouis avec vous, ma chère amie.

Le roi est à Choisy pour jusqu'à samedi; tout le monde revient en foule; l'armée de Flandre est séparée. Nous n'aurons madame de Louvois et M. de Coulanges que le 8 du mois qui vient; ils ont M. de Souvré et madame de Courtenvaux pour augmentation de bonne compagnie.

[1] Il étoit question du mariage du marquis de Grignan, petit-fils de madame de Sévigné, avec mademoiselle de Saint-Amand, qu'il épousa peu de temps après.

La maréchale de Villeroi est partie pour passer tout son hiver à Versailles avec sa belle-fille ; nous avons cru être fort fâchées de nous séparer. Au reste, Madame, j'ai vu la plus belle chose qu'on puisse jamais imaginer ; c'est un portrait de madame de Maintenon, fait par Mignard ; elle est habillée en sainte Françoise romaine[a] : Mignard l'a embellie ; mais c'est sans fadeur, sans incarnat, sans blanc, sans l'air de la jeunesse ; et sans toutes ces perfections, il nous fait voir un visage et une physionomie au-dessus de tout ce que l'on peut dire ; des yeux animés, une grace parfaite, point d'atours, et avec tout cela aucun portrait ne tient devant celui-là. Mignard en a fait aussi un fort beau du roi ; je vous envoie un madrigal que mademoiselle Bernard fit impromptu en voyant ces deux portraits ; il a eu beaucoup de succès ici : vous jugerez si nous avons raison. Mademoiselle de Villarceaux est morte de la petite-vérole, sans confession et sans avoir eu le temps de déshériter ses cousines[b].

[a] On raconte à cette occasion une anecdote qui jette encore du jour sur le rang que madame de Maintenon occupoit à la cour. Mignard fit demander au roi par madame de Feuquières, sa fille, s'il pouvoit mettre au portrait un manteau doublé d'hermine, l'une des marques de la principauté ; et le roi répondit : *Oui, sainte Françoise le mérite bien.*

[b] « Mademoiselle de Villarceaux mourut à Paris ; elle a laissé qua-« rante ou cinquante mille écus de bien, dont l'abbé de Grancey, « madame de Marei et madame de Grancey hériteront également. « Elle n'a pas eu le loisir de faire un testament, où l'on prétend « qu'il y auroit eu une donation à un de ses amis. » (*Journal de Dangeau*, 24 octobre 1694.) Mademoiselle de Villarceaux étoit la dernière de sa maison. (*Voyez* la lettre 1164 et la note, tome IX,

Madame d'Épinoi, la princesse[a], est accouchée d'un fils; et depuis ce grand jour on ne cesse de tirer et de boire à la place royale. Adieu, ma chère amie.

1215.

De Madame de Sévigné *à Madame* de Coulanges.

A Grignan, le 16 novembre 1694.

Je ne sais, Madame, où cette lettre que je vous adresse, trouvera présentement mon cousin; la voilà toute pleine de bagatelles bien indignes des relations qu'il nous fait tous les jours de son voyage. Je ne sais si vous vous souvenez de votre dernière lettre, et avec quel agrément et quelle politesse vous vous excusez d'avoir montré une des miennes; et comme vous m'assurez que puisque le monde n'en a point vu, c'est signe que je n'ai point écrit; et tout ce que vous me dites sur cela, je voudrois en être digne, mon amie; et je vous plains de ne point recevoir de vos lettres: voilà tout ce que je puis vous dire. Je

page 397.) Les enfants du maréchal de Grancey étoient ses cousins germains.

[a] Élisabeth de Lorraine Lillebonne, mariée à Louis de Melun, prince d'Épinoi, le 7 octobre 1691. Dangeau remarque que M. le dauphin alla chez elle; il ajoute que c'étoit la première visite que Monseigneur eût jamais faite à Paris. (*Journal*, 11 novembre 1694.)

crois que rien ne peut plus empêcher que nous ne fassions notre mariage; tout enfin est réglé, il me paroît que tous les acteurs nécessaires à cette cérémonie s'assembleront de tous côtés entre-ci et quinze jours. M. de Grignan a eu des étourdissements qui nous ont fait peur, à cause de l'horrible chute qu'il a faite[a]; ce fut un miracle qu'il n'eût pas la tête cassée, et le vingt-unième jour il eut les vapeurs que je vous dis; mais on nous assure que ce n'est rien : il vous fait mille et mille compliments; il disoit l'autre jour qu'il vouloit vous écrire, je lui ai promis de vous le mander. Adieu, ma très aimable amie; quand je ne vous nomme point Pauline, c'est ma faute; car elle est toujours vive sur votre sujet, et sent votre esprit et vos lettres d'une manière qui fait son éloge; elle vous conjure de ne la pas oublier.

1216.

De Monsieur DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 17 novembre 1694.

Me voici bien arrivé et bien rendu dans mon aimable appartement, d'où je vous écris, mon adorable gouvernante, pour vous faire tous mes compliments sur le mariage de M. le marquis de Grignan, qu'on dit être non seu-

[a] *Voyez* la lettre 1211, page 17 de ce volume.

lement résolu et réglé, mais peut-être fait et parfait présentement; vous croyez bien que je souhaite que vous en soyez tous bien contents; et mes souhaits sont assurément des plus sincères, puisque personne ne s'intéresse plus que je ne fais à tout ce qui regarde la bonne et illustre et ancienne maison des Adhémar entés sur Castellanne; Dieu leur conserve *ad multos annos* leurs beaux et magnifiques châteaux; et que sur toute chose ils n'y fondent jamais d'hôpital; car tôt ou tard l'hôpital porte guignon. Je n'ai point erré, quand je vous ai mandé que l'église de celui de Tonnerre étoit de soixante-trois toises de long; on la dit de la longueur de Notre-Dame de Paris; mais elle n'est pas desservie comme celle de Grignan; on n'y voit point ce chapitre vénérable, qui m'a donné de l'émotion, toutes les fois que je l'ai vu, et tant de respect pour ses fondateurs. J'arrivai ici samedi au soir. Madame la maréchale de Villeroi est venue pour voir madame de Louvois, et je m'en vais demain avec elle à Versailles et peut-être de là à Pontoise, pour me redonner à tous mes illustres amis. Je ne sais quand je reviendrai; et c'est ce qui fait que je vous écris aujourd'hui, et pour vous, et pour tout ce qui est marié, et ce qui ne l'est pas dans le royal château que vous habitez; mais comme il est impossible de faire son thême en tant de façons, je vous remets, ma très belle, tous mes compliments pour les distribuer, et je vous supplie de n'épargner aucuns termes pour bien faire connoître tous les sentiments de mon cœur et de mon ame. Je ne suis point content de la santé de madame de Coulanges, je l'ai retrouvée avec ses maux d'estomac et ses justes craintes

de ne point rattraper son premier état; elle continue les remédes de Carette. Dieu veuille qu'elle s'en trouve mieux qu'elle n'a fait jusques ici, mais, selon toutes les apparences, elle ne pourra pas se dispenser d'aller à Bourbon ce printemps. Je suis très en peine d'elle, et son état trouble bien la perfection du mien; car je me porte à merveilles et de corps et d'esprit; mais gare la goutte, qui me prit si vilainement le 20 décembre de l'année passée. Adieu, ma très belle, je suis mille fois plus à vous qu'à moi même. La maréchale de Villeroi vous prie de trouver bon que tous ses compliments pour vous, et pour tout ce qui s'appelle Grignan, passent par mon canal, elle n'est pas *écriveuse* de son naturel; mais elle sait penser et parler, comme si elle écrivoit. Vous devez être assurément très contente de la manière dont elle parle de tout ce qui vous regarde, et de la chaleur avec laquelle elle relève les sottises et les dits du vulgaire.

1217.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 19 novembre 1694.

Il y a quinze jours, mon amie, que je ne vous ai écrit, je vous en avertis, de peur que vous ne vous en aperceviez pas. Je n'avois point reçu de vos lettres, et cela me faisoit craindre que vous ne voulussiez plus les mien-

nes. Êtes-vous à la noce? y serez-vous bientôt? Je veux savoir ce qui vous regarde tous, parceque j'y prends un véritable intérêt. Toute la troupe de Tonnerre est revenue dans une parfaite santé. M. de Coulanges a trouvé une grande affliction à son retour : il paroît dans le monde un livre imprimé de ses chansons, et à la tête de ce titre, un éloge admirable de sa personne : on dit qu'il est né pour les choses solides et pour les frivoles; on montre les preuves des dernières; il est très touché de cette aventure, que j'ai encore aggravée par ne la pouvoir prendre sérieusement : à tout cela je réponds, *chansons, chansons*. Il est allé à Versailles, et de là à Saint-Martin; il faut espérer qu'il se consolera d'avoir fait ce livre par en faire un second, avant que sa jeunesse se passe. Vous voulez que je vous dise des nouvelles de ma santé? mon amie, elle n'est, en vérité, point bonne; Carette me donne tout ce qu'il veut, et j'avale ses remédes sans confiance et sans succès; mais je crois que ce seroit encore pis de changer tous les jours de médecin : il faut prendre patience, et être bien persuadée qu'on ne meurt que quand il plaît à Dieu. Voilà des vers que l'abbé Têtu m'a priée de vous envoyer, ils sont de sa façon. Le bruit court que le marquis de Moui aura la maison du Pipaut; on dit qu'il fait habiller un de ses laquais en cerf, et qu'il le court toutes les nuits avec un cor : que vous semble de cet équipage de chasse? M. de Harlay n'est point encore de retour de ses négociations : tout le monde desire la paix, et l'espère peu. Voilà encore des vers de mademoiselle Bernard; malgré toute cette poésie, la pauvre fille n'a pas de jupe; mais

il n'importe, elle a du rouge et des mouches. Adieu, ma belle amie, ne m'oubliez pas, je vous en conjure.

1218.

De la même à la même.

A Paris, le 26 novembre 1694.

J'ai envoyé à Versailles la lettre que vous m'avez adressée pour M. de Coulanges; il y est établi depuis son retour : j'ai été bien tentée d'ouvrir cette lettre; mais la discrétion l'a emporté sur l'envie que j'ai toujours de voir ce que vous écrivez; tout devient or entre vos mains. Je suis très obligée à M. de Grignan de se souvenir encore de moi : sa chute me met tout-à-fait en peine; et je vous prie, ma belle, de me bien mander de ses nouvelles, parceque j'y prends un très sincère intérêt. Les vers que j'ai envoyés à la cour, ont été fort bien reçus : la personne à qui ces vers s'adressoient, m'a écrit la plus aimable lettre du monde; vous en jugerez par son effet, puisque, sans ma mauvaise santé, qui me rend si difficile à changer de lieu, je serois partie sur-le-champ pour Versailles. J'avale sans fin des gouttes de Carette; et tout ce que je sais, c'est qu'elles ne font point de mal; il y a peu de remèdes dont on en puisse dire autant. Au reste, j'allai voir hier la maréchale d'Humières; elle demeure dans une vilaine maison au faubourg Saint-Ger-

main, où il n'y a place que dans la cour pour mettre son dais. La duchesse d'Humières, de son côté, occupe une autre maisonnette dans l'Ile. Si la maréchale avoit un peu de courage, en attendant mieux, elle auroit bien donné la préférence à un couvent. M. du Maine vient coucher aujourd'hui à l'Arsenal [a]; il y doit donner à souper à toutes les dames qui l'habitent; la jeune madame de La Troche y brillera, car elle est la beauté de ce lieu. Madame de Boisfranc a la petite-vérole; le fils de M. le premier président l'a aussi; enfin, tout en est rempli. Je vous ai mandé l'affliction de M. de Coulanges au sujet de ses chansons, qui ont été même assez mal choisies à l'impression : on a mis son éloge à la tête du livre; comme il ne pouvoit plus lui arriver que ce malheur, il y a été aussi sensible que ce capitaine, qui, après avoir vu mourir son fils, et perdu la bataille de sang-froid, pleura seulement la mort de son esclave. Madame de Montespan est de retour ici; elle a donné un lit de quarante mille écus à M. du Maine, et trois autres encore très magnifiques. Elle donne ses perles à madame la duchesse. Adieu, ma chère amie, dites bien des choses pour moi à toute votre belle et bonne compagnie, et sur-tout ménagez-moi bien les bonnes graces de la charmante Pauline.

[a] Il étoit grand maître de l'artillerie de France.

1219.

De la même à la même.

A Paris, le 10 décembre 1694.

Je viens de passer encore quinze jours sans vous écrire; mais je garde mes excuses pour quand je vous écris; car mes lettres ne peuvent être que tristes et ennuyeuses; je perds tous mes amis et amies: la mort du maréchal de Bellefonds[a] m'a donné une véritable douleur; je suis la dernière visite qu'il a faite; je le vis en parfaite santé, et six jours après il étoit mort: on dit que c'est d'un abcès dans le genou, et que si on le lui avoit percé, on lui auroit sauvé la vie; mais vous n'êtes pas la dupe de ces sortes de repentirs, il faut partir quand l'heure est venue: sa famille est dans une désolation digne de pitié; pour moi, je sens très vivement cette perte: ajoutez à cette mort celle de mademoiselle de Lestranges[b], qui étoit mon amie depuis vingt-cinq ans, et vous ne serez pas

[a] Il mourut le 5 décembre 1694, au château de Vincennes dont il étoit gouverneur. (*Journal de Dangeau*, 5 décembre 1694.)

[b] « Mademoiselle de Lestranges mourut ces jours passés à Châ-« lons où elle étoit avec madame de Noailles la douairière. Il y a « long-temps qu'elle vivoit dans une grande retraite et dans une « grande dévotion. » (*Journal de Dangeau*, 2 décembre 1694.) Cette demoiselle étoit de la maison de Saint-Nectaire ou Senneterre.

surprise de la noirceur de mes pensées. Ma santé est assez mauvaise; Carette exerce son art très inutilement sur ma personne; il me donna, il y a quelques jours une médecine, qui me fit de très grands maux; mais il dit, comme à don Carlos, *tout est pour mon bien*[a]. J'ai des journées assez bonnes, et puis des retours de coliques plus violents que jamais; je suis résolue à ne plus faire de remèdes, et à vivre avec ce mal tant qu'il plaira à Dieu : le pis qu'il en puisse arriver, arrive sitôt, même avec une bonne santé, que l'événement ne vaut pas qu'on s'en tourmente; il n'y a que les douleurs qui sont redoutables. Vous voyez, mon amie, par le récit de tous mes ennuis, quelle est ma confiance en votre amitié. Je sens cependant le plaisir de vous savoir tous dans la joie. M. l'abbé de Marsillac me dit hier des biens infinis de M. et de madame de Saint-Amand, et de madame la marquise de Grignan leur fille; il les a vus à Vincennes : il dit que ce sont les plus honnêtes gens qu'il est possible, et qu'ils vous ont élevé un chef-d'œuvre; enfin, il passa bien du temps à me chanter leurs louanges, et je vous assure qu'il ne m'ennuya pas; car je prends un très sincère intérêt à tout ce qui a rapport à vous et à ce qui vous touche; je vous demande en grace de faire bien des compliments de ma part à M. et madame de Grignan : je suis trop triste et trop malade pour écrire à tout autre que vous; vous vous passeriez peut-être bien de cette préférence. M. de Coulanges est toujours à la cour. M. de Noyon[1] y

[a] *Voyez* la lettre 924 et la note, tome VII, page 418.

[1] François de Clermont-Tonnerre, évêque et comte de Noyon.

fait une figure principale; il est le seul présentement qui y soit, et la cour a toujours besoin d'un pareil amusement. Il sera reçu lundi à l'académie; le roi a dit qu'il s'attendoit à être seul ce jour-là[a].

L'abbé Têtu se trouva ici lorsque je reçus votre dernière lettre; il fut fort touché du bon accueil que vous avez fait à ses stances[1]; il vous envoie une dissertation sur Montaigne. Je ne veux pas oublier, mon amie, que l'on m'obligea, il y a quelques jours, en très bonne compagnie, à dire tout ce que je savois de la charmante Pauline; mon cœur avoit tant de part dans le portrait que j'en fis, qu'en vérité je crois qu'il lui ressembloit; au moins dit-on qu'une telle personne devoit être cherchée au bout du monde par tout ce qu'il y avoit de meilleur. Je crois que nous aurons M. et madame de Chaulnes à la fin de ce mois. Le maréchal de Choiseul a exécuté vos ordres; c'est une vérité, je ne le vois plus; il dit qu'on l'a averti qu'il se rendoit ridicule par aller souvent chez des femmes; je lui ai laissé croire qu'on ne le trompoit

[a] Ce fut l'abbé de Caumartin qui adressa le discours d'usage à M. de Noyon. C'est un modèle de persiflage et d'ironie; il n'y parle que de l'illustration de la famille du prélat; quant à ses titres littéraires il les aperçoit jusque dans ses lettres et dans ses conversations les plus familières. Il donna trop à entendre que l'académie n'avoit fait que se soumettre à la volonté du roi, et l'on assure que ce fut le motif qui l'empêcha d'obtenir un évêché du vivant de Louis XIV. Nommé évêque de Vannes en 1717, il fut transféré à Blois en 1719, et y mourut le 30 août 1733; il y a laissé les plus honorables souvenirs.

[1] L'abbé Têtu avoit fait des stances chrétiennes sur divers passages de l'Écriture et des Pères.

pas ; et enfin, j'en suis quitte pour une visite la semaine. Il a fait des merveilles pour le pauvre maréchal de Bellefonds ; il n'y a que lui qui parle au roi pour toute cette famille. Adieu, ma très chère, embrassez toujours la belle Pauline pour l'amour de moi : voyez comme j'abuse de vous, de vous demander des choses si difficiles.

1220.

De M. de Coulanges *à Madame* de Sévigné.

A Paris, le dernier jour de l'an 1694.

Me voici enfin dans la grande ville, où je n'ai pas fait un grand séjour depuis quatre mois ; car vous saurez, Madame, que depuis mon retour de Tonnerre, j'ai partagé, six semaines durant, mes faveurs entre Versailles et Saint-Martin, où j'ai mené assurément une vie fort agréable ; mais enfin, me voici, il faut un peu se rendre à ses *femmes* et à ses amis de Paris, et ne pas abandonner tout-à-fait ses parents et ses anciennes connoissances. Tout le monde me dit que je me porte si bien, que j'ai le teint si frais, et que je suis si jeune, que *par saint-Jean, je le crois.* Enfin, voilà le 20 décembre passé, et je suis sur mes pieds comme un autre ; c'est dommage que la saison soit aussi avancée ; car si j'avois pu prévoir une santé aussi parfaite, quand j'étois à Ancile-Franc, *ma foi, ma foi jurée,* j'aurois pris la diligence

de Lyon, en passant chemin, et à l'heure qu'il est, je chanterois, *hymen Io, ô hyménée*. N'est-il pas vrai, tous mes adorables Grignan, que vous m'auriez bien reçu dans votre magnifique château, et que vous m'auriez admis à votre noce? A quoi en êtes-vous? est-ce fait? la victime est-elle immolée? et le sacrificateur a-t-il bien fait son devoir? faut-il vous faire à tous des compliments en forme, et séparément? je crois, en vérité, que vous ne le voulez pas, et que madame de Sévigné voudra bien, quand vous serez tous assemblés, vous faire la lecture de cette mauvaise lettre, pour distribuer selon les rangs toutes les assurances de mes respects, de mes obéissances, de mes services et de mon très sincère attachement pour toute l'illustre maison des Adhémar entée sur Castellanne, dont je souhaite la prospérité *ès siècles des siècles*.

M. le marquis, il ne faut point lanterner, il nous faut promptement un bel enfant de votre façon, et par-là élever tous vos parents, et leur donner la qualité de *grands* : pour moi, je ne désespère point du tout de voir les enfants de vos enfants ; et si ce bonheur m'arrive, je me flatte que vous voudrez bien me présenter à eux, comme ayant l'honneur d'être neveu de leur quatrième aïeule.

Mais, M. le Comte, comment vous portez-vous? vos étourdissements continuent-ils? Je suis, en vérité, très en peine de vous, sans croire qu'il vous puisse mésarriver d'une chute que vous avez faite il y a déja si longtemps; conservez-vous bien, au nom de Dieu, et que cela vous serve à ne pas négliger dans les occasions la

main de quelqu'un pour vous soutenir; quant à moi, je suis toujours sur le poing de mon écuyer, et je m'en trouve fort bien.

Mais, mon aimable chevalier, faut-il que je vous voie toujours avec la goutte? j'en suis, en vérité, au désespoir. Je n'ai rien à dire à la goutte; mais pour à mes épaules et à mes bras, j'ai fait l'expérience d'un remède nouveau, dont je me trouve à merveille. Il faut, sans autre cérémonie, faire mettre en plusieurs doubles un linge sur la partie affligée, et se faire repasser comme du linge avec le fer à repasser. Je fus dernièrement attaqué à Versailles, je criois l'épaule, on mit en même temps les fers au feu; et les femmes-de-chambre de madame de Saint-Géran me repassèrent que rien n'y manqua; oncques depuis je n'ai crié l'épaule; et voilà comme j'en userai à l'avenir pour tout ce qui s'appellera rhumatisme; il est, au surplus, de la prudence que le fer ne soit pas trop chaud.

Pour vous, madame la Comtesse, je suis assurée que vous êtes plus belle que jamais : je vous fais tous mes complimens et tous mes remercîments de la bonne et aimable lettre que vous nous avez fait l'honneur de nous écrire; vous ne devez jamais douter que je n'approuve tout ce que vous approuvez, et que je ne sois fort content de voir entrer dans votre maison une belle-fille, dont j'entends dire tant de merveilles; il n'y a pas deux avis sur son aimable figure, et sur ses manières nobles et polies, qui font honneur à son éducation. J'ai bien de l'impatience d'avoir l'honneur de vous voir tous ensemble; mais encore faut-il que je fasse ma révérence à ces

illustres prélats, et à M. de La Garde, et que je leur fasse aussi mon petit compliment.

Pour vous, charmante Pauline, il faut vous souhaiter un mari, et un mari digne de vous; dès que je fais ce souhait, vous voyez bien que je ne veux point vous être de quelque chose de plus d'un côté; non, en vérité j'aimerois mieux avoir perdu mon petit doigt, je vous l'ai déja dit.

Je reviens maintenant à vous, adorable gouvernante, pour vous remercier de la lecture que vous venez de faire, et pour vous assurer que je vous honore, et que je vous aime toujours plus que ma vie; maintenant que je suis à Paris, et que j'y serai quelque temps, j'espère que nous aurons plus de commerce ensemble; car, en vérité, il n'y a pas moyen d'écrire au pays d'où je viens. J'ai mis dans ma hotte toute la *maisonnée* d'Armagnac, qui m'occupe encore beaucoup; c'est tout vous dire, qu'on me donna dernièrement à conduire à la comédie les duchesses de Valentinois, de Villeroi, de La Feuillade, et mademoiselle d'Armagnac, et que j'étois avec elles en cinquième sur le premier banc de la loge; et pour comble de bonheur, que c'étoit *Cinna* qu'on joua, dont je fus plus charmé que jamais. Que de détails, et de jolis détails j'aurois à vous conter! Mais ce sera pour une autre fois, ma lettre est assez longue. Nos Chaulnes sont en chemin, et arrivent incessamment; c'est encore une raison qui m'a ramené ici, que leur retour. Aimez toujours votre petit cousin, ma très aimable gouvernante, et croyez-moi plus à vous mille fois que je ne puis vous le dire. Je ne finirai point sans saluer M. le doyen

à la tête de son vénérable chapitre, sans caresser mademoiselle de Martillac, ni sans entonner un *croustillantes*, qui retentisse aux quatre coins du château ; il faut encore que j'ajoute ici un remerciement d'un plaisir que vous nous faites sans le savoir. Le chevalier de Sanzei, fort joli, et filleul de madame de Grignan, est ici ; et ne sachant où le gîter, l'abbé Bigorre nous a bien voulu ouvrir la chambre du marquis de Grignan, que nous avons meublée, et où nous l'avons établi pour le peu de temps qu'il a à être ici ; nous avons cru que vous le trouveriez bon ; il n'y fera pas grande ordure, comme vous pouvez croire, par le soin que nous prendrons de ses journées. Adieu, ma très adorable, quand une fois je vous écris, je ne puis finir. La maréchale de Villeroi n'est pas *écriveuse ;* ainsi, il faut tous tant que vous êtes, que vous soyez aussi contents de tous les compliments qu'elle m'a ordonné de vous faire de sa part, sans ménager aucuns termes, que si elle vous avoit écrit à tous en particulier ; elle est pour vous envers tous et contre tous, et parle très dignement de vous, et de tout ce que vous faites.

1221.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 14 janvier 1695.

Je vous remercie, mon amie, de m'avoir appris la conclusion de votre roman ; car tout ce que vous me mandez, est romanesque. L'héroïne est charmante; le héros nous le connoissons; ce qui me paroît, c'est que vous ne faites point de légers repas, comme faisoient tous ces princes et princesses. Je suis ravie que M. de Grignan se porte bien; cette circonstance n'a pas été inutile pour l'agrément de la fête. J'appris hier votre mariage[a] à madame de Chaulnes, qui est arrivée en très bonne santé, et qui n'en dit pas moins : *Jésus Dieu ! ils sont donc mariés*, que si elle n'en avoit jamais entendu parler. Elle avoit couché à Versailles; elle y avoit vu madame de Chevreuse et toutes ses amies. On ne peut être plus remplie qu'elle l'est de tout ce qu'on lui a conté de la mort de M. de Luxembourg; si vous étiez ici, mon amie, elle vous diroit bien : *Gouvernante, il est mort bien chrétiennement :* MONSIEUR *a presque toujours été*

[a] Louis-Adhémar de Monteil, marquis de Grignan, épousa, le 2 janvier 1695, Anne-Marguerite de Saint-Amand, fille de M. Arnaud de Saint-Amand et de Anne Racine. Ce fut M. l'évêque de Carcassone qui leur donna la bénédiction nuptiale.

dans sa chambre. Ce qui est de vrai, c'est que le père Bourdaloue a dit qu'il n'avoit pas vécu comme M. de Luxembourg, mais qu'il voudroit mourir comme lui[a]. Madame de Maintenon se porte bien; elle a été assez mal; elle sort maintenant tous les jours pour aller à Saint-Cyr. J'eus hier une des *Andromaques* de ce temps. La maréchale d'Humières donna ses rendez-vous dans ma chambre à M. de Tréville et à l'abbé Têtu; elle nous apprit qu'elle ne voyoit plus la duchesse d'Humières[b]; qui l'eût cru, que les intérêts pussent faire une telle désunion?

Le bruit court ici que la princesse d'Orange[1] est morte; mais cette nouvelle auroit besoin d'une plus grande confirmation. La capitation[c] est enfin passée et réglée.

[a] Le maréchal de Luxembourg mourut le 4 janvier 1695, après une maladie de quatre jours. Ce fut pour la France un malheur irréparable, et Louis XIV en fut persuadé, quoiqu'il eût conservé des préventions contre ce grand homme. En effet lorsque les quatre fils du maréchal vinrent le saluer, il leur dit qu'il avoit fait une aussi grande perte qu'eux. (*Mémoires de Dangeau*, 10 janvier 1695.)

[b] Anne-Louise-Julie de Crévant, duchesse d'Humières, dernière fille du maréchal, avoit été comprise par le roi dans les lettres patentes portant érection du duché d'Humières, sous la condition que celui qu'elle épouseroit en prendroit le nom et les armes. Elle se maria le 15 mai 1690 avec Louis-François d'Aumont, marquis de Chappes, qui se soumit à cette condition.

[1] Marie Stuart, fille de Jacques II, roi d'Angleterre, et femme de Guillaume III, roi d'Angleterre, lequel n'étoit connu alors en France que sous le nom de prince d'Orange.

[c] Ce fut M. de Bâville intendant de Languedoc qui donna le projet de la capitation. M. de Pontchartrain s'opposa long-temps à son établissement, à cause de la difficulté de répartir cet impôt sans

J'ai toujours oublié de vous faire les compliments de l'abbé Têtu, et à toute la maison de Grignan. Adieu, ma très aimable, je vous embrasse, je vous aime et vous desire toujours. M. de Coulanges n'habite plus que la cour; on ne dira pas qu'il est mené par l'intérêt, quelque pays qu'il habite ; c'est toujours son plaisir qui le gouverne, et il est heureux ; en faut-il davantage?

1222.

De la même à la même.

A Paris, le 21 janvier 1695.

Comptez, Madame, qu'on ne songe point ici qu'il y ait eu un M. de Luxembourg dans le monde. Vous ne me faites pitié où vous êtes, que par les réflexions que vous vous amusez à faire sur des morts, dont ici on ne se souvient plus du tout. Les meilleurs amis de M. de Luxembourg s'assemblent encore souvent; le prétexte est de le pleurer, et ils boivent, ils mangent, rient, se

tomber dans l'arbitraire. Tout le monde y fut soumis, même les princes du sang qui furent taxés à deux mille livres. La capitation produisit environ vingt et un millions, pour la première année; elle fut supprimée en 1698, rétablie en 1701 et elle subsiste encore sous le nom de contribution personnelle. (*Voyez* les *Recherches sur les finances*, de Forbonnais, tome II, pages 83, 101 et 122, édition in-4°. de 1758.)

trouvent de bonne compagnie ; *et de Caron, pas un mot* [a]. C'est ainsi qu'est fait le monde, ce monde que nous voulons toujours aimer. On parle à peine encore de la princesse d'Orange [1], qui n'avoit que trente-trois ans, qui étoit belle, qui étoit reine, qui gouvernoit, et qui est morte en trois jours. Mais une grande nouvelle, c'est que le prince d'Orange est malade, très assurément ; la maladie de la reine sa femme, étoit contagieuse; il ne l'a point quittée, et Dieu veuille qu'elle ne l'ait pas quitté pour long-temps !

Il se passa hier une belle et magnifique scène à l'hôtel de Chaulnes ; MONSIEUR y passa presque toute la journée, avec ses bontés et ses agréments ordinaires pour la maîtresse de la maison. L'appartement de cette duchesse est dans le point de la perfection ; depuis le salon jusques au dernier cabinet, tout est meublé de ces beaux damas galonnés d'or que vous connoissez ; on a fait dans la chambre du lit une cheminée d'une beauté et d'une magnificence qui ne se peut dire ; il y avoit de gros feux par-tout, et des bougies en si grande quantité, qu'elles auroient obscurci le soleil, s'ils s'étoient trouvés ensemble. Madame de Chaulnes est allée ce matin rendre la visite à MONSIEUR, et ensuite à Versailles pour quelques jours, c'est ce qui l'a empêchée de vous écrire. Il n'y a de plaisirs qu'à Grignan, mon amie ; mais ce qui est triste, c'est qu'il n'y en a point pour nous à Paris, quand vous êtes à Grignan. Je révère et estime tout ce

[a] *Voyez* la note de la lettre 177, tome II, page 181.

[1] Morte le 7 janvier 1695.

qui habite ce beau château. M. le marquis de Grignan m'a écrit la plus jolie lettre qu'il est possible : elle a été trouvée telle par les connoisseurs. Rendez-moi de bons offices auprès de madame sa femme; mais, mon amie, rendez-m'en de bons auprès de vous, je vous en supplie. On parle ici tous les jours de l'aimable Pauline, et toutes ses amies s'en souviennent si tendrement, qu'elle est une ingrate si elle ne s'en soucie plus ; mais pourvu qu'elle ne m'oublie pas, je lui pardonne tout le reste. La petite duchesse de Sully, qui est à mon gré la vieille, vient de m'envoyer prier de vous faire à tous mille compliments de sa part. Aimez-moi toujours, je vous en conjure, ma chère amie.

1223.

De M. de Coulanges *à Madame* de Sévigné.

A Paris, le 21 janvier 1695.

Mon Dieu, les bonnes lettres que les vôtres, ma très aimable gouvernante, et que les détails me font plaisir! J'ai vu toutes vos noces comme si j'y avois assisté; j'ai vu ce beau château illuminé, toute la compagnie qui le remplissoit, les belles hardes et tous les ajustements de la mariée; ces trois tables somptueusement servies dans la galerie; tous les appartements richement meublés et éclairés; j'ai même entendu la musique; en un mot, par

vos détails aimables, je n'ai rien perdu, et ils m'ont tiré de la peine où j'étois de voir les tables servies dans la galerie en ce temps-ci; j'en trouvois la séance bien froide; mais les deux cheminées dont vous me parlez, m'ont réchauffé l'imagination; et je me suis trouvé à ce festin nuptial, sans autre incommodité que d'y avoir trop mangé; car jamais je ne fis meilleure chère. Vous vous êtes, en vérité, acquittée des détails à merveille; mais qui m'apprendra si véritablement nous avons une marquise de Grignan, et si nous pouvons espérer des neveux dignes de leurs ancêtres? qu'on m'assure au moins que la première nuit des noces du marquis ne ressembla point à la première nuit des noces de monsieur son père [a], et je me le tiendrai pour dit. Pour moi, je fais toujours la même vie, ma très aimable marquise, tantôt à Versailles, et tantôt à Paris, et toujours en bonne compagnie. Je partage à Paris mes nuits entre mes deux *femmes;* car j'en passe bien autant au quartier de Richelieu [1], que dans la rue des Tournelles [b]; bien m'en a pris par les temps horribles que nous avons eus, car il n'y alloit pas moins que de la vie à courir les rues, et principalement la nuit.

Nous avons enfin ici les bons Chaulnes, tout comme

[a] Les recueils du temps éclaircissent ce passage. Les curieux qui auront le courage de les feuilleter y trouveront un couplet de Coulanges, qui n'a pas été réuni à ses chansons, par le motif qui nous empêche de le rapporter ici.

[1] C'est-à-dire, à l'hôtel de Louvois.

[b] Coulanges n'habitoit plus au Temple. (*Voyez* la lettre 1177, tome IX, page 440.)

vous les avez jamais vus, et toujours aussi disposés à faire bonne chère à leurs amis; ils sont arrangés à merveille dans leur hôtel; et la duchesse, toujours si opposée aux changements qu'on y veut faire, est toujours ravie, quand elle arrive de Bretagne, de les trouver faits, et est toute la première à les approuver. MONSIEUR, que vous savez qui est passionné pour elle, la vint voir hier, et lui fit une visite, la plus aimable qu'on puisse faire. Madame de Coulanges fut invitée pour aller faire les honneurs, et elle n'y manqua pas, comme vous pouvez croire. Pour moi, je ne me trouvai point à l'hôtel de Chaulnes quand MONSIEUR y vint, parceque je dînois au faubourg Saint-Germain; mais j'y arrivai assez tôt pour trouver encore des feux d'un très bon air dans toutes les cheminées, et toutes les marques d'une riche maison, où l'on sait vivre à la grande: MONSIEUR fut voir encore madame de Rohan, qui est en couche, et la princesse d'Epinoi la douairière, qui a été malade.

La mort de la princesse d'Orange [1] fait toujours faire beaucoup de raisonnements; mais hier encore, il y avoit des parieurs qui soutenoient qu'elle n'étoit point morte; quoi qu'il en soit, il est résolu par le roi son père qu'il ne recevra point de visites, et qu'on n'en portera point le deuil. Mademoiselle d'Hocquincourt épouse le marquis de Feuquières [a]; et madame de Brac-

[1] Fille de Jacques II, roi d'Angleterre, morte le 7 janvier 1695.

[a] Marie-Madeleine-Thérèse-Geneviève de Monchi-Hocquincourt, épousa, le 26 janvier 1695, Antoine de Pas, marquis de Feuquières, l'auteur des *Mémoires sur la guerre.* (*Journal de Dangeau*, 30 janvier 1695.)

ciane [a] donne de petits bals, qui finissent à dix heures du soir; on y voit toutes les héritières à marier, et c'est à ceux qui y prétendent à les aller faire danser. Voilà toutes nos nouvelles. Je m'en vais de ce pas dîner à l'hôtel de Chaulnes; le mari et la femme s'en vont après dîner à Versailles; pour moi, je suis fort prié d'aller à Saint-Martin, et je ne sais si je n'irai point dimanche, avec M. le duc de Montmorenci, qui a fait espérer au cardinal qu'il m'y méneroit; c'est toujours une très bonne maison, en quelque saison que ce soit, et quelque temps qu'il fasse. Adieu, ma très adorable, je vous remercie d'avoir si bien distribué tous mes compliments; je vous supplie de continuer, et d'être très persuadée que personne au monde n'est plus à vous que j'y suis; ni avec un plus tendre attachement. Madame d'Armagnac m'a envoyé son portrait, et ceux de ses deux filles [1]; vous croyez bien qu'il a fallu leur faire place; mais ne soyez point en peine pour votre portrait; il occupe toujours le même lieu, et tient à mon cœur, ce qui est bien plus vous dire qu'à fer et à clou. Madame de Coulanges se porte assez joliment; elle commence à manger un peu plus qu'elle ne faisoit.

[a] La duchesse de Bracciano quitta ce titre après la mort de son mari, arrivée en 1698, et elle prit celui de princesse des Ursins.

[1] Madame la duchesse de Valentinois, et mademoiselle d'Armagnac. *(*Voyez* la lettre 945, tome VIII, page 55.)

1224.

De Madame DE SÉVIGNÉ, *à Madame* DE COULANGES [a].

A Grignan, ce 3 février 1695.

Ah ! ne me parlez point de madame de Meckelbourg [b], je la renonce : comment peut-on, par rapport à Dieu et même à l'humanité, garder tant d'or, tant d'argent, tant de meubles, tant de pierreries, au milieu de l'extrême misère des pauvres, dont on étoit accablé dans ces derniers temps? mais comment peut-on vouloir paroître aux yeux du monde, ce monde dont on

[a] Le dernier éditeur a observé que cette lettre ne se trouvoit pas dans les premières éditions, et il l'a en conséquence indiquée comme étant inédite. Chacun peut s'assurer qu'elle a été donnée, page 460 de la première édition des *Lettres diverses*, donnée chez Rollin en 1751. (*Voyez la Notice bibliographique*, tome 1er, page 16.)

[b] « Madame de Meckelbourg mourut à cinq heures du matin, à « Paris, du même mal que M. de Luxembourg son frère ; elle avoit « près de soixante-dix ans. On croit qu'elle laisse quatre millions de « bien. Elle donne à M. de Montmorenci la terre de Merlou qu'elle « substitue ; elle laisse au chevalier de Luxembourg une terre en « Poitou qui n'est pas considérable ; elle avoit déja assuré au comte « de Luxe (*troisième fils du maréchal de Luxembourg, depuis duc « de Châtillon*) la terre de Châtillon, et les droits qu'elle avoit sur « le canal de Briare ; ses meubles, ses pierreries et son argent comp- « tant reviendront à madame de Bouteville, sa mère, qui a quatre- « vingt-dix ans, et qui se porte bien encore. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 24 janvier 1695.)

veut l'estime et l'approbation au-delà du tombeau : comment veut-on lui paroître la plus avare personne du monde? Avare pour les pauvres, avare pour ses domestiques, à qui elle ne laisse rien; avare pour elle-même, puisqu'elle se laissoit quasi mourir de faim; et en mourant, lorsqu'elle ne peut plus cacher cette horrible passion, paroître aux yeux du public l'avarice même? Ma chère Madame, je parlerois un an sur ce sujet; j'en veux à cette frénésie de l'esprit humain, et c'est m'offenser personnellement que d'en user comme vient de faire madame de Meckelbourg; nous nous étions fort aimées autrefois, nous nous appelions sœurs; je la renonce, qu'on ne m'en parle plus.

Parlons de notre hôtel de Chaulnes, c'est justement le contraire; ce sont des gens adorables, et qui font un usage admirable de leur bien; ce qu'ils reçoivent d'une main, ils le jettent de l'autre; et quand ils n'avoient point les lingots de Saint-Malo, ils savoient fort bien prendre sur eux-mêmes pour soutenir les grandes places où Dieu les a destinés; les pauvres se sentent de leur magnificence, enfin, ce sont des gens qu'on ne sauroit trop aimer, et honorer, et admirer. J'en suis tellement entêtée que je loue même madame de Chaulnes d'avoir appris l'amitié à Monsieur; c'est une science que les personnes de l'élévation de Monsieur n'ont pas le bonheur de connoître. Je suis fort aise qu'on ne m'oublie point dans cet hôtel; je vous conjure, mon aimable amie, de ne m'y point oublier vous-même; Pauline vous embrasse, et ne sauroit plus se passer de vos douceurs. Nous sommes encore dans des visites de

noces; des madames de Brancas, des madames de Buous, dames de conséquence, qu'on avoit priées de ne point venir, ont rompu des glaces, ont pensé tomber dessous, ont été en péril de leur vie, pour venir faire un compliment : voilà comme on aime en ce pays; en fait-on de même à Paris? cependant, je me contente à moins, et je vous jure que j'aurai une joie fort sensible de vous revoir.

1225.

La même à Monsieur DE COULANGES.

A Grignan, le 3 février 1695.

Madame de Chaulnes me mande que je suis trop heureuse d'être ici avec un beau soleil; elle croit que tous nos jours sont filés d'or et de soie. Hélas! mon cousin, nous avons cent fois plus de froid ici qu'à Paris; nous sommes exposés à tous les vents; c'est le vent du midi, c'est la bise, c'est le diable; c'est à qui nous insultera; ils se battent entre eux pour avoir l'honneur de nous renfermer dans nos chambres; toutes nos rivières sont prises; le Rhône, ce Rhône si furieux, n'y résiste pas; nos écritoires sont gelées; nos plumes ne sont plus conduites par nos doigts qui sont transis; nous ne respirons que de la neige; nos montagnes sont charmantes dans leur excès d'horreur; je souhaite tous les jours un peintre pour bien représenter l'é-

tendue de toutes ces épouvantables beautés : voilà où nous en sommes. Contez un peu cela à notre duchesse de Chaulnes, qui nous croit dans des prairies, avec des parasols, nous promenant à l'ombre des orangers. Vous avez très bien imaginé toutes les magnificences champêtres de notre noce [1]; tout le monde a pris sa part des louanges que vous donnez; mais nous ne savons ce que vous voulez dire d'une première nuit de noces. Hélas, que vous êtes grossier! j'ai été charmé de l'air et de la modestie de cette soirée; je l'ai mandée à madame de Coulanges; on méne la mariée dans son appartement, on porte sa toilette, son linge, ses cornettes; elle se décoiffe, on la déshabille, elle se met au lit; nous ne savons qui va ni qui vient dans cette chambre; chacun se va coucher; on se léve le lendemain, on ne va point chez les mariés; ils se lévent de leur côté, ils s'habillent; on ne leur fait point de sottes questions; êtes-vous mon gendre? êtes-vous ma belle-fille? ils sont ce qu'ils sont; on ne propose aucune sorte de déjeûner; chacun fait et mange ce qu'il veut; tout est dans le silence et dans la modestie; il n'y a point de mauvaise contenance, point d'embarras, point de méchantes plaisanteries; et voilà ce que je n'avois jamais vu, et ce que je trouve la plus honnête et la plus jolie chose du monde. Le froid me glace et me fait tomber la plume des mains. Où êtes-vous? à Saint-Martin, à Meudon [2], à Bâville? Quel est le bienheureux endroit qui posséde

[1] Le mariage du marquis de Grignan.

[2] Meudon appartenoit alors à madame de Louvois.

l'aimable et *jeune* Coulanges? Je viens de dire pis que pendre de l'avarice à madame de Coulanges : les richesses que laisse madame de Meckelbourg me donnent une joie extrême de penser que je mourrai sans aucun argent comptant, mais aussi sans dettes; c'est tout ce que je demande à Dieu, et c'est assez pour une chrétienne.

1226.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 14 février 1695.

On voit bien que vous avez oublié le climat de Paris, mon amie, puisque vous croyez avoir plus froid que nous; jamais il n'y a eu un hiver comme celui-ci. Le soleil se fait voir depuis deux jours, mais il ne se laisse point sentir; c'est un privilége dont vous jouissez à Grignan, j'en suis assurée. Je comprends à merveille que madame de Grignan se fasse un plaisir de ne point faire des visites; c'est un avantage que j'ai au milieu de Paris; mais aussi n'ai-je point de raison pour m'incommoder; point d'enfants, point de famille; graces à Dieu, assez de dégoût pour ces fatigantes occupations; bien des années, et une assez mauvaise santé; tout cela me fait demeurer au coin de mon feu avec un plaisir pour moi, que je préfère à d'autres, qui paroissent plus sensibles; mais une retraite que j'admire, c'est celle de mademoiselle de La Trousse, Dieu lui fait de grandes graces, et son état

est maintenant bien digne d'envie. Madame de Chaulnes veut toujours se reposer, et court incessamment. Il y a chez elle des dîners magnifiques; le chevalier de Lorraine, M. de Marsan, M. le cardinal de Bouillon; cela se soutient de cette sorte tous les jours de la semaine. Madame de Pontchartrain est assez malade; la comtesse de Gramont est retournée à la cour en assez bonne santé. L'on ne se souvient plus ici de madame de Meckelbourg, si ce n'est pour parler de son avarice. On dit que M. de Montmorenci va épouser madame de Seignelai; j'ai peine à croire ce mariage-là. M. de Coulanges arriva hier de Saint-Martin et de Versailles; mais c'est chez madame de Louvois [1] qu'il est descendu; *à tout seigneur, tout honneur.* Je comprends fort bien que l'on s'accommode d'un mari qui a plusieurs femmes; j'en souhaiterois encore une ou deux, comme madame de Louvois, à M. de Coulanges. Le maréchal de Villeroi prêta hier le serment, et prit le bâton ensuite [a], il fit attendre beaucoup le roi, parcequ'il s'ajustoit; il avoit un habit de velours bleu d'une magnificence extraordinaire, et sa bonne mine [b] le paroit plus que son habit. Madame la

[1] M de Coulanges appeloit madame de Louvois *sa seconde femme.*

[a] Le duc de Villeroi avoit été fait maréchal de France en 1693; après la mort du maréchal de Luxembourg, le roi lui donna la charge de capitaine de ses gardes; il prêta serment le 3 février 1695, Dangeau ajoute : « M. de Noailles qui est en quartier l'alla recevoir « dans la salle des gardes, et lui céda pour toute la journée l'hon- « neur de faire sa charge, honnêteté que les capitaines des gardes- « du-corps ont toujours pour celui qui est reçu. » (*Journal de Dangeau,* 3 février 1695.)

[b] Dans sa jeunesse on l'appeloit *le charmant.* (*Voyez* la lettre

duchesse du Lude m'a fait promettre que je vous ferois mille compliments et mille amitiés bien tendres de sa part. Le roi a donné à madame de Soubise l'appartement que le maréchal d'Humières avoit à Versailles, et celui de madame de Soubise aux princesses d'Epinoy; celui de ces princesses à M. de Rasilly; et de la duchesse d'Humières [a], pas un mot. Adieu, ma chère amie, je vous embrasse et vous aime beaucoup. J'ai peur que la charmante Pauline ne m'oublie à la fin; l'absence laisse tout craindre, même quand on est heureux. Continuez, je vous prie, de faire mes compliments dans le château de Grignan. Je suis fort obligée à M. le chevalier (*de Grignan*) de l'honneur de son souvenir; et je vous conjure de l'en remercier pour moi; je suis véritablement occupée de ses maux; son ami, le père de La Tour, prêche à Saint-Nicolas; et si je suis en état de pouvoir sortir, ce sera mon prédicateur pour ce carême. On vous a sans doute envoyé tous les sonnets qui ont été faits à la louange de la princesse de Conti [b].

281, tome III, page 50.) « C'étoit, dit Saint-Simon, un homme fait « exprès pour présider à un bal, pour être le juge d'un carrousel, « et s'il avoit eu de la voix, pour chanter à l'Opéra les rôles des rois « et des héros; fort propre encore à donner les modes, et il n'étoit « plus propre pour rien du tout au-delà. » (*OEuvres de Saint-Simon*, tome XII, page 117.)

[a] *Voyez* la note de la lettre 1221, page 44 de ce volume.

[b] Ces sonnets n'ont pas été conservés; ils étoient vraisemblablement fort satiriques. On en jugera par ce couplet du temps :

Princesse, l'objet de nos vœux,
Que venons-nous d'apprendre?

1227.

De la même à la même.

A Paris, le 22 février 1695.

J'ai perdu mon petit secrétaire, mon amie, et je ne puis me résoudre à vous faire voir de ma mauvaise écriture. J'essaie un secrétaire nouveau [1], mandez-moi si vous lisez bien son écriture. La nouvelle qui fait ici le plus de bruit, est le mariage de la belle Pauline; on dit que l'abbé de Simiane est parti pour se trouver aux noces; quand je dis que je n'en sais rien, personne ne me veut croire. La duchesse du Lude dit qu'elle le sait par le chevalier de Grignan; pour moi, je pardonne tout le secret que vous m'en faites, pourvu que cela soit vrai; vous croirez par-là que j'aime passionnément M. de Simiane.

M. le duc de Chaulnes donne des dîners magnifiques; il en a donné un à madame de Louvois, comme il l'au-

On dit que Clermont est heureux;
Ma foi, c'est trop descendre;
Les amours en sont indignés;
Ils s'en vont à Cythère,
Les yeux de larmes tout baignés,
Le conter à leur mère.

[1] C'étoit M. de Coulanges.

roit donné à M. de Louvois, un autre au chevalier de Lorraine, et à toute la maison de MONSIEUR; j'étois du premier, et pour le second, j'y envoyai M. de Coulanges; à mesure qu'il me vient des années, les siennes diminuent, de façon que je me trouve encore bien vieille pour être sa mère. Tous les courtisans sont devenus poëtes, l'on ne voit que des bouts-rimés, les uns aussi remplis de louanges, que les autres de médisances; Dieu me garde de vous envoyer ces derniers : il en court un à la louange du cardinal de Bouillon, qui passe pour une chanson; qu'en dites-vous, mon amie? Que dites-vous aussi du *prince dauphin?* je laisse à mon secrétaire le soin de vous mander cette histoire; car il se mêle quelquefois d'écrire de son style. On dit que c'est une affaire résolue que le mariage de mademoiselle de Croissi avec le comte de Tillières[1]. Madame de Maintenon est encore languissante; mais elle se porte beaucoup mieux. Madame de Gramont paroît à la cour sous la figure d'une beauté nouvelle; elle est parfaitement guérie.

M. l'abbé de Fénélon a paru surpris du présent que le roi lui a fait[2]; en le remerciant, il lui a représenté qu'il ne pouvoit regarder comme une récompense, une grace qui l'éloignoit de M. le duc de Bourgogne : le roi lui a dit qu'il ne prétendoit point qu'il fût obligé à une résidence entière; et en même temps ce digne archevê-

[1] Ce mariage ne se fit point. Mademoiselle de Croissi fut mariée en 1696 au marquis de Bouzoles, et le comte de Tillières épousa en 1699 mademoiselle du Gué de Bagnols, nièce de madame de Coulanges.

[2] De l'archevêché de Cambrai.

que a fait voir au roi que par le concile de Trente il n'étoit permis aux prélats que trois mois d'absence de leurs diocèses, encore pour les affaires qui les pouvoient regarder; le roi lui a représenté l'importance de l'éducation des princes, et a consenti qu'il demeurât neuf mois à Cambray, et trois à la cour; il a rendu son unique abbaye. M. de Rheims (*M. Le Tellier*) a dit que M. de Fénélon pensant comme il faisoit, prenoit le bon parti; et que lui, pensant comme il fait, il fait bien aussi de garder les siennes. Adieu, ma chère amie, votre absence m'est toujours insupportable, ne me laissez point oublier dans ce château de Grignan; c'est votre affaire, je vous en avertis. J'embrasse bien tendrement la charmante Pauline. Les femmes courent après mademoiselle de l'Enclos, comme d'autres gens y couroient autrefois; le moyen de ne pas haïr la vieillesse après un tel exemple? L'abbé et le chevalier de Sanzei partirent hier pour aller faire carême-prenant avec leur mère; ce dernier fera son possible pour aller faire la révérence à sa marraine [1], en s'en retournant à son vaisseau.

Monsieur DE COULANGES *continue.*

Premièrement, Madame, comment vous accommodez-vous de ce petit papier [2]? Ne vous trouble-t-il point quelquefois dans votre lecture? Pour moi, j'aime mieux les bonnes feuilles de papier de nos pères, où les dé-

[1] Madame de Sévigné étoit la marraine du chevalier de Sanzei.

[2] Cette lettre et la précédente étoient écrites sur des feuilles détachées d'un très petit papier.

tails se trouvent à l'aise. Il y eut hier huit jours que je revins de Saint-Martin et de Versailles, pour passer le reste des jours gras à Paris. Il n'y a rien de pareil aux bons et somptueux dîners de l'hôtel de Chaulnes, à la beauté du grand appartement, qui augmente tous les jours, et au bon air des feux qui sont dans toutes les cheminées; il n'y a plus en vérité que cette maison qui représente la maison d'un seigneur. M. de Marsan et le duc de Villeroi furent du dîner du chevalier de Lorraine.

Comme je n'ai point entendu le cardinal de Bouillon sur le sujet du *prince dauphin*, je ne puis bien vous dire la vérité de ce fait; mais on prétend que MONSIEUR, pressé par le cardinal, avoit consenti à démembrer la principauté dauphine d'Auvergne du duché de Montpensier, pour les prétentions que la maison de Bouillon pouvoit avoir sur la succession de MADEMOISELLE; en sorte qu'ils étoient par-là les maîtres de toute l'Auvergne; car le cardinal en a le duché, et M. de Bouillon le comté; et que dans la suite le duc d'Albret se seroit appelé le *prince dauphin;* comme on est persuadé qu'il n'y a rien de trop chaud pour ce cardinal, qui n'est occupé que de la grandeur de sa maison, que ne dit-on point de cette vision? Ce qui est vrai, c'est que MONSIEUR ayant tout promis, fut parler au roi de ce démembrement, et que le roi s'y opposa. On assure que le cardinal, encore affligé de ce refus, a écrit au chevalier de Lorraine, pour lui dire qu'il étoit surpris que MONSIEUR lui eût manqué de parole, et qu'il ne pouvoit plus désormais être du nombre de ses serviteurs. On ajoute que le che-

valier de Lorraine a montré sa lettre à MONSIEUR, qui l'a gardée, et qui a dit, que du moins le cardinal devoit lui savoir gré de ce qu'il ne la montroit point au roi. Quoi qu'il en soit, Madame, voilà qui est fort désagréable pour notre cardinal; car comme il n'est pas universellement aimé et approuvé, tous ses ennemis ne perdent pas une si belle occasion de se déchaîner, et tous ses amis sont fâchés qu'une bonne fois pour toutes, il ne finisse point sur sa maison, et qu'il ne s'accommode point au temps présent[a]. Jugez après cela du succès du bout-rimé, dont madame de Coulanges vous a parlé. Il y a des temps infinis que je ne vous ai écrit; mais je sais toujours de vos nouvelles par madame de Coulanges, qui veut bien quelquefois me faire part de vos lettres. J'ai toujours oublié de vous faire dans les miennes les compliments de madame de Louvois, et à tout le château de Grignan; elle me gronda très sérieusement l'autre jour d'y avoir manqué.

[a] On a vu dans le portrait que Bussy a tracé de M. de Turenne jusqu'à quel degré d'exagération ce dernier portoit les prétentions de sa maison. (*Voyez* tome III, page 383.) Le cardinal de Bouillon après s'être attiré une disgrace en suivant les mêmes errements, s'en préparoit une seconde. (*Voyez* la note de la lettre 881, tome VII, page 324.)

1228.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Madame* DE COULANGES.

A Grignan, le 26 février 1695 [1].

Je serois consolée du petit secrétaire [2] que vous avez perdu, si celui [3] que vous avez pris en sa place, étoit capable de s'attacher entièrement à votre service. Son écriture est fort belle, son style est bon; mais de la façon que j'en ai ouï parler, il vous manquera à tout moment; il est libertin, je sais même que souvent il couche à la ville; après cela, mon amie, vous en userez comme vous voudrez; je vous conseille de le prendre à l'essai; quand vous le trouverez sous votre patte, servez-vous-en, *tant tenu, tant payé.* Voilà qui est fait, il n'y a plus que notre hôtel de Chaulnes qui conserve l'honneur de la seigneurie; ils sont dans l'usage de jouir de leur bien; ils font l'un et l'autre [4] ce qui ne se fait plus présentement; ils sont dignes de toute sorte d'estime et d'amitié; Dieu conserve leur santé, et la pluie d'or de Saint-Malo,

[1] La date de cette lettre ne peut être juste, puisque c'est la réponse à la précédente, et que les lettres 1035 et 1036, toutes deux du mois de mars 1695, font allusion à l'une et à l'autre.

[2] Le comte de Sanzei.

[3] M. de Coulanges.

[4] Le duc et la duchesse de Chaulnes.

et la jeunesse de votre secrétaire ! je m'en vais un peu lui parler.

A Monsieur DE COULANGES.

Premièrement, mon cher cousin, pour vous le dire à cœur ouvert à cette heure que nous sommes en liberté, je n'aime point les petites feuilles volantes de madame de Coulanges [1]; elles me font enrager, je m'y brouille à tout moment; je ne sais plus où j'en suis; ce sont les feuilles de la sibylle, elles s'envolent; et l'on ne peut leur pardonner de retarder et d'interrompre ce que dit mon amie; mais il ne faut pas lui en parler, car elle est attachée à ces petites feuilles. Je voudrois que vous pussiez aussi vous attacher à son service, c'est une bonne condition que d'être son secrétaire, je m'en trouverois fort bien; votre écriture m'a fait un plaisir sensible. Je sais toutes les merveilles de l'hôtel de Chaulnes, je suis fâchée de n'en être pas témoin ; si j'avois pu changer les arrangements qui font que je suis ici, quand ils sont à la Place Royale, je l'aurois fait avec plaisir. J'aime et j'honore M. le cardinal de Bouillon; vous le savez louer en vers et en prose; je voudrois que ce qu'il avoit imaginé pour le lot de la succession de MADEMOISELLE, eût pu réussir. On nous apprend ici les magnificences de votre duchesse de Villeroi; ses habits superbes pour les derniers jours de carnaval; elle est dans le juste point d'aimer toutes ces choses. N'avez-vous pas fait tous les

[1] Madame de Coulanges écrivoit ordinairement sur du petit papier coupé des quatre côtés.

compliments de ce château au maréchal et à la maréchale de Villeroi? je vous en avois prié. Nous recevrons avec une extrême reconnoissance ceux de madame de Louvois; c'est une personne que j'honore en mon particulier; elle est honnête, elle est polie, c'est tout ce que je lui demande. Vous avez eu des temps enragés, et nous aussi; un froid extrême, et de la neige en grand volume, comme vous savez; et puis de la gelée par-dessus; et puis de la neige encore, et du verglas; et enfin, nous avons été cent fois pis qu'à Paris. Je finis, mon aimable, je n'ai point de jolis détails à mettre à leur aise sur ma feuille, je gagnerois beaucoup que le vent emportât cette lettre; c'est à vous à parler. Corbinelli me mande des merveilles de la bonne compagnie d'hommes qu'il trouve chez mademoiselle de l'Enclos; ainsi elle rassemble tout sur ses vieux jours, quoi que dise madame de Coulanges, et les hommes et les femmes; mais quand elle n'auroit présentement que les femmes, elle devroit se consoler de cet arrangement, ayant eu les hommes dans le bel âge pour plaider.

1229.

De M. de Coulanges *à Madame* de Sévigné.

A Paris, le vendredi 4 mars 1695.

Il a bien paru à la dernière lettre que vous avez reçue de votre amie[1], qu'elle n'avoit pas un secrétaire tout-à-fait à ses commandements. Tout ce que vous me mandez sur le libertinage de ce secrétaire, est incomparable et très vrai. Je ne revins que mercredi matin de chez ma seconde *femme*[2], où j'avois couché deux nuits; et j'en revins pour assister au triomphe du mercredi à l'hôtel de Chaulnes. Le duc et la duchesse font gras les autres jours; mais le mercredi, vendredi et samedi, c'est une bonne chère, qu'on ne peut assez vous vanter : leur maître-d'hôtel est un homme admirable[a], et qui contribue

[1] Madame de Coulanges.

[2] Madame de Louvois.

[a] Ce maître-d'hôtel s'appeloit *Honoré.* Coulanges n'a pas dédaigné de célébrer ses talents dans ce couplet, qui paroît avoir été fait à cette occasion.

En jours maigres comme en jours gras,
  Vive l'hôtel de Chaulne;
Tous les jours des mets délicats,
  Des poissons longs d'une aune;
Après le *benedicite*,
  En nous mettant à table,
Honorons monsieur *Honoré*,
  Car il est honorable.

beaucoup à ce triomphe, mais faut-il que la compagnie qui s'y trouve, soit quelquefois aussi mêlée? Jugez-en, Madame, par l'échantillon de mercredi dernier; les *divines* toujours d'un fort bon commerce; mais madame de La Salle [a] et sa fille de Roussillon [b], madame de Saint-Germain, madame du Bois de La Roche, qui rit plus haut que jamais [c], et le bon abbé d'Effiat [d], pour qui principalement la fête se faisoit; j'aurois juré d'abord que je me serois contenté de manger pour vivre seulement; mais la chère se trouva si bonne, si grande, et si magnifique, que je l'assaisonnai de toute ma bonne humeur; je mangeai comme un diable, je bus comme un trou, et je fis convenir madame de La Salle, sa fille, madame de Saint-Germain [e], et madame du Bois de La Roche, qu'il n'étoit rien tel qu'une bonne compagnie, d'un même pays, qui parloit la même langue, et qui étoit fort aise de se voir rassemblée; je dis qu'il falloit convenir encore que la moindre personne qui seroit survenue à notre dî-

[a] Anne-Madeleine de Martel, veuve de Louis Caillebot, seigneur de La Salle et de Montpinçon, capitaine lieutenant des gendarmes de la garde.

[b] Marie-Ferdinande Caillebot de La Salle, mariée le 27 novembre 1683 à Charles-Balthasar de Clermont-Chate, comte de Roussillon, frère aîné du chevalier de Clermont-Chate, dont il a été parlé dans la note de la lettre 1207, tome IX, page 532.

[c] *Voyez* la lettre 1104, et la note, tome IX, page 129.

[d] Son exil avoit cessé. (*Voyez* la note de la lettre 589, tome V, page 170.)

[e] Hélène Ferrand, femme de Louis Foucault, marquis de Saint-Germain Beaupré, gouverneur de la Marche.

ner, nous auroit troublés infiniment; en sorte qu'elles opinèrent que les maîtres de la maison seroient exacts à ne donner entrée à l'heure de leur dîner qu'à de certaines gens et que rien n'étoit si capable de mortifier une bonne compagnie que de la mêler avec une mauvaise : sur cela, madame de La Salle dit cent jolies choses plus délicates et plus françoises les unes que les autres ; madame de Saint-Germain y applaudit avec son air de confiance ordinaire, et madame du Bois de La Roche en rit plus haut que jamais ; les cuillers sales redoublèrent dans les plats en même temps, pour servir l'un, et pour servir l'autre; et ayant par malheur souhaité une vive, madame de Saint-Germain m'en mit une toute des plus belles sur une assiette pour me l'envoyer; mais j'eus beau dire que je ne voulois point de sauce, la propre dame, en assurant que la sauce valoit encore mieux que le poisson, l'arrosa, à diverses reprises, avec sa cuiller, qui sortoit toute fraîche de sa belle bouche; madame de La Salle ne servit jamais qu'avec ses dix doigts; en un mot, je ne vis jamais plus de saleté; et notre bon duc, avec les meilleures intentions du monde, fut encore plus sale que les autres. Voilà, ma belle gouvernante, comme se passa cette fête. Je m'en vais de ce pas dîner encore avec la duchesse de Chaulnes, car le duc n'arrivera que ce soir de Versailles; mais demain le triomphe est destiné au premier président de Bretagne, à son fils, à sa belle-fille, à madame Girardin, à l'évêque de Vannes, à sa sœur madame de Creil, et autres : je suis encore retenu pour en faire les honneurs.

Mademoiselle de Bréval[1] fut mariée mercredi avec M. de Thianges; et comme M. de Thianges entendit quelques propositions d'aller à l'opéra, en attendant le souper, car le mariage se fit le matin, et on dîna chez M. l'archevêque de Paris, il supplia de prendre quelque autre divertissement; ensorte que toute la noce fut amenée par M. du Maine à l'arsenal, dont on ferma les portes, et où l'on joua au lansquenet jusqu'à ce que l'heure fût venue d'aller souper chez le premier président: les mariés y ont couché jusqu'à aujourd'hui, qu'ils doivent aller demeurer à l'hôtel de Nevers, où ils seront trois mois, c'est-à-dire en attendant qu'ils trouvent une maison qui leur convienne. Madame de Montespan ouvrit hier sa porte[a], et, couchée dans son lit, elle reçut les compliments de tous ceux qui voulurent lui en aller faire. Voilà ce qui a fait la grande nouvelle de tous ces jours-ci. La duchesse de Villeroi est grosse, et bien triste d'un état qui lui est fort nouveau, pendant que toute sa famille en est dans la dernière joie. Le comte de Sanzei arriva hier; il n'attend que les ordres de madame de Coulanges pour vous faire voir de son écriture; il ne sera tout au plus que quinze jours avec nous,

[1] Geneviève-Françoise de Harlay, fille de Bonaventure-François de Harlay, marquis de Bréval et de Champvallon, et de Geneviève Fortia. * Mademoiselle de Bréval avoit été fille d'honneur de mademoiselle de Montpensier. Elle épousa le 2 mars 1695 le marquis de Thianges, frère de la duchesse de Nevers.

[a] Elle vivoit dans une grande retraite au couvent de Saint-Joseph. Elle voyoit peu ses enfants, et seulement quand ils l'avoient prévenue de leur visite. (*Voyez Saint-Simon*, tome II, page 59.)

car voilà le tambour qui va battre aux champs. Vous avez su la mort de madame de Montglas[a] : en revanche, la comtesse de Fiesque se porte mieux que jamais ; elle a été merveilleuse sur ce mariage de mademoiselle de Bréval, qu'elle a toujours aimée et regardée comme sa fille. Il n'est plus question de l'affaire du cardinal de Bouillon ; je l'ai fort vu depuis quelque temps, et il me paroît tout aussi tranquille qu'il le peut être. L'hôtel de Chaulnes avec tous ses triomphes ne laisse pas aussi d'avoir quelquefois des chagrins, parceque le duc et la duchesse en veulent avoir : toutes ces troupes sur les côtes et tous ces officiers pour les commander, les embarrassent, lorsqu'ils devroient s'accommoder au temps, passer ici tranquillement leur printemps et leur été entre Chaulnes, Versailles et Paris, et n'aller en Bretagne que pour les états ; mais ils étouffent sans vouloir s'ouvrir à leurs amis, et veulent avancer leurs jours à toute force. Le bon duc s'appesantit fort, et il y a raison pour cela ; mais en ce monde, qui est-ce qui se rend justice ?

Voici insensiblement une assez longue lettre ; elle est au moins sur les feuilles de nos pères, qui ne s'envoleront point comme celles de votre amie. Elle est partie dès le matin, votre amie, pour le sermon du père Gaillard à Saint-Roch, et de là elle doit aller dîner chez madame de Valentiné. Adieu, ma très aimable Madame, aimez-moi toujours, et comptez que je vous aime ni plus ni moins que moi-même. La marquise de La Trousse va

[a] Elle étoit morte à Paris le 18 février précédent. (*Journal de Dangeau.*)

se remettre dans le commerce; elle a prié madame de Coulanges de la présenter en certaines maisons; elle doit aussi vous écrire. Dites, je vous supplie, mille belles et bonnes choses pour moi à tous les habitants de votre royal château. J'ai bien de l'impatience d'apprendre de bonnes nouvelles de l'adorable Pauline : nous espérons que vous nous en donnerez, indépendamment de celles qui nous pourroient venir d'ailleurs. Nous méritons cette distinction par l'intérêt sincère que nous prenons à tout ce qui la regarde.

1230.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 25 mars 1695.

Mes secrétaires me manquent au besoin; mais quand c'est à vous que j'écris, ma chère amie, mes deux doigts sont toujours disposés à écrire, *ils ne vont plus que pour Climène.* Que dites-vous de ne plus savoir M. le duc de Chaulnes gouverneur de Bretagne? On ne parle que de ce grand évènement; les gens modérés croient que ce duc et cette duchesse se doivent trouver heureux de ce changement : les autres les croient désespérés; pour moi, je dis tout ce que l'on veut, et suis très persuadée qu'il ne faut point juger de la manière de penser de nos amis par la nôtre; c'est cependant un tort que le monde

a toujours, et qu'il ne peut pas ne point avoir : il a plus tôt fait de juger par ses dispositions, que d'examiner celles des autres. M. de Chaulnes fait bonne mine; la duchesse se cache si bien que je ne l'ai point vue; il est vrai qu'il est assez aisé de m'échapper, car je fais naturellement peu de diligence, et j'en fais moins que jamais, dans l'espérance d'avancer toujours dans cette parfaite indifférence, dont vous ne vous apercevrez jamais, ma très aimable. Au reste, ma santé n'est point du tout bonne ; il est plus question que jamais de me faire aller à Bourbon, il arrivera ce qu'il plaira à Dieu ; quand je songe que dix ou douze ans de plus ou de moins font la différence de cette affaire-là, je ne trouve pas que cela vaille la peine de la traiter si solidement; peut-être penserai-je tout d'une autre façon, quand je me trouverai plus proche de la mort; il faut trancher le mot, ne fût-ce que pour s'y accoutumer.

J'attends de vous un compliment, qui sera bien sincère, sur l'aventure du feu; cela a paru une occasion digne de m'attirer le monde entier ; mais le monde est bien inutile, je l'ai évité avec assez de soin. Au reste, madame de Villars m'a fait promettre que je vous dirois des choses infinies de sa part, et sur-tout que j'apprendrois qu'elle ne pardonnera point à M. de Villars de n'avoir point parlé d'elle à madame de Grignan; cela pourroit bien aller à une séparation, si madame votre fille ne s'y oppose. Comme j'achéve ma lettre, voilà un secrétaire qui m'arrive; il vous apprendra que je viens de recevoir M. de Chaulnes, qui m'a conté tout ce qui s'étoit passé entre le roi et lui; mais comme en même

temps il m'a dit qu'il vous alloit écrire, je ne m'embarquerai point dans un récit, que vous saurez encore mieux par lui-même; il me paroît tout plein de raison[a]. Madame sa femme m'a envoyé prier qu'elle pût aujourd'hui passer la journée avec moi; je la plains, puisqu'elle est fâchée : pour moi, qui ne connois point le goût de la représentation, ou pour mieux dire, qui ne connois que celui du repos, quand on n'est plus jeune, je ne me trouverois pas à plaindre à la place de madame de Chaulnes. M. de Mesmes[b] épouse mademoiselle de Brou, à qui on donne trois cent cinquante mille francs en argent, et cinquante mille francs en habits et en pierreries; on dit aussi que M. de Poissi épouse mademoiselle de Bosmelet[1], qui aura un jour soixante mille livres de rente; *et de ma pauvre nièce, pas un mot.* M.

[a] « Le roi a donné à M. le comte de Toulouse le gouvernement de « Bretagne sur la démission de M. de Chaulnes, à qui il a donné celui de Guyenne, avec la survivance pour M. de Chevreuse. Le « gouvernement de Bretagne convient mieux à M. le comte de Toulouse, parceque l'amirauté de Bretagne est unie au gouvernement. « Le gouvernement de Guyenne vaut cent neuf mille livres de rente, « et celui de Bretagne n'en vaut que soixante et dix, et ne laisse pas « d'être plus considérable à cause des casuels. Il y a un mois que « le roi avoit fait la proposition à M. de Chaulnes, qui après y avoir eu « un peu de peine, a fait enfin la chose de bonne grace. Il étoit accou-« tumé à la Bretagne et y étoit fort aimé. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 20 mars 1695)

[b] Jean-Antoine de Mesmes, président à mortier au parlement de Paris, épousa le 23 mai suivant Marie-Thérèse Feydeau, fille de Denis Feydeau de Brou, président au grand conseil.

[1] M. de Poissi n'épousa point mademoiselle de Bosmelet; il se maria en 1698, avec mademoiselle de Varangeville.

de Coulanges arriva hier de Saint-Martin, et il est allé aujourd'hui, je ne sais où. Le maréchal de Choiseul part dimanche ; il a le commandement de la Bretagne joint aux autres ; comme il a le commandement beau, je suis assez aise qu'il commande loin d'ici ; ce n'est pas que je ne sois une ingrate cette année, car je ne l'ai presque pas vu. Adieu, ma vraie amie, ne me laissez pas oublier à Grignan, et sur-tout de l'adorable Pauline.

1231.

De Monsieur DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 15 avril 1695.

Je ne vous ai point écrit depuis la bizarre aventure de notre feu, et il y a un temps infini; je vous en demande mille pardons, ma très aimable Madame; mais il faut excuser un homme qui n'est point à lui, et qui a toujours l'esprit bandé, comme je disois autrefois à monsieur votre fils qui me faisoit des reproches. Dès que j'eus pris part à la déconvenue de nos pauvres meubles, je m'en retournai à Versailles, et de là à Pontoise, d'où je ne suis revenu presque que pour m'en aller passer la quinzaine de pâques à Bâville ; me voici présentement de retour de Bâville; mais on m'a signifié de me tenir prêt pour aller à Chaulnes vers le 24 ou le 25 du mois, pour y demeurer jusqu'à la Pentecôte. Je ne doute pas qu'en ce temps-là quelqu'un ne mette encore la

main sur moi ; et c'est ainsi que mes jours s'en vont insensiblement, et que je profite d'un regain de jeunesse, qui fait que je m'accommode encore du monde, et que le monde s'accommode encore de moi. Je ne sais plus ce qu'est devenue la goutte, je n'en ai point entendu parler depuis l'année passée; et mes forces, et ma santé, et ma bonne humeur sont revenues de telle sorte, que je suis prêt de croire qu'il y a une très grosse erreur dans mon baptistère, et qu'il faut qu'on s'y soit trompé pour le moins de vingt ans ; car assurément à soixante et un ans passés, on n'est point aussi jeune que je le suis. Vous êtes jeune aussi, ma très aimable, je n'ai jamais vu une écriture plus ferme que la vôtre, ni un style plus délicieux; vos lettres me font un plaisir sensible ; madame de Coulanges a soin de me garder aussi toutes celles que vous lui écrivez, et c'est pour moi une lecture dont je ne me puis lasser.

Vous avez su, et vous avez vu avec une lunette d'approche, tout ce qui s'est passé à l'hôtel de Chaulnes ; plus on va en avant, plus tous les zélés serviteurs et amis du duc et de la duchesse trouvent qu'ils sont trop heureux d'être sortis d'intrigue aussi noblement qu'ils ont fait; enfin, les voilà les plus grands seigneurs de France, les mieux en leurs affaires, et avec le plaisir d'entendre chanter leurs louanges de tous les côtés; car de celui de Bretagne, on apprend qu'ils y ont secouru bien des gens à leurs propres dépens, quand on a mis des régles plus étroites aux états, pour en arrêter les petites douceurs, qui faisoient subsister plusieurs pauvres gentilshommes et pauvres familles. En vérité, ce sont de bon-

nes gens que notre duc et notre duchesse; Dieu les conserve ! mais qu'ils se gardent bien par inquiétude de vouloir aller en Guyenne, car s'ils y vont jamais, ils sont perdus. On trouvera bon qu'ils n'y aillent point, et s'ils y vont une fois, on voudra qu'ils y soient toujours; et quelle dépense faudra-t-il qu'ils fassent, et quels esprits auront-ils à gouverner !

Il n'y a pas ici de grandes nouvelles. M. l'archevêque de Rheims croyoit avoir acheté l'hôtel Colbert; et M. de Beauvilliers, premier tuteur des enfants, et nanti des consentements de l'archevêque de Rouen et de madame de Seignelai, croyoit l'avoir vendu; mais ces derniers ayant changé d'avis, ils ont manqué, et à M. de Beauvilliers, et à M. de Rheims, qui ont eu une conduite sans reproche[a]. Ce sont de ces choses qui font discourir, et dont on parle selon que l'on est dans les intérêts des uns ou des autres. Je vis hier madame de Nevers, tout le matin, et puis je retournai chez elle le soir; c'est pour vous dire que je ne l'ai point abandonnée; mais il est constant qu'on la voit avec cela toujours moins qu'une autre, parceque sa vie et celle de son mari sont tou-

[a] « M. l'archevêque de Rheims (*Le Tellier*) étoit convenu d'acheter l'hôtel Colbert à Paris, il en donnoit deux cent mille livres. « M. le duc de Chevreuse, et M. de Beauvilliers en avoient fait le « traité avec lui, du consentement de madame de Seignelai, afin « de faire profiter le bien des mineurs. M. l'archevêque de Rouen « (*Colbert*) qui est bien aise que cette maison ne sorte point de la « famille, donne quatre-vingt mille francs aux jeunes Seignelai, « moyennant qu'il jouira de la maison sa vie durant, et il a rompu « le marché qu'en avoit fait M. l'archevêque de Rheims. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, 12 avril 1695.)

jours des vies très particulières, et même extraordinaires [a].

Adieu, ma très aimable gouvernante, je m'en vais dîner à l'hôtel de Chaulnes, où cette belle duchesse doit venir après-dîner. Je ne suis point content de la santé de madame de Coulanges; la voilà dans les remèdes d'Helvétius [b], Dieu veuille qu'ils fassent mieux que ceux de Saint-Donnat et de Carette. Je n'aime point à la voir courir d'empyrique en empyrique; elle me paroît une personne égarée, qui cherche le bon chemin, et qui ne le peut trouver : portez-vous toujours bien, ma très belle; il est constant que je suis plus en repos de vous à Grignan que si vous étiez ici; parceque je sais que vous ne manquez de rien où vous êtes, et que vous y avez tout ce que vous aimez le mieux. Je vois M. de Sévigné tant que je puis; il est toujours mon enfant.

L'incendiaire s'appeloit *Beauvais*, une femme-de-chambre que madame de Coulanges avoit depuis peu à la place de la *belle de nuit;* cette femme-de-chambre lui déplut dès le lendemain qu'elle fut entrée à son service; elle attira aussi la haine de toute la maison; mais jamais votre amie n'eut la force de s'en défaire, parcequ'elle lui étoit donnée par une pénitente chérie du père Gaillard.

[a] *Voyez* la lettre 1176, tome IX, page 431.

[b] *Voyez* la note de la lettre 954, tome VIII, page 79.

1232.

De Madame de Sévigné *à M.* de Coulanges.

A Grignan, le 26 avril 1695.

Quand vous m'écrivez, mon aimable cousin, j'en ai une joie sensible; vos lettres sont agréables comme vous; on les lit avec un plaisir qui se répand par-tout; on aime à vous entendre, on vous approuve, on vous admire, chacun selon le degré de chaleur qu'il a pour vous. Quand vous ne m'écrivez pas, je ne gronde point, je ne boude point, je dis, mon consin est dans quelque palais enchanté; mon cousin n'est point à lui; on aura sans doute enlevé mon pauvre cousin, et j'attends avec patience le retour de votre souvenir, sans jamais douter de votre amitié; car, le moyen que vous ne m'aimiez pas? c'est la première chose que vous avez faite quand vous avez commencé d'ouvrir les yeux; et c'est moi aussi qui ai commencé la mode de vous aimer et de vous trouver aimable; une amitié si bien conditionnée ne craint point les injures du temps. Il paroît que ce temps, qui fait tant de mal en passant sur la tête des autres, ne vous en fait aucun; vous ne connoissez plus rien à votre baptistère; vous êtes persuadé qu'on a fait une très grosse erreur à la date de l'année; le chevalier de Grignan dit qu'on a mis sur le sien tout ce qu'on a ôté du vôtre, et il

a raison; c'est ainsi qu'il faut compter son âge. Pour moi, que rien n'avertit encore du nombre de mes années, je suis quelquefois surprise de ma santé; je suis guérie de mille petites incommodités que j'avois autrefois, non seulement j'avance doucement comme une tortue, mais je suis prête à croire que je vais comme une écrevisse : cependant je fais des efforts pour n'être point la dupe de ces trompeuses apparences, et dans quelques années je vous conseillerai d'en faire autant.

Vous êtes à Chaulnes, mon cher cousin, c'est un lieu très enchanté, dont M. et madame de Chaulnes vont prendre possession; vous allez retrouver les enfants de ces petits rossignols, que vous avez si joliment chantés; ils doivent redoubler leurs chants, en apprenant de vous le bonheur qu'ils auront de voir plus souvent les maîtres de ce beau séjour. J'ai suivi tous les sentiments de ces gouverneurs, je n'en ai trouvé aucun qui n'ait été en sa place, et qui ne soit venu de la raison et de la générosité la plus parfaite. Ils ont senti les vives douleurs de toute une province qu'ils ont gouvernée et comblée de biens depuis vingt-six ans; ils ont obéi cependant d'une manière très noble; ils ont eu besoin de leur courage pour vaincre la force de l'habitude, qui les avoit comme unis à cette Bretagne; présentement ils ont d'autres pensées; ils entrent dans le goût de jouir tranquillement de leurs grandeurs, je ne trouve rien que d'admirable dans toute cette conduite; je l'ai suivie et sentie avec l'intérêt et l'attention d'une personne qui les aime, et qui les honore du fond du cœur. J'ai mandé à notre duchesse comme M. de Grignan est à Marseille, et dans

cette province sans aucune sorte de dégoûts; au contraire, il paroît par les ordres du maréchal de Tourville qu'on l'a ménagé en tout; ce maréchal lui demandera des troupes quand il en aura besoin ; et M. de Grignan, comme lieutenant général des armées, commandera les troupes de la marine sous ce maréchal, voilà de quoi il est question; on veut agir, quoi qu'il en coûte. Je plains bien mon fils de n'avoir plus la douceur de faire sa cour à nos anciens gouverneurs ; il sent cette perte, comme il le doit. Je suis en peine de madame de Coulanges, je m'en vais lui écrire. Recevez les amitiés de tout ce qui est ici, et venez que je vous baise des deux côtés.

1233.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 13 mai 1695.

Je me porte beaucoup mieux; Helvétius ne m'a donné que d'un extrait d'absynthe, qui m'a rétabli, ce me semble, mon estomac; je vous assure, ma très belle, que je suis bien éloignée d'avoir de l'indifférence pour ma santé, et que je supporte mes maux fort impatiemment; ainsi je ne veux point me parer auprès de vous d'un mérite que je n'ai point. Je crois que si j'eusse imaginé de passer à Grignan le temps d'entre les deux saisons des eaux, je les aurois crues nécessaires pour ma santé; et

je pense que si j'y étois une fois arrivée, j'aurois donné la préférence aux vins de Grignan sur les eaux de Bourbon. Je plains bien M. le chevalier de Grignan, et je suis bien honteuse de me plaindre de mes petits maux, quand j'en vois souffrir de si grands, et avec tant de patience. La pauvre madame de Kerman est bien mal, nous verrons la fin de sa vie avant celle de sa patience[a].

Mon Dieu! que je me presse de vous faire des compliments de M. de Tréville, il me gronde tous les jours de l'avoir oublié; il souhaite votre retour très sincèrement. Il nous dit avant-hier les plus belles choses du monde sur le quiétisme, c'est-à-dire, en nous l'expliquant; il n'y a jamais eu un esprit si lumineux que le sien[b]. M. Duguet[1], qui n'est pas trop sot, comme vous savez, sur de tels sujets, étoit transporté de l'entendre. Parlons d'autres choses. Les princesses sont ici, et se divertissent si parfaitement bien, qu'on assure qu'elles n'ont nulle impatience du retour de la cour; elles se

[a] Elle ne mourut qu'en 1707.

[b] On a vu dans la note de la lettre 979, tome VIII, page 160, le jugement que Boileau portoit sur M. de Tréville. L'académie françoise témoigna aussi l'estime qu'elle avoit pour lui, en le désignant comme l'un de ses membres; mais le roi qui ne lui pardonnoit pas d'être lié avec MM. de Port-Royal, et sur-tout de ne paroître jamais à la cour, ne donna pas son approbation à ce choix. (*Voyez* les notes de l'anonyme contemporain sur les *nouveaux Mémoires de Dangeau*, publiés par M. Le Montey, 10 juin 1704.)

[1] Le célèbre abbé Duguet, * auteur de l'*institution d'un prince* et de beaucoup d'autres ouvrages. Il avoit été à l'Oratoire, mais il en sortit en 1686, à cause de son attachement aux principes de MM. de Port-Royal. Il mourut en 1733.

couchent ordinairement vers onze heures ou midi. Langlée donna hier un souper à M. et à madame de Chartres; madame la princesse, madame la duchesse, qui étoit la reine de la fête; madame de Montespan, une infinité d'autres dames, dont madame la maréchale et madame la duchesse de Villeroi étoient, M. le duc et tous les princes qui sont ici, s'y trouvèrent; mais une autre fête, ce fut celle que M. le duc donna il y a deux jours, dans sa petite maison de madame de La Sablière; tous les princes et princesses y étoient; cette maison est devenue un petit palais de cristal : ne trouvez-vous pas que ce sont les lieux saints aux infidèles[1]? Madame de Montespan a acheté Petit-Bourg quarante mille écus; elle le donne après sa mort à M. d'Antin. M. de Sévigné nous quitte après-demain; il m'assure qu'il vous retrouvera cet hiver à Paris; cela me fera paroître l'été bien long, malgré la belle saison. M. de Chaulnes reviendra le 17 de ce mois, et notre duchesse ne reviendra qu'après les fêtes. M. de Coulanges me mande que plus il a de printemps, plus il sent le printemps : voilà un grand prodige; car, sans l'offenser, il a plus de printemps que madame de Brégi. Je vous prie, ma très aimable, de dire bien des choses de ma part à madame de Grignan, et d'embrasser pour moi bien tendrement la tranquille Pauline : on dit que vous nous l'amenerez toute mariée, je sens déja que je ne l'en aimerai pas moins. L'oraison funèbre de M. de Luxembourg[2] sera achevée d'impri-

[1] A cause de l'extrême dévotion de madame de La Sablière, à qui cette maison appartenoit auparavant.

[2] Cette oraison funèbre est regardée comme le chef-d'œuvre du P. La Rue.

mer dans deux jours; l'on dit qu'on a retranché quelques traits du portrait du prince d'Orange. Madame de Grignan va avoir le plaisir de recevoir des lettres tendres de son mari, et de lui en écrire; il est bien joli que tous ses sentiments se développent pour lui. Adieu, ma très chère.

1234.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Monsieur* DE COULANGES.

À Grignan, le 28 mai 1695.

J'ai reçu vos deux lettres de Chaulnes, mon cher cousin; nous y avons trouvé des couplets[a] dont nous

[a] Voici les couplets que Coulanges avoit adressés au duc de Chaulnes, sur l'air : *Je ne saurois.*

Défaites-vous de l'envie
De Paris et de la cour;
Demeurez en Picardie,
Chaulne est un si beau séjour.
Je ne saurois
Mener une douce vie;
J'en mourrois.

Reposez-vous à votre âge,
Comblé de biens et d'honneur;
Que vous faut-il davantage?
Vous êtes si grand seigneur.
Je ne saurois.
Tirez-vous de l'esclavage.
J'en mourrois.

sommes charmés; nous les avons chantés avec un plaisir extrême, et plus d'une personne vous le dira; car il ne faut pas que vous ignoriez le bon goût que nous conservons ici pour ce que vous faites. Vous allez en avant pour la gaieté et pour l'agrément de votre esprit, et en reculant contre le baptistère; c'est tout ce qui se peut souhaiter, et c'est ce qui fonde bien naturellement l'envie qu'on a de vous avoir par-tout; avec qui n'êtes-vous pas bon? avec qui ne vous accommodez-vous point? et sur le tout, cette conduite de ne vous point jeter à la tête, et de laisser place aux desirs de vous voir; c'est ce qui fait le ragoût de votre amour-propre. Il faut que la force du proverbe soit bien violente, s'il est bien vrai que vous ne soyez pas prophète en votre pays. Je reçois souvent des nouvelles de madame de Coulanges; son commerce est fort aimable, et sa santé ne doit plus faire de peur, sur-tout ayant la ressource que nous devons avoir, que quand elle sera lasse et désabusée des remèdes, c'en sera un très salutaire que de n'en plus faire.

Mais revenons à Chaulnes, j'en connois la beauté [a], et je vois d'ici combien notre bon gouverneur s'y ennuie. Vous avez beau dire les meilleures raisons du monde, il répondra toujours, *je ne saurois*, et si vous continuez, il vous fera taire enfin en disant, *j'en mourrois*. C'est ce qui arrivera sans doute, avant que d'avoir pris le goût du repos et de la douceur d'une vie tranquille; les ha-

[a] Madame de Sévigné y avoit fait un voyage au printemps de l'année 1689.

bitudes sont trop fortes, et l'agitation attachée au commandement et aux grands rôles, a fait de trop profondes traces, pour qu'elles s'effacent aisément. J'écrivis à ce duc sur la députation de mon fils, et je badinois avec lui, croyant dire des contre-vérités sur sa solitude de Chaulnes; je le traitois comme un véritable ermite, s'entretenant avec ce beau jet d'eau qu'on appelle *le solitaire* [a]. Je supposois ses repas conformes à cet état, et que les dattes et les fruits sauvages feroient tous ses festins; je plaignois son maître-d'hôtel; et en disant toutes ces bagatelles, je sentois que j'avois grand besoin de vous, et que l'ânonnement [1] que je connois, feroit une étrange pauvreté de toute cette lettre. Vous êtes venu au secours, comme je l'avois pensé; et vous êtes présentement dans un autre pays, où vous sentez toutes les douceurs de l'amour paternel; qu'en dites-vous? vous n'eussiez jamais pensé qu'il eût été si fort, si vous ne l'aviez éprouvé: c'eût été grand dommage que toutes les bonnes instructions que vous avez données aux petits enfants, n'eussent point été suivies par quelque enfant de votre imagination. Ce petit comte de Nicei est un chef-d'œuvre [2], et la singularité d'être invisible le met au-dessus des autres. Quel usage vous faites de ce conte, que je n'osois quasi vous rappeler! le voilà en honneur pour jamais; rien ne sauroit être plus joli que tous ces

[a] *Voyez* la lettre 1056, tome VIII, page 442.

[1] M. de Chaulnes lisoit aussi mal que M. de Coulanges lisoit bien.

[2] Toute cette plaisanterie est expliquée dans des couplets adressés par M. de Coulanges à madame de Louvois; elle roule sur un conte qui leur étoit venu de Provence.

couplets, nous les chantons avec plaisir. Nous avons eu ici un commencement de printemps admirable; mais depuis deux jours, la pluie qu'on n'aime point ici, s'est tellement répandue comme en Bretagne et à Paris, qu'on nous accuse d'avoir apporté cette mode; elle interrompt nos promenades, mais elle ne fait pas taire nos rossignols; enfin, mon cher cousin, les jours vont trop vite. Nous nous passons du grand bruit et du grand monde; la compagnie cependant ne vous déplairoit pas; et si jamais un coup de vent vous rejette dans ce *royal* château....., mais c'est une vision, il faut espérer de nous revoir ailleurs d'une manière plus naturelle et plus vraisemblable; nous avons encore un été à nous écrire.

Le mariage de M. de Lauzun nous a surpris[1]; je ne l'eusse pas deviné le jour que je vous en écrivis un autre[2] à Lyon : madame de Coulanges s'en souvient encore. Tout le monde vous aime ici, et vous remercie de votre souvenir. Je vous écris imprudemment, sans songer que vous n'êtes plus à Chaulnes, et que dans un

[1] Avec mademoiselle de Lorges. * C'étoit encore l'ambition qui faisoit desirer ce mariage à M. de Lauzun. Il croyoit qu'en épousant la fille d'un maréchal de France investi d'un commandement, il auroit des occasions plus fréquentes d'approcher du roi. Mademoiselle de Lorges ne reçut point de dot de son père, mais M. de Frémont, son aïeul, lui assura cent mille écus après lui. Ce riche partisan mourut, le 10 septembre 1696, et à sa mort, ses affaires parurent si mauvaises, que ses enfants renoncèrent à sa succession. Le duc de Lauzun fut obligé de plaider pour être payé de la dot de sa femme, et il finit par se séparer d'elle.

[2] C'est-à-dire, lorsqu'il s'agissoit du mariage de M. de Lauzun avec MADEMOISELLE. (*Voyez* la lettre 92, tome Ier, page 212.)

autre pays il ne sera plus question de tout ceci. Il faut finir par Pauline, elle chante vos louanges en chantant vos couplets; elle vous aime toujours, et vous prie de faire tous ses remerciements à madame la duchesse de Villeroi; on ne peut oublier une jolie amie. Adieu, mon cousin, vous savez combien je suis à vous.

Madame DE GRIGNAN.

Tous vos enfants sont charmants; ceux que l'on voit, l'emportent sur ceux qu'on ne voit point, et quelque parfait que puisse être le comte de Nicei, dont vous me paroissez faire votre Benjamin, nous ne saurions croire qu'il soit préférable à ces jolis enfants que vous nous envoyez et que nous chantons avec tant de plaisir. Je ne crois pas qu'il y ait rien de pareil dans tous vos ouvrages, à la folie de mettre en œuvre, *le voyez-vous? non, ni moi non plus.* Comme l'original de ce conte est provençal, vous me devez un tribut de tout ce que vous composerez sur ce modèle, dont les copies le surpassent de bien loin. Je vois avec plaisir dans vos lettres à ma mère le souvenir qui vous reste de notre *Rocher;* les épithètes dont vous l'honorez [1], sont des monuments éternels à la gloire des *Adhémar;* si leur château mérite dans votre esprit un rang entre tout ce que vous voyez de châteaux magnifiques, superbes et singuliers, rien ne sauroit être pour lui un si grand éloge. Il est plus beau que vous ne l'avez vu; et si on avoit l'espérance de vous y revoir, il n'y auroit plus rien à desirer.

[1] Le *royal* château.

1235.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 3 juin 1695.

Comment vous portez-vous, ma très belle? Je n'ai point reçu de vos nouvelles depuis la lettre que vous m'avez fait écrire par votre joli secrétaire. J'ai peur que vous n'ayez gâté votre belle santé par une médecine. Je vis hier M. de Chaulnes, qui est le parfait courtisan ; il a demeuré dix jours à Marly, où il a passé ses journées à jouer aux échecs avec le cardinal d'Estrées; et sur ce qu'on lui a dit que cela faisoit ici une nouvelle, il a répondu qu'il en étoit surpris, par la raison qu'il y a long-temps qu'ils cherchoient à se donner échec et mat[a]. Une autre nouvelle est que madame de Louvois a cédé Meudon au roi, qui l'a pris pour MONSEIGNEUR, en donnant quatre cent mille francs à madame de Louvois, et la charmante maison de Choisy, qui étoit la chose du mon-

[a] Allusion à la manière dont le cardinal n'avoit cessé de traverser les vues du duc de Chaulnes pendant que ce dernier étoit ambassadeur à Rome. (*Voyez* la note de la lettre 1114, tome IX, page 175, et sur-tout la *relation* manuscrite *des conclaves*, par Coulanges.) Lorsque le duc de Chaulnes fut au lit de la mort, le cardinal d'Estrées se présenta pour lui faire ses excuses, et se réconcilier avec lui. (*Voyez les Annales de la cour et de Paris* pour les années 1697 et 1698, tome II.)

de qu'elle desiroit le plus; ainsi je crains qu'elle ne puisse plus avoir de desirs[a]. Elle est fort mal contente de M. de Coulanges, qui, en arrivant de Chaulnes, partit le lendemain pour Pontoise. Quant à moi, je ne me sens plus de goût que pour le repos : on m'a priée d'aller chez le cardinal de Bouillon cette semaine; cela me paroît comme si l'on me proposoit d'aller faire un petit tour à Rome; je trouve qu'il faut de grandes raisons pour quitter son lit; c'est la mauvaise santé qui fait penser ainsi ; il faut bien le croire; la mienne est cependant meilleure qu'elle n'a été. Je ne suis point contente de celle de madame de Chaulnes; elle a un vilain rhume que je n'aime point. Je crois le marché de Ménil-montant absolument rompu, d'autant que, selon toutes les apparences, le premier président ne le veut plus vendre. Adieu, ma très aimable, ne me laissez point oublier à Grignan, je vous en prie, et dites à la belle Pauline de songer quelquefois à ce que je suis pour elle.

[a] *Voyez les Mémoires de Dangeau*, tome II, page 12.

1236.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU.

A Grignan, ce 5 juin 1695.

J'ai dessein, Monsieur, de vous faire un procès : voici comme je m'y prends. Je veux que vous le jugiez vous-même. Il y a plus d'un an que je suis ici avec ma fille, pour qui je n'ai pas changé de goût. Depuis ce temps vous avez entendu parler, sans doute, du mariage du marquis de Grignan avec mademoiselle de Saint-Amand. Vous l'avez vue assez souvent à Montpellier pour connoître sa personne; vous avez aussi entendu parler des grands biens de monsieur son père, vous n'avez point ignoré que ce mariage s'est fait avec un assez grand bruit dans ce château que vous connoissez. Je suppose que vous n'avez point oublié ce temps où commença la véritable estime que nous avons toujours conservée pour vous. Sur cela je mesure vos sentiments par les miens, et je juge que ne vous ayant point oublié, vous ne devez pas aussi nous avoir oubliées.

J'y joins même M. de Grignan, dont les dates sont encore plus anciennes que les nôtres. Je rassemble toutes ces choses, et de tout côté je me trouve offensée ; je m'en plains à vos amis, je m'en plains à notre cher Corbinelli, confident jaloux et témoin de toute l'estime et

l'amitié que nous avons pour vous ; et enfin, je m'en plains à vous-même, Monsieur. D'où vient ce silence ? est-ce de l'oubli ? est-ce une parfaite indifférence ? Je ne sais : que voulez-vous que je pense? A quoi ressemble votre conduite ? donnez-y un nom, Monsieur ; voilà le procès en état d'être jugé. Jugez-le : je consens que vous soyez juge et partie.

1237.

De Monsieur DE COULANGES *à Mesdames* DE SÉVIGNÉ *et* DE GRIGNAN.

A Paris, le 10 juin 1695.

Elle est tombée au beau milieu de Saint-Martin, cette dernière aimable lettre ; et comme elle n'a point été lettre close pour mon charmant cardinal, qui a pris la place et au-delà du charmant marquis, elle a donné une ample matière pour parler de la mère et de la fille, et pour reparler de ce royal château, et de la bonne et grande réception qu'on y fit à ce cardinal à son retour de Rome[a] ; en parlant de vous, Mesdames, combien de fois vous souhaitâmes-nous à Saint-Martin? Nous vous fîmes mê-

[a] Le cardinal de Bouillon, en revenant de Rome au mois d'octobre 1691, passa quelques jours à Grignan avec le duc de Chaulnes et Coulanges. (*Relation des conclaves*, et lettre 1191, tome IX, page 483.)

me placer au fond d'une superbe caléche, pour vous en faire voir plus commodément les promenades et toutes les beautés; mais hélas ! on avoit beau demander : *les voyez-vous ?* on disoit *non;* et nous répondions tristement, *ni nous non plus.* Nous vous donnâmes aussi un très bon souper; et ce fut dans l'enthousiasme du veau, du bœuf et du mouton, qui se trouvèrent au suprême degré de bonté, que je fis en soupant ce triolet, qui me parut avoir votre approbation :

Quel veau! quel bœuf! et quel mouton!
La bonne et tendre compagnie!
Chantons à jamais sur ce nom :
Quel veau! quel bœuf! et quel mouton!
Rôti, soyez exquis et blond,
Mais mon appétit vous oublie;
Quel veau! quel bœuf! et quel mouton!
La bonne et tendre compagnie!

Non, Mesdames, il n'y a point de vie pareille à celle qu'on mène à Saint-Martin; et il faudra bien qu'on vous y voie quelque jour réellement et de fait; je m'y en retourne demain, pour être dimanche à l'arrivée de notre duc et de notre duchesse de Chaulnes, qui y amènent madame de Coulanges et l'abbé Têtu. Il y a un temps infini que le cardinal demande madame de Coulanges; et il y a un temps infini que je desire aussi que madame de Coulanges voie Saint-Martin, et qu'elle me voie à Saint-Martin; car elle m'y trouvera les coudées bien franches, comme on dit, et d'une liberté et d'un air qui lui feront voir combien je suis aimé dans cette maison,

et, si j'ose le dire, considéré depuis le galopin jusques au maître. Je ne puis, en vérité, assez me louer du cardinal; il n'y a sorte de sincère amitié qu'il ne me témoigne, et il n'y a sorte encore de confiance qu'il n'ait en moi. Toute sa famille même est devenue comme la mienne; je m'y trouve pêle-mêle en toutes rencontres, et me voilà à la veille d'aller à Evreux, avec la même liberté et les mêmes agréments que je vais à Pontoise; enfin, je vous le puis dire, il n'y a jamais eu une vie plus heureuse que la mienne, Dieu veuille que celle qui viendra après le soit autant! Voilà par où il faut finir l'aveu que je vous fais de mon extrême bonheur.

Pendant que j'étois à Saint-Martin, est arrivé cet échange de Meudon contre Choisy, et quatre cent mille francs[a]; c'est ce qui m'a obligé de revenir ici, pour marquer à madame de Louvois l'intérêt sensible que je prends à tout ce qui la regarde. Je l'ai trouvée fort contente et fort satisfaite du beau présent qu'elle a fait au roi. Je fus avant-hier avec elle à Versailles; le roi la reçut chez madame de Maintenon; Sa Majesté la combla de mille honnêtetés; et elle eut la force d'y répondre, en lui disant qu'elle étoit ravie d'avoir eu en ses mains de quoi lui marquer tout son respect et toute sa reconnoissance; qu'elle avoit toujours regardé Meudon com-

[a] Saint-Simon a cru que le roi avoit donné ces quatre cent mille francs à madame de Louvois au-delà de l'estimation de Meudon; c'est une erreur qui est détruite par cette lettre, par celle du 3 juin, et par les Mémoires de Dangeau. (*Voyez Saint-Simon*, tome II, page 119.)

me une maison qui lui étoit destinée, et que ce n'étoit que dans cette vue qu'elle avoit pris tant de soin pour le bien entretenir et le lui remettre en bon état toutes fois et quantes il lui plairoit; qu'elle savoit les intentions de feu M. de Louvois, à qui, si Dieu avoit accordé quelque temps pour s'expliquer, son dessein auroit été d'en faire présent à Sa Majesté. Le roi répondit des merveilles; elle vit ensuite MONSEIGNEUR, qui la remercia d'un si beau présent; enfin, toute cette scène s'est passée à merveille, et nous voilà maintenant occupés à transporter nos meubles de Meudon à Choisy; et à bien nous assurer nos quatre cent mille francs, dont il devroit bien revenir quelque petite chose *au petit comte de Nicei;* mais avec toute la tendresse du monde de madame de Louvois pour moi, les beaux yeux de sa cassette l'éblouiront toujours de telle sorte qu'elle ne verra jamais, *ni moi non plus*, les petits présents qu'elle me pourroit faire; je l'ai toujours dit, je suis né pour le superflu, et jamais pour le nécessaire; il s'en faut consoler, et mourir heureux au milieu de l'indigence.

J'ai été ravi, mon adorable Comtesse, des sacrés caractères dont vous m'avez honoré. Je vous remercie de recevoir aussi agréablement que vous m'en assurez, tout ce que je dis à madame votre mère de vous et de votre royal château, et je vous prie de continuer; car je mérite assurément quelque reconnoissance de tous les sentiments tendres et respectueux que j'ai pour vous et pour tout ce qui vous environne; plût à Dieu qu'un coup de vent me jetât encore vers Donzère! je sais bien où j'irois; je ne doute point que ce royal château n'embellisse

chaque jour, et que mon goût ne s'y trouvât, en toute manière, plus satisfait que jamais; mais il est bien plus vraisemblable qu'un coup de vent vous jettera de ces côtés-ci, et en ce cas-là, je vous ferai voir, quand il vous plaira, mes maisons de Chaulnes, de Saint-Martin et de Choisy, qui ne vous déplairont point. Je m'en vais encore pour huit jours à Saint-Martin, après quoi, je m'en reviens à Choisy, pour y arranger, et y cogner et recogner depuis le matin jusqu'au soir; ce n'est que sous cette promesse que madame de Louvois me laisse partir demain; des quatre jours qu'il y a que je suis ici, j'ai couché deux nuits chez elle; enfin, la maison où je suis le moins, est celle de madame de Coulanges, qui a bien son mérite aussi. Je suis ravi que vous ayez approuvé tous mes couplets; en voici encore que je vous envoie. Je m'en vais dîner à l'hôtel de Chaulnes; les maîtres y revinrent hier au soir de Versailles. Le duc se flatte toujours qu'il aura le Ménil-montant; et la duchesse y résiste toujours; elle n'est pas bien raisonnable quelquefois, votre amie; pour moi, voilà ce que je chante tout haut, avec cette liberté que Dieu m'a donnée, et en dépit de sa grosse moue. C'est au duc je m'adresse.

TRIOLET.

Achetez le Ménil-montant,
C'est le repos de votre vie;
Avez-vous de l'argent comptant,
Achetez le Ménil-montant.
Madame n'en dit pas autant;
Mais satisfaites votre envie;
Achetez le Ménil-montant,
C'est le repos de votre vie.

Je m'en vais voir comme va cette affaire, et boire à votre santé, adorable mère, fille et petite-fille. Voilà M. de Vendôme qui va commander en Catalogne, et M. de Noailles qui revient pour faire achever son portrait par Rigaud[a]. La duchesse de Villeroi, sur nouveaux frais, fait mille et mille compliments à la belle Pauline. Vous ne sauriez croire comme une grossesse de quatre mois et demi sied bien à cette duchesse.

Voilà encore des triolets, enfants de Saint-Martin.

Pour mademoiselle DE BOUILLON [b], *absente.*

La voyez-vous? vous dites non;
Hélas! j'en dis autant moi-même.
La belle et charmante BOUILLON;
La voyez-vous? vous dites non;
Je ne la vois plus tout de bon,
Celle que j'adore et que j'aime;
La voyez-vous? vous dites non;
Hélas! j'en dis autant moi-même.

*Pour mademoiselle d'*ALBRET [c], *présente.*

La voyez-vous? vous dites oui;
D'ALBRET, cette belle princesse;

[a] Le maréchal de Noailles fit représenter dans le fond de ce tableau les deux places de Campredon et de Roses qu'il avoit conquises; Chabanac, gentilhomme de Languedoc, colonel d'infanterie, fit à cette occasion des couplets qui ne sont pas assez remarquables pour être exhumés des recueils du temps.

[b] Marie-Élisabeth de La Tour, dite *mademoiselle de Bouillon*, morte sans alliance le 24 décembre 1725.

[c] N.... de La Tour, dite *mademoiselle d'Albret;* elle mourut d'une attaque d'apoplexie, le 16 septembre 1696, au couvent de Port-Royal de Paris. (*Journal de Dangeau*, 16 septembre 1696.)

Car pour moi, j'en suis ébloui,
La voyez-vous? vous dites oui.
Ses yeux, son teint épanoui,
Inspirent certaine tendresse.
La voyez-vous? vous dites oui.
D'Albret, cette belle princesse.

Pour mademoiselle de Chateau-Thierry[a], *la plus belle et la plus jeune des trois sœurs, qui est à Port-Royal de Paris, et qui vient rarement à Saint-Martin.*

Jeune et belle Chateau-Thierry,
Vous tiendra-t-on toujours en cage?
Il n'est cœur qui n'en soit marri,
Jeune et belle Chateau-Thierry.
L'Oise, en attendant un mari,
Vous demande sur son rivage.
Jeune et belle Chateau-Thierry,
Vous tiendra-t-on toujours en cage?

Adieu, ma charmante gouvernante, lisez ma lettre avec les points et les virgules, en récompense des bons tons que je donne aux vôtres.

[a] Louise-Julie de La Tour, dite *mademoiselle de Château-Thierry*, alors âgée de quinze ans et demi; elle épousa, le 22 juin 1698, François-Armand de Rohan, dit le prince de Montbazon, fils du prince de Guemenée et de mademoiselle de Vauvineux.

1238.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Monsieur* DE COULANGES.

A Grignan, le 19 juin 1695.

Je suis fort affligée de cette colique de madame de Coulanges; je lui conseille Carette ou Vichi, il ne faut point laisser prendre possession de nos pauvres machines à des maux si dangereux et si douloureux. Si l'on peut passer d'un discours si triste à une bagatelle que vous avez mandée à Pauline, je vous dirai que nous en avons senti tout le sel; il nous sembloit que madame Cornuel[a] étoit ressuscitée, ou qu'elle l'avoit mandée de l'autre monde. Pour moi, j'en ferois un vrai compliment à M. de Poissi[1], si j'avois eu seulement l'honneur de le voir deux fois en ma vie; mais il peut s'assurer de nos admirations secrètes. *Ah! masques, je vous connois*, en voyant entrer de certaines gens annoncés sous de grands noms. Comment cette pensée si naturelle, et qui paroît si simple, ne m'est-elle point venue mille fois à moi, qui hais mortellement les grands noms sur de petits sujets? J'admire l'humilité de ceux qui veulent bien les porter; ils les refuseroient, s'ils avoient l'esprit de faire réflexion à

[a] Elle étoit morte au mois de février 1694. (*Voyez* la note de la lettre 1076, tome IX, page 9.)

[1] Depuis président de Maisons.

ce que leur coûte l'explication de ces beaux noms; et comme elle tombe tout en outrage sur leurs pauvres petits noms, à quoi l'on ne penseroit pas, s'ils n'avoient point voulu prendre les plumes du paon, qui leur conviennent si peu[a]. J'espère que ce mot empêchera dans l'avenir ces sortes d'usurpations, et les pourra corriger; comme Molière a corrigé tant de ridicules; Dieu le veuille, et que chacun craigne qu'on ne lui puisse dire: *masque, je vous connois.* Mon cousin, vous ne doutez pas que nous n'ayons reçu avec votre lettre tout l'entêtement qu'il nous a paru que vous aviez de ce mot, que je vous supplie de mettre à la tête de tous ceux que M. du Bellay rassemble; je voulois vous en dire un de ce pays-ci; mais il ne paroîtroit pas; je vous le garde pour quand nous aurons oublié celui dont il s'agit; c'est-à-dire jamais.

Oui, mon enfant, je suis dans cette chambre, dans ce beau cabinet, où vous m'avez vue entourée de toutes ces belles vues. M. de Grignan est allé faire un tour vers ces côtes; son absence se fait sentir dans ce château; nous pensions y avoir M. de Carcassonne, il n'arrivera que dans deux ou trois jours. Si vous écriviez un petit mot à M. l'archevêque d'Arles sur sa résurrection, d'un style d'*alleluia*, il me semble que vous lui feriez plaisir; il est fort sensible à la joie d'être revenu de si loin, il ne s'étoit jamais trouvé à telle fête. Vous êtes fort aimé de tous les habitants de ce château; vous savez la vie qu'on

[a] *Voyez* ce que madame de Sévigné a dit sur un sujet semblable dans la lettre 812, tome VII, page 82.

y fait; quelle bonne chère, quelle société, quelle liberté; les jours passent trop vite; c'est ce qui me tue de toutes les manières. Si vous allez à Vichi, vous ne sauriez vous dispenser de venir à Grignan. Je suis tentée de vous prier de faire mille très humbles compliments à madame la maréchale de Villeroi; vous êtes trop heureux d'être si souvent avec cette aimable personne. Pauline trouve que vous l'êtes beaucoup aussi de voir encore madame sa belle-fille; elle a reçu sa lettre avec beaucoup de plaisir; elle vous conjure de la conserver dans l'amitié de cette duchesse, dans la vôtre, et dans celle de madame de Coulanges.

1239.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 20 juin 1695.

Vous jouissez présentement des beautés de la campagne, ma très belle, le printemps paroît dans tout son triomphe. Je m'en vais faire un grand excès, car je compte partir dimanche pour aller à Saint-Martin avec M. et madame de Chaulnes, et y passer trois jours; les plaisirs que j'y espère, seront bien troublés par une mauvaise santé : je suis arrivée à un tel excès de délicatesse, que la vue d'un bon dîner me fait malade; ainsi je suis intimidée, et dans cet état les plus petites choses

paroissent considérables. Madame de Louvois alla hier remercier le roi ; il lui donna une audience particulière chez madame de Maintenon ; elle sent plus que jamais la joie d'être défaite de Meudon. Le roi est allé à Trianon, où il demeurera jusqu'au voyage de Fontainebleau. Je crois vous avoir mandé que M. de Montchevreuil [a] marie son fils à la cousine germaine de la maréchale de Lorges, qui est une petite personne, que vous avez souvent vue avec elle ; on lui donne trois cent quatre-vingt mille livres. C'est vous qui me mandez que M. de Vendôme va commander en Catalogne, et que M. de Noailles en revient malade. Monsieur de Coulanges a toujours plus d'affaires que jamais, et toutes de la même importance ; mais elles sont agréables, quand elles le rendent heureux ; c'est de cela qu'il est question. J'ai trouvé les couplets du comte de Nicei fort jolis ; c'est un aimable enfant : aussi rien ne laisse des idées plus agréables que de ne le point voir ; ce petit comte-là parviendra à l'im-

[a] Il y a eu quelque chose d'omis par les copistes dans cet endroit ; on devoit y lire : « Je crois vous avoir mandé que M. de « Montchevreuil marie son fils à mademoiselle de Bagnols, et que « Saint-Hérem marie le sien à la cousine germaine de la maréchale « de Lorges, qui est, etc. » En effet, le comte de Mornay-Montchevreuil épousa, le 10 janvier 1696, Gabrielle du Gué Bagnols, et Charles-Louis de Montmorin-Saint-Hérem épousa, le 6 février suivant, Marie-Geneviève Rioult de Douilly, dont la mère s'appeloit Frémont, et étoit tante de la maréchale de Lorges. Dangeau dit que la demoiselle Rioult devoit avoir cent mille écus, et que le roi, pour assurer son douaire, accorda un brevet de retenue de cinquante mille écus sur la capitainerie de Fontainebleau, quoique le fils de M. de Saint-Hérem en eût la survivance. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 10 et 21 janvier 1696.)

mortalité. J'ai remarqué, comme vous, mon amie, le temps de la mort de notre pauvre madame de La Fayette[a]. Madame de Caylus se divertit à merveille chez elle, la cour ne lui paroît pas un séjour de plaisir[b]; elle ne quitte plus madame de Leuville, qui donne tous les jours les plus jolis soupers qu'il est possible. Je ne crois pas le marché de Ménil-montant rompu sans ressources; et, n'en déplaise à madame de Chaulnes, c'est la plus jolie acquisition que puisse faire M. de Chaulnes. La maréchale d'Humières se retire aux Carmélites, elle a loué la maison de feu mademoiselle de Porte elle gouverne entièrement le faubourg Saint-Jacques et ce qu'il y a de plus étonnant c'est que le père de La Tour la gouverne[c]. Vous savez que M. de Lauzun a l'appartement de Versailles du maréchal d'Humières; il fait faire pour sa femme un collier de diamants de deux cent mille francs. Adieu, ma chère amie; je souhaite bien plus votre retour que je ne l'espère; je vous prie de dire des choses infinies de ma part à madame de Grignan; parlez à la belle Pauline de ne me point jeter dans la nécessité d'aimer une ingrate. Madame de Mesme paroît dans un

[a] Madame de La Fayette étoit morte dans les premiers jours de juin 1693.

[b] Madame de Caylus avoit été obligée de se retirer de la cour en 1693, pour s'être permis des plaisanteries assez vives sur la dévotion de madame de Montchevreuil. Elle ne revint à la cour qu'en 1707. (*Voyez* les *Souvenirs de madame de Caylus*, et la note d'un anonyme sur les *nouveaux Mémoire de Dangeau*, 10 février 1707.)

[c] Madame de Coulanges s'étonne avec raison de l'influence que ce célèbre jésuite obtenoit ainsi dans un quartier janséniste.

carrosse de mille louis. Lisez un peu dans le *Mercure galant* la généalogie de Feydeau[a], et vous verrez qu'il n'y a que cette maison-là de noble et d'illustre dans le monde, et que le feu grand-maître[1] s'est trompé, quand il a cru ne pas tirer de là tout son éclat.

1240.

De Monsieur DE COULANGES *à Mesdames* DE SÉVIGNÉ *et* DE GRIGNAN.

A Paris, le 22 juin 1695.

J'arrivai avant-hier de Saint-Martin ; je passai hier tout le jour à Choisy ; je m'en vais coucher à Versailles, pour m'en aller demain matin à Évreux avec tous les

[a] On a vu dans la lettre 1230, page 73 de ce volume, que mademoiselle Feydeau de Brou venoit d'épouser le président de Mesmes. On publia dans le *Mercure galant*, à l'occasion de ce mariage (vol. de mai 1695, page 283), une généalogie de la famille Feydeau, suivant laquelle le duc du Lude, dont la mère étoit Marie Feydeau, fille d'un trésorier de l'épargne, auroit été plus ancien par sa mère que par ses ancêtres paternels. Le généalogiste fait en effet remonter cette famille jusqu'en 1310, tandis que la maison de Daillon descend de Jean de Daillon, seigneur du Lude, chambellan de Louis XI, en 1443. M. Feydeau de Marville étoit lieutenant de police en 1751, lorsque les *lettres diverses* furent publiées; c'est sans doute pour ce motif que le nom de *Feydeau* fut supprimé dans la première édition.

[1] Le duc du Lude.

Bouillon du monde, qui se mettent à m'aimer, à l'exemple du cardinal, et qui veulent aussi m'avoir à leur tour; et puis dites, Mesdames, que votre petit cousin n'est pas un homme fort considéré : ce qui est encore à savoir, est que je ne vais point d'un côté, qu'on ne crie miséricorde de l'autre; car madame de Louvois étoit hier dans une si terrible colère de ce que je l'abandonnois encore pour huit ou dix jours, et me fit des reproches si tendres, que peu s'en fallut que je ne lui sacrifiasse mon voyage d'Évreux; mais aussi je lui fis voir des lettres si honnêtes, et si touchantes, et si menaçantes de M. et de mademoiselle de Bouillon, que madame de Louvois s'y rendit à la fin, à condition qu'à mon retour je ne la quitterois pas d'un moment pour cogner et recogner à Choisy depuis le matin jusqu'au soir; mais il faudra bien pourtant placer encore une petite partie de Saint-Martin; car madame de Chaulnes, qui veut se tuer, à quelque prix que ce soit, par tous les tourments qu'elle se donne sans rime ni sans raison, n'a pu y venir la semaine passée, comme elle l'avoit résolu avec madame de Coulanges, à qui le cardinal veut faire voir comme je suis le maître dans ce délicieux séjour, et combien, quand j'y suis, il y est peu question de lui. Ce voyage n'est que différé, et mon amour-propre prendra soin de le renouer, dès que la santé de la duchesse le permettra. Voilà déja une grande épine hors de son pied; car l'affaire de Ménil-montant vient d'échouer une seconde fois : vous jugez bien que les embarras ne viennent que de la part du premier président, qui est un homme difficultueux. Comme je n'ai point vu M. de Chaulnes depuis

que je suis ici, parcequ'il a toujours la rage de Versailles, je ne sais point les tenants et les aboutissants de la rupture de ce marché; mais je les saurai tantôt, car le duc vient dîner à Paris, parceque le roi s'en va à Marly pour neuf jours; et je me propose d'aller dîner avec lui pour lui dire adieu, et voir un peu comme se porte cette grande duchesse, qui a pour garde, par préférence à toute autre, madame de Saint-Germain avec une quenouille à son côté et le fuseau à la main. Je viens encore de passer les plus aimables jours du monde à Saint-Martin; M. de Chaulnes nous y est venu voir avec madame de Guénégaud[a]. Vous demandez, Mesdames, toutes les folies que produiront, *le voyez-vous? Non. Ni moi non plus.* En voici de toutes nouvelles; mais les dernières, pour ne pas pousser à bout cette plaisanterie, qui en deviendroit mauvaise à la fin. M. le cardinal de Bouillon, pour adoucir la destinée de ses nièces, qui sont dans des couvents, au moins les deux dernières, car l'aînée est à la cour, les mène à Saint-Martin, et se charge plus volontiers encore de mademoiselle d'Albret, que de mademoiselle de Château-Thierry; en sorte que nous appelons la petite d'Albret *madame de Saint-Martin*, et que c'est elle qui en fait les honneurs; et même en ce temps-ci elle préfère à Port-Royal de Paris, une maison de religieuses de Pontoise, où elle demeure pendant les petits séjours que son oncle est obligé d'aller faire à Versailles et à Marly; en sorte qu'à l'heure présente, elle est

[a] Anne-Marie-Françoise comtesse de Mérode, femme de Henri de Guénégaud, marquis de Planci.

dans son couvent de Pontoise, le cardinal étant à Versailles pour s'en aller aujourd'hui à Marly avec Sa Majesté. Mais revenons à nos moutons : M. de Chaulnes s'apprivoisa avec la petite d'Albret; il la trouva jolie, et ne put même s'empêcher de le lui dire; en sorte qu'en même temps je m'avisai de lui proposer de la prendre pour sa belle-fille [1] : Plût à Dieu, dit le cardinal ! Plût à Dieu, dit M. de Chaulnes ! Mais, hélas ! voyez-vous ce mari, ce duc de Pecquigny, ce fils unique? *Non, ni moi non plus*; et de rire. M. de Chaulnes s'en alla à Paris, et moi je me mis à faire ces couplets, que je lui envoyai le lendemain; c'est encore sur l'*air de Joconde :*

La belle d'Albret pour certain
Dans deux jours se marie ;
Tout se prépare à Saint-Martin
Pour la cérémonie.
Elle épouse un joli garçon
Fait comme une peinture;
Le voyez-vous? vous dites, non :
Ni moi, je vous le jure.

Il est fils d'un fort grand seigneur,
Homme de conséquence;
Trois fois à Rome ambassadeur,
Et duc et pair de France.
Son épouse dans Trianon
Fera bonne figure;
Le voyez-vous? vous dites non :
Ni moi, je vous le jure.

[1] La plaisanterie consiste en ce que le duc de Chaulnes n'avoit point d'enfants.

Le petit comte de Nicé,
Qui bien loin d'être bête,
Pour son âge est fort avancé,
Doit venir à la fête.
Il y brillera, ce dit-on,
D'une riche parure;
Le voyez-vous? vous dites, non:
Ni moi, je vous le jure.

On dit déja que dans un an
La nouvelle duchesse
Pourra nous donner un enfant
Digne de sa noblesse.
Qu'il sera joli, ce poupon!
L'aimable créature!
Le verrez-vous? je crois que non:
Ni moi, je vous le jure.

Que Chaulnes sera satisfait
De voir sa belle-fille
D'un rejeton aussi parfait
Augmenter sa famille!
Mais tout ceci n'est que chanson
Et que pure chimère;
Nous ne voyons rien tout de bon,
Et je m'en désespère.

Hé bien! qu'en dites-vous? voilà la plaisanterie finie par ces couplets; au moins, je vous le répete encore. J'ai retrouvé ici madame de Coulanges avec une fort jolie santé; elle est même engraissée, ce qui est un très bon signe : je ne vous dirai pas beaucoup de nouvelles publiques, car je n'en sais point. La maréchale de Créqui a pensé mourir; mais elle est hors d'affaire. Adieu, Mesdames, adieu, mère et fille adorables; adieu, belle Pau-

line. Je suis ravi, comme vous pouvez croire, que M. de Grignan ait été traité avec toutes les distinctions qu'il mérite : mais seroit-il vrai que la flotte ennemie fût devant Marseille avec quelque intention de le bombarder? Quelle éternelle et malheureuse guerre ! Les poëtes satiriques ne finissent point ici sur les chansons et sur les épigrammes; mais je ne me charge de rien de tout cela; je me flatte au moins qu'il vous en vient quelque chose par des voies détournées. Adieu encore une fois. Voici la deuxième lettre que je vous écris depuis celle que j'ai reçue de vous.

1241.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 24 juin 1695.

Madame de Louvois n'avoit point attendu l'approbation du monde pour desirer Choisy; c'a été la seule maison qu'elle ait souhaitée; le roi et elle ont fait un très bon marché; ils en paroissent fort contents aussi; cela se passe de part et d'autre avec des honnêtetés que l'on voit quelquefois entre les particuliers, mais que l'on éprouve rarement avec son maître. Le roi est à Marly pour neuf jours; la duchesse du Lude est de ce grand voyage; et pour comble de bonheur, elle mène et remène demain madame de Maintenon de Pontoise, où cette

dernière va voir une fille de Saint-Cyr. Le roi donna une fête lundi dernier à Trianon au roi et à la reine d'Angleterre ; il y eut un opéra[a], où le roi alla ; madame de Maintenon n'y parut point du tout. Il est grand bruit de la faveur de M. de La Rochefoucauld; on prétend qu'il s'est rendu maître de l'esprit de MONSEIGNEUR, et qu'il se sert de son crédit tout comme le roi le peut desirer. Sa Majesté mena, il y a quelques jours, madame de Maintenon, suivie de ses dames, souper dans une maison de campagne de ce nouveau favori, qui se nomme *La Selle*[b]; et je vous le dis ainsi, pour ne vous point dire qu'il les mena à la selle. Il doit aller (*le roi*) un de ces jours à l'Étang chez M. de Barbesieux, afin d'avoir l'air de partager ses faveurs : une autre grande nouvelle; les princesses ont mené dîner et souper à Trianon avec le roi, la comtesse de La Chaise, les marquises de La Chaise et de La Luzerne; je crois que cette distinction les a fort touchées ; car jusqu'alors elles n'en avoient eu qu'au salut. M. de Coulanges arriva avant-hier de Saint-Martin; il fut tout de suite à Choisy, le lendemain à Versailles, et part enfin aujourd'hui pour Évreux avec M. de Bouillon ; je lui propose de ne plus tant perdre de temps en chemin, et de se mettre tout d'un coup dans

[a] On y joua l'opéra d'*Acis et Galathée*, dont les paroles sont de Campistron. (*Journal de Dangeau*, 20 juin 1695.)

[b] « Le roi, sur les cinq heures, monta en carrosse, et alla avec les « dames se promener à la Selle, maison auprès de Marly, qui est à « M. de La Rochefoucauld; il donna une collation magnifique. Fort « peu de courtisans suivirent le roi qui vouloit être là en particulier. » (*Journal manuscrit de Dangeau*, dimanche 19 juin 1695.)

une escarpolette, qui le jettera tantôt d'un côté, tantôt de l'autre, afin de ne pas mettre au moins les pieds à terre.

J'attends aujourd'hui une compagnie, qui ne vous déplairoit pas, ma très belle; c'est M. de Tréville qui vient lire à deux ou trois personnes un ouvrage qu'il a composé; c'est un précis des Pères, qu'on dit être la plus belle chose qui ait jamais été. Cet ouvrage ne verra jamais le jour, et ne sera lu que cette fois seulement de tout ce qui sera chez moi; je suis la seule indigne de l'entendre; c'est un secret que je vous confie au moins.

> . . . . N'abusez pas, prince, de mon secret:
> Au milieu de ma lettre il m'échappe à regret;

mais enfin il m'échappe. M. de Bagnols est parti pour l'armée; et ma sœur sera, je crois, bientôt de retour; cependant elle ne me parle point encore du jour de son départ. Avez-vous bien chaud à Grignan, ma très belle? Je me souviens d'y avoir été par un temps pareil à celui-ci. L'affaire du Ménil-montant paroît tout-à-fait rompue; cependant j'ai dans la tête qu'elle se raccommodera. Adieu, ma chère amie.

1242.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU.

A Grignan, ce 29 juin 1695.

C'est bien gagner son procès, Monsieur, que de le perdre comme vous faites. Je ne puis m'empêcher de vous dire, malgré le dessein que je vois que vous avez de rompre tout commerce avec le monde, que votre style que nous avons reconnu et retrouvé avec les mêmes agréments, nous a fait une sorte de plaisir que nous n'avions pas senti depuis votre silence. Nous avons lu et relu plusieurs fois votre lettre, ma fille et moi; elle est délicieuse, et vous n'avez peut-être pas senti ce qu'elle vaut. Que vous êtes heureux, Monsieur, de conserver cette sorte d'esprit avec le sérieux et la solidité de la dévotion! elle vous fait faire des réflexions très bien placées sur ces deux tropiques que vous avez vus depuis peu si près de vous, et je ne sais comme notre ami Corbinelli a pu résister à vos lettres. C'est dommage qu'une morale accommodée au style que vous avez avec lui eût été perdue; cette perte ne vous seroit pas arrivée avec nous; et comme l'appétit vient en mangeant, il nous a pris une si grande envie d'avoir encore une fois l'honneur et le plaisir de vous revoir dans ce château, que ma fille ne comprend pas qu'ayant de la santé, vous n'ayez point eu

la pensée de nous venir voir, et que même vous ne puissiez y venir encore cet automne. J'ai beau lui représenter que nous n'en sommes pas là, et que sans moi vous seriez encore dans votre léthargie; il n'importe, elle veut que je hasarde de vous en faire la proposition. En vérité, si vous jugiez du plaisir que vous nous feriez par celui que nous a donné votre lettre, je crois en conscience que vous ne pourriez pas nous résister. Je vais parler de vous, Monsieur, à notre *ami*. Il me répondra; je serai obligée de vous faire savoir sa réponse; peut-être qu'il se trouvera encore quelque autre occasion de vous dire un mot; enfin, je n'oublierai ni raison, ni prétexte pour vous faire dire encore quelques mots, et pour vous dire encore, Monsieur, que jamais votre mérite et votre esprit n'ont fait de plus profondes traces dans aucun cerveau, que dans celui de vos très humbles servantes.

1243.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 8 juillet 1695.

Je puis répondre pour M. de Tréville qu'il auroit été ravi que vous eussiez augmenté la bonne compagnie qui l'entendit; et je suis assurée, ma chère amie, que vous auriez été contente de votre journée; mais vous nous regardez du haut en bas de votre château de Grignan, et

je m'amuse à vous desirer toujours sans m'en pouvoir empêcher. On est fort alerte ici sur le grand événement du siége de Namur; car c'est tout de bon, et apparemment ce siége sera meurtrier; vous savez que le maréchal de Boufflers s'est jeté dedans avec six régiments de dragons à pied, et celui du roi à cheval; ainsi le pauvre Sanzei est dans Namur tout comme un grand homme; M. le maréchal de Boufflers a la fièvre double-tierce, mais il aura bien d'autres affaires qu'à l'écouter. Le maréchal de Lorges est hors de danger. Tout retentit ici des louanges du maréchal de Villeroi : il n'y a guère de jours que le roi n'en parle avec éloge, et tous les guerriers qui composent son armée n'écrivent ici que pour chanter ses louanges. Je crois qu'à la fin M. le duc de Chaulnes va acheter Puteaux, qui est une maison près du pont de Neuilly, située sur le bord de la rivière; il y a de quoi faire des merveilles, et il les fera, car il a une extrême envie d'une maison de campagne [a]. Le roi va à Marly pour quinze jours; si la duchesse du Lude est de ce voyage, ce sera pour la troisième fois de suite; ces distinctions charment quand on est en ces pays-là; heureux qui peut voir cela du point de vue où il faut l'envisager ! Je n'ai point vu la lettre du père Quesnel [b];

[a] Le duc de Chaulnes acheta à vie la terre de Dampierre près de Chevreuse. (*Voyez* la lettre du 10 octobre suivant, et le *Journal de Dangeau*, 23 septembre 1695.)

[b] Il s'agit vraisemblablement ici de la lettre dans laquelle le père Quesnel donnoit les détails de la maladie et de la mort d'Antoine Arnauld; cette lettre a été imprimée à la suite de l'ouvrage intitulé *Question curieuse* ou *Vie de M. Arnauld*. Cologne, 1695, page 283.

on dit qu'il la désavoue, et il ne sauroit mieux faire. Vous savez, ma très belle, que M. de La Trappe (*l'abbé de Rancé*) a remis son abbaye entre les mains de dom Zozime [a], supérieur de sa maison, avec la permission du roi, et qu'il va se trouver simple religieux : cette fin est bien digne de lui, et couronne parfaitement une si belle vie. Pour l'oraison funèbre du père de La Rue, on n'en parle non plus présentement que de celle que l'on fit pour la reine-mère. On ne sait pas qu'il y ait eu un M. de Luxembourg dans le monde ; est bien fou qui compte sur la gloire qui suit la mort ; ce n'est, en vérité, pas de cela qu'il faut être occupé dans cette vie ; mais les hommes auront toujours leurs erreurs, et les chériront.

M. de Coulanges arriva avant-hier au soir ici plus charmé de M. de Bouillon, de mesdemoiselles de Bouillon et de Navarre que de tous ses anciens amis ; il partit hier pour Choisy, où il sera jusqu'à ce que notre voyage de Saint-Martin s'accomplisse ; je ne me sens pour ces sortes de parties que la force du projet ; l'exécution est fort au-dessus de moi. Ma sœur monte dimanche sur l'*Hippogriphe*, et arrive lundi à Paris. M. de Bagnols [1] ne perd pas de vue le maréchal de Villeroi, cela me fait craindre pour sa vie. M. de Rheims a acheté la maison

[a] Dom Zozime Foisel ne vécut que peu de temps, il mourut le 3 mars 1696 ; « Et le roi pour maintenir l'esprit de réforme établi dans « cette maison par l'abbé de Rancé, nomma pour abbé un autre re- « ligieux de la même abbaye (*Dom Gervaise*), que lui recommandoit « M. l'abbé de Rancé, qui demeure dans la maison comme un simple « religieux. » (*Journal de Dangeau*, 28 mars 1696.)

[1] Intendant de l'armée de Flandres.

d'Erval[a] deux cent vingt-un mille livres. Adieu, ma très aimable, n'oubliez pas de m'aimer, je vous en conjure, et ne me laissez point oublier dans le lieu que vous habitez ; mandez-moi si la charmante Pauline aura été bien contente du portrait mystérieux que vous lui avez donné. Madame de Caylus me vint voir hier plus jolie qu'un ange; elle me demanda en grace de venir voir l'arrangement de sa maison ; j'aurai plus de peine à rendre cette visite, que je n'en montrerai ; ce que je sens là-dessus ne peut être confié qu'à vous, ma chère amie.

1244.

De la même à la même.

A Paris, ce 29 juillet 1695.

Il n'est plus question, ma chère amie, ni de M. Arnauld, ni du père Quesnel; toutes les pensées sont tournées du côté de Namur. Ces derniers tués ont jeté une consternation qui ne laisse plus de joie ici. Madame

[a] Le dernier éditeur a cru qu'il falloit lire *Hervart*, nom d'un intendant des finances, qui du temps du cardinal Mazarin avoit acheté l'hôtel d'Épernon; cela est peu important, mais pourquoi ne seroit-ce pas l'hôtel de M. d'*Irval* frère de M. de Mesmes? Dangeau dit aussi que cette maison avoit appartenu à M. d'*Erval*. (*Journal manuscrit*, 3 juillet 1695.)

de Morstein est inconsolable[a]. La bonne chancelière[1] pleure amèrement son petit-fils de Vieuxbourg ; et madame de Maulevrier[b] renvoie bien loin tous les gens qui lui veulent parler de consolation, jusqu'au père Bourdaloue. On ne sait point de nouvelles du comte d'Albert[c], sinon qu'on le croit trépané ; et depuis cela pas un mot ; M. et madame de Chaulnes en sont dans une extrême inquiétude. Vous savez que M. le prince de Conti a la petite-vérole ; elle est sortie avec abondance, et commence à suppurer sans aucun accident ; ainsi on espère qu'il s'en tirera heureusement. On fait des détachements de tous côtés pour envoyer au secours de Namur ; Sanzei est dans la place, il n'y a que sa mère qui soit plus à plaindre que lui. Madame la duchesse du Lude, qui est de retour de Versailles, m'a conté qu'elle avoit mené ma petite nièce de La Chaise dîner à Tria-

a Michel Adelbert, comte de Morstein et de Châteauvillain, colonel du régiment du Haynaut, tué dans Namur le 18 juillet 1695. Il avoit épousé, le 2 avril 1693, Marie-Thérèse d'Albert, fille du duc de Luynes.

1 Anne-Françoise de Loménie, femme de Louis Boucherat chancelier de France. *Louis de Vieuxbourg, marquis de Mienne, avoit épousé, le 6 mai 1693, Anne-Françoise de Harlay, petite-fille du chancelier Boucherat. Il fut tué à Namur.

b Jean-Baptiste Colbert, comte de Maulevrier, son fils aîné, venoit d'être tué à Namur.

c Louis-Joseph, comte d'Albert reçut du roi l'ordre de se jeter dans Namur. Il se déguisa en batelier, parvint à entrer dans le camp ennemi, et passa la Meuse à la nage. Il se rétablit de la blessure qu'il reçut le 18 juillet, et ne fut pas trépané. (*Journal de Dangeau*, 13 et 29 juillet 1695.)

non avec le roi; Sa Majesté et MONSEIGNEUR ne parlèrent que de l'agrément de cette petite personne, et de son peu d'embarras; pour moi, je crois qu'elle confesseroit[1] fort bien le roi. M. le premier président (*de Harlay*) a eu une manière d'apoplexie; on l'a saigné quatre fois; sa bouche est demeurée un peu tournée; il doit partir incessamment pour Bourbon. Voilà une épigramme que l'on a faite sur son mal:

> Ne le saignez pas tant; l'émétique est meilleur;
> Purgez, purgez, purgez, le mal est dans l'*humeur*[a].

Je crois que je ferois bien de prendre le même chemin que ce magistrat, car mon estomac ne se rétablit point du tout: au reste, ma très belle, j'ai consulté si l'on pouvoit prendre du café deux heures après la germandrée; on en peut prendre en toute sûreté, et même ils s'accordent fort bien ensemble. Adieu, ma très aimable, je ne vous en dirai pas davantage pour aujourd'hui; je vous supplie seulement de faire mes compliments à *tutti quanti;* et sur-tout de vous faire la violence d'embrasser pour moi bien tendrement la charmante Pauline. Ma sœur[2] vous rend mille graces de l'honneur de votre souvenir, elle en a été fort touchée; elle est à Versailles pour quelques jours.

[1] Allusion au père de La Chaise, confesseur du roi.

[a] *Voyez* la note de la lettre 1109, tome IX, page 152.

[2] Madame du Gué-Bagnols.

1245.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Monsieur* DE COULANGES.

A Grignan, ce 6 août 1695.

Je ne vous écrirai qu'une très petite méchante lettre, mon aimable, pour vous remercier de la vôtre qui nous a fait un très grand plaisir. Je ne changerai point d'avis sur l'estime que j'ai pour les détails, tant que vous me ferez lire les vôtres. Nous sommes charmés de Navarre [1]; la situation, le bâtiment, comme celui de Marly que je n'ai jamais vu, la bonne compagnie, tout cela me persuade que cette maison doit être du rang des vôtres: pour Choisy, il est fait exprès pour vous; vos couplets instruisent fort bien les passants de la noblesse de son origine et de sa destinée; mais vous méritez d'être exalté jusqu'aux nues pour le couplet, où vous vous humiliez jusqu'au pied du mont *avec le cocher de Verthamont* [2]; tout homme qui veut bien se mettre dans ce limon jusqu'au cou, et qui croasse de si jolis couplets, mérite la place que lui donne M. Tambonneau. Le couplet est au rang des meilleurs que vous ayez jamais faits; c'est cette Comtesse dont vous demandez toujours l'approbation, qui vous conjure de l'en croire; il est joli, il surprend:

[1] Château près d'Évreux qui appartenoit au duc de Bouillon.

[2] Cocher fameux, qui faisoit toutes les chansons du Pont-Neuf.

enfin, mon enfant, croassez toujours, et faites-nous-en part.

Mais, mon Dieu, que de sang répandu à Namur! que de pleurs! que de veuves et de mères affligées! et l'on est assez barbare pour trouver que ce n'est point encore assez, et l'on voudroit que le maréchal de Villeroi eût encore battu, tué et massacré ce pauvre M. de Vaudemont[a]! quelle rage! je suis en peine de votre neveu de Sanzei; je plains sa mère; on dit qu'elle vient attendre de plus près la fin de ce siége; il nous paroît d'une fureur digne du maréchal (*de Boufflers*) qui le défend; toutes les occasions sont des batailles. Notre Allemagne est assez paisible; c'est elle qui fait nos principales inquiétudes[1]. Adieu, mon cher cousin, ne vous avois-je

[a] Le roi reçut le 15 juillet, à cinq heures du matin, une lettre du maréchal de Villeroi, datée du 13 à onze heures du soir; il mandoit qu'il avoit surpris M. de Vaudemont et n'attendoit que la pointe du jour pour l'attaquer: des lettres de Courtrai, du 14 à six heures du du matin, annonçoient que déja le bruit de l'artillerie et des tambours se faisoient entendre. On passa à Versailles toute la journée du quinze dans l'attente d'un grand événement. M. de Villeroi avoit sous ses ordres une armée très supérieure à celle du prince de Vaudemont; une victoire sauvoit Namur. A dix heures du soir on vit arriver l'écuyer du maréchal, qui annonça que M. de Vaudemont avoit fait sa retraite sur Gand et Bruxelles, et que toute l'affaire s'étoit bornée à attaquer son arrière-garde à laquelle on prit quelques drapeaux. On voit par cette conduite du maréchal de Villeroi que le portrait que Saint-Simon en trace, (*tome XII*, *pag.* 116) n'est pas le fruit de la prévention que l'on a souvent reprochée à cet écrivain.

[1] A cause du marquis de Grignan, qui étoit à l'armée d'Allemagne.

pas promis que ma lettre seroit bien plate? On a quelquefois des chagrins, et l'on sait pourquoi; j'en parle à madame de Coulanges; je vous fais les amitiés de ma fille; vous l'avez parfaitement divertie par vos chansons et votre causerie; car votre lettre est une vraie conversation. J'ai arrosé tous les appartements de vos souvenirs; ils ont été reçus et rendus avec empressement. Je vous embrasse, mon aimable cousin, et je vous exhorte à vivre toujours délicieusement en l'honneur de la polygamie[1], qui, au lieu d'être un cas pendable pour vous, fait tout le bonheur et le plaisir de votre vie.

1246.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 12 août 1695.

La mort de M. de Paris[2], ma très belle, vous aura infailliblement surprise; il n'y en eut jamais de si prompte. Madame de Lesdiguières a été présente à ce spectacle; on assure qu'elle est médiocrement affligée. L'on ne parle point encore du successeur; mais bien des gens croient

[1] Plaisanterie au sujet de madame de Louvois, *seconde femme* de M. de Coulanges.

[2] François de Harlay de Champvallon, archevêque de Paris, mort à Conflans près de Paris, d'une attaque d'apoplexie, le 6 août 1695, à l'âge de 70 ans. Il ne put même recevoir ses sacrements.

que ce sera M. de Cambrai (*Fénélon*), et ce sera certainement un bon choix; d'autres disent M. le cardinal de Janson. Nous saurons lundi ce grand évènement; la chose mérite bien qu'on y pense. Il s'agit maintenant de trouver quelqu'un qui se charge de l'oraison funèbre du mort[a]; on prétend qu'il n'y a que deux petites bagatelles qui rendent cet ouvrage difficile, c'est la vie[b] et la mort.

On vous aura, sans doute, envoyé les articles de la capitulation de Namur; vous aurez vu qu'on fait la guerre fort poliment, et qu'on se tue avec beaucoup d'honnêteté. Nous bombardons Bruxelles à l'heure qu'il est[c]; les chansons, les madrigaux, les bons mots pleuvent sur le maréchal de Villeroi, qui peut-être n'a aucun tort[d]; c'est

[a] *Voyez* la note de la lettre 746, tome VI, page 319.

[b] Cette oraison funèbre fut faite par le père Gaillard qui ne s'en chargea qu'à condition de très peu parler du mort. (*Voyez* la lettre du 16 septembre suivant.) Le Gendre a composé divers panégyriques de ce prélat, mais il lui devoit tout, et ses éloges sont dictés par la reconnoissance.

[c] Il étoit difficile d'excuser la conduite du maréchal de Villeroi (*voyez* les *Mémoires de Feuquières*, tome II, page 255), aussi les couplets les plus mordants circulèrent-ils bientôt. (*Voyez* le recueil des *Poésies anecdotes du règne de Louis XIV*, tome II, page 437.)

[d] Le maréchal de Villeroi étant arrivé aux portes de Bruxelles, donna six heures à l'électrice de Bavière pour en sortir, avec les dames qui voudroient la suivre; il écrivit aussi aux magistrats que le roi alloit faire bombarder leur ville par représailles contre le prince d'Orange qui bombardoit nos villes maritimes. On jeta cinq mille bombes sur Bruxelles; plus de deux mille maisons furent brûlées, dix-sept églises, les deux maisons de ville et le Mont-de-Piété eurent le même sort. L'électrice, ayant été saisie par les douleurs de l'enfantement, ne sortit point de la ville; mais aucune bombe ne fut dirigée sur son palais (*Journal de Dangeau*, 11, 15 et 18 août 1695.)

le malheur des places; heureux qui n'en a point; mais peu de gens sentent ce bonheur-là. La comtesse de Gramont est de retour; je la vis hier si fatiguée des eaux de Bourbon, qu'elle me confirma plus que jamais dans ma paresse; elle est revenue dans une litière, et elle dit qu'elle aimeroit mieux être revenue à pied. Le roi doit aller samedi à Meudon pour deux jours; les distinctions vont rouler présentement sur Meudon, et point sur Marly; tout y a été cette semaine, jusqu'à M. de Buzenval, et M. de Saint-Germain. Comme je me sens incapable de prendre la résolution d'aller à Bourbon, je m'en vais essayer à Paris des eaux de Forges; cela s'appelle aller du chaud au froid. Depuis que madame de Fontevrauld [1] est ici, Saint-Joseph, où elle est presque toujours, est le rendez-vous du beau monde, mais non pas de la galanterie. Adieu, ma très aimable. Tous les marchés de M. de Chaulnes sont rompus [a]; madame de Chaulnes se console de tout avec madame de Saint-Germain; elle ne se peut passer d'elle; et cela apprend à se passer de madame de Chaulnes.

[1] Sœur de madame de Montespan.

[a] *Voyez* la note de la lettre 1243, page 113 de ce volume.

1247.

De la même à la même.

A Paris, le 2 septembre 1695.

Hélas ! mon amie, il n'est non plus question de M. l'archevêque, que s'il n'avoit jamais été; on a dit bien du mal de lui après sa mort : on a parlé du successeur [1]; et depuis qu'il est nommé, on ne parle plus ni de l'un ni de l'autre : ceci est un tourbillon qui ne permet pas les réflexions. Tout le monde étoit fou hier à Paris ; on ne voyoit que des femmes désespérées; les unes couroient les rues, les autres se faisoient enfermer dans les églises; on entendoit, je n'ai plus de mari, je n'ai plus de fils ; d'autres ne disoient pas ce qu'elles n'avoient plus; mais elles ne s'en désespéroient pas moins [a]. La comtesse de

[1] Louis-Antoine de Noailles, évêque de Châlons, depuis cardinal.

[a] Après le bombardement de Bruxelles, le maréchal de Villeroi marcha au secours de Namur; il arriva le 28 juillet à Gremblours. On s'attendoit à une attaque décisive des lignes des assiégeants, mais le duc de Villeroi reconnut que l'ennemi étant couvert par un double retranchement, ne pourroit être attaqué avec succès. Il fallut donc se retirer le premier septembre, et abandonner Namur, qui après une défense héroïque fut obligé de capituler le surlendemain. (*Journal de Dangeau*, 29 août, 3 et 4 septembre 1695.)

Fiesque disoit que la bataille étoit donnée, et par conséquent gagnée; elle ajoutoit que le prince d'Orange étoit prisonnier : je me trouvai le soir chez madame de Kerman, où étoit madame de Sully, la duchesse du Lude, madame de Chaulnes, et une douzaine d'autres femmes, dont étoit la comtesse de Fiesque; quand elles eurent bien discouru, j'entrepris de leur remettre l'esprit (chose bien difficile) par un petit raisonnement, qui concluoit qu'il n'y auroit point de bataille; elles se moquoient toutes de moi; aujourd'hui que l'événement justifie mes raisons, elles croient que d'ici je conduis l'armée; on ne parle que de ma pénétration; sur cela, je conclus qu'on ne sait presque jamais pourquoi on loue, ni pourquoi on blâme. J'étois hier folle, et aujourd'hui je suis la plus habile personne du monde; et la vérité est, que je ne suis ni folle, ni habile; mais que par un courrier qui étoit arrivé, on avoit appris qu'il étoit impossible de donner une bataille sans hasarder toute l'armée. M. de Conti l'a mandé au roi, aussi bien que M. le duc du Maine, et tout ce qu'il y a de principal dans l'armée.

M. de Coulanges est toujours à Navarre; il me prie par toutes ses lettres de vous dire des choses infinies de sa part. Le roi doit partir le 24 de ce mois pour aller à Fontainebleau. M. et madame de Chaulnes partent incessamment pour Chaulnes, et le bruit court que je vais avec eux. Je prends des eaux de Forges, dont je me trouve assez bien. Je suis ravie que la santé de madame de Grignan soit bonne, je m'en réjouis avec vous et avec elle. Faites-vous la violence d'embrasser la charmante

Pauline pour l'amour de moi; je vous en conjure, ma très aimable.

1248.

De la même à la même.

A Paris, ce 9 septembre 1695.

Que d'événements, Madame! que de discours! que de chansons! que d'épigrammes! que de dignités! le maréchal de Boufflers est duc; vous le savez déja. Le même courrier qui a apporté la réduction de Namur, lui a été renvoyé pour lui apprendre que le roi le faisoit duc, et lui dire en même temps qu'il pouvoit prendre le chemin de la cour; quand il s'est trouvé pressé par sa reconnoissance de venir remercier le roi, le prince d'Orange lui a dit qu'il le faisoit son prisonnier; on prétend qu'il a pris cette conduite sur celle que nous avons eue à Dixmude; il a bien voulu cependant le laisser revenir à la cour sur sa parole; mais le maréchal a cru devoir attendre les ordres du roi [a]. La maréchale de Boufflers est

[a] Au moment où le maréchal de Boufflers sortit de Namur à la tête de la garnison, Létang lieutenant des gardes du prince d'Orange l'arrêta prisonnier, sous prétexte que les garnisons de Dixmude et de Deynse avoient été retenues. Cette action étoit contraire au droit des gens. M. de Montal n'avoit consenti à admettre la garnison de Dixmude à capituler que sous la condition qu'elle resteroit pri-

transportée de joie de sa nouvelle dignité, et ne sait point encore ce malheur, qui, selon les apparences, ne sera pas long. Revenons aux épigrammes[a]; le maréchal de Villeroi en est chamarré; il a pourtant la consolation de savoir que le roi est persuadé qu'il n'a aucun tort; et je sais bien ce que je dis; mais le monde veut juger de ce qu'il ignore, et comme on juge par l'opinion des autres, on est assez fou pour se croire malheureux malgré sa bonne conduite. Le roi va aujourd'hui à Marly pour dix jours.

M. et madame de Chaulnes partiront dans peu pour Chaulnes, et moi avec eux, que dites-vous de cette résolution? Ne me trouvez-vous pas grande femme tout à fait? M. de Coulanges est toujours à Evreux; madame de Louvois le boude; mademoiselle de Bouillon l'aime de passion, et le retient malgré lui; moi je lui écris régulièrement et lui mande toutes les nouvelles; à qui don-

sonnière, celle de Deynse s'y étoit également soumise. (*Voyez le Journal manuscrit de Dangeau*, 30 et 31 juillet 1695.) On est surpris d'entendre M. Grouvelle, dire à cette occasion que Louvois avoit retenu ces garnisons contre les capitulations. M. de Louvois étoit mort depuis quatre ans.

[a] On ne citera que celle-ci sur l'air *de Joconde* :

Quand Charles sept contre l'Anglois
N'avoit plus d'espérance,
De Jeanne d'Arc Dieu fit le choix
Pour délivrer la France;
Ne t'embarrasse pas, grand roi :
Cent fois plus sûre qu'elle,
Dans le fourreau de Villeroi
Il est une *pucelle*.

nerez-vous la préférence? les passions sont horribles; je ne les ai jamais tant haïes que depuis qu'elles ne sont plus à mon usage; cela est heureux. Notre dragon[1] est sorti tout couvert de gloire, et tout nourri de cheval; il a écrit une très plaisante lettre à sa sœur; dans toutes les relations il a été nommé au roi avec distinction; et pour dire plus, c'est de madame de Montchevreuil que je le sais. Vous jugez bien, ma très aimable, de la joie de madame de Sanzei, qui sait à cette heure que son fils se porte bien; songez que de douze mille hommes qu'ils étoient dans Namur, il n'en est resté que trois mille trois cents. J'oubliois de vous dire que c'est M. de Guiscard[a] qui est venu apprendre à la cour que le maréchal de Boufflers est prisonnier. Madame de Sully a la même maladie que madame de Grignan, elle prend des eaux de Forges, dont elle se trouve à merveille; mais Forges est un peu trop loin de Grignan, il faudroit s'en approcher, mon amie. Je pardonne à madame de Sully cette maladie; mais madame de Grignan est trop avancée pour son âge. On prétend que de toutes les façons d'être malade, c'est la moins fâcheuse. Je vous demande toujours des nouvelles de madame de Grignan, dont je suis très

[1] M. de Sanzei, neveu de M. de Coulanges.

[a] Louis de Guiscard, comte de Neuvy-sur-Loire, marquis de Guiscard-Magny, gouverneur de Sedan et de Namur. Il avoit épousé une fille de Langlée, le joueur. (*Voyez* la note de la lettre 1015, tome VIII, page 292.) Il se distingua au siége de Namur, aussi fut-il bien reçu du roi qui lui promit l'ordre du Saint-Esprit. (*Mémoires de Dangeau*, tome II, page 23.) Il fut fait chevalier de cet ordre le premier janvier suivant.

sincèrement en peine. Ne me laissez point oublier dans le château que vous habitez, et baisez pour l'amour de moi la charmante Pauline; vous m'avouerez que j'exige des choses bien difficiles de votre amitié.

1249.

De la même à la même.

A Paris, le 15 septembre 1695.

Ce n'est que pour marquer la cadence que je vous écris aujourd'hui, Madame, car je n'ai point reçu de vos lettres cette semaine, et je suis toute honteuse de n'avoir pas de grands événements à vous mander; depuis quelque temps, ils ne nous ont pas manqué: de vous dire que le roi est à Marly depuis huit jours, voilà une belle affaire; la duchesse du Lude y est; le roi en revient demain, et doit partir, jeudi 22 de ce mois, pour aller à Fontainebleau; une assez grande nouvelle, c'est que je crois que j'irai dimanche à Versailles pour deux ou trois jours. Il sera question incessamment du voyage de Chaulnes, j'espère encore que j'en serai; mais j'ai une santé qui se dérange si aisément, que je n'ose plus faire de projets. M. de Coulanges doit revenir aujourd'hui d'Evreux pour rompre avec madame de Louvois, et aller à Chaulnes. Encore faut-il bien vous apprendre, mon amie, que c'est le père Gaillard qui ne doit point faire

l'oraison funèbre de feu M. l'archevêque (*de Paris.*) Voici ce que je veux dire ; M. le premier président et le père de La Chaise se sont adressés au père Gaillard pour ce grand ouvrage ; le père Gaillard a répondu qu'il y trouvoit de grandes difficultés ; il a imaginé de faire un sermon sur la mort au milieu de la cérémonie, de tourner tout en morale, d'éviter les louanges et la satire, qui sont deux écueils bien dangereux ; tout le prélude des oraisons funèbres n'y sera point ; il se jettera sur les auditeurs pour les exhorter ; il parlera de la surprise de la mort, peu du mort ; et puis Dieu vous conduise à la vie éternelle.

Adieu, ma belle amie, ne me laissez jamais oublier à Grignan, je vous en conjure, et sur-tout de la charmante Pauline. Je crois que M. de Chaulnes va acheter Villefit de M. de Fieubet, dont madame de Chaulnes paroît peu contente. Le confesseur extraordinaire [a] de madame de Grignan me doit demain lire l'oraison funèbre qu'il a faite de ce saint homme.

[a] Ce fut l'abbé Anselme qui fit l'oraison funèbre de M. de Fieubet.

1250. *

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Monsieur* DE SÉVIGNÉ.

A Grignan, le mardi 20 septembre 1695.

Vous voilà donc à nos pauvres Rochers, mes chers enfants! et vous y trouvez une douceur et une tranquillité exempte de tous devoirs et de toute fatigue, qui fait respirer notre chère petite marquise. Mon Dieu, que vous me peignez bien son état et son extrême délicatesse! j'en suis sensiblement touchée, et j'entre si tendrement dans toutes vos pensées, que j'en ai le cœur serré et les larmes aux yeux. Il faut espérer que vous n'aurez, dans toutes vos peines, que le mérite de les souffrir avec résignation et soumission; mais si Dieu en jugeoit autrement, c'est alors que toutes les choses *impromises* arriveroient d'une autre façon; mais je veux croire que cette chère personne, bien conservée, durera autant que les autres; nous en avons mille exemples. Mademoiselle de La Trousse (*mademoiselle de Meri*) n'a-t-elle pas eu toute sorte de maux? En attendant, mon cher enfant, j'entre avec une tendresse infinie dans tous vos sentiments, mais du fond de mon cœur. Vous me faites justice quand vous me dites que vous craignez de m'attendrir, en me contant l'état de votre ame; n'en doutez pas, et que je n'y sois infiniment sensible. J'es-

père que cette réponse vous trouvera dans un état plus tranquille et plus heureux. Vous me paroissez loin de penser à Paris pour notre marquise. Vous ne voyez que Bourbon pour le printemps. Conduisez-moi toujours dans tous vos desseins, et ne me laissez rien ignorer de tout ce qui vous touche.

Rendez-moi compte d'une lettre du 23 d'août et du 30. Il y avoit aussi un billet pour Galois, que je priois M. Branjon de payer. Répondez-moi sur cet article. Il est marié, le bon Branjon; il m'écrit, sur ce sujet, une fort jolie lettre. Mandez-moi si ce mariage est aussi bon qu'il me le dit. C'est une parente de tout le parlement et de M. d'Harouïs. Expliquez-moi cela, mon enfant. Je vous adressois aussi une lettre pour notre abbé Charrier. Il sera bien fâché de ne vous plus trouver : et M. de Toulon ! vous dites fort bien sur ce bœuf, c'est à lui à le dompter, et à vous à demeurer ferme comme vous êtes. Renvoyez la lettre de l'abbé à Quimperlé.

Pour la santé de votre pauvre sœur, elle n'est point du tout bonne. Ce n'est plus de sa perte de sang, elle est passée ; mais elle ne s'en remet point, elle est toujours changée à n'être pas reconnoissable, parceque son estomac ne se rétablit point, et qu'elle ne profite d'aucune nourriture ; et cela vient du mauvais état de son foie, dont vous savez qu'il y a long-temps qu'elle se plaint. Ce mal est si capital que, pour moi, j'en suis dans une véritable peine. On pourroit faire quelques remèdes à ce foie ; mais ils sont contraires à la perte de sang, qu'on craint toujours qui ne revienne, et qui a causé le mauvais effet de cette partie affligée. Ainsi ces deux maux,

dont les remèdes sont contraires, font un état qui fait beaucoup de pitié. On espère que le temps rétablira ce désordre : je le souhaite, et si ce bonheur arrive, nous irons promptement à Paris. Voilà le point où nous en sommes, et qu'il faut démêler, et dont je vous instruirai très fidèlement.

Cette langueur fait aussi qu'on ne parle point encore du retour des guerriers. Cependant je ne doute pas que l'affaire[a] ne se fasse ; elle est trop engagée ; mais ce sera sans joie, et même si nous allions à Paris, on partiroit deux jours après, pour éviter l'air d'une noce et les visites dont on ne veut recevoir aucune, *chat échaudé, etc.*

Pour les chagrins de M. de Saint-Amand[b], dont il a fait grand bruit à Paris, ils étoient fondés sur ce que ma fille ayant véritablement prouvé, par des mémoires qu'elle nous a fait voir à tous, qu'elle avoit payé à son fils neuf mille francs, sur dix qu'elle lui a promis, et ne lui en ayant par conséquent envoyé que mille, M. de Saint-Amand a dit qu'on le trompoit, qu'on vouloit tout prendre sur lui, et qu'il ne donneroit plus rien du tout,

[a] Le mariage de Pauline de Grignan avec le marquis de Simiane étoit convenu ; on n'attendoit pour le célébrer que le retour du marquis qui étoit à l'armée.

[b] Il en avoit éprouvé d'une autre sorte, dont madame de Sévigné ne parloit pas à son fils. L'annotateur anonyme des *Mémoires de Dangeau* y suppléera : « Il ne faut pas oublier, dit-il, un mot de « la *précieuse* madame de Grignan, qui avoit fort mésallié son fils, « pour raccommoder leurs affaires délabrées. — *Il faut bien quel- « quefois fumer ses terres*, disoit-elle. — Jamais la famille de sa belle- « fille ne lui pardonna. » (*Nouveaux Mémoires de Dangeau*, page 170.)

ayant donné les quinze mille francs du bien de sa fille, (qu'il a payés à Paris en fonds, et dont il a les terres qu'on lui a données et délaissées ici) et que c'étoit à M. le marquis à chercher son secours de ce côté-là. Vous jugez bien que quand *ce côté-là* a payé, cela peut jeter quelques petits chagrins ; mais cela s'est passé. M. de Saint-Amand a songé, en lui-même, qu'il ne lui seroit pas bon d'être brouillé avec ma fille. Ainsi, il est venu ici, plus doux qu'un mouton, ne demandant qu'à plaire et à ramener sa fille à Paris, ce qu'il a fait, quoiqu'en bonne justice elle dût nous attendre; mais l'avantage d'être logée, avec son mari, dans cette belle maison de M. de Saint-Amand, d'y être bien meublée, bien nourrie pour rien, a fait consentir sans balancer à la laisser aller jouir de tous ces avantages; mais ce n'a pas été sans larmes que nous l'avons vue partir[a]; car elle est fort aimable, et elle étoit si fondue en pleurs, en nous disant adieu, qu'il ne sembloit pas que ce fût elle qui partît, pour aller commencer une vie agréable, au milieu de l'abondance. Elle avoit pris beaucoup de goût à notre société. Elle partit le premier de ce mois avec son père.

Croyez, mon fils, qu'aucun Grignan n'a dessein de vous faire des finesses, que vous êtes aimé de tous, et que si cette bagatelle avoit été une chose sérieuse, on auroit été persuadé que vous y auriez pris bien de l'intérêt, comme vous avez toujours fait.

M. de Grignan est encore à Marseille, nous l'atten-

[a] Madame de Sévigné ne devoit plus la revoir.

dons bientôt, car la mer est libre, et l'amiral Russel, qu'on ne voit plus, lui donnera la liberté de venir ici.

Je ferai chercher les deux petits écrits, dont vous me parlez. Je me fie fort à votre goût. Pour ces lettres à M. de La Trappe, ce sont des livres qu'on ne sauroit envoyer, quoique manuscrits. Je vous les ferai lire à Paris, où j'espère toujours vous voir : car je sens mille fois plus l'amitié que j'ai pour vous, que vous ne sentez celle que vous avez pour moi. C'est l'ordre, et je ne m'en plains pas.

Voilà une lettre de madame de Chaulnes, que je vous envoie entière, par confiance en votre sagesse. Vous vous justifierez des choses où vous savez bien ce qu'il faut répondre, et vous ne ferez point d'attention à celles qui vous pourroient fâcher. Pour moi, j'ai dit ce que j'avois à dire, mais en attendant que vous me répondissiez vous-même sur ce que ne savois pas; et j'ai ajouté que je vous manderois ce que cette duchesse me mandoit. Ecrivez-lui donc tout bonnement comme ayant su de moi ce qu'elle écrit de vous. Après tout, vous devez conserver cette liaison; ils vous aiment, et vous ont fait plaisir; il ne faut pas blesser la reconnoissance. J'ai dit que vous étiez obligé à l'intendant[a]. Mais je vous dis à vous, mon enfant, cette amitié ne peut-elle compatir

[a] Madame de Chaulnes se plaignoit de ce que le marquis de Sévigné voyoit plus l'intendant de la province que le premier président et le procureur général du parlement de Bretagne. « Il me « paroît, disoit-elle à madame de Sévigné, que cela n'est pas d'un « homme de la qualité de M. votre fils, de se mettre toujours à la « suite d'un intendant. »

avec vos anciens commerces, et du premier président, et du procureur général? Faut-il rompre avec ses vieux amis, quand on veut ménager un intendant? M. de Pommereuil n'exigeoit point cette conduite. J'ai dit aussi qu'il vous falloit entendre, et qu'il étoit impossible que vous n'eussiez pas fait des compliments au procureur général, sur le mariage de sa fille. Enfin, mon enfant, défendez-vous, et me dites ce que vous aurez dit, afin que je vous soutienne.

Ceci est pour mon bon président :

J'ai reçu votre dernière lettre, mon cher président, elle est aimable comme tout ce que vous m'écrivez. Je suis étonnée que *Dupuis* ne vous réponde point, je crains qu'il ne soit malade.

Vous voilà trop heureux d'avoir mon fils et notre marquise. Gouvernez-la bien; divertissez-la; amusez-la; enfin, mettez-la dans du coton, et nous conservez cette chère et précieuse personne. Ayez soin de me faire savoir de ses nouvelles; j'y prends un sensible intérêt.

Mon fils me fait les compliments de *Pilois*[1] et des ouvriers qui ont fini le labyrinthe. Je les reçois, et je les aime, et les remercie. Je leur donnerois de quoi boire, si j'étois là.

Ma fille, et votre idole, vous aiment fort; mais moi par-dessus tout. Adieu mon bon président; mon fils vous fera part de ma lettre. J'embrasse votre tourterelle.

N. B. *Au dos de cette lettre, de onze pages, sont écrits*

[1] Jardinier des Rochers.

ces mots, de la main du marquis de Sévigné : De ma mère, le 20 septembre 1695.

1251.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 30 septembre 1695.

Je m'en vais vous parler bien habilement du mal de madame de Grignan, c'est-à-dire du mal d'estomac, qui n'est autre chose, mon amie, que le mien ; j'ai éprouvé par mon impatience toutes sortes de remèdes, trop heureuse si ces expériences lui peuvent être utiles ! Carette m'a donné pendant neuf mois de ses gouttes, qui ne m'ont point fait un mal sensible ; mais qui m'avoient grésillée à un tel point, sans me raccommoder l'estomac, que je vous avouerai confidemment qu'elles m'ont fait une seconde maladie. Venons à Helvétius ; il m'a donné une préparation d'absynthe, qui m'a tout-à-fait rétabli l'estomac. Comme cela fait quelque impression de chaleur, très légère pourtant, il m'a fait prendre des eaux de Forges ; dont je me trouve à merveille. Je commence à engraisser, je mange du fruit, je dîne et je soupe ; en un mot, mon amie, je ne suis plus la même personne que j'étois il y a deux mois. Vous voyez bien pourquoi je vous conte tous ces détails ; ramenez-nous donc madame de Grignan à Paris ; je vous promets qu'en trois

semaines, Helvétius et moi lui rétablirons l'estomac : c'est la cause de presque tous les maux. Je me suis même raccommodée avec le café; et comme je ne sais point user d'une chose que je n'en abuse, j'en prends dans l'excès; ma petite absynthe est le reméde à tous maux.

Vous me demanderez, mon amie, pourquoi, me portant aussi bien que je vous le dis là; je ne suis point allée à Chaulnes? et je vous répondrai que je me trouve comme les personnes qui deviennent avares par être riches; depuis que j'ai un peu de santé, je la ménage beaucoup; le vilain temps m'avoit alarmée; si j'avois prévu qu'il pût faire aussi beau qu'il fait présentement, je crois que je me serois embarquée pour ce grand voyage; mais je me garde pour Dampierre[a]; et je fais très facilement de ma maison une maison de campagne; je me proméne les matins sur mon rempart[b], et je passe les après-dîners assez solitairement. La cour d'Angleterre est à Fontainebleau; ils ont des comédies, des fêtes, et s'ennuient, à ce qu'ils disent, et tant pis pour eux. Madame la marquise de Grignan[c] ne veut voir personne; c'est ce qui m'a empêchée de me présenter à sa porte aussi souvent que j'aurois fait. M. de Chaulnes qui sait forcer les por-

[a] Terre située auprès de Chevreuse que le duc de Chaulnes venoit d'acheter à vie. (*Voyez* la note de la lettre 1243, page 113 de ce volume.)

[b] Madame de Coulanges habitoit alors la rue des Tournelles. (*Voyez* la lettre 1223, page 48 de ce volume.) Sa maison avoit une sortie sur le boulevard.

[c] La jeune marquise de Grignan venoit d'arriver à Paris avec son père. (*Voyez* la lettre précédente.)

tes, dit qu'elle est très aimable. M. de Coulanges est allé à Chaulnes; ils reviendront tous dans un mois, et c'est tout à l'heure. L'abbé et moi ne laisserons point ignorer à madame de Sanzei tout ce que vous dites pour elle. Je vous demande mille compliments pour madame de Grignan, ma très aimable : je vous demande aussi d'embrasser la belle Pauline pour l'amour de moi, tout comme si vous n'aviez point de sujet de vous plaindre d'elle.

1252.

De Monsieur DE COULANGES *à la même.*

A Chaulnes, le 10 octobre 1695.

Me voici absolument aux gages de madame la duchesse de Chaulnes; c'est ma bonne maîtresse, quoique M. de Chaulnes m'assure que j'ai pris une étrange condition, et que je sers une étrange maîtresse. La voilà qui parle, écoutez-la bien.

Madame la duchesse DE CHAULNES.

Nous voici, ma chère gouvernante, dans une maison qui n'est pas trop laide; et mon secrétaire (*M. de Coulanges*) la trouve assez honnêtement meublée; mais nous y voyons souvent de fort mauvais temps, ce qui est fort triste à la campagne. Parlons, ma chère gouvernante, de la belle comtesse, dont nous serions fort en peine, si

nous n'espérions qu'après ce temps-ci sa santé en sera beaucoup meilleure; mais je vous conseille d'empêcher qu'elle ne prenne des remèdes de M. Alliot; car feu madame Colbert s'en est fort mal trouvée. Il ne faut plus songer qu'à la bien nourrir, et à rétablir son estomac tout doucement, pour revenir le plus tôt que vous pourrez dans un air beaucoup plus doux que celui de Grignan. J'ai impatience que la campagne soit finie, pour que vous me mandiez que mademoiselle de Grignan changera de nom; personne ne souhaite plus que moi de lui voir un bon établissement. Je suis ravie, ma chère gouvernante, que vous désapprouviez l'achat de toutes ces vilaines petites maisons d'auprès de Paris, et que vous approuviez, au contraire, l'acquisition que nous avons faite de Dampierre; je crois vous avoir mandé que nous n'avons pas donné un sol d'argent comptant. On nous cède Dampierre avec cinq mille livres de rente qui y sont attachées, pour l'entretenir; et la vie durant de M. de Chaulnes, M. de Chevreuse prendra cinq mille livres de rente sur nos revenus. Nous nous accommoderons aussi des meubles, afin de n'avoir aucun embarras. J'espère bien, ma chère gouvernante, que vous y viendrez faire de petits séjours avec moi, et que vous ne serez pas fâchée de voisiner un peu avec Port-Royal-des-Champs. Mon secrétaire a lu votre lettre à M. de Chaulnes avec tous les tons qui y convenoient, et nous avons bien plaint la belle comtesse; mais c'est à M. de Chaulnes à vous répondre sur l'empressement qu'il a eu de voir madame la marquise de Grignan: il a reçu toutes les lettres de monsieur votre fils, dont il est fort content.

Il faut laisser toutes ces tracasseries-là de province[a], jusqu'à ce que nous soyons tous ensemble à Paris. Vous jugez bien que je serai toujours disposée à ne lui pas faire son procès, personne ne connoissant mieux que moi les dits et redits de la ville de Rennes; et le secrétaire ne sait que trop comme Beaucé autrefois hasarda de se faire chasser de l'hôtel de Méneuf pour sa mauvaise langue. A cet hiver donc toutes sortes d'éclaircissements, et de bonne intention pour rétablir la paix. Madame de La Châtre[b] est accouchée d'un gros garçon; il est déja destiné pour le baptême à M. de Lavardin son grand-père, et à madame de La Châtre sa grand'mère. Fontainebleau ne dit mot, et la Flandre encore moins; toutes les armées se séparent le 25 de ce mois, et déja le roi et la reine d'Angleterre sont revenus de Fontainebleau à Saint-Germain. Je suis, ma chère gouvernante, tout à vous et à la belle comtesse. Mille compliments à tout ce qui est Grignan.

Monsieur DE COULANGES.

Et moi, je vous dirai en mon particulier que j'ai été très effrayé de l'état où vous mandez qu'a été madame de Grignan; je ne savois point qu'il eût été si terrible; vous ne devez pas douter que je ne desire fort sa meilleure santé, et par plus d'une raison; car, quelque errant que je sois, j'ai bien de l'impatience de vous trouver

[a] *Voyez* la lettre 1250, page 134 de ce volume.

[b] Anne-Charlotte de Beaumanoir-Lavardin, femme de Louis de La Châtre, comte de Nançay.

quelquefois en mon chemin. Mille caresses; mille tendresses, mille respects, mille compliments pour vous, ma très aimable gouvernante, et pour tout ce qui est autour de vous. Dès qu'il fait beau, je voudrois que madame de Coulanges fût venue ici; mais, en vérité, nous sommes venus trop tard pour une santé aussi ébranlée que la sienne. Pour moi, je suis devenu un bilboquet, à qui rien ne fait mal, et qui se trouve par-tout sur ses pieds, comme s'il n'avoit jamais eu de goutte.

1253.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à Monsieur* DE COULANGES.

A Grignan, le 15 octobre 1695.

Je viens d'écrire à notre duc et à notre duchesse de Chaulnes; mais je vous dispense de lire mes lettres, elles ne valent rien du tout. Je défie tous vos bons tons, tous vos points et toutes vos virgules, d'en pouvoir rien faire de bon; ainsi, laissez-les là; aussi bien, je parle à notre duchesse de certaines petites affaires peu divertissantes. Ce que vous pourriez faire de mieux pour moi, mon aimable cousin, ce seroit de nous envoyer, par quelque subtil enchantement, tout le sang, toute la force, toute la santé, toute la joie que vous avez de trop, pour en faire une transfusion dans la machine de ma fille. Il y a trois mois qu'elle est accablée d'une sorte de maladie

qu'on dit qui n'est point dangereuse, et que je trouve la plus triste et la plus effrayante de toutes celles qu'on peut avoir. Je vous avoue, mon cher cousin, que je m'en meurs, et que je ne suis pas la maîtresse de soutenir toutes les mauvaises nuits qu'elle me fait passer; enfin, son dernier état a été si violent, qu'il en a fallu venir à une saignée du bras : étrange remède! qui fait répandre du sang quand il n'y en a déja que trop de répandu; c'est brûler la bougie par les deux bouts. C'est ce qu'elle nous disoit; car, au milieu de son extrême foiblesse et de son changement, rien n'est égal à son courage et à sa patience. Si nous pouvions reprendre des forces, nous prendrions bien vite le chemin de Paris; c'est ce que nous souhaitons; et alors, nous vous présenterions la marquise de Grignan, que vous deviez déja commencer de connoître, sur la parole de M. le duc de Chaulnes, qui a fort galamment forcé sa porte, et qui en a fait un fort joli portrait. Cependant, mon cher cousin, conservez-nous une sorte d'amitié, quelque indignes que nous en soyons par notre tristesse : il faut aimer ses amis avec leurs défauts; c'en est un grand que d'être malade : Dieu vous en préserve, mon aimable. J'écris à madame de Coulanges sur le même ton plaintif qui ne me quitte point; car, le moyen de n'être pas aussi malade par l'esprit, que l'est dans sa personne cette comtesse, que je vois tous les jours devant mes yeux? Madame de Coulanges est bien heureuse d'être hors d'affaire; il me semble que les mères ne devroient pas vivre assez long-temps pour voir leurs filles dans de pareils embarras; je m'en plains respectueusement à la Providence.

Nous venons de lire un discours qui nous a tous charmés, et même M l'archevêque d'Arles, qui est du métier; c'est l'oraison funèbre de M. de Fieubet, par l'abbé Anselme[a]. C'est la plus mesurée, la plus sage, la plus convenable et la plus chrétienne pièce qu'on puisse faire sur un pareil sujet; tout est plein de citations de la sainte écriture, d'applications admirables, de dévotion, de piété, de dignité, et d'un style noble et coulant. Lisez-la : si vous êtes de notre avis, tant mieux pour nous; et si vous n'en êtes pas, tant mieux pour vous, en un certain sens; c'est signe que votre joie, votre santé et votre vivacité vous rendent sourd à ce langage; mais, quoi qu'il en soit, je vous donne cet avis, puisqu'il est sûr qu'on ne rit pas toujours; c'est une chanson qui dit cette vérité.

[a] Cette oraison funèbre fut prononcée dans l'église des camaldules de Grosbois, le 12 septembre 1695. Le texte que l'abbé Anselme avoit choisi s'appliquoit de la manière la plus heureuse au magistrat qui venoit de terminer sa vie dans une sage retraite : *Conterebam molas iniqui, et de dentibus illius auferebam prædam, dicebamque, in nidulo meo moriar.* (*Oraisons funèbres de l'abbé Anselme*, Paris 1701, page 405.)

1254.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 28 octobre 1695.

Vous avez eu la colique, ma chère amie; et quoique je sache que vous vous en portez bien présentement, je ne saurois être rassurée que je ne le sois par vous-même. Je vous demande aussi des nouvelles de madame de Grignan; si vous saviez combien l'air subtil est contraire à ses maux, vous l'obligeriez de se mettre dans une litière bien faite et bien commode, et vous gagneriez Paris : l'air de Lyon lui feroit connoître qu'il n'y a point de meilleur remède pour elle que de changer de climat; c'est l'avis de mon oracle (*Helvétius*). La maréchale de Boufflers a été fort malade d'une pareille maladie; elle se porte très bien aujourd'hui. Le roi est de retour[a] dans une parfaite santé. Je vis hier la duchesse du Lude, qui est venue à Paris pour se faire saigner et purger, sans autre raison, je crois, que d'avoir trop de santé. Il s'est fait de grands changements à Chaulnes; M. de Chaulnes aime son château comme sa vie, et ne le peut quitter. Madame de Chaulnes passe les jours, et peut-être une bonne partie

[a] Il avoit quitté Fontainebleau le 26 octobre et étoit venu à Meudon où il passa deux jours. (*Journal de Dangeau*, 26 et 28 octobre 1695.)

des nuits, à jouer. M. de Coulanges est devenu délicat et précieux; les visites de province l'ennuient. Je vois souvent notre petite accouchée (*la duchesse de Villeroi*[1]); elle a un fils un peu plus grand que son père, et un peu moins grand que le maréchal (*de Villeroi*); il n'y a point de jours qu'elle ne demande des nouvelles de mademoiselle de Grignan, et qu'elle ne lui souhaite tous les biens et les maux qu'elle a. L'on dit que le maréchal de Lorges se porte mieux, et on n'appelle plus sa maladie une apoplexie : la maréchale, qui est allée le trouver, va avec lui aux eaux de Plombières. Tout le monde croit le mariage de M. de Lesdiguières fait avec mademoiselle de Clérembault[2] : le charme que madame de Lesdiguières trouve dans ce mariage, c'est qu'elle n'aura point son fils avec elle. Le monde dit aussi celui de mademoiselle d'Aubigné avec le fils[3] de M. de Noailles, et je crois qu'en cette occasion le monde dit vrai. Au reste, ma très belle, j'ai à vous apprendre que l'abbé Têtu est charmé de madame de Kerman, et qu'il se plaint hautement de toutes ses amies, de ne lui avoir pas fait connoître ce mérite-là plus tôt. On parle fort ici de la solitude de madame la marquise de Grignan; on dit que sa vie n'est pas soutenable, parcequ'il ne faut voir personne, ou voir bonne compagnie : vous voyez combien votre retour et celui de sa

[1] Marguerite Le Tellier, fille du marquis de Louvois.

[2] Ce mariage ne se fit point avec mademoiselle de Clérembault, mais avec mademoiselle de Duras, fille du maréchal de ce nom, en 1696.

[3] Ce mariage ne se fit que le premier avril 1698.

belle-mère[1] sont nécessaires. Mes conseils sur cela vous paroîtront bien intéressés; je souhaite que cette raison ne vous empêche pas de les suivre, et que vous me croyiez aussi tendrement à vous que j'y suis. Je vous demande en grace de dire bien des choses de ma part à madame de Grignan, et de ne pas oublier la belle et charmante Pauline.

1255.

De la même à la même.

A Paris, le 7 novembre 1695.

Après avoir réfléchi avec toute l'application possible sur tout ce que vous me mandiez, ma chère amie, Helvétius a encore voulu emporter votre lettre, afin d'y penser à loisir; il ne me rapporta qu'hier ce que je vous envoie : il est persuadé que l'air subtil est fort contraire à madame de Grignan, et que s'il étoit possible qu'elle se mît dans une litière bien commode, et qu'elle fît de petites journées, elle ne seroit pas plutôt arrivée à Lyon qu'elle se trouveroit fort soulagée; c'est un reméde que nous approuvons fort ici. Notre oracle Helvétius a sauvé la vie à la pauvre *Tourte*[a]; il a un reméde sûr pour arrê-

[1] Madame la comtesse de Grignan.

[a] On appeloit ainsi mademoiselle de Montgeron. (*Voyez* la note de la lettre 530, tome IV, page 441.)

ter le sang, de quelque côté qu'il vienne[a]; c'est un très joli homme et très sage : sa physionomie ne promet pas tant de sagesse; car il ressemble à Dupré comme deux gouttes d'eau. Je vous demande des nouvelles de madame de Grignan, ma très aimable, pour me récompenser de toutes mes consultations. M. le marquis de Grignan m'est venu voir; il est assurément moins gras qu'il n'étoit, je lui en ai fait des compliments très sincères : madame sa femme me fit l'honneur de venir ici hier; je la trouvai si considérablement embellie, qu'elle me parut une autre personne que celle que j'avois vue; c'est qu'elle est engraissée, et qu'elle a bien meilleur visage, de beaux yeux si brillants que j'en fus éblouie; elle vint ici sur les deux heures avec madame et mademoiselle sa sœur. Malheureusement pour moi, madame de Nevers s'étoit levée aussi matin qu'elles; elle arriva un moment après ces dames, qui s'en allèrent quand elle entra; et madame de Nevers, qui me parla très sincèrement, trouva madame la marquise de Grignan toute des plus jolies. Monsieur et madame de Chaulnes et M. de Coulanges arrivent mercredi pour dîner à Paris; je dois me trouver à l'hôtel de Chaulnes pour les y recevoir. Le roi est à Marly pour jusqu'à lundi; la comtesse de Gramont y est aussi; mais quoiqu'elle ait attrapé à la cour les graces de la nouveauté, la pauvre femme ne s'en porte pas mieux; tous ses maux sont revenus; elle les soutient avec un courage et une gaieté qui m'étonnent, ayant perdu, je crois, jus-

[1] Le remède d'Helvétius étoit l'ipécacuanha. (*Voyez* la note de la lettre 954, tome VIII, page 79.)

qu'à l'espérance de guérir. La duchesse de Villeroi reçoit ses visites dans son lit, jolie tout ce qu'on peut l'être : je fis, il y a deux jours, les honneurs de sa chambre avec la maréchale de Villeroi. J'ai découvert à cette petite duchesse un mérite qui lui fait bien de l'honneur dans mon esprit, c'est qu'elle a un goût si naturel pour mademoiselle de Grignan[1], qu'elle en est sincèrement occupée; elle m'en demande continuellement des nouvelles; elle lui souhaite tout le bonheur qu'elle mérite, mais elle ne veut consentir à aucun mariage qu'elle ne soit assurée de la revoir ici; enfin, elle a des sentiments, elle a des pensées, c'est un des miracles de Pauline. Je sais de ses nouvelles : on dit que vous vous allez encore marier[2]; j'en suis ravie, mon amie. Revenez donc toutes; la vie est trop courte pour de si longues absences : par rapport à la vie, les plus longues ne devroient être que de deux heures. Je vous envoie une lettre de M. de Vannes, qu'il y a, en vérité, trois mois qui est dans mon écritoire : je lui en demande pardon; car pour vous, je suis assurée que vous l'aimez autant à l'heure qu'il est, que quand elle a été écrite. Adieu, ma très aimable; mandez-moi vitement que vous allez revenir, et que vous ne pouvez plus souffrir la solitude de cette jeune marquise, qui, comme moi, soupire après votre retour.

1 Depuis marquise de Simiane.

2 C'est à l'occasion du mariage de mademoiselle de Grignan, qui alloit épouser le marquis de Simiane.

1256.

De la même à la même.

A Paris, le 18 novembre 1695.

M. de Lamoignon me montra hier une lettre de M. le chevalier de Grignan, qui m'apprit que madame votre fille se portoit bien mieux; j'en ai une joie très sincère, et je souhaite de tout mon cœur, ma très chère, d'apprendre la continuation de ce mieux. J'ai la confiance de croire que vous me le ferez savoir; cela me donne aussi des espérances que nous vous reverrons bientôt: il n'y a rien, en vérité, que je desire si vivement. Votre retour est nécessaire à bien des choses, dont le changement d'air est une des principales pour madame de Grignan; madame sa belle-fille est trop abandonnée ici; le retour de M. de Sévigné qui approche; que de raisons, ma très belle, pour nous revenir voir! Paris est fort rempli à l'heure qu'il est; mais il ne le sera point à ma fantaisie; tant que vous ne serez point avec nous. J'ai bien envie d'apprendre si madame de Grignan a fait usage des bouillons d'écrevisse, et si elle s'en est bien trouvée. Il y a tous les jours de bons dîners à l'hôtel de Chaulnes, et une très bonne compagnie, où vous êtes toujours desirée. M. le marquis de Grignan me fit l'honneur de me venir voir, il y a deux jours; je le remerciai de n'être

point grossi; il me paroît fort content du palais qu'il habite[a]. On me mande de Lyon que la charmante Pauline va changer de nom; ne nous l'amènerez-vous pas? Il n'y a que madame de Simiane que je puisse jamais autant aimer que mademoiselle de Grignan. Hélas! à propos de Simiane, le pauvre M. de Langres[1] est à l'extrémité; j'en suis tout-à-fait en peine. Je crois M. Nicole mort; il tomba en apoplexie, il y a deux jours; Racine vint en diligence de Versailles lui apporter des gouttes d'Angleterre, qui le ressuscitèrent; mais on vient de me dire qu'il étoit retombé[b] : c'est une grande perte; il s'est trop épuisé à écrire; on prétend qu'il s'est cassé la tête à ce dernier livre contre les quiétistes; ils n'en valoient, en vérité, pas la peine. Adieu, ma très aimable; j'attends toujours de vos nouvelles avec impatience; mais encore plus à présent, à cause de l'état où est madame de Grignan.

[a] Chez M. de Saint-Amand son beau-père. (*Voyez* la lettre 1250, page 133 de ce volume.)

[1] Louis-Marie-Armand de Simiane de Gordes, évêque de Langres, mort le 21 novembre 1695.

[b] Nicole eut une première attaque d'apoplexie le 11 novembre 1695, et il mourut, le 26 du même mois, frappé d'une seconde attaque. (*Voyez* le père Niceron, tome XXIX, page 292.)

1257.***

De Madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE POMPONNE[a].

A Grignan, ce 24 novembre 1695.

Que j'aurois de choses à vous dire, Monsieur, si je voulois repasser sur tous les sujets de tristesse que vous avez eus de votre côté et moi du mien; le respect, la crainte de renouveler vos peines[b], et, plus que tout, la confiance que vous connoissez mon cœur, et comme il est sensible à tout ce qui vous touche, m'a retenue dans un silence que je crois que vous avez entendu. Je le romps aujourd'hui, Monsieur, parceque M. de Grignan ne trouve pas que le mariage d'une fille mérite d'en écrire à un ministre comme vous, et ma fille ne pourroit encore vous écrire de sa main, et n'oseroit en prendre une autre que la mienne: je me trouve insensiblement le secrétaire de l'un et de l'autre. Je sais que vous aimez

[a] Cette lettre a été gravée, et le *fac simile* en a été placé à la tête du premier volume de cette édition.

[b] M. de Pomponne avoit perdu le marquis de Pomponne, son fils, colonel d'un régiment de dragons, qui donnoit les plus belles espérances, et s'étoit singulièrement distingué à la bataille de Fleurus. (*Voyez* la lettre 1165, tome IX, page 399.) Il mourut de maladie à Mons, en 1693.

mademoiselle de Grignan[a]; elle n'oseroit changer de nom sans que vous en soyez informé : celui de Simiane n'est pas inconnu.

Voilà, Monsieur, toute ma commission faite; et comme il y a quelque plaisir à se défaire de telle marchandise, nous vous prions de faire mademoiselle votre fille la *Félicité*[b] d'une autre maison; c'est un présent digne de vous, et qui recevra un nouveau prix quand vous le ferez vous-même. Voilà, Monsieur, les conseils que l'on donne quand on est sur le point de faire une noce; mais elle se fera sans bruit et sans aucune cérémonie, et comme il convient à l'état de foiblesse où ma fille est encore. J'espère qu'il nous reviendra des forces, que nous emploierons à vous aller dire nous-mêmes à quel point vous êtes sincèrement honoré de tout ce qui est ici. Cependant nous perdons M. Nicole[c]; c'est le dernier des Romains, et je suis toujours, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante,

La Marquise DE SÉVIGNÉ.

Nous vous supplions de faire part de cette lettre à madame votre femme, en l'assurant de nos très humbles services.

[a] Pauline Adhémar de Grignan fut mariée à Louis de Simiane de Claret, marquis d'Esparron, le 29 novembre 1695.

[b] On parloit déja du mariage de Catherine *Félicité* Arnauld avec M. de Torci. (*Journal de Dangeau*, 20 septembre 1695.)

[c] *Voyez* la lettre précédente.

1258.

De Monsieur DE COULANGES *à Madame* DE SIMIANE.

Du quartier de Richelieu [1], le 6 janvier 1696.

Je suis assurément fort touché, Madame, de l'honneur de votre souvenir; mais il me semble cependant que vous pouviez ne pas m'écrire aussi sérieusement que vous avez fait ; tout ce qui m'en a consolé, c'est que votre lettre étoit datée de Vauréas [2]; et vous devez savoir, ce me semble, combien j'ai eu toute ma vie de curiosité pour aller voir cette belle ville, sans que j'aie pu me contenter là-dessus. Quoi, Madame, vous demeurez dans Vauréas ! que vous êtes heureuse ! et faut-il qu'un homme qui a séjourné si long-temps à Rome, n'ait pas seulement été un quart d'heure à Vauréas? mais je ne veux pas désespérer d'y aller quelque jour, puisque je sais que vous y avez un palais très magnifiquement meublé. Ne vous souvient-il point de l'attachement particulier que j'eus pour un laquais de madame de Grignan, seulement parcequ'il étoit de Vauréas ; et que, n'ayant point obligé un ingrat en sa personne, il se fit un devoir très étroit de me revenir voir à Paris,

[1] C'est-à-dire, de chez madame de Louvois.

[2] Petite ville du Comtat Venaissin, où madame de Simiane faisoit quelquefois sa demeure depuis son mariage.

où je n'eus pas l'avantage de le conserver long-temps, parceque Paris n'eut aucuns charmes pour lui? Et ne vous souvient-il point encore combien, étant à Grignan, je trouvois heureux les gens que je voyois aller à Vauréas, ou en revenir? Vous croyez donc bien que quand vous y serez, je ne vous plaindrai point du tout; mais c'est assez parlé de Vauréas. Je veux vous dire maintenant que j'ai beaucoup d'impatience de vous revoir ici, et de faire connoissance avec le jeune et joli seigneur dont vous me parlez, mais je crains un peu qu'il ne se rebute d'abord sur ma vieillesse et sur ma figure; cependant, je puis vous assurer, Madame, que je ne suis pas encore de contrebande en beaucoup de bonnes maisons; c'est de chez ma *seconde femme* que je vous écris, elle m'a trouvé tellement enrhumé, à mon retour de Versailles, où je viens de passer quinze jours, qu'elle ne veut point se confier à madame de Coulanges pour me désenrhumer; ainsi, voilà deux nuits que je couche chez elle; et selon les apparences, j'y en coucherai encore plusieurs, pour être des noces de M. de Barbesieux[a], qui se feront mardi. Je ne vois autour de moi que pierreries, qu'habits magnifiques, que linge étonnant et difficile à croire; un seul équipage de tête, cinq cents écus; je ne vois que repas somptueux, que symphonie exquise; enfin, je suis dans une fort bonne maison, où je reçois toujours beaucoup d'honneurs et de distinctions, et

[a] Le marquis de Barbesieux épousa en secondes noces Marie-Thérèse-Delfine-Eustochie d'Alegre, le mardi 10 janvier 1696, et non le 11, comme le dit le père Anselme. (*Journal de Dangeau*, 10 janvier 1696.)

où je m'entends appeler très souvent du doux nom de mari et de beau-père. J'ai un appartement très bon, très chaud et très voisin de celui de madame la duchesse de Villeroi; c'est où je vais prendre mon eau sucrée, avant que de me coucher. Il y a des temps infinis que je n'ai écrit à madame de Sévigné, non plus qu'à madame votre mère; mais j'espère que par vous, elles entendront parler de moi. Pendant que je suis ici dans les noces de *mon fils* de Barbesieux, madame de Coulanges laboure sa pauvre vie pour celles de M. de Mornai et de mademoiselle du Gué; on ne vit jamais un enfant si difficile à baptiser; il le sera pourtant; mais je ne sais point à quoi l'on en est pour le jour, ni même pour le lieu où se célébreront les noces; rien n'est plus bizarre que tout ce qui se passe entre l'aveugle[a] et sa femme, qui ne peuvent jamais être d'un même avis; et madame de Coulanges et madame de Bagnols sont toujours deux sœurs fort différentes; je ne sais si je mettrai mon nez dans ces noces-là; madame de Monchevreuil cependant m'a dit qu'il falloit bien que je fusse des repas qui se feront à Versailles: mais croyez-vous que je n'aie encore que cette noce? Vraiment, j'ai été d'un beau dîner chez M. le cardinal de Bouillon, où je fus prié en cérémonie, et admis avec une distinction qui flatte bien mon amour-propre. Je dînai avec tout ce qui s'appelle Bouillon, La Trémouille et Créqui; et je fus présenté d'un si bon ton à mademoi-

[a] Le père de mademoiselle du Gué-Bagnols étoit devenu aveugle. (*Journal de Dangeau*, 5 décembre 1695.) Ce mariage eut lieu le 10 janvier suivant; il y avoit plus de six mois qu'il en étoit question. (*Voyez* la lettre 1239 et la note page 101 de ce volume.

selle de La Trémouille [a], que toute pleine déja d'honnêtetés et de caresses pour moi, elle me parut la plus belle personne du monde. Voilà ce que fait l'honnêteté jointe à une taille au-dessus de toutes les tailles, et à une grande naissance, qui a toujours pour moi de grands charmes; car vous savez que j'ai toujours eu du goût pour les poissons nobles. On ne parle point encore du jour que ce mariage se terminera, parcequ'il dépend du retour d'un courrier, qui est allé quérir une dispense à Rome. Celui de madame de Seignelai [b] et de M. de Luxembourg ne se publie point encore; tout est d'accord, il n'est plus question que du consentement de madame de Luxembourg. On tient celui de mademoiselle de Monaco [c] en fort bon chemin avec le duc d'Uzez; et celui du marquis de Janson avec mademoiselle de Virieu [d]. Pour celui de mademoiselle de Duras avec M. de Lesdiguières [e], les uns parient pour, et les autres

[a] Marie-Victoire-Armande de La Trémouille, épousa Emmanuel-Théodose de La Tour, duc d'Albret, et depuis duc de Bouillon, le premier février 1696. Sa mère étoit Madeleine de Créqui.

[b] Ce mariage fut rompu; Catherine-Thérèse de Matignon, veuve du marquis de Seignelai, épousa Charles de Lorraine, comte de Marsan, le 22 février 1696.

[c] Anne-Hippolyte de Grimaldi, fille du prince de Monaco, fut mariée le 18 janvier 1696, avec Jacques-Charles de Crussol duc d'Usez.

[d] Joseph de Forbin, marquis de Janson, neveu du cardinal, épousa à cette époque Marie Prunier, fille de Nicolas Prunier de Saint-André, marquis de Virieu, premier président du parlement de Grenoble.

[e] Louise-Bernardine de Durfort-Duras, épousa le 16 janvier 1696,

contre; mais madame de Lesdiguières se décrie si fort qu'on commence à la regarder comme la femelle de M. de Mazarin ; il sera plaisant que madame de Duras, par son bon esprit, ait profité à bon marché de l'extravagance de l'un et de l'autre, pour aussi bien établir ses filles. Le maréchal de Lorges s'est retiré du service, les uns disent volontairement, les autres le contraire. Le roi vient de faire cent mille officiers généraux; j'en ai la liste devant mes yeux; je ne vous l'envoie point, parceque monsieur votre frère apparemment ne manquera pas de vous l'envoyer; j'ai été fort fâché de n'y pas trouver son nom. Je n'ai vu madame votre belle-sœur qu'une seule fois; à moins que vous ne soyez tous ici, je comprends fort bien que nous ne ferons pas grande connoissance; mais quand y serez-vous, Mesdames? La santé de madame votre mère se fortifie-t-elle assez pour que nous puissions croire aux paroles qu'on nous donne pour le mois de mars? J'ai été ravi de savoir que madame de Sévigné couroit le pays, j'aime assez que son étoile ait rapport avec la mienne, qu'on peut très bien appeler *errante*. Il seroit difficile de mettre mieux en œuvre le regain de jeunesse dont je suis en possession; Dieu veuille qu'il dure encore quelques années; mais il est extraordinaire que j'ignore ce qu'est devenue cette goutte qui m'affligea tant il y a deux ans, et dont vous me consoliez par me tendre si obligeamment le bras, pour me faire faire dans ma chambre quelque sorte d'exercice. Voilà une lettre qui me méne loin, comme vous voyez; mais que puis-je

Jean-François-Paul de Bonne de Créqui, duc de Lesdiguières. (*Journal de Dangeau*, 16 janvier 1696.)

mieux faire que de m'entretenir avec vous, mon adorable Pauline, puisque j'en ai le temps ! madame de Louvois est allée courir la ville ; et comme le maître de la maison, je suis demeuré dans sa chambre avec un très bon feu, et tous les instruments nécessaires pour vous écrire ; elle m'a même laissé tout à propos madame la duchesse de Villeroi, pour qu'elle s'acquitte envers vous d'un compliment qu'il y a long-temps qu'elle a envie de vous faire. Le cardinal de Bouillon vouloit aussi vous en faire un, et c'est ma faute de n'y avoir pas tenu la main. Madame la duchesse de Villeroi m'a recommandé aussi mille fois de vous dire bien des choses de sa part, et à mesdames vos mères ; madame de Louvois tout de même ; enfin, croyez toutes, Mesdames, que vous n'êtes point du tout oubliées dans ce pays-ci ; mais il est temps de finir, et de vous assurer, Madame, que cette année ne diffère point de toutes les précédentes, quant au respect et à la bonne et sincère amitié avec lesquels je suis mille fois plus à vous que personne du monde. Voilà madame la duchesse de Villeroi qui va vous écrire de sa main blanche.

Madame la duchesse DE VILLEROI.

Il y a long-temps, Madame, que j'ai dessein de vous faire mes compliments sur votre mariage, sans l'avoir fait, par la faute de Coulanges, qui m'avoit toujours dit que nous vous écririons ensemble ; mais enfin, cet heureux moment est arrivé, et je l'emploie, Madame, à vous assurer que je conserve toujours pour vous toute l'estime et l'amitié que vous méritez.

1259. *

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU[a].

A Grignan, mardi 10 janvier 1696.

J'ai pris pour moi les compliments qui me sont dus, Monsieur, sur le mariage de madame de Simiane, qui ne sont proprement que d'avoir extrêmement approuvé ce que ma fille a disposé dans son esprit il y a fort longtemps. Jamais rien ne sauroit être mieux assorti : tout y est noble, commode et avantageux pour une fille de la maison de Grignan qui a trouvé un homme et une famille qui comptent pour tout son mérite, sa personne et son nom, et rien du tout le bien[b]; et c'est uniquement ce qui se compte dans tous les autres pays ; ainsi on a profité avec plaisir d'un sentiment si rare et si noble. On ne sauroit mieux recevoir vos compliments que M. et madame de Grignan les ont reçus, ni conserver pour

[a] Cette lettre, publiée dans l'édition de 1773, page 63, a été omise dans l'édition de M. Grouvelle. Une omission semblable a déja été remarquée page 50 du tome III.

[b] Madame de Simiane n'eut en mariage qu'une dot peu considérable. Voici ce qu'en dit Dangeau : « Le marquis de Simiane a « épousé mademoiselle de Grignan; il a vingt-cinq mille livres de « rente en fonds de terre, et la demoiselle n'a que vingt mille écus; « mais elle est fort jolie. » (*Journal de Dangeau*, 2 décembre 1695.)

votre mérite, Monsieur, une estime plus singulière. Nous n'avons qu'un sentiment sur ce sujet, et vous avez fait dans nos cœurs la même impression profonde que vous dites que nous avons faite sur vous : ce coup double est bien heureux, c'est dommage qu'on ne s'en donne plus souvent des marques. Votre style nous charme et nous plaît, il vous est particulier et plus que nous ne saurions vous le dire, dans notre goût ; c'est dommage que nous n'ayons encore quatre ou cinq enfants à marier. Il est triste de penser que nous ne reverrons jamais une seule de vos aimables lettres ; les traits que vous donnez à celle qui cache la moitié de son esprit et au degré de parenté de l'autre, nous font voir que vous seriez un bon peintre, si c'étoit encore la mode des portraits[a].

C'est à vous, Monsieur, qu'il faut souhaiter une longue vie, afin que le monde jouisse long-temps de tant de bonnes choses ; pour moi, je ne suis plus bonne à rien ; j'ai fait mon rôle, et par mon goût je ne souhaiterois jamais une si longue vie : il est rare que la fin et la lie n'en soit humiliante[b] ; mais nous sommes heureux que ce soit la volonté de Dieu qui la régle, comme toutes les choses de ce monde : tout est mieux entre ses mains qu'entre les nôtres.

Vous me parlez de Corbinelli ; je suis honteuse de

[a] Cette mode régnoit pendant la jeunesse de Louis XIV à la cour de mademoiselle de Montpensier. On lit un assez grand nombre de ces portraits à la suite des *Mémoires* de cette princesse.

[b] Madame de Sévigné avoit développé cette pensée dans la lettre 885, tome VII, page 337, à l'occasion de la mort de madame d'Ormesson

vous dire que m'écrivant très peu, quoique nous nous aimions toujours cordialement, je ne lui ai point parlé de vous ; ainsi son tort n'est pas si grand; je m'en vais lui en écrire sans lui parler d'autre chose : nous verrons si c'est tout de bon que le crime de l'absence soit irrémissible auprès de lui. Je ne le crois pas en me souvenant du goût que je lui ai vu pour vous : je serois quasi dans le même cas à son égard, si j'étois encore longtemps ici; mais il nous fera voir, comme vous, Monsieur, que le fonds de l'estime et de l'amitié se conserve et n'est point incompatible avec le silence ; et c'est cette seule vérité qui peut me consoler du vôtre[a].

La Marquise DE SÉVIGNÉ.

1260.

De la même au même.

A Grignan, mercredi 25 janvier 1696.

J'ai répondu, Monsieur, à votre dernière lettre au commencement de cette année[b] : ce billet est donc uniquement pour vous supplier de faire lire ces consultations sur l'état de ma fille à M. Barbeyrac[c], le prier qu'il

[a] Madame de Sévigné terminoit de la même manière la lettre qu'elle adressoit à M. de Moulceau, le 22 décembre 1688. (*Voyez* la lettre 997, tome VIII, page 230.)

[b] *Voyez* la lettre précédente.

[c] Charles Barbeyrac, célèbre médecin de Montpellier, eut le sin-

augmente, s'il se peut, son application ordinaire pour nous donner son avis que nous estimons beaucoup, de nous l'envoyer le plus promptement qu'il sera possible. Voilà, Monsieur, ce que je demande à votre cœur, qui, sans doute, n'a pas oublié combien le mien est tendre et sensible à ce qui touche ma fille : et dans une occasion si importante, je croirois vous offenser, si je vous faisois la moindre excuse et le moindre compliment.

1261.

De Monsieur DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, ce 27 janvier 1696.

J'espère que la lettre que je vous écrivis, il y a aujourd'hui huit jours, n'aura pas été mal reçue. J'en reçus le lendemain une aimable petite, qui me fit d'autant plus de plaisir, que me disant que vous ne m'écriviez qu'un mot pour en avoir mille, il se trouvoit que de ma bonne, libre et franche volonté je vous avois obéi par avance, et satisfait, ce me semble, à toutes les questions que

gulier mérite de simplifier la pratique de cette science; les remèdes qu'il employoit étoient en petit nombre. Il mourut à l'âge de 70 ans, le 6 novembre 1699. Jean Barbeyrac, son neveu, qui a traduit le traité de Grotius, *de jure belli et pacis*, et le *droit de la nature et des gens* de Puffendorf, fut obligé de sortir de France à cause de la révocation de l'édit de Nantes.

vous me pouviez faire; aujourd'hui, ma très aimable gouvernante, ma lettre ne sera pas si longue, par la raison qu'il n'est pas tous les jours fête. Les nouvelles duchesses d'Usez et de Lesdiguières ont été présentées au roi. La duchesse de Lesdiguières la douairière fut à Versailles avec tous les Duras, et même y coucha; et le bruit court que Sa Majesté les traita fort sérieusement, ne disant autres paroles, que de souhaiter à la jeune duchesse qu'elle fût heureuse.

Madame DE COULANGES.

Je ne vous écrirai point aujourd'hui, ma très aimable; M. de Coulanges en est bien plus digne que moi, sa belle jeunesse le laisse dans un commerce du monde, qui lui orne fort l'esprit. Il vous dira des nouvelles du bal du Palais-Royal, de la parure des beautés qui composoient cette belle assemblée. Je vis madame de Barbesieux et la duchesse de Villeroi, qui me parurent resplendissantes; les diamants, la magnificence, l'éclat de l'or et de l'argent, tout cela m'impose, et m'empêche de faire le discernement, que je sais, ce me semble, faire de la beauté, quand elle est moins chargée d'ornements. Madame de Mornai[a] reçoit toutes les distinctions qui suivent la faveur, sans y paroître trop sensible; elle le deviendra, et je le souhaite, afin qu'elle se fasse au moins un plaisir de ce qui charme les autres. Je vis avant-hier M. de Pomponne; nous parlâmes toujours de vous, ma

[a] Elle étoit nièce de madame de Coulanges. (*Voyez* la note de la lettre 1258, page 155 de ce volume.)

chère amie, et de tout ce qui est Grignan; nous nous plaignîmes tendrement de votre longue absence, et de celle de madame de Grignan. J'allai ensuite chez madame de Vins; je changeai de compagnie sans changer de conversation; nous conclûmes que madame de Grignan ne retrouveroit de la santé que par venir respirer l'air de ce pays-ci. Soyez bien persuadée de cette vérité, ma chère Madame; songez aussi quelquefois au pressant besoin que doit avoir madame la marquise de Grignan de madame sa belle-mère; si toutes ces réflexions vous obligent à prendre le chemin de Paris, personne n'en profitera avec tant de joie que moi. Je vous demande en grace de dire bien des choses de ma part à madame votre fille. Est-il vrai que madame de Simiane soit grosse? Rien de ce qui a rapport à elle ne me peut être indifférent; je n'ai jamais vu personne de qui on se souvienne si souvent que d'elle, ni que l'on loue plus sincèrement; mais je dis toujours : *Ce n'est pas la voir que de s'en souvenir.*

Monsieur DE COULANGES *continue.*

Votre amie a pris aujourd'hui la place de l'aurore; je ne l'ai jamais vue plus belle ni avec un teint qui marquât plus de santé. Cependant c'est après deux jours d'expériences qu'elle a faites avant-hier, à dîner, à l'hôtel de Chaulnes, et hier au soir à souper, chez M. de Lamoignon; enfin, c'est tout vous dire, elle a hasardé une tranche, petite à la vérité, de canard d'Amiens, et un doigt de vin de Saint-Laurent; ne la voilà-t-il pas bien

avancée? Mais revenons à nos moutons : il y eut jeudi un grand bal au Palais-Royal, où tous les masques furent admis; ils y apportèrent la confusion ordinaire. J'assistai avec madame de Coulanges à la parure de mesdames de Villeroi et de Barbesieux, dont je fus ébloui; ce que je vis encore, que ne vit pas madame de Coulanges, ce fut mademoiselle de Tourpes[a] avec un habit de velours couleur de feu, si magnifique, qu'il défie la description. Quand mesdames les maréchales de Villeroi et d'Estrées, suivies de ces trois infantes, furent parties de chez madame de Louvois, à onze heures du soir, pour se rendre au Palais-Royal, je restai encore une heure et demie au lansquenet, et puis je me fis ramener par madame de Varengeville chez moi, où j'ai toujours été depuis; ainsi, je ne suis pas plus savant du détail du bal que madame de Coulanges. Je dînai avant-hier avec elle à l'hôtel de Chaulnes, et je soupai hier avec elle chez M. de Lamoignon, où étoient la belle duchesse du Lude, la présidente Le Coigneux cuite au four, le bon duc de Chaulnes, et l'admirable avocat général d'Aguesseau[1], qui sait toutes mes chansons, et qui les retient, comme s'il n'avoit autre chose à faire. Je ne retournerai pas sitôt coucher chez ma *seconde femme*, parceque je dois dimanche dîner chez la duchesse du Lude avec le cardinal de Bouillon; et c'est là où je ne manquerai pas de lui faire tous les compliments dont vous me chargez. Le mariage du

[a] Elisabeth-Rosalie d'Estrées, dite *mademoiselle de Tourpes*. Elle étoit fille du maréchal, vice-amiral de France.

[1] Depuis chancelier de France.

duc d'Albret et de mademoiselle de La Trémouille ne tient plus qu'à une grosse fièvre, qui est survenue à la duchesse de Créqui, car la dispense de Rome est arrivée; mais vous jugez bien qu'une telle noce veut la présence, ou du moins la meilleure santé, d'une grand'mère qui y a autant contribué. Le mariage de M. de Luxembourg est toujours rompu sans retour; son procédé fort désapprouvé, d'autant plus qu'on croit que c'est un sacrifice qu'il a voulu faire à la marquise de Bellefonds[a]; mais madame de Seignelai ne méritoit pas un tel traitement; cependant on ne désapprouve point la marquise de Bellefonds, si tant est qu'elle puisse devenir une duchesse considérable : il est constant que le duc a toujours été fort assidu auprès d'elle, et que la marquise a toujours dit qu'elle verroit M. de Luxembourg et madame de Seignelai aller ensemble à l'église pour être mariés, sans croire pour cela que le mariage se fît; ce qui a même fait dire par le monde qu'elle avoit épousé M. de Luxembourg, il y a plus de six mois, et que M. de Luxembourg n'osant le déclarer à sa mère, écoutoit les propositions de mariage qu'on lui faisoit, pour amuser le tapis et pour gagner du temps : avec un peu de patience nous serons plus savants. On me dit hier que le mariage du petit Saint-Hérem étoit conclu avec la petite cousine de la maréchale de Lorges[b]. Il n'est plus question de celui de mademoi-

[a] Marie Olympe de La Porte-Mazarin, veuve de Louis-Christophe Gigault, marquis de Bellefonds, tué au combat de Steinkerque, le 3 août 1692. Ce mariage n'eut pas lieu, le duc de Luxembourg épousa Marie-Gillonne de Gillier-Clérembault, le 15 février suivant.

[b] *Voyez* la lettre 1239, page 101 de ce volume.

selle de Clérembault avec le petit de Guéméné. Madame la duchesse de Rohan a la petite-vérole en Bretagne. Voilà tout ce que je sais, ma très aimable gouvernante; ainsi je n'ai plus qu'à vous embrasser avec une tendresse infinie, et à vous protester que je suis toujours plus à vous qu'à moi-même. Je vous demande vos bons offices auprès de madame votre fille et de tous les illustres habitants du royal château où vous êtes. Comment se porte M. le chevalier? je lui en demande pardon; mais je n'ai point du tout de goutte, et si, je bois comme un trou de tous les vins qui la pourroient faire venir. Il n'en est pas de même de M. de Nevers, qui est enfin revenu de Nevers avec sa belle épouse, après y avoir pensé mourir; l'humeur de la goutte, qui se promène par tous les canaux les plus cachés de son corps, lui cause des maux tout extraordinaires. Il partit avant-hier pour aller dans le voisinage de la Roche-Guyon consulter *Christophe aux ânes*[a], qui est un laboureur, mais un homme admirable pour la guérison de tous les maux, par la connoissance qu'il a des simples, qu'il tient de son père, et qu'il laissera, faute d'enfants, à un de ses neveux; enfin, les cancers, la gravelle, les abcès, les ulcères, rien ne tient devant lui; on ne parle que des cures étonnantes qu'il

[a] Plaisanterie; madame de Coulanges désigne par cette expression Christophe Ozannes, fils d'un paysan de Chaudray, hameau situé à deux lieues de Mantes. Ce simple villageois acquit une sorte de réputation, en 1696, par des cures extraordinaires qu'il faisoit à l'aide de quelques simples. On accouroit de toutes parts pour le consulter. (*Voyez* la *Bibliothèque historique du père Lelong*, appendice du tome IV, page 244.)

fait, et de son désintéressement. Il donne aux pauvres ses remèdes pour rien; il les fait payer aux riches précisément ce qu'ils valent; n'exige pour toute récompense que trente sous ou un écu qu'il fait mettre dans un tronc pour les pauvres. Il ne veut point venir en ce pays-ci; il ne veut pas non plus qu'on bâtisse aux environs de chez lui. Le duc de Gramont et Turmenies sont guéris par lui; le dernier lui a envoyé cent pistoles, qu'il lui a renvoyées aussitôt.

1262.

Du même à la même.

A Paris, le 3 février 1696.

Les bruits qui nous viennent de la continuation de la mauvaise santé de madame de Grignan, m'affligent à tel point et pour vous et pour elle, ma très aimable gouvernante, que je n'ai pas le cœur de vous envoyer le second tome de nos mariages. Les lettres ne sont aimables que selon les temps où elles arrivent; ainsi, faites de celle-ci l'usage qui conviendra au temps que vous la recevrez, et croyez bien fermement que, quelque style que je prenne, mon cœur fait son devoir sur tout ce qui vous regarde, et cette aimable comtesse. Je vous dirai après cela que ce fut mardi au soir que se firent les noces du duc d'Albret et de mademoiselle de La Trémouille, qui

auroient été infailliblement plus joyeuses sans le contretemps de la maladie de la duchesse de Créqui, qui n'a fait qu'augmenter depuis ce temps-là; car hier même elle étoit en quelque danger; je ne sais pas encore comme elle est aujourd'hui. L'hôtel de Créqui cependant étoit magnifiquement meublé et illuminé; il y eut deux tables de quinze ou seize couverts chacune, si bien et si délicatement servies, qu'on dit qu'elles ont surpassé en délicatesse celles de la noce de M. de Barbesieux. Les jeunes gens, pour s'amuser, dansèrent aux chansons; ce qui est présentement fort en usage à la cour; joua qui voulut, et qui voulut aussi prêta l'oreille au joli concert de Vizé, Marais, Descôteaux et Philibert[a]; avec cela l'on attrapa minuit, et le mariage fut célébré dans la chapelle de l'hôtel de Créqui. Il y eut à cette noce plus d'amis que de parents; c'est encore un usage qui s'introduit à cause des conséquences; et je puis vous dire que j'ai été grondé de n'y être pas survenu; mais j'aime mieux être grondé en pareille occasion, que de hasarder d'arriver comme le chien dans un jeu de quilles. Je vis le lendemain matin toute la noce, et je fus très agréablement accueilli de tout ce qui s'appelle Bouillon et La Trémouille. La porte de l'hôtel de Créqui n'a été ouverte au public que par rapport aux visites de MONSIEUR et de MADAME[b],

[b] La princesse de Tarente, mère de mademoiselle de La Trémouille, morte à Francfort le 3 février 1693, étoit tante de MADAME.

[a] Descôteaux et Philibert étoient des joueurs de flûte très renommés. Ce dernier avoit recherché en mariage la fille de Jean Brunet, riche bourgeois de Paris; il eut le malheur de plaire à Catherine Bonnières mère de sa prétendue. La Voisin fut consultée et madame

et de leurs enfants, qui n'ont pas manqué en cette occasion de venir voir leurs proches parents; car elle a été fermée, à cause de la maladie de madame de Créqui, à tout ce qui s'y est présenté, hors cet heureux moment; toutes les dames s'en sont consolées par la peine qu'elles avoient de s'enharnacher de leurs habits noirs, moitié révolte et moitié paresse. Mademoiselle de Villars[a], fille de la pauvre duchesse de ce nom, épousa le même jour son cousin de Brancas. Mais voici bien un autre mariage : M. et madame de Clérembault se sont si bien emparés de M. de Luxembourg, aussitôt qu'il a eu rompu avec madame de Seignelai, qu'enfin c'est un mariage conclu. On donne à mademoiselle de Clérembault[1] cinq cent mille francs présentement, et pour cent mille francs de pierreries, suivant l'estimation des trois plus fameux joailliers

Brunet devint veuve; la fortune principale lui appartenoit; aussi Philibert lui adressa-t-il ses vœux, la jeune fille fut mise dans un couvent, et la mère se remaria. Quand La Voisin fut arrêtée, le nom de madame Brunet étoit inscrit sur ses registres; la justice fit des recherches, le procès s'instruisit, et madame Philibert fut pendue. On eut des soupçons sur Philibert, et le roi lui-même lui conseilla de s'éloigner si sa conscience lui faisoit le moindre reproche; Philibert n'y consentit point, et il se justifia pleinement devant la chambre de l'Arsenal. (*Voyez* les *Causes célèbres* de Richer, tome I[er], page 426.)

[a] Élisabeth-Charlotte-Candide de Brancas-Villars, fille du troisième lit du vieux duc de Villars, épousa, au mois de janvier 1696, Louis de Brancas, marquis de Cereste, qui devint maréchal de France.

[1] Marie Gillonne Gillier, seconde femme de Charles-François-Frédéric de Montmorenci, duc de Luxembourg, et fille unique de René Gillier, marquis de Clérembault, et de Marie Le Loup de Bellenave.

de Paris. Je vis hier des gens qui s'étoient trouvés chez madame de Clérembault à la visite qu'elle reçut de M. de Luxembourg, de madame sa mère, et de toute sa famille; ainsi cette affaire est conclue absolument, et je ne sais pas ce qu'en dira la marquise de Bellefonds; voilà, par ce moyen, les Clérembault bien dépiqués. Le public veut que madame de Seignelai soit en quelque négociation avec M. de Marsan; je m'en rapporte. Le jeune Saint-Hérem épouse dimanche la petite cousine de la maréchale de Lorges. Madame la duchesse de S. S.... est toujours grosse, et fait voir par-là qu'il n'y a rien d'impossible en ce monde. Mais, savez-vous qui entre dans ma chambre? c'est le marquis de Grignan en propre personne, qui a bien voulu honorer mon lever, las, à ce qu'il dit, de me chercher inutilement les après-dîners; cela n'est-il pas bien obligeant? Pour le récompenser de sa peine, je le menerai dîner un de ces jours chez le cardinal de Bouillon, qui n'a qu'un cri après lui, par rapport à vous, Mesdames, et à tout ce qui porte le nom de Grignan, qu'il honore et qu'il aime. Nous fîmes ensemble, c'est-à-dire le cardinal et moi, un dîner merveilleux dimanche dernier chez la duchesse du Lude, où je déployai à ce cardinal tous vos compliments, qu'il reçut avec une joie et une reconnoissance infinie, je suis chargé de vous en faire beaucoup de sa part, jusqu'à ce que, nous retrouvant tranquillement ensemble à Saint-Martin, nous vous écrivions conjointement dans la même lettre, comme il y a long-temps que c'est son dessein. Savez-vous qu'il a si bien patrociné jusqu'ici avec le roi et avec ses moines, qu'il croit l'échange assuré de son manoir de Saint-Mar-

tin contre un autre dans Pontoise, pour les abbés qui lui succéderont? ainsi, il a fait un beau présent de sa belle maison et de ses beaux jardins au duc d'Albret, le lendemain de ses noces, par une donation en bonne forme, pour en jouir après sa mort s'entend, avec une habitation assurée à la duchesse sa femme tant qu'elle sera en viduité; ils ont grand intérêt cependant que le cardinal en jouisse long-temps, car il ne se tiendra jamais, croyant ce fonds assuré à ses héritiers, d'y faire beaucoup de dépenses[a]. Le comte de Luxe[1], à qui le roi, selon la promesse qu'il en avoit faite à feu M. le maréchal de Luxembourg, a accordé un brevet de duc, épouse toujours, dit-on, mademoiselle de Bosmelet[b], avec quatre cent mille francs présentement, et trois cent mille francs d'assurés; mais ce mariage pourtant n'est pas encore fait[2]; la demoiselle me paroît assez déplaisante, et la famille de Luxembourg, dit-on encore, n'est pas bien charmée de cette alliance. Voilà, Mesdames, tout ce que j'ai à vous dire; mais, au nom de Dieu, apprenez-moi

[a] On trouve plus de détails à ce sujet dans le *Journal manuscrit de Dangeau*, (3 février 1696.)

[1] Paul-Sigismond de Montmorenci-Luxembourg, comte de Luxe, depuis duc de Châtillon, troisième fils du maréchal de Luxembourg.

[b] Dangeau parle de ce projet en ces termes: « On croit que le « comte de Luxe épousera mademoiselle de Bosmelet, fille d'un pré- « sident, (*de Rouen*) à qui on donne quatre cent mille francs, et qui « en aura encore autant après la mort de sa mère. (*Journal manuscrit,* 22 janvier 1696.)

[2] Il ne se fit point. Le duc de Châtillon épousa, le 6 mars suivant, Marie-Antoine de La Trémouille, marquise de Royan, comtesse d'Olonne.

de bonnes nouvelles de la santé de notre Comtesse, si vous voulez que je continue mes longues lettres. Je vis avant-hier la bonne La Troche, qui se porte beaucoup mieux. Notre aimable l'Enclos a un rhume qui ne me plaît point : on ne voit que des enrhumés par le monde. Madame de Soubise l'a été aussi au suprême degré; mais adieu, je m'en vais dîner à l'hôtel de Chaulnes; j'ai attendu jusqu'ici inutilement des nouvelles de mon cardinal pour aller aujourd'hui coucher à Pontoise; mais la maladie de madame de Créqui pourroit bien l'avoir arrêté; il ne se portoit pas très bien lui-même; voilà qui me fera prendre après dîner la route du faubourg Saint-Germain. A vendredi prochain le reste, si mon étoile errante m'en donne la permission.

1263.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU.

A Grignan, samedi 4 février 1696.

Je ne me suis point trompée, Monsieur, quand j'ai cru que vous seriez touché de ma peine, et que vous feriez toute la diligence possible pour la soulager. Votre ordonnance de M. Barbeyrac et votre lettre ont eu des ailes, comme vous le souhaitiez, et il semble que cette petite fièvre qui paroissoit si lente, en ait eu aussi pour fuir aux approches seulement du nom de M. Barbeyrac. Tout

de bon, Monsieur, il y a du miracle à un si prompt changement, et je ne saurois douter que vos souhaits et vos prières n'y aient contribué. Jugez de ma reconnoisance par leur effet. Ma fille est de moitié de tout ce que je vous dis ici : elle vous fait mille remerciements, et vous conjure d'en faire beaucoup à M. Barbeyrac. Nous sommes trop heureuses de n'avoir plus qu'à prendre patience, et de la rhubarbe, dont elle se trouve tout-à-fait bien. Nous ne doutons pas que dans cet état de repos, M. Barbeyrac n'approuve ce remède, avec un régime qui est quelquefois le meilleur de tous. Remerciez Dieu, Monsieur, et pour vous, et pour nous, car nous ne saurions douter que vous ne soyez intéressé dans cette reconnoissance; et puis, Monsieur, jetez les yeux sur tous les habitants de château, et jugez de leurs sentiments pour vous.

1264.

De M. de Coulanges *à Madame* de Sévigné.

A Saint-Martin, le 17 février 1696.

Mais pourquoi ne pas écrire quelquefois *in-folio*, quand on trouve un beau et bon papier, qui vous y invite? J'ai reçu ici, ma très aimable gouvernante, la grande et la petite lettre que vous avez bien voulu m'écrire en même jour pour répondre à toutes les miennes; et je suis toujours charmé de votre style et de votre bon et

loyal commerce. Il y a tantôt quinze jours que je suis ici auprès de cet adorable cardinal; et il y a tantôt quinze jours que je suis l'homme du monde le plus heureux; bonne compagnie, par-tout de grands feux, bonne symphonie, mille et mille jeux, table bien servie, vins délicieux; enfin, Madame, voici le pays de cocagne au pied de la lettre. Les officiers même de cette maison ont une rage de toujours apprendre, quoiqu'ils soient maîtres passés; en sorte qu'ils nous feront crever à la fin; ils possédoient au suprême degré tous les ragoûts les plus exquis de France et d'Italie; les voilà devenus apprentifs sous le meilleur officier de cuisine d'Angleterre, pour être bientôt en ragoûts anglois beaucoup plus savants que lui; nous ne savons donc plus où nous en sommes; tous nos ragoûts parlent des langues différentes; mais ils se font si bien entendre, que nous les mangeons, sous quelque figure et dans quelque sauce qu'ils se présentent. Vous voyez bien, Madame, que ce seul article de la bonne chère demandoit un *in-folio*. Voici, en vérité, une maison admirable, et un maître de maison qu'on ne peut assez adorer : je n'ai pas manqué de lui faire tous vos compliments; et je ne vous écris d'ici, que parceque je crois le moment arrivé qu'il pourra lui-même y répondre, comme bien des fois il m'a témoigné en avoir envie. Nous avons eu toute la semaine passée beaucoup de frères, de neveux et de nièces, mais depuis lundi, M. le cardinal en est réduit à ses deux fidèles commensaux, l'aimable Richard Hamilton, pour l'un, et le jeune Coulanges, pour l'autre; et vous ne sauriez croire combien il s'accommode de cette solitude; il s'en accommode

même si bien, que nous n'entendons pas plus parler de ce qui se passe à Paris et à la cour, que si nous étions à La Trappe; en sorte que voici un tome tout séparé des autres que je vous ai envoyés sans savoir seulement si tous les mariages résolus ont été célébrés, et si tous les mariages proposés ont été, ou sont en voie d'aller à bonne fin. Vous avez su l'extrémité de madame la duchesse de Créqui, et vous avez su ensuite sa résurrection, qui a donné une excessive joie à M. le cardinal, sa longue vie étant fort nécessaire pour le bonheur de M. le duc et de madame la duchesse d'Albret; et c'est depuis cette résurrection que M. le cardinal a renoncé à toutes les nouvelles du monde pour vaquer à lui-même, et à une infinité d'ouvriers qui travaillent sans fin et sans cesse pour la perfection, sans contredit, d'un des plus beaux jardins de l'Europe. Je suis ravi de la meilleure santé de notre comtesse; savez-vous bien que c'est un très bon signe de vie, que d'avoir voulu elle-même lire mes lettres, et y donner les tons qu'elles demandent? Vous m'assurez qu'elle a bien ri en de certains endroits, et que la présidente *cuite au four*[a] ne lui a point déplue. Mais ce que j'admire de vous autres, Mesdames, si versées dans l'histoire, et si instruites des bonnes maisons de France, c'est que vous ne sachiez pas que la maison de Douilly est séparée[b] en deux branches; que l'une a

[a] La présidente Le Coigneux. (*Voyez* la lettre 1261, page 165 de ce volume.) Elle s'appeloit Judith-Thérèse-Suzanne de Montault-Saint-Genier. Elle étoit sœur du maréchal de Navailles.

[b] La plupart des noms qu'on lit ici n'étoient indiqués que par des lettres initiales; la rectification faite au texte de la lettre 1239, page 101 de ce volume, à conduit naturellement à les rétablir.

produit la jeune marquise de Sainte-Hérem et l'autre, la femme que M. de P... vient d'épouser; en sorte que ce sont deux cousines germaines, qui se sont mariées presque en même-temps. L'une, toute resplendissante d'une Frémont[a] pour mère, qui lui donne une maréchale de Lorges pour cousine germaine, et des duchesses de Saint-Simon et de Lauzun pour nièces à la mode de Bretagne; l'une, dis-je, est entrée dans la maison de Montmorin; et l'autre avec moins d'ambition, quoique fille d'une mère[b] remariée à M. de l'Hôpital s'est contentée d'entrer dans la maison de Ber.....; et voilà par ce moyen l'énigme développée, pour l'explication de laquelle vous avez recouru à moi. Nous avons encore deux mois à être ici, ils passeront bien vite; dès que je serai à Paris, je me remettrai dans le commerce; et aussitôt je vous donnerai la continuation des tomes précédents. Je voudrois bien que vous y puissiez trouver le mariage de mademoiselle de Bagnols avec M. de Poissi; mais c'est un enfant si difficile à baptiser, que je n'ose en espérer la conclusion, quoiqu'on m'ait mandé que l'affaire étoit en bon chemin. Adieu, Mesdames, je m'en vais porter ma feuille à notre illustre cardinal pour illuminer au

[a] M. de Frémont étoit l'un des plus riches financiers de ce temps, et cependant il mourut insolvable. (*Voyez* la note de la lettre 1234, page 86 de ce volume.) On lit dans les *Annales de la cour et de Paris* pour les années 1697 et 1698, des détails curieux sur le procès que le duc de Lauzun soutint pour le paiement de la dot de sa femme, contre le fils et contre la veuve de M. de Frémont.

[b] Marie Métayer, veuve de Pierre Rioult de Douilly, receveur général des finances de Poitiers, épousa en secondes noces François de l'Hôpital, dit le *marquis de l'Hôpital*.

moins le reste de cette page, et vous rendre par-là ma lettre d'un poids beaucoup au-dessus de ce qu'elle vaut. Mille compliments, je vous supplie, et mille respects à tous les habitants du royal château où vous êtes. Madame de Simiane est la maîtresse de ne point faire de réponse à mes lettres; mais j'aurois souhaité au moins pouvoir dire quelque chose de sa part à la duchesse de Villeroi, qui lui avoit si joliment écrit dans ma lettre, et qui m'en demande des nouvelles tous les jours.

Monsieur le cardinal DE BOUILLON.

Il est moins humiliant pour moi, Madame, de vous avouer ingénument la faute que j'ai faite de ne vous avoir donné aucun signe de vie à l'occasion de tous vos mariages, non plus qu'à toute la maison de Grignan que j'honore et que j'aime infiniment; cela est, dis-je, moins humiliant que d'entreprendre d'ajouter quelques mots à la lettre de M. de Coulanges, qui est digne de vous et de lui. Il faut pourtant que je vous assure qu'en lieu du monde vous n'avez un serviteur qui vous soit si absolument acquis que je le suis.

Monsieur DE COULANGES *continue.*

Notre cousine de Pracontal[a] part incessamment pour Montélimart; elle vous ira voir, et n'aura pas envie de

[a] Catherine-Françoise de Mornay-Montchevreuil avoit épousé, le 19 novembre 1693, Armand de Pracontal, lieutenant général des armées du roi. Il avoit succédé à M. de Perthuis dans le gouvernement de Menin. (*Journal de Dangeau*, 14 décembre 1694.)

renoncer ses parents; jamais sa mère ne lui avoit dit que nous en fussions; et sans moi elle l'ignoreroit encore. C'est une très aimable femme, qui va passer bien des mois en province; j'en suis fâché, car je commençois fort à m'en accommoder; son mari a aussi du mérite, mais il ne la perd pas de vue; si c'est tendresse, je n'ai rien à dire, quoique cette tendresse soit fort incommode quelquefois; si c'est jalousie, c'est un effet de la dévotion de madame de Montchevreuil, à qui il n'a pas tenu qu'elle n'ait perdu sa fille auprès de son mari, et de tout le genre humain. Je suis assuré que vous la trouverez fort raisonnable, notre cousine, que vous vous en accommoderez fort, et que vous ne serez point fâchée de lui étaler toutes les grandeurs de Grignan. Elle m'a prié de vous la recommander, et je vous prie de lui dire, quand vous la verrez, que je vous l'ai recommandée avec tendresse et avec éloge. Son mari l'établira dans une terre auprès de Lyon [a], pendant toute la campagne, avec sa belle-sœur madame Busseaux.

[a] Le château de Senevas, dans le Lyonnois.

1265.

Du même à Mesdames DE SÉVIGNÉ *et* DE GRIGNAN.

A Paris, le 20 février 1696.

Voici un esquif que j'envoie après le vaisseau qui est parti de Saint-Martin, pour vous dire premièrement, que me voici arrivé, et que je reçus samedi au soir, à l'heure que j'y pensois le moins, lettres sur lettres, que madame de Louvois étoit depuis mardi tombée dans des coliques si cruelles et si violentes, que la dernière, arrivée vendredi sur le soir, avoit fait peur, et fait accourir tous ses parents et tous ses amis; en sorte que, sans hésiter, je partis hier à quatre heures du matin de Saint-Martin pour me rendre auprès d'elle et à mon devoir; je l'ai trouvée fort abattue, mais hors de ses violentes douleurs par les remèdes et par une saignée qu'on lui a faits; obligée cependant de se tenir dans son lit sans remuer, et même sans beaucoup parler, de peur de fortifier les douleurs qu'elle a toujours, mais plus aisées à supporter que celles qui viennent par accès. Voilà, Mesdames, comme en ce monde chacun a ses peines et ses maux. J'ai été fort bien reçu, et mon zèle a été fort approuvé; mais quoique cette maladie ne paroisse point dangereuse, et que madame de Louvois fût beaucoup mieux hier sur le minuit, je n'en serai

pas moins arrêté ici pendant quelques jours. Je fus hier très fâché d'être obligé de quitter Saint-Martin, d'autant plus que samedi après dîné, le duc et la duchesse d'Albret, joliment et en bon ménage, y étoient venus surprendre le cardinal contre ses ordres, car il ne vouloit point que la duchesse vît Saint-Martin avant le printemps ; c'est un goût de maître de maison que vous comprenez fort bien; mais il ne fut pas fâché pourtant de cette surprise, qui l'avoit fait résoudre de rester encore deux jours à Saint-Martin, pour leur expliquer au moins tout ce qui pareroit sa maison et ses jardins dans la belle saison, et j'étois fort nécessaire pour le seconder. Le jeune ménage avoit été ravi de me trouver, et la journée d'hier étoit destinée pour lier, entre les pots et les pintes, une grande connoissance avec la duchesse, qui est si bien faite, si honnête, si polie, si bien élevée, qu'elle est pour moi une beauté achevée, quoiqu'elle ne soit rien moins que belle, et qu'elle n'ait que la plus noble et la plus riche taille qu'on puisse jamais voir[a]. Voilà donc, Mesdames, la première partie de mon discours, qui n'auroit pourtant pas fait partir l'esquif, si la seconde ne me pressoit, pour faire, sans perdre de temps, réparation d'honneur à madame de Simiane: je passai hier la journée avec la duchesse de Villeroi, qui me demandant si je n'avois point de ses nouvelles, me dit qu'elle en avoit reçu une très aimable réponse; aussitôt je re-

[a] Il paroît que mademoiselle de La Trémouille ressembloit en cela à son frère qui étoit fort laid de figure, mais de la plus belle taille possible. (*Voyez* la lettre 886, tome VII, page 340.)

merciai la duchesse de m'avoir appris une si bonne nouvelle, et lui expliquai pourquoi, car je n'aimois point que madame de Simiane ne fût plus l'exacte et la régulière Pauline. Je suis ravi, comme vous pouvez croire, qu'elle continue dans toutes ses perfections, et je lui demande pardon de l'avoir soupçonnée de cette peccadille. La duchesse de Villeroi devient fort jolie et fort aimable; voilà pourquoi j'étois fâché que cette allumette n'eût point pris. J'ai retrouvé ici la rage des mariages; c'est demain celui de M. de Marsan avec madame de Seignelai; ils se donnent réciproquement tous leurs meubles et la jouissance de vingt mille livres de rente au dernier vivant, en cas qu'il n'y ait point d'enfants; le public se déchaîne assez contre madame de Seignelai; bien des gens trouvent que d'être à soi, et de jouir de soixante et dix mille livres de rente, étoit un état fort heureux; et d'autres lui pardonnent d'avoir voulu s'en retirer par un rang aussi distingué que celui qu'elle va avoir, et par prendre un mari, qu'on est assez persuadé qui vivra fort bien avec elle. Après avoir voulu épouser M. de Luxembourg, on ne lui auroit plus su de gré de passer en viduité le reste de ses jours; et son dessein a été de se dépiquer, et toute sa famille en même temps. Ce sera demain à minuit cette grande cérémonie. C'est demain aussi le mariage du fils de Villacerf[a], avec mademoiselle de Brinon-Senneterre; on ne comprend pas bien le goût de M. et de madame de Brinon, qui donnent

[a] Pierre-Gilbert Colbert, marquis de Villacerf, premier maître d'hôtel de madame la duchesse de Bourgogne, épousa Anne-Marie-Madeleine de Brinon Saint-Nectaire.

cinquante mille écus, mais voilà comme tout se prend en ce monde. On assure le mariage de mademoiselle de Royan avec le comte de Luxe, maintenant duc de Châtillon. On parle de celui de mademoiselle de Bosmelet[a] avec le jeune duc de La Force, qui seroit bien son fils. J'ai trouvé en arrivant ici le mariage de mademoiselle de Bagnols avec M. de Poissi sur le côté, je ne sais par quelle faute; il y a du pour et du contre dans tout cela. Adieu, Mesdames, je vous adore et vous embrasse.

1266.

De Monsieur DE COULANGES *à Madame* DE SIMIANE.

A Paris, le 27 février 1696.

Vous ne manquez à rien, divine Pauline, et j'ai bien des pardons à vous demander d'avoir soupçonné, comme j'ai fait, votre régularité; je me garderai bien désormais de tomber dans la faute énorme que j'ai commise envers vous; je ne veux point passer auprès de vous pour un petit homme épineux, et vous pouvez fort bien écrire *à vos bons points et aisements*, comme on dit; et quel-

[a] Anne-Marie de Beuzelin de Bosmelet qui avoit été sur le point d'épouser M. de Poissi et le duc de Luxembourg. (*Voyez* les lettres 1230 et 1262, pages 73 et 172 de ce volume.) épousa Henri-Jacques Nompar de Caumont, duc de La Force, le 19 juin 1698. Elle étoit seule héritière de Jean de Beuzelin de Bosmelet, président à mortier au parlement de Rouen, et de René Le Bouthilier de Chavigny.

quefois même ne me faire aucune réponse, sans que jamaïs j'en sois offensé. Il faut bien quelque petit commerce entre nous, pour entretenir connoissance ; mais il faut qu'il soit libre, et le mettre en œuvre, quand la fantaisie vous en prend : n'est-ce pas bien parler? Il y a huit jours que je suis à Paris, à donner presque tout mon temps à madame de Louvois, qui est sans colique véritablement, mais qui a été si mal menée, et qui a tant de vapeurs, qu'elle a toutes les peines du monde à se remettre. L'ambassadeur de Portugal fit hier son entrée solennelle à Paris par la porte Saint-Antoine, et fit le tour de la Place Royale : le pauvre peuple de Paris est si affamé de spectacles, que c'en fut un pour lui que cette entrée, qui n'auroit pas été regardée en un autre temps. L'ambassadeur a une livrée grise avec des galons d'argent et des veloutés bleus, et quatre beaux carrosses ; mais une honte pour la France, ce sont les carrosses et les chevaux qu'on avoit envoyés pour lui faire cortége. Cependant on ne pouvoit pas se remuer dans les rues, tant il y avoit de monde. La Place Royale, avec des tapis sur les fenêtres, et à tous les balcons, n'étoit pas un des moins beaux endroits de la ville à faire voir à cet ambassadeur : aussi en fit-il le tour, et il y vit belle et honorable compagnie sur le balcon de l'hôtel de Chaulnes, où avoient dîné M. le cardinal de Bouillon, mesdames les duchesses de La Trémouille et d'Albret, madame de Coulanges, l'abbé Têtu, l'abbé d'Auvergne, le comte d'Albret et moi ; et où beaucoup d'autres gens considérables se rendirent, après le dîner, pour le spectacle ; le chevalier de Bouillon entre autres, qu'on présenta et

qu'on fit baiser à votre amie madame de Coulanges, comme un homme fort extraordinaire [a]. Je m'en vais de ce pas dîner à Montmartre, où M. et madame de Nevers, plus belle et plus aimable que jamais, m'ont donné rendez-vous. Je crois que je n'aurai pas beaucoup de faim quand j'en reviendrai. Il ne faut pas cependant que je manque ce soir à M. de Lamoignon, en dussé-je crever. N'allez point conter ma vie à M. le chevalier de Grignan; car ma vie offense tellement tous les goutteux, qu'il n'y a malheur qu'ils ne me souhaitent. Dernièrement M. de Saint-Géran fut si offensé de me voir insolemment taper du pied dans le temps qu'il ne pouvoit se remuer, qu'il m'auroit étranglé, s'il l'avoit pu. Rien n'est

[a] Frédéric-Jules de La Tour de Bouillon, chevalier de Malte; il prit le titre de *prince d'Auvergne*, après la mort de François Egon de La Tour, son cousin. (*Voyez* la note de la lettre 992, tome VIII, page 209.) Dangeau explique clairement le mot de Coulanges. « Il est arrivé, dit-il, un malheur à M. le chevalier de « Bouillon à Avignon. Un traiteur chez qui il mangeoit avec quel- « ques officiers de la marine a été trouvé mort, et l'on prétend que « c'est des coups qu'il a reçus de ces Messieurs, qui l'avoient mis tout « nu avant de le frapper. M. de Bouillon en a parlé au roi, et pa- « roît fort mécontent de la conduite de M. le chevalier son fils. On « dit même qu'il demande au roi qu'on le mène au château d'If, « pour tâcher de le corriger par cette punition. » (*Mémoires de Dangeau*, 4 mars 1695, tome II, page 7.) Il paroîtra toujours *fort extraordinaire* qu'un grand nom place au-dessus des lois celui qui le déshonore. On ne cesse depuis trente ans d'accuser l'ancienne constitution de notre monarchie de consacrer ces abus; on auroit cependant dû se souvenir du châtiment du comte de Horn, allié du régent, roué vif en place de Grève, pour crime d'assassinat suivi de vol, le 26 mars 1720.

assurément plus extraordinaire que l'état jeune et florissant dans lequel je me trouve : vous perdez bien de n'être point ici pour me voir ; combien danserions-nous ensemble aux chansons! c'est un divertissement à la mode. Monsieur et madame de Marsan sont allés à Versailles, rien n'est pareil à leur contentement : mais n'êtes-vous pas trop heureuse, divine Pauline, de n'avoir point épousé M. de Lauzun, qui, sans rime et sans raison, a planté là sa femme? On conte des histoires de lui qui ne finissent point, mais que je n'ai pas le temps de vous écrire. C'est pour le lundi gras le mariage du nouveau duc de Châtillon avec mademoiselle de Royan. La bonne femme madame de Bouteville[1] lui a envoyé pour quatre-vingt mille francs de pierreries. Il n'y a pas de mariage encore plus heureux que celui de M. de Luxembourg, qui a perdu sa petite-fille[a] du premier lit, au grand contentement de tous ceux qui en ont hérité. Monsieur et madame de Pracontal partent dimanche pour aller incessamment vous voir. Je vous recommande madame de Pracontal, qui est notre cousine, et que j'aime comme ma vie : je suis très affligée qu'elle nous quitte; vous la trouverez très aimable et de bonne compagnie ; elle pas-

[1] Élisabeth-Angélique de Vienne, grand'mère du duc de Châtillon, étoit veuve de François de Montmorenci, comte de Bouteville : elle mourut le 6 août suivant, âgée de 89 ans, après en avoir passé 69 en viduité.

[a] Marie-Henriette de Montmorenci-Luxembourg mourut le 11 février, quatre jours avant le second mariage de son père. Marie-Anne d'Albert de Chevreuse Luynes, sa mère, avoit eu en mariage 450,000 francs. Il en revenoit plus de 300,000 francs à M. de Chevreuse. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 11 février 1696.)

sera bien du temps hors de Paris, ou je me trompe fort[a]. M. de Marillac a perdu un frère abbé. MONSEIGNEUR est à Meudon. Le roi s'en va mercredi à Marly; et le Jubilé, contre vent et marée, commencera dimanche prochain, dont le peuple est affligé; il est dans l'habitude d'employer les trois jours gras à un autre usage qu'à prier Dieu[b]. Le père de La Ferté, jésuite, qui prêche avec un succès au-dessus de son âge et de sa qualité, par un zèle louable et qui prouve sa vocation, a obtenu de ses supérieurs la permission de s'en aller en Canada[1]. Adieu, belle et divine Pauline, je n'en sais pas davantage. Je suis ravi de la meilleure santé de madame votre mère; mais nous n'osons nous flatter de la voir ici plus tôt qu'à la fin de l'automne, et c'est nous mettre le carême bien haut.

[a] Madame de Pracontal revint cependant à Paris et à la cour; on voit dans le journal de Dangeau qu'elle fut du voyage de Marly le 3 mars 1700; elle y fut amenée par madame la duchesse de Bourgogne. Cette dame mourut au château de Senevas en Lyonnois, le 23 avril 1729.

[b] Le jubilé commença le lundi 5 mars 1696 qui étoit cette année-là le *lundi gras;* les spectacles et les mascarades furent défendus. (*Journal de Dangeau*, 5 mars 1696.)

[1] Le père de La Ferté ne profita pas de la permission de ses supérieurs, parceque ses parents s'y opposèrent. * Il étoit le second fils du maréchal de La Ferté, et de Madeleine d'Angennes, à laquelle les *Amours des Gaules* ont donné trop de célébrité.

1267.

De Madame DE SÉVIGNÉ *au Président* DE MOULCEAU.

A Grignan, le 29 février 1696.

Vous n'êtes pas encore quitte de nous, Monsieur. Il est plus aisé de n'avoir aucun commerce avec nous, que de cesser celui que j'ai remis sur pied, quelque petit qu'il puisse être. Je trouve que l'honnêteté m'oblige à vous dire que nous sommes bien fâchées que dans le temps que nous sommes si malades (car je parle toujours au pluriel), vous ayez pris la liberté d'être malade aussi. Nous trouvons aussi que nous devons pour le moins à la rhubarbe, à qui nous croyons avoir tant d'obligations, la justice de ne la pas laisser condamner sans l'entendre: c'est ce que je fais dans le mémoire que j'envoie à M. Barbeyrac. Par modestie, je n'y mets pas votre nom; mais par l'amitié que je conserve pour vous, Monsieur, et par celle que je me flatte que vous avez encore pour nous, je ne le ferme point, et tout librement je vous conjure de vouloir bien le lire, et le faire entendre à M. Barbeyrac: car je n'écris pas méthodiquement, et c'est vous seul qui pouvez l'expliquer. Ayez donc cette charité, Monsieur; vous ne chercherez pas bien loin pour trouver dans votre cœur toute la bonté qui nous est nécessaire pour vous faire excuser de pareilles libertés. Voici

une troisième raison de vous écrire. Il faut bien que je vous envoie une lettre que j'ai enfin escroquée à la philosophie de notre cher Corbinelli : il m'a donné le nom de *scélérat* que j'avois oublié, et que vous méritiez si bien. Adieu donc, illustre *scélérat ;* jamais une telle qualité n'a été si parfaitement estimée et de la mère et de la fille, qu'elle est en vous. C'est un goût que vous renouvelez dès que nous revoyons la plus petite de vos lettres, et la moindre période qui nous redonne ce style qui a trouvé si particulièrement le secret de nous plaire.

1268.

De Monsieur DE COULANGES *à Mesdames* DE SÉVIGNÉ *et* DE GRIGNAN.

A Paris, le 14 mars 1696.

L'in-folio m'a attiré un très bon *in-quarto ;* je le reçus avant-hier matin, et tout à-propos pour en faire part à mon charmant cardinal, qui se rendit à mon lever, au moment que j'y pensois le moins : il fut ravi de votre lettre; et que ne me dit-il point d'obligeant pour vous et pour tout ce qui porte le nom de Grignan ? Comptez tous que si jamais vous revenez dans ce pays-ci, comme je veux l'espérer, nous vous ferons voir Saint-Martin dans toute son étendue, et avec toutes ses beautés vraiment sans pareilles. Mais que pensez-vous, Mesdames, qui

amenoit si matin cet aimable cardinal chez moi? hélas! c'étoit pour me proposer de le suivre, et d'aller me mortifier avec lui dans ce charmant séjour : mais, en vue de faire mon jubilé, qui n'aura sa perfection que samedi matin, il m'a fallu résister courageusement à cette proposition; ensorte que me voici dans le jeûne, la cendre et le cilice, jusqu'à samedi après-dîner, qu'une petite chaise me viendra enlever pour me mener rapidement à Pontoise, où j'espère passer quelque temps, et vous y desirer sans fin et sans cesse. Cependant, au milieu de ma cendre et de mon cilice, il faut que je trouve le moyen de jeûner aujourd'hui très austèrement, en soupant ce soir chez Penautier[a], où je ne puis ni ne veux manquer, d'autant plus que M. et madame de Marsan sont de ce souper, et que je serai ravi de boire et de renouveler connoissance avec eux. La duchesse du Lude, et tous les Lamoignon en sont encore : ainsi, quel moyen que je m'en puisse dispenser? je m'en rapporte à vous-même, ma très aimable gouvernante.

Au reste, notre hôtel de Chaulnes brille en carême, comme il a brillé tous les jours gras; on y vit assurément à la grande. Le bon duc va toujours pesamment son

[a] Gravement compromis dans l'affaire de la Brinvilliers, il n'en continua pas moins l'exercice de ses deux charges de trésorier des états de Languedoc et de receveur général du clergé de France; sa table n'en fut peut-être que plus fréquentée. (*Voyez* les lettres 518 et 522, tome IV, pages 388 et 401.) Penautier mourut en Languedoc à la fin de juillet 1711. (*Journal de Dangeau*, 5 août 1711.) Antoine Crozat, qui succéda à ses deux charges, avoit commencé par être son caissier.

chemin; mais il faut espérer que Vichi, s'il fait tant que d'y aller, dégagera sa valise, qui est assurément trop pleine, aussi bien que la mienne; mais comme je suis plus jeune que lui, et que je fais plus d'exercice, j'en suis moins embarrassé. Comme il y aura long-temps que nous ne nous serons vus, quand vous arriverez ici, Mesdames, je crains beaucoup que vous ne me trouviez d'une grosseur énorme; mais qu'y faire? vous ne m'en trouverez pas plus de contrebande, ni moins porté à vous honorer et à vous aimer toute ma vie. Je vis avant-hier la commère La Troche, qui quête toutes les paperasses du monde pour vous les envoyer, et nous pensâmes nous quereller sur ce que je lui dis qu'il ne falloit point vous en envoyer, qu'il en falloit laisser le soin à l'abbé Bigorre, le plus exact et le plus régulier de tous les correspondants, et que c'étoit vous faire payer des ports qu'il étoit bon de vous épargner : ai-je raison? ne l'ai-je pas? Pour moi, je crois qu'il y a long-temps que la nouvelle des armées visionnaires de Bretagne est parvenue jusqu'à vous, et que vous vous moquez de la solidité avec laquelle M. de Lavardin a rendu compte de cette vision à la cour; ainsi je n'ai point voulu vous en envoyer la relation, non plus que mille chansons qui courent, toutes plus méchantes et plus plaisantes les unes que les autres; comme je n'y ai aucune part, je ne me charge point de cette marchandise, et principalement dans ce saint temps de carême.

Mais madame du Pui-du-Fou est morte; ne faut-il pas faire un compliment en forme à M. de Grignan[1]? Je

[1] M. de Grignan avoit épousé la fille de madame du Pui-de-Fou en secondes noces.

vous supplie de m'en acquitter envers lui, et de lui dire combien j'entre vivement dans tous les biens et les maux qui lui arrivent. Je vis avant-hier la duchesse douairière de Lesdiguières à l'hôtel de Chaulnes, plus brillante que jamais; je lui demandai si la porte de son hôtel ne me seroit jamais ouverte; et au ton qu'elle prit, vous eussiez dit que c'étoit ma faute, si je ne la voyois pas souvent, et que je n'avois qu'à me présenter à cette porte pour qu'elle tombât devant moi, et cependant la solitude est plus grande que jamais; pour sa belle-fille[a], c'est un des plus vilains nez que je connoisse; j'aime mille fois mieux madame la duchesse d'Albret, qui a le port et la taille d'une divinité. La duchesse de Richelieu a été si considérablement mal tous ces jours passés d'un gros rhume avec la fièvre et une toux épouvantable, qu'elle en est accouchée à sept mois d'un garçon, qui est tout plein de vie cependant, et qui réjouit autant le duc son père, qu'il afflige le marquis de Richelieu, mais vivra-t-il? cela est bien douteux. Nous n'avons aucunes bonnes nouvelles d'Angleterre; nous courons risque de revoir bientôt le roi Jacques[b]. On prétend que le prince d'Orange a toujours été fort bien instruit, et qu'il n'a pas fait

[a] Mademoiselle de Duras mariée le 17 janvier précédent.

[b] Jacques II étoit parti de Saint-Germain, le 28 février précédent, dans l'espoir qu'un mouvement alloit s'opérer en sa faveur. Des troupes furent dirigées sur Calais, mais elles ne devoient s'embarquer que si l'on apprenoit qu'il y eût un soulèvement. Cette tentative n'eut aucune suite; le prince d'Orange qui étoit sur ses gardes, fit arrêter plusieurs seigneurs, et le roi Jacques revint à Paris. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 28 février, 7 et 10 mars 1696.)

semblant de l'être, pour nous faire donner dans le piége. Sa flotte étoit hier si près de Calais, qu'on n'attendoit que le moment qu'elle viendroit brûler tous nos bâtiments et bombarder Calais. Ce moment fatal pour nous dépendoit de la marée; on dit que toutes nos frégates sont en sûreté sous le Risban de Dunkerque; nous en serons incessamment mieux informés.

Adieu, Mesdames, vous n'en aurez pas davantage pour aujourd'hui; et c'est beaucoup, quoique vous en puissiez dire; car mes lettres ne sont pas aussi merveilleuses que vous voulez me le faire accroire. Je vous attends toujours ici très impatiemment, soyez-en bien persuadées. Fi ! la tête de veau, la fraise et les pieds, est-il rien de plus indigeste ? croyez, ma chère gouvernante, que ce n'est point du tout un attachement raisonnable que celui que vous avez pour un tel mets, et je vous conseille, pour votre propre santé, de vous en défaire au plus tôt. Je pardonne à madame de Simiane de ne m'avoir point écrit le mardi gras ; je comprends à quel point elle étoit embarrassée ce jour-là, pour briller au bal, et pour donner la loi à toutes les dames de Vauréas; je suis fort flatté qu'elle veuille bien m'honorer de quelque nom plus tendre que celui de *Monsieur;* j'étois résolu de la supplier de m'appeler plutôt *Pierrot;* qu'elle me baptise donc de celui que son amitié pour moi lui inspirera, et qu'elle soit très persuadée que je mérite quelque distinction auprès d'elle, par tout le respect et et l'admiration que j'ai pour la sage Pauline. Sanzei[a] vous

[a] M. de Sanzei venoit d'être fait colonel. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 7 novembre 1695.)

fait mille compliments et mille remerciements de l'honneur de votre souvenir, en quelque habit qu'il soit; *il a si bien fait par ses journées*[a], que la maison de M. de Saint-Amand est devenue la sienne, il y est depuis le matin jusqu'au soir. On ne peut assez vous étaler la ruine de la maison de Saint-Herem; ils ont quatre cent mille francs de dettes plus qu'ils n'en ont déclaré; on lapideroit volontiers madame de Saint-Herem à mesure qu'on découvre des articles de dépense, dont on n'a jamais entendu parler. Les jeunes gens vont renoncer à toutes choses, et s'en tenir purement à la survivance du gouvernement de Fontainebleau et à leur brevet de retenue. M. de Saint-Amand a bien mieux marié sa fille que M. de Douilly[b]; mais voyez le *Mercure galant* du mois de février, et vous verrez que c'est une maison que la maison de Douilly[c]. Votre amie vous dit des merveilles

a Cette expression se rencontre à chaque instant chez nos vieux rimeurs. L'emploi que Coulanges en fait ici prouve que leurs poésies n'étoient pas alors entièrement négligées. Je ne citerai que cet exemple tiré du *Prevost d'Aquilée*, conte singulier dont M. de Roquefort a publié un fort bon texte dans *l'État de la poésie françoise aux* XIIe *et* XIIIe *siècles*, page 333 :

> Einsi s'ala cil repentant,
> Par ses jornées erra tant,
> Il vint là dont estoit méüs, etc.

b *Voyez* la lettre 1239 et la note, page 101 de ce volume.

c En effet, s'il en falloit croire une note insérée dans le *Mercure galant*, du mois de février 1696, page 171, M. Douilly fermier général se seroit rattaché à une famille de Normandie, dont les titres remontoient jusqu'en 1463; mais on sait que ces sortes de généalogies étoient envoyées aux rédacteurs par les familles.

en attendant vendredi. La maréchale de Créqui partit hier en poste pour aller au secours de Blanchefort, son fils bien-aimé, qui est malade à Tournay.

1269.

De M. DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 19 mars 1696.

Voilà le chapitre des mariages fini; c'est maintenant celui des morts qui commence. Madame de Guise[1] partit de ce monde samedi sur le midi; elle étoit tombée malade le mardi seulement, d'une grosse fièvre, avec une fluxion sur la poitrine; on ne peut guère être emportée plus rapidement; elle est morte à Versailles, avec beaucoup de connoissance et de résignation; le roi la vit deux heures avant qu'elle mourût; après un entretien assez long, il sortit d'auprès d'elle pénétré de douleur et tout en larmes; et le lendemain, c'est-à-dire, hier, il partit pour Marly, où il sera jusqu'à samedi au soir. La pauvre maréchale de Créqui aura trouvé un courrier sur son chemin, qui l'aura empêchée d'aller à Tournay. Le pauvre Blanchefort y est mort à vingt-sept ans, avec un

[1] Élisabeth d'Orléans, fille de Gaston de France, duc d'Orléans, oncle de Louis XIV, et de Marguerite de Lorraine-Vaudemont sa seconde femme. Elle étoit née le 26 décembre 1646, et fut mariée en 1676 avec Louis-Joseph, duc de Guise.

courage nompareil; c'est une grande perte pour sa maison, mais particulièrement pour sa mère, qui mourra de douleur, si tant est qu'on en meure; et madame du Plessis-Bellière[a] mourra de la mort de sa fille.

Mais qui mourut hier bien subitement? ce fut M. de Saint-Géran[b]; il s'étoit confessé mercredi, dans l'inten-

[a] Susanne de Bruc, veuve de Jacques de Rougé, seigneur du Plessis-Bellière, mère de la maréchale de Créqui, mourut, le 25 mars 1705, âgée de près de cent ans. Le commentateur anonyme de Dangeau en fait le portrait suivant. « C'étoit une des femmes de France « qui, avec de l'esprit et de l'agrément, avoit le plus de tête, le cou« rage le plus mâle, le secret le plus profond, la fidélité la plus « complète et l'amitié la plus persévérante. Elle souffrit la prison la « plus rigoureuse, les menaces les plus effrayantes, et enfin l'exil « le plus fâcheux, à l'occasion de la chute de M. Fouquet, et acquit « une estime, même de leurs communs persécuteurs, qui se tourna « en considération, sans avoir cessé d'être jusqu'à la fin de leur vie « la plus ardente et la plus persévérante amie de M. Fouquet, à « travers les rochers de Pignerol, à la connoissance du public et de « leurs communs amis. » (*Nouveaux mémoires de Dangeau*, p. 166.) Elle fut cependant soupçonnée d'avoir rendu à Fouquet des services d'une nature très différente. (*Voyez* la note de la lettre 39 tome I[er], page 86.)

[b] Bernard de La Guiche, comte de Saint-Géran, dont la naissance donna lieu à un procès célèbre en *suppression de part*, qui fut jugé définitivement par arrêt du 5 juin 1666. (*Voyez* les *Causes célèbres* de Richer, tome I[er].) « Il étoit, dit Saint-Simon, gros et en« tassé, avec de gros yeux et de gros traits qui ne promettoient rien « moins que l'esprit qu'il avoit. Il étoit fort pauvre, presque toujours « à la cour, mais peu de la cour, quoique dans les meilleures com« pagnies. » (*Saint-Simon*, tome XII, page 22.) En lui s'éteignit sa branche de la maison de La Guiche; il ne laissa qu'une fille qui se fit religieuse.

tion d'achever hier son jubilé; il jeûna vendredi et samedi à cet effet; et hier matin, sans mal ni douleur, il s'en alla à Saint-Paul, sa paroisse; comme il étoit dans le confessionnal, il tomba tout d'un coup; on courut à lui, on lui fit tous les remédes qu'on lui put faire dans l'église; mais la connoissance ne lui étant point revenue, il fut porté chez un apothicaire vis-à-vis la grande porte de Saint-Paul, et il mourut en y arrivant; aussitôt que j'en fus averti, j'allai chez lui, où je le trouvai mort; il sera enterré ce soir à Saint-Paul, et demain je compte m'en aller à Versailles, pour me rendre à mon devoir auprès de madame de Saint-Géran, qui, apparemment, se consolera de sa perte, et qui ne souffrira peut-être pas de même de se voir privée pour quelque temps de jouer jour et nuit au lansquenet, comme elle s'y est adonnée depuis quelques années. Notre amie a toujours vécu au jour le jour, sans jamais songer à l'avenir; Dieu veuille qu'elle s'en trouve bien jusques au bout; je ne crois pas que mademoiselle de Saint-Géran, sa fille, soit jamais une grande héritière.

Je ne sais comme vont les affaires d'Angleterre; il n'y a que la comtesse de Fiesque qui en ait bonne opinion, assurant toujours qu'elles iront bien. J'ai fait trois repas chez les Marsan, dont je me trouve à merveilles; je m'en vais bien mettre leur maison dans ma hotte. M. de Marsan fait toujours souvenir sa femme qu'elle n'est plus madame de Seignelai, et que n'étant que madame de Marsan[a], il faut bien qu'elle s'accommode de tous ses

[a] Ironie; M. de Marsan étoit prince de la maison de Lorraine et le plus jeune frère du comte d'Armagnac.

amis, de quelque taille et de quelque rang qu'ils soient, et qu'elle vive avec les vivants. Je dois aller samedi à Saint-Martin; et en attendant, j'irai demain à Versailles, pour consoler mon amie, et pour vivre avec mesdames de Villeroi et mademoiselle de Bouillon, que j'y trouverai. Madame de Guise a ordonné qu'on l'enterrât sans cérémonie, et a préféré la sépulture des Carmelites du grand couvent[a], à tout le faste de celle de Saint-Denis avec les rois ses aïeux : elle n'avoit que quarante-neuf ans. Le père de La Ferté prêchera encore mercredi; et puis vendredi, sans dire mot, il partira pour le Canada[b]; s'il ne partoit à petit bruit, cela causeroit une sédition, tant il a la voix et l'approbation du peuple; l'église des Jésuites étoit trop petite pour le monde infini qui se trouvoit à ses sermons.

Je viens de dîner à l'hôtel de Chaulnes, où étoit le marquis de Grignan; il vous pourra dire que je n'y ai pas été d'une trop méchante humeur. C'est le maréchal de Villeroi qui annonça hier, à madame de Saint-Géran, la mort de son mari; et c'est le duc qui s'est chargé du soin de le faire enterrer ce soir; il sera apparemment créancier privilégié sur la succession; car je ne doute point qu'il n'avance les frais nécessaires pour cette cérémonie. Je ne sais plus rien, Madame, ainsi, je finis, et vous dis adieu jusques à mon retour de Saint-Martin, qui

[a] Elle y fut conduite sans cérémonie le 19 mars 1696. Le roi avoit déja nommé les dames qui devoient garder son corps, comme on avoit fait pour mademoiselle de Montpensier, en 1693, mais on suivit ses pieuses intentions. (*Journal de Dangeau*, 18 mars 1696.)

[b] *Voyez* la note de la lettre 1266, page 187 de ce volume.

sera quand il plaira à Dieu. Madame de Coulanges n'a plus de colique : elle dit seulement qu'elle a quelquefois encore de la *colicaille*, qui ne l'empêche ni de boire, ni de manger, ni de s'accommoder des jeunes gens ; elle a beaucoup de goût pour le chevalier de Bouillon et pour le comte d'Albret ; et elle a été ravie de retrouver M. de Marsan, avec qui elle est en commerce de tabac. L'hiver est arrivé depuis deux jours ; il a gelé et neigé de telle sorte, qu'il ne faut plus compter sur les abricots ; je crains bien aussi que les pêches n'en souffrent. Madame de Frontenac a de la fiévre et un furieux rhume ; cela fait peur par la mode qui court. Notre pauvre l'Enclos a aussi une petite fiévre lente, avec un petit redoublement les soirs, et un mal de gorge qui inquiéte ses amis ; enfin, je crains bien que toutes ces morts n'aient de la suite.

1270.

De Madame DE SÉVIGNÉ *à M.* DE COULANGES [a].

A Grignan, le 29 mars 1696.

Toutes choses cessantes, je pleure et je jette les hauts cris de la mort de Blanchefort, cet aimable garçon, tout parfait, qu'on donnoit pour exemple à tous nos jeunes

[a] Cette lettre est vraisemblablement la dernière que madame de

gens. Une réputation toute faite, une valeur reconnue et digne de son nom[a], une humeur admirable pour lui (car la mauvaise humeur tourmente), bonne pour ses amis, bonne pour sa famille; sensible à la tendresse de madame sa mère, de madame sa grand'mère[b], les aimant, les honorant, connoissant leur mérite, prenant plaisir à leur faire sentir sa reconnoissance, et à les payer par-là de l'excès de leur amitié; un bon sens avec une jolie figure; point enivré de sa jeunesse, comme le sont tous les jeunes gens, qui semblent avoir le diable au corps: et cet aimable garçon disparoît en un moment, comme une fleur que le vent emporte, sans guerre, sans occasion, sans mauvais air! Mon cher cousin, où peut-on trouver des paroles pour dire ce que l'on pense de la douleur de ces deux mères, et pour leur faire entendre ce que nous pensons ici? Nous ne songeons pas à leur écrire; mais si dans quelque occasion vous trouvez le moment de nommer ma fille et moi, et MM. de Grignan, voilà nos sentiments sur cette perte irréparable. Madame de Vins a tout perdu, je l'avoue[1]; mais quand le cœur a choisi entre deux fils, on n'en voit plus qu'un. Je ne saurois parler d'autre chose. Je fais la révérence à la sainte et modeste sépulture de madame de Guise,

Sévigné ait écrite. L'éditeur s'est trompé en attribuant sa première publication à M. Leblond. (*Voyez la Notice bibliographique*, tome I[er], page 18.) Elle a été imprimée, dès l'année 1768, dans *l'année littéraire* de Fréron, tome IV, page 272.)

[a] *Voyez* la note de la lettre 1206, tome IX, page 523.

[b] La maréchale de Créqui et madame du Plessis-Bellière.

[1] Madame de Vins avoit perdu son fils unique.

dont le renoncement à celle des rois, ses aïeux, mérite une couronne éternelle. Je trouve M. de Saint-Géran trop heureux; et vous aussi, d'avoir à consoler madame sa femme : dites-lui pour nous tout ce que vous trouverez à propos. Et pour madame de Miramion, cette mère de l'église, ce sera une perte publique[a]. Adieu, mon cher cousin, je ne saurois changer de ton. Vous avez fait votre jubilé. Le charmant voyage de Saint-Martin a suivi de près le sac et la cendre dont vous me parliez. Les délices dont M. et madame de Marsan jouissent présentement, méritent bien que vous les voyiez quelquefois, et que vous les mettiez dans votre hotte; et moi, je mérite d'être dans celle où vous mettez ceux qui vous aiment; mais je crains que vous n'ayez point de hotte pour ces derniers.

[a] « Madame de Miramion mourut à Paris; c'est une grande perte « pour les pauvres à qui elle faisoit beaucoup de bien. Elle avoit travail« lé à beaucoup de bons établissements de charité, qui presque tous « avoient réussi. Le roi l'aidoit dans les bonnes œuvres qu'elle « faisoit, et ne lui refusoit jamais rien. » (*Mémoires de Dangeau*, 24 mars 1696, tome II, page 41.) *Voyez* la note de la lettre 1020, tome VIII, page 317.

1271.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SÉVIGNÉ.

A Paris, le 6 avril 1696.

Je ferai voir votre lettre à la maréchale de Créqui [1], Madame; le seul plaisir qui lui reste, c'est d'entendre louer son pauvre fils [a]; elle me paroît plus affligée que le premier jour; je n'en passe guère sans la voir. Je l'ai cependant envoyée à M. de Coulanges, cette aimable et tendre lettre; il est à Saint-Martin, d'où il doit revenir mardi. Madame de Saint-Géran a reçu deux visites de madame de Maintenon; vous jugez bien qu'il n'en falloit pas tant pour la consoler [b]; madame de Mornai ne quitte

[1] Catherine de Rougé du Plessis-Bellière.

[a] *Voyez* la lettre 1269, page 195 de ce volume.

[b] Il paroît qu'elle se consola beaucoup trop vite, et qu'une conduite extrêmement légère lui attira l'animadversion du roi. Il est difficile d'entendre autrement ce passage de Dangeau: « Le roi mé« content de la conduite de madame de Saint-Géran lui a envoyé « ordre à Versailles, où elle étoit demeurée, de s'éloigner de la cour « de plus de trente lieues. On ne lui laisse la liberté de demeurer à « Paris que jusqu'à la fin de ce mois. On lui continuera sa pension, « et même M. de Pontchartrain lui fait payer ce qui lui en étoit dû. « On ne dit point encore le sujet de sa disgrace, qui apparemment « sera longue, et le roi a déja disposé de son appartement. » (*Mémoires de Dangeau*, 25 octobre 1696. *Fontainebleau*, tome II,

point madame de Maintenon; plus cette petite femme paroît insensible aux honneurs qu'elle reçoit, plus on est occupé d'elle; je suis étonnée de ces deux sortes de conduites. Le mariage de ma nièce est absolument rompu avec M. de Poissi[1]; elle part dans huit jours pour aller en Flandres. M. et madame de Bagnols n'ont aucun tort; madame de Maisons[2] a fait aussi ce qu'elle a pu, et nous lui en serons toujours sensiblement obligés: je suis ravie de la connoître; elle a un très bon cœur et une véritable générosité. Il faut espérer que notre grande fille sera bien mariée[3]; mais ce ne peut plus être qu'au retour de la campagne; car rien ne nous convient plus dans la robe. Je m'en vais vite finir ce petit billet, car madame de Montespan me vient prendre, dès la pointe du jour, pour aller entendre le père de La Ferté (*Jésuite*), qui prêche comme un Bourdaloue, et qui ressemble si fort au duc son frère; qu'on ne se peut empêcher de rire des discours qu'ils tiennent tous deux; madame de Fontevrauld[4] vient aussi; voilà bien des sermons que j'entends avec cette bonne compagnie, qui part dans huit jours pour aller à Bourbon. Moins madame de Grignan se rétablit où elle est, plus elle se devroit presser de changer d'air; séparément de l'intérêt que j'ai à donner ce conseil, c'est l'avis

page 54.) Cette disgrace dura quatre ans. (*Voyez* la lettre du 2 février 1700.)

1 Claude Longueil, marquis de Poissi et de Maisons, président à mortier au parlement de Paris.

2 Louise de Fieubet, mère de M. de Poissi.

3 Elle fut mariée en 1699 au comte de Tillières.

4 Sœur de madame de Montespan.

de tous les gens habiles. Quand reverrons-nous aussi madame de Simiane? elle ne s'en soucie guère; elle a de quoi s'amuser, pendant que nous soupirons ici après elle. Je ferai vos compliments à la maréchale de Créqui et ceux de M. et de madame de Grignan, je vous en assure, ma très aimable. Le roi a donné deux mille louis au maréchal de Choiseul, pour l'aider à faire son équipage; je ne sais si le marquis de Grignan ira avec lui. Adieu, ma vraie amie; et vite adieu; on me presse de sortir.

1272.

De M. de Coulanges *à Madame* de Simiane.

A Paris, le 25 avril 1696.

Bien loin de trouver mauvais, Madame, que vous ne m'ayez point écrit de votre main, je suis fort surpris que seulement vous ayez songé à moi dans une occasion aussi cruelle et aussi funeste que celle où nous nous trouvons[a]. Je n'ai point douté de votre sensibilité sur la perte que nous avons faite; et j'ai bien compris ce qu'il en coûteroit à votre bon naturel. Mon Dieu! Madame, quel coup pour tous tant que nous sommes! quant à moi, je me perds dans la pensée que je ne verrai plus cette pauvre

[a] Madame de Sévigné étoit morte de la petite vérole le 17 avril précédent. (*Voyez la Notice historique*, tome Ier, page 102.)

cousine, à qui j'ai été si tendrement attaché depuis que je suis au monde, et qui m'avoit rendu cet attachement par une si tendre et si constante amitié. Si vous voyiez, Madame, tout ce qui se passe ici, vous connoîtriez encore plus le mérite de madame votre grand'mère; car jamais il n'y en eut de plus reconnu que le sien; et le public lui rend, avec des regrets infinis, tout l'honneur qui lui est dû. Madame de Coulanges est dans une désolation qu'on ne vous peut exprimer, et si grande, que je crains qu'elle n'en tombe bien malade. Depuis le jour qu'on nous annonça la cruelle maladie, qui à la fin nous l'a enlevée, nous avons perdu toute sorte de repos. Madame la duchesse de Chaulnes s'en meurt; la pauvre madame de La Troche.... Enfin, nous nous rassemblons pour pleurer, et pour regretter ce que nous avons perdu, et parmi nos douleurs, l'inquiétude où nous sommes encore pour la santé de madame votre mère, n'est pas une des moindres. Ne m'écrivez point, mais ordonnez seulement au moindre de vos gens de nous mander de vos nouvelles : je vous supplie de croire que la santé de madame votre mère et la vôtre me sont très précieuses; et par plus d'une raison; car je crois devoir encore à la mémoire de madame de Sévigné d'être plus attaché qu'auparavant à vous et à madame de Grignan, par bien connoître les sentiments qu'elle avoit pour elle et pour vous. Je n'écrirai de long-temps à madame votre mère, de peur d'augmenter sa douleur par mes lettres; mais ne m'oubliez pas dans les occasions, nommez mon nom, assurez que, de tous vos serviteurs, parents et amis, personne assurément n'est plus sensiblement affligé que je le suis, et ne prend

plus de part que je fais à tout ce qui vous regarde. Je ne ferai pas sitôt voir votre lettre à madame de Coulanges; mais je ne manquerai pas de lui dire que vous ne l'oubliez pas. J'ose vous assurer que c'est une justice que vous lui devez par tous les sentiments qu'elle a pour vous. Trouvez bon que je fasse ici de très tristes compliments à M. de Simiane, à M. le chevalier de Grignan, et à M. de La Garde. Quelle scène, bon Dieu! dans ce royal château! et que je suis en peine encore de la pauvre mademoiselle de Martillac, qui s'est si bien acquittée de tous les devoirs de la bonne et tendre amitié!

1273.

De Madame la Comtesse DE GRIGNAN *au Président* DE MOULCEAU.

Le 28 avril 1696[a].

Votre politesse ne doit point craindre, Monsieur, de renouveler ma douleur[b], en me parlant de la douloureuse

[a] Cette lettre est datée du 18 avril dans l'édition de 1773; c'est une erreur. (*Voyez* la note suivante.)

[b] Madame de Sévigné étoit morte le 17 avril, et l'on avoit caché pendant quelques jours ce malheur à madame de Grignan. (*Voyez les Mémoires de Dangeau*, tome II, page 42, 26 avril 1696.) Afin qu'il ne reste aucun doute sur le jour où madame de Sévigné fut enlevée à sa famille et à ses amis, on a consulté les registres de l'église

perte que j'ai faite. C'est un objet que mon esprit ne perd pas de vue, et qu'il trouve si vivement gravé dans mon cœur, que rien ne peut l'augmenter, ni le diminuer. Je suis très persuadée, Monsieur, que vous ne sauriez avoir appris le malheur épouvantable qui m'est arrivé, sans répandre des larmes; la bonté de votre cœur m'en répond. Vous perdez une amie d'un mérite et d'une fidélité incomparables; rien n'est plus digne de vos regrets : et moi, Monsieur, que ne perdé-je point! quelles perfections ne réunissoit-elle point, pour être à mon égard, par différents caractères, plus chère et plus précieuse! Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à chercher de consolation ailleurs que dans l'amertume des larmes et des gémissements. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour trouver le lieu d'où doit venir le secours; je ne puis encore tourner mes regards qu'autour de moi, et je n'y vois plus cette personne qui m'a comblée de biens, qui n'a eu d'attention qu'à me donner tous les jours de nouvelles marques de son tendre attachement, avec l'agrément de la société. Il est bien vrai, Monsieur; il faut une force plus qu'humaine pour soutenir une si cruelle séparation et tant de privation. J'étois bien loin d'y être préparée : la parfaite santé dont je la voyois jouir, un an de maladie qui m'a mise cent

collégiale de Saint-Sauveur à Grignan, sur lesquels on lit ce qui suit : « Le dix-huit avril mil six cent nonante-six, a été ensevelie « dans le tombeau de la maison de Grignan, dame Marie de Rabutin- « Chantal, marquise de Sévigné, décédée le jour précédent, munie « de tous ses sacrements, âgée d'environ septante ans. *Signé* de Lu- « bac, curé, Jacomin et Coulon. »

fois en péril, m'avoient ôté l'idée que l'ordre de la nature pût avoir lieu à mon égard. Je me flattois, je me flattois de ne jamais souffrir un si grand mal; je le souffre, et le sens dans toute sa rigueur. Je mérite votre pitié, Monsieur, et quelque part dans l'honneur de votre amitié, si on la mérite par une sincère estime et beaucoup de vénération pour votre vertu. Je n'ai point changé de sentiment pour vous depuis que je vous connois, et je crois vous avoir dit plus d'une fois qu'on ne peut vous honorer plus que je fais.

La comtesse DE GRIGNAN.

1274.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SIMIANE.

A Paris, le 2 mai 1696.

Je vous suis sensiblement obligée, Madame, de songer encore à moi; je connoissois toutes vos perfections; mais la tendresse de votre cœur, et l'amitié que vous avez su avoir pour une personne aussi digne d'être aimée que celle que vous regrettez, c'est ce qui me paroît fort au-dessus de tout ce qu'on en peut dire. Ah! Madame, que vous avez raison de me croire infiniment touchée! Je ne pense à autre chose; je ne parle d'autre chose; j'ignore tous les détails de cette funeste maladie; je les cherche avec un empressement qui fait voir que je ne songe point à me ménager. Je passai hier toute la journée avec le

prieur de Sainte-Catherine, vous jugez bien sur quoi roula notre conversation; je lui fis voir la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire; elle lui fit un vrai plaisir; car ces sortes de gens-là sont si persuadés que cette vie-ci ne doit servir qu'à s'assurer l'autre, que les dispositions dans lesquelles on quitte le monde, sont les seules dignes d'attention pour eux; mais on songe à ce qu'on perd, et on le pleure. Pour moi, il ne me reste plus d'amie; mon tour viendra bientôt, cela est raisonnable; ce qui ne l'est guère, c'est d'entretenir une personne de votre âge de si tristes et si noires pensées : votre raison fait oublier votre jeunesse, Madame; et cela, joint à l'inclination naturelle que j'ai pour vous, m'autorise, ce me semble, à vous parler comme je fais.

1275. ***

De Monsieur le comte DE GRIGNAN *à Monsieur* DE POMPONNE [a].

A Grignan, le 7 mai 1696.

Vous comprenez si bien, Monsieur, tout ce que l'on peut sentir dans la perte que nous venons de faire, et vous y entrez si sincèrement et pour vous et pour moi, que je me trouve obligé de joindre aux très humbles re-

[a] Cette lettre a été gravée et placée à la tête du Ve volume de cette édition, comme *fac simile* de l'écriture de M. de Grignan.

merciements que je dois à vos bontés, un compliment particulier sur votre douleur. En vérité, Monsieur, toutes les personnes qui étoient attachées à madame de Sévigné par les liens du sang et de l'amitié, sont bien à plaindre, et sur-tout celles qui ont pu connoître, dans les dernières journées de sa vie, toute l'étendue de son mérite et de sa solide vertu. J'aurai l'honneur quelque jour de vous conter des détails sur cela, qui exciteront votre admiration.

Faites-moi la grace d'être toujours bien persuadé, Monsieur, de mon parfait attachement pour vous, et du véritable respect avec lequel je suis votre très humble et très obéissant serviteur,

GRIGNAN.

1276.

De Monsieur DE COULANGES *à Madame* DE SIMIANE.

A Choisy, le 15 mai 1696.

Je vous suis d'autant plus obligé de la lettre honnête, et de votre propre main, que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, que je comprends à merveille par moi-même la peine que vous pouvez avoir à traiter toujours un sujet qui vous tient si fort au cœur, et qui rappelle toutes vos tristes idées; cependant, Madame, c'est un sujet,

ou je me trompe beaucoup, que nous traiterons long-temps. On oublie souvent la perte de ses parents; mais quand une fois nos parents sont nos intimes amis, c'est une plaie qui ne se ferme pas sitôt. Avouez, Madame, que ce n'est point une grand'mère que vous pleurez; pour moi, je ne pleure point une cousine germaine; mais nous pleurons assurément la plus aimable amie qui fut jamais, et la plus digne d'être aimée. La mémoire m'en sera toujours très précieuse, et rien ne me la fera oublier, quelque lieu que j'habite, ni quelques plaisirs qui s'offrent à moi. Le délicieux séjour de Choisy, joint à la bonne compagnie qui s'y trouve ordinairement, ne m'a point encore dissipé au point que je ne donne beaucoup de moments au triste souvenir de notre illustre amie; cette perte me paroîtra long-temps un songe par ne pouvoir la comprendre; cependant c'est une vérité dont il faut profiter pour le salut, et dont je dois être plus frappé qu'un autre dans l'âge où je suis. Rien n'est enfin plus infaillible que de mourir tôt ou tard; et madame de Nicolaï[a], fille du lieutenant-civil (*M. Le Camus*), vient de nous en donner un exemple à vingt-cinq ans, comme avoit fait peu de jours auparavant le comte Ferdinand de Furstemberg[b]. Le bruit court que madame de Coulanges viendra dîner ici aujourd'hui avec la maréchale de Villeroi; je ne manquerai pas de faire voir votre lettre à madame de Coulanges, afin de ne rien ôter aux

[a] Marie-Catherine Le Camus, mariée en juin 1690 avec Jean Aimar Nicolaï, premier président de la chambre des comptes, morte le 11 mai 1696.

[b] Il mourut le 5 mars 1696 à l'âge de trente-cinq ans.

expressions qui servent à lui faire connoître vos sentiments pour elle ; je puis bien vous assurer que vous n'obligez point une ingrate ; car je ne connois personne qui vous estime davantage, ni qui soit plus touchée de toutes vos perfections. C'est une grande grace de Dieu que la santé de madame votre mère se rétablisse un peu au milieu d'une aussi rude affliction ; et je trouve qu'elle fait fort bien de songer à quitter Grignan pour aller respirer un air moins sec et plus humain [a] : il eût été à souhaiter pour nous qu'elle se fût déterminée pour ces côtés-ci ; mais je comprends très bien ses raisons ; et quoique je desire passionnément son retour, je l'appréhende néanmoins ; je crois que cela s'entend, sans l'expliquer davantage. Je n'aurai de long-temps l'honneur de lui écrire ; je lui ai rendu les devoirs dont l'usage ne permet point qu'on se dispense ; mais ce sera à vous, divine Pauline, que je prendrai quelquefois la liberté d'en demander des nouvelles.

[a] Il paroît que madame de Grignan alla passer quelque temps au château de La Garde. (*Voyez* la lettre du 15 juillet suivant.)

1277.

De Monsieur le comte DE GRIGNAN *à Monsieur* DE COULANGES.

A Grignan, le 23 mai 1696.

Vous comprenez mieux que personne, Monsieur, la grandeur de la perte que nous venons de faire, et ma juste douleur. Le mérite distingué de madame de Sévigné vous étoit parfaitement connu. Ce n'est pas seulement une belle-mère que je regrette, ce nom n'a pas accoutumé d'imposer toujours; c'est une amie aimable et solide, une société délicieuse. Mais ce qui est encore bien plus digne de notre admiration que de nos regrets, c'est une femme forte dont il est question, qui a envisagé la mort, dont elle n'a point douté dès les premiers jours de sa maladie, avec une fermeté et une soumission étonnante. Cette personne si tendre et si foible pour tout ce qu'elle aimoit, n'a trouvé que du courage et de la religion, quand elle a cru ne devoir songer qu'à elle, et nous avons dû remarquer de quelle utilité et de quelle importance il est de se remplir l'esprit de bonnes choses et de saintes lectures, pour lesquelles madame de Sévigné avoit un goût, pour ne pas dire une avidité surprenante, par l'usage qu'elle a su faire de ces bonnes provisions dans les derniers moments de sa vie. Je vous conte tous ces détails,

Monsieur, parcequ'ils conviennent à vos sentiments et à l'amitié que vous aviez pour celle que nous pleurons : et je vous avoue que j'en ai l'esprit si rempli, que ce m'est un soulagement de trouver un homme aussi propre que vous à les écouter, et à les aimer. J'espère, Monsieur, que le souvenir d'une amie qui vous estimoit infiniment, contribuera à me conserver dans l'amitié dont vous m'honorez depuis long-temps ; je l'estime et la souhaite trop pour ne pas la mériter un peu. J'ai l'honneur, etc.

1278.

De Monsieur DE COULANGES *à Madame* DE SIMIANE.

A Choisy, le 6 juin 1696.

Vous êtes bien honnête et bien aimable, Madame, de vouloir bien continuer, comme vous faites, à me donner de vos nouvelles et de celles de madame votre mère : elles sont toujours bien tristes, et se peut-il autrement? L'absence de M. de Simiane, et l'état même où la renommée publie qu'il vous a laissée, ne contribueront pas à vous tirer de votre profonde mélancolie; tout ce que je vous demande, et à madame de Grignan, c'est qu'au moins vous songiez très sérieusement à vos santés, car voilà ce que la vie a de plus précieux. Madame votre mère fait-elle bien de vouloir encore passer son été à Grignan? Il est vrai qu'on n'est jamais mieux que chez

soi; mais le changement d'air acheveroit peut-être de la rétablir, et lui donneroit plus de force pour s'acheminer en ce pays-ci, quand la Providence en ordonneroit. Cette même Providence, qui régle tout, fait qu'il y a cinq semaines entières que je suis dans cette délicieuse maison, sans savoir précisément quand je la quitterai; car madame de Louvois en est si contente et si charmée, qu'elle ne songe point à Paris. Nous allons ensemble lundi à Bâville pour deux jours, qu'il y a long-temps qu'elle a promis à M. de Lamoignon, et nous en reviendrons par Villeroi, où la duchesse se rendra pour en faire les honneurs. Voilà une petite course qu'il me faut encore essuyer, avant que je puisse aller faire mes compliments à M. et à madame de Chaulnes, sur leur heureux retour de Bourbon. Ils doivent arriver à Paris la semaine prochaine, et déja m'avertissent de me tenir prêt pour les suivre bientôt à Chaulnes, et de songer de bonne heure à préparer madame de Louvois à me donner ce congé. Ainsi, madame la Marquise, vous avez bien raison de dire que ne m'a pas qui veut, et cela est bien honorable pour moi; car, d'un autre côté, M. le cardinal de Bouillon pour Saint-Martin, et le duc pour Évreux, n'ont qu'un cri après moi, et je ne sais tantôt plus comment satisfaire à tous mes devoirs. Voilà encore que vous m'assurez très obligeamment que vous me voudriez dans ce royal château, et cette marque de l'honneur de votre amitié ne flatte pas peu mon amour-propre; cependant je commence à ne plus comprendre pourquoi on me veut tant, car je deviens un petit homme bien chargé d'années, et qui ne conviendra plus guère dans

les belles et jeunes compagnies; nous en avons ici tous les jours de toutes les façons. La duchesse de Villeroi est à Marly, où je lui ai envoyé votre lettre; mais savez-vous, Madame, qui je ne vois plus? c'est votre pauvre amie, madame de Coulanges : en cinq semaines qu'il y a que je suis ici, je ne l'ai vue qu'une seule fois qu'elle y est venue dîner; il court quelque bruit qu'elle y pourra venir aujourd'hui, et je le souhaite fort, car, après tout, je l'estime et je l'aime, comme elle le mérite. Je suis ravi de tous les aimables sentiments que je vous vois pour elle, et vous devez assurément les lui continuer, puisque vous possédez son estime, ses bonnes graces et son approbation au suprême degré. La reine d'Espagne[a] est morte enfin, et la cour va être en deuil pour des temps infinis[b]. Pour moi, quelque bonne mine que je fasse, je songe souvent et très souvent à notre perte commune; et c'est un deuil que mon cœur ne quittera jamais. Je finis, Madame, en vous demandant la continuation de toutes vos bontés.

[a] Marie-Anne d'Autriche, fille de l'empereur Ferdinand III, veuve de Philippe IV, et mère de Charles II, roi d'Espagne, mourut dans la nuit du 16 au 17 mai 1696, pendant une éclipse de lune qui fut presque totale. « Les Espagnols, dit Dangeau, ont fait une grande « attention à cette circonstance. » (*Journal manuscrit*, 28 et 30 mai 1696.) Peu de temps auparavant l'on éprouvoit encore en France de semblables impressions. (*Voyez* la note de la lettre 797, t. VII, page 48.)

[b] Le roi prit le deuil pour un an, le vingt-sept du mois de juin. (*Journal de Dangeau.*)

1279.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SIMIANE.

A Paris, le 8 juin 1696.

Il me paroît qu'il y a bien du temps que vous n'avez reçu de mes lettres; vous ne serez peut-être pas de cet avis; il n'y a pas moyen cependant de pousser ma discrétion plus loin; c'est un bien qui m'est devenu nécessaire, d'avoir de vos nouvelles ; et quelque inégalité qu'il y ait de votre âge au mien, j'éprouve que l'on vous aime très solidement. Il y a des endroits dans votre cœur qui font oublier votre jeunesse, sans qu'il y en ait aucun dans votre figure qui ne présente toute la fleur de ce bel âge.

Je ne m'accoutume point à la perte que nous avons faite[1] ; et lorsque j'apprends le retour de la santé de madame votre mère, je ne puis m'empêcher d'être vivement touchée que cette joie n'ait pas été sentie par une personne qui en eût été si digne. Je vous prie, Madame, que je sois informée de la continuation de cette santé, à laquelle je prends plus d'intérêt que je ne puis vous le dire.

Je vis avant-hier M. de Coulanges dans la belle maison de Choisy; madame de Louvois et lui, y sont éta-

[1] De madame de Sévigné.

blis pour tout l'été; on est obligé tous les jours d'y avoir deux tables, par la quantité de monde qui s'y trouve; un lansquenet ensuite, et puis des promenades délicieuses; joignez à tout cela les plaisirs qui suivent l'abondance, et vous trouverez que Choisy est un séjour enchanté; il y a trop de ces plaisirs pour moi, et je ne saurois me résoudre à y passer plusieurs jours; mon goût augmente pour la solitude, ou du moins pour une très petite compagnie. Madame de Mornai ne quitte plus madame de Maintenon; elle va à Marly[a]; enfin, Madame, je ne trouve rien de si extraordinaire que de la voir dans tous les plaisirs, pendant que vous êtes éloignée du monde et du bruit; il est vrai que vous avez de grandes ressources dans vous-même. Adieu, Madame, je vous demande en grace de ne pas négliger l'occasion de dire à M. le comte de Grignan combien je l'honore; mais sur-tout, rendez-moi de bons offices auprès de vous, je vous en supplie.

[a] Madame de Mornai fut pour la première fois admise au voyage de Marly, le 16 juin 1696; Dangeau ajoute : « Le roi a fait venir de « grands joueurs pour divertir MONSIEUR; M. de Cessac et l'abbé de « Lignerac y sont. » (*Journal manuscrit.*) Ce passage montre que le marquis de Cessac (ou *Saissac*, comme l'écrit Dangeau) avoit conservé la réputation d'être un grand joueur, et que le roi lui avoit tout-à-fait pardonné. (*Voyez* la note de la lettre 707, tome VI, page 136.)

1280. ***

De Madame DE GRIGNAN *à Monsieur* DE POMPONNE.

A La Garde, ce 15 juillet 1696.

Vous connoissez, Monsieur, dans toute son étendue le malheur qui m'est arrivé; vous savez quel tendre attachement, quelle intime union, quels liens ont été brisés; il ne se peut sentir de plus cruelle séparation; elle m'étonne comme le premier jour, et me paroît, s'il se peut, plus dure, plus amère. Mon esprit appuie présentement davantage sur chaque circonstance, et il semble que les pointes de la douleur me pénètrent plus vivement. Une perte si complète et si irréparable ne porte pas à chercher de soulagement que dans les larmes et les regrets. Je n'ai point la force de lever les yeux assez haut pour trouver de plus solides consolations. Je ne puis encore tourner mes regards qu'autour de moi et m'occuper de ce que je n'y vois plus. Et comment s'accoutumer à la privation d'une personne à qui je dois tout, qui m'a comblée de biens, dont je recevois, tous les jours, de nouvelles marques de tendresse dans l'agrément de sa société, et qui réunissoit en elle tous les différents caractères qui pouvoient me la rendre plus chère et plus précieuse? Vous sentez, Monsieur, la peine d'être privée du commerce et de la fidèle amitié d'une amie si estima-

ble, jugez par vos sentiments quels doivent être les miens, et combien je mérite votre pitié. Je suis, Monsieur, avec une parfaite estime et un sincère respect, votre très humble et très obéissante servante,

La comtesse DE GRIGNAN.

1281.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SIMIANE.

A Paris, ce 20 juillet 1696.

Il y a long-temps, Madame, que je n'ai eu l'honneur de vous écrire; mais ne suis-je point seule à m'en apercevoir? En vérité, c'est pure discrétion qui m'empêche de vous dire plus souvent ce que je sais penser de vous; il y a une telle disproportion de votre âge au mien, qu'il me paroît de la cruauté à moi de vous aimer comme je fais, et sur-tout de vous en entretenir. Je suis très persuadée que vous n'enviez point les extrêmes distinctions dont jouit madame de Mornai: mais, Madame, n'est-ce point être trop avancée pour votre âge, de vous savoir passer du monde et de la cour? Il me semble qu'il n'y a que l'expérience qui en puisse détromper, et voilà ce que vous n'avez pas jusqu'à présent. Madame de Mornai est de tous les voyages de Marly, sans être nommée, de toutes les promenades du roi; en un mot, madame

de Maintenon la traite comme sa fille; et pensez-vous qu'on puisse être insensible à ces honneurs? ma nièce de Bagnols voit tout cela d'un grand sang-froid. La trêve d'Italie donne ici de grandes espérances de la paix générale : je suis assurée, Madame, que cette grande nouvelle ne vous sera pas indifférente. On se tourmente déja pour être des dames de madame de Bourgogne ; car on dit qu'elle n'aura point de filles, et qu'on lui donnera à peu près les dames qu'avoit la reine, excepté madame de Beauvilliers, qui, selon toutes les apparences, sera dame d'honneur[a]. Nous craignîmes beaucoup avant-hier pour madame de Chaulnes, qui, à la suite d'une assez mauvaise santé, eut une si grande foiblesse, qu'elle perdit connoissance : on envoya querir des médecins, un confesseur; enfin, un appareil très propre à épouvanter; elle se porte beaucoup mieux; elle a pris aujourd'hui un peu d'émétique. J'aime cette duchesse de la vraie douleur qu'elle a eue de la perte de madame de Sévigné. Pour moi, Madame, je vous avoue avec une sincérité que j'ai pour vous, malgré mon âge, que je ne m'en consolerai jamais; j'y pense sans fin et sans cesse, et quand je songe que tous les retours ne la ramèneront point, je ne puis soutenir une telle idée. Je vous demande des nouvelles de votre santé, Madame; on m'a dit qu'elle n'étoit pas absolument bonne, et que vous preniez des eaux; je vous croyois une sorte de maladie où les eaux n'étoient point propres. La maréchale de Castelnau[b] est

[a] Ce fut la duchesse du Lude.

[b] Elle mourut le 16 juillet 1696, elle avoit plus de quatre-vingts ans. (*Journal de Dangeau*, 18 juillet 1696.)

morte d'un très douloureux cancer; les petites filles[a] espèrent la pension de quatre mille livres que le roi lui faisoit. Je vous demande pardon, Madame, de vous écrire une si longue lettre; mais le goût que j'y trouve me doit faire espérer que vous ne vous en plaindrez pas.

1282. ***

De Madame DE GRIGNAN *à Monsieur* DE POMPONNE.

Le 7 août 1696.

Vos différentes destinées, Monsieur, ont tant éprouvé ceux qui vous sont attachés et qui ont l'honneur d'être de vos amis, et vous ont si bien fait connoître leurs sentiments pour vous, que vous ne sauriez ignorer ce qu'ils pensent dans cette nouvelle restitution que l'on vous fait[b]. Je trouve le roi et M. de Torci bien heureux, l'un

[a] *Voyez* la lettre 1010 et la note, tome VIII, page 277.

[b] Il ne faut pas prendre à la lettre ce que dit ici madame de Grignan. Le département des affaires étrangères n'avoit pas été rendu à M. de Pomponne, mais les fonctions de ce ministère étoient confiées à sa surveillance. M. de Croissy étant mort le 28 juillet 1696, le roi confirma dans la charge M. de Torcy, son fils; et il fut réglé que M. de Pomponne donneroit audience aux ministres étrangers en présence de M. de Torci; que ce seroit lui qui rapporteroit au conseil toutes les affaires, et mettroit en apostille les notes d'après lesquelles les réponses devoient être rédigées par M. de Torcy. Ce dernier n'avoit encore que trente et un an; il épousa, le 13 août

de vous avoir pour secrétaire d'état, et l'autre pour père à la place de M. de Croissy. Un échange aussi avantageux[a] demande que ce soit à eux que l'on fasse des compliments ; et l'on ne vous en doit, Monsieur, que sur la joie que vous avez de l'agréable établissement de mademoiselle votre fille ; j'y prends toute la part que je dois, je vous supplie d'en être persuadé, et du respect avec lequel je suis votre très humble et très obéissante servante,

La comtesse DE GRIGNAN.

1283.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE SIMIANE.

A Paris, le 14 septembre 1696.

J'ai été fort aise, Madame, d'apprendre par vous le rétablissement de la santé de madame votre mère ; mais je ne puis m'ôter la pensée que la personne du monde qui s'intéressoit le plus à cette santé, n'ait point partagé notre joie : ah! Madame, je ne m'accoutume point à ne plus espérer qu'aucun retour nous améne ce que nous

suivant, la fille de M. de Pomponne, et il sut apprécier l'avantage de se former sous un maître aussi sage qu'habile.

[a] Cette expression est bien dénigrante, mais il faut se rappeler que madame de Grignan n'aimoit pas M. de Croissy. (*Voyez* la lettre 445 et la note, tome IV, page 150.)

regrettons avec tant de raison. Je comprends ce que sera pour madame de Grignan de se trouver en ce pays-ci, au milieu de ces tristes souvenirs. Je suis fort occupée de ce que vous nous privez de l'espérance de votre retour; il me semble que vous seriez bien nécessaire à madame votre mère; et je vous avoue que j'aurois plus de joie de vous revoir qu'il ne convient à une personne de mon âge. Vous êtes faite pour charmer tout ce qui est aimable et jeune comme vous, et c'est vous offenser que de vous aimer aussi véritablement que je fais; mais qu'importe? je ne sens point que je puisse m'empêcher de vous offenser, ni d'espérer que vous me pardonnerez.

Que dites-vous, Madame, de notre duchesse du Lude[a]? Je l'embarquai mardi, avec les dames du palais, dans une parfaite santé; jamais on n'a marqué tant de confiance en une personne, que le roi et madame de Maintenon ont fait pour elle dans cette occasion; et je vous assure qu'elle n'y est pas insensible. On dit qu'il sera question encore de quatre dames du palais, et de deux autres quand la jeune princesse se mariera. Je ne comprendrai jamais qu'on ne vous aille pas chercher au bout du monde pour cela. J'ai assez bonne opinion de votre *voisine*[1], pour croire que vous seriez sa favorite. Enfin, je fais de tout ceci un petit château qui vous regarde

[a] Elle avoit été nommée, le 2 septembre, dame d'honneur de la duchesse de Bourgogne. Elle partit avec les autres dames le mardi 11 septembre 1696.

[1] La princesse de Savoie, qui alloit devenir duchesse de Bourgogne, est appelée ici la *voisine* de madame de Simiane, parce-qu'alors madame de Simiane demeuroit en Provence.

uniquement; et je ne m'accommoderai jamais que ce château soit en Espagne. A propos d'Espagne, savez-vous que toute l'histoire de cette reine est fausse? elle n'est point grosse; elle se porte fort bien, le roi en a reçu des nouvelles [a]. On est ici dans les *Te Deum*, dans les feux de joie de la paix de Savoie [b]. Grace à Dieu, le roi continue à se porter de mieux en mieux. On croit que la cour ira à Fontainebleau vers la fin de ce mois, pour y recevoir la princesse. Conservez-moi l'honneur de vos bonnes graces, Madame; j'espère que vous voudrez bien vous souvenir de moi auprès de madame la comtesse de Grignan et de M. le chevalier: je vous demande pardon de la liberté que je prends; mais tout est permis à une personne qui a la confiance de vous écrire, et que vous

[a] Ce mot de madame de Coulanges auroit suffi pour relever l'erreur de Voltaire, qui a été signalée dans la note de la lettre 1028, tome VIII, page 346. On joint ici les deux passages de Dangeau qui n'ont pas encore été imprimés avec exactitude: « Le roi nous « dit à son souper que M. de Vendôme lui mandoit qu'en Catalogne « on parloit publiquement de la funeste mort de la reine d'Espagne, « et que la comtesse de Pernitz, la Sapata et la Nina, trois personnes « pour qui la reine avoit beaucoup d'amitié étoient mortes aussi. « M. de Vendôme mande que la reine étoit grosse, qu'on lui a ouvert « le côté, et que l'enfant qui étoit un garçon a eu vie et a été bap- « tisé. » « Le roi a eu nouvelle aujourd'hui que la reine d'Espagne n'é- « toit ni morte, ni empoisonnée, ni grosse et que les bruits qui « avoient aussi couru de la maladie du roi d'Espagne n'étoient point « vrais. » (*Journal manuscrit*, 5 et 10 septembre 1696).

[1] Elle avoit été signée à Turin le 29 août, et elle fut publiée à Paris le 10 septembre. Le *Te Deum* fut chanté le 13 du même mois.

honorez de vos aimables lettres. M. de Coulanges est à Vichi avec *sa femme* de Louvois[1].

1284.

De la même à la même.

A Paris, le 25 octobre 1696.

Je suis fort aise, Madame, que vous nous fassiez espérer le retour de madame votre mère; mais en vérité, pour que la joie fût complète, le vôtre nous seroit bien nécessaire. J'admire que l'on ait pu faire des dames du palais pour madame la duchesse de Bourgogne, sans avoir songé à vous envoyer chercher au bout du monde : je fis part, il y a quelques jours, de mon étonnement à madame de Montchevreuil. A propos de madame de Montchevreuil, madame de Mornai est accouchée d'un fils; cet évènement donne beaucoup de joie à toute sa maison. Où avez-vous pris, Madame, que madame la duchesse de Bourgogne a eu la rougeole? est-il possible qu'une de ses *voisines* soit si peu instruite[2]? Je reçus hier une lettre de madame la duchesse du Lude[3], qui me paroît charmée de sa princesse; elle me mande qu'elle est gracieuse, qu'elle a un très bon air; et que, sans

[1] Il a déja été remarqué que M. de Coulanges appeloit madame de Louvois *sa seconde femme.*

[2] A cause de la proximité du Piémont et de la Provence.

[3] Dame d'honneur de madame la duchesse de Bourgogne.

beauté, on ne peut être plus agréable qu'elle est. Le roi et MONSIEUR iront coucher à Montargis pour la recevoir, et M. le duc de Bourgogne ira jusqu'à Nemours. MADAME, toutes les princesses, et les femmes de la cour, l'attendront toutes parées dans l'appartement qu'on lui destine à Fontainebleau, qui est le même qu'occupoit madame la dauphine. On dit que l'on nommera encore six dames au mariage de la princesse. Le roi, madame de Maintenon, tout est charmé de madame du Lude; elle s'est surpassée elle-même dans toute la bonne conduite qu'elle a eue : j'en suis aussi peu surprise que j'en suis aise. Le pauvre abbé Pelletier est mort d'apoplexie. Il y a quatre ou cinq jours que je vois un spectacle bien triste, mais qui commence à le devenir moins : monsieur d'Harouïs[a] tomba dimanche dernier en apoplexie; je volai à son secours, et nous avons si bien fait par nos

[a] M. et madame de Coulanges avoient obtenu la permission de le voir à la Bastille, où il étoit renfermé depuis neuf ans. Il y mourut le 10 novembre 1699. (*Voyez le supplément aux mémoires de Dangeau*, publié par M. Lemontey, page 123.) M. du Junca, lieutenant de roi, de la Bastille, nous a conservé quelques détails sur la mort de M. d'Harouïs; les voici tels qu'on les lit dans son *Journal manuscrit*: « Du mardi 10 de novembre 1699, sur le midi, messire Guillaume « d'Harouïs, conseiller du roi en ses conseils, seigneur de La Seil- « leraie à Nantes, est mort ce jourd'hui d'une seconde apoplexie, « étant prisonnier depuis près de douze années, dans le château de « la Bastille, par ordre du roi; étant présents à sa mort madame de « La Seilleraie sa belle-fille, et MM. de Richebourg maître des re- « quêtes, de Coulanges, le marquis de Sanzei, un prêtre de Saint- « Paul, deux récollets de Nantes et plusieurs domestiques : lequel « feu M. d'Harouïs a été porté à la paroisse Saint-Paul, le mercredi « onze novembre, à six heures du soir, et après les cérémonies de la

remèdes et par nos soins, que je le crois hors d'affaire; mais le pauvre homme demeurera paralytique. Tout ce qu'il nous a dit dans son agonie, ne se peut ni croire ni imaginer; je n'ai jamais vu envisager la mort avec tant de courage, ni revenir à la vie avec tant de docilité : ce pauvre mourant parloit toujours de madame de Sévigné; il disoit : Si elle étoit au monde, elle seroit de celles qui ne m'abandonneroient pas; nous fondions toutes en larmes, et puis il nous disoit des choses qui nous faisoient rire, malgré que nous en eussions. J'ai une vraie impatience de recevoir l'honneur que vous dites que doit me faire un homme qui a été assez heureux pour vous plaire; j'avoue que cela me prévient fort en sa faveur. Mais, Madame, pourquoi le laissez-vous venir tout seul? en vérité, vous êtes trop raisonnable, et nous souffrons trop de votre raison. J'espère que mademoiselle de Bagnols aura un beau palais sans l'aller chercher à Turin, ou, pour parler plus juste, un beau château; j'ai une grande envie qu'elle soit bien établie. Conservez-moi l'honneur de vos bonnes graces, Madame; et si vous n'êtes point honteuse d'avoir un commerce avec une vieille comme moi, comptez qu'il ne finira point par ma faute. Je vous serai sensiblement obligée, si vous voulez bien me faire la grace d'assurer madame la comtesse de Grignan, et M. le chevalier, que j'attends leur retour avec toute l'impatience qu'ils méritent.

« paroisse, il a été porté dans l'église des religieuses de Sainte-Marie, « où il a été mis dans le caveau de la famille de messieurs de Cou- « langes. » (*Voyez* sur M. du Junca la note de la lettre du 5 août 1703.)

1285.

De Madame DE GRIGNAN *à Madame* DE SIMIANE, *sa fille.*

A Paris, le 5 janvier 1697.

J'ai eu la force, il est vrai, ou plutôt le courage d'aller à Versailles ; la fatigue m'en a paru plus grande que celle du voyage de Provence à Paris : la raison en est sensible ; je ne songeois, pendant mes deux cents lieues, qu'à prendre mes aises, et il faisoit un temps humain ; au lieu qu'à Versailles, je n'ai pas été un moment sans quelque incommodité, et il faisoit un froid excessif ; j'en fus saisie au point qu'il m'ôta la respiration, et que je demeurai comme la sœur de don Bertrand à la porte de la princesse : voilà ma grande aventure dans ce voyage. Avez-vous envie de savoir comme j'ai trouvé la princesse[1] ? Elle est assez jolie, de grands yeux, la physionomie vive et italienne, de beaux cheveux de la couleur des vôtres, un visage un peu long et trop petit pour ses traits ; mais l'âge[2] proportionnera tout. Dispensez-moi de vous redire

[1] Marie-Adélaïde, princesse de Savoie, qui étoit partie de Turin le 7 octobre 1696, pour venir épouser M. le duc de Bourgogne. La cérémonie du mariage n'eut lieu que le 7 décembre 1697.

[2] Cette princesse n'avoit alors que onze ans et quelques jours. * Il faut rapprocher de cette lettre le portrait que le duc de Saint-Simon a tracé de cette charmante princesse, au moment où la

ses paroles ; elles ne viennent pas jusqu'aux mortelles comme moi. Ma belle-fille a fort réussi ; vous connoissez son air sage et noble, son air assuré et modeste, ne s'embarrassant d'aucune nouveauté ; elle a paru dans ce caractère, et en a été fort louée. Vous voudriez bien que je vous disse comme j'ai trouvé madame la duchesse (*de Bourbon*), j'y consens volontiers ; mais il vous en coûtera d'apprendre comme est redevenue ma princesse. La vôtre a le plus joli, le plus brillant, le plus aimable petit minois que j'aie jamais vu ; un esprit fin, amusant, badin au dernier point. Rien n'est plus plaisant que d'assister à

France perdit tout à-la-fois ses plus chères espérances ; « régulièrement laide, les joues pendantes, le front trop avancé, « un nez qui ne disoit rien, de grosses lèvres tombantes, des cheveux et des sourcils châtain-bruns fort bien plantés, les yeux « les plus parlants et les plus beaux du monde ; peu de dents et « toutes pourries, dont elle parloit et se moquoit la première ; le « plus beau teint et la plus belle peau ; peu de gorge, mais admirable ; le cou long, avec un soupçon de goître qui ne lui alloit point « mal absolument ; un port de tête galant, gracieux, majestueux et « le regard de même ; le sourire le plus expressif ; une taille longue, « ronde, menue, aisée, parfaite, coupée ; une marche de déesse sur « les mers : voilà son portrait. Elle plaisoit au dernier point ; les grâces naissoient de tous ses pas, de toutes ses manières et de ses discours les plus communs ; un air simple et naturel, toujours naïf, « un langage assaisonné d'esprit, charmoient, avec cette aisance qui « étoit en elle jusqu'à la communiquer à tout ce qui l'approchoit ; « elle vouloit plaire, même aux personnes les plus inutiles et les plus « médiocres, sans qu'elle parût le rechercher. Sa gaieté jeune, vive « et active l'attachoit à tout, et sa légèreté de nymphe la portoit partout, comme un tourbillon qui remplit plusieurs lieux à-la-fois, « et qui y donne le mouvement et la vie. » (*Œuvres de Saint-Simon*, tome VI, page 12.)

sa toilette, et de la voir se coiffer; j'y fus l'autre jour, elle s'éveilla à midi et demi, prit sa robe de chambre, vint se coiffer et manger un pain au pot; elle se frise et se poudre elle-même, elle mange en même temps; les mêmes doigts tiennent alternativement la houppe et le pain au pot; elle mange sa poudre et graisse ses cheveux; le tout ensemble fait un fort bon déjeûné et une charmante coiffure; elle est d'ailleurs toute comme elle étoit: voilà la vôtre; voici la mienne[1]: sa chambre est parfumée; c'est l'air de Vénus qui descend des cieux, accompagnée des graces qu'une divinité pourroit avoir dans le commerce des mortels; sa beauté n'a jamais été dans un si haut degré de perfection; les remèdes l'ont rafraîchie et engraissée; avec ces deux avantages survenus à tous ceux qu'on lui connoît, vous m'avouerez que la princesse de votre mère pourroit bien être celle de tout le monde. La duchesse du Lude, au comble de la gloire, est terrassée par un rhumatisme plus puissant que tout son bonheur; elle crie jour et nuit, elle a la fièvre; elle est privée de tous ses délicieux devoirs du jour et de la nuit, et peut envier tout ce qui la trouve digne d'envie; elle est la matière d'un traité de morale tout entier. Mademoiselle de Bagnols vous a-t-elle mandé son mariage avec M. de Poissi[2]? Ils se conviennent fort; c'est un grand

[1] Marie-Anne de Bourbon, veuve depuis le 9 novembre 1685, de Louis-Armand de Bourbon, prince de Conti.

[2] Claude de Longueil, marquis de Poissi, président à mortier au parlement de Paris, n'épousa point mademoiselle de Bagnols: il se maria le 27 février 1698 avec Charlotte-Roque de Varangéville. Mademoiselle de Bagnols épousa le comte de Tillières en 1699.

parti que M. de Poissi; madame de Bagnols aimeroit mieux M. de Villars[1]; M. de Bagnols n'est pas de même goût. Vous devez être bien aise d'avoir avec vous madame de Pracontal; on dit qu'elle est bien aimable; elle est assez raisonnable pour prendre en gré tous les lieux où son mari et son devoir la réduiront; je comprends qu'on peut être étonné de trouver parmi les dames de Montélimart ce qui conviendroit si fort ailleurs; mais on broute où l'on est attaché. Adieu, ma fille, je vous embrasse.

1286.

De Madame DE COULANGES *à la même.*

A Paris, le 7 mars 1697.

Je suis charmée de la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, Madame; comme il y a long-temps qu'on n'a eu celui de vous voir, on est étonné de trouver tant de sagesse, de raison et de bon sens avec tous les charmes de la jeunesse; il n'y a que vous qui ayez su accorder des choses si opposées. Je suis très fâchée d'avoir ignoré si long-temps le séjour de M. de Simiane en ce pays-ci, le hasard me l'a fait trouver à dîner chez

[1] Louis-Hector, marquis, puis duc de Villars, pair et maréchal de France.

M. de Saint-Amand, il m'a fait ensuite l'honneur de me venir voir deux fois; il m'a paru tout comme il vous paroît, je ne crois pas peu dire; il a bien raison d'être pour vous comme il est; j'avoue que cela m'a fait un sensible plaisir; je n'aime point qu'on ignore de tels bonheurs; ah! Madame, que ne feroit point notre pauvre madame de Sévigné dans une pareille occasion! Le malheur de ne la plus voir m'est toujours nouveau; il manque trop de choses à l'hôtel de Carnavalet; je ne saurois m'empêcher de vous desirer; et toute votre indifférence pour ce pays-ci ne m'en peut inspirer pour votre retour; je le souhaite, comme si j'étois d'âge à en profiter; mais il me semble que mon inclination si naturelle pour vous, vous fait souffrir mon âge avec quelque bonté. J'ai eu la conduite que vous m'avez prescrite au sujet de votre lettre; cependant je vous avouerai, Madame, que je l'ai montrée à madame de Chaulnes, qui m'a fait promettre de vous dire de sa part qu'elle vous approuve, autant qu'elle désapprouve, je ne dirai pas qui. Savez-vous que madame de Chaulnes a un nouveau mérite à mon égard, c'est celui de ne se point du tout consoler de la perte de madame de Sévigné: nous en parlons sans cesse, car pour moi, c'est ma manière, j'aime à parler de ce que j'ai aimé, et à ne me point ménager sur les souvenirs qui me sont chers.

Je fis une longue réponse à une lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire avant la dernière; je la donnai à madame votre mère; et ma lettre s'est trouvée perdue; je vous le dis, Madame, afin que vous ne me soupçonniez pas d'une grossièreté pareille à celle d'y avoir man-

qué. Au reste, le mariage de ma niéce avec M. de Poissi est rompu; si j'étois à sa place, j'en serois aussi aise qu'elle en est peut-être fâchée; il ne la desiroit point autant qu'il convenoit pour surmonter les plus petites difficultés; quand cela est ainsi, il me paroît qu'on se doit trouver heureux de ne point entrer dans une maison où l'on est si peu souhaité : je suis assurée que c'est là votre avis. Quel bon sens, Madame, que le vôtre, de n'être point entêtée de la cour! songez que madame du Lude, qui avoit une si bonne santé, est accablée de rhumatisme; songez qu'il faut qu'elle couche dans la chambre de la princesse, qu'elle se fatigue jour et nuit, et pour qui[1]? Cependant je sais une personne du monde qui admire les agréments de la place, et qui la trouve préférable à tout le repos dont madame du Lude pouvoit jouir; j'ai eu quelque escarmouche avec cette personne sur une telle façon de penser, que je vous avoue que je ne comprends point. Continuez-moi toujours un peu de part dans votre amitié, Madame; il faudroit que vous pussiez bien savoir comme je suis pour vous, afin de vous persuader que je n'en suis pas indigne. Permettez-moi de prendre part à la joie de M. le marquis de Simiane de se trouver auprès de vous; sa joie est d'autant plus raisonnable qu'il n'est pas aise tout seul. J'ai eu assez l'honneur de le voir, pour desirer beaucoup de le voir davantage.

[1] Madame du Lude n'avoit point d'enfants.

1287.***

De Monsieur DE SÉVIGNÉ *à Monsieur* DE POMPONNE.

A Nantes, le 31 août 1697.

Permettez-moi, Monseigneur, d'avoir recours à vous dans l'effroyable inquiétude où je suis, et d'avoir l'honneur de parler, non pas comme un officier de province à un ministre, mais comme le fils de madame de Sévigné à M. de Pomponne. Dans la confiance que j'ai dans l'amitié que vous avez toujours eue pour elle et dans les bontés dont vous m'avez honoré, je vais prendre la liberté de vous importuner d'un mauvais détail très digne de mépris, mais qui est devenu considérable pour moi, en ce qu'on a entrepris de me faire passer pour fou, et qu'on a même envoyé de gros mémoires à M. de Torcy sur une vision qui n'a jamais eu le moindre fondement.

Je vais donc, Monseigneur, prendre la chose dans sa source, et je vous dirai qu'un gentilhomme de Basse-Bretagne, qui est allié de ma belle-mère[a], a dédié une thèse de philosophie à monseigneur le comte de Toulouse. M. l'évêque de Nantes[b], aux graces duquel je

[a] Louise de Quelen, femme de Maurille de Brehant, baron de Mauron. (*Voyez* la note de la lettre 832, tome VII, page 132.)

[b] Gilles-Jean-François de Beauvau, évêque de Nantes, mort le 7 septembre 1717.

n'ai point sacrifié, par la seule raison que je me suis opposé à ce qu'il fît la charge de lieutenant de roi sans en avoir ni l'ordre ni les provisions, jugea à propos de dire qu'il prétendoit, comme étant sans difficulté le premier personnage du diocèse et de ce département, faire les honneurs de cette thèse, et y assister depuis le commencement jusqu'à la fin. Cela lui étoit libre, et je ne songeois pas à l'empêcher, mais il vouloit que le premier président de la chambre (*des comptes*) en fît autant, et qu'en vertu de l'interprétation de l'arrêt qui fut rendu en 1681, entre les lieutenants de roi et les présidents à mortiers, il soutint qu'il avoit la préséance sur moi, parceque M. le maréchal d'Estrées étant dans la province, l'autorité du roi ne m'étoit pas dévolue[a]. Le père du répondant vint me trouver fort alarmé; je lui dis que si le premier président étoit à la thèse, je n'irois pas. Sur cela, il me dit qu'il feroit différer l'acte, et qu'il demanderoit un ordre à monseigneur le comte de Toulouse[b], pour que je fisse les honneurs de la cérémonie. Je répondis que, s'il en avoit un, j'irois assurément et que toutes choses seroient aplanies. Il est aisé de voir par-là, Monseigneur, qu'il n'a jamais été question de rangs, ni avec M. de Nantes, ce qui seroit une extravagance insigne de ma part, ni même avec la chambre des comptes. J'étois toujours le maître de sortir de la thèse quand le premier président arriveroit, et puisque si j'eusse eu l'or-

[a] M. de Sévigné étoit lieutenant de roi au comté de Nantes.

[b] Le comte de Toulouse avoit succédé au duc de Chaulnes dans le gouvernemennt de la Bretagne. (*Voyez* la note de la lettre 1230, page 73 de ce volume.)

dre d'y assister, il n'auroit pu m'en exclure tout-à-fait, et y demeurer toute la journée. Le retardement de l'acte a fait juger à notre évêque que je lui disputois la préséance ; il a envoyé des mémoires, que je lui eusse fourni moi-même, s'il en avoit eu besoin ; il s'est bien gardé de s'expliquer avec moi ni par lui-même, ni par nos amis communs, le plus sûr étoit de m'imposer une folle imagination, et de s'adresser tout droit aux ministres. M. de Torcy en a parlé au roi, et, dans le temps que tout se passe ici dans les régles, et avec la plus grande honnêteté du monde de part et d'autre, entre la chambre des comptes et moi, je passe peut-être pour un insensé dans l'esprit de Sa Majesté et de tout son conseil.

Je vous supplie très humblement, Monseigneur, de considérer l'état où je suis et à qui j'ai affaire, puisque j'ai à me justifier sérieusement sur ce qu'il plaît à M. de Nantes de rêver. Car enfin, Monseigneur, où sont les démarches que j'ai faites pour avoir cette prétendue préséance? Auquel de messieurs les ministres, ai-je eu l'honneur d'en écrire? Quelque considérable que monseigneur le comte de Toulouse soit dans l'état, il ne décide pas de ces sortes de difficultés; le temps étoit trop court pour examiner à l'armée les droits des parties ; il s'ensuit de là nécessairement, ou que je suis devenu entièrement imbécille, ou que l'on a voulu très méchamment m'imposer une extravagance, pour me tourner en ridicule : personne ne peut être à couvert d'une telle aventure. Je craindrois de dire des vérités avec la même hardiesse que notre pieux évêque dit ses imaginations. Par exemple, Monseigneur, que penseriez-vous de moi

si je me donnois l'honneur de vous écrire en tant que ministre, et pour le dire au roi, que monsieur de Nantes, le vingt-sept du mois de juin dernier, m'appela en duel, bien régulièrement et dans toutes les formes prescrites, et que le neuf de juillet suivant, le même prélat parut à deux heures après midi, la soutane retroussée sous le bras gauche et l'épée nue à la main droite, jurant comme un soldat aux gardes, sur ce que son valet de chambre avoit pris querelle dans la place de Saint-Pierre? cependant, Monseigneur, toute la ville de Nantes, sans exception, est témoin de ces deux aventures; il s'est vanté hautement de la première à toute la noblesse, et tout le peuple a vu la seconde.

Je vous demande mille pardons, Monseigneur, de vous importuner comme je fais, mais où trouverai-je un asile contre de tels ennemis qu'auprès de vous? l'état où je suis est assez violent pour mériter votre indulgence et votre protection; je vous la demande par toutes les bontés dont vous m'avez toujours honoré. J'ose vous supplier de me l'accorder aussi auprès de M. de Torcy; comme j'ai moins l'honneur d'être connu de lui que de vous, et qu'il ne connoît pas non plus notre évêque duelliste, je n'aurois pas droit de me plaindre que sur sa parole sacrée, il me crût fou: j'ose pourtant vous assurer, Monseigneur, que je ne le suis pas plus que je l'ai toujours été; c'est bien assez; et que je suis avec un très humble et très respectueux attachement, Monseigneur, votre très humble et obéissant serviteur.

Sévigné.

1288. ***

De Madame DE LA TROCHE [a] *à Madame* DE GRIGNAN.

Ce 25 novembre 1699.

Vous avez été bien malade, madame la comtesse, j'en suis très fâchée. Je hais fort que vous vous accoutumiez à l'être en Provence, et si loin de moi que vous ferez mourir d'inquiétude. Votre chère enfant est plus incommodée que jamais de sa grossesse; elle a une pituite et des vomissements qui la désolent, et je ne crois pas qu'elle en soit soulagée, que son enfant ne remue. Ce n'est rien que ces sortes de maux en comparaison de ceux qui courent. La petite vérole s'est renouvelée et tout est plein de rougeoles et de dissenteries. Madame de Torcy s'est fort bien tirée de sa petite vérole; en moins de quinze jours toutes ses croutes étoient tombées. Madame de Turgis, qui en tomba malade à Pontchartrain, en est morte deux jours après être arrivée à Paris; elle étoit fille de madame de Canteleu, cousine germaine de madame la chan-

[a] On avoit déja un billet de madame de La Troche à madame de Grignan. (*Lettre* 128, tome II, page 3.) Madame de Sévigné l'a peinte dans ce peu de mots : « La bonne Troche est toujours la « bonté même, et allante et venante; on dit qu'elle est la femelle de « d'Hacqueville. » (*Lettre* 486, tome IV, page 268. *Voyez* aussi la lettre 1268, page 191 de ce volume.)

celière[a] qui l'aimoit fort. Mais une petite vérole bien mal placée, Madame, est celle de madame la duchesse de Lorraine[b] qui venoit ici avec de grands transports de joie et à qui la fièvre prit vendredi en arrivant. MADAME s'est enfermée avec elle, avec ses femmes de chambre seulement, et MONSIEUR et M. le duc de Lorraine ne la voient point. Ce dernier s'en va aujourd'hui faire sa foi et hommage pour son duché de Bar. Il y a eu bien des intrigues sur le cérémonial; les princes de sa maison ne s'y trouveront point, parcequ'ils ne se couvriroient pas, à cause d'une autre distinction que MONSIEUR a voulue[c]. Il n'y aura que les princes du sang, et M. de Vendôme a été refusé d'être du nombre. M. le duc de Lorraine vit le roi, dès samedi, qui le reçut à merveilles; il lui dit que leurs états étoient si voisins qu'ils étoient nécessairement obligés de bien vivre ensemble. On le trouve assez aimable; monsieur votre fils n'est pas de ce goût; il a de l'air de la princesse d'Épinoi[d]; il a encore le visage plus long et la lèvre de dessous fort grosse.

[a] Marie de Maupeou, femme de Louis Phélypeaux, comte de Pontchartrain, nommé chancelier de France par lettres patentes du 5 septembre précédent.

[b] Élisabeth-Charlotte d'Orléans, mariée au duc de Lorraine et de Bar, le 13 octobre 1698; elle n'avoit que onze ans, et le duc en avoit dix. Celui-ci avoit été rétabli dans ses états par le traité de Riswick, et il venoit prêter au roi le serment de foi et hommage pour le duché de Bar et les autres domaines mouvants de la couronne.

[c] Dangeau dit que les princes étrangers ne se couvroient qu'aux audiences des *représentants*, et point aux audiences des *souverains*. (*Mémoires*, tome II, page 170.)

[d] Élisabeth de Lorraine-Lillebonne, femme de Louis de Melun, prince d'Epinoi.

J'arrive de Versailles où j'ai été huit jours : je voudrois, Madame, vous pouvoir bien représenter tout ce que j'ai vu de bassesses, d'empressements et de jalousies ; j'en méprise le genre humain. Imaginez-vous, Madame que tout le monde court chez madame de Chamillart[a], même toutes les plus fières; madame la chancelière en meurt de jalousie, et l'autre jusqu'à présent ne s'en hausse ni ne s'en baisse. Madame la comtesse de Rouci[b] dîna jeudi chez M. le chancelier; on voulut la faire jouer pour divertir sa belle-sœur, qui garde neuf jours le lit. Pour excuse elle dit qu'elle avoit affaire, qu'elle étoit fort pressée et qu'elle s'en vouloit aller. On la suivit, elle vint chez madame de Chamillart : on a été fort en colère. Madame de Roquelaure[c] a mis la main sur elle pour la mener,

[a] Isabelle-Thérèse Le Rebours, fille d'un maître des comptes, femme de Michel Chamillart, nommé contrôleur général des finances, le 5 septembre 1699, à la place de M. de Pontchartrain. La fortune de Chamillart étonna tout le monde. Il n'étoit d'abord que conseiller au parlement de Paris, et quoiqu'il n'eût d'autre talent que d'être bon joueur de billard, il devint intendant de Rouen, intendant des finances, contrôleur général des finances, et secrétaire d'état au département de la guerre. Il plut au roi, en faisant souvent la partie de ce prince; et il apporta dans les différentes charges dont il fut plutôt accablé qu'honoré, beaucoup d'honnêteté et d'incapacité. (*Voyez* les *OEuvres de Saint-Simon*, tome IX, page 73.)

[b] Éléonore-Christine de Roye de La Rochefoucauld, mariée par contrat du 28 février 1697, à Jérôme Phelypeaux, comte de Pontchartrain, fils du chancelier.

[c] Elle avoit été fille d'honneur de madame la dauphine. (*Voyez* la note [a] de la lettre 708, tome VI, page 147.) Madame de Cha-

pour la gouverner, pour la conseiller, elle a trouvé qu'elle étoit sa parente fort proche; on s'en moque sans miséricorde, et madame la chancelière plus que personne, qui prie tout le monde de lui démêler et de lui prouver cette parenté. On me dit hier au soir en bon lieu que madame de Roquelaure, en étoit honteuse et qu'il y avoit trois jours qu'elle n'avoit été chez madame de Chamillart. La petite madame de Dreux[a] est grosse et l'on est fort content d'eux. M. de Chamillart me dit qu'il

millart, dit Saint-Simon, sans aimer le jeu ne savoit que jouer. « C'étoit la meilleure et la plus sotte femme du monde. »

[a] Catherine-Angélique Chamillart avoit épousé, le 14 juin 1698, Thomas de Dreux, fils d'un conseiller au parlement, qui étoit étroitement lié avec Chamillart. La femme de celui-ci mit au monde une fille dans le même temps que madame de Dreux, dont il a été question dans la note de la lettre 737, tome VI, page 268, accoucha d'un fils. M. de Dreux étoit fort riche; il fit promettre à Chamillart qu'ils uniroient ces deux enfants quand ils seroient en âge de se marier. La fortune de Chamillart étoit bien changée, quand on put songer à ce mariage; il n'en somma pas moins son ami de mettre leur projet à exécution. Devenu le gendre d'un ministre, M. de Dreux acquit de M. de Blainville la charge de grand-maître des cérémonies de France, que celui-ci avoit achetée, en 1685, du marquis de Rhodes. (*Voyez* la lettre 861, tome VII, page 234.) Il fit aussi l'acquisition du marquisat de Brezé. Saint-Simon qui est si avare de louanges, donne des éloges à madame de Dreux. « Elle « avoit, dit-il, une grande douceur, beaucoup de vertu et de sa- « gesse, bien de l'esprit, et avec le ton de connoissance du monde « et des gens..... et si fort en tout temps à sa place, qu'elle se fit « aimer de tout le monde, même des ennemis de son père, et fit « tant de pitié, qu'elle fut toujours et dans tous les temps accueillie « par-tout, et fut traitée avec une distinction personnelle très mar- « quée. » (*Voyez* les *OEuvres de Saint-Simon*, tome IX, page 80.)

vous manderoit que nous avions bu à votre santé; quand vous lui écrirez, Madame, je vous supplie de lui marquer, que vous prenez quelque intérêt à ce qui me touche. Madame de Mortemart a la rougeole dont elle est assez malade. Beaumont-Cognée est à l'extrémité d'une opération qu'on lui a faite à la cuisse; le roi lui a envoyé deux cents louis pour se faire gouverner, et l'abbé Dangeau[a] l'a fait confesser. J'ai trouvé madame la duchesse du Lude fort gaie et fort libre en sa taille; elle jure qu'elle est fort bien raccommodée avec sa petite maîtresse[b], et qu'elle la prie tous les jours d'oublier ce qui s'est passé, et que madame de Maintenon lui dit qu'elle en est fort aise par rapport à madame la duchesse de Bourgogne. Une des belles choses que j'aie vues en mon voyage, c'est ce qu'une visite que madame de Maintenon fit à madame de Soubise, vendredi depuis onze heures jusqu'à midi et demi, a donné d'émotion à toutes les dames de la cour. J'ai dîné avec sept ou huit qui vouloient en deviner la cause, mais ce que je trouvai de plus plaisant c'est que les meilleures amies de madame de Soubise l'en boudèrent tout le jour.

Nos divines[c] m'ont priée plusieurs fois de vous faire

[a] Louis de Courcillon, abbé de Dangeau, frère du marquis. Il a beaucoup écrit sur la langue françoise.

[b] La duchesse de Bourgogne recevoit la plus mauvaise éducation; c'étoit un véritable enfant gâté; il avoit même été défendu à la duchesse du Lude de la reprendre en rien. Peut-être un peu de sévérité avoit-elle amené eette brouillerie. (*Voyez* les *fragments de lettres originales de madame de Bavière*, page 225 de l'édition in-8° de 1807.)

[c] Madame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise.

des compliments de leur part; ma fille vous en fait, Madame, de très respectueux, et je suis très parfaitement votre très humble et très obéissante servante.

DE LA TROCHE.

Le prince d'Ysenghien[a], a la petite vérole et un des petits d'Antin. M. votre frère s'en revient riche des états; les coiffures à *la babiche* ne siéent pas bien à madame sa femme; elle disoit l'autre jour à madame *Bouchu:* mais quoique cette coiffe soit fort jeune je m'y puis coiffer; madame la duchesse d'Humières[b], qui est de mon âge, s'y coiffe — l'autre lui répondit naturellement : — mais elle est belle.

1289. ***

De Monsieur DE COULANGES *à Madame* DE GRIGNAN.

A Paris, ce 2 février 1700.

J'avoue que j'ai tort, Madame, de la jeunesse dont je suis, de n'avoir point suivi la bonne compagnie qui est allée à Rome, et d'autant plus que si le repentir m'eût pris en chemin, il m'eût été fort aisé, sous votre bon plaisir, à la veille même de l'embarquement, de rester

[a] Louis de Gand, prince d'Ysenghien, né le 16 juillet 1678.

[b] *Voyez* la note de la lettre 1221, page 44 de ce volume.

dans la plus belle ville du monde et dans une cour préférable pour moi, par bien des raisons, à celle que j'aurois été chercher. Mais, Madame, j'ai depuis quelque temps de grands charmes en celle-ci, et vous en conviendrez, quand je vous apprendrai que j'ai profité du mauvais ménage qui s'est mis entre M. de Barbesieux, M. de Villequier[a] et le marquis de Créqui[b]. Ces deux Messieurs ont abandonné enfin les logements qu'ils tenoient à Versailles dans la maison de M. de Barbesieux; et généreusement le fils de madame de Louvois s'est cru obligé d'en donner un à son *beau-père*, que j'ai accepté avec une joie infinie. J'ai donc à Versailles, à l'heure qu'il est, la chambre qu'occupoit M. de Villequier, que j'ai meublée de mes propres meubles pour en être encore plus le maître et dont j'ai la clef dans ma poche. Elle est du plain-pied de la première salle de M. de Barbesieux et par conséquent dans une situation charmante, n'ayant que huit ou dix marches à monter pour me trouver dans la galerie des princes et dans la voie pour parvenir, quelque temps qu'il fasse, sans chaise et même souvent sans flambeaux, aux appartements de tous mes amis. Que dites-vous de cette petite prospérité, et ne me trouvez-

[a] Il étoit cousin germain de M. de Barbesieux par Madeleine Fare Le Tellier, sa mère.

[b] Il avoit épousé, le 4 février 1683, Anne-Charlotte d'Aumont, cousine germaine de M. de Barbesieux. La disgrace du marquis de Créqui avoit sans doute cessé en même temps que celle de madame de Polignac. Cette dernière étoit revenue à la cour le premier septembre 1695. (*Journal de Dangeau*, à cette date. *Voyez* aussi la note de la lettre 914, tome VII, page 422.)

vous pas un grand homme tout-à-fait? Après cela ne conviendrez-vous pas que j'ai raison de ne point porter ailleurs mes vieux os. *Chi ben sta, non si muove.* Je ne fais donc plus d'autre vie que d'aller et de venir de Paris à Versailles, où je me retrouve au milieu d'une infinité de gens de conséquence, de mes amis, qui m'accueillent très favorablement, et que j'aurois perdus, par ne savoir plus où loger en ce pays-là, depuis la perte que j'avois faite de l'hôtel de Chaulnes [a]. Voyez quelle sympathie avec madame de Saint-Géran, qu'un coup de vent nous ait presque en même temps jetés dans un même port. Elle y est logée le plus agréablement du monde et fort commodément, de mon même côté, et au voyage près de Marly, qui ne lui a point encore été proposé, elle est rentrée dans tous les agréments qu'elle pouvoit desirer : mais, comme à quelque chose malheur est bon, elle les ménagera mieux que par le passé [b].

Il n'est pas que vous ne sachiez, Madame, tous les déchaînements où l'on est pour les plaisirs. Le roi veut que madame la duchesse de Bourgogne fasse sa volonté depuis le matin jusqu'au soir, et c'est assez pour qu'elle s'en donne à cœur-joie. Ce ne sont donc plus que voyages de Marly, de Meudon, qu'allées et venues à Paris pour les opéra, que bals et mascarades et que seigneurs qui, pour ainsi dire, mettent couteaux sur table pour s'attirer

[a] Le duc de Chaulnes étoit mort le 4 septembre 1698, et la duchesse sa femme, le 6 janvier 1699.

[b] *Voyez* la note de la lettre 1271, page 202 de ce volume. Madame de Saint-Géran vint à Marly le 18 mars suivant. (*Voyez* le *Journal de Dangeau*, à cette date.)

les bonnes graces de la jeune princesse. Les dames qui entrent dans les plaisirs ont besoin de leur côté d'être bien en leurs affaires; la dépense est quadruplée; on n'emploie pas moins pour les mascarades que des étoffes de cent et cent cinquante francs l'aune, et quand par malheur quelqu'une est obligée de faire paroître deux fois un même habit, on dit qu'on voit bien qu'elle n'est venue à Paris que pour s'habiller à la friperie. Vous saurez le détail de la fête de madame la chancelière[a]; ainsi, Madame, je ne vous en dirai pas davantage sur ce sujet.

Je n'ai pas manqué de faire part de votre lettre à madame de Louvois; elle a été ravie d'y trouver des marques de l'honneur de votre souvenir, et si touchée de la description que vous y faites de l'heureux climat dans lequel vous vivez, que peu s'en faut qu'elle ne vous aille trouver. Elle jure bien du moins que si sa santé est aussi mauvaise l'hiver prochain qu'elle l'est celui-ci, elle profitera de vos avis et qu'elle l'ira passer avec vous à Marseille. Elle est toujours la femme du monde la plus malheureuse au milieu de tous ses trésors, et moi le petit homme du monde toujours le plus heureux, au milieu de la plus parfaite indigence.

Je crois que j'ai noyé ma goutte dans la rivière de Seine pour m'y être baigné sans précaution quelconque tout l'été passé, et j'en suis en vérité, à l'heure qu'il est, à lui donner cent coups après sa mort, par tous les traits

[a] Cette fête devoit avoir lieu le 1er février, elle fut remise au 8. M. le chancelier alla recevoir les princes et princesses au bas du degré, et puis il se retira laissant faire les honneurs de la fête à madame la chancelière. (*Mémoires de Dangeau*, tome II, page 187.)

de vin de Champagne et d'autres pays que j'avale tous les jours. Que dit M. le chevalier de Grignan d'une telle conduite? Je bus très joliment avant-hier en *Nevers* et il faudra que je revienne exprès de Versailles, dimanche prochain, pour reprendre avec ce duc du poil de la bête. Mais entre ci et là je boirai avec M. et madame de Simiane, auxquels nous sommes résolus de présenter un très petit dîner, mercredi prochain, pour leur apprendre à vivre et leur faire honte du grand et somptueux qu'ils nous ont donné.

Je vous remercie, Madame, de l'approbation que vous avez donnée à mon dernier conte; voici un emportement de M. de Noyon[a] que j'ai mis en œuvre :

Un jour de fête, un prélat d'importance,
Mais un prélat, de sa haute naissance
Fort entêté, pour faire honneur au saint,
Disoit la messe, et, tel qu'on le dépeint,
Vouloit du peuple et respect et silence.
Lors dans l'église entendant quelque bruit
Qui lui parut profaner sa noblesse,
Fort brusquement il se retourne et dit :
« Feriez-vous pis, peuple vil et maudit,
« Quand un laquais diroit ici la messe? »

J'ai fait, Madame, de votre part, toutes les amitiés dont il vous a plu de me charger à mesdames de Sanzei, de Coulanges et de Bagnols dont elles vous sont très obligées; madame d'Enneval, avant que de partir pour Rouen, nous a fort priés de croire que l'esprit ne lui

[a] *Voyez* la note de la lettre 116, tome Ier, page 284, et celle de la lettre 1104, tome IX, page 130.

avoit point tourné et que ce n'étoit pas sans bonnes raisons qu'elle s'étoit remariée. Vous vous êtes bien trompée, Madame, quand elle vous a paru aimer sa liberté, car elle m'a dit à moi que c'étoit une des raisons de son mariage, par n'en savoir que faire, et qu'elle n'en avoit jamais connu le mérite; ainsi ne lui doit-on savoir aucun gré du sacrifice qu'elle en a fait à l'homme du monde qui la tiendra le plus de court.

Je ne suis point surpris de tous les plaisirs que vous fait M. de Montmort; je connois son palais de Marseille, ses meubles et son savoir-faire [a]; il ne vous ménera point sa femme et vous vous en consolerez aisément. Mais adieu, Madame, mille respects pour vous et pour tout ce qui s'appelle Grignan.

1290.

De Madame de Coulanges *à Madame* de Grignan.

A Paris, le 19 avril 1700.

Il y a si long-temps, Madame, que je ne fais rien de ce que je desire, que je n'ai pu trouver le moment de vous remercier de la dernière lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Ma mère (*madame de Bagnols*)

[a] Coulanges, à son retour de Rome, débarqua à Marseille le 11 octobre 1691, et il y passa huit jours chez M. de Montmort, maître des requêtes, et intendant de la marine. (*Relation des conclaves.*)

a, depuis quinze jours, la fièvre continue avec des redoublements ; et moins elle est en état de penser, plus je suis attachée auprès d'elle ; c'est un terrible spectacle ; ce qui se passe en moi dans cette cruelle occasion, ne se peut concevoir : mais en voilà trop sur un si triste sujet ; il vaut mieux vous faire de très sincères compliments sur le voyage que M. le marquis de Grignan va faire en Lorraine ; toutes les distinctions sont agréables à son âge ; et vous ne sauriez croire, Madame, combien celle-là a été recherchée. Je me présentai hier à la porte de *Son Excellence ; elle* étoit à Versailles ; je vis madame votre belle-fille chez madame de Simiane, qui est, en vérité, bien incommodée de sa grossesse. Je rendis mes devoirs à votre appartement ; il est très beau, la vue m'en paroît charmante ; je le regardai avec un air d'intérêt qui me le fit bien examiner pour la première fois ; vous serez bien logée, Madame, mais vous nous ferez trop languir après votre retour ; c'est là votre unique défaut ; nous aurions besoin que vous en eussiez d'autres pour nous consoler. On commence aujourd'hui à tirer la loterie de madame de Bourgogne[a] ; j'ai eu trente pistoles à la grande, qui s'est faite à l'hôpital. Se peut-il un plus grand malheur dans une pareille occasion ? cependant j'ai eu l'ame assez intéressée pour préférer ce vilain petit billet noir à un billet blanc ; ma sœur a trouvé ce sentiment très indigne d'elle. M. de Bagnols est ici ; je ne

[a] Il y avoit quarante mille billets à tirer, et vingt-quatre mille boîtes qui contenoient autant de lots. (*Voyez* les *Mémoires de Dangeau*, tome II, page 197.)

désespère point qu'il n'aille à Grignan rendre à M. de Grignan tout ce qu'il lui doit; car pour Paris, ce n'auroit été que la conduite des autres. Madame la duchesse du Lude a eu un mal assez considérable au pied; elle a quelquefois un rhumatisme; mais elle ne sent point ses maux dans la chaleur du combat : je pense toujours de la même façon sur ce qui la regarde; et Dieu merci pour elle, sa façon de penser n'est point changée aussi. La pauvre petite madame d'Aunay, fille de madame de Morangis, est morte à vingt-un ans.

Les Villeroi sont très affligés avec raison; on assure que M. de Rochebonne et M. de Saint-Germain ont des raisons d'espérer; je souhaite de tout mon cœur pour la chose en elle-même, et par l'intérêt sensible que vous y avez tous, que leurs espérances soient fondées [a]. J'ai appris à l'abbé Têtu que vous l'honoriez de votre souvenir; mais je vous avouerai que, quoiqu'il ait reçu cette marque de votre bonté avec beaucoup de reconnoissance, il a voulu voir si je ne le trompois point, car il lui faut des démonstrations; et après avoir été convaincu de la vérité de ce que je lui disois, il a tiré des conséquences qu'il falloit qu'il fût charmé, et il a conclu qu'il l'étoit.

[a] Une galère de Malte avoit été coulée bas en attaquant un vaisseau turc. On y perdit les chevaliers de Villeroi, de Rochebonne et de Valançay; le chevalier de Saint-Germain-Beaupré parvint à s'échapper avec le chevalier de Spinola qui commandoit le bâtiment. (*Voyez* le *Journal manuscrit de Dangeau*, 28 mars et 16 avril 1700.)

Monsieur DE COULANGES.

Je ne vous dis pas grand'chose, Madame; mais je n'en pense pas moins sur tout ce qui vous regarde. L'ambassade de M. le marquis de Grignan est un commencement qui le conduira quelque jour à Rome, c'est-à-dire à d'autres emplois plus importants. Je passe ma vie entre Versailles et Paris; mais Choisy va bientôt faire diversion. La comtesse d'Ayen a la petite-vérole à Versailles. Je suis toujours avec beaucoup de respect et un très parfait attachement à vous, Madame, et à tout ce qui porte le nom de Grignan.

1291.

De la même à la même.

A Paris, le 30 juillet 1700.

Tout ce que vous me faites la grace de me dire est vrai, Madame; cependant on ne sauroit imaginer ce que la nature, soutenue du spectacle, m'a fait souffrir; l'impression qui m'en est restée est si vive, que je n'en puis revenir, malgré tout ce que la raison peut fournir de consolation; j'espère en la diversion que je n'ai point encore éprouvée, car je n'ai vu personne dans cette triste conjoncture. Je ne vous fais point d'excuses de n'avoir pas fait réponse à votre lettre; vous jugez aisé-

ment, Madame, de ce qui m'en a empêchée, et combien j'avois renoncé à mes plaisirs, puisque je m'étois retranché celui de vous entretenir. M. de Coulanges est à Versailles; on vient de me dire qu'il vit hier madame de Maintenon chez madame de Saint-Géran, et qu'il en avoit reçu des amitiés infinies; il a mandé cette heureuse rencontre à madame de Louvois : c'est une chose raisonnable que les *secondes femmes* soient mieux traitées que les premières; et je suis assez juste pour ne me point plaindre de la préférence que M. de Coulanges donne à madame de Louvois. Que dites-vous de la mort de la duchesse d'Uzès [a]? Pour moi, je voudrois que l'on fît un exemple de tels assassinats; on dit cependant que la presse est grande à qui épousera ce joli héros [b]. O grand pouvoir du tabouret! Le roi est à Marly pour dix jours. Je donnai à dîner à madame de Simiane en plein réfectoire le jour de la Madeleine : nous avions la comtesse de Gramont [c] à notre dîner, et ensuite il fut question d'un sermon tout neuf du père Massillon. La seule visite que je me suis permise, a été celle de la maréchale d'Hu-

[a] Elle mourut en couches, le 23 juillet 1700, en même temps que l'enfant qu'elle mettoit au monde. Elle s'étoit mariée le 16 janvier 1696. (*Voyez* la lettre 1258, page 156 de ce volume).

[b] Il se remaria le 13 mars 1706 avec Anne-Marie-Marguerite de Bullion.

[c] Elle vivoit dans la retraite. M. le cardinal de Bausset a fait connoître des fragments de plusieurs lettres qui lui ont été adressées par Fénélon. Elles confirment ce que madame de Caylus en a dit dans ses *Souvenirs*. Il seroit à desirer que cette correspondance fût publiée tout entière. (*Voyez* l'histoire de Fénélon, tome III, page 540, édition de 1817.)

mières ; en vérité, il n'y a qu'à habiter le faubourg Saint-Jacques pour être une personne au-dessus des autres. On ne peut assez admirer la parfaite patience de cette maréchale, sa résignation à la mort, sa piété, son courage ; enfin, rien n'est tel que le faubourg Saint-Jacques ; madame de Guitaud l'habite aussi ; je vous assure que ce quartier fournit une très bonne compagnie. Je voudrois bien, pour nous venger de la joie que vous avez eue de nous quitter, que votre séjour à Grignan vous ennuyât autant que nous ; si cela étoit, Madame, il nous seroit permis d'espérer bientôt votre retour. Une des grandes nouvelles du monde, c'est que madame de Bourgogne changera de confesseur aussi souvent qu'elle voudra, pourvu qu'il soit jésuite[a].

[a] « Le père Gravé fut présenté à la duchesse de Bourgogne pour « être son confesseur ; le père Paumier l'avoit confessée à sa dernière « communion, et on croit qu'elle en veut essayer plusieurs. » (*Journal de Dangeau*, 14 août 1700.) A la mort de la duchesse de Bourgogne, le père de La Rue étoit son confesseur ; il la pressa de ne pas différer sa confession ; la duchesse répondit qu'elle l'entendoit bien, mais elle en demeura là. Le père de La Rue, comprenant à demi mot, la conjura de ne se point gêner, si elle éprouvoit quelque répugnance à se confesser à lui, sur-tout de ne craindre qui que ce fût là-dessus, et qu'il prendroit tout sur lui. La duchesse de Bourgogne demanda un récollet qui s'appeloit le père Noël, et le père de La Rue s'empressa de le lui amener. (*Voyez* les *OEuvres de Saint-Simon*, tome VI, page 8.)

1292.

De la même à la même.

A Paris, le 18 décembre 1700.

Vous n'avez pas eu de peine, Madame, à imaginer la raison, je ne dis pas de mon oubli, mais de mon silence, puisque vous m'avez fait la grace de le remarquer. Votre vie est plus remplie que la mienne; ainsi c'est à moi qu'il convient d'être discrète. Je suis plus solitaire que jamais, et ne le suis pas encore assez à mon gré : il n'a pas été au pouvoir des grands et prodigieux événements qui sont arrivés [a], de m'obliger à quitter ma chambre; les années m'ont tellement mise à la raison, que si j'en avois encore beaucoup à passer, je crois que je me retirerois dans quelque petit désert; mais l'avenir est court pour moi. Vous jugez bien qu'avec de telles dispositions je ne suis pas assez informée des nouvelles du monde pour avoir la confiance d'espérer vous divertir; et je ne dois pas avoir celle de croire que de ne vous apprendre que des

[a] Charles II, roi d'Espagne, mort le 1[er] novembre, venoit d'appeler à lui succéder le duc d'Anjou, second fils de MONSEIGNEUR. L'ambassadeur d'Espagne remit au roi, le 11 novembre, une expédition authentique du testament, et le 16 du même mois, le petit-fils de Louis XIV fut déclaré roi d'Espagne. Philippe V quitta la France le 4 décembre 1700. (*Voyez les Mémoires de Dangeau.*)

miennes, cela vous suffise. Ce n'est pas que je n'aie véritablement souffert d'ignorer ce qui se passoit dans les lieux que vous habitez, et que je n'en aie été instruite, autant que je l'ai pu, par madame de Simiane. Il faut avouer cependant que les nouvelles considérables n'ont pas manqué depuis quelque temps; mais *quiconque ne voit guère, n'a guère à dire aussi*[a]. Vous allez avoir bien des affaires, Madame, pour recevoir les princes[1]; je suis assurée que vous n'en serez point du tout embarrassée. Madame de Simiane trouva hier au soir ici madame la duchesse du Lude, qui est venue passer deux ou trois jours à Paris, et lui demanda de quelle manière il convenoit que vous fussiez habillée pour recevoir cette belle et grande compagnie : elle lui répondit que ce n'étoit pas une question; qu'il falloit un grand habit, une coiffure noire, en un mot, comme vous seriez au souper du roi. Je ne vous parle point de plusieurs mariages dont il est question, et dont je suis sûre que vous ne vous souciez guère. Madame de Simiane s'embarqua hier au soir pour aller souper chez ma niéce de Tillières[b], où est le rendez-vous du beau monde tous les jours; vous voyez bien, Madame, qu'on a du monde quand on en

a *Voyez* la fable des *Deux Pigeons*.

1 M. le duc de Bourgogne, et M. le duc de Berry, après avoir accompagné le roi d'Espagne, leur frère, sur la frontière d'Espagne, firent le voyage de Provence.

b Michelle-Gabrielle du Gué de Bagnols, niéce de madame de Coulanges, épousa, le 27 février 1699, Jacques-Tanneguy le Veneur, comte de Tillières. Elle mourut à l'âge de quatre-vingt-trois ans, le 22 juillet 1756.

veut avoir. M. de Coulanges veut répondre lui-même aux aimables reproches que vous lui faites ; il est cause que l'on a fait des chansons sur tous les grands directeurs : il a eu la goutte comme un grand homme ; je le plains, si jamais il est obligé de se croire vieux.

1293.

De la même à la même.

A Paris, ce 17 juin 1701.

Je vous rends mille graces, Madame, de l'attention que vous avez eue à la subite et violente maladie, dont, par les soins de Chambon [a], j'ai été délivrée en vingt-quatre heures : je suis ravie de vous devoir ce médecin, car j'aime fort à être obligée aux personnes pour qui j'ai un sincère attachement ; j'espère vivre et mourir de sa façon. Vous aurez été fâchée et surprise de la mort de MONSIEUR [1], j'en suis assurée. La dernière fois que j'eus

[a] Joseph Chambon, né à Grignan en 1647, avoit été médecin du roi de Pologne Sobieski. Il fut reçu en 1678 dans la faculté d'Avignon; et ce fut avec beaucoup de difficulté que Fagon parvint à lui faire prendre ses degrés dans la faculté de Paris, parceque Chambon avoit des remèdes secrets. Il pouvoit être bon médecin, mais c'étoit un écrivain détestable. (*Voyez* au tome I[er] la note *a* de la page 103 de la *Notice historique.*)

[1] Philippe, fils de France, frère unique de Louis XIV, mort à Saint-Cloud, le 9 juin 1701, d'une attaque d'apoplexie; il étoit âgé de soixante ans et huit mois.

l'honneur de le voir, il me demanda tant de vos nouvelles, que je lui fis très bien ma cour par être en état de lui répondre sur ce qui vous regardoit. En vérité, la mort est un évènement trop ordinaire pour pouvoir compter sur cette vie; pour moi, j'avoue que je ris quand je vois traiter solidement quelque chose d'aussi court et d'aussi fragile : c'est ma raison qui a cette conduite; car si c'étoit le sentiment, hé, mon Dieu! on ne feroit rien de tout ce que l'on fait, et on feroit tout ce que l'on ne fait point. On vous aura sans doute mandé, Madame, que le roi conserve à M. le duc d'Orléans tous les honneurs et priviléges de MONSIEUR; des gardes, tous les grands officiers, et même un chancelier. Le roi est très véritablement affligé. Toutes les femmes ont paru en mante devant Sa Majesté, et les cours souveraines vont lundi la haranguer. Les personnes dont la mort devroit faire le plus d'impression, sont celles qui paroissent le moins regrettées, par la raison que l'on se tourne tout d'un coup à ce qui remplit leurs places. J'avoue, Madame, que mon goût ne diminue point pour le repos, et qu'à l'heure qu'il est, je n'y préférerois que ce qui se doit préférer à tout; mais je n'aime point le repos que vous avez, il est trop loin de moi : ce n'est pas que le séjour de Grignan ne me plût infiniment, si j'y pouvois aller. Au reste, Madame, à propos de beau château, je vais avoir celui d'Ormesson, et je suis assez modérée pour n'en point desirer d'autre, ne voyant rien au-dessus que le séjour de Grignan. Nous avons eu ici la duchesse du Lude, cinq ou six jours avant la funeste mort de MONSIEUR. J'ai vu l'abbé de Polignac depuis son retour, dont

il se croit redevable au père de La Chaise : il est plus aimable que jamais, je dis l'abbé de Polignac. M. de Coulanges est ravi de la fin de cette disgrace [a]; mais comme il court toujours les champs, je crois qu'il ne l'a point encore vu. M. le cardinal de Bouillon est tranquille dans son abbaye; chose étonnante et difficile à croire! mais, Madame, vous n'en serez point surprise quand vous saurez qu'il est dans une extrême dévotion. Le roi lui a fait la grace de lui accorder une main-levée pour la jouissance de tous ses revenus, cela fait espérer bien des adoucissements dans ses malheurs [b]. Il faut que je vous remercie beaucoup

[a] L'abbé de Polignac, depuis cardinal, avoit encouru la disgrace du roi; trompé dans l'espérance qu'il avoit conçue de faire monter le prince de Conti sur le trône de Pologne, on lui imputa le peu de succès de cette entreprise, et le 24 avril 1698 il eut ordre de se retirer dans son abbaye de Bonport. Il commença dans cette retraite le poëme de l'Anti-Lucrèce qui l'a mis au rang des premiers poëtes de la latinité moderne. On voit par la lettre de madame de Coulanges, que M. de Polignac fut rappelé à la cour au mois de juin 1701. Son historien place en 1702 la fin de son exil. (*Voyez l'histoire du cardinal de Polignac*, tome II, page 8.)

[b] Le cardinal de Bouillon venoit d'être disgracié de nouveau, et voici à quelle occasion : au mois de mars, 1700, il reçut à Rome l'ordre précis de demander au pape une bulle pour faire assembler le chapitre de Strasbourg, et un bref d'éligibilité à la coadjutorerie de cet archevêché en faveur de l'abbé de Soubise, qui devint cardinal de Rohan. On avoit préparé les moyens de réussir, en faisant recevoir cet abbé au nombre des chanoines, ce qui avoit éprouvé beaucoup de difficulté à cause des seize quartiers qu'il falloit prouver. Le concours du cardinal de Fustemberg, archevêque de Strasbourg avoit été adroitement ménagé. Le cardinal de Bouillon, qui avoit deux neveux dans ce chapitre et en étoit membre lui-même, regardoit cet important siége comme devant être un jour

de vous être souvenue de mon amie la marquise, dont je ne sais seulement pas le nom, mais qui m'a été recommandée par une de mes véritables amies. On me l'amena hier; elle dit qu'elle connoissoit fort toute ma famille à Lyon; je ne me souviens point de l'y avoir vue; tout ce que je sais, c'est que c'est une femme de bonne maison, et que je vous suis très obligée, Madame, et à M. de Grignan, de la bonté que vous avez eue l'un et l'autre d'avoir égard à la très humble prière que je vous ai faite. Madame de Sully est assez malade; elle est dans toutes les régles des mauvais médecins, *du lait*, *saignare*, *purgare*, etc.; il n'y a pas moyen de lui faire entendre raison

le partage de quelqu'un de sa maison. Il ne réfléchit pas assez à l'immense crédit de madame de Soubise. (*Voyez* la note de la lettre 528, tome IV, page 429.) Dans la lettre qu'il écrivit au roi, il dévoila très imprudemment les moyens que la maison de Rohan avoit employés pour parvenir à son but. Le mécontentement fut grand à Versailles, et le roi envoya au cardinal de Bouillon l'ordre de quitter Rome au plus tôt et de revenir en France dans ses abbayes de Tournus ou de Cluny. Le cardinal n'ayant pas obéi sur-le-champ, le roi donna sa charge de grand aumônier de France, au cardinal de Coislin. M. de Bouillon ne tarda pas à commettre une nouvelle imprudence. Il fit frapper à Rome une médaille dans laquelle on lui donnoit encore la qualité de grand aumônier de France; le pape y étoit représenté fermant la porte de Saint-Pierre, et lui, comme doyen du sacré collége, fermant celle de Saint-Paul. Le roi irrité, fit séquestrer tous les revenus du cardinal. Celui-ci finit par quitter Rome, en février 1701, et il arriva à Cluny au mois de mai. On lui rendit ses biens, mais jamais il ne recouvra les bonnes graces du roi. (*Voyez les OEuvres de Saint-Simon*, tome XII, page 39; et le *Journal de Dangeau*, 24 et 28 mars, 8 mai et 2 juin 1700, 15 janvier, 3 mars et premier juin 1701.)

sur cela, quoiqu'elle l'entende si bien sur toute chose. Continuez-moi l'honneur de vos bonnes graces, Madame, et croyez, s'il vous plaît, qu'on ne peut vous honorer plus que je fais. Ma sœur[a] brille à Bruxelles; elle a tous les soirs madame la comtesse de Soissons à souper chez elle; il me prend quelquefois envie d'aller à Bruxelles, représenter madame de Béthune[1] en Pologne. Vous ne sauriez comprendre à quel point je desire votre retour, Madame; plus je suis indifférente pour tout ce qui vient, plus je m'attache à ce qu'il y a quelque temps que je connois. M. de Coulanges s'en va en Bourgogne avec madame de Louvois; et moi à Choisy toute seule prendre patience de ne pouvoir être à Ormesson que l'année qui vient; mais le moyen de faire encore des projets avec les exemples qu'on a chaque jour sous ses yeux!

[a] Anne du Gué de Bagnols, femme de Dreux-Louis du Gué de Bagnols, conseiller d'état, intendant en Flandres et dans les Pays-Bas. C'est elle dont les manières affectées et le style à prétention causoient à madame de Sévigné de si vives impatiences. (*Voyez* la lettre 585, tome V, page 149, et la lettre 592, page 185 du même volume.)

[1] Louise-Marie de La Grange d'Arquien, femme du marquis de Béthune, et sœur de Marie-Casimire de La Grange, reine de Pologne.

1294.

De la même à la même.

A Paris, le 12 septembre 1701.

Je suis si peu dans le monde, Madame, et si peu instruite de ce qui s'y passe, que je n'oserois vous agacer; mais quand vous m'honorez de votre souvenir, j'y réponds avec un empressement qui vous doit faire connoître la sensible joie que j'en ai, et juger en même temps que mon silence doit s'appeler de la discrétion toute pure. Il est vrai, Madame, que vous êtes bien exposée aux grandeurs de ce monde; vous réussissez si bien, qu'il seroit malheureux que vos talents ne parussent point; vous ne payez pas seulement d'invention; on n'a parlé ici que de la magnificence avec laquelle vous avez reçu les princes. Ce n'étoit qu'en attendant la reine d'Espagne[a]: madame de Bracciane[b] sera ravie de vous présen-

[a] Marie-Louise-Gabrielle de Savoie, sœur cadette de la duchesse de Bourgogne, mariée par procuration à Philippe V, roi d'Espagne, le 11 septembre 1701. Elle éprouva une tempête qui obligea les galères napolitaines qui la portoient, de relâcher à Antibes; le gros temps la força de se refugier de nouveau dans le port de Toulon, et elle continua son voyage par terre. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 7 et 12 octobre 1701.)

[b] Anne-Marie de La Trémoille-Noirmoutier, veuve de Flavio des Ursins, duc de Bracciane; femme célèbre qui gouverna l'Espagne avec

ter à sa jeune reine. Je la trouve, comme vous, bien digne de l'emploi qu'elle a; mais la façon de penser de quelqu'un qui n'est plus jeune, ne laisse rien imaginer d'agréable[a]. J'ai déja tant vécu, qu'il me paroît peu possible d'envisager un long avenir; ainsi, ce peu qui me reste, j'aimerois à le passer dans le repos. Je n'ai jamais eu de goût pour les personnages qui n'étoient point les jeunes dans les comédies; cela m'est demeuré pour le théâtre du monde : ma paresse naturelle, une foible santé, sans doute, me donnent de telles pensées, qui s'accommodent si bien avec ma médiocre fortune, que je n'en puis assez remercier Dieu. J'ai trop aimé le monde, mais il me semble que je n'ai pas perdu le temps que j'ai passé à m'en détromper; car il est certain que je préfère la vieillesse aux belles années, par la grande tranquillité

l'autorité d'un premier ministre. Elle portoit en Italie le titre de la principauté des Ursins, mais on l'appeloit en France duchesse de Bracciane, sans doute parcequ'on ne lui accordoit à la cour que les honneurs de duchesse, notre étiquette étant peu favorable aux princes étrangers. L'éditeur a sous les yeux des lettres, antérieures à son veuvage, qui portent la signature *princesse des Ursins*. Lorsque le mariage du roi d'Espagne fut arrêté, on s'occupa du choix d'une *camerera-major;* Louis XIV fut consulté par son petit-fils, et madame de Maintenon indiqua la princesse des Ursins, qui eut l'adresse de n'accepter cette charge importante que sur les ordres positifs du roi. (*Journal de Dangeau*, 16 août 1701.) Douée d'un esprit souple et profond, elle possédoit toutes les qualités d'un habile diplomate; elle avoit vécu en Espagne avec Chalais son premier mari, et elle avoit acquis, par un long séjour à Rome, l'habitude de l'intrigue et la connoissance des ressorts qui faisoient mouvoir l'Europe.

[a] La princesse des Ursins avoit alors cinquante-neuf ans.

dont elle me laisse jouir. Mais je veux répondre à vos questions, Madame. Le voyage que madame de Louvois devoit faire en Bourgogne, est rompu ; elle est à Choisy pour tout l'automne; M. de Coulanges y est avec elle, et je compte y aller dans sept ou huit jours : comme je n'ai point encore de maison de campagne, je prends patience à Paris. Si je vis jusqu'à l'année qui vient, j'aurai Ormesson, qui n'est plus reconnoissable que par le bois; la maison est aussi blanche qu'elle étoit noire; les fenêtres sont coupées jusqu'en bas; enfin, il y aura pour se coucher, pour se promener, et, grace à Dieu, je n'en desire pas davantage. Pardonnez-moi, je desire passionnément de vous y recevoir; les cabarets plaisent quelquefois, quand on est accoutumé aux délices des grands palais. Oui, Madame, M. de Coulanges ira voir M. le cardinal de Bouillon, lequel, à ce que j'apprends, est bien plus heureux qu'il n'a jamais été. Je suis tout-à-fait sensible au malheur qui vient d'arriver à madame de Chatelus[a]; son fils[b], bien fait, bien riche, qu'elle alloit marier à une héritière de Bourgogne, a été tué à cette dernière occasion. Je crois que M. le maréchal de Villeroi justifiera tout à fait la conduite de M. le maréchal de Catinat; il est si honnête homme qu'il ne dira que des vérités[c]. Votre amie, madame de Lesdiguières, a été

[a] Judith Barillon, veuve de César-Philippe, comte de Chatelus.

[b] Philibert-Paul, comte de Chatelus, colonel du régiment de Tulles, tué au combat de Chiari, le 1er septembre 1701, à l'âge de 33 ans.

[c] Le maréchal de Catinat voyoit, à mesure qu'il les formoit, tous ses projets découverts par le prince Eugène. Il eut les plus fortes

bien heureuse; vous ne m'aviez jamais confié que ce qu'elle a pour vous, Madame, est une passion très vive. Madame de Louvois et moi passâmes avec elle, il y a quelques jours, une partie de l'après-dîner; elle nous montra un assortiment pour prendre du café, d'une magnificence et d'une perfection comme il n'y en a point; on proposa d'en faire usage, elle nous assura que personne ne s'en serviroit avant votre retour; elle l'attend avec une impatience que je comprends mieux que personne; en un mot, Madame, vous lui avez inspiré des sentiments qui lui seroient inconnus sans vous. Son palais [a] est plus beau et plus tranquille que jamais; je m'y trouve à merveille; il me paroît qu'on ne se peut ennuyer dans un lieu où vous êtes si chérie. L'abbé Têtu a été ravi de l'honneur de votre souvenir, aussi bien que ma-

raisons de soupçonner le duc de Savoie de trahison et il en fit part au roi, qui n'en voulut rien croire; celui-ci étoit mal disposé pour le maréchal, que madame de Maintenon n'aimoit pas, et que la jalousie de MM. de Vaudemont et de Tessé ne cessoit de desservir auprès de lui. Catinat perdit le commandement, qui fut confié au maréchal de Villeroi. Ce dernier arriva à l'armée le 22 août, et le combat de Chiari fut livré et perdu le premier septembre. Le maréchal de Catinat, dit Dangeau, s'y exposa *comme un grenadier*. Ce grand homme a peint les sentiments qu'il éprouvoit alors dans une lettre qu'il écrivit, le 22 août 1701, à son frère René de Catinat, conseiller au parlement. (*Voyez les OEuvres de Louis XIV*, tom. III, page 17, et le tome 1er des *Mémoires de Tessé*.)

[a] L'hôtel de Lesdiguières avoit été bâti par Sébastien Zamet célèbre financier; ses jardins se prolongeoient jusqu'à la rue Saint-Antoine. Ce fut dans cet hôtel que logea le czar Pierre-le-Grand, en 1717, lorsqu'il vint visiter Paris. Il a été détruit vers le milieu du XVIIIe siècle. On voyoit dans les jardins un petit tombeau de mar-

dame de Frontenac et mademoiselle d'Outrelaise ; ce premier est plus jeune que jamais ; il seroit tout prêt à conduire le roi d'Espagne[1] ; chaque année lui en ôte deux, de façon qu'il est assurément trop jeune. Il y a long-temps que je n'ai vu madame votre belle-sœur ; elle a des vapeurs, et quand cela est ainsi, elle est seule sur son lit. Je lui ferai vos reproches. Je crois que M. de Sévigné reviendra bientôt de Bretagne : à propos de la Bretagne, personne ne doute que M. de Beaumanoir n'épouse mademoiselle de Noailles[a]. Madame de Simiane accouchera bientôt ; je voudrois bien pouvoir lui être bonne à quelque chose ; mais je suis très peu habile sur les accouchements ; et comme vous savez que je ne joue point, vous voyez bien qu'il m'arrive encore de lui être inutile quand elle se porte bien : j'aurai encore l'honneur de la voir, et de vous mander de ses nouvelles, quand elle ne sera point en état de vous écrire. Madame de Sanzei est à Autry. La cour est à Marly jusqu'à samedi ; elle partira le mardi pour Fontainebleau ; elle séjournera

bre que la duchesse de Lesdiguières avoit fait ériger à une chatte qu'elle aimoit. On y lisoit cette épitaphe.

Ci gît une chatte jolie ;
Sa maîtresse qui n'aima rien
L'aima jusques à la folie.
Pourquoi le dire ? on le voit bien.

[1] Allusion à madame de Braçciane, qui, malgré son âge avancé, conduisoit la reine d'Espagne.

[a] Emmanuel-Henri de Beaumanoir, marquis de Lavardin, lieutenant général pour le roi en Basse-Bretagne, épousa, le 20 février 1703, Marie-Françoise de Noailles. Il étoit colonel de cavalerie, et fut tué à la bataille de Spire, le 15 novembre de la même année.

deux jours à Sceaux. Meudon, Chaville, Sceaux, Lestang, admirez, Madame, comme tout cela a changé en peu de temps; il n'y a que madame de Bracciane et l'abbé Têtu qui ne changent point. Je vous demande pardon de la longueur de ma lettre; je me laisse aller au plaisir de vous entretenir; je crains qu'il ne m'en coûte d'être long-temps sans recevoir de vos nouvelles. Seroit-il possible, Madame, que je vous pusse recevoir à Ormesson? Vous ne me parlez jamais de votre retour, et cela m'afflige; madame de Lesdiguières assure qu'il est décidé pour le printemps; je la verrai aujourd'hui, et ce ne sera pas sans qu'il soit bien parlé de vous; j'aime fort à lui plaire, mais il n'est pas aisé de démêler qui est la complaisante de nous deux, quand il est question de vous, Madame.

1295.

De la même à la même.

A Paris, le 4 avril 1702.

Je suis bien récompensée du soin que j'ai pris pour le chocolat de M. de Grignan, Madame, puisque cela m'a attiré une marque de l'honneur de votre souvenir. Il me semble que je vous aurois importunée, si je vous avois écrit dans toutes les occasions où il a été question de vous dans ce pays-ci. Vous avez fait les honneurs de la

France avec une telle magnificence et une telle profusion, que l'on en parle encore tous les jours. Vous allez avoir le roi d'Espagne; j'avoue que tous ces honneurs ne me laissent point oublier mes intérêts, et je crains toujours que cela ne retarde votre retour, que je ne puis m'empêcher de desirer très vivement. Je ne doute point que vous n'ayez été fort sensible à la perte de notre pauvre duchesse de Sully[1]; elle vous aimoit véritablement, et c'étoit une très aimable femme. Ah! Madame, je la vis la veille de sa mort; elle se croyoit bien malade, mais elle étoit bien éloignée de penser que le terme fût aussi court; sa docilité pour les médecins l'a tuée. Cependant, s'il est vrai que nos jours soient comptés, pourquoi ne nous pas désaccoutumer de nos ridicules raisonnements? Quant à moi, qui me trouve seule de toutes les personnes avec qui j'ai passé ma vie, je demeure dans ma solitude, sans vouloir faire aucune nouvelle connoissance; cela n'en vaut en vérité pas la peine. Ma vie est très éloignée de celle du monde; je ne m'y trouve plus du tout propre; les nouveautés qu'il me présente ne sont plus à mon usage; et mon antiquité n'est plus au sien; ainsi, grace à Dieu, nous nous passons à merveille l'un de l'autre. Vous jugez bien, Madame, que cela me rend peu digne du commerce que je pourrois avoir avec madame de Simiane; son âge[2] et le mien sont trop disproportionnés. Je sais cependant qu'elle va ha-

[1] Marie-Antoinette Servien, morte le 15 janvier 1702.* Le père Anselme place cette mort au 26 janvier. Il vaut mieux suivre le journal de Dangeau, qui en rend compte le 15 janvier.

[2] Madame de Simiane avoit alors 27 ans.

biter notre quartier, et je la plains beaucoup. Je suis assurée que quand elle auroit tort à votre égard, vous chercheriez toujours à la justifier; ainsi, j'espère que vous l'aimerez toujours, par la raison qu'elle vous est fort attachée, et que vous l'aimez naturellement; elle est aussi très aimable, cela est constant.

Mais, Madame, savez-vous bien que votre amie madame de Lesdiguières n'est point du tout en bonne santé [a]? elle a une jambe qu'elle ne sent point, et qui est enflée; elle n'imagine point d'autre remède que la saignée, qui est le seul, je crois, qui peut rendre son mal dangereux : il faudroit fournir des esprits, et elle se veut épuiser, ce qui n'est assurément pas raisonnable; je vous en avertis, comme la seule personne qui peut lui faire entendre raison. La maréchale de Villeroi a commencé à être affligée du jour que le maréchal partit pour l'Italie [b]; l'événement n'a que trop justifié la douleur; il étoit plus heureux étant le marquis de Villeroi. Mais, Madame, vous nous avez envoyé un prisonnier [c] qui l'est, je

[a] Elle mourut le 21 janvier 1716.

[b] Il prit congé du roi le 14 août 1701, fut battu à Chiari le Ier septembre, et fut fait prisonnier dans Crémone le Ier février suivant. (*Voyez* la note la lettre 1096, tome IX, page 87.) Le roi avoit pour M. de Villeroi une affection toute particulière; et à cette occasion il prit ouvertement sa défense, et l'appela même son *favori*, ce qui ne lui étoit jamais arrivé pour personne. (*Voyez les Mémoires de Dangeau*, 14 février 1702.)

[c] Jean-Baptiste de Capoue, prince de La Riccia, fut arrêté dans le royaume de Naples, vers la fin de septembre 1701, et conduit à Toulon, avec le baron de Chassinet, gentilhomme de Franche-Comté. Ils y restèrent quelque temps renfermés dans la tour. M. de

crois, présentement de mademoiselle de Bellefonds[1]; il soupa avec elle le jour de son arrivée à Vincennes, il fut charmé, avec raison, de sa beauté ; il a gagné le donjon depuis, avec l'idée de cette jolie fille, qui est toute des

Grignan reçut l'ordre de les envoyer à Paris, où il les fit conduire par le lieutenant de ses gardes accompagné de six cavaliers. Ils y arrivèrent le 28 mars 1702; le prince de La Riccia fut conduit à Vincennes, et le baron de Chassinet à la Bastille. (*Journal manuscrit* de M. du Junca.) Ces deux prisonniers étoient au nombre des principaux chefs de la conspiration qui avoit éclatée à Naples le 22 septembre 1701, dont le but étoit de soustraire ce royaume à l'autorité du roi d'Espagne et d'y établir un archiduc d'Autriche. Ils auroient été infailliblement punis de mort si le duc de Molès, qui avoit encore à Vienne l'état d'ambassadeur d'Espagne, n'eut conseillé à l'empereur Léopold de le faire arrêter par une sorte de représailles. On craignoit que le supplice d'un homme aussi puissant que le prince de la Riccia ne donnât trop d'effroi aux partisans nombreux que la maison d'Autriche conservoit à Naples. (*Voyez l'Histoire des Deux Siciles* par M. d'Egly, tome IV, page 322, et les *Mémoires de Philippe V* par le marquis de Saint-Philippe, tome Ier, page 136.) Dangeau croyoit que c'étoit le prince de la Macchia qui avoit été conduit à Vincennes, mais il se trompoit. Caïetan Gamba-Corta, prince de la Macchia, l'un des principaux conjurés, étoit parvenu à s'échapper de Naples. Dangeau ajoute : « Le prince a assez de liberté « pour un prisonnier, il a la permission d'aller les soirs chez la « maréchale de Bellefonds. Le baron de Chassinet ne voit personne « à la Bastille, mais on vient de lui donner la permission d'avoir un « valet pour le servir. » (*Journal manuscrit*, 8 avril 1702.)

[1] Marie-Madeleine-Hortense Gigault de Bellefonds, fille du marquis de Bellefonds fils du maréchal, et de Marie-Olimpe de La Porte-Mazarini, mariée, le 27 mars 1708, avec Anne-Jacques de Bullion, marquis de Fervaque. Elle demeuroit à Vincennes avec sa grand'mère Madeleine Fouquet, veuve du maréchal de Bellefonds. Le gouverneur du château étoit alors Louis-Charles-Bernardin Gigault, marquis de

plus aimables; enfin, elle n'a des Mancini que la beauté. J'ai si peu de commerce avec M. de Richelieu[1], que je ne l'ai point vu depuis son mariage; si on le voyoit toutes les fois qu'il se marie, on passeroit sa vie avec lui; il est trop jeune pour moi. Je ne sais pas si madame de Richelieu lui trouvera ce défaut; on ne peut trop louer sa modération, elle n'a pas encore pris son tabouret. L'hôtel de Richelieu est à vendre. Pour l'abbé Têtu, je le crois très fâché de ne pouvoir suivre l'exemple de M. de Richelieu; sa jeunesse augmente tous les ans; et vous croyez bien, Madame, qu'avec un tel privilége, il est assurément trop jeune pour se marier; il m'a priée de vous dire des choses très passionnées de sa part. La princesse de La Cisterne[2], à qui j'ai appris que vous vous étiez souvenue d'elle, m'a fait promettre, Madame, que je vous dirois combien elle est véritablement affligée de ne vous avoir point trouvée en ce pays-ci; elle y a réussi à merveille; la cour lui en a fait. Elle a tourné l'esprit de sa mère à tout ce qu'elle a desiré; sa petite fille est morte, c'est un bien pour faire réussir ses projets; elle a un fils

Bellefonds, mais comme il n'avoit encore que seize ans toute l'autorité étoit exercée par Charles Le Fournier de Bernaville, lieutenant de roi, qui fut nommé gouverneur de la Bastille, le 12 novembre 1708, après la mort de M. de Saint-Mars.

[1] Armand-Jean du Plessis, duc de Richelieu, épousa en troisièmes noces, le 20 mars 1702, Marguerite-Thérèse Rouillé, veuve du marquis de Noailles. *Il étoit alors âgé de 73 ans.

[2] Marie-Henriette Le Hardi, fille unique du marquis de La Trousse, et de Marguerite de La Fond, étoit veuve d'Amédée-Alphonse del Pozzo, marquis de Voghiera, prince de La Cisterne, mort le 4 octobre 1698; elle l'avoit épousé le 16 février 1684.

aîné, qui est un fort grand seigneur dans son pays, et un petit, beau comme le jour, qu'elle prétend établir en France sous le nom du marquis de La Trousse, avec ses deux belles terres de la Trousse et de Lisy; elle ne trouve nul obstacle du côté de sa mère, qui lui a, je crois, assuré tout son bien; c'est une très habile femme que madame de La Cisterne; je la regrette, elle nous quitte, après un voyage de huit jours qu'elle va faire à la Trousse. Elle vous plairoit, Madame; elle a un esprit bon et naturel: je pense qu'elle pourra bien se venir établir en France dans quelques années; mais je ne prends plus aucune part dans les projets éloignés. Nous sommes ici dans l'agitation du jubilé. Cette dévotion n'est point dans les principes du quiétisme; car il se faut donner bien du mouvement. Le roi viendra trois jours de suite à Notre-Dame[a], à commencer jeudi, et s'en retournera à Meudon; Monseigneur y est venu ces jours-ci; enfin, Madame, tout le monde est dans la ferveur, jnsqu'à M. de Coulanges, qui, avant que d'aller courir les rues, m'a fort priée de vous assurer de ses respects. Je ne puis vous dire, Madame, à quel point je sais vous honorer et vous aimer; mais les absences sont trop longues, je ne les trouve point proportionnées à la briéveté de la vie; et vous jugez bien, Madame, par la tristesse de cette réflexion, de tout l'ennui que me cause votre éloignement.

[a] Le roi ne vint à la cathédrale que le premier jour des stations; il alla les deux autres jours dans d'autres églises. (*Voyez le Journal de Dangeau*, 6 et 8 avril 1702.)

1296.

De Madame DE GRIGNAN *à Madame* DE COULANGES.

A Marseille, le 5 février 1703.

N'avez-vous pas été bien fâchée, Madame, du malheur de ce pauvre chevalier de Sanzei[1]? Vous êtes si bonne pour cette famille, que vous avez assurément partagé la douleur de madame de Sanzei et de ses enfants. J'ai prié M. de Coulanges de vous faire mes compliments sur cette funeste aventure. J'espérois voir ici le comte de Sanzei; il a mandé qu'il ne pouvoit se résoudre à venir à Marseille, où il verroit le tombeau de son frère : cette délicatesse est juste, et me fait pardonner qu'il manque à la parole qu'il m'avoit donnée de passer un mois avec nous. Il est dans les montagnes[2], qui ne lui donnent aucune idée de tempête ni de naufrage; il a seulement à se garantir des précipices dont il est environné.

Le courrier que vous avez chargé d'une de vos lettres pour moi, n'est arrivé que depuis deux jours, et je n'ai donc pu vous dire plus tôt que j'ai été aussi peu à portée

[1] Le chevalier de Sanzei, capitaine de frégate, périt le premier jour de l'an 1703, par une tempête épouvantable, à la vue du port de Bayonne, sans qu'il fût possible de le secourir.

[2] Il étoit à Gap, en Dauphiné, où il étoit occupé à faire un bon régiment d'un assez mauvais, qui lui avoit été donné.

d'accepter le portrait du roi d'Espagne[1], que le portrait du roi de France; les graces que Sa Majesté catholique a faites à M. de Grignan sont d'une autre nature et d'un plus grand prix, parcequ'elles sont moins communes. Il a permis que M. de Grignan eût l'honneur de le loger, et de le défrayer dans son séjour à Marseille; ce sont des honneurs singuliers, qui se mettent parmi les titres des maisons; et voilà les sortes de graces qui viennent jusqu'à nous. Rien n'est pareil à M. de Marchin[a], et à l'admiration qu'il a laissée en ce pays. On ne sauroit faire une figure plus agréable auprès du roi catholique que celle qu'il y faisoit. Sa vivacité et son bon esprit le rendoient maître de tout auprès de Sa Majesté; et sa politesse et son attention à faire plaisir, le rendoient maître encore de tous les cœurs. La magnanimité de refuser la grandesse, ne nous paroît pas aussi récompensée qu'elle mérite; je croyois que nous le verrions du nombre des maréchaux[2]. Comment gouvernez-vous le maréchal de Villars? Vous n'auriez pas mal marié madame votre niéce[3] si vous en aviez été la maîtresse. Le commande-

[1] Le bruit avoit couru que le roi d'Espagne avoit donné à madame de Grignan son portrait enrichi de diamants.

[a] Ferdinand, comte de Marchin et du Saint-Empire, ambassadeur extraordinaire du roi près le roi d'Espagne, accompagna ce dernier dans son voyage de Naples. Il venoit de recevoir le collier de l'ordre du Saint-Esprit.

[2] Le roi fit une promotion de dix maréchaux de France le 14 janvier 1703, et le comte de Marchin ne fut élevé à cette dignité qu'en 1704, lorsqu'il fut choisi pour aller commander l'armée de France en Souabe, sous les ordres de l'électeur de Bavière.

[3] Mademoiselle du Gué-Bagnols, comtesse de Tillières.* (*Voyez* la lettre 1285, page 231 de ce volume.)

ment des armées vaut bien la solidité des châteaux du comte de Tillières; on pouvoit même en faire l'horoscope sans témérité; il a toujours pris la route et le vol de tous ceux qui arrivent. Je ne plaindrai guère madame de Villars[a], si elle est mécontente de sa destinée et d'aller à Strasbourg; la voilà bien malade d'être la reine de tant de guerriers; elle représentera Armide, et les enchantera tous. On nous a mandé que madame de Villars la mère, avoit eu une nouvelle attaque; c'est celle-là qui me fait pitié; mais non, car elle se prépare à ce moment si certain et si oublié. M. de Coulanges croit donc aimer Ormesson; il en fait ses délices, comme le chevalier de Grignan fait de Mazargues[1], où il est avec des ouvriers, qui, à juste prix, lui font un joli jardin, chose inconnue en ce pays-ci. Si vous vouliez, Madame, une chambre dans cette *bastide*, vous vous délasseriez de la vue de vos bois, et vous verriez différents amphithéâtres richement décorés de dix mille maisons de campagnes rangées comme avec la main; vous verriez la mer d'un côté dans toute son étendue, et de l'autre, resserrée dans des bords qui forment un canal magnifique; c'est assurément une jolie solitude. Je ne sais si M. le chevalier se résoudra de la quitter pour Paris, et vous comprenez bien, ma-

[a] Jeanne-Angélique Roque de Varangeville, mariée le 1er février 1702, au maréchal de Villars. Celui-ci avoit contracté, en 1691, avec une demoiselle Piron une première alliance dont aucune généalogie ne fait mention; il paroît qu'il n'en eut pas d'enfants. (*Voyez le Journal manuscrit de Dangeau*, à la date du 26 avril 1691.)

[1] Jolie terre aux environs de Marseille, apportée dans la maison de Grignan par une demoiselle d'Ornano.

dame, qu'il nous attache, et que ce ne sera pas sans peine que nous le laisserons dans sa solitude, quoiqu'il l'aime, et qu'il en fasse un très bon usage; il s'est fait bâtir dans un couvent de Carmes, qui est à Mazargues, un logement pour lui, avec une tribune où il est souvent. Il n'y a rien à craindre dans ce lieu que de vivre trop long-temps; on n'y voit que des personnes qui meurent à cent dix ans; on ne connoît point les maladies; le bon air, les bonnes eaux font régner non seulement la santé, mais la beauté. Dans ce canton, vous ne voyez que de jolis visages, que des hommes bien faits, et les vieux, comme les jeunes, ont les plus belles dents du monde. S'il y a un peuple qui arrive à l'idée du peuple heureux, représenté dans Télémaque[a], c'est celui de Mazargues; ils sont laborieux à l'excès; le terroir est cultivé et travaillé comme un jardin; aussi tout le peuple est riche autant qu'il convient, c'est-à-dire qu'il abonde dans le nécessaire, sans que personne sorte de son état; tous les hommes sont habillés en matelots, et les femmes en paysannes : la gaieté suit nécessairement la santé et l'abondance; de sorte que les jours de repos, après avoir prié Dieu dans l'innocence de leurs cœurs, ils dansent si parfaitement, qu'aucun bal ne sauroit faire tant de plaisir à voir. Ne croyez pas, Madame, que j'aie dessein

[a] On ne connoissoit encore cet admirable livre que par les éditions fautives qui en avoient été faites en Hollande, à l'insu de Fénélon. Ce ne fut qu'en 1717, deux ans après la mort de l'auteur, que le marquis de Fénélon donna une édition revue sur les manuscrits de l'archevêque de Cambray; on la regarde comme l'édition originale.

d'insulter à vos bergers et bergères d'Ormesson par une description du siècle d'or, je ne veux que donner de l'émulation à M. de Coulanges, et l'engager à me représenter, par quelque jolie chanson, son hameau et ceux qui l'habitent. Je vous rends graces du plaisir que vous voulez bien me donner de croire que vous me souhaitez autant que madame de Lesdiguières; je vous assure que je profiterai jusqu'à l'indiscrétion du plaisir d'être avec vous, quand je serai à Paris: je ne sais pas précisément le temps. Chambon est charmé de vos bontés, et très reconnoissant; vous lui avez obtenu un peu de liberté; il m'a écrit une lettre pleine de sentiments, que l'on trouve apparemment dans les cachots de la Bastille [a], et que Dieu y met pour la consolation des malheureux. Il

[a] Chambon avoit été conduit à la Bastille, le 26 septembre 1702, à trois heures après midi, ainsi qu'on le voit dans le *Journal manuscrit de M. du Junca*. On l'accusoit, dit cet officier, « de quelque com«merce et intelligence avec le prince napolitain prisonnier à Vin«cennes. » Il paroît qu'il avoit eu l'imprudence de remettre au prince de La Riccia une orange qui renfermoit un plan d'évasion. (*Voyez l'Histoire de la Bastille* par Constantin de Renneville, t. II, p. 369, édition de 1724.) On intercepta aussi plusieurs lettres dans lesquelles Chambon indiquoit au prince de La Riccia les moyens de correspondre avec l'Italie. (*Lettre manuscrite* de M. de Torci à M. de Saint-Mars, du 25 septembre 1702.) La découverte de ces intelligences priva le prince des adoucissements qu'il avoit trouvés jusque-là dans la société de la maréchale de Bellefonds. M. du Junca dit dans son journal que le 26 septembre 1702, à sept heures du soir, en vertu des ordres de M. de Torci, il se rendit à Vincennes pour transférer le prince de La Riccia au château de la Bastille où *il devoit être bien renfermé*. C'est là que pendant onze ans il souffrit toutes les horreurs d'une captivité rigoureuse; il n'obtint sa

n'aura rien perdu à sa prison, s'il y a gagné la piété et la soumission où il me paroît. Je suis tout à vous, Madame, et vous honore infiniment.

1297.

De Madame DE COULANGES *à Madame* DE GRIGNAN.

A Paris, le 10 mai 1703.

J'espérois n'avoir aujourd'hui qu'à vous rendre mille très humbles graces d'une très aimable lettre que je reçus hier de vous, Madame, et je me trouve obligée de vous faire un triste compliment sur la mort du petit marquis de Simiane; la jeunesse et la fertilité du père et de la mère doivent donner de grandes espérances de voir bientôt cette perte réparée ; mais enfin, il étoit tout venu, et je prends un véritable intérêt à tout ce qui vous regarde. Je suis ravie, Madame, que vous approuviez les dernières connoissances que j'ai faites, car je n'ose encore traiter d'amis des personnes avec qui j'ai eu aussi peu de commerce ; j'ai bien de quoi m'annoncer auprès d'eux par leur conter comme vous parlez de leur mérite; c'est par là que je suis bien sûre de leur plaire ; ils m'ont déja confié ce qu'ils pensoient de vous et de tout ce qui s'appelle Grignan. M. de Marchin est malade; il attend le

liberté que le 18 octobre 1713, sous la condition de se rendre à Orléans, pour n'en sortir qu'avec la permission du roi.

retour de sa santé pour aller où son devoir l'appelle. Le maréchal (*de Catinat*) est dans sa campagne[a], plus philosophe qu'on ne peut vous le dire; il a raison de se plaindre que je le fais trop attendre : nous n'avons plus de temps à perdre tous deux; mais aussi nous sommes trop avancés pour que le temps nous puisse faire tort ni à l'un ni à l'autre. Ma sœur doit partir pour Bruxelles le lendemain des fêtes; et voilà ce qui m'a empêchée jusqu'à présent de m'aller établir à Ormesson, où je compte passer une partie de l'été; mais je serai bien honteuse, si j'y reçois jamais M. de Grignan, de ne lui présenter qu'un grand bois; lui qui est accoutumé, comme vous dites, Madame, aux délices de Capoue; il n'importe, je desire très vivement d'avoir cette honte; car si je ne lui présente point les objets charmants dont il jouit à Mazargues, et les belles eaux que je crois qui surpassent en beauté celles de Versailles, je lui présenterai une antique personne très touchée des charmes de la solitude, et qui, sans avoir aucune aigreur contre le monde, en est fort dégoûtée. J'espère que par ses conversations, il me tiendra moins de rigueur, et qu'il me pardonnera mes bois très dénués de vue. Pour vous, Madame, j'ose dire que vous serez surprise de l'arrangement de cette vieille maison, si vous pouvez faire un assez grand effort de mémoire pour vous en souvenir. Que dites-vous du parfait bonheur de M. le maréchal de Villars[b]? Il est bien heureux de n'être point désabusé du

[a] A Saint-Gratien dans la vallée de Montmorenci.

[b] Le maréchal de Villars venoit de remporter un avantage qui lui

monde, car assurément le monde est tourné bien agréablement pour lui; et le moyen alors de penser qu'il n'y ait pas de plaisirs dans cette vie? On dit qu'il a des inquiétudes qui le troublent, et que je crois cependant très peu fondées. Si ma nièce avoit bien voulu me croire, le maréchal seroit heureux, et elle grande dame : son insensibilité va jusqu'à n'être pas touchée de la conduite qu'elle a eue; j'avoue que je ne reconnois point mon sang à cette indolence. M. de Coulanges arriva hier de Versailles avec un portrait qu'il tenoit de la libéralité du duc de Bourgogne; il est aussi content que le peut être le maréchal de Villars. Tout Paris dit qu'il va être duc[a]; je ne dis pas M. de Coulanges. Je conterai à Sanzei que vous savez de ses nouvelles; il est si discret qu'il ne vous a point parlé de ses bonnes fortunes; il est aide de camp de M. le duc de Bourgogne, et il me paroît encore plus attaché à son maître qu'à sa maîtresse. Je ne vous puis rien dire de Chambon, j'en suis désolée; moins il est coupable, plus sa prison sera longue; il n'oseroit dire ce qui pourroit le justifier; cela vous paroîtra un peu énigme, mais je n'ose en dire davantage de peur d'être à la Bastille.

ouvrit la route de la Forêt-Noire, et lui permit d'opérer sa jonction avec l'électeur de Bavière. Il étoit fort jaloux de sa femme, et les courtisans disoient à Versailles qu'il n'avoit repassé le Rhin, après la prise de Kell, que pour revenir auprès de la maréchale. Sa conduite avoit cependant eu des motifs beaucoup plus graves qu'il a lui-même développés dans ses *Mémoires* publiés par Anquetil. (*Voyez* cet ouvrage tome I[er], page 159.)

[a] Le maréchal de Villars fut créé duc par lettres patentes du mois de septembre 1705.

Je vis, il y a deux jours, madame la duchesse de Lesdiguières. La manière dont je desire votre retour me fait un mérite auprès d'elle; mais je ne suis point contente que vous me parliez de ce retour avec si peu de certitude. Nous attendons la Saint-Jean avec autant de crainte que d'impatience; car si vous ne donnez point congé à M. de Rezé, nous ne tenons rien; ainsi cet événement-là ne nous est assurément pas indifférent. Si vous saviez ce que c'est que la calèche de velours jaune que madame de Lesdiguières vient de faire paroître, vous ne pourriez pas résister au plaisir de vous promener dedans; on ne parle d'autre chose; elle est singulière, magnifique, mais très éloignée d'être ridicule, comme on l'avoit dit; on me l'avoit faite semée de *Mores*, et cela est faux; les roues sont bleues, et paroissent de lapis; cela fait un effet charmant avec ce jaune. Il y a trois mois que je n'ai vu madame votre belle-sœur[1]; elle n'a plus aucun commerce avec les profanes; j'ai été des dernières avec qui elle a rompu; mais elle ne veut plus de moi, il ne faut point s'en faire accroire : la maison qu'elle va habiter est laide; mais son jardin, qui est triste par la hauteur des murailles, ne laisse pas d'être grand. Vraiment, Madame, une maison de campagne n'est pas une retraite digne d'une dévote; on ne trouve point le père Gaffarel[2] à la campagne, et il est vis-à-vis de la porte où habitera M. de Sévigné : je suis en peine de ce dernier; sans sa docilité, ce seroit un homme perdu; mais aussi sans sa

[1] Jeanne-Marguerite de Brehant de Mauron, marquise de Sévigné.

[2] Prêtre de l'Oratoire d'un très grand mérite, qui demeuroit au séminaire de Saint-Magloire.

docilité, n'iroit-il point habiter le faubourg Saint-Jacques? Pardonnez, Madame, la longueur de cette lettre en faveur de la joie que j'ai de vous entretenir; et croyez, s'il vous plaît, qu'on ne peut être plus sensible que je le suis aux bontés dont vous m'honorez. Ne laissez plus aller M. le chevalier de Grignan dans sa solitude, et entretenez M. le comte dans l'envie qu'il a de venir faire sa cour; je ne crois personne plus propre que lui à convertir les huguenots; il a bien de la douceur, bien de la raison, et n'est point du tout hérétique; voilà de grands talents pour Orange; mais il en a aussi pour le monde, qui le font bien desirer ici. Ne savez-vous pas, Madame, que M. le maréchal de Villeroi a été voir madame la comtesse de Soissons à Bruxelles [a]? il lui a mené son fils; et madame la comtesse de Soissons avoue qu'il y a longtemps qu'elle n'a eu une si grande joie. J'ai lu le *Traité de l'amitié* [1], qui m'a paru rempli d'esprit; mais je ne

[a] M. Grouvelle a vu dans cette circonstance la justification de la comtesse de Soissons. (*Voyez* la lettre 1028, tome VIII, page 346.) Mais il n'a pas remarqué que les détails de l'empoisonnement de la reine d'Espagne devoient être alors inconnus à la cour de France. Saint-Simon n'en fut instruit qu'en 1721, lorsqu'il fut envoyé en Espagne, comme ambassadeur extraordinaire. Le maréchal de Villeroi que l'on appeloit *le charmant* dans sa jeunesse, avoit été éperduement amoureux de la comtesse; (*lettre* 292, tome III, page 73) au moment où celle-ci fut obligée de quitter la France, il éprouva une douleur très vive: (*lettre* 706, tome VI, page 133,) n'est-il pas fort naturel que se trouvant à Bruxelles il aille rendre visite à une personne pour laquelle il avoit toujours conservé de l'attachement?

[1] De M. de Saci, de l'académie Françoise, * plus connu par sa

l'aime point; je donne ce goût pour mien, et point du tout pour bon. Je hais les régles de l'amitié, et je ne laisserai jamais mourir mon ami; j'aime cent fois mieux manquer à mon serment.

Monsieur DE COULANGES.

Je suis ravi que madame de Coulanges oublie une nouvelle aussi considérable que celle de madame la duchesse de Bourgogne, qui, à la suite de quelques maux de reins qu'elle a négligés, et par le peu d'attention aussi des bonnes têtes qui sont auprès d'elle, s'est blessée, mais blessée d'un véritable enfant; si bien que le voyage qui se devoit faire hier à Marly, en a été rompu, et remis à neuf jours bien entiers, que la princesse passera dans son lit[a]. Comme je suis parti de Versailles avant cette cruelle aventure, je n'ai point été témoin de tout le déplaisir de M. le duc de Bourgogne; je crois que son père et son grand-père n'en sont pas moins touchés que lui. Pour moi, quand ce ne seroit pas un malheur pour toute la France, j'en serois affligé, à cause de ce jeune ménage que je dois aimer par toutes les marques de bonté et de distinction que j'en reçois. Madame de Saint-Géran a eu une légère plaie à la jambe dont elle est guérie; mais

traduction de Pline le jeune. On trouve en effet dans le Traité de l'Amitié plus d'esprit que de sentiment.

[a] La cour étoit alors à Versailles. (*Voyez le Journal de Dangeau* du 8 mai 1703.) Il paroît que cet événement n'est pas le même que celui dont parle Saint-Simon, (tome II, page 82) car suivant ce dernier ce fut à Marly que l'accident arriva. Ce malheur étoit d'autant plus grand que la princesse n'avoit pas encore eu d'enfant.

comme à quelque chose malheur est bon, c'a été pour elle un sujet de triomphe d'être visitée, pendant qu'elle étoit sur le grabat, et par madame la duchesse de Bourgogne, et par madame de Maintenon; vous saurez que je l'ai gardée, et qu'ainsi je me suis trouvé assez familièrement avec toute la compagnie. Ceci, Madame, vous soit dit en passant; car j'apprends dans ce moment qu'il vous faut faire des compliments de condoléance sur la perte de M. votre petit-fils. Cette nouvelle me fait rengaîner bien des choses que j'aurois à vous dire; et même quelques chansons, que je me flatte qui ne vous déplairoient pas; mais elles vous viendront quand je ne les croirai plus de contrebande; car apparemment M. et madame de Simiane ne vous laisseront pas long-temps sans consolation. Après vous avoir assurée ici de la continuation de mes respects, et de mon très sincère attachement, ne puis-je pas me tourner du côté de M. le comte et de M. le chevalier de Grignan, pour les assurer aussi des mêmes sentiments? Madame de Coulanges a oublié encore de vous parler de sa santé, qui n'est pas trop bonne depuis quelques jours, et qui m'inquiète, quoiqu'il y ait plus de vapeurs dans son fait que d'autre chose; mais le pauvre Chambon nous manque; il nous est d'un grand secours dans les moindres alarmes, par l'extrême confiance que nous avons en son savoir-faire et en son amitié, dont il nous donna de bonnes preuves l'année dernière, précisément dans ce temps-ci; je supporte, en vérité, fort impatiemment sa longue prison[a];

[a] *Voyez* la note de la lettre 1296, page 277 de ce volume.

car qu'est-ce que ma santé sans celle de madame de Coulanges?

1298.

De la même à la même.

A Paris, le 17 juin 1703.

J'ai eu la même conduite pour vous, Madame, que j'ai eue pour moi; c'est celle aussi qu'ont observée toutes les personnes qui, par discrétion, n'ont pas cru devoir écrire à madame de Maintenon; elles ont fait passer leurs compliments par madame la duchesse du Lude. J'ai écrit à cette dernière, et je me suis chargée de tout. Vous verrez par sa réponse que je dis vrai; et je suis même assurée que vous me croiriez, quand je ne vous l'enverrois point. Il est impossible d'être plus touchée que madame de Maintenon l'a été de la mort de M. d'Aubigné [1]. Pour moi, je le suis fort de celle de Gourville [a],

[1] Charles d'Aubigné, gouverneur de Berry, chevalier des ordres du roi, et frère de madame de Maintenon. « Il mourut à Vichi, où il « étoit allé prendre les eaux, le 22 mai 1703. » (*Voyez le Journal manuscrit de Dangeau*, 26 mai 1703.)

[a] Il mourut au commencement de juin. Voici ce que Dangeau en dit dans son journal : « On sut au lever du roi que le vieux Gour-« ville étoit mort à Paris subitement. Il y avoit long-temps qu'il ne « sortoit plus de sa chambre. Il avoit été mêlé dans beaucoup d'af-« faires. C'étoit un homme d'un grand sens, et il a laissé des mé-

avec lequel j'avois renouvelé un commerce très vif; j'y ajouterai que son bon esprit étoit si parfaitement revenu, que jamais lumière n'a tant brillé avant de s'éteindre. Je n'ai point été à la campagne, comme je l'avois espéré, je me suis amusée à marier le frère de madame de Mornay avec mademoiselle de Menars; cette pensée-là me vint; je la proposai à M. l'abbé Duguet, qui voulut bien entrer dans cette affaire; elle est enfin conclue, et les noces se sont passées avec toute la magnificence possible. Nous espérons de la bonté du roi l'agrément pour la charge de président à mortier; mademoiselle de Menars a tant de parents considérables, qu'il y a lieu de croire que cette espérance n'est pas chimérique. On présenta hier la nouvelle mariée au roi, et à toute la cour; madame de Maintenon lui fit des prodiges. Ma complaisance n'a point été jusqu'à aller à Versailles, quoiqu'on l'eût desiré. J'ai renoncé au monde, et je n'ai pas l'humilité d'aller dans un pays où je n'ai que faire, et où je n'ai rien d'agréable ni de nouveau à montrer. Je cours ce soir à Ormesson, où M. le maréchal de Catinat et M. de Coulanges m'attendent; je vous manderai des nouvelles de la vie que nous allons faire ce maréchal et moi. Je suis ravie d'apprendre que vous avez enfin donné congé à M. de Rezé; j'en tire la conséquence que vous revenez cet hiver; je vous assure qu'il y a longtemps qu'aucun événement ne m'a fait un plaisir si sen-

« moires curieux, mais qui ne sont point imprimés. (*Supplément aux Mémoires de Dangeau*, 14 juin 1703.) Les Mémoires de Gourville ont été publiés en 1724, par mademoiselle de La Bussière.

sible. Je vous prie, Madame, que je sois rassurée sur votre rhumatisme, dont je suis très en peine; vous vous traitez si durement que je ne vous trouve point bien entre vos mains. Je vis avant-hier madame de Simiane, que je trouvai consolée de la perte qu'elle a faite; elle l'a réparée, car elle est grosse; mais il en coûte quelque chose à sa jolie figure. M. de Sévigné nous a quittés pour sa Bretagne, et madame votre belle-sœur va jeudi habiter la maison de ma grand'mère; je me suis trouvée attendrie en leur disant adieu; il me paroît qu'ils vont changer et de vie et d'amis. C'est, en vérité, une vraie sainte que madame votre belle-sœur, plus aisée à admirer qu'à imiter. Je me plains, Madame, de n'avoir point appris par vous votre retour; mais j'en pardonnerois bien d'autres, si vous revenez, comme je le veux espérer.

1299.

De la même à la même.

A Ormesson, le 7 juillet 1703.

Je ne suis point contente, Madame, de la manière dont vous me parlez de votre retour; il me paroît que la saison de Noël vous fait peur; pour moi, je suis persuadée que le printemps et l'été n'arriveront qu'alors; depuis trois semaines que j'habite ma solitude, je n'ai eu qu'un seul beau jour; les vents sont déchaînés; les pluies con-

tinuelles; tous les biens de la terre perdus, voilà les événements qui nous occupent le plus. Cependant celui de la petite victoire[1] de M. le maréchal de Boufflers est venu jusqu'à nous; il étoit temps qu'il fît parler de lui, et que l'on se souvînt que le maréchal de Villars n'est pas le seul conquérant que nous ayons. Nul bonheur sans mélange dans ce monde; la passion de ce dernier pour sa femme est au dessus de celle qu'il a pour la gloire; et sa délicatesse lui persuade que la gloire le traite mieux[a]. Sa mère est charmante par ses mines, et par les petits discours qu'elle commence, et qui ne sont entendus que des personnes qui la connoissent[b]. Mais, Madame, je

[1] Le combat d'Ékeren donné le 30 juin 1703.* (*Voyez le Journal manuscrit de Dangeau*, 3 juillet 1703.)

[a] Le maréchal étoit jaloux, et cette passion a plus d'une fois traversé l'exécution des ses plans. « Je ne dis rien de sa jalousie et « des voyages de sa femme traînée sur les frontières; il faut voiler « ces misères; mais il est triste qu'elles influent sur l'état et sur les « opérations de la guerre, comme la Bavière le lui reprochera à « jamais. » (*Saint-Simon*, tome XII, page 106.) Passage qu'il convient de rapprocher de celui-ci : « M. le maréchal de Villars sou- « haitoit que madame sa femme passât en Bavière, et il avoit donné « tous les ordres pour cela, mais le roi ne l'a pas jugé à propos, « et l'on croit qu'elle reviendra à Paris. » (*Journal de Dangeau*, 14 mai 1703.)

[b] La marquise de Villars, mère du maréchal, mourut à Paris le 25 juin 1706; on lira avec intérêt le portrait qu'en a tracé le commentateur anonyme de Dangeau, il n'est pas difficile d'y reconnoître la manière du duc de Saint-Simon. « Cette marquise étoit une bonne « petite femme, sèche, vive, méchante comme un serpent, de l'esprit « comme un démon, d'excellente compagnie, qui avoit passé sa vie « jusqu'au dernier bout, dans les meilleures et les plus choisies de la « cour et du grand monde, et qui conseilloit toujours à son fils de

m'amuse à vous parler des maréchaux de France employés, et je ne vous dis rien de celui (*Catinat*) dont le loisir et la sagesse sont au-dessus de tout ce que l'on en peut dire; il me paroît avoir bien de l'esprit, une modestie charmante; il ne me parle jamais de lui, et c'est par-là qu'il me fait souvenir du maréchal de Choiseul; tout cela me fait trouver bien partagée à Ormesson, c'est un parfait philosophe et philosophe chrétien[a]; enfin, si j'avois eu un voisin à choisir, ne pouvant m'approcher de Grignan, j'aurois choisi celui-là; il vous honore beaucoup, et nous parlons souvent de vous et de M. de Grignan; il ne lui arrive point aussi d'oublier M. le chevalier.

Madame votre belle-sœur est établie au faubourg Saint-Jacques, et M. votre frère ira y descendre en arrivant de Bretagne. Je suis persuadée qu'il va être le compagnon du P. Massillon[1]; c'est son premier métier que celui d'être dévot. Les dévots sont, en vérité, plus heureux que les autres, je les envie, et je voudrois bien les imiter. Une des premières visites que je ferai, sera celle d'aller dans la maison de ma grand'mère; car c'est la même qu'occupe madame votre belle-sœur.

L'esprit de Gourville étoit plus solide et plus aimable

« ne point donner de scènes au monde sur sa femme, de se vanter « au roi tant qu'il pourroit, mais de jamais ne parler de soi à personne. » Saint-Simon ajoute dans ses mémoires (tome XII, page 108) qu'il ne profita pas de la dernière partie de cette leçon.

[a] Ce mot répond assez aux attaques dirigées contre ce grand homme par un parti qui auroit voulu le présenter comme l'un des premiers sectateurs de la philosophie du XVIII[e] siècle.

[1] Célèbre prédicateur de l'Oratoire, depuis évêque de Clermont.

qu'il n'avoit jamais été; il étoit revenu d'une manière qui a fait sentir bien vivement le regret de le perdre. Ses mémoires sont charmants; ce sont deux assez gros manuscrits de toutes les affaires de notre temps, qui sont écrits, non pas avec la dernière politesse, mais avec un naturel admirable; vous voyez Gourville pendu en effigie, et gouverner le monde; tout ce qui m'en a déplu, car je les ai entièrement lus, c'est un portrait, ou plutôt un caractère de madame de La Fayette, très offensant par la tourner très finement en ridicule[a]. Je le trouvai quatre jours avant sa mort avec la comtesse de Gramont, et je l'assurai que je passois toujours cet endroit de ses mémoires; les caractères de tous les ministres y sont merveilleux; l'histoire de madame de Saint-Loup et de la Croix y est narrée dans le point de la perfection : vous m'allez demander si on ne peut point avoir un aussi aimable ouvrage[1]; non, Madame, on ne le verra plus, et en voici la raison; Gourville y parle de sa naissance avec une sincérité parfaite; et son neveu n'est pas un assez grand'homme pour soutenir une chose aussi estimable à mon gré.

Ma sœur est présentement à Bruxelles; je lui manderai que vous lui faites l'honneur de vous souvenir d'elle. Notre nouvelle mariée me vint voir hier; c'est une femme très vertueuse, et qui donne de très agréables al-

a *Voyez* la note de la lettre 298, tome III, page 85.

1 Les Mémoires dont il s'agit furent enfin imprimés à Paris en 1724, avec privilège, deux volumes in-12., et sans doute après la mort du neveu de Gourville. * Il est vraisemblable qu'ils ont éprouvé des retranchements assez considérables.

liances à son mari, et une charge de président à mortier après la mort de M. de Ménars. Je vous réponds sur toutes les questions que vous me faites, Madame, à mesure qu'il m'en souvient, et je n'y cherche point de liaison. On ne vous a pas bien informée de la santé, ou plutôt de la maladie de madame de Maintenon; depuis cette fiévre de l'hiver passé, elle en a toujours eu des accès, précédés de grands frissons, sans marquer aucune régle, mais quand ses accès sont passés, elle se porte à merveilles; point de dégoût, point d'insomnie, très peu de changement; voilà de bonnes marques, et qui font espérer qu'elle aura assez de force pour supporter cette bizarre fiévre[a]. Madame la duchesse de Bourgogne s'est baignée à Marly, il faut espérer au retour de M. le duc de Bourgogne. Je suis persuadée que M. le comte de Grignan est entièrement délivré de sa fiévre tierce; c'est une petite maladie faite pour le quinquina; et il me paroît qu'il n'y a rien à hasarder à le continuer. Ma galerie est bien honorée d'être le modéle de la belle et magnifique galerie du château de Grignan, mais la mienne est auprès de vos palais, comme ces petits trous par où l'on fait voir Versailles; telle qu'elle est, je voudrois bien vous y tenir, Madame. Quant à M. le chevalier, j'espère que Saint-Gratien[1] l'attirera dans nos bois, et je le desire beaucoup. Je ne puis souffrir que madame de Sal.... ait des garçons tous les ans; toujours *Gar....*, et jamais *Grignan;* on n'y peut résister.

[a] Il y avoit quatorze mois que madame de Maintenon avoit la fiévre avec des intervalles. (*Journal manuscrit de Dangeau*, 5 juillet 1703.)

[1] A cause du maréchal de Catinat.

Monsieur DE COULANGES *à la même.*

Le 7 juillet 1703.

Je viens de prendre la liberté de lire tout ce que madame de Coulanges vous écrit; c'est grand dommage que ce ne soit une meilleure écriture et une meilleure orthographe; son style assurément le mériteroit bien; convenez-en, Madame; mais il ne faut pas espérer qu'elle s'en corrige; tout ce qui est à souhaiter, c'est que vous puissiez lire ce qu'elle vous mande. Je ne suis pas moins affligé qu'elle d'entrevoir que c'est une chose incertaine que votre retour vers la fin de décembre; une belle gelée vous déplairoit-elle tant pour vous ramener rapidement en ce pays-ci? Ce n'est pas que je souffrirai beaucoup tout l'hiver de le passer avec vous, sans vous pouvoir étaler tous les charmes de mon antique Ormesson; car je meurs d'impatience de vous y voir, Madame, et de vous faire avouer que les beautés naturelles sont de cent piques au-dessus de celles où l'art s'est le plus exercé.

J'aime plus que ma vie
Mon vieux château;
Je vois sans nulle envie
Fontainebleau,
Et tous ses bâtiments pompeux;
Je me tiens heureux
Dès que je suis là,
Au gué lon là, lon lire, au gué lon là.

Dans ce lieu la nature
Tient ses beaux jours,
Simple dans sa parure,
Dans ses atours;

Mais parfaite dans sa beauté,
Sans rien d'emprunté.
Elle brille-là,
Au gué lon là, lon lire, au gué lon là.

Je crois, Madame, que c'est parler aux rochers, que de vous envoyer toujours des paroles sur cet air-là; j'avois fort prié un musicien d'importance de me le noter; mais il n'en a rien fait; peut-être que quelque galopin de ce pays-ci aura pu l'apprendre à quelque galopin du vôtre; nous le tenons tous tant que nous sommes de *Jeannot*, qu'il n'est pas que vous n'ayez vu autrefois au cours accorder si musicalement sa voix avec sa vielle; c'est un menuet de Poitou très joli, et qui plaît tout-à-fait. Puisque me voilà en train de vous chanter mes œuvres, j'ai bien envie de vous faire part de la réponse d'Antoine Hamilton, frère de la comtesse de Gramont, au sujet des couplets que je vous envoyai, il y a déja quelque temps, et où je fais d'Ormesson la maison de Polémon. Vous les aurez peut-être encore; c'est pourquoi cette réponse vous plaira davantage; c'est sur le même air: *Toujours Bergère, toujours légère, toujours bon temps.*

Tous les lieux depuis Ormesson
Changeant de nom
Jusqu'à Meudon;
Tu nous feras voir tôt ou tard,
Par cas étrange,
Couler le Gange
Dans Vaugirard.

Peins-nous tout au travers des choux
Tes amants foux,

Toujours jaloux;
Aux champs sur le moindre soupçon
Que leur princesse
Peut dans Gonesse
Être en prison.

Guerriers en casques et pavois,
Comme autrefois,
Courant les bois;
Quel malheur si quelque géant,
Forçant ta troupe,
Prenoit en croupe
Ta Saint-Géran!

Si donc les dames de la cour
Vont quelque jour
Voir ton séjour;
Pour garder ces objets divins,
Outre l'escorte,
Mets à ta porte
Sorciers et nains.

Mais avant de les recevoir
Dans ton manoir,
Fais dès le soir
Transférer dans un pavillon,
A quelques stades,
Tous les malades
De Polémon.

Coulanges, tout paroît charmant
Dans ton roman;
Mais noblement
Fais Jupiter de ton taureau,
Afin qu'on sache
Qu'au moins ta vache
S'appelle Io..

Hé bien, Madame, n'êtes-vous pas contente de cette réponse, et ne mérite-t-elle pas bien que je vous l'envoie? Mais c'est assez chanter. Comment se porte M. de Grignan?

Tout ainsi comme un chien qui chasse un lièvre
Avec un peu de temps l'attrapera;
Le quinquina chasse la fièvre,
Le quinquina l'emportera.

Vous nous obligerez fort de nous mander si ce remède aura fait ce qu'il doit dans cette occasion; car je m'intéresse fort à la santé de ce grand comte, avec qui j'ai beaucoup d'impatience de renouveler connoissance. J'espère que M. le chevalier voudra bien encore me regarder de bon œil en ce pays-ci, où vous êtes tous trois attendus, et sincèrement desirés : je me flatte que vous ne me trouverez pas aussi décrépit que je le devrois être, vu mon grand âge; mais que ne peuvent point une bonne humeur, une parfaite santé, et nul souci?

1300.

De la même à la même.

Paris, le 5 août 1703.

Je suis ravie, Madame, que la bonne santé de M. le comte de Grignan continue; le quinquina l'a bien mieux servi que madame de Maintenon, qui, malgré tout l'u-

sage qu'elle en a fait, a toujours la fièvre : on l'en avoit crue guérie pendant quelques jours; mais la fièvre est revenue avec assez de violence et peu de règle. Son état rend le voyage de Fontainebleau fort incertain; elle est cependant à Marly, mais elle ne s'en porte pas mieux.

L'affaire du pauvre Chambon n'avance point[a]; j'allai hier à la Bastille; je fis tout mon possible pour le voir; jamais mon ami Junca[b] n'y voulut consentir. Je le regarde comme un homme ruiné sans ressource, d'autant

[a] Il resta environ un an à la Bastille et n'en sortit qu'à la condition de se retirer en province. M. de Grignan lui obtint alors le titre de médecin des galères.

[b] Etienne du Junca, lieutenant de roi à la Bastille depuis le 11 octobre 1690, jusqu'à sa mort arrivée le 29 septembre 1706. Il a laissé un *Journal* qui fait aujourd'hui partie des manuscrits de la bibliothèque de Monsieur. Il y inscrivoit chaque jour les noms des prisonniers qui entroient ou sortoient de la Bastille. Ces registres offrent les seuls renseignements authentiques que l'on ait recueillis sur le prisonnier au masque de velours noir, qui a été désigné sous le nom de *Masque de Fer*. Le père Griffet et Sainte-Foix les ont fait connoître. On sait combien de systèmes ce prisonnier mystérieux a fait naître; on a vu en lui le duc de Beaufort, le duc de Vermandois, le duc de Montmouth, Matthioli, secrétaire du duc de Mantoue, et même le surintendant Fouquet. Tous ces systèmes ont été réfutés, et l'on croit généralement aujourd'hui que cet infortuné étoit un frère aîné de Louis XIV, fruit de la foiblesse d'Anne d'Autriche. On ne peut ici qu'indiquer une opinion qui a été développée d'une manière satisfaisante dans une *Dissertation historique* contenue dans la neuvième livraison de la *Bastille dévoilée*. M. Roux Fasillac, dans une brochure publiée en l'an IX, persiste à voir dans ce prisonnier le secrétaire du duc de Mantoue. Il est difficile de partager son opinion, quoiqu'il l'appuie sur de nouveaux documents.

qu'on ne voit point la fin de ses malheurs : sa petite femme me fait une extrême pitié.

Je crois que vous regrettez présentement l'hiver du mois de juillet; car voici un été bien chaud; cependant il ne faut pas s'en plaindre; je crois ce temps-là bon pour M. le chevalier de Grignan et pour les vignes. J'allai, il y a deux jours, à Choisy; j'y laissai M. de Coulanges, qui doit incessamment venir voir votre maison pour y exécuter vos ordres. Madame de Lesdiguières, que je vis hier, ne parle que de la joie que lui donne votre retour; et c'est moi qu'elle choisit pour en parler : elle a, en vérité raison, car je ne le desire pas moins vivement qu'elle. Nous allâmes hier, madame de Simiane et moi, chercher le maréchal de Catinat; il étoit déja reparti : il a passé quelques jours à Paris, où il m'avoit cherchée aussi; mais on ne se voit point à Paris. Je retourne incessamment dans la maison de *Polémon*[a], où je serai ravie de le retrouver; un héros chrétien est bien plus à mon usage maintenant qu'un héros romanesque : la maison que je vais habiter m'a vue dans ces deux goûts; car en vérité, je n'y étois soutenue dans ma jeunesse que par des idées très romanesques : ce temps-là est bien éloigné; les pensées solides sont assurément plus raisonnables, et c'est par-là qu'elles sont assez tristes. Au reste, Madame, le bel air de la cour est d'aller à la jolie maison[1] que le roi a donnée à la comtesse de Gramont dans le parc

[a] Nom que M. de Coulanges avoit donné au château d'Ormesson situé dans la vallée de Montmorenci.

[1] Le roi, après la mort de Félix de Tassy, son premier chirurgien,

de Versailles. Le comte dit que cela le jette dans une si grande dépense, qu'il est résolu de présenter au roi des

donna la jouissance de la maison des *Moulineaux* à la comtesse de Gramont. (*Journal de Dangeau*, 29 mai 1703.) C'est le lieu qu'Hamilton a célébré sous le nom de *Pontalie* dans le prologue du conte du *Bélier*. On a cru devoir joindre ici quelques vers adressés par Hamilton à Coulanges, au nom de la comtesse de Gramont sa sœur, pour l'engager à venir voir cette jolie habitation; ce billet daté par erreur de 1704, est du 8 juillet 1703.

Est-ce au pays des Amadis,
De Cléopâtre ou de Cassandre,
Qu'il faudra maintenant vous prendre?
Ne sortirez-vous d'Ormesson
Qu'après la prochaine moisson,
Tranquille et paresseux Coulange?
Prétendez-vous faire vendange
Chez le bon-homme Polémon, (*A Ormesson*)
Plus goguenard qu'Anacréon?
Qu'on chante, qu'on boive ou qu'on mange,
Votre esprit toujours de saison,
Rimant le maître et la maison,
Unit par un rare mélange
Le seul mérite à la louange,
Et les plaisirs à la raison.
Serez-vous donc le seul en France,
Ou du moins le dernier de tous,
Qui vous rendiez auprès de nous,
Dans cette aimable résidence,
Où l'agrément et l'indolence
Sont rassemblés exprès pour vous?
D'une solitude riante,
Le jardin, les eaux et les bois
N'ont pas un endroit qui n'enchante,
Pas un seul oiseau qui ne chante
Comme chante un cygne aux abois;
Et de la nature innocente

parties de tous les dîners qu'il y donne; c'est tellement la mode, que c'est une honte de n'y avoir pas été. La comtesse va tous les jours dîner à Marly, et le soir revient dans sa jolie maison vaquer à sa famille.

Madame votre belle-sœur[1] est fort joliment logée : j'allai chez elle en dernier lieu; je la trouvai dans une très parfaite santé, mademoiselle de Grignan et le père Gaffarel avec elle, charmée de la vie qu'elle mène; bien des prières, bien des lectures, et une société de personnes qui sont tout occupées de l'éternité; indifférentes pour les nouvelles du monde, peu sensibles à tout ce qui se passe. En vérité, Madame, ce n'est pas eux qui ont tort.

La comtesse de Gramont se porte très bien : il est certain que le roi l'a traitée à merveilles; et c'en est assez pour que le monde se tourne fort de son côté; mais, comme vous savez, Madame, le monde est bien plaisant. Permettez-moi de vous supplier de me conserver l'honneur de vos bonnes graces, et d'assurer M. le comte de Grignan et M. le chevalier de mes très humbles services. Je conterai à notre maréchal tout ce que vous pensez de son mérite; et c'est par-là que je prétends me faire valoir auprès de lui.

L'art est par-tout soumis aux lois.
De ce lieu j'eusse fait le choix,
Quand on m'en eût offert cinquante
Plus magnifiques mille fois.
Coulange, élevez votre voix,
Dites combien j'en suis contente;
C'est un présent du plus charmant des rois.

[1] La marquise de Sévigné.

1301.

De la même à la même.

A Ormesson, le 25 septembre 1703.

J'entends fort bien parler, Madame, de la sagesse de Chambon: ainsi, j'espère que son ressentiment ne l'obligera point à quitter Paris, où il rétablira mieux le tort que sa prison a fait à ses affaires qu'en lieu du monde. Vous ne connoissez plus la cour, de croire qu'on a pu lire sa justification; on ne liroit pas un billet de deux lignes, de quelque importance qu'il pût être. Vous avez été instruite du beau procédé de M. de Chamillart à l'égard de M. Desmarets, et des raisonnements du public: ainsi, Madame, je ne vous parlerai plus de cette vieille nouvelle; mais je ne veux pas perdre un moment à vous dire l'état où est madame de Lesdiguières, dont je vous croyois bien informée: son mal a été une dyssenterie très violente, et son médecin un Suisse qui a tué, ou du moins avancé la mort de M. de Chaulnes par un breuvage qu'il lui donna; cependant madame de Lesdiguières ne vouloit voir aucun autre médecin: enfin, il y a six jours que madame la maréchale de Villeroi lui mena, de son autorité, Helvétius, qui ne la trouva point en état de prendre son remède; il crut avoir des indices certains qu'elle avoit un abcès; il craignit la gangrène;

il lui fit prendre des lavements d'herbes vulnéraires avec de l'eau d'arquebusade ; elle en est à rendre du pus : ainsi on espère qu'elle reviendra de cette maladie ; mais on ne la croit pas encore hors de péril : son mal est trop grand pour s'en prendre au café ; notre maréchal[1] l'a abandonné pour le chocolat ; je lui ferai assurément voir ce que vous dites de lui : il me paroît fort touché de votre approbation, Madame, et de celle de M. le chevalier de Grignan ; c'est le plus aimable homme du monde ; nous ne passons pas un jour sans le voir, je le trouve seul au bout d'une de nos allées ; il y est sans épée, il ne croit pas en avoir jamais porté : il voit le roi tous les quinze jours, et puis revient dans sa solitude avec un goût qui paroît naturel. Vous avez raison, Madame, de me trouver à plaindre, quand je retournerai à Paris. J'ai promis à madame de Louvois d'aller passer quinze jours à Choisy ; mais je vous avoue que j'ai bien de la peine à m'y résoudre. M. et madame de Simiane me firent hier l'honneur de venir dîner ici avec notre fille d'honneur[a] de la reine Marguerite ; et madame votre fille me promit qu'elle y reviendroit passer encore quelques jours. C'est en vérité, une jolie femme : on ne peut avoir plus d'esprit, ni un esprit plus aimable que le sien ; une charmante humeur : il n'est pas possible de se dépêtrer d'elle ; mais c'est bien à moi d'aimer une personne de son âge ! cependant je tomberois infailliblement dans cet incon-

[1] Le maréchal de Catinat.

[a] Mademoiselle de Sanzei étoit fille d'honneur de la princesse de Conti. Il n'est pas surprenant qu'après toutes les aventures de cette princesse, madame de Coulanges la compare à la reine Marguerite.

vénient, si je la voyois trop souvent. J'ai bien de l'impatience de vous voir exécuter le projet que vous avez fait de revenir à Paris. Si j'étois en commerce avec les Fées, vous me verriez voler à Grignan; tant que cela ne sera point, croyez que je ne vais que terre à terre.

1302.

De la même à la même.

A Paris, le 3 février 1704.

La comtesse de Gramont, Madame, ne se porte pas bien; aussi je la crois moins soutenue que le comte par les charmes de la cour, quoiqu'elle y soit traitée avec toutes les distinctions possibles. M. de l'Hôpital[a] est mort; c'étoit une de vos conquêtes: sa femme[1] demeure avec quarante mille écus de rente; cela change fort son état; car on ne la faisoit vivre que des *infiniment petits*[2]. L'abbé Têtu est dans un état très digne de pitié; ses vapeurs augmentent au lieu de diminuer; il y a trois mois qu'il n'a dormi; il ne mange plus, et son imagination se

[a] Guillaume-François-Antoine de l'Hôpital, marquis de Sainte-Mesmes, l'un de nos plus célèbres mathématiciens, mourut le 3 février 1704.

[1] Marie-Charlotte de Romillé de La Chesnelaye.

[2] Allusion au livre du marquis de l'Hôpital *sur les infiniment petits*.

sent des désordres de son corps : ajoutez à tous ses maux soixante-dix-huit ans, et vous jugerez que nous aurons bien de la peine à le tirer de l'état où il est[a]. Quelle tristesse, Madame, de voir disparoître toutes les les personnes avec qui on a vécu ! J'apprends dans ce moment la mort de madame de Boisdauphin. Je vous quitte avec regret, Madame, pour aller au secours de madame de Louvois; ce ne sera pourtant qu'après vous avoir suppliée de ne point oublier la manière dont je vous honore, j'ose dire plus, celle dont je vous aime. Je vois quelquefois madame de Lesdiguières; j'ai même été chez elle avec madame de Simiane, qui ne l'avoit point vue depuis la mort de son fils[1] : cette dernière prétend que ce n'étoit point sa faute; mais il étoit un peu tard, je l'avoue. Elle vous adore (*madame de Lesdiguières*); mais elle soutient, et je suis de son avis, que ce n'est pas vous voir que de se souvenir de vous. Je crois le printemps revenu à Marseille, car il se laisse entrevoir dans ce pays-ci. J'oubliois de vous dire que

[a] L'abbé Têtu mourut le 26 juin 1706. « Plein d'esprit et d'un « esprit orné, répertoire d'anecdotes de cour, bon homme et d'une » bonne famille du parlement de Paris, il avoit passé sa jeunesse à « la cour, et conserva jusqu'à la fin de sa vie considération, amitié, « liberté et commerce avec madame de Montespan et madame de « Maintenon. C'est peut être le premier homme connu qui se soit « plaint de ce mal, si malheureusement devenu commun depuis, « ignoré de ceux qui l'ont, et de ceux qui le traitent, et qui sous « mille formes différentes est appelé *vapeurs*. » (*Commentateur anonyme*, supplément de Dangeau, page 176.)

[1] Jean-François-Paul de Créqui, duc de Lesdiguières, mort à Modène le 6 octobre 1703, âgé de 25 ans.

l'abbé Têtu a été très sensible à l'honneur de votre souvenir, malgré la cruauté de tous ses maux.

1303.

De la même à la même.

A Paris, le 3 mars 1704.

Je me suis acquittée des ordres que vous m'avez donnés, Madame; et j'ai mille et mille remercîments à vous faire de madame de Louvois, qui m'a parue fort touchée de votre attention à son égard : la pauvre femme a hérité de cinquante-quatre mille livres de rente; je ne l'en crois pas plus heureuse; et je sais bien que je me sens très éloignée de l'envier. Nous avons eu la duchesse du Lude quatre jours ici; cela devient ridicule d'être aussi belle qu'elle l'est; les années coulent sur elle, comme l'eau sur la toile cirée : sa joie est très grande de l'heureuse grossesse de sa jeune princesse[a]. Le père Massillon réussit à la cour, comme il a réussi à Paris; mais on sème souvent dans une terre ingrate, quand on sème à la cour, c'est-à-dire, que les personnes qui sont fort touchées des sermons, sont déja converties, et les autres attendent la grace, souvent sans impatience; l'impatience seroit déja une grande grace. En vérité, Ma-

[a] La duchesse de Bourgogne mit au monde, le 25 juin 1704, le duc de Bretagne qui mourut sans avoir été nommé, le 13 avril 1705.

dame, monsieur le marquis de Grignan est ce qui s'appelle un homme de bien, sans qu'il lui en coûte de déplaire au monde; au contraire, on l'en aime davantage : pour moi, j'avoue que je l'honore au dernier point. Madame de Simiane se porte à merveilles; elle se dispose à vous aller trouver ce printemps, puisque le duc de Savoie ajoute à tous les maux qu'il nous fait, celui de vous obliger à demeurer en Provence. Nous avons ici un voisin qui vous desire beaucoup à Paris, Madame, c'est monsieur le cardinal d'Estrées, il s'adonne fort à venir ici les soirs, et j'ai été assez peu polie pour le prier de ne les pas pousser aussi loin qu'il faisoit; mon antiquité ne me permet plus d'entretenir la compagnie au-delà de neuf heures; et notre cardinal, qui est plus vif et plus jeune que jamais, ne s'amuse point à savoir l'heure qu'il est. Je compte m'aller établir dans ma solitude vers les premiers jours de mai; j'y verrai le maréchal de Catinat, qui se trouve toujours à Saint-Gratien pour y recevoir le premier rossignol. Le maréchal de Villars nous quitte pour aller habiter le quartier de Richelieu : il est si amoureux de sa belle maréchale, qu'il est difficile qu'il soit heureux; cette passion est ordinairement suivie d'une autre qui trouble le repos, lors même qu'on a tout lieu de ne se point inquiéter. Le maréchal est souvent plus aise que s'il avoit épousé ma niéce; mais il est bien moins tranquille qu'il ne l'auroit été. La belle-mère de ma niéce se meurt, et le pauvre Termes[a] mourut hier à six heures du matin. L'abbé Têtu

[a] C'étoit l'ami de Boileau, et le même qui avoit été compromis dans l'affaire des poisons. (*Voyez* les notes, t. V, p. 218, et t. IX, p. 384.)

a des maladies bien réelles; il est à craindre maintenant qu'on ne soit obligé de lui faire une opération; ajoutez à ce mal un cruel rhumatisme, et vous jugerez, Madame, que ses vapeurs ne sont pas le plus grand de tous ses maux. Il est comme Job sur son fumier, à la patience près; je suis très fâchée de son état. C'est, pour ainsi dire, demeurer seule sur la terre, que de voir disparoître tout ce que l'on a connu: ce qui est certain, c'est que l'on n'y sera pas long-temps. Votre amie madame de Lesdiguières fait des merveilles pour la duchesse de Lesdiguières, jadis madame de Canaples.

Vous savez, Madame, que notre Sanzei a été fait brigadier.

1304.***

De Madame DE GRIGNAN *à M.* DE VARANGEVILLE [a].

A Grignan, ce 7 juin 1704.

On me vient chercher au bout de la terre, Monsieur, pour être présenté à vous; c'est me faire bien de l'honneur, c'est aussi en faire à votre constance de croire qu'une longue absence ne diminue point les bontés dont vous m'avez honorée. Je n'ai osé, Monsieur, en

[a] Pierre Roque de Varangeville; il avoit été ambassadeur à Venise, et il étoit le père de la maréchale de Villars.

juger autrement que M. Pernot; et, pour le confirmer dans une opinion si avantageuse, j'ai pris la plume sans hésiter pour vous demander ce qu'assurément, Monsieur, vous lui accorderez bien sans aucune recommandation. La justice qu'il souhaite et que des personnes que je considère beaucoup m'ont priée de solliciter pour lui, est un bien que l'on trouve chez vous, malgré le crédit des parties adverses qui tenteroient de l'empêcher; ainsi, je crois M. Pernot très bien protégé par son bon droit, et il me semble, Monsieur, que je le dois remercier de l'occasion qu'il me donne de vous faire souvenir de moi, et de vous assurer, qu'au bout du monde, j'honore et je respecte votre vertu autant qu'elle le mérite, et suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante,

La comtesse DE GRIGNAN.

Permettez-moi, Monsieur, de faire mes compliments à madame de Varangeville[a], et de vous faire ceux de M. le chevalier de Grignan, qui vous assure de ses respects. M. de Grignan est en Provence pour quelque temps.

[a] Charlotte Courtin, femme de M. de Varangeville.

1305. *

De M. Fléchier, *Évêque de Nîmes, à Madame* de Grignan[a].

A Nîmes, ce 15 novembre 1704.

Quoiqu'il y ait déja quelques mois, Madame, que vous avez perdu M. votre fils[b], la perte est si grande, et je sais que votre douleur est encore si vive, qu'il est toujours temps qu'on y prenne part. Vous pleurez avec raison ce fils estimable par sa personne, plus encore par son mérite; on peut dire à la fleur de son âge. Sorti depuis peu des plus grands dangers de la guerre, honoré de l'ap-

[a] *Voyez* les *OEuvres de Fléchier*, tome X, page 180.

[b] Le marquis de Grignan, brigadier et colonel de cavalerie, étoit mort à Metz de la petite vérole, au mois d'octobre précédent. Il ne restoit plus que le chevalier de Grignan qui épousa mademoiselle d'Oraison, et mourut en 1713, sans postérité. (*Voyez* la note de la lettre 102, tome Ier, page 237.) Ainsi s'éteignît la maison de Castellane-Grignan; mais il restoit encore des héritiers de ce beau nom. Tous les généalogistes provençaux ont parlé de la maison Grignan de Grignan, qui n'a jamais porté d'autre nom. Il est vraisemblable que ces comtes de Grignan, qui subsistent encore aujourd'hui, en la personne de François-Philogène-Joseph, comte de Grignan, ancien major au service de Russie, sortent de la même souche que les Adhémar; mais leur jonction est impossible à établir parcequ'elle remonte aux temps les plus reculés.

probation et des louanges du roi, et couvert de sa propre gloire. Je me souviens quelquefois des soins que vous avez pris de son éducation, dont j'ai été le témoin, et des espérances que vous fondiez sur les vertus et les sciences que vous vouliez lui faire apprendre, et que vous étiez occupée à lui inspirer. Je sais, Madame, le profit qu'il avoit fait des principes que vous lui aviez donnés pour les mœurs et pour la conduite de la vie; et je ne doute pas que ce qui faisoit votre satisfaction ne devienne aujourd'hui le sujet de votre douleur. Il seroit inutile après cela de vouloir vous consoler; ni votre sagesse, ni votre bon esprit même ne peuvent le faire. Dieu seul qui a fait le mal peut le guérir; et c'est uniquement du fonds de votre piété que vous pouvez tirer les véritables consolations. Plus la foiblesse de la nature nous paroît douce et raisonnable, plus il faut faire agir la foi et la religion pour nous soutenir. Vous éprouverez cela, Madame, mieux que je ne puis vous le dire. Je me contente de vous témoigner que personne ne compatit plus sincèrement que moi à votre affliction, et ne conserve plus fidèlement dans ma résidence éloignée les sentiments respectueux avec lesquels j'ai été et je dois être, Madame, votre, etc.

OBSERVATIONS.

On a vu dans la note de la lettre 1003 (tome VIII, page 252) que l'éditeur étoit parvenu à se procurer l'édition des Lettres de madame de Sévigné, qui parut à la Haye en 1726. (*Voyez* la note qui est à la suite de la *Notice bibliographique*, tome Ier, page 48.) Le texte en a été comparé soigneusement avec l'édition de Rouen, 1726, et avec celle de 1733, et il a été reconnu que cette dernière avoit bien suppléé l'édition qui manquoit. Seulement ce nouvel examen a fait connoître un nom dont la lettre initiale avoit seule été imprimée dans les autres éditions, et qui confirme la conjecture que l'éditeur avoit cru devoir se permettre d'après les monuments du temps. (*Voyez* la *Notice bibliographique*, tome Ier, page 30, et la note de la lettre 707, tome VI, page 137) C'est le nom du marquis de Sessac (ou *Cessac*) qui fut chassé de la cour pour avoir triché au jeu du roi. (*Voyez* la lettre 119, tome Ier, page 293.)

FIN DES LETTRES DE MADAME DE SÉVIGNÉ.

LETTRES

DE

MADAME DE SIMIANE[a].

LETTRE I[re]. *

De Madame la Marquise DE SIMIANE *à Monsieur* DE BUSSY-RABUTIN [b].

(*Date incertaine.*)

Ce n'est point ici une lettre, mon cher cousin, ne la lisez pas sur ce pied-là. A Dieu ne plaise que je m'avise

[a] L'on emploiera pour les lettres de madame de Simiane les signes qui ont été adoptés pour celles de madame de Sévigné. Une seule astérique indique que la lettre, déja imprimée isolément, n'a pas encore été réunie à la collection; deux astérisques annoncent que des fragments inédits ont été restitués; et les trois astériques signifient que la lettre est publiée pour la première fois.

[b] L'éditeur a développé dans la *Notice bibliographique*, tome I[er], page 23, les motifs qui lui font croire que cette lettre a été adressée à l'abbé de Bussy, depuis évêque de Luçon. Cette lettre accompagnoit le manuscrit d'après lequel ont été données les éditions des *Lettres de madame de Sévigné*, publiées à Rouen et à la Haye en 1726.

de mêler une des miennes parmi celles que je vous envoie! Regardez plutôt ceci, si vous voulez, comme une préface; et comme elles sont rarement bonnes, j'espère que vous aurez quelque indulgence pour celle-ci.

Il n'est pourtant point question *d'un auteur à genoux dans une humble préface*. Je ne m'attends qu'à des remercîments. Vous savez, mon cher cousin, ou si c'est à un lecteur indifférent à qui je parle, il saura que c'est ici une mère qui écrit à sa fille tout ce qu'elle pense, comme elle l'a pensé, sans avoir jamais pu croire que ses lettres tombassent en d'autres mains que les siennes. Son style négligé et sans liaisons est cependant si agréable et si naturel, que je ne puis croire qu'il ne plaise infiniment aux gens d'esprit et du monde qui en feront la lecture.

Un agrément qui seroit à desirer à ces lettres, c'est la clef de mille choses qui s'étoient dites ou passées entre elles, ou devant elles. Je ne l'ai point trouvée; cependant un lecteur intelligent et attentif remédie à tout cela et y trouve du sens de reste pour s'en contenter.

Comme ces lettres n'étoient écrites que pour ces deux aimables personnes, elles ne déguisoient par aucun chiffre, ni par aucun nom emprunté ce qu'elles vouloient s'apprendre; et comme elles ne trouvoient dans toutes les actions du roi que de la grandeur et de la justice, elles en parloient en toute liberté, sans craindre que leurs lettres fussent interceptées.

Quoique le style de ces lettres soit d'un tour aisé, naturel et simple en apparence, il ne laisse pas d'être assez figuré pour exiger du lecteur bien de l'attention. Ces lettres sont d'ailleurs remplies de préceptes et de rai-

sonnements si justes et si sensés, avec tant d'art et d'agréments, que leur lecture ne peut être que très utile aux jeunes personnes et même à tout le monde.

Tout ce qu'il ne m'est pas permis de vous envoyer, mon cher cousin, et qui doit rester sous le secret parcequ'il est trop mêlé d'affaires de famille, est pour le moins aussi beau que ce que je vous envoie, et j'y ai bien du regret. Cependant voici quelques lettres que je vous ai triées, et dont j'espère que la lecture vous donnera bien du plaisir; en ce cas je plaindrai si peu les veilles que j'y ai employées, que je continuerai à vous en chercher d'autres. Mais si j'étois assez heureuse pour y pouvoir joindre les réponses de ma mère, n'en seriez vous pas bien content, mon cher cousin, et croyez-vous après cela qu'il y eût rien à desirer?

2.*

A Madame D'ARDÈNE [a].

A La Garde, (*vers* 1714.) [b].

Je suis bien indigne, Madame, de la jolie lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, et honteuse de

[a] Anne-Elisabeth de Leisler, mariée, en 1711, à Esprit-Jean de Rome, seigneur d'Ardène, poëte médiocre auquel on doit un recueil de fables et un discours estimé sur ce genre de poésie. Cette lettre, et les trois qui la suivent, sont tirées de ses œuvres posthumes, où elles étoient oubliées.

[b] Cette lettre paroît avoir été écrite en 1714. Madame de Simiane

ne pouvoir répondre que par une prose bien plate et très mauvaise aux plus jolis vers du monde. Je croyois que les muses, ces doctes pucelles, ne commerçoient point avec les gens mariés, et que c'étoit pour cela qu'elles m'avoient abandonnée à la Garde, quand elles y avoient vu arriver mon mari. Mais puisqu'elles se familiarisent avec vous, je ne saurois plus douter qu'elles ne m'en veuillent personnellement, et que je ne sois absolument brouillée avec elles. J'ai fait ce qu'il m'a été possible pour les fléchir dans cette occasion; il n'y a pas eu moyen d'en venir à bout; ainsi, Madame, contentez-vous, s'il vous plaît, de mon admiration, de ma reconnoissance et de mes regrets de vous avoir quittée; ils n'en sont pas moins sincères pour être exprimés plus grossièrement. Il ne tiendroit qu'à moi de vous dire que j'ai pleuré jusqu'à perdre la vue; mais comme je ne veux pas vous surfaire, je vous dirai tout naturellement que depuis que je suis en ce pays-ci, mes maux d'yeux m'ont repris, et me rendent la vie fort triste. C'est une grande consolation pour moi, dans le malheur de n'être plus à Marseille, de penser que j'y suis un peu regrettée, et sur-tout par vous, Madame. Le reversis est un petit ingrat que j'aime toujours malgré ses rigueurs [a]; mais

habitoit le château de la Garde, qu'elle avoit recueilli dans la succession de M. de La Garde, son oncle, mort en 1713. (*Voyez* la note de la lettre 1086 de madame de Sévigné, tome IX, page 44.)

[a] « Le reversis, écrit madame d'Ardène, mourut de regret deux « heures après que vous fûtes partie, pour ne revivre, dit-on, qu'à « votre retour. » Ceux qui aiment le style précieux peuvent lire la lettre de madame d'Ardène, dans le recueil des Œuvres de son mari, tome IV, page 169.

j'ai tant d'autres choses à regretter qu'il ne doit pas se flatter d'être au premier rang. Oserai-je vous prier de dire à monsieur le chevalier de Levis, que rien n'est plus réel que mes sentiments pour lui et que ce ne sont plus des songes. Si vous saviez, Madame, la force de ce discours, vous ne vous en chargeriez pas; n'approfondissez rien, s'il vous plaît, c'est l'affaire de ma folie, et ma folie, vous le savez bien, c'est monsieur le chevalier de Levis. Je vous recommande mon père, je l'ai laissé entre vos mains à tous, vous devez m'en répondre, et sur-tout me le renvoyer vite. Mille compliments, je vous prie, à madame votre mère et à monsieur votre époux, que j'ai un peu soupçonné d'avoir part à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Nous connoissons ses talents avant de l'avoir vu, c'est à vous de les mettre tous en œuvre. S'il lui prend encore quelque envie de laisser échapper ceux de son esprit jusqu'à la Garde, il me fera beaucoup d'honneur et de plaisir. Conservez-moi quelque part dans votre amitié, Madame, puisque personne ne vous aime, ne vous honore plus que je fais, et ne sauroit être plus sincèrement votre très humble et obéissante servante.

3.*

A la même.

(*vers* 1714.)

La générosité, Madame, avec laquelle vous me rendez mon père tient un peu du quiétisme; prenez garde à vous, dans un temps où chacun est soupçonné de quelque secte : je serois au désespoir qu'il vous arrivât quelque désastre à mon occasion. Je vous rends cependant mille graces de m'avoir enfin renvoyé ce cher père après lequel je soupirois depuis long-temps. Il ne tiendra pas à moi que nous ne vous rejoignions bien vite. J'en ai une impatience dont vous ne devez pas douter, et qui est fort naturelle. Il me semble que je ne reverrai jamais ce beau soleil de Marseille, et quand on parle du soleil tout est compris, les amis, les amies, les jeux, les plaisirs. Si je pouvois m'exprimer en vers, le sujet en vaudroit bien la peine; mais quoique j'habite les montagnes les plus élevées, il y a encore loin de chez moi au Parnasse et je n'y puis atteindre. Je ne vois rien de plus joli ni de plus gracieux que vos lettres, Madame, et celles de M. d'Ardène; elles ont été ma consolation dans ma solitude, qui est devenue toute des plus grandes depuis le départ de M. de Simiane : je ne saurois assez vous remercier l'un et l'autre de vos aimables attentions. Cette réponse vous sera, s'il vous plaît, commune. C'est demain

le jour de l'arrivée de mon père, je vais au-devant de lui à Boulène [a]. Toutes ces contrées vous sont inconnues, Madame, mais si M. d'Ardène avoit eu la bonté de ne vous communiquer que le talent de la versification, j'aurois employé et le vert et le sec pour vous attirer dans nos retraites. Tâchez d'être libre l'année prochaine afin que nous puissions jouir de vous à notre tour; ce seroit pour moi un plaisir infini. Oh! les belles parties de piquet et de reversis que nous ferions! l'eau m'en vient à la bouche. Est-il possible que pas un de ces galériens n'ait été tenté de venir avec mon père? Cela est effroyable; ne diroit-on pas qu'ils ont toutes les affaires du monde? Je ne le leur pardonne pas: adieu, Madame, adieu Monsieur. Adieu aimable couple que j'estime et que j'honore de tout mon cœur; ne m'oubliez point, et croyez-moi bien sincèrement votre, etc.

4.*

A Monsieur d'Ardène.

(*vers* 1714.)

Il n'est que trop vrai, Monsieur,

Que les neuf doctes pucelles
Me refusent leur secours;

[a] Boulène ou Bollène, petite ville située à peu de distance du Rhône, à deux lieues au nord d'Avignon. C'étoit le chemin de Grignan.

Et le moyen que sans elles
Je réponde à vos discours.
Renoncez au badinage,
M'ont-elles dit brusquement;
Songez à votre ménage,
Veillez-y soigneusement.

Avec de pareils discours ces méchantes me renvoient à une prose fade et languissante, qui répond bien mal à la gentillesse et à l'esprit de vos vers. Monsieur, je vous en demande pardon, je vous assure qu'on ne peut rien voir de plus joli que les productions de votre muse; et quoique nous soyons dans un pays fort ingrat, on ne laisse pas par-ci, par-là, de trouver des approbateurs à-peu-près dignes de vous. Pour moi je suis suspecte, et quand vous me louez et que vous me dites les choses du monde les plus galantes, le moyen que je ne vous admire pas? Cependant il me semble que je me suis dépouillée de tout amour-propre, et que j'ai lu vos lettres avec un assez grand sang-froid pour oser vous dire que je n'ai rien vu de plus joli. Mais jugez-en vous-même, Monsieur, vous devez être le meilleur connoisseur de vos ouvrages.

5. *

Au même.

(1715.)

J'ai été si occupée de toutes nos affaires, Monsieur, que je n'ai pu répondre plus tôt à la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire, ni vous remercier de l'ouvrage que vous m'avez envoyé, qui est assurément tout ce qu'il y a de plus beau et de plus touchant [a]. Il m'en a coûté bien des larmes pour le lire, mais au travers de l'affliction qu'il renouvelle, on trouve de la consolation en une chose qui fait autant d'honneur à la mémoire de celui qu'on pleure. Je vous en rends mille graces, Monsieur, et suis fort sensible au plaisir de n'être point oubliée de vous; je vous prie de croire qu'on ne peut être avec plus d'estime et de considération que je le suis, Monsieur, votre, etc.

[a] M. d'Ardène avoit envoyé à madame de Simiane des stances sur la mort de M. de Grignan, arrivée le 30 décembre précédent. (*Voyez* les OEuvres posthumes de d'Ardène, tome IV, page 215.) M. de Simiane fut nommé lieutenant général au gouvernement de Provence, en octobre 1715, en remplacement de son beau-père. (*Voyez* le père Anselme, tome II, page 251.)

6.***

A Monsieur DE CHAMPCARTIER, *Seigneur* DU BURON [a].

A Paris, ce 17 mai 1718.

J'ai appris, Monsieur, par madame la marquise de Sévigné, que vous souhaitiez de moi la ratification d'un acte par lequel M. de Simiane [b] avoit transigé avec vous sur des contestations qui étoient entre vous et M. le marquis de Sévigné, sur certaines rentes foncières. Vous savez mieux que moi ce que c'est, et que ce n'est pas pour traiter le fonds de cette affaire que je vous écris aujourd'hui, mais seulement pour vous tirer d'inquiétude au sujet de la ratification qui vous est nécessaire et que je vous promets, voulant bien que cette lettre vous en serve d'assurance; mais il faut que vous ayez la bonté de vous donner un peu de patience, par la raison qu'étant commune en biens avec M. de Simiane, je ne puis faire ni signer aucun acte, de quelque espèce qu'il soit, que je n'aie pris une qualité en acceptant ou en renonçant à la communauté; laquelle renonciation ou acceptation je ne puis faire qu'après la clôture de l'inven-

[a] Il avoit acquis cette terre du marquis de Sévigné.

[b] Le marquis de Simiane étoit mort le 2 février précédent. Cette lettre a été communiquée par M. le chevalier de Hersart, propriétaire actuel de la terre du Buron; on ne la fait connoître que pour mieux établir l'époque de la mort de M. de Simiane.

taire. Cela ne sera pas long, car il est déja bien avancé; aussitôt que cela sera fini, je ratifierai votre acte et vous le ferai savoir. Je suis, Monsieur, très parfaitement, votre très humble et très obéissante servante,

GRIGNAN DE SIMIANE.

7.

A Monsieur D'HÉRICOURT[a].

A Aix, le 20 mars 1731.

Vous cherchez et vous attendez des prétextes pour me donner de vos nouvelles, Monsieur. Je ne sais pas si c'est là une politesse dans le pays que vous habitez; mais je vous déclare que chez moi c'est une offense, et que si vous avez la cour pour vous, j'ai pour moi la simplicité et la sincérité de l'amitié. Vous me deviez plus tôt une relation de votre voyage, et entrepris et commencé sous les auspices les plus glacés et les plus effrayants. Vous voilà donc arrivé en bonne santé; il falloit me le dire,

[a] Bénigne-Jérôme du Trousset d'Héricourt, marquis du Boulay, né le 14 janvier 1694, alors intendant de la marine à Marseille, et depuis à Toulon. La terre du Boulay fut érigée en marquisat en sa faveur, par lettres patentes enregistrées au parlement de Paris, le 17 janvier 1749, et en la chambre des comptes, le 2 janvier 1750. M. du Trousset d'Héricourt étoit neveu de Henri du Trousset de Valincourt, membre de l'académie françoise, l'ami de Racine et de Boileau.

et me tirer de la véritable inquiétude où j'ai été pour vous, et dont pourtant M. de Bandol eut la bonté de me tirer : car, ne vous en déplaise, vous lui avez donné toutes les préférences. Mais, Monsieur, d'où datez-vous votre lettre et quel souvenir réveillez-vous en moi? Si vous n'étiez pas bien sûr d'être toujours bien reçu, il est certain que vous auriez trouvé un excellent moyen d'y parvenir. Je n'ai pu résister au desir de remercier moi-même M. le Comte [a] de son précieux souvenir; la joie est babillarde, la mienne a été excessive, en apprenant que ce prince, pour lequel j'ai tant de respect et d'attachement, ne m'avoit point oubliée; faites-moi l'amitié de lui donner cette lettre, et vous lui donnerez le prix qu'elle n'a point.

Il court un bruit que vous ne reviendrez pas sitôt, Monsieur : et que deviendra Belombre? Je n'ai point encore été à Marseille, l'ennui y augmente au point de me préparer des voies aisées à ce que j'ai dans l'esprit; le temps ne nous nuit pas, vous m'entendez. J'ai fait mes derniers efforts pour accommoder l'affaire de madame d'Ardène [b], ils ont été inutiles : elle est à Paris, cela est toujours gagné en attendant le reste. J'espère que vous voudrez bien nommer mon nom chez vous, Monsieur, et à madame d'O [c]. Rien n'égale le sincère attachement avec lequel je vous suis, Monsieur, au-delà de toute expression, votre etc.

[a] Louis-Alexandre de Bourbon, comte de Toulouse, grand amiral de France, père du duc de Penthièvre.

[b] *Voyez* la note de la lettre 2, page 313 de ce volume.

[c] Madame d'O étoit fille de Guilleragues, mort ambassadeur à

8.

Au même.

A Aix, le 30 avril 1731.

Est-il possible, Monsieur, que vous vous soyez souvenu de la misérable petite breloque que j'avois pris la liberté de vous demander? J'en suis ravie, non pour elle, dont je ne me soucie, en vérité, point du tout, mais parceque cette attention de votre part me marque la continuation de l'honneur de votre amitié, qui me flatte et m'est extrêmement précieuse. Je vous remercie donc, et vous prie de ne plus penser à cette boîte. Nous sommes gens qui donnons dans la mode, et qui ne voulons point de vieilleries : c'est bien assez d'être soi-même une antique, sans en orner ses poches.

Vous m'avez envoyé, Monsieur, une lettre charmante de notre prince (*le comte de Toulouse*). Je ne devrois pas en souhaiter souvent de pareilles : elles réveillent tous mes regrets. J'ai besoin d'oublier et d'être oubliée; le dernier est un ouvrage aisé : cependant je ne puis m'empêcher de vous supplier de faire ma cour à ce grand prince, quand vous en aurez l'occasion.

Constantinople; elle avoit été dame du palais. Son mari, d'abord gouverneur du comte de Toulouse, étoit devenu l'un de ses premiers gentilshommes. Il avoit pris le nom de d'O, qui étoit loin de lui appartenir. (*Voyez Saint-Simon*, tome XI, page 61.)

Vous ne me dites rien de madame d'O; je compte pourtant que vous avez la bonté de parler quelquefois de moi avec elle, et de lui rendre de bons témoignages de mes sentiments.

Je n'ai j'amais eu trop bonne opinion de l'affaire de madame d'Ardène, malgré sa grande confiance; il faut voir ce que cela deviendra.

Vous me surprenez, Monsieur, en m'annonçant un certain oncle; je croyois les projets de ce côté-là bien éloignés, et d'un autre côté le frère n'a pas besoin de secours, ni de conseil de famille. Je vous rendrai compte de tout cela dans peu : voici le temps de Belombre qui s'approche, dont je suis ravie.

J'arrive d'Avignon, où j'ai été faire une petite course. Je suis dans les horreurs de ma maison de ville, les ouvriers me font enrager. Revenez, Monsieur, ce sera à la grande satisfaction de vos amis, et sur-tout de moi qui vous honore, et qui suis avec un très sincère attachement, etc.

9.**

Au même.

A Belombre, le 18 juillet 1731.

Si je n'ai pas eu l'honneur de vous écrire depuis que je suis à Belombre, Monsieur, ce n'est pas assurément que je n'aie bien pensé à vous, tout m'y rappelle vos

bontés et votre aimable société; mais ce sont des souvenirs bien amers quand on en est privé. J'aurois pu vous parler des ouvrages du frère Côme, que la sécheresse a presque anéantis : voilà d'abord un sujet triste. Nous sommes brûlés par la plus violente canicule : autre affliction. Et je n'avois rien à vous dire de tout ce que vous auriez cherché dans ma lettre : voilà le sujet de mon silence. Bien des circonstances m'en ont imposé un, qu'il n'est pas à propos ni prudent de rompre. J'ai souffert de cette contrainte; mon zéle a pensé s'échapper, mais la réflexion qu'il pourroit nuire l'a arrêté : voilà tout ce je puis vous dire. Il n'y a rien de galant à tout ce qui m'est revenu; beaucoup de sagesse et de soumission, c'est ce qui me déterminera et c'est tout ce qui paroît. Vous serez mieux instruit quand ce cahos sera débrouillé, car il faudra bien que quelque chose transpire; mais pour le moment présent il n'y a rien du tout à dire ni à faire.

Vous retardez bien votre retour, Monsieur; vous avez pris goût à marcher l'hiver : il falloit nous revenir dans le beau mois de septembre.

Je suis bien touchée du souvenir de madame d'O et de madame d'Armentières [a]; ayez la bonté de leur bien parler de toute ma reconnoissance et de mon attachement pour elles. Je ne sais si je n'aimerois pas mieux

[a] Diane-Gabrielle de Jussac, veuve de Michel de Conflans, marquis d'Armentières, mort le 5 avril 1717. Madame d'Armentières avoit été dame d'accompagnement de la duchesse de Berri, fille du régent, et madame de Simiane avoit eu la même charge auprès de la duchesse d'Orléans.

ignorer les marques si touchantes de leur amitié, que de les savoir pour m'en attendrir au point que je le fais. Il s'élève des regrets dans mon cœur que les réflexions ont bien de la peine à calmer; je suis beaucoup moins sensible aux promesses de me faire faire des miracles.

Vous m'avez envoyé, Monsieur, le plus joli livre que l'on puisse lire, et dans le goût le plus neuf. Je comprends que les auteurs rigoureux y trouvent des défauts; mais les femmes accoutumées aux négligences de l'écriture, n'en sont point choquées, et sont charmées des traits d'esprit dont cette histoire petille par-tout. Madame d'Orves qui est ici et qui l'a lue avec grand plaisir, me prie de vous faire cent mille compliments de sa part. J'ai envoyé ce livre à M. Olivier; mais avec votre permission, je l'ai prié de me le renvoyer bien vite, car je le garde pour moi, et vous supplie instamment, dès que la suite paroîtra, de me l'envoyer par la même voie. J'attends cette galanterie de votre part, et vous rends un million de graces de vous être souvenu de moi dans cette occasion.

Je crois que vous ne manquez pas de gens à Marseille qui vous disent toutes les nouvelles du pays, ainsi je ne tomberai point dans la répétition, que pour vous dire mille et mille fois que personne ne vous honore, Monsieur, et n'est avec un plus sincère attachement, etc.

10. ***

Au même.

20 août 1731.

Vous m'inquiétez beaucoup, Monsieur, avec votre fluxion sur la poitrine : vous dites cela comme si vous ne disiez rien ; donnez-moi de vos nouvelles, je vous en conjure ; je n'ai pu savoir celles que vous mandez à d'Orves ; il est à Toulon, et moi toujours à Marseille, où j'achève ce terrible mois d'août, jusqu'au 27 que d'Orves doit arriver à Belombre, mais pour peu de jours ; je lui enverrai demain votre lettre et il me mandera ce qu'elle contient. Tout le monde vous donne l'intendance de Toulon, et moi, si elle vous plaît, je vous la donne aussi. Ce qui me réjouit et me fait rire, c'est que l'on commence ici à vous regretter, et moi je leur ris au nez, et je leur dis que c'est bien fait et qu'ils ne vous méritent pas ; les hommes sont étranges. Sineti part, il va vous joindre.

Si par hasard les bruits d'intendance sont fondés, et que vous n'ayez pas établi le pauvre Boismortier [a], tout nous échappera : pensez-y un peu, Monsieur, une survivance assure tout ; enfin il est sous votre protection.

[a] Boismortier étoit un chirurgien auquel madame de Simiane portoit de l'intérêt.

M. de La Tour a eu deux accès de fièvre, ce n'est plus rien; mais qui n'a pas été malade? qui a pu résister à cette canicule? Pour moi je l'ai eue tout entière dans les *boyaux;* quatre gouttes de pluie ont un peu rafraîchi l'air et les *entrailles* de Madame [a]. Madame de Bonneval [b] se porte bien; la belle madame de *Beaurecueil* a la petite vérole, à Sistéron. *Pouponne* [c] est à l'engrais, chez Villemont : elle est précisément comme vos jolis poulets; les chevaliers vous saluent très humblement, et moi, sans tant de façon, je vous aime de tout mon cœur, Monsieur. Et madame d'O, que je suis aise qu'elle ne change point! Ayez la bonté de lui dire mille choses pour moi, Monsieur.

II. **

Au même.

Du 11 décembre 1731.

J'ai grand regret, Monsieur, à tous les pas précipités et inutiles que vous avez faits, et qui nous ont dérobé

[a] Allusion à la première scène du premier acte du *Malade imaginaire.*

[b] Julie-Adélaïde de Forbin d'Oppède, femme de Roux de Bonneval, conseiller au parlement de Provence.

[c] Petite-fille de madame de Simiane, et fille de Thérèse de Simiane, mariée en 1725 à Jean-Baptiste, marquis de Castellane-Esparron.

les moments que vous nous aviez destinés. Votre courte apparition n'a fait qu'augmenter le desir que nous avions déja d'avoir l'honneur de vous voir; il a fallu contraindre nos empressements, ravaler toutes nos questions, réprimer notre curiosité sur cent mille choses, et vous en laisser ignorer aussi un grand nombre. J'aurois bien sérieusement souhaité de pouvoir vous entretenir un peu avant votre arrivée à Marseille, parceque je sens que personne n'est plus véritablement votre amie que moi. Ce prince (*le comte de Toulouse*) a tout dérangé, et, en vérité, ce n'étoit pas trop la peine de s'en faire une si grande fête. Il méprise tout, il ne se soucie de rien, les honneurs le fatiguent, et il ne lui vient pas dans l'esprit, encore moins dans le cœur, de savoir le moindre gré aux gens qui se tourmentent le plus pour lui. Si cette fierté étoit soutenue d'un cortége et d'une représentation respectable, ce seroit une consolation : mais si vous voyiez ce train et ces figures, vous ne leur donneriez pas le moindre asile; et si vous leur donniez quelque chose, ce seroit l'aumône. Notre ville d'Aix, et sur-tout le cours, étoient cependant le plus beau spectacle que l'on puisse imaginer. Je sais bien que Marseille en avoit encore eu de plus magnifiques à présenter; mais il n'en auroit pas été ému davantage : ainsi je vous conseille de prendre patience, et de nous venir voir. Je suis chargée, Monsieur, de vous faire cent mille compliments de la part de M. le comte de Coëtlogon, syndic des états de Bretagne, et de vous supplier de sa part de vouloir bien vous charger du soin de faire embarquer par un bâtiment sûr et connu de vous, des pro-

visions d'huile, d'olives et autres raretés de Provence qu'il m'a demandées, et que je vous adresserai à Marseille, selon qu'il m'en a priée. Il vous demande surtout de bien recommander cet envoi et de prendre toutes les précautions que vous saurez mieux que nous pour que tout arrive à bon port à Nantes, à l'adresse de M. de Laurencin, négociant à Nantes, pour faire tenir à M. le comte de Coëtlogon, procureur et syndic des états de Bretagne. Il me mande qu'étant votre ami, il est persuadé que vous vous ferez un plaisir de lui rendre ce petit service et de vous charger de cette commission. J'attends votre réponse, Monsieur, pour lui faire la mienne, et l'on travaille à préparer la voiture qui arrivera chez vous bien conditionnée.

J'ai bien des remercîments à vous faire de toutes les amitiés de M. Garanaques et du zèle de tous les ouvriers du parc qui ont suivi en tout cela vos ordres; j'espère que vos bontés ne seront pas imparfaites; vous entendez, Monsieur, et en vérité, j'ai grand besoin de quelque douceur, dans les dépenses immenses que j'ai faites. J'ai compté beaucoup sur vous et je suis bien assurée de ne m'être pas trompée.

Soyez bien persuadé, s'il vous plaît, de ma sincère reconnoissance, et que ce n'est pas un discours ordinaire, mais les véritables sentiments d'un cœur qui vous aime et vous honore parfaitement.

J'ai l'honneur d'être au-delà de toute expression, Monsieur, etc.

12.

Au même.

A Aix, le 24 décembre 1731.

Je ne pourrois en quatre pages d'écriture répondre aux quatre lignes que je reçois de vous, Monsieur : je n'ai jamais rien vu de si joli, de si galant : comment faites-vous pour rendre si agréable un compliment si commun, si trivial, si répété ? Dites-le-moi, je vous en prie, car je suis désespérée de ces lettres de bonne année, il me prend envie de souhaiter toutes sortes de guignons à ceux à qui j'écris, afin de varier un peu la phrase. Je n'ai pas la force de commencer par vous ; ainsi, Monsieur, apprenez que je vous souhaite de bonnes années sans nombre, tous les bonheurs que vous méritez, et que je suis avec un attachement très parfait, etc.

On ne parle que de votre passion pour frère Côme, et de la sienne pour vous ; je vous en félicite, Monsieur.

13.

Au même.

Du 16 mars 1732.

J'ai reçu, Monsieur, tous les dessins que vous avez eu la bonté de m'envoyer: nous allons les exécuter : vous êtes le maître de la salle à manger de Belombre, faites-y tout ce qu'il vous plaira, mais dans le plus simple. Il me prend des inquiétudes terribles, que tant de délicatesse dans les ornements n'en requière dans les mets qui seront servis dans toutes les salles à manger. J'ai peur qu'il ne m'arrive quelque confusion, dont vous serez le premier spectateur, s'il plaît à Dieu.

M. de Bandol est arrivé en bonne santé à Paris, non sans encombre. Sa chaise s'est cassée à Nevers, il a été obligé d'y en acheter une. Mon Dieu! qu'un petit gentilhomme à lièvre est heureux dans sa gentilhommière! Rien ne le trouble, il n'espère rien, il ne craint rien, ses jours coulent dans l'innocence; il est sans passion et sans ennui; il n'a besoin que de ses guêtres, elles font tout son équipage; quand elles se rompent, une aiguillée de fil en fait l'affaire. Je le place dans les montagnes du Forez et du Vivarais, afin que les nouvelles ne parviennent à lui qu'au bout de deux ou trois ans. Il me semble que je le vois d'ici, tant mon imagination se remplit vivement de cette idée. Qu'il y a loin de lui à

M. le grand prieur [a]. Je vous prie de lui faire valoir que, malgré mon goût et ma subite inclination pour ce paisible *forestier*, je l'aime encore davantage dans ce moment : c'est tout ce que je puis dire de plus fort. Adieu, Monsieur : honorez toujours de votre amitié la personne du monde qui vous est le plus sincèrement dévouée.

14.**

Au même.

Du 30 mars 1732.

Cela est tout simple, vu le temps présent; on [b] arrive à Paris, chaise rompue, brancards brisés : on n'est pas plutôt arrivé, qu'on a ordre de ne point paroître à la cour et de rester à Paris, et le lendemain lettre de cachet pour revenir à Aix. Grande exactitude à obéir, et pour cela chaise neuve qui coûte bien de l'argent, mais qui est magnifique. On revient à tire d'aile : on conte son aventure à tout le monde : on apprend en arrivant

[a] Jean-Philippe d'Orléans, fils naturel du duc d'Orléans, régent, et de Marie-Louise-Madeleine-Victoire Le Bel de Seri, comtesse d'Argenton, fille d'honneur de MADAME, duchesse d'Orléans douairière. Il fut connu d'abord sous le nom de chevalier d'Orléans, et devint grand prieur de France avec des dispenses, en 1719. Il étoit en outre général des galères; il mourut à l'âge de 46 ans, le 16 juin 1748.

[b] M. de Bandol. (*Voyez* la lettre précédente.)

que M. le premier président part le lendemain pour Paris. On y va dès le matin, visite à l'ordinaire; on parle des chemins, de la pluie et du beau temps, et le jour d'après on siége et on préside à la Grand'-Chambre, où l'on est actuellement, et voilà tout; il n'y a ni plus ni moins à cette aventure. On a rapporté pour cinq cents écus de jolis bijoux, sans compter la chaise de poste, et on se porte à merveille.

Si les ouvriers s'endorment ainsi, jamais nous ne pourrons habiter Belombre. Au nom de Dieu, Monsieur, ayez la bonté de vous mettre un peu en colère et de me recommander à M. Garanaques, tant pour cela que pour mes pieds de table et pour le marbrier qui ne m'apporte point ces *benoites* tables. J'ai un sort pour que rien ne finisse chez moi.

Je suis ravie des bonnes nouvelles des galères et de la gratification de mon pauvre Ligondès. J'ai eu des nouvelles de La Varenne: on s'y porte bien et on y pleure amèrement.

Je vous suis tendrement acquise, Monsieur.

15.

Au même.

Du 8 avril 1732.

Vous approuvez bien, Monsieur, que l'on aime ses domestiques; vous voulez bien qu'on leur rende tous les services que l'on peut; vous convenez bien que vous

êtes en place pour acquitter vos amis de ce devoir. Enfin, vous permettez bien que je m'adresse à vous avec toute sorte de confiance pour vous demander une grace : la voici, Monsieur, dans ce petit mémoire; elle intéresse un de mes gens, elle fait sa fortune, elle fera le motif de ma très vive et très sincère reconnoissance.

Comment vous portez-vous, Monsieur? Savez-vous toutes nos lettres de cachet et nos exils laïques et ecclésiastiques? J'en reviens à mon gentilhomme du Vivarais [a], et vous souhaite de bonnes et heureuses fêtes à la façon du pays.

---

16. **

Au même.

Du 25 juin 1732.

On me dit hier au soir que vous aviez une place de conseiller d'honneur dans le parlement [b]. Je vous en fais mon compliment, Monsieur. C'est à vous à y mettre une juste valeur, et à la proportionner à cet objet. Il me semble que cette place vous étoit due de droit, et que cet événement est des plus simples; mais je veux bien que vous sachiez que, depuis les plus petites jusqu'aux plus grandes choses, tout ce qui vous regarde

[a] *Voyez* la lettre 13.

[b] M. d'Héricourt fut nommé conseiller d'honneur au parlement de Provence, en 1732.

me touche et m'intéresse infiniment. Les grandes nouvelles de Paris[a] ôtent la parole : c'est à cela que j'attribue votre long silence. C'est aujourd'hui, ce matin, que l'on juge ces malheureux, Lescale et Barlet. Vous savez ce que c'est. Vous aurez dimanche la *case* Bandol. J'ai fait ce que j'ai pu pour que madame de Bandol voulût voir Belombre ; c'est l'affaire d'une heure. Il me paroît qu'elle en auroit envie, mais que le temps lui manquera. C'est votre affaire, Monsieur, vous êtes intéressé à l'honneur de Belombre.

Vous avez un bon cœur, Monsieur ; vous avez des entrailles ; vous savez ce que c'est qu'un vieux et ancien domestique d'un père et d'une mère tendrement aimés. Voilà un pauvre vieillard affligé que je vous présente, Monsieur ; il n'étoit pas domestique, mais excellent sculpteur, qui a travaillé toute sa vie aux châteaux de Grignan et de La Garde : c'est un ouvrier qui a été admirable, et de pair avec les plus fameux. Il travaille encore à quatre-vingts ans qu'il posséde ; au surplus, bon et honnête homme. Ce misérable père a un fils qui le soulageroit dans sa vieillesse ; il s'est avisé de donner un soufflet à son sergent, le voilà aux galères pour la vie. Il est venu à moi tout en larmes, je lui ai dit toute

[a] Ces grandes nouvelles paroîtroient aujourd'hui peu importantes. Un mandement de M. de Vintimille, archevêque de Paris, avoit été dénoncé au parlement comme contenant des principes ultramontains ; le roi évoqua l'affaire au conseil, et le parlement cessa ses fonctions. MM. Pucelle et Titon, conseillers, furent arrêtés, et leur compagnie les ayant réclamés, la cour ne répondit à leurs sollicitations que par l'exil de quatre autres conseillers.

l'impossibilité de ravoir ce fils; il le sait, il m'a montré cette lettre que je vous envoie de l'abbé de Suse, aumônier du roi. Je vous conjure, Monsieur, de vouloir accueillir charitablement et cordialement ce pauvre homme, cela le consolera : dites-lui que vous lui accordez votre protection; et puis dans la suite nous verrons s'il y auroit quelque moyen de le servir réellement. Il sera content de cela, et vous me ferez un sensible plaisir. Quand je vois un vieux bonhomme que j'ai vu toute ma vie chez mon père, que je le vois fondre en larmes à la vue de son portrait, je vous avoue que s'il me demandoit mon bien, je crois que je le lui donnerois, et je vous annonce que je vous fatiguerai beaucoup au sujet de ce fils galérien; prenez courage et armez-vous de patience.

Ce ne sera plus que le 7 que j'aurai l'honneur de vous voir, Monsieur; je vous en dirai les raisons; elles sont trop longues pour une lettre qui l'est déja beaucoup, mais que je ne finirai pas sans vous dire que M. le chevalier de Castellane, d'accord avec M. Verdun, mon traître de valet-de-chambre, après m'avoir empêchée d'entrer dans ma nouvelle maison pendant huit jours, sous prétexte de la couleur que l'on mettoit au plancher, m'y menèrent il y a deux jours, et que je trouvai la maison meublée depuis la cave jusqu'au grenier, sans qu'il y manque un clou, toutes les fenêtres et cheminées du rez-de-chaussée posées; enfin, affaire de *fées*; voyez si cela se peut souffrir; c'est un enchantement de toutes les façons; et Belombre m'est un peu obligé cette année.

Adieu, Monsieur : j'ai un extrême desir d'avoir l'honneur de vous embrasser. Ayez la bonté de rendre la

lettre de l'abbé de Suse à *Mesangeau;* c'est le nom de ce bonhomme.

17.

Au même.

Du 28 juillet 1732.

Monsieur l'intendant revient donc de son rocher; s'il est aussi brûlant que les nôtres, je le plains beaucoup. Sait-il bien, cet aimable intendant, qu'il y a long-temps que nous ne l'avons vu, et qu'il ne faut pas mettre les gens en goût, et puis les planter là? On a cent choses à lui dire, encore plus à en entendre. Sait-il bien encore qu'il est attendu vendredi à Belombre, et que les draps sont déja dans son lit? ce sont mes nouvelles, j'ai cru devoir les lui communiquer.

18.

Au même.

Du 22 août 1732.

Les timides nymphes de l'Euvone ne répondent pas à des chants si doux et si séduisants. Si on les agace trop, j'ai peur qu'elles ne se gâtent. C'est le temps des

complots, il s'en forme un tout le long de la côte pour leur faire perdre cette belle simplicité, qui est tout leur ornement. Déja les voilà tristes à mourir d'avoir vu échouer une partie sur la mer, dont elles s'étoient flattées; venez demain pour les consoler, amenez M. de Rochegude, on le desire, et on veut bien qu'il le sache. Mais ne sont-ils pas deux? Faites sur cela ce que vous jugerez à propos; mais sur-tout faites des vers, Monsieur, car en vérité vous les faites bien jolis; vous le savez bien, et vous n'avez que faire de ma fade louange.

19.

Au même.

Du 10 septembre 1731.

Mille et mille graces soient rendues à qui m'a envoyé un vent si aimable, si favorable, si délectable, si guérissable, et toutes choses en *able*. Il est sept heures, et l'estomac n'a rien dit; nous avons eu grand monde, tout est reparti. Les chevaliers ignorant l'intention qu'on avoit sur eux, se sont fatigués à la chasse, et feroient mauvaise figure ce soir auprès des dames: ils font leurs très humbles excuses. J'aurois de la gaieté aujourd'hui, si je ne regrettois la soirée d'hier, dont je profitai si mal; ainsi va le monde.

Je suis pénétrée de vos bontés et de vos attentions, Monsieur. Être enchanté auprès d'Armide, et se souve-

nir de ses amis, c'est une très belle action. Bon soir, belle Armide.

---

20. **

Au même.

Du 26 octobre 1732.

Est-ce de Maroc que vous m'avez envoyé une si belle peau, Monsieur? Hélas! je n'en doute pas; je ne vous vois plus, je n'ai plus l'espérance de jour à autre de vous voir arriver, tantôt à dîner, tantôt à souper. Le *chancelier Olivier* ne vous annonce plus, ni vous, ni vos volontés. Enfin, c'est un changement auquel je ne m'accoutume pas, et dont toutes les gentillesses de mon petit palais ne me consolent point. Je me suis jetée dans une retraite totale; les orages, les éclairs, les tonnerres, sont ma seule compagnie, et ont si bien rompu tout commerce avec le reste du monde, que voilà trois ou quatre courriers qui ne passent point, ainsi pas la moindre petite nouvelle. M. d'Orves nous a quittés, le chevalier de Ligondès est à Saint-Marc, et celui de Castellane chez ses parents. Je suis avec *Pouponne* et mes pensées, tant bonnes que mauvaises. Vous êtes l'objet des premières: ne m'oubliez pas, je vous prie, Monsieur.

A votre retour à Marseille, M. de Villemont aura soin de vous payer la peau. J'attends la console, sans quoi la

pendule sera long-temps sur la cheminée. Oserois-je vous prier de me mander de quelle largeur il faut que soit la bordure dorée de la tapisserie de cuir vert du salon à manger? Faut-il toute la bordure, ou bien un galon seulement? Prononcez, je vous prie, et ne doutez jamais de tout ce que je vous suis. Vous direz bien quelque petite chose de moi aux dames de Vence, s'il vous plaît, Monsieur.

---

21. **

Au même.

Du 21 novembre 1732.

Je suis au désespoir, Sineti n'est point ici : je lui envoie dans l'instant un porteur exprès à Apt, il sera ici demain au soir sans faute. Conservez-lui votre bonne volonté et votre précieuse amitié : vous êtes un ami du premier ordre. Je suis dans l'enchantement de la bonté de votre cœur; vous ne sauriez rien faire qui me fasse plus de plaisir assurément que de placer ce pauvre garçon. Je vous conjure de l'attendre, je voudrois le tenir; mais enfin, il sera sûrement vendredi à Marseille avec tout le secret et les précautions nécessaires. Carcassonne est bien indigne de l'honneur de votre protection. Voudriez-vous, pour que je profite de son peu de sens et de vos bontés, m'accorder une place d'écrivain du roi, pour un ami de Verdun, nommé Bardon, honnête garçon,

écrivant comme les anges. Le pauvre Verdun se met à vos genoux, pour vous demander cette grace.

Mille remercîments de la charpente. Je suis au milieu de cent mille voix qui m'étourdissent; je ne sais ce que je dis; mais je sais que je vous aime de tout mon cœur. Je n'ai pas le temps de vous dire cela plus poliment.

---

22. **

Au même.

Du 22 novembre 1732.

Si les choses inanimées ne vous apprennent rien de moi, Monsieur, il ne faut pas que vous espériez d'avoir jamais de mes nouvelles, avec le divorce que j'ai été faire avec tous les mortels. Mais voyez de quoi je me suis allée aviser; si j'avois prévu l'embarras où cela me mettoit, par rapport à vous, je serois demeurée parmi les hommes, et à portée qu'il n'en parût aucun devant vous qui ne vous parlât de moi. Je ne vois plus de reméde à ce mal que de venir vous-même: vous me l'avez promis, et j'entends encore le françois. Venez donc en propre personne, Monsieur; venez triompher de toutes mes résolutions, et les voir céder au foible que j'ai pour vous, et dont ce babillard de Ligondès vous a parlé, si je ne me trompe, dans une de ses lettres. J'ai cependant une grande quantité de choses à vous dire; je ne sais par où commencer. Je crois qu'il faut capter d'abord

la bienveillance de mon lecteur, en lui disant que j'ai vu la beauté Beaurecueil. J'ai dîné avec elle chez madame de Bandol; je l'ai contemplée tout à mon aise: cela est beau certainement; cela est pâle; cela est maigre; cela est changé; mais j'ai démêlé tout cela, je la vois telle qu'elle est naturellement, et telle que vous l'avez vue. Je l'ai admirée, hélas! en femme qui n'a plus de raison de lui trouver des défauts. J'en suis enchantée. Le premier article vous a-t-il mis de belle humeur. J'espère que vous n'êtes pas fâché des nouvelles du premier sénat; les réponses ont été bien gracieuses; le retour des exilés ne vous déplaît pas[a]. Je vous en fais mon compliment, Monsieur; mais je ne vous félicite pas plus du retour que du départ: la belle action de celui-ci appartient au voyageur. Il y a encore de la curiosité à avoir pour le premier décembre: à chaque jour suffit sa curiosité comme son mal; ainsi laissons cela et marions mademoiselle Ranchet. Vos bontés pour elle en font pour moi un événement intéressant, et je suis bien satisfaite d'ailleurs de la bonne acquisition que nous faisons à Aix. La maison de madame de Bandol devient brillante; elle se trouve bien de ce nouveau genre de vie, et ses amis, c'est-à-dire la très bonne compagnie, s'y rassemble avec grand plaisir. Le président va et vient de son appartement, selon que le jeu lui plaît. Rien n'est plus décent, plus convenable ni mieux arrangé.

Ligondès, pénétré de votre amitié et de vos vues pour

[a] Les présidents et conseillers des chambres des enquêtes et des requêtes du parlement de Paris, qui avoient été exilés le 7 septembre, furent rappelés à la fin de novembre 1732.

lui, vouloit partir ce matin. Je l'arrête encore quelques jours sur la phrase de votre lettre, qui lui donne congé jusqu'à la revue. J'ai de sérieuses raisons pour le garder ce peu de temps. Le marquis d'Antin[a] doit passer à Aix; je serai bien aise de le voir, et il me faut mon grand-maître de cérémonies : vous le voulez bien, j'en suis sûre. Je ne sais plus ce qu'est devenu mon gendre Castellane, son frère est revenu de ses montagnes, la ville se remplit, voilà à-peu-près toutes mes nouvelles : ma pendule attend sa console, et sa console, à ce que je comprends, attend son ouvrier, et moi je vous attends avec une impatience proportionnée à tous mes sentiments pour vous, Monsieur; vous les connoissez, mais non encore tels qu'ils sont.

23. **

Au même.

Du 30 novembre 1732.

Je n'ai point vu le pauvre Sineti, Monsieur, il ne me trouva point chez moi, et quand j'envoyai chez lui en rentrant, il étoit malade et prêt à se coucher. Je suis

[a] Antoine-François de Pardaillan de Gondrin, dit le *marquis d'Antin*, vice-amiral de France, lieutenant-général au gouvernement d'Alsace, mort en avril 1741, sans laisser de postérité de Françoise Renée de Carbonnel de Canisy, remariée depuis au comte de Forcalquier, de la maison de Brancas.

véritablement en peine de lui : son père n'est point trop mal; mais je crois qu'une petite absence et un peu de repos lui étoient absolument nécessaires. Son département et ses fonctions me semblent pénibles ; l'air contagieux d'un hôpital n'est pas sain; vous avez de la bonté pour lui, vous voulez le conserver, vous en avez trouvé le seul moyen, je vous en remercie.

Que vous dirois-je de notre cher Ligondès, sinon que nous l'aimons tendrement, que nous le regrettons au-delà de toute expression, et que je n'ai d'autre consolation en le perdant, que de penser que vous le connoîtrez bien, que vous l'aimerez à proportion, et que vous trouverez en lui tout ce que vous cherchez dans un ami sincère, sage et fidèle? L'âge ne fait rien à l'affaire, ses bonnes qualités ont soixante ans. Les attachements sont la source de tous les maux : c'est une expérience que je fais depuis que je suis au monde, et il y a long-temps. J'ai passé par toutes sortes de peines, d'indigences, de tribulations : tout m'a secouée; mais rien ne m'a abattue, que ce qui a attaqué mon cœur du côté de l'amitié. Ménagez donc ma sensibilité, Monsieur; et puisque je vous aime, aimez-moi un peu avec tous mes défauts, mon *sauvage*, ma retraite, mon divorce avec le monde, que tout cela ne vous rebute point; gardez-moi pour les moments où le goût de la solitude et des réflexions vous prendra; ne serai-je pas bien flattée de vous voir venir à moi, quand vous voudrez être à vous? J'avois dans ma jeunesse une amie du premier ordre pour la sagesse, le bon conseil, le bon esprit, la vertu, et je ne la voyois presque jamais; parceque j'étois toujours com-

me les gens ivres : mais dès que mon ivresse passoit un peu, ou qu'il m'arrivoit quelque encombre, je courois à elle ; elle en badinoit, et me savoit très bon gré de mes retours, dont elle connoissoit tout le prix. Ayez la bonté de ne pas croire que je veuille faire de comparaison, à dieu ne plaise ! je n'ai de tout cela que la solitude. Avez-vous fini toutes vos adjudications ? On dit des merveilles de la noce *Ranchet* : je la verrai assurément quelque matin ; elle sera heureuse comme une reine, avec un mari le plus honnête homme qu'il y ait.

J'oublie avec vous, Monsieur, que j'ai fort mal aux yeux. Adieu donc, Monsieur, jusqu'au retour de ma vue. Mais qu'est devenu votre voyage d'Aix ? Venez nous voir. Ligondès vous aura dit tout ce que je pense et lui aussi du jeu de votre commandant. J'approuve infiniment votre façon de penser sur tout cela.

24.

Au même.

Du 5 décembre 1732.

Je n'ai vu de tout ce que vous m'envoyez que la console qui est charmante ; je vous en remercie de tout mon cœur, Monsieur. Je ne doute pas que vous ne l'ayez faite vous-même : toute la délicatesse de votre esprit aura passé dans vos doigts, et cela fait un ouvrage parfait. Je n'ai donc point vu la noce *de mademoiselle Ran-*

chet: mon premier mouvement m'y portoit, la réflexion m'a arrêtée, et n'ayant fait aucune visite dans la ville, celle-là auroit paru singulière. La petite femme sera heureuse comme la reine, avec un très honnête homme et dans une belle ville.

Je vous renvoie la lettre de notre ami *Maïran*[a], Monsieur, elle est écrite à merveille. J'y aperçois des sentiments pour vous que je comprends mieux que personne, et je l'en aime davantage. Quand il vous viendra quelque lettre de la petite Angloise, faites-m'en part, je vous en prie, mais sur-tout de ce qui se sera passé le 2 de ce mois. Comptez sur ma discrétion, comme je compte ne pouvoir savoir rien de bien sûr, que ce que vous recevrez.

J'ai bien envie d'avoir l'honneur de vous voir; il me semble qu'il faudroit se rassembler pour écouter les nouvelles de ce moment présent.

25.

Au même.

Du 29 décembre 1732.

J'ai si peur que vous ne me souhaitiez la bonne année le premier, que je me dépêche de faire mon compliment : le voici. Bon jour et bon an, Monsieur, et tout ce

[a] Jean-Jacques d'Ortous de Mairan, né à Beziers en 1678, mort à Paris le 20 février 1771. Ce savant académicien succéda à Fontenelle en 1741, dans la place de secrétaire perpétuel.

qui s'ensuit : voilà mon affaire faite, et très bien faite, je le soutiens ; car trois mots qui viennent d'un cœur bien sincère et bien à vous, valent un trésor. Divertissez-vous à présent à tourner joliment votre réponse et vos souhaits ; cela ne m'embarrassera point et me fera grand plaisir. Je vous pillerai et ferai mon profit de ce que vous me direz. Vous vous retrouverez en plein Paris, en pleine cour. Et pourquoi non? vous pillez bien mon salon, mes corniches, etc. Il est vrai que le vol n'est pas égal ; mais il y a de grands et de petits voleurs.

Adieu, Monsieur. Que je vous plains ces jours-ci !

---

26. **

Au même.

Du 1er février 1733.

Oh dame ! c'est que je suis la plus raisonnable et la plus juste personne qui soit sur terre : vous allez voir. Je veux bien vous oublier, mais je ne veux pas que vous m'oubliez ; je n'entendrois aucune raillerie, et je gronderai dès qu'il y aura un intervalle un peu considérable. Voilà, Monsieur, sur quoi il faut que vous comptiez, s'il vous plaît : et ne venez point tenir de mauvais propos ; que c'est par discrétion que vous ne voulez pas interrompre ma retraite ; mauvaises raisons non reçues. Quant aux miennes, pour un marché qui paroît inégal, avec un peu de méditation, que vous y trouverez de choses flatteuses !

Je vous y renvoie, Monsieur. Je voudrois bien vous voir ici, je soupire après Belombre, je veux que vous vouliez y venir souvent passer des soirées avec nous; vous savez parler toutes sortes de langues; vous savez vous accommoder à tous les esprits; vous savez permettre que l'on tienne son imagination un peu enchaînée et dans le solide et le sérieux : n'êtes-vous pas charmant? moyennant quoi ne renoncez point à moi, et soyez persuadé que je vous suis sincèrement et tendrement attachée, Monsieur, et pour la vie. Permettez que je vous adresse ce billet pour M. Garanacques.

Messieurs de Castellane et de La Boulie vous font des millions de très humbles compliments.

27.

Au même.

Du 17 février 1733.

Quand je ne vous serois venue dans l'esprit que le mercredi des cendres, c'étoit bien assez, Monsieur, pour exciter ma reconnoissance; mais vous souvenir de moi au milieu du bal et des plaisirs les plus vifs du carnaval, il y a de quoi me faire tourner la tête. Vous excusez mieux que moi le marché que je vous ai proposé; je ne saurois parvenir à vous oublier; c'est une chose étrange que mon foible pour vous; je prends le parti de ne plus combattre ce penchant, de vous aimer de tout mon cœur,

et de penser à vous bien tendrement et bien solidement; car mes pensées ne sont point frivoles : je vais au fait. Je vous enrichis, je vous établis, je vous marie, je vous fais le sort du monde le plus joli et le plus heureux; je me place à portée de voir tout cela, je vous possède à Belombre. Enfin, que ne fais-je point! je défie l'imagination vive et jeune de votre Angloise d'aller plus loin. Cette lettre de rencontre est en effet un portrait, on voit cette personne. Il y a dans mes châteaux en Espagne de la voir à Marseille à la suite de madame votre mère, à qui je fais vous rendre une visite, et voir la Provence. Si vous ne trouvez pas que je m'occupe assez de vous, vous n'avez qu'à dire. Ne grondez point madame d'Héricourt de vous avoir négligemment envoyé cette lettre : au contraire, dites-lui de vous en envoyer tant qu'elle pourra : elles sont vives et jolies. Nous savons ici toutes vos fêtes : savez-vous les nôtres? et la résurrection de l'ordre de Méduse? J'ai reçu des descriptions de la cour et de Paris, qui donneroient envie de s'en éloigner, si nous n'étions pas déja au bout du monde. Mais y sommes-nous mieux? non : concluons qu'il faut se faire une habitation au-dedans de soi, y admettre bien peu de gens, la décorer d'ornements solides et agréables, avoir un monsieur Lainé qui donne de beaux dessins, les bien exécuter soi-même, et s'y renfermer. M'entendez-vous, Monsieur? vous ferez fort bien; car pour moi je ne m'entends presque plus, je sens que j'extravague. Adieu, etc.

28.

Au même.

Du 17 mars 1733.

Vous avez eu la bonté, Monsieur, de faire espérer l'honneur de votre protection au sieur Ferrand, qui se présente à vous aujourd'hui. Il a une grosse famille, de jeunes, jolies et sages filles; tout cela demande un peu de bien, et il n'en a point; un petit emploi pourvoiroit à tout; je vous le demande pour lui, et je joins mes prières à celles de M. le président de Bandol. C'est la mouche du coche; mais n'importe, ma reconnoissance n'en perdra rien de sa force, non plus que tous les sentiments que vous me connoissez pour vous, Monsieur, et que je vous ai voués pour toute ma vie.

La bastidane de BELOMBRE.

29.

Au même.

Du 28 avril 1733.

Il m'est revenu que M. de Bandol, compte que vous souperez chez lui le jour que vous arriverez à Aix, Mon-

sieur, et moi je compte sur cet honneur-là aussi, et j'ai invité et prévenu le président de Ricard qui s'y attend : évitez une querelle qui deviendroit sérieuse entre M. de Bandol et moi, d'autant plus que les esprits sont aigris de part et d'autre par plusieurs poissons d'Avril qui ne sont pas encore digérés. Sérieusement, ayez la bonté d'écrire un mot au président pour lui apprendre votre engagement avec moi, et instruisez-moi de votre marche; elle me seroit bien agréable; si elle ne m'annonçoit pas une absence longue et insupportable.

30.

Au même.

Du 25 mai 1733.

Je fais tout le cas que je dois de votre aimable attention pour moi, Monsieur; rien n'est perdu avec une personne qui en connoît tout le prix. Je vous remercie donc de tout mon cœur de m'avoir appris votre arrivée à Paris. Je m'étois avisée d'être inquiète de vous, au hasard que l'on se moquât de moi d'être en peine de quelqu'un qui est jeune, qui se porte bien, et qui voyage dans le mois de mai. Votre lettre a tout rassuré, et m'a fait un grand plaisir; il n'y a que la date qui m'en déplaît. Quand je vous vois à deux cents lieues de nous; quand je pense que Belombre sera sans vous cet été, je m'afflige et je suis toute découragée. Mais de quoi vous vais-

je parler ! vous avez bien d'autres idées. Nous voilà dans les grandes mers ; vous avez trouvé monsieur votre père encore foible et infirme, je le sais par le président de Ricard, madame votre mère en bonne santé ; vous leur avez nommé mon nom, j'en suis persuadée : vous avez trouvez madame d'O toujours la même, et se souvenant de ses anciennes amies : mon Dieu que cela est beau et rare ! Je suis effrayée de tous ces enfants uniques qui ont péri ou qui vont périr, et des maisons sans ressource : beau sujet de réflexion pour les personnes qui ont le temps d'en faire. Que deviendront les affaires du parlement [a] ? J'en suis bien agitée ; j'ai le malheur de n'entrevoir pas ordinairement les objets dans un point de vue agréable, tant mieux si je me trompe. Nous n'avons rien en ce pays-ci digne de vous être mandé ; des missions, des sermons, Aix en est farci. M. de Bandol est allé faire une course légère à Brindes jusqu'à mercredi. Dites-moi des nouvelles de mademoiselle de Poirier (dis-je son nom?) *Pouponne* est très étonnée de se voir respectée ; elle vous fait ses petits compliments ; et tout ce qui m'environne vous respecte, vous honore, et me charge de vous le dire. Pour moi, Monsieur, je n'y fais pas tant de façon, je vous regrette et vous aime de tout mon cœur.

[a] Le parlement d'Aix avoit fait brûler une instruction pastorale de l'archevêque d'Arles, dans laquelle tous les parlements du royaume étoient outragés. L'archevêque fut exilé.

31.**

Au même.

Du 12 juin 1733.

C'est un tableau que tout ce que vous dites du pays où vous êtes, Monsieur ; il me semble que j'y suis : gens affairés de riens ; gens parlant beaucoup et ne disant rien ; gens affectueux qui ne sentent rien, gens écoutants qui n'entendent rien ; gens enfin fort aimables qu'il ne faut point aimer ; gens sociables qu'il faut, s'il vous plaît, quitter bientôt pour venir commencer avec gens simples, rustres, brutaux, si vous voulez, mais francs et sincères, et qui desirent beaucoup votre retour. Ma lettre, Monsieur, est donc allée tout de suite à P... J'aime mieux qu'elle y soit lue qu'à Versailles. Je n'ai point été surprise de la bonne réception qu'on a faite dans la rue Saint-Augustin à celle que vous avez eu la bonté d'y porter ; c'étoit déja une grande avance d'être présentée par vous : mais d'ailleurs le cœur de cet ami n'est pas équivoque ; il est de la bonne et vieille roche, et des meilleurs. Je ferai peut-être bientôt usage de son habileté et de son autorité ; peut-être aussi que M. Perrin [a] finira tout : c'est un autre ami à qui j'ai des obligations sans nombre. Il semble

[a] Denis-Marius de Perrin, l'éditeur des *Lettres de madame de Sévigné*. (*Voyez* la *Notice bibliographique.*)

qu'il ne soit à Paris que pour mes affaires. Celles qui me tourmentent à présent sont effrayantes; car il s'agit d'une vieille tante [a] qui veut former opposition au paiement du prix d'une terre que j'ai vendue en Bretagne de son gré, de son consentement, et je craindrois quelque confiscation de la part des acquéreurs; ce qui n'avanceroit pas les affaires de cette tante; et gâteroit fort les miennes : vous savez ce que c'est que les consignations. Tout ceci est une terreur qui sera peut-être vaine : il ne faut point en parler, s'il vous plaît, pour ne pas réveiller le chat qui dort. Je vous remercie, Monsieur, de ce que vous m'avez envoyé en dernier lieu; je suis ravie que tout se soit passé tranquillement. Mais que sortira-t-il de ce sacré collège qui s'assemble journellement? On dit que c'est pour trouver un nom à la bulle; si elle avoit certains parrains, cela seroit bientôt fini.

Le marquis d'Antin [b] a passé ici; il y arriva à huit heures du matin, il a dîné, soupé et couché chez moi, et repartit le lendemain pour Marseille, et tout de suite à Toulon, où il est.

J'ai été charmée de la pension de notre pauvre comtesse : je m'imagine que vous n'y avez pas nui; car vous êtes un bon ami, Monsieur, sans faire semblant de rien, *vous ai destapat :* entendez-vous ces paroles? Vous ne me dites rien de mademoiselle votre sœur; je ne veux savoir que ce qu'il vous plaira, pourvu que vous sachiez

[a] Cette *vieille tante* ne peut être que la marquise de Sévigné, veuve de M. de Sévigné le fils; elle devoit avoir environ soixante et dix ans.

[b] *Voyez* la note de la lettre 22, page 344 de ce volume.

que je m'intéresse sincèrement à tout ce qui vous regarde.

Il n'y a rien de nouveau en ce pays-ci. Missions, processions, confessions, restitutions, réconciliations; voilà ce qui nous occupe, et voici bientôt le temps de Belombre, qui m'occuperoit bien agréablement, s'il ne m'y manquoit rien. Mais hélas!... hélas!... Adieu, Monsieur, regrettez-nous la centième partie de ce que nous vous regrettons; je suis chargée de vous en assurer de la part de toute la société. Ne me laissez oublier, je vous prie, ni de M. votre père, ni de madame votre mère, ni de madame d'O.

32.

Au même.

Du 17 juin 1733.

Monsieur le chevalier de Crenay me rendit bien fidèlement votre lettre à sept heures du matin, Monsieur: elle me fit grand plaisir. Il me faudroit un chevalier de Crenay pour vous porter ma réponse: mais comme le vôtre n'a pas voulu retourner à Paris, me voilà fort embarrassée, et obligée de tout ravaler et de tout garder pour une allée de Belombre, ou pour le coin de mon feu à Aix. Ce que je puis bien dire tout haut, c'est la joie que j'ai qu'un grand personnage m'honore toujours de son amitié, et que les nuages que je craignois, et aux-

quels je donnois des causes extraordinaires, ne soient qu'un effet tout naturel. Avec cette certitude, je souffrirai tous les silences et les apparences d'oubli, et l'oubli lui-même; n'est-il pas bien dû aux pauvres absents? il y a long-temps que l'on sait qu'ils ont tort. Mais revenons à notre affaire. Quand on ne peut rien dire, que dit-on? je vous le demande. Je n'ai pas assez d'esprit pour fournir à une conversation forcée; quand mon cœur ne s'ouvre pas, mon esprit se bouche. Des nouvelles? hélas! la ville d'Aix n'en fournit point; la mission est finie, la comédie lui succède demain; nous partons tous pour nos campagnes. La pauvre petite Castellane [a] a eu la fiévre scarlatine et a été bien malade; elle est hors d'affaire. M. de Bonneval a la fiévre double-tierce, et mademoiselle de Suffren [b] épouse M. de Niblet; c'est comme si le père Girard épousoit mademoiselle Cadière [c]. Voilà pourquoi c'est une nouvelle. Et voici une commission: car vous croyez peut-être, Monsieur, que vous serez tranquillement à Paris sans être chargé de rien pour moi; ne vous en flattez pas. Vous saurez donc que dans

[a] C'est celle qui est appelée *Pouponne* dans plusieurs lettres.

[b] Geneviève de Suffren Saint-Tropez, mariée à Arnauld de Niblet, conseiller au parlement d'Aix; elle étoit sœur du célèbre bailli de Suffren, qui devint dans la suite l'un des hommes les plus célèbres de la marine françoise.

[c] Le procès du père Girard et de Catherine Cadière est trop connu pour qu'il soit nécessaire d'en rappeler le scandale aux souvenirs des lecteurs. Le père Girard fut lavé d'une horrible calomnie par arrêt du parlement d'Aix, du 10 octobre 1731. Il est difficile de saisir l'espèce d'analogie que cette affaire pouvoit avoir avec M. et madame de Niblet.

un certain petit cabinet de ma maison d'Aix, cabinet où l'on va de ma chambre, cabinet soi-disant mon oratoire : il y a une petite tablette en encoignure, à plate-terre, qui me sert de bibliothèque ; elle a trois pans et demi de hauteur : je voudrois une jolie serrure et une jolie clef angloise ou façon d'Angleterre ; je vous supplie de m'en apporter une avec toutes ses appartenances. Cette encoignure est cintrée et fort jolie ; vous vous en souviendrez peut-être. Je suis fort pressée de cette serrure, et je ne la veux que de votre main : voyez ce que tout cela veut dire. Que je vais vous regretter à Belombre, Monsieur ! cela ne se peut décrire.

33. **

Au même.

Du 28 juin 1733.

Je vous réitère tous mes compliments, Monsieur, sur le mariage de Mademoiselle votre sœur. Mais mon Dieu ! dans quelle situation vous trouvera-t-il ce compliment ? L'état où est monsieur votre père ne laisse presque pas d'espérance pour lui ; ainsi je m'afflige avec vous plus encore que je ne me réjouis. La douleur se fait plus sentir que la joie, celle de votre noce aura été bien troublée : peut-être aussi que mon imagination va trop loin, et avance des malheurs qui seront éloignés, s'il plaît à Dieu. Je le souhaite bien sérieusement, Monsieur, car

je partage vos peines avec beaucoup de tendresse. Je vous supplie de vouloir nommer mon nom à madame votre mère, et à madame votre sœur, dans tous les cas fâcheux et agréables.

Vous m'avez attiré une lettre, Monsieur, qui m'embarrasse infiniment. Quand j'admirois celles de mademoiselle de Poirier, je ne croyois pas avoir un jour à y répondre, et cette commission me paroissoit bien entre vos mains. J'ai un style tout dégingandé qui lui paroîtra tout-à-fait ridicule. Je vais tâcher de le réduire au sens commun : en tout cas, vous corrigerez, s'il vous plaît, et vous la donnerez vous-même, ce qui lui servira d'excellent passe-port.

Rien n'est si solitaire que Belombre, il semble que tous mes amis se sont accordés cette année pour avoir affaire ailleurs. Le chevalier de Castellane et moi allons être tête à tête. Ligondès va à Bandol, M. de La Boulie reçoit madame de Montauban ; Dantelmy est à Aix, celui-là reviendra. *Je ne veux pas me dire qu'on s'ennuie à Belombre, je veux, au contraire, me persuader que l'on est au désespoir de n'y pas être.* Adieu, Monsieur, vraiment j'ai bien d'autres affaires que de babiller avec vous ; je vais faire ma lettre, et suis votre servante très humble.

34.**

Au même.

Du 1er juillet 1733.

Qu'est-ce donc que vous avez, Monsieur? vous êtes dans votre lit, vous avez mal à la jambe; êtes-vous tombé? vous êtes-vous cogné? Je suis fort occupée de tout cela, et vous comprendrez aisément que c'est l'article qui me touche principalement, puisque je le fais passer avant celui de mes félicitations.

Voilà donc enfin mademoiselle votre sœur, madame de La Fare[a]! Je crois que je dois vous remercier de m'avoir laissé ignorer toutes les altercations qui ont précédé; elles m'auroient inquiétée, impatientée; il faut les regarder comme non avenues et ne penser qu'au plaisir et à la douceur que vous aurez d'avoir cette chère sœur sous vos yeux, et mariée dans une famille où tout ce qui la compose est fait pour la rendre heureuse: mais elle leur rendra bien un avantage si précieux; j'en juge par tout ce que j'entends dire d'elle, et encore plus par le sang qui coule dans ses veines. Je ne

[a] Marie-Élisabeth du Trousset d'Héricourt, née le 7 mai 1717, épousa, le 15 juillet 1735, Hilarion de Roux, seigneur de Bonneval et de La Fare, chevalier de Saint-Louis, capitaine général gardecôtes à Marseille, fils de M. Roux de Bonneval, conseiller au parlement de Provence.

veux rien dire de monsieur son frère en particulier, les louanges en face sont trop grossières ; il suffit qu'il soit dans mon cœur tel qu'il doit y être; mais je veux qu'il soit en bonne santé; j'en reviens toujours là : il ne faut point troubler la fête, s'il vous plaît, Monsieur, par un article si considérable.

Oserois-je vous prier de présenter tous mes compliments, félicitations, vœux, souhaits, à tout ce qui vous appartient? Faites, je vous prie, souvenir M. et madame d'Héricourt de la façon dont je les honore. Madame votre mère ne viendra-t-elle jamais voir ses chers enfants? la Provence devient désormais son pays. Il faut y mener cette aimable angloise; sa présence dédommagera bien de la privation de ses lettres.

Tout est parti ou part, les vaisseaux sont à mille lieues de nous. Les Bandol, les La Boulie, tout est déja décampé ; votre petite servante part lundi, et va vous attendre, Monsieur, avec une grande tristesse de ne vous point trouver, et avec une grande impatience de votre retour.

On vous a mandé les hauts faits de M. de Bonnivet; le pauvre M. de Roanès en est affligé à mourir.

34 *bis.* ***

A Monsieur DE LA PORTE [a].

A Belombre, ce 7 juillet 1733.

Je ne me souviens pas, Monsieur, d'avoir eu de surprise plus agréable que celle que j'eus hier au soir, en arrivant à Marseille, d'entendre dire que M. votre fils [b] y étoit; je le fis chercher par-tout, et j'eus le plaisir de savoir qu'il me cherchoit aussi avec empressement. La joie, les marques de souvenir et d'amitié de ce cher enfant m'attendrirent si fort, que je ne pus retenir mes larmes en l'embrassant; il tient bien tout ce que son enfance nous promettoit, et je ne puis vous exprimer, mon cher Monsieur, l'extrême satisfaction que j'ai de celle que vous donne et que vous donnera un fils si aimable. Je ne le vis qu'un instant, mais j'obtins aisément de lui de me venir voir aujourd'hui à ma guin-

[a] Jean-François de La Porte, seigneur de Meslay, près de Vendôme, né en 1675; il étoit d'une ancienne famille de Paris.

[b] Pierre-Jean-François de La Porte, alors conseiller au parlement de Paris, né en 1709, et mort en 1793. Son fils, dont on regrette la perte encore récente, fut intendant du Roussillon et de la Lorraine; et M. Hyppolite de La Porte, son petit-fils, qui m'a communiqué ce manuscrit, cultive les lettres avec succès, et s'est fait principalement connoître par un grand nombre d'articles importants qu'il a insérés dans la *Biographie universelle* de M. Michaud.

guette[a]. Je l'attends donc dans une heure ou deux; il se promènera dans mes bois, il soupera avec moi, et s'en retournera après souper: c'est tout ce que j'ai pu obtenir d'un fils occupé de ses devoirs, et sur-tout de l'impatience de revoir son cher père. Dieu sait comme nous allons parler de ce papa, et boire à sa santé. Le petit garçon, Monsieur, qui étoit un petit prodige, qui dansoit si bien, qui avoit tant d'esprit, le voilà un conseiller au parlement, et sans doute dans peu un illustre magistrat. Tous ses titres ne m'ont pas empêchée et ne m'empêcheront point de bien l'embrasser, et de le bien appeler notre cher enfant. Il n'y a point d'occasion où je ne sente vivement tout mon attachement pour vous, mon cher Monsieur; mais celle-ci est bien assurément des plus touchantes, et indépendamment de vous, le moyen de n'être pas charmée de voir que cet enfant n'a rien oublié, et conserve avec une reconnoissance, beaucoup au-dessus de ce que cela vaut, les petites attentions que j'ai eues pour lui dans son enfance; j'en suis pénétrée, et je ne finirois point cet article. Je vous prie de le bien remercier de tout cela. Je ne fermerai cette lettre que quand j'aurai passé ma soirée avec lui. Je vous quitte pour le recevoir.

C'est après l'avoir vu et entretenu que j'achève cette lettre, et que je vous assure, mon cher Monsieur, que je n'ai rien vu de si aimable, de si raisonnable que ce cher enfant. J'ai voulu savoir la suite de toute sa vie, depuis que je ne l'avois vu; il m'a tout conté; il a une

[a] La bastide de Belombre.

tendresse, une soumission, une reconnoissance pour vous qui marque un fonds excellent; il a une confiance en vous qui le rend l'homme du monde le plus tranquille sur sa destinée [a]. Si elle répond à ce qu'il mérite, et à mes vœux, vous n'aurez assurément l'un et l'autre rien à desirer dans le monde. N'êtes-vous pas bien content d'avoir tout sacrifié à cet aimable enfant? Dieu vous le conserve! Je lui laisse le soin de vous parler de ma guinguette et des sentiments que je conserve pour vous, mon cher Monsieur, et avec lesquels je serai toute ma vie votre très humble et très obéissante servante,

GRIGNAN DE SIMIANE.

[a] M. de La Porte fut intendant du Bourbonnois, puis du Dauphiné, et enfin conseiller d'état. Il venoit de faire son voyage d'Italie, et il écrivoit de Marseille à son père, le 10 juillet 1733: « Le « 6 au soir, madame de Simiane arriva chez M. de Villemont. J'allai « l'y voir; j'eus bien du plaisir, et il me parut qu'elle en avoit aussi « beaucoup de notre entrevue. Elle partit sur-le-champ pour Be-« lombre, sa bastide, à une lieue d'ici..... Après dîner, j'allai pas-« ser la soirée et souper à Belombre..... J'en rapportai une lettre « pour vous que je joins à mon paquet..... Hier 9, un voyage à la « Sainte-Baume, où il n'est pas trop aisé d'aller et de revenir en un « jour, ce que pourtant j'ai exécuté avec un jeune chevalier de « Castellane, frère du gendre de madame de Simiane. »

35. **

A Monsieur d'Héricourt.

Du 17 juillet 1733.

Je voudrois, Monsieur, que vous vissiez Belombre sans vous : le chevalier de Castellane, qui est un épilogueur, dit que cela n'est pas possible. Pour moi, que le miracle de Saint-Denis baisant sa tête n'a jamais pu étonner, je trouverois tout simple que vous fissiez la triste expérience de voir la mélancolie d'un lieu où vous n'êtes point. Tout vous y redemande, tout crie après vous, il n'y a pas une feuille de mes arbres qui ne se plaigne de votre absence ; le fleuve en murmure. Mais ceci est trop commun, et j'ai vu le murmure des fleuves dans je ne sais combien de livres, à la différence que c'étoient des fictions, et que pour nous cela est très vrai. Je voudrois bien que ce chevalier, avec sa physique, me vînt dire que, dans une telle occasion, les choses inanimées ne sentent rien. Comme il lui plaira ; mais pour les choses animées, je réponds de leur sensibilité et de leur malaise. Mais, Monsieur, à votre absence se joignent les aventures les plus sinistres et les plus affligeantes. Vous n'ignorez pas la mort funeste de ce pauvre Gensolens, assassiné à table au milieu de son repas et de ses amis. Cette catastrophe a mis la consternation

dans tout le pays. La Boulie, qui prend des eaux à Eygulude, en est désespéré. Pour moi, je n'en reviens point; je regrette mon ami, mon conseil, l'homme du monde le plus vertueux et le plus aimable. Vous comprenez bien qu'avec quelques dispositions aux réflexions, ceci les augmente infiniment, et détache bien de la vie.

Nous sommes ici les solitaires de la Thébaïde : j'ai quelque peine de temps en temps d'imaginer que ma jeunesse s'ennuie peut-être; mais je pense tout d'un coup que l'amitié, dans les cœurs bien faits, tient lieu des grands plaisirs, quand ce n'est pas pour toujours que l'on habite des déserts. Le mois de septembre ramenera les voisins, et alors je serai moins inquiéte de mes chevaliers et de Dantelmy, c'est la seule compagnie que j'aie eue, et on m'a fait le plaisir à Marseille de me servir à ma mode. La Boulie me fait espérer de venir dans la semaine prochaine. Les grandes compagnies iront à Bandol, Ligondès y est furieusement invité, et ne sauroit résister, la tentation est trop forte. Nous ne faisons donc rien pour le pauvre garçon, Monsieur? Sûrement ce n'est pas votre faute, mais une étoile maligne sur laquelle il a marché, comme dit fort bien je ne sais pas qui.

Le président de Ricard viendra aussi au mois de septembre passer ses huit jours, si vos ordres ne l'arrêtent. Hé bien! Monsieur, tout est-il fait? dites-moi un peu des nouvelles de votre noce. Je ne sais rien, je n'entends rien dire; je le veux bien, pour beaucoup de choses, mais non pas pour ce qui vous regarde: vous, oui vous,

Monsieur, que j'honore, que j'estime, et que j'aime tendrement, puisqu'il faut le dire.

Tout Belombre vous salue très humblement, et même *Pouponne*. Hé mon Dieu ! pourquoi ne vous dis-je pas que je reçus hier ma serrure, ma clef? grand merci, Monsieur; elle ne peut être d'aucun usage; mais cela ne fait rien; peut-être trouvera-t-elle sa place quand on y pensera le moins.

---

36. **

Au même.

Du 22 juillet 1733.

Mon fils Ligondès, tout éloquent qu'il est, ne peut pas atteindre à tout ce qu'il faudroit dire pour vous exprimer nos regrets, Monsieur. Enfin Belombre est laid, jugez de tout le reste; j'y arrivai hier au soir munie d'une de vos lettres que je reçus à Aix. Je n'y répondrai, s'il vous plaît, que dans la lettre [a] de *mon fils;* une dame de château a mille occupations : il faut distribuer mon lard, ma chandelle, mon huile, prendre bien garde à tout; mais avec toute ma bonne conduite, je vais être ruinée. Savez-vous à quoi, Monsieur? en glace. Je suis outrée de colère contre la ville de Marseille, d'être si grande et si petite.

[a] L'original de cette lettre est écrit sur une simple feuille qui paroît avoir été détachée de celle où se trouvoit la lettre de M. de Ligondès à M. d'Héricourt.

Je vous ai fait tous mes compliments, Monsieur, sur le mariage de madame votre sœur; plus j'y pense, et plus je le trouve joli. Vous me dites à cette occasion des choses si jolies et si flatteuses, que je ne saurois y répondre; mais je sais ce que je sais, et Ligondès vous l'a dit. Il faudra donc, Monsieur, se passer de nouvelles, et se contenter de savoir les gentillesses des jeunes gens de Paris : vous apprendrez que nous avons aussi nos histoires, et que l'amiral de Bonnivet est tout-à-fait du bel air. Nous allons être ici très solitaires : vous pouvez nous mettre en chanson si vous voulez, nous sommes so...., nous sommes so.... (*solitaires*).

Il n'y a point de délicatesse que vous ne receviez de notre part : point de plaisir, point d'esprit, point de joie, un ennui mortel, tant que votre absence durera. Mais, Monsieur, pourquoi, s'il vous plaît, *cette serrure et cette clef immense?* J'ai ouï dire que quand on ne trouvoit point ce que l'on cherchoit, il ne falloit *rien mettre à la place :* c'est ainsi qu'on en usera pour vous à Belombre. La Boulie est chez lui assez infirme; je dînai hier avec lui en passant.

Le chevalier de Castellane vous rend mille et mille graces au sujet de son peintre.

On se prépare avec grande satisfaction à recevoir madame votre sœur, à Bonneval.

Je vous remercie, Monsieur, de tout mon cœur et de toute mon ame, de vos bontés pour ces pauvres Ferrand. J'ai encore cent mille choses à vous dire, ce sera pour une autre fois.

37.***

Au même.

Du 13 septembre 1733[a].

Oserois-je me flatter, Monsieur, que vous voudrez bien faire quelque attention à la prière instante que j'ai l'honneur de vous faire en faveur d'un homme auquel je m'intéresse très particulièrement; c'est le pauvre Boismortier, qui est connu de vous, Monsieur; et vous savez que c'est un bon sujet de toute façon. Vous avez eu même la bonté de lui accorder et de lui promettre votre protection. Je vous la demande de tout mon cœur aujourd'hui pour lui. Je prends la liberté de vous envoyer un mémoire; je vous supplie de vouloir bien le lire, et nous accorder ce qu'il contient; je vous en aurai, en mon particulier, une très essentielle obligation. Je suis bien mortifiée, Monsieur, d'avoir passé près d'un mois aux environs de Marseille pendant que vous êtes à Paris. Je souhaite au moins que votre santé s'y rétablisse parfaitement. Je vous demande mille très humbles compliments, Monsieur, pour M. et madame d'Héricourt, et M. votre oncle. Je veux espérer qu'ils ne m'ont pas tout-à-fait oubliée, non plus que madame

[a] L'original de cette lettre appartient à M. Pougens, membre de l'académie françoise.

d'O, à qui je vous demande en grace de vouloir dire mille choses pour moi.

Personne ne vous honore, et n'est plus que moi, Monsieur, votre très humble et très obéissante servante,

GRIGNAN DE SIMIANE.

---

38. **

Au même.

Du 18 septembre 1733.

J'ai une si grande quantité de choses à vous dire, Monsieur, que je ne sais pas comment en sortir, et j'ai pris le parti du silence, comme le seul moyen de me tirer d'affaire; mais il n'est pas trop soulageant, et j'y renonce. Je commence par le plus pressé : c'est la santé de monsieur votre père. Mon Dieu ! Monsieur, par quel miracle est-il revenu de l'agonie où nous l'avons vu, et à son âge ? Il faut convenir que nos machines sont quelquefois bien parfaitement construites, et capables de résister à tout. Je souhaite que vous jouissiez encore long-temps d'une vie qui vous est si chère. Votre absence et votre retour seront mon second article; il est considérable, Monsieur, pour qui vous attend avec impatience, et s'est accoutumé à vivre quelquefois avec vous. Votre départ dépendoit de monsieur votre père; le voilà mieux : il me semble que rien à présent ne doit vous

arrêter, ni changer le projet de venir le mois prochain, et de nous amener madame votre sœur, qui appartient à la Provence présentement. Madame sa belle-mère, (*Madame de Bonneval*) a passé un mois à Marseille, elle est retournée à Aix : venez donc, Monsieur.

Me voici à la promotion ; elle est très satisfaisante pour moi. *Mon fils*, mon cousin, je me trouve entourée de bonnes fortunes, je suis véritablement aise de Ligondès. Que ne vous doit-il pas, Monsieur ! je vous réponds bien de son cœur et de sa reconnoissance ; je la partage avec lui, et vous remercie mille fois de tout mon cœur d'avoir si bien conduit cette affaire. Ce traître enfant est à Bandol devant être à Belombre, selon nos arrangements ; mais le drôle s'amuse à Bandol, et je ne lui présente rien qui en approche. Il faut prendre son parti, et s'exécuter de bonne grace. Je ne lui ai point écrit, parceque je le compte ici à tous les moments. Belombre est aujourd'hui dans son plus fort pour la compagnie ; j'y possède M. de La Boulie, M. le président de Ricard, et M. G...., [a] qui n'a peut-être pas l'honneur d'être connu de vous. Tout cela me quittera dans quatre jours, et je retomberai dans une parfaite solitude. J'ai été accablée d'une fluxion épouvantable, il m'en a coûté une dent que l'on a soupçonnée être la cause du mal, et cette opération a été faite par un forçat qui vient d'avoir sa liberté. Si on pouvoit placer le mot de délicieux en pareil cas, je vous dirois que véri-

[a] Ce nom a été biffé sur le manuscrit original ; on n'a laissé subsister que la lettre initiale.

tablement c'est une chose délicieuse que de se faire arracher des dents par cet homme. Ma fluxion est passée, et me voilà comme une autre.

Je crois, Monsieur, que vous ne manquez pas de gazettes de Marseille, ainsi je ne m'aviserai pas de vous dire des nouvelles, ni les petites tracasseries de votre académie; mais je vous dirai que le poëte Gros a fait une pièce charmante pour Belombre : il faut que ce soit le chevalier *de Castellane* qui vous la lise, sans quoi je vous l'aurois envoyée. Ce chevalier a été enchanté de l'honneur de votre souvenir; imaginez-vous tout ce qu'il vous répond, et combien de compliments de tendresse et de respects. Mes deux magistrats vous disent aussi mille belles choses. Voilà à-peu-près ce qui étoit accumulé; mais voici une affaire sérieuse que je prends la liberté de vous confier, Monsieur. Je vous supplie de vouloir vous y employer, avec toutes les circonstances que j'aurai l'honneur d'ajouter à ma prière. Vous saurez que je ne puis absolument refuser à une personne de mes amis, de lui accorder mon impuissante protection. C'est véritablement dans une affairé où toute la justice et l'accablement est d'un côté, et la vexation et la mauvaise foi de l'autre. Je ne connois point M. de Maurepas, je ne puis m'adresser à lui en droiture : je m'adresse à vous, Monsieur; voyez si vous pourriez me faire ce sensible plaisir et rendre ce service essentiel à une pauvre infortunée, qui m'est extrêmement recommandée; mais je vous supplie de ne point me nommer; j'ai des raisons pour n'être point citée ni connue : je vous les expliquerai un jour. Il est donc question de gens qui

ont manqué aux ordonnances du roi : il est certain que ce placet doit être bien reçu, et que le ministre doit donner des ordres pour faire revenir ce fugitif. Il est certain encore que les faits sont exactement vrais. Vous ferez une très grande œuvre de charité de remettre les choses dans le point de la justice. Ayez la bonté, Monsieur, de me mander ce que vous aurez bien voulu accepter de cette commission. Si vous voulez bien vous y prêter, faites-moi la grace de me le mander d'une façon que je puisse montrer votre lettre, soit que l'on refuse, soit que l'on accorde. Comme il est tout simple que les Marseillois malheureux s'adressent à vous, il me paroît que rien, dans cette prière que je vous fais, ne doit vous faire de la peine. J'en serois bien fâchée, mais bien redevable, si vous voulez bien vous charger de cette bonne œuvre, et le secret, s'il vous plaît, sur toutes choses, et que je ne sois point nommée en rien. Vous voyez avec quelle confiance je vous parle et les libertés que je prends. Pardonnez tout, Monsieur, et aimez toujours la personne du monde qui vous est le plus tendrement attachée.

39.

Au même.

Du 12 octobre 1733, *le pied à l'étrier.*

Je quitte Belombre, Monsieur; mais, hélas! *j'ai beau changer de lieux, mon soin est inutile* (c'est une vieille chanson.) Je ne vous rencontre nulle part, les bruits de guerre [a] ne vous émeuvent pas, je crains bien qu'un motif plus pressant ne vous retienne à Paris; la santé chancelante d'un père, dont l'âge et les infirmités tiennent dans une inquiétude continuelle, nous annonce une prolongation d'absence d'autant plus affligeante pour nous, qu'elle l'est infiniment pour vous. Je demande de vos nouvelles à tous ceux qui peuvent m'en donner, hors à vous, que je n'ose interroger, vous sachant bien occupé. J'ai cependant eu l'honneur de vous écrire pour deux petites affaires; mais sans me formaliser le moindre brin de n'avoir pas de réponse, persuadée que ce n'est ni par oubli, ni par indifférence. Aujourd'hui, par exemple, me voici à la tête de tous les Castellane du monde, commandeurs, chevaliers et autres, pour vous apprendre la mort du pauvre Serre [b],

[a] La guerre de 1733 eut pour objet le rétablissement de Stanislas Leczinsky sur le trône de Pologne.

[b] Michel Serre, peintre catalan, fixé à Marseille, y mourut en 1733, à l'âge de 75 ans. Ses plus beaux ouvrages sont à Marseille et à Aix.

peintre, et vous demander en grace d'employer tout crédit, et le verd et le sec, pour placer notre petit peintre Bernard, dont l'habileté, l'esprit, le caractère, la sagesse, vous charmeront quand il aura l'honneur d'être connu de vous. Qu'il vous doive son établissement, je vous en conjure : c'est une bonne et très bonne acquisition que vous ferez ; et sans vouloir nous faire valoir, il est heureux que sa famille, le climat et bien des petites circonstances le fixent à Marseille. Il vous devra son bonheur, Monsieur ; n'en est-ce pas un que de faire du bien ? Il n'y a pas un moment à perdre, cette place va être demandée avec empressement, il faut gagner du terrain : c'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux. Je quitte le plus beau temps du monde : il semble qu'il le fasse exprès, après avoir été sauvage et froid pendant huit jours ; mais enfin je pars : je crois que l'envie de voir passer toute une armée à Aix, me détermine. Cette ville est ordinairement si languissante, que je crois que le mouvement lui siéra bien. Ligondès arriva hier au soir du château Renard ; c'est le séjour des plaisirs : le maître, la maîtresse et leur fille y sont avec mesdames de Bandol, de Montauban, et des hommes tout plein. Adieu, Monsieur, souvenez-vous que vous avez au bout du monde une amie tendre et fidèle, et souvenez-vous aussi, s'il vous plaît, de l'intérêt qu'elle prend au petit peintre.

40. ***

Au même.

A Aix, le 13 décembre 1733.

J'ai deux ou trois petits griefs contre vous, Monsieur, je n'ai pas la force de vous les dire, encore moins d'être fâchée; je trouve toutes vos excuses au fond de mon cœur, peut-être plus que vous ne les trouverez vous-même : il faut pourtant me soulager, et ne pas garder plus long-temps rancune. Premièrement mon petit peintre (*Bernard*) que messieurs de Castellane et moi avions mis sous votre protection avec tant d'instance, et la confiance parfaite qu'il étoit là en toute sûreté, son mémoire est perdu; et j'apprends d'ailleurs que madame de Bonneval vous ayant écrit pour un autre, vous lui avez demandé le mémoire de cet autre. Si nous avions prévu le cas, nous aurions empêché qu'il ne vous vînt aucune sollicitation de cette part, ni de celle de vos amis, et nous aurions tâché de les intéresser pour nous; en voilà un. L'autre est que vous m'avez oubliée au sujet d'une place d'écrivain. Vous me faites l'honneur de me mander que je m'intéresse pour le nommé Reinaud, fils d'un notaire que je ne connois en aucune façon du monde. Le mien s'appelle Varage, et je vous ai envoyé une lettre qui contient toute ma demande, et de plus le crédit immense que l'on vous

assure que j'ai sur vous, Monsieur. Voilà mes deux sujets de fâcherie, à quoi je me réponds qu'avec tous les embarras, afflictions, angoisses que vous avez eus, il n'est pas étonnant que vous ayez confondu dans votre esprit des affaires étrangères, et peu intéressantes, et que très assurément vous me conservez votre amitié au travers de ces légers oublis. Voici donc ce que j'ai fait au sujet du peintre; j'ai écrit moi-même au ministre, j'ai envoyé ma lettre à Marseille, au sieur Bernard qui est le peintre; je lui ai dit d'y joindre un nouveau mémoire; voilà tout ce que j'y ai su, et de vous supplier encore de vous ressouvenir des prières de tous les Castellane, à ce sujet; et je vous répète, Monsieur, que vous n'en pouvez jamais trouver de plus digne de l'emploi vacant; s'il étoit connu de vous, il n'auroit besoin de personne assurément. Votre absence est insupportable; c'est de cela que je veux me fâcher. Revenez donc, Monsieur, nous aider à supporter les tristesses de la guerre dont nous ne savons seulement pas raisonner; vous nous remettrez dans la voie, et vous nous apprendrez à penser juste. Apportez-nous donc les idées que nous devons avoir, et honorez toujours de votre amitié la personne du monde qui en fait le plus de cas, et qui vous est le plus attachée.

41.

Au même.

Du 25 janvier 1734.

Voilà notre petit peintre, Monsieur; je vous présente tour-à-tour tout mon monde : je vous le recommande de tout mon cœur, je le mets sous votre protection, et je crois que je n'ai rien à ajouter à tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire ici sur cet article.

M. de La Fare [a] est arrivé galamment, et a surpris mère, femme, grand'mère, et surpris bien agréablement. On dîne aujourd'hui chez le président de Ricard; j'y vois tout cela dans le lointain qui convient à mon âge et à mon humeur sauvage. Mais, Monsieur, vous savez ce que vous savez, et que mon cœur est près de vous, et de tout ce qui vous appartient, avec une grande sincérité, et à toutes les épreuves dont je pourrois être capable. *Dixi.*

Je voudrois bien savoir par vous-même des nouvelles de ce pauvre Olivier, si vous l'avez vu, et comment cela s'est passé.

[a] Beau-frère de M. d'Héricourt. (*Voyez* la note de la lettre 34.)

42.***

Au même.

Du 7 février 1734.

J'ai su de vos nouvelles, Monsieur, sans oser vous en demander. J'ai cru qu'il y auroit de l'indiscrétion, dans l'accablement où vous êtes dans les premiers jours de votre arrivée à Marseille, et celle de madame votre sœur, de vous fatiguer d'une de mes lettres; vous me faites rompre le silence que je m'étois imposé, mais d'une façon cruelle; oserai-je vous le dire, j'ai lu et relu trente fois l'article de votre lettre à M. de Ricard, qui me regarde, et je ne puis comprendre par quel malheur il a pu arriver qu'un homme, à qui vous avez paru accorder une protection sûre et actuelle, dont l'écriture nous a parue bonne, dont M. de Sineti m'a annoncé l'établissement, que cet homme devienne aujourd'hui la chose difficile à placer avec cinq ou six places vacantes. Je vous avoue que je suis tombée de mon haut, et que je sens jusqu'au fond du cœur cette mortification et cette espèce d'humiliation; l'intérêt que je prends à cet homme est grand et sincère; mais, Monsieur, combien de choses affligeantes se présenteront à moi s'il est renvoyé! Je vous supplie de m'épargner la douleur de vous le dire; faites vous-même toutes mes réflexions, et croyez que mon amitié et mon attachement pour vous mettent

bien de l'amertume dans cette aventure. Je n'ai pas l'honneur de vous en dire davantage. J'ai appris avec beaucoup de joie combien madame votre sœur[a] a réussi à Marseille; tous les talents que l'on a pour plaire ne sont pas quelquefois des raisons pour plaire partout: ainsi il faut s'applaudir à mesure que les difficultés sont plus grandes. Je vous en félicite donc l'un et l'autre, et je suis toujours, Monsieur, tout ce que vous me connoissez pour vous.

43.**

Au même.

Du 25 février 1734.

Je voudrois bien trouver quelque façon de vous témoigner ma reconnoissance, Monsieur, qui convînt et qui fût assortie à toute celle que j'ai dans le cœur pour le bien que vous venez de faire au pauvre petit Bernard; vous en serez content, c'est un bon sujet, il répondra par son zéle à toutes vos bontés. Voilà qui nous acquittera un peu tous. Soyez bien persuadé, s'il vous plaît, que vous n'obligez pas une ingrate, et que vos bienfaits me pénètrent à un point qui vous acquiert mon *moi* tout entier. Si avec cela Varages est écrivain, je ne sais plus où donner de la tête. Ma grand'mère disoit en pa-

[a] Madame de La Fare.

reil cas, que quand on étoit obligé à quelqu'un à un certain point, il n'y avoit que l'ingratitude qui pût tirer d'afaire[a]. Je ne sens point encore cette façon de penser à votre égard, Monsieur.

Il faut cependant vous dire que voulant croire, puisque vous l'ordonniez, que cette affaire ne dépendoit pas tout-à-fait de vous, et M. de Sineti m'ayant mandé que votre liste étoit partie, j'ai recommandé mon pauvre Varages à M. de Maurepas, dans la confiance qu'il étoit sur cette liste. Vous me faites l'honneur de me dire qu'elle n'est pas partie : j'ai donc fait peut-être une étourderie; mais elle ne peut pas faire grand mal en tous cas. Peut-être aussi ai-je cru lire que cette liste étoit partie; et me suis-je trompée. Quoi qu'il en soit, j'ai cette affaire fort à cœur : vous n'en doutez pas, Monsieur, et m'étant flattée du succès, je ne vois qu'avec douleur et inquiétude, qu'elle ne soit pas finie. J'espère en vous et je continue à vous demander votre protection : quoi que vous puissiez dire, j'y ai grande foi.

Madame votre sœur est jolie, gentille, aimable au dernier point; elle se conduit très bien, elle a bien des devoirs à remplir, elle s'en acquitte, c'est beaucoup; car tout cela n'est pas toujours ce qui plairoit à son âge. Soyez content, Monsieur, et jugez bien d'une petite ame,

[a] « Plût à Dieu que vous fussiez si pressée de mes bienfaits, que « vous fussiez contrainte de vous jeter dans l'ingratitude! Nous « avons souvent dit que c'est la vraie porte pour en sortir honnête- « ment, quand on ne sait plus où donner de la tête. » (Lettre de madame de Sévigné à madame de Grignan, du 9 mars 1672, tome II, page 356 de cette édition.)

dont les fonctions sont raisonnables; elle me fait l'honneur de venir quelquefois passer les soirées avec moi, et il ne paroît pas alors qu'elle desire d'être mieux; l'esprit de couvent s'efface, le sien paroît: elle en a; et pourquoi n'en auroit-elle pas? le monde, la bonne compagnie perfectionneront tout: elle est en bonnes mains. elle est fort aimée dans sa famille; et je dirois trop, si elle avoit quelque petite chose sujette à correction; car on ne l'apercevroit pas, et ce seroit alors un malheur. En tout, c'est une fort jolie femme, et le temps manifestera les qualités solides dont je la crois pourvue, sans aucune flatterie; vous savez combien je suis à elle et à vous, je le lui ai déja bien témoigné, et je le ferai encore: il n'y a pas lieu à la confiance sitôt, et il est même du bon esprit de ne la donner qu'à propos. Soyez content encore une fois. J'entends murmurer d'un second voyage à Paris, Monsieur, cela est-il vrai? Quoi! Belombre seroit encore abandonné cette année! quelle inhumanité? Si vous ne pouvez pas venir nous voir jusqu'au départ des galères, j'irai vous rendre une visite, et par occasion à mes lilas.

Adieu, Monsieur: aimez-moi toujours, vous le devez un peu, c'est moi qui vous en réponds.

Du même jour.

Le chevalier m'accable: il est si aise, si content, si reconnoissant, qu'il ne sait où il en est; il voudroit me charger de tout cela, comme si je n'en avois pas assez pour ma part. O mon cousin! dites vous-même toutes vos affaires.

Du Chevalier de CASTELLANE.

Je suis si pénétré de reconnoissance, Monsieur, du grand service que vous venez de rendre à notre petit Bernard, que je ne trouve pas de termes pour vous exprimer tout ce que je sens dans cette occasion. Je ne l'entreprendrai donc pas, et je vous ferai grace d'un compliment et remercîment dans les formes que j'avois d'abord imaginé de vous faire; permettez-moi seulement de vous renouveler ici les assurances de mon attachement et de mon respect.

44.

Au même.

Du 28 février 1734.

C'est une vraie curiosité, et premièrement une grande rareté, que de voir un homme heureux; en voilà un de votre façon, Monsieur : dites-moi, s'il vous plaît, si ce n'est pas une grande satisfaction que de disposer ainsi de l'ame d'un mortel. Je ne cesse de vous louer et de vous remercier; je vous ai baisé ce matin sur deux joues plus jolies que les vôtres, ne vous en déplaise; mais elle a su que c'étoit à vous à qui j'en voulois : c'est la seule occasion où l'on peut être bien aise qu'un autre tienne votre place. Cette aimable sœur étoit à sa toilette, Bernard lui a fait la révérence, et a pris une première idée

du portrait qu'il fera d'elle, dès qu'il aura fini vos ouvrages.

On m'annonce le petit peintre parti; je comptois lui donner cette lettre, il me semble qu'elle ne vaut plus rien par la poste: elle ira pourtant, et moi à vêpres. Adieu, Monsieur.

Le pauvre Ligondès est donc auprès de son père mourant.

45.

Au même.

Du 11 mars 1734.

Je parle de vous, Monsieur, aux échos d'alentour, tant j'en suis remplie; jugez donc si j'en parlerai à M. le marquis de Villars[a]: je vous assure même que ce sera ce que j'aurai de meilleur à lui dire; il n'ignorera ni votre zéle, ni vos empressements, ni tout ce que vous avez fait pour contribuer à le faire bien recevoir à Marseille; et si tout cela ne perd pas de son prix en passant par moi, il vous en saura tout le gré qu'il doit. Il arrive aujourd'hui à deux heures à Aix, nous serons aux fenêtres de M. de La Boulie, non pour voir passer un gouverneur de Province, mais pour considérer des magistrats

[a] Honoré Armand de Villars, gouverneur général des pays et comté de Provence et de la ville de Marseille, duc après la mort du maréchal de Villars son père, arrivée à Turin le 17 juin 1734.

à cheval en robe, chose qui sera curieuse. Messieurs les procureurs du pays sont revenus d'Orgon, charmés de ce gouverneur, de ses bonnes façons, de ses politesses, dont l'une a été entre autres de demander par écrit la harangue de l'Assesseur, pour la porter à M. son père; il faut convenir que ce père fait beau jeu aux harangueurs : *Pouponne* s'en tireroit.

Vous arrivez donc de Toulon, Monsieur, vous avez dansé et soupé vous quarantième, chez monsieur Mithon; vous avez un corps de fer; on ne peut pas vous tenir tête. Si nous étions assez heureux pour que vous eussiez quelque petite plaie, quelque petit ulcère, quelque charbon, quelque bagatelle de cette espèce, nous serions bien contents; et nous avons bien nos raisons pour cela; car voici le sieur Boismortier avec tous ses bistouris, qui se présente à vous plein de zele et de transport[a].

En voilà assez, voici une lettre immense, j'ai plus de regret à la lecture qu'à l'écriture; pardon, Monsieur, si j'ai réussi, il faudra que je mange les joues à madame de Bonneval. L'abbé d'Oppéde est arrivé, le savez-vous? Pour moi, il y a huit jours que je suis enfermée dans mon couvent. Je ne sais que le *miserere*, que j'ai dit pour ces quarante libertins qui s'enivroient à Toulon : il y en a un que j'aime bien; devinez-le, Monsieur,

[a] On lit en cet endroit de la lettre originale une recommandation en faveur de Boismortier, que madame de Simiane desiroit de faire employer comme chirurgien, à bord d'un bâtiment de la marine royale. La longueur de ce fragment, et le peu d'intérêt qu'il présente, ont déterminé à l'omettre.

46.**

Au même.

Du 30 mars 1734.

Tout est surprenant, Monsieur, dans l'affaire du sieur Varages, hors vos bontés pour moi; je les reçois avec une extrême reconnoissance, et je vous remercie de toute l'étendue de mon cœur, de la dernière marque que vous venez de m'en donner. Voilà deux grandes affaires finies, il ne reste plus que le pauvre Boismortier; je vous le recommande de plus en plus, Monsieur. Je savois la promotion du sieur Varages, par une lettre de M. de Maurepas[a], la plus honnête et la plus jolie qu'on puisse imaginer. Cette circonstance doit être mise dans le nombre des surprises; car ordinairement ou point de réponse, ou papier et style de ministre; ici c'est billet tout-à-fait doux; enfin la grace est bien assaisonnée et complète. Je fis hier votre commission auprès du chevalier de Majastres : il est parti ce matin pour Marseille. Grand merci, Monsieur, grand merci, une fois, deux fois, mille fois. Pour l'amour de Dieu ne parlez plus de votre tracasserie : il n'en est plus question chez M. de Bandol, et si la ville en parle, c'est que rien de plus

[a] Jean-Frédéric Phélypeaux, comte de Maurepas, petit-fils de M. de Pontchartrain, chancelier de France. Il étoit alors ministre de la marine.

nouveau n'est encore venu effacer cette histoire. Il faut que chacun fasse son métier; c'en est un beau que le silence : c'est le seul moyen de faire casser le nez aux tracasseries.

Il y a quelques jours que je n'ai vu madame votre sœur, mais c'est ma faute, et non la sienne. J'ai eu bien de petites affaires ces derniers temps-ci : vous allez en avoir de plus sérieuses, Monsieur : l'arrivée des généraux, l'armement, le départ des galères. Si vous avez quelques moments à donner aux réflexions, convenez qu'un solitaire philosophe, si vous ne le voulez pas mieux, est bien heureux; qu'il s'épargne, par une totale séparation des hommes, la vue d'une grande quantité de sottises et d'inutilités; mais il faut non seulement s'en séparer, mais s'en éloigner; le mauvais air pénètre les portes et les fenêtres les mieux calfeutrées. J'ai une grande envie d'être dans le bois de Belombre, nous y raisonnerons, Monsieur; et en attendant je vous suis et serai toujours tendrement attachée, n'en doutez jamais. *Pouponne*, après une longue contestation, où on l'accusoit de quelque chose qu'elle assuroit n'avoir pas fait, finit la conversation, d'un petit ton décisif, et dit : « je ne l'ai pas fait; « je vous en donne ma parole *finale.* » Et tout cela avec les petites graces que vous connoissez : vous l'auriez mangée. Et moi grand'maman, je n'ai pu résister à vous le dire, pour bien faire ma charge de grand'mère.

47.

Au même.

Du 13 mai 1734.

Dieu soit loué, et M. l'intendant bien remercié de toutes les faveurs et marques d'amitié qu'il donne à sa très humble servante, remplie de reconnoissance, d'amitié, d'attachement et de tous les sentiments les plus sincères et les plus tendres pour lui. Reposez-vous, conservez-vous, Monsieur : je meurs d'envie d'avoir l'honneur de vous voir.

J'espère que Boismortier se rendra digne de vos bontés, il en est transporté.

48.

Au même.

Du 4 juin 1734.

Jamais, au grand jamais, on n'a vu un oubli et un silence si complet; j'ai voulu voir jusqu'où cela iroit, et si quelque remords ne surviendroit point. Si j'avois trouvé une rime en *elle*, j'aurois parodié une jolie chanson, et j'aurois dit :

Vole, tendre amitié, vole. . . . .
Et ramène avec toi l'infidèle. . . . .

Enfin, les approches de Belombre ont dégourdi le cœur, l'esprit, les doigts : on me craint, si on ne m'aime, et sûrement j'appesantirai bien ma main sur les *oublieux*. Il faut pourtant avouer ma foiblesse. La nouvelle de venir habiter le château Montgrand m'a furieusement désarmée, et sans un vilain *si*, c'en étoit fait; mais si ce *si* a lieu, je reprends toute ma colère, et je la mets en croupe pour vous suivre et accompagner à Paris, où sa fonction sera de troubler tous vos plaisirs, et de vous faire vivre de remords. J'ai été bien malade pendant cinq ou six semaines, je vous conterai tous mes maux. Les Bandol sont à Bandol, où l'on croyoit vous voir. La Boulie est à Eygulude. Tout le monde part, et moi aussi dans huit jours; j'attends ma fille, elle attend la santé de son mari, qui est déplorable depuis quelque temps; mais enfin tout s'est déterminé à un gros rhume appelé *coqueluche*, qui a son cours, et dont on entrevoit la fin. Je serai charmée de voir mesdames de Vence Toulonnoises, mais il faudra s'arranger; car vous savez que Belombre est comme Marly : nous parlerons de cette affaire à fond. Vous gardez bien long-temps madame votre sœur; vous avez grande raison et elle aussi; quelque aimable qu'elle soit, elle gagne auprès de vous : c'est mon sincère avis. Mais qu'elle ne me fasse pas le mauvais tour de revenir à Aix quand j'en partirai : en attendant, je lui fais ma très humble révérence. Adieu, Monsieur, j'ai plus d'envie d'avoir l'honneur de vous voir et de vous embrasser, que je ne veux vous le dire.

Et les grandes nouvelles, et les grandes morts [a], qu'en avez-vous dit? que de pâture pour les allées de Belombre!

49. **

Au même.

Du 8 juin 1734.

Mon Dieu! Monsieur, dans quelle situation devez-vous être, et mesdames de Bonneval? il n'y en a jamais eu de si cruelle. Je la partage de tout mon cœur, et je vous assure que cette nouvelle m'a jetée dans une tristesse dont je ne reviens point. Quelle espéce de victoire où tout le monde périt! On est ici dans une peine mortelle; il n'y a point de famille qui ne soit intéressée à cet événement, et ceux qui savent leur sort sont presque moins à plaindre que les autres. Le courrier d'aujourd'hui nous apprendra ces funestes détails. On attend des horreurs aussi du côté de l'Allemagne; et le tout pour un roi pris, perdu, et dont on n'espère pas l'installation [b]. *Pourquoi donc tant de sang répandu ailleurs ?* Il n'est pas possible que je vous parle d'autre

[a] Le duc de Villeroi, mort le 22 avril 1734, et mademoiselle de Beaujolois, morte à Bagnolet à l'âge de 19 ans, le 3 mai suivant.

[b] Le roi Stanislas étoit alors assiégé à Dantzick. Le comte de Plélo, ambassadeur en Danemarck, se mit à la tête de 1,500 François, et n'hésita pas à attaquer 30,000 Russes; il força trois retranchements, et il alloit pénétrer dans la place, lorsque, accablé par le nombre, il tomba percé de mille coups, le 27 mai 1734.

chose. Je ne verrai pas tout-à-fait sitôt les bords de l'Euvonne ; je ne pourrai guère partir que vers la fin du mois ; je regagnerai ce temps en octobre. Soyez persuadé, Monsieur, que j'ai grande envie de vous voir ; soyez-le aussi de la part que je prends à vos inquiétudes ; assurez-en, je vous prie, mesdames de Bonneval. Dieu veuille que nous ayons tous de bonnes nouvelles.

50.**

Au même.

Du 11 juin 1734.

Je vous félicite, Monsieur, je vous félicite, Mesdames ; convenez que vous êtes bien heureux, au milieu d'un carnage et d'une tuerie sans exemple, de ne voir pas une égratignure à votre cher enfant, à votre cher mari, à votre cher beau-frère. J'ai bien partagé toutes vos inquiétudes, je partage bien sincèrement votre joie. La pauvre madame d'Oppéde étoit mourante, elle est enchantée. Mais quel combat, quelle espéce de victoire ! auroit-on le courage de chanter un *Te Deum?* il faut au moins que ce soit sur l'air du *De profundis*. Dès qu'on demande des nouvelles de quelqu'un : il est mort, voilà la réponse. Je suis en peine du petit Jarente, donnez-m'en, je vous prie, des nouvelles ; et ce pauvre Cujes, ô mon Dieu, et tant d'autres, et M. de Milon, voilà qui est effroyable ! Vous serez bien généreux de donner une larme aux malheureux, ayant pardevers vous une si

grande fortune. Nous n'avons pas laissé ici de donner un grand bal la même nuit de cette nouvelle, et sous les fenêtres des affligés. Nous sommes tout héroïques ; et nous ne nous soumettons pas aux foiblesses humaines. Adieu, Monsieur, adieu Mesdames ; jouissez tranquillement de vos prospérités et d'une bonne santé : je vous fais à tous ma très humble révérence ; j'ai bien envie d'être à Belombre. Au nom de Dieu, dites-moi la vérité de tout ce que l'on conte des galères et de tous ces combats.

51.

Au même.

Du 25 juillet 1734.

Le précurseur Verdun suivra de près cette lettre, Monsieur; il vous porte un exemplaire de celles de madame de Sévigné [a], que je vous prie de recevoir comme un petit amusement que je vous présente pour les moments de loisir que vous aurez au bord du fleuve Euvonne. Je n'ai cet ouvrage que depuis quatre jours, et je n'ai trouvé personne pour vous porter mon présent. Verdun va balayer, nettoyer, meubler et m'annoncer : son retour à Aix décidera de mon départ ; mais, à vue de pays, je crois pouvoir assurer que ce sera pour lundi 2 d'août. Je méne ma fille, et son mari suivra de près ; je

[a] La première édition avouée par madame de Simiane. (*Voyez* la *Notice bibliographique.*)

méne La Boulie, d'Antelmi, et le chevalier. Jetez un coup d'œil sur le château de Belombre, et voyez, Monsieur, si je puis recevoir mesdames de Vence et de la Varenne. Il y a une impossibilité morale, j'en suis au désespoir. Mais puisque vous disposez du palais Montgrand, ce seroit bien là une bonne ressource. Enfin, réglez et arrangez le voyage; je serois bien fâchée qu'il échouât; mais je n'y puis contribuer que de mes desirs et de mon petit ordinaire. Je donnerai de tout, hors des lits que je n'ai point, pas même de place : vous le voyez. On dit que madame de Bonneval arrive demain : est-ce au pluriel ou au singulier? et ne trouverois-je plus l'aimable sœur madame de La Fare? cela seroit barbare! Mon Dieu! Monsieur, pensez-vous bien à la quantité de choses que nous avons à dire? J'en suis étouffée et pressée. Je compte les jours et les heures et les moments; et celui où j'aurai l'honneur de vous embrasser me sera assurément bien agréable.

52.

Au même.

Du mardi au soir 4 août 1734.

Comment vous appelez-vous?
D'où venez-vous?
Quel cheval montez-vous?
Quelle rivière avez-vous passée?
Où êtes-vous arrivé? Que portiez-vous?

Qui avez-vous rencontré?
A quelle enseigne avez-vous logé?
Qu'avez-vous mangé?
Dans quel lit avez-vous couché?

Addition.

Quelles femmes avez-vous vues à Eygulude?
Qu'y a-t-on fait?
Qu'y a-t-on dit?
A-t-on songé à Belombre?
N'y reviendrez-vous plus?

Or, cela étant dit, voici du sérieux. M. l'abbé Calibeau, mon très cher ami, homme d'esprit et de mérite, se présente à vous, Monsieur. Je vous prie de le recevoir dans la grande perfection; il s'en va à Gênes trouver la princesse de Modène, ayez la bonté de lui donner bon et sage conseil sur ce voyage. Ira-t-il s'embarquer à Antibes, ou s'embarquera-t-il à Marseille? y auroit-il quelque bon bâtiment tout prêt à partir? Enfin, je mets cet abbé sous votre conduite, ayez-en bien soin, il vous donnera un écrit admirable que je vous supplie de m'envoyer sur-le-champ par un de vos gens, bien enveloppé et cacheté, c'est-à-dire, le papier : car si vous alliez cacheter le porteur, cela ne seroit pas chrétien. Je n'ai qu'un jour pour lire cet écrit, ainsi il ne faut pas perdre un moment, s'il vous plaît. Je prendrai la liberté de vous l'adresser quand je le renverrai, et vous aurez la bonté de le faire remettre à l'abbé. Tout ceci est un peu difficile à comprendre; mais avec de l'esprit on en vient à bout. Hélas! Monsieur, ce pauvre Belombre,

vous en souvenez-vous? c'étoit un bon temps que celui-là; que de choses se sont passées depuis! Le chevalier de Castellane est fort vieilli; l'abbé Poulle s'est morfondu sur les livres, il est devenu asthmatique. Pouponne est mariée: cette petite fille que vous avez laissée faisant des poupées; elle a épousé un seigneur napolitain, qui a cinq cent mille écus de rente; il est bossu, mais d'ailleurs très bien fait. Ce beau parc de Belombre est mort de vieillesse: c'est à l'heure qu'il est une grande prairie où paissent des moutons, des vaches. Il y avoit un certain endroit qu'on appeloit Belle-Isle [a]: eh bien! c'est à présent un beau collège de Jésuites: voilà le changement que produisent les années. Bonsoir, Monsieur. On soupe, je n'ai pas là un intendant pour me tenir compagnie, et je vous écris, ne sachant que faire.

---

53. **

Au même.

Du 24 septembre 1734.

Je date mes regrets de plus loin que Marseille, Monsieur; j'ai quelque envie même de n'y pas comprendre le temps de dissipation, de tumulte, d'embarras d'esprit et de corps, et de transporter tout à Belle-Isle et à Be-

[a] C'étoit une maison de campagne qui appartenoit à M. d'Héricourt, et qui étoit tout auprès de Belombre.

lombre, séjours de la paix et de la tranquillité, et à qui appartiennent de droit les chagrins de la séparation. Tout ce qui s'est passé depuis n'a fait que fortifier en moi le goût de la retraite, de l'aimable et petite société, des mœurs douces, et de l'amitié pure et sincère. Je suis persuadée que vous pensez tout de même; et c'est ce qui m'attache encore plus à vous, Monsieur. N'appelez point cela mes bontés, je vous en prie, vous m'obligeriez à parler des vôtres; nous ne finirions plus, et nous tomberions dans les compliments : langage que le cœur n'entend point. Vous connoissez le mien pour vous, au moins je m'en flatte; ainsi recevez-en toutes les marques qu'il peut vous en donner, qui sont bien bornées quant aux effets, mais bien étendues par la bonne volonté. Je suis très fâchée, sans être étonnée, des dernières folies du pauvre Cardinio; je l'ai toujours cru hors de son bon sens. Je crois qu'il faut songer bien sérieusement à mettre son adversaire en sûreté; tôt ou tard ce misérable périroit. Ce sera donc jeudi que nous aurons l'honneur de vous voir, Monsieur; il y aura un petit dîner chez moi, vous en userez comme il vous plaira, et M. le duc de Damville [a] aussi. Je n'ai pas bien compris s'il va à Bonneval ou si vous y allez tout seul. La nouvelle de la princesse est tout établie aussi. Il y a même des lettres de Paris qui disent, comme chose certaine, qu'elle trouvera des ordres en chemin. Il faudra qu'ils soient bien précis pour l'arrêter. On disoit

[a] C'étoit un des titres du comte de Toulouse, grand amiral de France.

aussi que notre courrier étoit arrivé, vous me l'auriez dit. Tout est en mouvement ici, vous n'en doutez pas, et que tous les esprits ne soient bien agités dans l'attente de ce qui sera réglé et arrangé. Nous en dirons davantage jeudi. Souvenez-vous, s'il vous plaît, de Ferrand, et continuellement de nous, mère, fille et cousin. La fille souffre toujours. Cette lettre écrite dès ce matin, je reçois à midi la vôtre, Monsieur, par un garde qui va à Bonneval. Me voilà éclaircie sur le fait de M. de Damville. Je vous attends mercredi de pied ferme depuis la première aube du jour jusqu'à la dernière. Pouvez-vous croire, Monsieur, qu'il y ait quelque heure du jour ou de nuit où ma porte ne vous soit ouverte?

54.

Au même.

Du 13 janvier 1735.

Verdun, que je gronde toujours de faire tout ce que j'ordonne, m'obéit quelquefois trop tôt. Il vous envoya hier, Monsieur, un panier contenant des citrons de Vence, d'une figure singulière, sans avis et sans lettre de ma part. C'est à M. du Hamel que j'adresse cette galanterie, je suis bien aise de vous en avertir, il aime les fruits rares : en voilà, au moins par la figure. Mais ce qui seroit digne de sa curiosité, c'est cette plante qui a empoisonné tous les solitaires de Notre-Dame des Anges,

et dont l'effet a été si singulier : on dit qu'on l'a envoyée à l'académie des sciences. Nous possédons un des plus illustres membres de ce corps fameux. Il devroit donc se faire apporter de ce légume, dont il y a quantité dans le jardin de ces Pères, et en faire l'anatomie.

On m'a dit que madame votre sœur avoit des maux de reins, qu'elle gardoit son lit, et que madame de La Tour la garderoit aujourd'hui. Pour moi je suis dans les vapeurs, dans les souffrances, et bonne à rien. Je vous écris par un matelot qui ne me donne pas seulement le temps de finir. Adieu, Monsieur.

55.

Au même.

Du 17 janvier 1735.

Vous avez fait bien de l'honneur à nos monstres-citrons ; Monsieur, leur ambition ne passoit pas Marseille ; nous les exposions à la curiosité de M. du Hamel [a] ; voilà tout ; et les voilà eux-mêmes à la cour. Ils seront bien étonnés. Mais puisque vous aimez ces choses-là, vous n'en manquerez pas, ma fille m'en envoya il y a un an de bien plus extraordinaires. Il y en avoit deux, j'en ai perdu un, l'autre est mutilé, mais je vous l'enverrai :

[a] Henri-Louis du Hamel du Monceau, inspecteur de la marine, membre de l'académie des sciences, mort le 23 août 1782, à l'âge de 82 ans.

c'étoit une main parfaite [a], le pouce est perdu. Je l'aurois mis dans cette lettre, sans qu'il se seroit brisé. Je le donnerai à un homme qui part aujourd'hui, vous verrez comme la nature se joue. J'ai deux petites graces à vous demander, Monsieur; toutes deux me sont demandées, l'une par M. de Caumont, l'autre par M. de Rousset. Celui-ci voudroit savoir le détail de la mort du pauvre bailli, dont il ne sait pas un mot; quelle étoit sa maladie; combien elle a duré; qui l'a vu, traité; quels remédes on lui a faits; s'il a été confessé; en un mot, tout ce qui appartient à cet événement. Le pasteur ou Boismortier vous instruiront, et je vous demande bientôt cet éclaircissement.

Le Caumont voudroit le rapport du chirurgien qui a traité les empoisonnés. Il est de Marseille; ainsi il peut vous être aisé de me donner de quoi satisfaire cette curiosité. Je vous en prie, et bientôt: ne m'allez pas oublier, moi qui suis tout le jour avec vous dans ma Thébaïde, dont je parcours les landes avec vous. Madame de La Tour vint passer la soirée dimanche avec moi. Son médecin et son confesseur lui ont ordonné ce régime de temps en temps : *repos*, dit l'un; *ennui*, dit l'autre : moyennant quoi, vie heureuse en ce monde et en l'autre. Savez-vous que le chevalier de Tuets a la lieutenance de roi, ou commandement de Landau? Madame de Bonneval est saignée et garde sa chambre, j'aurai l'honneur de la voir; elle me fit celui de venir chez moi.

[a] Les Chinois appellent ces citrons *mains de Dieu*; c'étoit sans doute l'espèce connue en Chine que l'on avoit cultivée en France.

Je trouvai en elle un changement très considérable : elle est toute posée, toute considérée; ses discours ont totalement perdu l'air du couvent, et le ton aussi. On écoute les autres ; on répond juste ; on ne bat point la campagne ; on ne parle point continuellement *nippes.* Je m'aperçois qu'en vous disant tout ce qu'on ne dit et ne fait plus, c'est vous dire ce qu'on disoit et faisoit ; mais il n'y a qu'honneur quand tout est corrigé. On jette de petits propos sur le bonheur unique de bien vivre avec un mari : on veut partager son temps entre une grand'mère où l'on s'ennuie, et avec une tante où l'on se divertira modérément ; car on veut conserver et ménager beaucoup sa grossesse : enfin, Monsieur, je fus charmée : on ajoute des choses tendres et polies pour sa belle-mère. Je vous félicite de tout cela ; mais je vous gronde de ne me l'avoir pas annoncé, car vous vous en étiez bien aperçu. Je crois que vous aurez bientôt cette sœur, dont vous avez l'idée comme de la femme qui ne se trouve point ; quand je dis que vous l'aurez, vous entendez bien figuré, elle *existera ;* je ne crois pas que vous l'ayez avec madame de... ; nous voulons nous aimer infiniment.

Voilà ce que ma fille vient de me mander sur les citrons. On dit, Monsieur, que vous avez été à Aix ; je n'en sais rien, je ne vous ai ni vu, ni parlé, vous le voyez bien par cette lettre.

56.

Au même.

Du 19 janvier 1735.

Ceci est pour vous dire, Monsieur, que vous recevrez une de mes lettres bien belle, bien conditionnée en faveur d'un Monsieur qui m'a été recommandé. Vous entendez ce jargon, et vous avez le contre-coup de tout l'ennui qu'on me donne : c'est un plaisir qui satisfait ma malice. Bonjour, Monsieur, citrons, oranges, monstres, mère, grand'mère, Pouponne, tout est à vous.

Grand merci de la relation, elle partira demain.

57.

Au même.

Du 3 février 1735.

Il me semble, Monsieur, que vous me devez une réponse, et moi des tabatières de bergamote. Je m'acquitte pour huit, il en viendra d'autres, et pour des monstres il en arrive sans nombre; jamais la terre n'en avoit tant produits; c'est apparemment pour vous plaire. Dès que je les aurai, je les ferai partir pour Marseille. Mais vous

devriez bien en faire un petit brin ma cour à M. de Maurepas; je vous tiens quitte des autres. Je vous félicite de la bonne compagnie qui vous arrive : je vous permets bien à présent de m'oublier; mais auparavant vous me devez assurément une lettre.

J'attends à tous les instants le marquis d'Antin. S'il faisoit beau, vous devriez mener votre compagnie à Belombre; M. Pène a les clefs d'en-bas.

Adieu, Monsieur : j'ai bien encore des choses à vous dire, mais vous n'avez pas le temps de les entendre.

---

58. **

Au même.

Du jeudi-gras, 7 février 1735.

Monsieur l'intendant veut-il bien me donner un petit moment d'audience? sans quoi plus de monstres, plus de boîtes, plus de greffes, et ma disgrace par-dessus le marché : or, écoutez donc, s'il vous plaît. Ce Belombre me tient en cervelle cruellement, et le silence profond de M. Pène me désespère; il n'y a que vous, Monsieur, qui puissiez redonner un peu de mouvement à son esprit, à ses doigts, et à sa langue. Vous savez ou vous ne savez pas, et vous le saurez quand il vous plaira, qu'il y a de grands projets de bâtiments pour le Belombre, bâtiments si absolument nécessaires *à ma vie, à ma vie*, remarquez bien *à ma vie*, que s'ils ne se font

point, il faut renoncer à la campagne cette année. J'ai prié, crié, supplié que l'on commençât cet ouvrage, afin qu'il pût être sec, et en état d'en pouvoir jouir. Un maçon malade; ceci, cela; en un mot, je n'entends parler de rien. Pour l'amour de Dieu, envoyez quérir notre cher Pène, et ayez la bonté de mettre un peu toute cette besogne en train; mais ne l'oubliez pas, et faites-moi un quart de réponse. Je ne parle plus de chemin, c'est l'affaire de madame la première présidente, et si elle ne s'en tire pas bien, elle aura affaire à moi. Je vous prie de lui dire de ma part que tout languit ici en son absence, jusqu'à moi qui n'en jouis point, mais qui l'aime et la respecte de tout mon cœur, et monsieur le premier président aussi; pour lui, je vous assure que Madame est bien heureuse de ma caducité. Monsieur d'Antin arriva à midi avec le déluge; il ne sortit point de l'arche, il dîna et soupa bien, joua avec les poupées de Pouponne, et hier à six heures du matin, onze chevaux de poste lui portèrent le rameau d'olive qui le fit partir, mais je le crois actuellement dans quelque bourbier. Vous avez des fêtes, vous avez des bals, vous avez des plaisirs, et vous avez mon très fidèle attachement, Monsieur.

Gabriel Blancard est sur votre liste pour être infirmier. On dit qu'il y a des places vacantes : s'il est digne d'en remplir une, je vous la demande, Monsieur.

59.

Au même.

Du 12 février 1735.

Mon Dieu ! Monsieur, que j'ai été inquiéte de madame de Bonneval ! Sa maladie a été annoncée ici d'une façon terrible. Je suis charmée que vous en ayez été quitte pour la peur : elle est grosse apparemment ; il faut bien ménager les premières grossesses : je lui fais cent mille compliments avec votre permission. Me voilà inquiéte de vous à présent, vous n'êtes point fait pour être garde-malade ; votre délicatesse ne doit point suivre les mouvements de votre bon cœur : conservez-vous, au nom de Dieu, car, malgré toutes mes fureurs, je vous aime tendrement : cela ne vous fait pas grand bien, dont je suis bien fâchée.

Je souhaite de tout mon cœur que vos affaires s'arrangent de façon à ne partir que quand vos parents seront arrivés. Si nous gagnons le mois de mai, je vais me planter chez vous pour quinze bons jours, pour aller tous les matins en donner un aux lilas de Belombre. Je m'en fais un grand plaisir ; mais vous m'échapperez, et alors je renonce aux lilas.

Adieu, Monsieur. Boismortier est comblé de vos bontés, et moi aussi. Je ferai usage de votre réponse pour mes deux requêtes, c'est tout ce que j'en veux.

60.

Au même.

Du 21 février 1735.

Ne faites faute, Monsieur, cette lettre reçue, de donner une place d'écrivain du roi à celui dont voilà le mémoire. Le nom est effacé, mais cela n'y fait rien : ne laissez pas d'accorder la demande : c'est pour le plus joli garçon du monde. Je ne l'ai jamais ni vu, ni connu; il m'est recommandé par une personne que je n'ai jamais ni vue, ni connue, et le tout m'a été donné par l'abbé de Saint-Andiol [a], mon cousin germain ; et à cause du cousinage, je vous prie de m'écrire en sérieux que ce que je vous demande est impossible, afin que je puisse montrer et lui lire votre lettre. Ce n'est pas tout, Monsieur, voilà le chevalier de Castellane qui vous prie de le faire archer de la marine ; il s'acquittera fort bien de cet emploi, ou, si vous voulez, il en fera exercer les fonctions par un de ses amis, nommé Musel, grand, beau, bien fait, qui a servi dans la maréchaussée. M. Dumont, qui vous rendra ceci, est, comme vous savez, rempli de talents et de mérite, il veut que je vous le recommande ; mais je l'assure qu'il est tout recommandé

[a] Il étoit fils de Marguerite Adhémar de Grignan, sœur de M. de Grignan. Elle avoit épousé Laurent de Varadier, marquis de Saint-Andio .

auprès de vous, qui l'honorez de votre estime et de votre amitié : continuez-lui donc vos bontés.

Pourquoi ne voulez-vous point me répondre sur deux articles considérables; l'un qui regardoit vos affaires, et ce qu'il falloit que je répondisse; l'autre sur la prière que je vous avois faite de voir un peu ce pauvre Castellane Adhémar, et de vous faire instruire de sa triste situation, et pourquoi elle étoit telle qu'il me l'a dépeinte? Enfin, je ne puis pas tirer un mot de vous, Monsieur, sur tout cela; j'en suis en colère un petit brin. Est-ce que vous ne m'aimez plus? est-ce que je ne suis plus de vos secrets la grande dépositaire? je suis toujours pourtant bien à vous.

61.

Au même.

Du 23 février 1735.

Le pauvre Boismortier, surchargé de sa respectueuse reconnoissance envers vous, Monsieur, desire que je lui aide à vous la témoigner, et je le fais de tout mon cœur, et d'autant plus volontiers que je m'intéresse réellement à la fortune de ce garçon. Il a du mérite tout plein et est très habile. Madame de Vence [a] en sait des nouvel-

[a] Sophie de Simiane, femme de M. de Villeneuve, marquis de Vence.

les, et criera comme un aigle à vos oreilles, soit pour demander, soit pour remercier. Voilà donc la mère et la fille dans les remercîments; et celle-ci n'étant à autre fin, je vous souhaite, Monsieur, mille tendres bonjours.

---

62. **

Au même.

Du 15 mars 1735.

Monsieur de La Boulie se porte à merveille, Monsieur, et il est fort en état de lire les nouvelles de sa mort. Il étoit il n'y a que trois jours à Eygulude; il faut apparemment que ce soit une mort subite, si bien répandue à Marseille, qu'un de ses citoyens étant venu ici hier matin, et ayant rencontré ce prétendu mort, il fit un cri épouvantable, comme d'un revenant. Je ne comprends rien à ce funeste et faux bruit. Il est, au reste, très sensible à votre sensibilité, et m'a prié de vous en bien témoigner sa reconnoissance.

Je souhaite passionnément que Majastres perde son procès contre le marquis de Levis. Il fait bien de le solliciter, et moi bien de desirer qu'il perde. Il n'est pas en état de s'embarquer assurément, et cette commission ne paroît pas exiger une sorte d'empressement qui aille jusqu'à hasarder sa vie : c'est là mon idée. J'ai eu l'hon neur de voir madame de Bonneval, elle est très bien,

mais elle est grosse : c'est une maladie à part qui doit avoir son cours. Voilà donc mademoiselle Bouquet congédiée ; il n'y a de mal à cela, selon moi, que d'avoir trop tardé à faire cette expédition. La petite sœur est, en vérité, pleine de douceur et de raison. Vos affaires traînent en longueur : d'où viennent-elles donc, Monsieur? de traînerie en traînerie, pourrions-nous gagner les lilas? si nous y parvenons, je cours, je vole. Mais il y a un préliminaire dont je vous confie et le secret et la conduite : c'est qu'il faut que M. de Villemont[a] ne se fâche pas : amenez donc d'un peu loin ce voyage et cette visite que vous exigez de moi, et que nous ayons toute sorte de permission et d'approbation. Le Valentin est extrêmement délicat en fait d'amitié. Je vous abandonne cette affaire, traitez-la, je vous en prie, avec lui, de façon que je n'aie nul embarras de vous aller voir et de loger chez vous. Je m'en fais un délice, à condition que vous serez bien persuadé qu'en m'ayant vous n'avez personne ; il faut de plus que je sois avertie des premiers lilas. Enfin, Monsieur, conduisez-moi, et aimez-moi toujours, et cela parceque je vous suis fidèlement attachée. Quand vous saurez quelque chose de nos vice-rois, dites-le moi, s'il vous plaît.

Si vous pouvez faire perdre le procès de Majastres, faites-le, Monsieur. Solicoffre est jugé, mais on ne sait pas son sort.

[a] Madame de Simiane descendoit ordinairement à Marseille chez M. de Villemont. (*Voyez* la note, page 364 de ce volume.)

63.

Au même.

Du 27 mars 1735.

Revoilà M. Boismortier, Monsieur : il n'étoit pas question de cors, au moins aux pieds, mais de quelque chose de plus considérable. Je vous remercie de tout mon cœur de m'avoir envoyé ledit sieur, et je trouve que vous avez très bien pensé d'apprendre son art. Je me présenterai pour la première expérience, après laquelle il faudra peut-être me couper les deux jambes ; mais c'est une bagatelle.

Diantre! comme vous allez vous goberger à ce Bandol! quelle chienne de vie! n'y oubliez pas tout-à-fait les pauvres solitaires d'Aix. Embrassez pour moi ce pauvre d'Orves, je vous en prie, je vous le rendrai ici; mais peut-être ne serez-vous pas touché de cette restitution; vous aimeriez mieux celle de Solicoffre. Je vous la souhaite, Monsieur.

64.

Au même.

Du 14 avril 1735.

Ne vous fâchez point, ne me grondez point, ne me jugez point, ne me condamnez point; je n'irai pas voir les lilas, la chose est devenue impossible; la Providence en ordonne autrement. J'ai des affaires momentanées que je ne puis abandonner d'un clin-d'œil; j'ai tout plein d'infirmes autour de moi et d'infirmités en moi; il me faut la pleine canicule; je veux espérer que nous serons comme l'année passée. Donnez-moi de vos nouvelles, et de vos affaires : n'accablez pas de vos regrets quelqu'un qui en est farci. Il ne faut plus faire de projets agréables. Si vous ne me rendez pas justice, vous serez dans le comble de l'ingratitude. Je n'ose lever les yeux sur ces campagnes. Voilà un temps à souhait : tout contribue à me désespérer; et de tout ce que je perds, rien ne me touche tant que la niche jaune : croyez-le bien, Monsieur.

Madame de La Tour a fait une mention de moi, très honorable et très aimable, dans une lettre à madame de Bonneval; je vous prie de l'en remercier quand vous lui écrirez.

Permettez-moi de mettre ce billet pour Boismortier; et permettez-lui de faire un petit tour à Aix. Adieu, Monsieur.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir dire tous mes chagrins à M. Pène; j'avois trop de plaisir de voir ses ouvrages.

---

65. **

Au même.

Du 28 avril 1735.

Vous m'accablez, Monsieur, vous n'avez point de charité et fort peu d'équité : pouvez-vous douter du plaisir que je m'étois fait de vous aller voir; d'être chez vous en toute liberté; de jouir de toutes vos bontés, de votre belle maison, de cette jolie niche jaune; de causer avec vous aux heures que vous auriez eues libres; d'être sûre que je suis avec un ami à qui je puis tout dire, et de qui j'aime à tout écouter? Hélas! Monsieur, c'est là le seul bonheur de ma vie. Je ne vous parle plus de mes lilas, ils n'étoient que le prétexte. Et qu'est-ce que je préfère à tout cela? de vilaines affaires qui sont à Paris, qui sont dans leurs crises, pour lesquelles il faut d'un courrier à l'autre être alerte pour ne pas perdre l'instant de la conclusion. D'ailleurs, le sieur Boismortier vous dira dans quel état il m'a trouvée; un accès de goutte et de rhumatisme; il n'y a point de moine plus chargé de chemises de laine que je ne le suis; je suis flanelle de la tête aux pieds, les doigts en souffrance. Enfin, c'est un état déplorable, mais c'est la moindre de mes raisons. Bois-

mortier a mis mes pieds en état de marcher; c'est quelque chose; il n'y a pas moyen de nommer ce pauvre garçon sans vous le recommander, Monsieur. Il vient de perdre sa femme qu'il adoroit; il a sept petits enfants; rien ne peut le consoler, ni adoucir tant de peines, que l'honneur de votre protection; il en a besoin plus que jamais; il est pénétré de vos bontés, et j'y ai pour lui une entière confiance; mais je me satisfais en vous le recommandant tout de nouveau. Les injustices que vous éprouvez sont d'une espèce si douloureuse, que je comprends toute votre sensibilité. Par exemple, je ne dirai pas sur cet article comme sur bien d'autres : je n'ai même jamais trouvé de bien sérieux que celui-là. Tout est attaqué, le cœur et la bourse : malgré cela, je persiste à croire qu'il faut attendre madame de La Tour; mais voilà qui est bien long. La petite vérole a pris à l'aîné des enfants de madame Lebret, en arrivant à Paris. Peut-être sera-ce encore un inconvénient et une allonge. Vos affaires me serrent le cœur et m'occupent totalement; mais vos amis de ce pays n'y peuvent rien. Le seul nom de M. de Maurepas a fini mes affaires à Paris; ne pourriez-vous point vous en aider? Madame votre mère est-elle inaccessible à toute sorte de raison et de gens respectables? Cela est incompréhensible. Il me prend envie de lui écrire : le voudriez-vous? Elle me faisoit l'honneur de m'aimer assez autrefois; que sait-on? C'est comme de ces personnes en léthargie, qu'une voix étrangère réveille, quand toutes les autres ne font point d'effet. Enfin je suis à vous, depuis la tête jusqu'aux pieds. Avez-vous vu, à Toulon, l'ami d'Orves? La Boulie arriva hier, se

portant à merveille; mais le palais va encore le tourmenter. Je crois M. de Bandol arrivé.

Convenez, Monsieur, qu'il y a bien loin de M. de Marseille à M. de Saint-Papoul, et que ce seroit un beau miracle de les rapprocher. Dieu sait qui a raison. Les hommes se partagent, la vérité est dans le fond de son puits, et nous aurions grand besoin qu'elle parût, et qu'elle vînt nous éclairer. Appliquez, Monsieur, ce que nous en connoissons et ce que nous pouvons en avoir en nous, aux sentiments tendres et fidèles que je vous ai voués. Le chevalier, Pouponne, madame de Vence, vous disent des choses infinies.

66.

Au même.

Du 3 juin 1735.

Comment vous portez-vous, Monsieur?

Comment croyez-vous vous porter?

Deux questions distinctes et séparées sur lesquelles je vous supplie de satisfaire ma tendre curiosité.

J'ai vu mesdemoiselles Chandenier et Chauchefoin très peu contentes de notre procession, et chargées de regrets des pas qu'elle leur a coûtés[a].

[a] *Voyez*, sur la procession d'Aix, la note de la lettre 155 de madame de Sévigné, tome II, page 90, et la lettre 1076, t. IX, p. 7.

Si votre santé, Monsieur, si vos affaires, si vos plaisirs, si vos distractions même vous permettent de jeter un coup-d'œil de votre cabinet sur Belombre, oserois-je vous demander votre avis, et tout de suite votre secours pour l'exécution du projet que j'ai formé pour mon nouveau salon, qui ne vous plaît pas, dont je suis *moult* attristée? Le voici; puisqu'il ne mérite pas votre approbation, il ne mérite pas de meubles; d'ailleurs, je ne veux point en faire davantage. J'ai donc imaginé un lambris, une peinture, tout ce qu'il vous plaira, dans le goût de votre petit arrière-appartement, un peu plus orné, et différent de ma salle à manger. Je crois que cela vaudra mieux que tout blanc. Vous voudriez peut-être des moulures, des encadrures : vous avez raison ; mais cela coûte trop : je suis dans une réforme étonnante; j'en ai assez fait. Ayez donc la bonté de parler un peu avec M. Pène de tout ceci, et si, tout de suite cette besogne pouvoit être faite avant mon arrivée à Belombre, c'est-à-dire, avant le commencement de juillet; cela me seroit bien agréable, si vous vous en en mêlez, Monsieur; oui, sans doute, sinon je prendrai patience. Pardon mille fois, pardon.

Avez-vous lu Pope[a]? avez-vous lu Hyacinthe? avez-vous la clef des portraits du marquis de Charost[b]? ne

[a] La traduction de l'*Essai sur l'homme*, par du Resnel, foible traducteur d'un grand poëte. La traduction de M. de Fontanes, quoiqu'elle laisse encore à desirer, a effacé la sienne.

[b] Armand-Louis de Béthune, marquis de Charost, mort de ses blessures, le 23 octobre 1735. L'ouvrage dont parle madame de Simiane étoit sans doute celui que M. Barbier indique dans son

trouvez-vous pas cet ouvrage admirable d'un homme de vingt-deux ans? Nous avons tout cela ici, et un chevalier de La Tour, arrivé depuis deux jours, fort aimable, et que vous devriez venir voir. Mille bonjours.

Monsieur, permettez-moi de mettre ici ce billet pour M. Pène. Ne m'aimez-vous pas toujours un peu?

---

67. ***

Au même.

Juin 1735.

Je vous remercie, Monsieur, d'avoir été à Belombre, tout foible, tout infirme. Je suivrai vos avis de point en point, d'autant plus que tout m'annonce que je ne jouirai de rien cette année; mais ce ne sera pas la privation qui me sera la plus amère, et vous m'en préparez une bien plus touchante.

Mes deux ouvrages d'esprit courent la ville; il m'est impossible de les rattraper sitôt; mais Pope est ici (*à Aix*) chez nos libraires, sûrement il est à Marseille sous le nom d'*Essais de l'homme* ou *sur l'homme*. Dès que je rattraperai le marquis de Charost, je vous enverrai la clef; cherchez Pope à Marseille.

Répondez, je vous prie, aux questions suivantes:

Pourquoi avez-vous envoyé chercher, il y a environ

Dictionnaire des anonymes, n° 5949, sous ce titre : *Réflexions de M. le marquis*..... (de Charost) *sur l'esprit et le cœur.*

quatre ou cinq mois, un lustre de cristal chez Perrin, où habite à présent M. de Saint-Pons?

Pourquoi n'en avez-vous rien dit à Perrin? est-ce emplète? Est-ce emprunt? Est-ce essai?... Quelles sont vos intentions sur ce lustre? Ayez la bonté de me parler sur cela avec clarté; celles du maître du lustre sont certainement de vous plaire; mais il faut qu'il sache les vôtres. Ne parlez qu'à moi de tout cela, je vous prie, pour le présent.

Adieu, Monsieur; nourrissez-vous, mangez, promenez-vous, ôtez de votre tête tout ce qui la fatigue, aimez toujours une amie qui vous aime de tout son cœur. Vous devriez nous venir voir avant le départ de notre chevalier d'Orves, qui sera bientôt; par exemple, je dîne lundi chez madame de La Tour, je vous y prie.

---

68. **

Au même.

R. Vendredi 1735.

Voici une journée qui me perce l'ame. M. Taissier commença hier au soir la blessure. Je vis tout d'un coup Belle-Isle, Belombre, nos pauvres petites soirées, nos innocents plaisirs, notre tranquillité, nos petites crêmes, notre lait, notre vache. Et qui va succéder à tout cela de votre part? Paris, un tumulte, un fracas, des procès, ou quelque chose de pis, qui sera un dépouillement volon-

taire; les occupations domestiques, chamarrées de la cour, des ministres, de vos galères, du grand-prieur: vous voilà. Et moi, un pauvre malade que je ne puis ni voir, ni ne pas voir; mon cher voisin de Belombre à deux cents lieues au bout du monde. Je vous avoue que j'ai le cœur dans un serrement et une tristesse dont je ne vois point la fin. Laissons tout cela, parlons de cejourd'hui.

Je vous le consacre tout entier, non pour exiger que vous le passiez avec moi, mais pour ne pas perdre un instant de tous ceux que vous pourrez ou voudrez me donner.

Tout le jour à le voir, et le reste à l'attendre, dit fort bien *l'Europe galante.* Disposez donc de moi comme il vous plaira, et croyez bien que tout ce que vous avez vu, voyez et verrez, ne vous aime pas tant que moi assurément.

---

69. **

Au même.

Du 28 juillet 1735.

Que vous importe, Monsieur, et que m'importe à moi-même quel pays j'habite, dès que nous sommes à deux cents lieues l'un de l'autre? Je suis toute perdue, tout isolée, toute seule; tous mes amis ou malades, ou mourants, ou absents. Je gèle, j'étouffe alternativement, et à deux ou trois heures l'une de l'autre: on dit

que je suis à Aix; je n'en sais rien; je ne puis ni y demeurer, ni en sortir. Point de goût pour Belombre, parceque Belle-Isle est désert; point de gîte en passant à Marseille; point de compagnie à mener. Enfin, je ne sais où j'en suis: on m'annonce cependant que lundi, premier jour d'août, il y aura à ma porte une chaise de poste, que je m'y jetterai, et que j'irai où il lui plaira. Si c'étoit au marais, j'en serois fort aise; mais ce sera apparemment sur les bords de l'Euvonne.

Je suis affligée de voir que vos affaires soient si peu avancées. J'espérois que la présence remueroit les entrailles: si elle n'a pas produit cet effet, vous allez avoir bien de la peine et du tourment, et tout ce que vous prendrez sur vous ne vous avancera guère; ce qui me fait vous exhorter et vous supplier d'être respectueusement et décemment ferme et courageux. Ne me laissez point ignorer la suite de vos affaires; je vous en conjure, et vous le devez à l'intérêt que j'y prends.

Je ne saurois vous dire autre chose de vos parents, Monsieur, sinon qu'ils sont adorés dans ce pays-ci, jusqu'au plus petit cadichon, et qu'ils font bien tout ce qu'il faut pour l'être, chacun dans leur district. Madame de La Tour est un prodige d'attention, de politesse, de bonté; elle connoît tout le monde dès la première fois; elle sait que dire à toutes les femmes; elle joue comme la reine doit jouer; elle fait beaucoup de dépense; une table qui ne désemplit point; une grace et une aisance à tout cela, qui en augmente le prix. Pour moi je ne la vois point: car vous comprenez bien que les talents qui attirent le monde, me bannissent de chez elle. Nous

nous complimentons de loin, nous faisons des projets de petites parties fines, quand tout ce tumulte sera passé : vous voyez où cela va. Madame votre sœur est l'enfant chéri de la maison : mais cela sera bien importun; car moyennant cette affiliation, nous ne pouvons pas aller faire notre récolte, semer nos grains, et habiter nos campagnes; mais nous irons à Toulon, nous reviendrons à la guinguette de madame la première présidente, et nous ne tâterons ni de Bonneval, ni de La Fare, où la belle-mère est déja. Celle-ci a une autre espéce de rôle de faveur : ce sont les heures de la nuit ou du matin, les temps de maladies ou d'incommodités, point celles du grand monde. La cousine Montauroux se glisse aussi. En un mot, cela paroît prendre ce train-là, comme on l'avoit prévu; cela est naturel et très bien, si le public l'agrée. Brûlez ceci, je vous en prie.

La Boulie est à la seconde résurrection; il étoit retombé, réenflé, révaporé; il est à sec à présent : on a changé de route; il prend du chocolat, des cordiaux, des spiritueux, et point de laitues. Nous tâtonnons un peu, et ne connoissons point le principe et le fond du mal. On se souvient donc encore de moi, Monsieur : j'en suis autant charmée qu'étonnée. J'espère bien que vous aurez répondu de mes sentiments pour mesdames de Villars et d'O. N'avez-vous point parlé à cette dernière de toutes vos affaires et de la déraison des entrailles qui vous ont porté [a]? Je suis persuadée qu'elle

[a] M. d'Héricourt avoit alors une discussion d'intérêt avec madame sa mère. (*Voyez* la lettre 65.)

l'improuvera bien, et c'est toujours une consolation. Adieu, Monsieur : vous m'aimez un peu, vous faites très bien; car on ne peut assurément vous être plus fidèlement et plus tendrement attachée que je le suis. Les cousins et Pouponne voudroient bien vous dire combien ils vous respectent et vous regrettent.

---

70. **

Au même.

Du 8 août 1735.

Il y a tout plein de choses dans la vie qui font plaisir et déplaisir en même temps. Tel est aujourd'hui, Monsieur, ce que vous m'annoncez pour Majastres. Il partit hier pour aller à Marseille faire la cour à nos parents : il est difficile qu'il ignore vos bontés, et ce qui se prépare; mais il n'en fera pas d'autre usage que d'être bien reconnoissant et bien confiant, et ne se donnera aucun mouvement. Le secret sera d'ailleurs très gardé. Je le perdrai, voilà ce qui m'afflige, et sur-tout dans un temps où réellement je suis toute *fine seule.* L'amitié me retient ici; j'ai voulu voir ce que deviendroit La Boulie, et je n'ai pas voulu l'abandonner : il est à sa troisième résurrection; mais l'expérience du passé ne laisse pas pénétrer la joie et l'espérance dans nos cœurs.

Vous connoissez les soixante et douze petits malheurs qui arrivent tous les jours à chaque homme. En voici

un, c'est d'écrire une page, de tourner le papier, et de trouver une demi-feuille; avec les honnêtes gens, on refait sa lettre.

Que vous me faites peur, Monsieur, avec vos trois petits vers! Comment donc? est-ce là l'allure que vous allez prendre pour votre retour! Plumé, boiteux : oh! cela est insupportable; vous avez fait quelque.... (j'ai pensé dire sottise, et je ne sais que mettre à la place) que vous ne me dites point. Je suis dans une inquiétude extraordinaire. *Père et mère honoreras* sans doute, mais *tout ton bien leur laisseras*, cela n'y est point et ne doit point y être. Mon cher Monsieur, pour l'amour de Dieu, soutenez-vous; n'abandonnez pas tout; cherchez la paix, mais ne l'achetez pas trop cher. Vous ne me dites pas un pauvre petit mot de vos autres affaires, comment vous avez été reçu des ministres, comment vous êtes avec le grand-prieur, s'il a été question du passé, et, enfin, toutes curiosités que mon infinie tendresse pour vous me donne, et qu'il faut satisfaire. Je sais, moi, que le *grandissime*[a] a écrit ici à votre cousin, sur un ton fort aimable pour vous : ne faites pas semblant que je le sache. Vous aurez cent mille relations du voyage de M. et madame de La Tour à Toulon, à Bandol et à Marseille. Je n'en sais pas tant que vous; je crois qu'à la fin j'irai à Belombre, et ce sera Pouponne desséchée qui me fera marcher. Il faut aller au pressé; Aix est un vrai désert, le chevalier seul me reste, tout ce qui m'entoure est décampé, et je fais une

[a] C'est sans doute le comte de Toulouse, grand amiral.

vie très mélancolique. Tout est tranquille ici; le premier président est un homme admirable; il conduit tout ceci avec une dextérité charmante. Voyons la fin, vous avez raison; mais il faut que le feu provençal agisse dans toute son activité. Que j'ai envie de vous revoir, Monsieur! elle est à un point que vous ne sauriez comprendre. J'ai besoin de mes amis, et quand je les ai, je n'en fais pas assez d'usage; ainsi est fait le monde. Les vaisseaux sont là, que deviendront-ils? de la rade au port, cela seroit bien joli. Aimez-moi, Monsieur: vous le devez; car assurément j'ai pour vous un attachement bien solide, bien fidèle et bien tendre.

71. ***

Au même.

Du 13 août 1735.

Je vous fais mon compliment, Monsieur, sur l'heureux accouchement de madame de Bonneval; un garçon est une circonstance de plus pour rendre la joie complète.

J'ai été me promener dans votre beau jardin; il est magnifique. Pouponne étoit transportée et de votre maison, et de la salle d'armes, et de tant de choses nouvelles pour elle; quant à moi, je trouvai tout cela bien triste sans vous. Ma santé est toujours pitoyable, coliques, vapeurs; j'attends la fin de l'été avec impatience.

Je compte de n'aller à Belombre que le premier de septembre, et si mes maux redoubloient, j'irois droit à Aix.

Vous allez avoir ou vous avez mon jardinier, Monsieur; mais il faut que vous me fassiez, s'il vous plaît, une grace qui me fera un vrai bien; c'est de lui donner un logement pour deux mois, car ils seront établis à Belombre tant que je n'y serai pas, c'est-à-dire la femme et les enfants, moyennant quoi cela m'épargne 50 fr. et je lui donne 100 francs pour les coups-d'œil qu'il jettera à mon jardin, avec votre permission, lui ou son fils. Ne leur refusez pas cette petite douceur, je vous en prie; j'en parle ici à vos commissaires; Sineti est un rigoriste; mais si vous entendiez mes raisons, vous verriez qu'il n'y a point de régle sans exception. On parle beaucoup de vous pour Toulon; je desire tout ce qui peut vous rendre heureux, Monsieur, et que vous m'aimiez toujours.

72.

Au même.

Du samedi 10 septembre, pour lundi 12, 1735.

Je voudrois savoir tous les jours de vos nouvelles, Monsieur; à quoi vous en êtes de vos affaires; si vous finirez; si vous êtes bon; si vous êtes méchant; si vous lâchez tout; si vous vous soutenez. Enfin, l'intérêt que je prends à vous ne sauroit être ni plus vif, ni plus sin-

cère; et de là arrive que l'ignorance où je suis m'afflige: et cependant j'élève mes mains au ciel, comme Moïse; tirez-moi, s'il vous plaît, de cette posture gênante.

Je n'ai que des horreurs à vous apprendre de ce pays-ci. La Boulie à la dernière extrémité! J'attends à tous les instants sa mort, et son état est tel que ce moment soulagera ses amis. L'étrange aventure de M. le premier président vous affligera véritablement: on ne peut rien imaginer en-deçà de la mort, de plus cruel que de voir brûler jusqu'aux cendres une maison étrangère et d'emprunt, au hasard d'être brûlé soi-même dans une campagne, sans secours. Je ne sais encore tout cela qu'imparfaitement; mais ce que je sais, c'est que celui qui a été cause de ce malheur, quel qu'il soit, mériteroit une grande punition. Cette affaire va coûter un argent immense, et des soins et des inquiétudes. Voilà un début en Provence qui les en dégoûtera; pour moi, ici dans ma solitude, j'en suis émue, touchée, en colère, comme si cela me regardoit. J'ai écrit à madame de La Tour, pour lui faire mon compliment; elle me contera apparemment le détail de cette aventure. J'attends ici lundi, qui est après-demain, jour que cette lettre partira, M. le président de Ricard et Ginieis; et je n'ai eu jusqu'ici que Dantelmy et le chevalier, c'est-à-dire, rien, au moins pour le dernier, car il court les bastides. Il fait un temps à souhait: je me trouve très bien de la solitude, et avec tout cela les matins et les soirs commencent à être froids et humides; ma machine s'en ressent, et quittera tout ceci à la fin du mois. Si vous étiez à Marseille, j'irois passer huit jours avec vous à la ville; si je vis, ce sera pour l'année prochaine.

Voici, Monsieur, une très humble requête : quelque intérêt que j'y prenne, je ne voulois point absolument m'en charger, ni vous importuner. Mais on m'a assuré que ce jeune homme[a], de trente ans pourtant, vous étoit connu, qu'il vous avoit été présenté, que vous l'aviez trouvé digne de votre attention, et tel que vous les voulez à présent, de bonne famille, de figure avenante, belle écriture, mœurs excellentes, en un mot, toutes les perfections que vous exigez, de plus quatre places vacantes. On m'a dit cent fois cette parole qui m'impatiente toujours, *un mot de vous, Madame, un mot de vous à M. l'Intendant, et tout est fait.*

Je le dis donc ce mot, Monsieur, et j'y ajoute que sincèrement et véritablement, si vous pouvez me faire ce plaisir, j'y serai très sensible. Je suis un peu honteuse de vous importuner si souvent; mais que faire ? c'est le malheur de la place où vous êtes d'avoir une madame de Simiane à vos trousses, et qui veut ce qu'elle veut. Je n'affectionne pas tous de même; vous sentez bien quand le cœur parle, il est ici, par rapport aux personnes qui se sont adressées à moi. Faites-moi donc cette grace, je vous en conjure, et que l'article de votre réponse se puisse détacher de la lettre que j'espère que vous m'écrirez, afin que je la montre. Si elle donne de l'espérance, j'en aurai joie et reconnoissance. Adieu, Monsieur; portez-vous bien; aimez-moi toujours. Les cousins et Pouponne vous font la révérence très hum-

[a] La note suivante, d'une écriture différente, étoit jointe à la lettre originale : « Joseph Napollon de Cypriani, âgé de 30 ans, « fils de famille; son père a été consul de Marseille. »

ble : et moi, que n'aurois-je point à vous dire ? vous savez ce que je vous suis, Monsieur, et combien tendrement.

La Boulie est toujours très mal, il est aux abois, il n'attend plus que le dernier moment. Je vais dans ce moment à la ville : que n'y êtes-vous, Monsieur!

73.***

Au même.

A Belombre, ce 25 septembre 1735.

Que je suis aise, Monsieur! que je suis aise! que je suis contente! vous voilà en paix, vous voilà avec la terre du Boulay [a]. On vous a cassé bras et jambes, eh bien, ils reviendront; à qui voulez-vous que l'on donne ces membres dispersés? Il faudra bien qu'ils se rejoignent au corps; ce sera l'affaire de la partie la plus noble de vos individus, à l'un et à l'autre; je vous félicite de tout mon cœur; venez, Monsieur, venez; vous ne me trouverez plus à Belombre, mais je suis sur votre passage, et saurai vous arrêter en chemin; j'aurois beaucoup de choses à vous dire, mais je pars dans l'instant pour aller dîner à Marseille, où je reconduis M. le pré-

[a] Celle qui fut érigée en marquisat en 1750. (*Voyez* la note de la lettre 7.)

sident de Ricard, qui a passé ici quinze jours sans le savoir.

Le voilà qui vous félicite de tout son cœur, et moi je vous embrasse bien tendrement. La Boulie est toujours très mal, je ne croyois pas le revoir, mais ce spectacle affreux m'est réservé. Je vous recommande le pauvre Boismortier, Monsieur; au nom de Dieu, ne revenez pas sans répandre sur lui les faveurs d'en haut.

Je pars le 2 d'octobre pour Marseille, j'y serai trois ou quatre jours, et de là à Aix.

---

74. **

Au même.

Du 17 octobre 1735.

La date de votre lettre me met du baume dans mon sang, Monsieur: vous voilà donc au Boulay, terre aimable, terre desirée, mais non *terre promise*, et pourtant cédée; jouissez-en longues années. Je vous rends mille graces pour le pauvre Boismortier; c'est votre ouvrage, Monsieur; il faut le finir, s'il vous plaît.

Vous renvoyez bien loin votre retour, je voudrois fixer le soleil qui me brûle dans ce moment pour vous recevoir; vous ne serez, en nul lieu du monde, vu et embrassé avec autant de sincérité et de tendresse, que dans ce petit cabinet, soyez-en bien persuadé. La *Pauline* qui court les cheminées d'autour de Paris, ne res-

semble guère à celle qui vous attend; et par-dessus bien des années, et les changements qu'elles apportent, il m'en survient tous les jours depuis quinze jours que je suis de retour de Belombre, par une petite chose tierce qu'on ne veut pas honorer du nom de fièvre, mais vapeurs qui me tracassent, qui me minent, et occupent ma pauvre tête au point de n'en pouvoir rien tirer. La Boulie est un cadavre tout pourri qui n'a plus que la voix; mais elle est si forte que l'on croit qu'elle ira encore loin. Adieu, Monsieur. Pouponne, le chevalier, tout cela vous respecte et vous aime: et moi je finis, car je n'en puis plus; ayant encore cent mille choses à vous dire.

Je n'ai pu aller encore au pavillon rendre mes devoirs à madame de La Tour, elle vint l'autre jour me voir, mon beau salon, mon beau soleil. Nous étions trois : aimable conversation : elle y fut deux heures, et quand elle voulut partir, je l'arrêtai, et je lui dis : demeurez, Madame, peut-être que de plus d'un an, vous ne serez si bien, ni en si bonne compagnie. Que ditez-vous de mon effronterie? Et cela étoit vrai. Ils sont toujours bien aimables vos chers parents. M. Perrin vous donnera peut-être quelque chose pour moi, vous voudrez bien vous en charger. Ne lui laissez pas ignorer votre départ, s'il vous plaît.

75.

Au même.

Du 14 novembre 1735.

Vous avez bien raison, Monsieur, de me croire, extrêmement affligée de la mort du pauvre La Boulie. Si vous saviez ce que je perds, vous en connoîtriez toute l'étendue; les fonctions de son amitié ne ressembloient point à celles des autres. On peut trouver un ami tendre, solide, secret (celui-là est plus rare); mais véridique jusqu'à la brutalité, ne vous passant rien, prévoyant tout, grondant toujours, et cependant ne mettant jamais d'humeur dans ses gronderies, ni de soupçon du principe dont elles viennent; où trouve-t-on tout cela? Je crois à présent faire autant de sottises que de pas. Mais vous, Monsieur, vous perdez aussi plus que vous ne pensez. Cet homme vous étoit infiniment attaché; je puisois dans sa bonne tête les petits avis que je prenois la liberté de vous donner quelquefois. Enfin, nous n'aurons qu'à nous bien tenir tous. Au surplus, la dose de mon attachement pour vous, mon cher Monsieur, n'a pas besoin de renfort, qui nous coûte tant; mais je suis bien sensible à la pensée qui vous est venue de vouloir remplir ce vide. Je l'accepte de tout mon cœur; mais grondez-moi quand le cas y écherra, je ne vaux rien que battue. Dieu écarte bien de moi tous les soutiens humains : vous voilà à deux cents

lieues, d'Orves à mille, et celui-ci avec un nouvel emploi, dont je suis bien aise assurément, mais qui ne l'ôte totalement; car il voudra exactement résider à Toulon, et c'est pour moi comme s'il étoit à Cadix. Enfin, il faut faire comme on peut, et s'attacher à ce qui est immuable. J'entends votre logogryphe, mais point du tout les raisons qui ont écarté l'aimable Angloise, dont je suis bien fâchée. Vous me direz tout cela quelque jour, et moi je vous garde bien des choses, aussi je suis dénuée du secours pour l'écriture. Le chevalier est chez son père; Dantelmy est à Caderousse; reste *Pouponne*, qui est bien touchée de l'honneur de votre souvenir, mais qui ne peut encore me servir. Mes yeux sont foibles, *ergo* je vous quitte. Il n'est plus question de vapeurs, cette chose tierce étoit venue sans savoir pourquoi; elle est demeurée un mois sans se nommer, elle est partie sans prendre congé, et on ne lui a opposé ni médecin, ni médecine; quelques bouillons de poulet ont fait l'affaire. Et savez-vous ce que c'étoit? (Je vais vous dire bien du mal de moi.) Les grandes frayeurs du tonnerre qu'il n'a point fait, m'avoient gâté le sang à Belombre; de façon que par ordre des médecins, on me fait une cache actuellement, et bien d'autres petites affaires qui vous surprendront; et pour le coup je suis à vous au mois de mai prochain. M. de La Tour tient l'assemblée: Madame n'y est point, et je dîne avec elle aujourd'hui chez les Bandol. Madame votre sœur est à sa campagne, et moi à vous, Monsieur, avec une fidélité et une tendresse inexplicable et bien vraie.

76. ***

Au même.

Du 9 décembre 1735.

Voici une distraction, si je ne me trompe; un paquet contresigné Maurepas, et une lettre qui dit: *ce n'est pas lui, mais c'est de sa part;* ne faudroit-il pas croire que c'est M. de Maurepas qui me fait des compliments, et point du tout, c'est M. le comte (*de Toulouse*); ils ne m'en sont pas moins chers assurément, et je n'y mets pas même de comparaison, mais j'ai voulu relever la distraction. Au fait, je suis charmée des amitiés que vous avez reçues de ce prince; et bien, Monsieur, vous le voyez, comme toutes les tristes chimères que nous nous faisons s'évanouissent! combien la crainte nous éloigne du vrai! combien notre imagination nous grossit et défigure même les objets. Pour moi, je me sais bon gré d'avoir tout vu dans un juste point-de-vue, c'est que j'ai regardé à travers votre cœur, et la candeur de votre ame; ainsi toutes mes idées sont à votre profit. Venez donc, Monsieur, aise, content, tranquille, et persuadé de la joie que j'aurai de vous embrasser. Venez me consoler de tout ce que j'ai perdu; veuillez le remplacer, j'en ferai de bon cœur les avances. Je suis affligée de la mort de madame la chancelière[a]; elle

[a] Anne Lefevre d'Ormesson, femme du chancelier d'Aguesseau,

avoit de la bonté pour moi : mon Dieu ! combien j'ai aimé cette maison ! combien M. le chancelier a dédaigné mon attachement ! tout est pour le prieur ; ainsi je ne me plains pas. J'écrirai à M. le comte pour le remercier de son souvenir, et encore plus de ce qu'il vous aime. Je vous remercie de tout ce que vous voulez bien m'apporter ; j'espère au moins que ce ne sera pas la clef de ma maison. Je ne sais si cette lettre arrivera à temps pour vous trouver encore. Je souhaite bien que non, et je vous présente le respect du chevalier et la redevance de *Pouponne*.

77.

Au même.

Du 16 janvier 1736.

Voici, Monsieur, une grande affaire, mais affaire des plus sérieuses qui aient passé par vos mains, et sur laquelle il faut, s'il vous plaît, ne me point éconduire : écoutez bien.

Voici une lettre de l'abbé Poulle[a], qui est bien jolie;

morte le 1er décembre 1735. Ils s'étoient mariés le 4 octobre 1694. (*Voyez* les *Lettres de madame de Sévigné*, n° 1210, page 15 de ce volume.)

[a] Nicolas-Louis Poulle, prédicateur du roi, et abbé commendataire de Nogent; il cultivoit la poésie, il en remporta même le prix à Toulouse en 1732 et 1733. Plusieurs de ses sermons ont conservé de la célébrité.

elle est déja ancienne, dont je suis honteuse. Je n'y ai point répondu, cela est trop fort pour moi : j'avois chargé le marquis de Vence de ce service, et de me faire une jolie épître, il ne laisse pas de versifier assez bien; mais soit paresse, soit que mon style soit trop relevé, et qu'il n'ait pas

Fait les muses à son badinage,

il a planté là cet ouvrage. On crie cependant à Avignon où j'ai annoncé une réponse, et dit qu'on se donnât patience. Mais qui la fera cette réponse? Ce sera M. d'Héricourt, oui, lui-même. Il connoît les acteurs, il sait l'aventure du pont Saint-Giniès, contée par M. de Ricard; de belles *bastidanes* qui en passant firent de grands éclats de rire, en voyant lui et La Boulie qui se redressoit, qui se campoit sur sa canne, qui rajustoit sa perruque.

L'aventure de Dantelmy est que passant un jour maigre à dîner au moulin du Vernègue, on lui offrit du gras aussi-bien qu'à toute la compagnie, qui le refusa; et alors la maîtresse du logis en colère, leur dit : Messieurs, vous faites bien des façons; il y a là-haut un P. C. qui n'en fait pas tant, et qui mange, à lui tout seul, une bonne perdrix et une bécasse. Or, ledit révérend avoit la face large comme la lune, et vous le connoissez bien.

Pour Pouponne, cela s'entend; le baron, le chevalier et mon estomac, vous entendez tout cela.

Il faut donc, et je vous en supplie, nous tirer de ce mauvais pas; souhaiter une bonne année dans son goût à cet abbé, de la part de tous les nommés, et sur-tout

ne rien faire de trop beau, car il ne nous faut qu'un badinage; et celui qui a mis l'Euvonne dans un seau, est seul capable de répondre à cette lettre. Mais il nous la faut bientôt, et comme cet ouvrage doit être celui d'une imagination vive et prompte, les premiers traits font notre affaire. Ne dites pas *non*, pour l'amour de Dieu. On ne vous déclarera point si vous voulez, et je m'engage d'avance à adopter l'ouvrage. Adieu, Monsieur; ne craignez point les négligences : c'est moi qui parle, et vous savez nos privilèges.

Renvoyez-moi la lettre de l'abbé, je vous en prie : personne ne sait tout ceci.

78.

Au même.

Du 25 janvier 1736.

Oh Monsieur ! quel présent ! le beau présent ! le magnifique présent ! le rare présent ! Dieu vous le rende. Je ne m'attendois pas ni à la promptitude, ni à la perfection de cette faveur. J'en fais de toute façon et en tout sens le cas que je dois, et vous en remercie de toute l'étendue de mon cœur.

Vous avez défendu à Majastres de passer Aix, mais non pas de revirer de bord. Le diable le bat un peu, il va à Marseille, où tout est, dit-on, en mouvement, pour être employé à une expédition. Je souhaite que

mon cousin le soit, puisqu'il le desire avec tant d'ardeur. Le voilà, il vous dira lui-même ses pensées. Voici une prière que je ne puis pas me dispenser de vous faire, Monsieur. Ce pauvre Denis qui a été en prison, qui est ruiné de fond en comble pour toutes ces misérables affaires. *Cadières*, qui avoit fait une petite fortune, en épousant la sœur de la Lecouvreur, et qui négocioit à Marseille son pauvre petit bien, quand on l'a enfermé, et sa femme aussi; ce Dènis donc, réduit aujourd'hui à la misère, m'est venu prier de vous demander une place de contrôleur au parc, qui vient de vaquer, à ce qu'il dit: jugez s'il l'aura, mais enfin il faut que je vous le demande. Majastres vous dira le reste; il est bien vrai que, si je pouvois faire plaisir à ces pauvres misérables, ce seroit grande charité, et je le ferois de bon cœur; mais ceci ne me paroît pas demandable, quoique demandé.

Voilà donc le pauvre Olivier perdu! C'est grand dommage assurément, et je sens cette perte pour vous, Monsieur, qui l'aimiez et qui faisiez usage de son aimable et bel esprit.

Je vous supplie, Monsieur, de vouloir me donner un éclaircissement sur une chose que je ne sais que depuis peu, et encore fort imparfaitement. Mais permettez que je soulage mes yeux.

De la main de M. DE MAJASTRES.

Je ne sais si vous vous souvenez que l'ouvrage de M. Gros, sur Belombre, n'est pas original, que c'est une traduction d'une lettre en vers, très jolie, dont je n'ai

jamais pu savoir l'auteur; que j'eus pour objet de le découvrir, quand j'en fis faire la traduction; rien n'ayant pu réussir, ni me faire parvenir à cette découverte, il a bien fallu prendre patience. Mais voici ce qui n'a été dit depuis peu, c'est qu'à l'impression des ouvrages de Gros, l'auteur de l'original françois s'est enfin montré; qu'il alla trouver le libraire ou l'imprimeur; qu'il lui fit de grands reproches du vol qu'on lui avoit fait, et qu'il a exigé que M. Gros déclareroit le vrai de cette histoire, lequel seroit inséré dans quelque mercure ou journal, et qu'enfin cet auteur est M. Garanaques. Or, Monsieur, c'est un ouvrage parfait et charmant que le sien, et ce qui fait que je vous en parle aujourd'hui, c'est que j'en ai la tête toute remplie, l'ayant lu hier avec tout ce qu'il y a de plus connoisseurs, qui l'ont admiré, relu dix fois et trouvé charmant. Si tout ceci est vrai, premièrement vous le saurez, et puis vous saurez encore pourquoi M. Garanaques s'est caché si long-temps, et pourquoi il a fatigué mon admiration, mes éloges et ma reconnoissance à chercher dans tous les pays l'auteur d'un si joli ouvrage. Dès que vous aurez eu la bonté de me donner un éclaircissement là-dessus, je rapellerai bien aisément des idées que le temps avoit un peu assoupies, et je ferai mon devoir.

Me revoici pour vous donner mille tendres bonjours. Je crois qu'il est inutile de vous recommander mon cousin, et de vous prier de lui rendre dans l'occasion présente vos bons et utiles services. Vous savez, Monsieur, qu'il mérite un peu vos bontés, et vous n'ignorez pas l'intérêt que j'y prends.

79.

Au même.

Du 26 février 1736.

Voilà des monstres [a], Monsieur! j'en ai gardé un petit brin pour envoyer au marquis d'Antin, qui se mit à mes genoux pour en avoir. Mais je ne vous ai point fait de tort, et ce sera la dernière friponnerie; vous aurez dorénavant tous les monstres du pays *Vençois*. Madame de Vence se flatte que l'âge, la maladie, et les austérités, la mettront bientôt au rang des monstres qui vous sont destinés.

Je vous pardonne, Monsieur, de ne pas écrire, dès que vous promettez de venir parler vous-même; venez donc, et ne nous traitez pas plus mal que Toulon, où vous avez fait un séjour fort honnête.

Dans la quantité des graces que je vous demande, vous sentez bien le degré de part que j'y prends : ordinairement c'est point du tout; mais par-ci, par-là, il y a des choses qui me tiennent au cœur, et qui en partent. Il y en a une de cette espèce, mais je ne veux pas vous la dire tout-à-fait; je veux seulement vous prier de me mander loyalement, cordialement, et sincèrement, si

[a] Ce sont sans doute des citrons extraordinaires. (*Voyez* la lettre 55.)

vous avez quelque vue et quelque engagement pour la place de Gerbier. Je sais que le révérend père de Pézenas lorgne cette place, qu'il a des protections, sa robe n'en laisse pas douter. Mais peut-être ne voudra-t-on pas revêtir d'un emploi le membre d'un corps qui s'attribue tout, et qui tient bien ce qu'il tient une fois; raison qui devroit éloigner ce père dans cette occasion. Mais tant y a, est-ce là votre choix, votre goût, votre penchant? dites-le-moi vrai, et selon votre réponse, je parlerai ou me tairai; et cependant je vous prie de me garder le secret de tout ceci.

Je vous fais mon compliment, Monsieur, sur le beau mariage de mademoiselle Dupré. Je vaque à un gros rhume qui m'a empêchée d'aller rendre mes devoirs à l'intendance, mais on y est bien persuadé, du moins je m'en flatte, de ma sensibilité pour tout ce qui les touche.

Et vous, Monsieur, ne savez-vous pas bien que personne ne vous est plus attaché que moi?

Madame de Vence vous remercie de son portier. Si je voulois, je me plaindrois bien, mais c'est à M. de Sineti que je dois mon mécontentement.

Et nos chemins de Belombre, Monsieur? y travaille-t-on? Il ne faut pas rendre inutiles les bontés de madame de La Tour; vous y êtes intéressé pour Belle-Isle.

80.**

Au même.

Du 28 février 1736.

Il est vrai que ces monstres n'étoient pas assez monstres, et dailleurs trop desséchés. J'ai pensé ne pas envoyer les cinq ou six que je vous ai volés pour le marquis d'Antin; il n'en sera point content. Enfin, que faire? n'est pas monstre qui veut, mais aussi vous aurez par la premièreoccasion douze tabatières odoriférantes. Je les ai eues; les voilà.

Mon secret, le voici. Il y a un M. Gérard, dont la physionomie plaît, c'est tout ce que mon ignorance peut connoître; mais on dit que c'est un sujet excellent, et d'une habileté infinie dans le génie. C'est celui-là que je voudrois mettre sous votre aile; voudriez-vous le voir? voudriez-vous le tâter? voudriez-vous le prendre sous votre protection? voudriez-vous le faire causer en tiers entre vous et M. du Hamel? En un mot, voudriez-vous qu'il rivalisât et concourût avec le révérend père? je ne vais qu'en tâtonnant quand il s'agit des gens de cette robe. Mais ce que vous me dites à ce sujet, me donne le courage de suivre la conversation. Je m'intéresse à ce Gérard; mais je soumets tout à votre inclination, à vos lumières et à vos projets. Je suis enchantée du beau

mariage qui se célèbre à Fresne [a]. Madame de La Tour en est transportée ; elle a raison. Je crains bien que nous ne nous voyons pas ici, si vous faites dépendre votre voyage du sien à Marseille. Pour le mien je n'avois pas compté de prendre le carême si haut. Il fait un temps affreux.

Ne pourrois-je point savoir, Monsieur, à quoi en est Belombre ? car chemin faisant je serai bien aise de voir mes bâtiments, je vous conjure de m'en faire donner quelques nouvelles.

81.

Au même.

Du 1er mars 1736.

Voici de beaux monstres tout nouveaux et tout frais, Monsieur; je les confie à un Monsieur, qui promet de vous les rendre ce soir. Dites-moi, s'il vous plaît, s'il l'aura fait, et si vous avez été content de ceux-ci.

J'ai bien envie de m'adresser à vous, Monsieur, pour une commission ; certaine bastide meublée au bord de la mer me fait prendre cette liberté, parceque j'y ai vu ce qu'il me semble qu'il me faudroit : ce sont des rideaux

[a] Jean-Baptiste-Paulin d'Aguesseau, fils du chancelier, épousa, le 1er mars 1736, Anne-Louise-Françoise Dupré, dame de La Grange-Bleneau.

de fenêtre bien gros, bien vilains, bien chauds, bien à bon marché, pour une chambre au franc et froid nord, qui n'est destinée que pour des cousins sans façon, ou des gens d'affaires. Il ne s'agit que d'être couché et de ne pas transir de froid. Je ne veux donc rien au-dessus de quatre ou cinq souls le pan, mais chaud, bon, grossier, etc. vous m'entendez. Elles sont deux ces fenêtres, et j'irai peut-être jusqu'à la portière, si vous en usez bien avec moi. Avant que de cacheter ceci, mon tapissier me donnera la largeur et hauteur des fenêtres et porte. Je suis un peu honteuse de vous donner pareille commission; mais le Tasse dit de Renaud : *Alte non teme, humili non sdegna.*

Je m'enfuis, je ne saurois soutenir ma confusion.

82.

Au même.

Du 8 juillet 1736.

Je crois, Monsieur, que si vous pensez à moi parfois, vous pensez bien que je pense beaucoup à vous dans la conjoncture présente. Mon Dieu! quelle aventure! ce sont des occasions où il faudroit être ensemble et parler continuellement. On s'intéresse de toutes parts, on souffre, on craint, on ne sait où l'on en est, on ne s'arrête pas en chemin, on perce dans l'avenir, on rencontre ses amis par-tout, et M. l'intendant à chaque pas; Dieu

soit loué. Je vous assure que cette vie est pénible à passer. Je ne sais plus où j'en suis de mon départ. J'attends, je ne sais pas quoi, ni qui; mais enfin, j'attends quelques jours. Je suis déroutée sur votre départ aussi, il m'étoit important de vous voir dans Marseille même, je ne vois plus qu'un étang.

Cependant, Monsieur, j'ai une grace à vous demander : c'est une réitération, vous me ferez réellement plaisir de me l'accorder. Madame de Vence se vante que vous ne lui refusez rien; et moi, glorieuse, je ne veux pas m'aider d'elle.

La voilà cette grace dans ce petit mémoire[a] que je vous prie de lire. Je ne croyois pas, la première fois que j'eus l'honneur de vous en parler, m'y intéresser autant que je le fais aujourd'hui. Je vous donne mille bons et tendres bonjours, Monsieur. Je dîne demain avec M. et madame de La Tour; j'ai beau vous y inviter, vous ne m'écoutez pas.

[a] Ce mémoire contenoit la demande d'une place d'infirmier à l'hôpital des forçats, pour le sieur Blancard.

83.

Au même.

Du 8 août 1736, en plein Marseille.

Je vous remercie, Monsieur, de m'avoir donné de vos nouvelles. J'en savois; mais c'est tout autre chose d'en savoir par vous-même, et d'apprendre que vous vous portez bien, et que vous m'aimez toujours. Je trouve que cela allant bien, tout va bien. Il n'en est pas de même des pauvres habitants de Belombre, pour la santé, s'entend; toutes sortes de guignons sont tombés sur cette malheureuse guinguette, en même temps que la brûlante canicule; le léger bâtiment n'a pu résister aux flammes qui le dévoroient, et nous avons été obligés d'en sortir avec des insomnies, des dégoûts, des coliques; bref, je pris mon parti un beau matin, je remis Pouponne au Valentin-Villemont, et je vins me réfugier chez madame de Gessant, qui, avec une amitié extrême, m'a reçue dans son bel appartement frais. J'y ai dormi; mais l'impression du chaud que j'ai souffert, m'a laissé des coliques et des vapeurs fatigantes. Je ne mange point, et bref, je crois que je m'en vais m'en retourner bientôt à Aix, pour être chez moi. Boismortier est mon unique Esculape, et me tâte bien le pouls: c'est tout ce que je veux de la médecine. Ce pauvre garçon, Monsieur, se recommande toujours à vos bontés, et je vous

les demande bien sincèrement pour lui. Il a des ennemis si diables, que ne sachant plus que lui faire, ils lui donnèrent une petite intrigue avec sa servante qu'ils assuroient épousée. Ils ont été bien penauds quand ils l'ont vue mariée convenablement à son état, et bien éloignée de son maître, qui est la sagesse même : les hommes sont par trop méchants. La lettre du roi à sa maman est charmante, et je vous suis bien obligée de me l'avoir envoyée; le cœur, le sentiment, tout est là comme dans un honnête particulier, cela est rare. Le marquis d'Antin me mande toutes les alarmes qu'on a eues sur M. de Penthièvre[a]; il a reçu ses tabatières. J'écrirai à monsieur le comte de Toulouse quand je pourrai. Je compte que vous aurez eu la bonté de me nommer à votre général. Permettez-moi de vous faire souvenir du nommé François Fabre pour lequel j'ai eu l'honneur de vous parler plusieurs fois, pour une place d'archer de la marine au parc. Vous nous avez donné des espérances pour cette grace; effectuez-les, Monsieur, je vous en conjure et vous suis tendrement attachée *usque in finem*. Je porte avec vous les détresses domestiques; mais, Monsieur, armez-vous de courage, et même d'une décente indifférence, je vous en conjure.

[a] Louis-Jean-Marie de Bourbon, duc de Penthièvre, fils du comte de Toulouse, et père de madame la duchesse d'Orléans douairière. Ce vertueux prince mourut à Vernon, le 4 mars 1793.

84.**

Au même.

A Belombre, le 25 août 1736.

M'y voilà, Monsieur; mais, hélas! où sont mes voisins? on nous promet un beau mois de septembre. Ce n'est point un compliment, je ne m'accoutume point à votre absence; votre lettre m'afflige et me console, j'y vois de tout. J'espère en M. Lenormant : un arbitre nommé par le conseil, sera regardé un peu plus sérieusement. Vous êtes content du côté des ministres et de vos anciens amis. Le grand-prieur vous fait bien des amitiés. Vous voyez bien que tout se dissipe. Les affaires domestiques s'arrangeront aussi. Calmez-vous, tranquillisez-vous, au nom de Dieu, et revenez nous voir. Je dînai lundi à Bouc avec monsieur et madame de La Tour; il y eut grand jeu, qui a duré bien avant dans la nuit; pour moi j'arrivai, je dînai et je repartis. J'ai séjourné à Marseille pour aller voir notre pauvre malade qui est pis que jamais. Les vapeurs se sont tournées en frénésie, en rage, en hurlements, le tout sans perdre raison et connoissance. On ne sauroit soutenir ce spectacle. Il me fit dire de m'en aller après avoir été deux minutes avec lui d'un cri à l'autre; si on se présentoit à contre-temps, il vous étrangleroit. Cette pauvre famille est complétement désolée. Je revins tout de suite à Be-

lombre trempée de larmes. Je ne crois pas que ce pauvre homme puisse aller loin. M. du Moulin pouvoit se dispenser de le faire tant crier pour nous renvoyer à Joannis, qui avoue n'y entendre rien. Votre amitié dans cette occasion, est ce qu'il y a de plus essentiel. Le pauvre Rancher se meurt : j'ai vu l'Aubespin qui me paroît mourir aussi, ou peu s'en faut; il a bien du courage assurément; il me parla de votre apparition au Mollard, et de vos grosses bottes, qui lui firent croire qu'il lui arrivoit un courrier de cabinet; il vous aime fort, et nous parlâmes de toutes vos perfections; il n'y a que vos amis qui vous trouvent des défauts, parceque n'en ayant que contre vous, il n'y a que ceux qui vous aiment bien qui les aperçoivent, et qui en soient choqués. M. de Glené doit venir à Belombre, j'en serai ravie. Madame de Vence est si dévote qu'elle craint la dissipation de Belombre : elle y viendra un instant, à ce qu'elle promet. J'ai encore cent choses à dire, mais je m'arrange. Je gronde Verdun, je gronde Blave, je gronde tout le monde ; vous voyez bien qu'il faut que je vaque à toutes ces affaires sérieuses : rien ne l'est tant que mon attachement pour vous, Monsieur. Voilà Pouponne qui veut que je vous fasse ses petits compliments.

85. **

Au même.

Du 28 août 1736.

Il est vrai, Monsieur, que vous m'avez permis d'aller loger chez vous; il est vrai que j'y aurois été dans la grande perfection; il est vrai que je n'y ai point été: voici mes raisons. Premièrement, vous n'y étiez point; je n'en devrois pas dire d'autres. Plus on aime le maître, moins on peut souffrir sa maison quand il n'y est pas. Tout rappelle tristement l'absence, ce grand et immense palais m'a fait peur, je m'y serois trouvée ou crue toute seule, mes vapeurs exigeoient quelque petite société les soirs. Eh! le moyen de fermer votre porte? eh! le moyen de l'ouvrir? Il faut pourtant qu'une porte soit ouverte ou fermée, vous le savez. Ce jardin charmant a trouvé mon imagination frappée de certaines vieilles erreurs de serein qui m'ont effrayée; bref, j'ai trouvé chez madame de Gessant tout ce qui m'étoit nécessaire. Je vous en ai, Monsieur, les mêmes obligations; vos reproches sont très aimables. Mademoiselle Chandenier m'en a fait aussi. Enfin, je vous remercie de tout mon cœur; je quitte tout ceci demain, je vais recevoir votre ami d'Orves à Belombre; j'y serai au moins autant que lui, et plus, si ma santé ne devient pas plus mauvaise. J'aurai Boismortier les soirs, avec la permission du maître. Il faut me tâter le pouls, il faut me dire que je n'ai rien;

il faut, en un mot, me traiter en enfant : cela est pitoyable; ma première enfance étoit bien plus raisonnable que celle-ci. Vous me mandez de si grandes et si belles nouvelles, qu'il n'y a pas moyen de les croire tout d'un coup. Je m'arrête aux amours de *Daphnis et Chloé*, c'est-à-dire, Fourrière et Valière. Je crois cela, par exemple, et j'attendrai encore quelque temps pour tout le reste. Vos tracasseries domestiques sont croyables aussi et j'en suis bien fâchée; mais si vous n'y avez nulle part, si vous y portez un cœur franc et net, c'est-à-dire, le vôtre; si vous voulez bien faire usage de votre bel et bon esprit, si vous voulez bien défendre votre imagination de vous tourmenter et de vous présenter toujours les objets du côté triste; très assurément, Monsieur, vous surmonterez tout et vous deviendrez le maître de votre destinée. Mais prenez garde qu'il n'y ait quelque ver solitaire qui ronge ce pauvre cœur; je vous avoue que je l'ai toujours un peu soupçonné : je vous le dis de loin hardiment, ce que je n'osois pas trop faire de près; mais tant y a, arrachez-moi ce ver, s'il vous plaît, par la tête, par la queue, jetez-moi tout cela, et qu'il n'en soit plus question.

Vous ne voulez pas que j'effraye Boismortier; mais savez-vous, Monsieur, qu'il falloit me ménager aussi, et que son affaire est totalement la mienne. Je vous avoue que je ne résisterois pas à le voir chasser d'une place qu'il mérite seul et si bien; à moins que vous n'envoyez La Peyronie[a] ou gens de cette classe, je vous défie

[a] François de La Peyronie, premier chirurgien de Louis XV,

d'avoir rien de mieux. Je comprends que quelque créature du ministre ou du général concourent, mais en vérité ne faut-il pas aller au bien du corps? Ce garçon vient récemment de faire la plus belle cure qu'on puisse imaginer; vous en entendrez parler; il a été chercher un foie, lui a ôté son abcès, l'a nettoyé comme on nettoie un cabinet, et voilà l'homme en santé. Que voulez-vous de plus? Faut-il que des talents de cette espèce cèdent à la faveur de quelque *frater* qui estropiera tout le monde? Cela est-il raisonnable? criez, Monsieur, faites bien du bruit et ne permettez pas une telle injustice. Si vous quittez, nous sommes perdus. Le ministre a une grande confiance en vous; dites, représentez, en un mot assurez votre état. Vous voyez bien que pour aujourd'hui il n'y a que moi qui parle; je me suis bien gardée de communiquer les quatre lignes effrayantes de votre lettre. Je suis persuadée que Chabert[a] s'exécuteroit, s'il voyoit du danger pour Boismortier. Cette affaire m'occupe, me chagrine plus que je ne puis vous le dire. Au nom de Dieu, Monsieur, menez-la à bien. Adieu, Monsieur; j'aurois encore bien des choses à vous dire; mais cette lettre est déja ridicule par son immensité. Vous savez tout ce que je vous suis et le fidèle attachement que je vous ai voué.

membre de l'académie des sciences, et le restaurateur de l'école de chirurgie de Paris. Il mourut en 1747, à l'âge de 69 ans.

[a] Il étoit chirurgien de la marine à Toulon.

86.

Au même.

Du 5 septembre 1736.

Vous n'avez fait tout cela que pour en venir à votre ami le lait; c'est votre foible; c'est votre fort; c'est votre endroit sensible; c'est un baume qui adoucira tous les aigres, qui calmera le sang quelquefois agité; mais c'est quelque chose aussi qui ôte, je crois, un peu de l'extrême vigueur du corps. N'en usez donc que quand vous aurez courageusement embrassé le célibat, ou n'en usez pas trop si vous en devez sortir : voilà mon avis. Je suis à Belombre, Monsieur, et actuellement il est survenu une pluie abondante sans tonnerre; j'y suis avec notre cher d'Orves; nous parlons beaucoup de vous : à cela on répond, *je suis en bonnes mains*; cela est vrai; mais aussi ne vous flattez pas qu'on ne dise pas quelque mal de vous. Ces mains ne seroient plus si bonnes, ni amies, si elles ne semoient que des fleurs. Ce qui doit vous faire plaisir, c'est que vos belles, grandes et solides qualités se présentent toujours, et que les petits défauts se font chercher et trouver avec peine : moyennant quoi nous vous aimons et nous vous estimons beaucoup, et vous devez nous aimer et nous compter au nombre de vos fidèles amis.

Je m'associe pour raison avec mon ami d'Orves. J'ai

tout plein de mérite et de vertu quand je suis là. Votre jardinier est en faction chez vous, Monsieur; lui et son fils donneront quelque coup d'œil au jardin de Belombre; ce sera pour récréer votre vue autant que la mienne, et je ne laisse pas de vous être bien obligée de toutes les facilités et permissions que vous nous donnerez sur cela.

J'ai reçu dans une boîte remplie de toutes sortes de nippes masculines, les deux plus jolies petites serrures d'Angleterre qui en soient jamais venues; il y manque deux vis et les écussons; mais nous tâcherons d'imiter messieurs les Anglois.

Il est arrivé un accident à mes pauvres petits livres que vous avez eu la bonté de donner à M. Vial, aumônier des galères. On lui a saisi à la douane de Lyon, et les siens et les miens, par des ordres, tout frais moulés, d'examiner tout ce qui est imprimé. Tout est donc dans cette douane, il n'a pas eu le temps d'attendre. Il a recommandé cette affaire à un marchand de Lyon, dont il ne sait même pas le nom. Bref, j'ai écrit à M. Poultier, et je n'ai qu'une chose à craindre, c'est qu'il ne soit pas à Lyon; en ce cas, j'aurai recours à vous, Monsieur. Ces petits livres sont rares, chers et précieux, et destinés à *Pouponne*. Voilà de grandes raisons de vouloir les retrouver.

Vous ne savez donc rien encore de votre destinée, Monsieur? Mais, mon Dieu! que vous parlez bien sur tout cela, et sur les hommes, et sur la confiance en la pureté de la conscience et des intentions! Comment la délicatesse et la sensibilité peuvent-elles pénétrer dans une ame munie de principes si justes et si vrais! Met-

tez-les donc en usage, s'il vous plaît; les remèdes à tous nos maux sont en nous. Quand irez-vous à votre charmante maison, ou, pour mieux dire, château? Je le desire pour vous, et que tous les bonheurs du monde vous arrivent, mais sur-tout celui de penser quelquefois que ceux de ce bas monde ne sont pas les véritables; et je vous laisse avec ce petit trait de morale, Monsieur, et vous embrasse sans façon de tout mon cœur.

Tous les habitants de Belombre vous font la très humble révérence.

87.

Au même.

A Belombre, le 14 septembre 1736.

Sineti a perdu son père; j'ai toujours peur d'apprendre la première ces sortes de tristes nouvelles. Permettez-moi donc, Monsieur, pour éviter tout inconvénient, de vous adresser mon compliment, dont vous ferez l'usage qu'il conviendra, et pardon.

M. Vial, aumônier de vos galères, est, au respect de son caractère, un grand imbécille. Je ne puis pas retrouver mes livres. M. Poultier m'a mandé qu'ils n'étoient point à la douane, et me demande d'autres signalements. Sur cela j'écris à ce bon prêtre: il me répond qu'ils (*les livres*) n'ont point été saisis à la douane, mais par des gens préposés pour examiner les livres. Mais

qui sont-ils ces gens? à qui avez-vous parlé? recommandé? Point de réponse; il ne sait seulement pas le nom de celui à qui il a recommandé ces livres, et il est parti tout de suite. J'ai récrit à M. Poultier, et je le prie de deviner.

Accordez-moi, Monsieur, une grace, je vous la demande à genoux; elle intéresse des personnes que vous honorez de votre estime. Ce sont les pauvres Gros, mes voisins de Belombre : donnez-moi une place pour un garçon qui est de bonne famille sans beaucoup de bien; *élève*, enfin, *élève* ne se refuse pas; il parviendra, s'il le mérite : c'est une autre affaire, et ce sera la sienne. Vous ferez une œuvre admirable; ce sera peut-être la fortune de qui n'en peut espérer d'ailleurs, et peut-être établirons-nous cette pauvre *Nanon*, qui le seroit sans doute, si la vertu, la sagesse et le mérite étoient comptés; mais ce n'est pas la mode. Il arrive cependant que par des coups de hasard et de fortune, quelqu'un venant à desirer de certaines places, les acquiert par faveur, et la partage avec les personnes qui l'ont obtenue. Or, voyez, Monsieur, le grand bien que vous feriez, et quelle obligation, moi qui vous parle, je vous en aurois. Je vous demande un grand secret, je vous en conjure; mais un petit mot de réponse; vous n'en faites guère aux articles de mes lettres. Je vous avois parlé du nommé Fabre [a] qui vous a été recommandé par M. de Villemont et par moi, pour une place d'archer chez vous, Monsieur; vous l'avez fait espérer, et puis plus rien.

[a] *Voyez* la lettre 83.

Et Boismortier, le pauvre Boismortier, je n'ose plus vous en parler; je n'en pense pas moins, et vous savez ce que je pense et ce que je desire.

Après ma litanie, je vous quitte, et mon cher d'Orves me quitte aussi, dont je suis bien attristée. Je le suivrai de près, et le premier d'octobre je regagne mon Aix. Que voulez-vous que je fasse à Belombre sans vous, Monsieur? Je jure et je promets de n'y revenir que quand vous serez à portée d'y être, et j'ajoute à mon serment un que je tiendrai encore mieux, qui est de vous être tendrement et fidèlement attachée tout le reste de mes jours.

Notre homme s'appelle Beranger de Bersac, est de très bonne famille et riche; vous en jugez bien par tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire.

---

88. **

Au même.

D'Aix, le 5 octobre 1736.

Que vous êtes gai! que vous êtes gaillard! que vous vous portez bien dans ce Boulay! que vous êtes content d'y être! que vous adoucissez bien là votre sang! Vous y faites passer bien plus de lait qu'il n'y a d'eau dans nos fleuves. Vous vous nourrissez comme les bergers du Lignon : il me semble que je vous vois la houlette, la pa-

netière etc. Mais Astrée, Philis, Diane, où sont-elles? je n'en entends pas parler. Avez-vous le druïde Adamas? Le ver solitaire et tous ses camarades sont bien assoupis pour le coup; mais comme vous dites fort bien, Monsieur, ils vous attendent sur le chemin. Par quel privilége, s'il vous plaît, seriez-vous l'unique mortel heureux? Tout au plus nous vous laisserons le temps du Boulay. Profitez-en bien, et puis revenez vous rejeter dans le mouvement et dans l'agitation de la cour et de la ville, et ensuite dans les brasiers de Provence. Nous avalons du feu au lieu de lait, et il n'y a rien qui n'y paroisse. J'ai trouvé à Aix des tracasseries sans nombre, de toutes les espèces, dans tous les états et étages, et la ville est pourtant déserte, jugez ce qu'elle sera quand elle sera remplie. L'histoire du jour est la grandissime séparation et brouillerie de M. et madame de Bandol avec madame de Montauban; cela s'est fait à Bandol et continue ici. Le sujet ne se dit pas; mais ce qu'il y a de vrai; c'est que ce ménage qui étoit l'enfer, est devenu le paradis; l'amitié, l'union, la confiance, y sont dans leur perfection, de façon qu'on ne souhaite point que les étrangers s'introduisent davantage dans cette maison à titre de tant d'amitié. M. et madame de La Tour sont établis dans leur magnifique palais qui se perfectionne tous les jours; ils se portent tous deux très bien. Madame votre sœur n'est point à Aix : voilà tout ce qui se peut écrire. D'Orves est chez sa nièce d'Etienne à une bastide à deux lieues d'ici; il a été vingt jours à Belombre : plus on le voit, plus on veut le voir. J'imaginai donc d'aller me promener à cette bastide; deux petites

lieues, un chemin comme la main; l'exercice m'est nécessaire : j'emprunte le carrosse à six chevaux de M. le premier président; je m'embarque, Dantelmy, le chevalier, mademoiselle Gros et moi, après un léger repas à onze heures, et nous partons à midi. Monsieur, ces deux petites lieues en sont trois mortelles : ce chemin comme la main est tout ce qu'il y a de plus horrible; bêtes et gens nous n'en pouvions plus, il fallut enrayer six fois; enfin, nous arrivons, et à peine sommes-nous là, que le soleil nous annonce qu'il faut repartir. Nous revoilà sur le beau chemin, et tout de suite dans nos lits, brisés, roués : voilà notre aventure.

Enfin donc, Monsieur, il est écrit que vous me refuserez tout : une place d'élève, une place d'archer, une misérable porte au parc; le bon Dieu vous bénisse! Je veux vous aimer sans intérêt. Mais pour Boismortier, je n'entendrois nulle raillerie; vous direz tout ce qu'il vous plaira, cette affaire dépend de vous absolument; et si vous ne la finissez pas avant votre départ, vous exposez ce pauvre garçon à tous les ennemis dont vous-même m'avez parlé. Le secret, le fin du fin de tout ceci, je le vois bien; c'est Chabert. Eh bien! croyez-vous qu'en lui donnant un petit viatique, il ne céderoit pas sa place? Je crois que c'est là tout ce qu'il faudroit. Au nom de Dieu, mettez ce garçon à l'abri des intrigues : je vous jure que ce n'est point ici un effet de son inquiétude; il ne me parle plus de rien. Si vous saviez les soins qu'il a eus de moi à Marseille, et que vous m'aimiez un petit brin, je vous assure que vous mettriez tout en mouvement pour l'établir enfin solidement. Je vous dis, de la

meilleure foi du monde, que je n'aurai ni paix, ni repos que cela ne soit fait.

Je viens de perdre la marquise de Grignan[a], ma belle-sœur, que j'aimois tendrement. C'étoit une sainte, ignorée du monde; elle m'a toujours aimée, et m'en a donné, en mourant, des marques très aimables. Elle m'a fait présent de toute sa bibliothèque, qui est une chose parfaite, par le choix des livres et par les reliures recherchées : c'étoit là tout son plaisir et son amusement; elle a ajouté à cela le portrait de feu mon frère en bracelet avec de beaux diamans.

La pauvre mademoiselle Gros a été bien mortifiée de l'impossibilité qu'elle a vue dans votre lettre pour son éléve : je crois, entre nous, que c'étoit un mari en herbe; et la pauvre créature sans bien, sans ressource, auroit trouvé là un établissement. Je ne le sais pas, mais je m'en doute. Le bon Dieu ne le veut pas, il aura soin d'elle : elle a bien du mérite, et tout ce qu'il faudroit pour être desirée, hors du bien qui est à présent tout ce qu'on veut.

Adieu, Monsieur : les cousins, *Pouponne*, tout cela vous est acquis, et moi plus que tout, et bien fidèlement, et bien tendrement.

[a] Anne-Marguerite de Saint-Amand, veuve du marquis de Grignan. (*Voyez* la *Notice historique*, tome I[er], page 100.)

89.

Au même.

Du 8 octobre 1736.

Peut-être que les paroles de ce Valentin, dont vous faites l'éloge en le comparant à vos beaux arbres, auront plus de force que les miennes. Voilà ses complaintes sur notre pauvre cher Pène. Et n'a-t-il pas raison? peut-on oublier un tel homme, dévoué à vous, qui a tant de mérite, de capacité, qui est fils de son père, qui a bâti Belombre, qui a mis ma tête à l'abri des orages, enfin, que vous aimez, que vous estimez, et nous aussi, si parfaitement? Si vous traitez ainsi J. C..... Oh! Monsieur, il faut réparer cela, s'il vous plaît : c'est un oubli assurément, ce ne peut pas être autre chose; mais un oubli qui afflige, qui va au cœur, qui laisse dans un état qui approche de la misère. Je réclame toute votre générosité, amitié, et j'espère que tout sera réparé : en tout cas je vous livre à Villemont.

90. **

Au même.

Du 24 octobre 1736.

Ce n'est point une tante que j'ai perdue, Monsieur, c'est ma belle-sœur, veuve de mon frère, que j'aimois bien, et avec raison : mais cette méprise ne m'empêche pas de recevoir avec tendre reconnoissance les marques de votre sensibilité pour tout ce qui me regarde.

Je vous fais aussi mon compliment sur la mort de M. votre oncle; je suis édifiée de vos regrets, mais ils ne peuvent être fondés que sur le genre de sa mort; car du reste, selon que j'en puis juger, et humainement parlant, n'est-ce pas une grande épine hors du pied, que le départ d'un homme que vous soupçonniez de mettre le désordre chez vous, et de vous aliéner le cœur de madame votre mère? Enfin, quoiqu'il en soit, j'ai vos sentiments et point d'autres; ainsi réglez-les comme il vous plaira.

Vous apportez du Boulay un sang si doux, des réflexions si sages, que ce seroit bien dommage de gâter tout cela. J'ai envie de faire publier à son de trompe, que le premier qui aigrira votre sang, et qui interrompra votre tranquillité, de quelque façon que ce soit, sera puni sévèrement.

Je voudrois pourtant vous agiter un petit moment au

sujet des livres confiés à votre aumônier des galères, et égarés; n'êtes-vous point un petit brin obligé de me les faire retrouver? Nous avons eu des événements tragiques. M. Ginieis, employé ici, et commis de la cause de Villemont, dévot janséniste, mais en dernier lieu fanatique *Vaillantiste*[a], a été arrêté et mené au fort Saint-Nicolas à Marseille : c'étoit notre ami, et nous déplorons sa folie et ses tristes suites.

Dans le moment on m'apporte mes petits livres de Lyon, je n'ai pas le plus petit mot à dire. Je vous recommande Boismortier, et je vous fais la révérence : car voilà que l'on m'interrompt. Adieu, Monsieur : aimez-moi toujours et revenez vite, afin que je vous dise aussi combien je vous aime.

91.

Au même.

Du 3 décembre 1736.

Il est vrai, Monsieur, que c'est du plus loin qu'il me souvienne d'avoir reçu de vos nouvelles, et d'avoir eu

[a] On donnoit ce nom aux sectateurs de Pierre Vaillant, ardent convulsionnaire, et grand admirateur du diacre Paris. Le bruit se répandit parmi ses adeptes qu'il étoit le prophête Élie; il démentit cette absurdité par une déclaration signée de lui; il ajoutoit seulement qu'il croyoit ce prophète arrivé sur la terre. Vaillant demeura prisonnier à la Bastille et à Vincennes, depuis le 5 mai 1734 jusqu'à sa mort, arrivée le 19 février 1761.

l'honneur de vous écrire : ce n'est pas que je ne le dusse faire pour mon soulagement, car vous savez que je suis accablée sous le poids de la reconnoissance de toute une famille qui m'en a chargée, comme du soin de leur aider à vous faire leurs très humbles remercîments. Vous voyez d'ici tous les Leguay, les Chartonnets, et sans doute le Ginieis, si le prophète Elie ne lui avoit pas tourné la tête, et qu'il ne fût pas au fort Saint-Nicolas. Donc, Monsieur, ayez la bonté de vous tenir pour bien remercié, et croyez que vous obligez des cœurs bien sensibles, bien bons, bien reconnoissants et bien attachés à vous, et le mien brochant sur le tout. Il s'est en effet passé bien des événements depuis notre dernière conversation; nous ne les savons jamais qu'à demi, attendu cette phrase de tous ceux qui écrivent, *Vous savez sans doute*, moyennant laquelle on ne sait rien : je pensois être la seule à qui ce malheur arrivoit. J'ai trouvé madame de La Tour en colère véritablement pour le même sujet. Nous savons les morts de M. d'Antin [a], de M. de Luçon [b], de madame de Verrue [c], et des fragments

[a] Louis-Antoine de Pardaillan de Gondrin, duc d'Antin, fils légitime de madame de Montespan, mort le 2 novembre 1736.

[b] Michel Celse Roger de Rabutin, comte de Bussy, évêque de Luçon, étoit mort le 3 novembre précédent.

[c] Jeanne-Baptiste d'Albert de Luynes, veuve du comte de Verrue, tué à la bataille de Hochstet en 1704. Elle régna pendant plusieurs années sur la Savoie, comme maîtresse déclarée de Victor-Amédée; elle vint ensuite s'établir à Paris, où elle réunissoit une société d'aimables épicuriens. On l'avoit surnommée *dame de volupté*, à cause de son goût pour les plaisirs; elle y fait allusion dans l'épi-

de leurs dernières dispositions, et toujours par la supposition que nous savons tout; tant y a que nous n'en savons que trop, et quand on sait leur vie, on ne se dit que trop les circonstances de leur mort, à moins de ces graces finales de bon larron, qui sont si rares qu'on ne doit pas y compter; il faut pourtant paroître tous à ce grand tribunal; et que feront ceux qui n'y apportent que des actions du Mississipi[a]? Je tremble de plus en plus, mon cher Monsieur : je tremble pour moi, *primo;* je tremble pour mes amis, pour les morts, pour les vivants, pour vous en particulier; je voudrois vous voir un saint. Le tourbillon d'affaires, de devoirs, de cour, d'intendance : ah mon Dieu! que d'obstacles! Je pleure ce pauvre abbé de Bussy : car je ne connoissois guère M. de Luçon, et on ne le connoissoit pas dans son diocèse. Je ne connois rien à ce codicile, et j'éloigne ma pensée de tout ce qu'il présente à l'esprit. Votre lettre, Monsieur, remplie de toutes ces morts, a été cause d'une chose qui vous fâchera peut-être, et dont je vous de-

taphe qu'elle se composa elle-même, et qui ne justifie que trop l'effroi religieux que madame de Simiane ne pouvoit s'empêcher d'éprouver :

Ci gît dans une paix profonde
Cette *dame de volupté*,
Qui, pour plus grande sûreté,
Fit son paradis dans ce monde.

[a] Allusion au testament olographe que l'évêque de Luçon signa le 2 juin 1736. Il y disposoit de cent actions du Mississipi au profit de différentes personnes; on respecte trop le caractère dont il étoit revêtu pour s'étendre davantage.

mande pardon : je vous avoue ingénuement que, saisie d'effroi, j'ai mal reçu la piéce de M. Voltaire, annoncée comme peu chaste et peu chrétienne : je ne l'ai non seulement pas lue, mais sur-le-champ je l'ai jetée au feu ; ainsi elle n'a point été vue ni envoyée selon vos intentions. Je crois que vous ne me prendrez plus pour votre correspondante en pareilles matières. Je suis à votre service pour tout le reste ; vous savez que je vous suis fidèlement et tendrement dévouée; mais s'il y a de la foiblesse, de la petitesse à ce que j'ai fait, ne faut-il pas se pardonner quelque chose? Je ne lis plus aucune sorte de bagatelle, et je n'en ai même nulle curiosité. Pardon encore, Monsieur, pardon. Je n'ai pas commencé ni imaginé le mariage de M. d'Arcussie [a] avec mademoiselle de Sabran; mais comme j'ai l'honneur d'appartenir à ceux-ci, et que j'ai fort connu madame de Sabran, elle s'adressa à moi pour les instructions dont on est curieux en pareil cas. Je n'avois rien à dire que de bon, je le dis, et tout de suite je me trouvai chargée de la confiance des uns et des autres, et la continuation de cette

[a] Michel, comte d'Arcussie, capitaine au régiment de Piémont, épousa, le 27 mars 1737, Louise de Sabran, âgée de 16 ans; elle étoit fille d'Honoré, comte de Sabran, des comtes de Forcalquier, premier chambellan du duc d'Orléans régent, et de Madeleine-Louise-Charlotte de Foix, qui avoit été l'une des maîtresses de ce prince. « Il n'y avoit rien de si beau qu'elle, dit Saint-Simon, ni de « plus régulier, agréable et touchant; elle avoit l'air et les manières « simples et naturelles; elle étoit insinuante, plaisante, un peu dé« bauchée, point méchante; elle étoit ce qu'il falloit être pour être « aimée du régent, dont elle fut la maîtresse sans préjudice des au« tres. » (*OEuvres de Saint-Simon*, tome VII, page 70.)

besogne qui n'a point trouvé d'obstacle, et qui étoit si aisée que *Pouponne* l'auroit faite. A propos de cette *Pouponne*, vraiment nous sommes dans un beau mouvement : on joue *Athalie* dans son couvent; elle en fait le rôle, et nous aurions grand besoin de votre secours, Monsieur. Imaginez-vous que nous ne savons (parceque je l'ai oublié) comment elle est habillée, quand il faut qu'elle soit assise ou debout, en colère ou douce, ou hypocrite : tout cela nous embarrasse. J'ai demandé une poupée à Sineti pour modèle; il l'oubliera, et je serai fâchée. Ne pourriez-vous pas, en remettant cette tragédie sous vos yeux à quelque moment perdu, nous marquer nos différentes situations? vous me feriez grand plaisir. On se porte bien à l'intendance; madame de La Tour a eu pourtant quelques accès de sa colique, et M. le premier président un gros rhume; mais tout est passé. Je n'ai point de cousins autour de moi; ils courent les champs depuis un mois, je les attends ces jours-ci. On dit tout bas que M. votre frère l'abbé vient en Provence avec vous. Vous ne sauriez mieux faire l'un et l'autre, et à vos amis plus de plaisir. Mais venez donc, Monsieur : voilà un temps admirable, profitez-en. Je compte que Sineti nous dira beaucoup de vos nouvelles; je compte aussi que vous savez toutes celles de Provence; et quand on est à Paris, on ne s'en soucie guère.

J'aurois encore une infinité de choses à vous dire; mais huit pages c'est bien assez; la discrétion s'empare de moi. Je vous souhaite bien de la santé, bien de la tranquillité, et tous les bonheurs ensemble, et je vous dis bien vrai, Monsieur, et sur cela, et sur mon tendre attachement pour vous.

92.

Au même.

Du 19 décembre 1736.

Quant à moi qui n'aime pas qu'on se marie, je suis bien contente de la femme que vous amenez, Monsieur; mais tout le monde en ce pays-ci en attendoit une autre. Ce que je crois fermement, c'est que si vous ne la cherchez pas dans le pays où vous êtes, je ne pense pas qu'il y ait rien en Provence digne de vous [a]. Peut-être que vous allez faire quelque découverte à Rome; il seroit beau de nous amener une dame romaine, pourvu qu'elle ait les vertus et les inclinations des premières de cette maîtresse du monde, les Lucrèces, les Emilies, les Fulvies, etc. Parlons d'*Athalie*, pour ne pas quitter la rime.

Vous m'avez dit, Monsieur, précisément tout ce que je voulois savoir. Me voilà bien en vous attendant; car si vous me tenez parole, vous serez à temps de nous faire répéter notre leçon. Le fort de *Pouponne*, c'est le sentiment, d'où il arrive que ce qu'elle déclame selon son petit goût et son intelligence, vaut cent fois mieux

[a] M. d'Héricourt épousa, le 9 octobre 1741, Louise-Antoinette-Marie Duché, fille du premier avocat général de la cour des comptes, aides et finances de Montpellier.

que ce que nous lui apprenons, je viens de l'éprouver à cette dernière scène, qui commence : *Te voilà, séducteur....?*

Je ne croyois pas qu'elle la sût, elle la dit mieux que tout le reste. Les choses qu'elle dit le moins bien, ce sont les simples, et où il ne faut pas de déclamation : c'étoit le triomphe de la Le Couvreur[a]. Pour Pouponne, il lui faut de la fureur, c'est une petite Duclos[b]. Pour l'habit, madame de La Tour veut l'habiller elle-même; j'ai toujours demandé une poupée sur l'usage des diadêmes; nous ne l'avons point à Aix, le croiriez-vous bien? Au reste, nous vous attendons par bien des raisons, Monsieur; mais entre autres comme un soleil qui doit pénétrer et dissoudre des nuages sous lesquels sont cachées une infinité de choses, que l'on ne nous dit de Paris qu'en style d'oracle, et qui sont cependant bien curieuses. Venez donc, mais venez avec la clef de tout, sans quoi vous ne serez pas bien reçu. Puisque madame de La Tour a de vos nouvelles, c'est à elle à vous dire des nôtres. Madame de Bonneval est encore à la campagne : elle devient dame romaine insensiblement. Et moi, je suis toujours, Monsieur, dame qui vous honore, et qui vous est bien tendrement attachée. A propos, je vous souhaite la bonne année en bref.

[a] Adrienne Le Couvreur, célèbre actrice du théâtre françois, née à Fismes, en 1690, mourut le 20 mars 1730; elle réforma la déclamation, et fit abandonner les cris et les lamentations mélodieuses dont abusoient les actrices médiocres.

[b] Marie-Anne Duclos, autre actrice célèbre, dont le mérite principal consistoit dans un bel organe, mourut en 1748.

93.

Au même.

Du 19 février 1737.

Une longue lettre du milieu de Versailles me paroît une faveur moins grande, que quatre lignes de votre tourbillon, Monsieur; je vous en remercie donc. *Pouponne* vous attend le lundi-gras, mais ne lui manquez pas de parole ; elle est toute neuve sur les manques, elle n'entendroit pas raillerie : avec le temps elle s'accoutumera au jargon, et le parlera peut-être elle-même ; hélas! que sait-on? Mesdames de Verrue[a], de Bournonville[b] et de Cessac[c], avoient été élevées à Port-Royal; et le jour qu'on les mena à l'Opéra pour la première fois, elles ne tournèrent jamais les yeux sur le spectacle.

Que de monde, Monsieur, que de monde va vous arriver! Envoyez-nous des journaux, sans quoi nous

[a] *Voyez* la note de la lettre 91, page 461 de ce volume.

[b] Charlotte-Victoire d'Albert de Luynes, mariée le 29 août 1682, au prince de Bournonville, comte de Hénin; elle mourut le 22 mai 1701.

[c] Jeanne-Thérèse-Pélagie-Charlotte d'Albert de Luynes, mariée, le 16 mars 1698, à Louis-Guillaume de Castelnau, comte de Clermont Lodève, marquis de Cessac; elle mourut en 1756. Elles étoient toutes trois filles du duc de Luynes.

aurons peur des esprits. J'ai envoyé à madame de Saint-Marc l'extrait de votre lettre qui parle de sa fille, elle en a été comblée de joie. Le tonnerre ne tombe donc pas encore? mais y a-t-il tant de fumée sans un peu de feu? le temps nous apprendra tout. Vous faites bien voir Marseille en beau à M. l'abbé, cela n'est pas mal fin : nous vous sommes très obligés de lui donner si bonne opinion de notre patrie. Ne le ménerez-vous point à Belombre? pensez-vous à votre grand voyage? si vous devez le faire, dépêchez-vous pour l'amour de Dieu; car je vous déclare que plus de Belombre pour moi, sans vous, Monsieur, que j'honore, que j'aime bien tendrement en vérité. Faites recevoir mes très humbles compliments, je vous en prie, par frère et sœur.

94.

Au même.

Du 19 février 1737.

Comment vous trouvez-vous de notre cher Leguay? pour lui il est dans l'enthousiasme et dans la parfaite reconnoissance, et moi je la partage. Il a bien envie de vous plaire et de mériter vos bonnes graces. Il est heureux, mais vous l'êtes aussi : vous avez auprès de vous le plus honnête homme du monde et le plus digne de votre confiance en tout point; car vous pouvez dormir en repos quand il sera une fois au fait, et il le sera sûre-

ment bientôt. Vous l'avez admis à votre table, c'est un bénéfice pour lui; si j'osois, je vous le dirois, et vous conseillerois, et vous prierois de n'en point faire un *en attendant*, mais une chose permanente. Les matins, je vous en aurois écrit; mais dans le nombre des faveurs qu'il solennise, j'y ai trouvé celle-là : continuez-la, Monsieur, je suis de moitié de tout. J'entends bourdonner à mes oreilles des choses qui m'affligent; je ne veux savoir de mes amis et de leurs affaires, que ce qu'ils veulent bien que j'en sache. Je réponds, il faut entendre les deux parties. Vous entendez ce jargon, et qu'il regarde les Bonneval. Ne dites point que je vous en aie écrit, dites-moi seulement mes réponses; mon cœur a déja fait celles que l'amitié suggère, le reste ne peut être qu'au-dessous. Bonjour, Monsieur.

95. ***

Au même.

Du 26 février 1737.

Je suis touchée au-delà de tout ce que je puis vous dire, Monsieur, de l'étrange événement qui enlève au monde madame de Fresne [a]. Quelle douleur pour M. son père, pour MM. d'Aguesseau, pour madame de

[a] La jeune dame d'Aguesseau de Fresnes étoit morte en couches, le 13 février précédent. La fille dont la naissance lui coûta la vie, épousa le comte d'Ayen, le 4 février 1755.

La Tour; on ne sauroit s'intéresser à tous autant que je le fais, sans frémir d'une si affreuse catastrophe. J'écris quatre lignes à madame de La Tour; je vous les adresse, afin que s'il ne falloit pas qu'elles parussent, vous les jettassiez au feu. Recevez mon compliment particulier, Monsieur, et M. l'abbé aussi, et madame de Bonneval, sur cette affligeante aventure. Voilà la vie de l'homme! voilà à quoi nous sommes exposés continuellement! on va chez vous; la maison des plaisirs devient en un clin-d'œil une maison de douleur et de larmes! quand est-ce que nous nous assurerons des plaisirs solides? Quand Dieu voudra assurément; je vous les souhaite, Monsieur, et toutes les consolations du ciel.

Que ferez-vous à présent? Madame de La Tour reviendra-t-elle demain avec M. le premier président? Suivrez-vous votre projet pour les trois jours? Tout me paroît dérangé; j'en serois bien fâchée. M. l'abbé sait apparemment ces grandes tracasseries de son parlement; nous saurons la suite aujourd'hui. Le marquis de Caylus[a] a passé, et dit des choses affreuses du pays d'où il vient; elles ne se peuvent écrire: je vous les dirai si j'ai l'honneur de vous voir. La chute du garde-des-sceaux[b] paroît sûre et sans retour, si tout ce que dit ce

[a] Anne-Claude-Philippe de Tubières, dit le *comte de Caylus*; madame de Simiane l'appelle le *marquis*, parcequ'elle étoit accoutumée à donner ce titre à la marquise de Caylus, mère de celui-ci, et nièce de madame de Maintenon.

[b] Germain-Louis de Chauvelin, garde-des-sceaux, fut exilé à Bourges le 26 février 1737. Le cardinal de Fleuri crut voir en

nouveau venu est vrai. Adieu, Monsieur; vous savez ce que je vous suis.

96.

Au même.

Du 27 mars 1737.

Adieu, Monsieur, je vous souhaite un bon et heureux voyage. Je suis toujours misérable, me voici au lait d'ânesse; il passe bien : on me promet des merveilles; mais je souffre toujours peu ou prou. Je ne verrai madame d'Ancezune[a] qu'à son retour; faites-lui bien aimer la Provence, vous en êtes bien capable, et moi de vous honorer et aimer bien tendrement jusqu'à ma fin.

Mille compliments à M. l'abbé, et bon voyage. Nous venons d'apprendre la mort du chevalier de Castellane, colonel d'Orléans, en deux jours de temps. Quelle mort !

N. B. *Madame de Simiane mourut à Paris, le 2 juillet* 1737.

lui un ambitieux qui cherchoit à le supplanter. Il mourut dans sa terre de Grosbois, le 1er avril 1762, à l'âge de 77 ans.

[a] Françoise-Félicité de Torci, femme d'André-Joseph de Cadart, marquis d'Ancezune; elle mourut le 28 avril 1749.

FIN DES LETTRES DE MADAME DE SIMIANE.

OPUSCULES

DE M. DE SÉVIGNÉ, DE MADAME DE GRIGNAN, ET DE MADAME DE SIMIANE.

AVERTISSEMENT.

On a cru devoir réimprimer en son entier *la Dissertation critique sur l'Art poétique d'Horace*. Il est en effet difficile d'entendre les *Factum* et *Contredits* de M. de Sévigné, s'ils ne sont par rapprochés des réponses de M. Dacier. L'extrême rareté du volume qui les renferme ne permettoit pas d'y renvoyer le lecteur. (*Voyez* la *Notice historique*, tome I[er], page 135.)

Dumarsais, dans une lettre insérée dans le *Mercure* de France, et depuis jointe à ses œuvres, a démontré que MM. de Sévigné et Dacier n'avoient pas bien saisi le sens du passage d'Horace. On trouvera sa lettre à la suite de la dissertation.

Fréron a fait connoître, dans l'*Année littéraire*, une lettre de madame de Grignan, qui contient le résumé du système de Fénélon sur l'amour de Dieu; cette lettre est remarquable par sa concision et par sa clarté. (*Voyez* la *Notice historique*, tome I[er], page 134, et la note *a*.)

On connoissoit divers petits ouvrages de madame de Simiane, que le dernier éditeur avoit tirés du tome X des *Amusements du cœur et de l'esprit*; on y joint dans cette édition une plaisanterie de société, intitulée : *le Cœur de Loulou*. Elle est composée de quatre lettres, dont les deux premières ont été écrites par madame de Simiane, et les deux autres par M. de Bainville. Elles se trouvent dans le tome IX du même recueil.

DISSERTATION CRITIQUE
SUR
L'ART POÉTIQUE D'HORACE.

PREMIER FACTUM.

Il est question de la véritable intelligence d'un passage d'un auteur célèbre. Le seul nom des parties qui plaident pourroit faire décider le procès; mais on espère de l'équité de M. de Lamoignon qu'il jugera sans avoir égard aux personnes. On le prie de considérer qu'il arrive quelquefois que les plus grands hommes sont éblouis par trop de lumières et de connoissances. Ce malheur ne regarde point la partie adverse de M. Dacier.

Horace donne des régles pour faire de bonnes pièces de théâtre. Les tragédies doivent non seulement instruire, elles doivent plaire aussi; je conclus de là qu'Horace a voulu apprendre ce qui pouvoit le plus toucher et intéresser les spectateurs, et donner aux poëtes le moyen de parvenir au point de la perfection.

Dans cette pensée il leur ordonne d'observer exactement ce qui convient aux mœurs, aux coutumes, aux climats des personnages qu'ils introduisent sur la scène. Il veut que l'on conserve à chacun son propre caractère, et que l'on ne change point les idées que les anciens ont données des héros. Il faut qu'Achille soit violent, Médée cruelle, etc.

Il continue ce même précepte dans les vers qui suivent immédiatement après, et il ajoute que si un auteur entreprend de faire une tragédie, dont le sujet et les acteurs soient entièrement inconnus, il doit avoir une attention particulière au caractère qu'il aura donné à chacun d'eux. Il faut qu'il le soutienne depuis le commencement jusqu'à la fin, sans se démentir en la moindre chose. Voilà ce qui est nécessaire pour faire de bonnes pièces de théâtre; mais Horace n'en demeure pas là. Il veut apprendre comment on peut atteindre à la perfection. Il exhorte à surmonter les difficultés qu'on y peut rencontrer, en montrant aux poëtes ce qui est excellent, après leur

avoir enseigné ce qui étoit bon; on ne peut douter que ce ne soit là son intention.

Peut-il la mieux marquer, qu'en déclarant qu'à la vérité il est difficile de dire d'une manière nouvelle et particulière des choses connues de tout le monde, et si communes, que presque personne ne les ignore; mais que cependant on fera bien mieux de mettre sur la scène quelque action de la guerre de Troie, que d'aller chercher des noms inconnus, peut-être inventés, et des évènements purement imaginaires?

Quelle contradiction et quelle absurdité peut-on trouver dans cette interprétation? Dès qu'Horace a montré comment il faut éviter les défauts qui rendent une tragédie insupportable et ridicule, il enseigne ce qui peut la rendre parfaite. Un poëte qui aura inventé son sujet, fera une bonne tragédie, pourvu qu'il observe bien les caractères de ses personnages; mais il en fera une bien meilleure, s'il choisit pour son sujet quelque action éclatante de la guerre de Troie.

Horace préfère ces sujets connus et communs à ceux qui sont de l'invention du poëte: il les oppose les uns aux autres, et il décide en faveur des premiers. Pourquoi donner au mot *communia* une signification qu'il n'a jamais eue, et qu'il ne peut jamais avoir? A-t-on jamais dit qu'une chose qu'on n'a jamais entendue soit commune, parcequ'elle pouvoit être trouvée par tous les hommes du monde? Les bons mots de madame Cornuel sont-ils communs, parceque personne ne les avoit jamais dits, et parceque tout le monde les pouvoit dire? N'est-ce pas plutôt leur nouveauté qui fait qu'on ne les oubliera jamais? S'il est permis de traduire ainsi, on ne sait plus ce que les termes les plus ordinaires peuvent signifier. La beauté du précepte d'Horace subsiste dans toute son étendue, en donnant à ses vers le sens que je leur donne; et je suis persuadé qu'il expliqueroit ainsi lui-même le passage sur quoi nous disputons.

« Gardez-vous bien, poëtes qui m'écoutez, de rien changer aux « idées que j'ai de Médée, d'Achille, d'Ixion, d'Oreste, etc. Je ne les « reconnoîtrois plus. Si vous voulez introduire des personnages incon- « nus, et former des caractères nouveaux, vous le pouvez, pourvu « que vous les souteniez bien, depuis le premier vers de votre pièce « jusqu'au dernier. Je sais que vous pourrez être tentés par le plaisir « de faire une tragédie toute de votre invention, et trouver du dégoût

« à traiter un sujet rebattu, par la difficulté qu'il y a à y réussir. J'a-
« voue qu'il est difficile de traiter ce sujet commun et rebattu d'une « manière nouvelle, qui donne de la curiosité et de l'attention aux « spectateurs; mais c'est le but où vous devez aspirer. Vous me tou- « cherez et m'intéresserez infiniment davantage, en me faisant paroî- « tre sur le théâtre Achille, Agamemnon, Iphigénie, que si vous « donnez à vos acteurs des noms inconnus et purement de votre in- « vention. L'action même de votre tragédie qui doit me plaire et m'in- « struire, fera bien plus d'impression sur moi, si elle est consacrée « par l'antiquité, ou si elle est fondée dans quelque histoire célèbre, « que si elle n'est qu'un jeu de votre imagination. »

Ce discours est-il absurde? Y a-t-il de la contradiction? Diminue-t-il la beauté du précepte d'Horace? Et a-t-on besoin d'exemples pour l'autoriser? J'en donnerai quelques uns, si on le juge nécessaire; et je demanderai si on n'a pas plus d'attention pour Mithridate, pour Britannicus, pour Porus et Oreste, que pour Astrate, dont un seul auteur a dit *Astratus vixit*, et pour le grand Sésostrius, dont l'abbé de Pure est le père?

Je prévois qu'on me dira qu'il n'est pas juste de comparer Quinault et l'abbé de Pure à Racine, et que la différence des pièces vient de la différence des auteurs qui les ont composées; mais je soutiens que quand Racine lui-même, tout Racine qu'il est, inventeroit le plus beau sujet du monde, et qu'il le traiteroit dans toutes les règles de l'art; s'il donne à ses personnages des noms chimériques, les spectateurs n'en seront pas aussi touchés qu'ils l'ont été des admirables tragédies qui l'ont rendu immortel à la postérité.

RÉPONSE AU PREMIER FACTUM.

Monsieur,

Je ne répondrai point à l'éloge que M. de Sévigné a voulu faire de moi. Sa politesse seule, et peut-être un peu d'amour-propre qui trouve toujours son compte à donner une idée avantageuse d'un adversaire dont on croit bientôt triompher, y ont plus de part que toute autre chose. Il me seroit fort aisé de confondre la modestie de son auteur par des louanges plus justes; mais il vaut mieux aller au

fait. Sans étaler donc ici toutes les qualités de ma partie, que je vous prie même d'oublier pour un moment, je vais défendre Horace contre les insultes qu'on lui fait, en lui attribuant des choses qu'il n'a jamais pensées; trop heureux de traiter cette question devant un juge comme vous, poli, délicat, et l'homme du monde le plus aisément blessé d'un faux raisonnement et d'une fausse conséquence. Je croyois avoir assez éclairci les paroles et le sens de ce poëte dans mes remarques sur sa poétique; et j'avois voulu faire honneur à mes lecteurs, en supprimant des raisons que je les supposois capables de trouver d'eux-mêmes. Mais je vois bien qu'en fait de langues anciennes et de critique sur les ouvrages des anciens, le plus sûr est de ne pas outrer la bonne opinion qu'on a de ceux à qui on s'adresse, qui sont rarement libres de préjugés.

Je vais donc m'expliquer avec plus d'étendue, non pas pour éclairer mon juge, je connois trop vos lumières; mais pour convaincre ma partie, et pour le disposer à reconnoître la justice du jugement que j'espère que vous prononcerez contre lui.

Je partage en deux points la question dont il s'agit.

Le premier est ce qu'Horace a dit; et le second, de ce qu'il a dû dire. Il seroit difficile de décider lequel des deux est le plus opposé au sentiment de M. de Sévigné. Après qu'Horace a parlé du choix du sujet, de l'ordre, des incidents et du style, il donne des préceptes pour les caractères qui sont le fondement du poëme dramatique aussi bien que du poëme épique. Ces caractères sont de deux sortes, ou inventés, ou connus. On n'a pas la liberté de changer les caractères connus; il faut nécessairement suivre ce que la renommée en a publié, et ceux qui sont inventés doivent être propres, c'est-à-dire, convenables; car c'est ce que signifie *propriè dicere*, comme je le prouverai. Dans les premiers, on ne doit chercher que la vraisemblance, et dans les derniers, la justesse, la convenance, la conformité. Horace dit donc :

> Aut famam sequere, aut sibi convenientia finge.

Famam sequere, suivez la renommée pour les caractères connus; *convenientia finge*, inventez des choses convenables pour les caractères nouveaux. Dans les cinq vers suivants il donne des exemples des caractères connus, pour enseigner comme ils doivent être pour être ressemblants. Il emploie ensuite trois vers à enseigner comment

on doit se conduire sur les caractères nouveaux, pour les rendre propres et convenables :

> Si quid inexpertum scenæ committis, et audes
> Personam formare novam, servetur ad imum
> Qualis ab incœpto processerit, et sibi constet.

Après avoir ainsi parlé des uns et des autres, il ne laisse pas ses disciples dans l'embarras, et sans leur dire ce qu'il pense du choix qu'ils doivent faire, et des difficultés qui se rencontrent à former des caractères nouveaux. Il leur dit d'une manière trop claire :

> Difficile est propriè communia dicere, tuque
> Rectiùs Iliacum carmen deducis in actus,
> Quàm si proferres ignota indictaque primus.

Je vous avertis qu'il est fort difficile de traiter proprement et convenablement ces caractères communs, c'est-à-dire, nouveaux, qui appartiennent à tout le monde, que tout le monde a droit d'inventer, et qui sont au premier occupant. C'est le seul mot *communia* qui fait le procès; vous serez étonné de cette injustice. Une marque très sûre que ce mot *difficile* se rapporte à ce qu'il vient de dire: *Si quid inexpertum scenæ committis: si vous mettez sur la scène un caractère nouveau*; c'est le mot *audes, si vous osez;* car ce mot suppose nécessairement une difficulté. Quel courage, quelle audace y a-t-il à faire ce qui est facile? Il dit, *si vous osez*, parlant des caractères nouveaux, il ne le dit point parlant des caractères connus. Au contraire, il les conseille; les caractères nouveaux passoient donc dans son esprit pour plus difficiles que les caractères connus, et par conséquent, c'est de la difficulté des premiers que ce passage doit s'entendre. Le mot de *caractère*, pour dire cela en passant, ne regarde pas seulement les qualités du personnage; il a plus d'étendue, car il renferme aussi le sujet dont le caractère est le fondement, puisqu'il comprend les mœurs, et que les mœurs sont la source des actions, unique but de l'imitation dramatique, la tragédie n'imitant que les actions et non pas les mœurs. Elle se sert des mœurs, parceque les actions ne sauroient être sans les mœurs, et qu'elles en dépendent. Voilà pourquoi Horace appelle cela *propriè dicere*, quoiqu'il parle des caractères; car les caractères renferment le sujet.

Horace poursuit :

> tuque
> Rectiùs Iliacum carmen deducis in actus.

A la lettre,

Et vous ferez mieux de tirer d'Homère le sujet de vos tragédies.

Cela se suit naturellement sans effort, et sans qu'on soit obligé de rien substituer pour remplir le vide. *Les caractères nouveaux sont difficiles ; il faut donc les éviter, et avoir recours aux caractères connus, et par conséquent vous ferez mieux de les prendre dans Homère.* Quel raisonnement seroit-ce? *Les caractères rebattus sont difficiles, et vous ferez mieux de prendre dans Homère des caractères rebattus.* Mais suivons pas à pas M. de Sévigné, et accordons-lui pour un moment que *communia* signifie ici des sujets connus et mille fois rebattus. *Horace*, dit-il, *veut enseigner comment on peut atteindre à la perfection, quelque difficulté qu'on y puisse rencontrer. Il est vrai, dit Horace, qu'il est difficile de traiter ces sujets connus d'une manière nouvelle, mais ce sont des coups de maître ; il exhorte à surmonter ces difficultés, en montrant aux poëtes ce qui est excellent, après leur avoir enseigné ce qui est bon.*

Que je suis fâché que ces lignes soient si opposées à la doctrine d'Aristote et aux préceptes d'Horace !

Il faut se souvenir que ce poëte parle à des jeunes gens qui n'avoient encore rien fait. Quelle apparence donc que si les sujets connus sont les plus difficiles, il veuille les porter tout d'un coup à ce qu'il y a de plus grand, malgré les difficultés qui s'y rencontrent? N'y a-t-il pas plus de raison à croire qu'il veut les éloigner d'un dessein si périlleux? Et cela ne s'accorde-t-il pas mieux avec le précepte qu'il leur a donné auparavant ?

> Sumite materiam, vestris, qui scribitis, æquam
> Viribus ; et versate diù, quid ferre recusent,
> Quid valeant humeri.

Choisissez toujours des sujets qui ne soient pas au-dessus de vos forces, et examinez long-temps ce que vos épaules peuvent ou ne peuvent pas porter.

Il n'est pas possible non plus qu'Horace ait dit qu'il est difficile de traiter d'une manière nouvelle ces sujets connus ; car je vous prie, monsieur, par cette manière nouvelle, l'on entend l'ordre, les pa-

roles, les pensées et les sentiments, ou l'on entend simplement le sujet et le caractère. Si c'est le premier, il n'est pas vrai qu'Horace trouve cela difficile, puisqu'il a dit au contraire :

Cui lecta potenter erit res,
Nec facundia deseret hunc, nec lucidus ordo.

Celui qui aura choisi un sujet proportionné à ses forces, ne manquera ni d'ordre ni d'expressions. Son sujet lui fournira l'ordre, les expressions et les sentiments.

Et si c'est le dernier, c'est-à-dire, le *sujet* et le *caractère*, Horace n'a garde de dire qu'il le faut traiter d'une manière nouvelle, puisque cela seroit très vicieux, et que ces sujets et ces caractères connus doivent être employés comme on les trouve; on ne les rend nouveaux qu'en variant la disposition des incidents, et en ne suivant pas servilement ceux de qui on les emprunte. Horace l'explique plus bas, non pas comme une chose difficile, mais comme une chose qu'on doit observer. D'ailleurs, la conduite des incidents n'est pas plus difficile dans les sujets connus que dans les sujets inventés, puisque, comme Aristote l'a fort bien prouvé, il y a la liberté de les imaginer, de les inventer dans les uns comme dans les autres.

Mais, dit M. de Sévigné, *pourquoi donner au mot* communia *une signification qu'il n'a jamais eue?* Et moi, monsieur, je lui demande sur quoi il se fonde pour assurer si hardiment que ce mot n'a jamais eu cette signification? Que dira-t-il, quand on lui fera voir qu'il n'en a presque point eu d'autre, que c'est la première idée de ce mot, et que l'autre n'est venue qu'en conséquence de celle-là, et qu'on en trouve fort peu d'exemples? Je garderai cette preuve pour la fin; elle décideroit trop promptement cette question qui donne lieu à des réflexions assez curieuses. M. de Sévigné poursuit : *A-t-on jamais dit qu'une chose qu'on n'a jamais entendue soit commune, parcequ'elle pouvoit être trouvée par tous les hommes du monde? Les bons mots de madame Cornuel sont-ils* communs, *parceque personne ne les a jamais dits, et que tout le monde les pouvoit dire?* Y a-t-il quelqu'un que ce raisonnement puisse surprendre? En vérité, M. de Sévigné me prête ici des armes trop fortes contre lui, en retombant dans l'équivoque de terme, et en confondant mal-à-propos les bons mots de madame Cornuel avec les sujets sur lesquels elle les a dits. Éclaircissons cette matière, qui seule pourroit décider tout-à-fait la difficulté.

Les bons mots de madame Cornuel sont à elle en propre après qu'elle les a trouvés; mais auparavant, ces bons mots et les sujets qui y ont donné lieu étoient *communia*, appartenoient à tout le monde, et madame Cornuel ne s'en est emparée la première, que parcequ'elle les a cherchés, et que pour les trouver, elle a eu plus d'esprit que les autres. Ces bons mots sont proprement des caractères, et il n'y a presque point de différence entre ces caractères et ceux d'Achille, de Patrocle, d'Agamemnon qui étoient connus de même, c'est-à-dire, exposés à tout le monde du temps d'Homère, et avant qu'Homère les eût formés. Mais après qu'Homère, plus heureux ou plus ingénieux que les autres, s'en est saisi, ils lui appartiennent en propre, et on n'a pas la liberté de les changer. Pythagore et Démocrite soutenoient que l'air étoit plein d'images et de héros. Qu'ils auroient bien parlé, s'ils avoient voulu dire par-là que le monde est plein de caractères de héros de théâtre! Chacun a la liberté de s'en servir, et de leur donner un corps. Ils sont *communs*, c'est-à-dire, au premier occupant; mais après que quelqu'un s'en est saisi, ils cessent d'être communs, et deviennent publics, c'est-à-dire, que la propriété en appartient à quelqu'un, ce qui n'empêche pas que le public n'en jouisse; et voilà pourquoi Horace appelle les caractères nouveaux *communia*, et les caractères connus, il les appelle *publica materies*; de la juste idée de ces deux termes dépend l'intelligence de tout ce passage d'Horace, et nous l'expliquerons plus bas.

Je demanderai, ajoute M. de Sévigné, *si l'on n'a pas plus d'attention pour Mithridate, pour Britannicus, pour Porus, que pour Astrate et pour le grand Sésostrius?* Qui en doute, et d'où vient que M. de Sévigné me fournit encore ici de nouvelles raisons? On a plus d'attention pour Mithridate et pour Britannicus, que pour Sésostrius et pour Astrate, pour des caractères connus, que pour des caractères nouveaux? D'où vient cela? de la difficulté de ces nouveaux caractères; ils sont difficiles, et voilà pourquoi Horace avertit de cette difficulté, et veut qu'on les évite, ou qu'on n'ait l'audace de les entreprendre que lorsqu'on se sent assez fort pour y réussir.

M. de Sévigné finit par ces mots: *Mais je soutiens que quand Racine lui-même, tout Racine qu'il est, inventeroit le plus beau sujet du monde, et qu'il le traiteroit dans toutes les règles de l'art, s'il donne à ses acteurs des noms feints et chimériques, les spectateurs*

n'en seront pas si touchés qu'ils l'ont été des admirables tragédies, etc. Il soutient mal, et il en tombera d'accord, quand il saura que le contraire a été décidé par Aristote même, qui déclare que les pièces où tout est feint, les noms comme les choses, ne plaisent pas moins quand le sujet est bien traité, et il en donne un exemple qui est suivi de ce précepte : « C'est pourquoi il n'est pas nécessaire de s'at« tacher scrupuleusement à suivre toujours les fables reçues, d'où « l'on tire ordinairement les sujets des tragédies. Cela seroit ridi« cule, car ce qui est connu l'est ordinairement de peu de person« nes, et cependant il divertit tout le monde également. » Aristote décide donc que les sujets et les noms feints ne touchent pas moins que les sujets et les noms connus, et ce jugement est considérable. Ce ne sont pas les noms qui touchent, ce sont les actions; les noms connus n'y servent de rien, ou de très peu de chose. *Ce qui est connu*, dit Aristote, *l'est de très peu de personnes, et cependant il divertit et touche tout le monde également.* Un bourgeois de la rue Saint-Denis connoît fort peu Oreste et Téléphus, et il ne laissera pas d'être aussi touché des fureurs de l'un et de l'humiliation de l'autre, que M. de Sévigné. Aussi n'est-ce point pour toucher davantage, que les poëtes donnent à leurs personnages des noms véritables et des noms connus; c'est pour rendre leur fable plus vraisemblable, plus croyable, et pour mieux tromper les spectateurs qui s'imaginent que l'action qu'ils leur attribuent, et qui est presque toujours feinte (cela mérite d'être remarqué) n'est pas moins vraie que les noms. On en peut voir d'autres raisons dans les remarques sur cette poétique.

Voilà les réflexions que j'ai cru devoir faire sur les objections de M. de Sévigné. Quand j'aurai prouvé que les termes *communia* et *propriè dicere* ont naturellement la signification que je leur ai donnée, et qu'ici ils n'en sauroient avoir d'autre, il ne doutera plus sans doute, qu'Horace ne les ait employés dans ce sens-là. Cette preuve n'est pas bien difficile; mais auparavant, il est bon de remarquer que ce qui contribue le plus à faire que beaucoup de gens se trompent sur les mots latins qui ont passé dans notre langue, c'est que la plupart de ces mots ayant aujourd'hui une signification très différente de celle qu'ils avoient en latin, on ne manque presque jamais de leur attacher, par-tout où on les trouve, l'idée qu'on en a présentement, et qui est très contraire à celle qu'on en doit avoir; c'est

la seule dont on soit frappé. Le mot *commun* signifie aujourd'hui trivial, rebattu, qui a été dit mille fois, et le mot *propre* signifie souvent ce qui est à quelqu'un, ce qui lui appartient en propre. Quand on trouve *communia* et *proprium* dans les anciens, on est naturellement porté par l'habitude à les prendre dans ce sens-là, quoiqu'ils soient employés dans un sens bien différent, ou tout contraire. Il est difficile que des gens du monde, qui ne lisent que pour se divertir, et qui ne prennent ordinairement que la fleur et la superficie des choses, soient sur leurs gardes jusqu'à ce point. On seroit même injuste de l'exiger. Mais que des gens très savants et de grands critiques s'y soient trompés, c'est ce qui m'étonne; ils n'auroient pas fait cette faute, s'ils s'étoient souvenus de cette définition des jurisconsultes, qui ne seroit pas plus formelle si je l'avois faite exprès: *Communia dicimus quæ à nemine sunt occupata neque possessa : et possunt fieri occupantis.*

M. de Sévigné me reprochera-t-il, *s'il est permis de traduire ainsi les mots les plus ordinaires, on ne saura plus ce que les termes veulent signifier.* Il me semble qu'il a tort de se plaindre, mais je ne le quitte pas encore. Voici d'autres textes formels qui lui expliqueront ce que c'est que *commune* et *publicum*, qu'il faut nécessairement entendre pour entendre Horace. Je me renferme dans les jurisconsultes, parceque Horace parle ici en législateur.

Quæ sunt communia, eorum proprietas nullius est. (arg. ex l. ergo in fin. D. de acquir. rer. dom.)

Quæ sunt publica, eorum proprietas alicujus est. Ex communibus, quæ occupari possunt occupanti in medio posita sunt. (arg. ex l. D. de interdic.)

Rerum communium proprietas omnibus vacat, rerum publicarum non item. (arg. ex l. fluminum 24. D. de damn. infect.)

Mais ce qui est encore plus surprenant, c'est qu'Horace lui-même s'en est servi dans le célèbre apologue du cerf et du cheval :

> Cervus equum pugnâ melior communibus herbis
> Pellebat.

Il le chassoit des herbes communes, c'est-à-dire, des prairies qui étoient au premier occupant, et auxquelles tous les animaux avoient autant de droit les uns que les autres. Il est aisé de voir présentement pourquoi Horace a appelé les sujets nouveaux et les sujets inventés *communia*, *communs*, c'est qu'ils appartenoient au premier

occupant, et que jusque-là la propriété n'en étoit à personne, et pourquoi il appelle les sujets connus *publica materies*, c'est parce-qu'après qu'ils ont été inventés, ils cessent d'être *communia, communs*, et deviennent publics, c'est-à-dire, que la propriété en est acquise à celui qui s'en est rendu le maître, de manière que le public s'en peut servir.

Venons maintenant à *propriè dicere*. On prétend que ce terme signifie traiter d'une manière nouvelle, d'une manière qui soit propre à celui qui fait parler, et non pas à celui qui parle, au poëte, et non pas au personnage qu'il introduit. Et voilà ce qui confirme dans l'erreur où l'on est sur tout ce passage; car on sent bien que cette idée ne convient pas à des sujets inventés. En effet, Horace seroit ridicule de dire qu'il est difficile à un poëte de traiter un nouveau sujet d'une manière particulière, qui soit à lui. Car un nouveau sujet ne peut être traité que d'une manière nouvelle et particulière, autrement il ne seroit plus nouveau. Ainsi on veut opiniatrément que *communia* signifie *des sujets connus*. Cette faute sur *propriè dicere* est plus grande et moins pardonnable que l'autre; car dans toute la langue latine on ne trouvera pas un seul exemple où *propriè dicere* ait ce sens-là. Quand César dit d'Antoine dans le deuxième livre de l'orateur de Cicéron: *Quot historicos nominavit, quàm scienter, quàm propriè de unoquoque dixit?* A-t-il voulu faire entendre qu'Antoine avoit parlé d'une manière particulière, qui n'étoit propre qu'à lui? Ne voit-on pas au contraire qu'il a voulu dire qu'il a parlé convenablement sur chaque sujet, et d'une manière qui en faisoit connoître la nature et le caractère? Les latins ont appelé *proprium*, κύριον et ἴδιον comme les Grecs, ce qui est particulier à un sujet, ce qui le distingue d'un autre, et ce qui le fait connoître. *Proprium est quod peculiare cujusque est.* On en croira peut-être Quintilien qui dit: *Proprium autem est quod soli accidit, ut homini sermo, risus, aut quod utique accidit, sed non soli, ut igni calefacere. Et sunt ejusdem rei plura propria, ut ipsius ignis calere, lucere, etc.* Et plus bas, *Tyrannicidæ proprium est, tyrannum occidere.*

Dans Horace donc *propriè dicere, parler proprement*, c'est former des caractères d'une manière convenable, qui leur donne leurs véritables traits, leurs traits reconnoissables, qui peuvent les faire distinguer: en un mot, c'est faire que les personnages qu'on introduit soient toujours ce qu'ils doivent être, en conservant leur carac-

tère jusqu'à la fin. *Propriè dicere* est l'explication de *convenientia finge*; cela est très sensible, et il seroit inutile de s'amuser plus long-temps à le prouver.

Voilà donc la querelle décidée, puisque Horace a dit visiblement ce que j'ai prétendu. Mais il ne me suffit pas d'avoir prouvé qu'il l'a dit, je veux faire voir encore plus fortement qu'il a dû le dire. Cela sera bientôt fait.

Il est impossible de trouver une seule raison pour appuyer ce qu'a prétendu M. de Sévigné, que les sujets connus sont plus difficiles à traiter que les autres; car, au contraire leur facilité vient de ce qu'on a des guides, et une règle sûre qui empêche qu'on ne s'égare, pour peu qu'on y ait d'attention. Il n'est pas de même des caractères et des sujets nouveaux; ils sont très difficiles pour trois raisons principales, auxquelles je ne crois pas qu'on puisse rien opposer.

La première est tirée du fond de l'art. La tragédie est l'imitation d'une action qui excite la compassion et la terreur; de là il s'ensuit nécessairement et naturellement, comme Aristote l'a prouvé, qu'il ne faut pas choisir un très honnête homme pour le faire tomber de la prospérité dans l'adversité; car au lieu d'exciter la terreur et la compassion, cela ne fait que donner de l'horreur, et est détesté par tout le monde. Il ne faut pas prendre non plus un méchant homme pour le faire passer d'un état malheureux à un état heureux, car il n'y a rien de moins tragique: bien plus, il ne faut pas représenter les malheurs d'un très méchant homme; cette représentation peut faire véritablement quelque plaisir, mais elle ne produira ni la crainte ni la pitié; car la crainte naît des malheurs de nos semblables, et la pitié vient de la misère de ceux qui méritoient un meilleur sort; et par conséquent un tel sujet n'a rien qui soit ni pitoyable ni terrible.

Il ne reste donc que celui qui tient le milieu, et qui s'est rendu malheureux par quelque grande faute involontaire. Or, ce milieu est fort difficile à tenir, et voilà pourquoi il est si dangereux de mettre sur la scène des caractères nouveaux; car on a bien de la peine à les faire propres, *propriè dicere;* c'est-à-dire, à les faire naturels et justes. On va presque toujours au-delà des bornes, ou l'on demeure en-deçà. Cela est si vrai, que de tous les caractères nouveaux qu'on a mis sur notre théâtre, on n'en trouvera pas deux qui soient bons; il n'en est pas de même des autres.

La seconde raison vient de la difficulté qu'il y a à bien connoître la nature de chaque caractère et de chaque habitude, de manière qu'on ne les confonde jamais, et que l'on démêle toujours ce que chaque chose a d'éclatant d'avec ce qu'elle a de solide, et ce qui est de son essence d'avec ce qui n'est qu'une suite et qu'un accompagnement. Cela demande un profond savoir et une très grande étendue d'esprit, qui ne sont point si nécessaires à ceux qui s'attachent à des sujets connus, et qui suivent un guide.

La troisième et dernière raison se tire de la disposition de ceux qui jugent d'une tragédie. Quand un poëte met un caractère nouveau sur la scène, il a presque autant de censeurs que de spectateurs, car chacun prétend avoir le droit de juger de ce caractère, et de le censurer, s'il n'est pas conforme à l'idée qu'il en a, qu'il croit la seule bonne, et qu'il regarde comme la seule régle du vrai.

Puisqu'on a tant de peine à former et créer un bon caractère, et à le rendre juste et naturel, et que lors même qu'on y a réussi, on n'est pas assuré de plaire, doutera-t-on un seul moment qu'Horace n'ait dû avertir les Pisons, qu'il étoit plus difficile de traiter convenablement un sujet nouveau qu'un sujet connu?

Je conclus donc, Monsieur, à ce qu'il vous plaise débouter M. de Sévigné de sa requête, et le condamner aux dépens. Les dépens que je demande, c'est son amitié. J'espère qu'il ne regardera pas cela comme une peine, quand il saura les sentiments que j'ai pour lui. L'humilité nécessairement attachée à l'état de client m'empêche de vous témoigner ici tous ceux que j'ai pour vous; mais elle ne me défend pas de vous assurer au moins que je suis avec beaucoup de respect, etc.

NOUVEAU CONTREDIT.

Quelque jugement que vous prononciez, Monsieur, sur le procès dont vous êtes l'arbitre souverain, votre suppliant trouve déja qu'il a gagné sa cause; c'est assez pour un homme qui a passé les quinze premières années de sa jeunesse en qualité de courtisan ignorant, et qui depuis dix autres années est devenu provincial, d'avoir trouvé de fameux défenseurs de son opinion, et d'avoir partagé tous les beaux esprits. M. l'abbé de La Fayette, après avoir entendu mes

raisons il y a quelques jours, et s'être déclaré de mon avis, m'appliqua ces vers de la comédie, en parlant de M. Dacier :

> Mais un roi l'attendoit au bout de l'univers,
> Par qui le monde entier a vu briser ses fers.

J'ai moins connu le péril qu'il y a à attaquer M. Dacier, que je n'ai été flatté du plaisir de faire connoître qu'on pouvoit donner à Horace un sens différent de celui de son traducteur, sans lui faire dire des absurdités, et sans faire à ses paroles une aussi grande violence que celle de rendre le mot *communia* par des choses inventées, et qui n'ont jamais été dites, ni trouvées par personne.

Il semble déja que la difficulté diminue à mesure que la dispute s'augmente. Nous convenons tous qu'il faut préférer les sujets connus aux sujets inventés; Horace l'a décidé. Il s'agit donc uniquement de savoir s'il ordonne de chercher l'action d'une tragédie dans la guerre de Troie, par la facilité qu'il y a d'en faire une bonne pièce de théâtre, plutôt que d'inventer un sujet nouveau, à cause de la peine qu'on aura à y réussir. Voilà un des points dont il s'agit.

Je prends pour moi un des passages que ma partie a cités :

> Aut famam sequere, aut sibi convenientia finge.

Je soutiens que ce vers tout entier regarde les sujets connus. Il est certain que si un poëte veut introduire Achille sur le théâtre, il faut qu'il soit tel qu'Homère l'a dépeint, et qu'il lui fasse faire les actions que la renommée lui attribue, ou qu'il en invente qui conviennent au caractère de violent et d'injuste qu'Homère lui a donné. Si la seconde partie de ce vers vouloit dire que *si l'on forme des caractères nouveaux, il faut faire en sorte que toutes leurs parties s'accordent, et qu'elles aient entre elles de la convenance et du rapport*, comme M. Dacier l'a paraphrasé plutôt qu'il ne l'a traduit, Horace n'auroit pas suivi lui-même les règles qu'il donne aux autres, et il n'auroit pas soutenu son propre caractère. M. Dacier dit dans ses remarques sur la première satire, que jamais poëte n'a su si bien ménager le temps, et moins perdre ses paroles. Si Horace avoit voulu dire ce que M. Dacier a voulu exprimer dans sa paraphrase, les trois vers qui commencent par ces mots, *si quid inexpertum, etc.* seroient une répétition inutile de ce qu'il auroit déja dit. Il n'est pas à croire qu'Horace ait employé trois vers pour donner un précepte

qui étoit déja parfaitement expliqué dans la moitié d'un seul vers. Je ne puis penser qu'il exhortât les Pisons, et en leurs personnes tous les poëtes, à feindre des mœurs et des actions qui convinssent à un personnage inventé. On ne peut inventer un personnage qu'on ne lui donne en même temps des mœurs et un caractère. Toutes sortes de mœurs et de caractères lui conviennent, et dépendent de la fantaisie du poëte : en un mot, tout convient à un acteur chimérique, dont on peut faire à son gré un héros ou un scélérat; et ces raisons me persuadent que si cette moitié de vers signifioit ce que M. Dacier lui fait dire, ou il n'auroit point de sens, ou il auroit été inutile de faire trois autres vers pour dire la même chose. Notre juge est très humblement supplié de se souvenir de cette remarque.

M. Dacier prétend que le mot *audes*, qui est dans le premier vers du passage que nous expliquons, fait pour lui; et je prétends encore qu'il est pour moi. M. Dacier dit qu'Horace a voulu marquer par ce terme combien c'est une entreprise grande et difficile d'inventer le sujet d'une tragédie; et moi je soutiens qu'il a seulement voulu dire que *si l'on est assez hardi pour hasarder de mettre un sujet inventé sur le théâtre, il faut observer, etc.* Or, cette hardiesse est très périlleuse, et elle l'étoit encore davantage du temps d'Horace, où je pense que le peuple étoit accoutumé à ne voir représenter que des sujets connus. Il fait donc voir aux Pisons combien cette hardiesse est grande, non pour les encourager, mais pour les en détourner, en leur montrant combien elle est dangereuse.

A l'égard de la difficulté qui s'y rencontre, elle ne consiste pas à soutenir un caractère inventé, mais à plaire en inventant un caractère : ce n'est pas là aussi ce qu'Horace a appelé difficile. Dès qu'on voudra donner l'essor à son imagination, on inventera et on soutiendra aisément tels caractères qu'on voudra. La peine sera incomparablement plus grande à bien imiter les mœurs et les caractères d'Achille, d'Agamemnon, etc., et à les faire agir et parler comme ils auroient dû faire, selon les idées que nous en avons.

Il est vrai que l'art poétique est dédié aux Pisons, jeunes Romains adonnés à la poésie, mais Horace n'a pas prétendu ne parler qu'à eux. Son intention n'est pas d'enseigner à faire des tragédies aisées, il veut apprendre à en faire de parfaites. S'il eût été mieux d'en inventer les sujets que d'en choisir de connus, il l'auroit ordonné malgré la difficulté qu'on y auroit pu trouver. Il est toujours très

difficile dans tous les arts d'atteindre à la perfection; cela n'empêche pas ceux qui en donnent les préceptes d'exhorter à y parvenir. Je conclus de là que le *difficile* d'Horace est un difficile où il faut tendre, et non pas un difficile qu'il faille éviter.

Je viens enfin au mot *communia*; je reçois toutes les définitions de M. Dacier. *Les choses communes sont des choses qui sont exposées à tout le monde, et qui sont au premier occupant. Le cerf et le cheval étoient dans des herbes communes, et qui leur appartenoient également à tous deux.* J'embrasse de tout mon cœur cette définition, et je l'applique à notre dispute. Écoutons parler Horace :

> Difficile est propriè communia dicere.

Voici la traduction de M. Dacier : *Il est difficile de traiter convenablement ces caractères que tout le monde peut inventer.* Je lui demande, si ces caractères ne sont pas encore inventés, comment sont-ils à l'usage de tout le monde, et au premier occupant? Le pré où le cerf et le cheval se battoient, et qui leur étoit commun, existoit avant qu'ils y vinssent. Une chose ne peut être commune avant que d'être; le néant n'a point de propriété. Combien inventera-t-on de choses d'ici à deux cents ans? M. Dacier auroit-il bien le courage de les appeler *communes?* Elles ne sont pas encore dans la nature; elles seront pourtant imaginées et trouvées par des hommes comme nous; et nous pourrions nous-mêmes les trouver et les imaginer. Sont-elles *communes* pour cela? M. Dacier s'offenseroit assurément si on lui attribuoit une telle pensée; je le supplie de ne pas faire cette injustice à Horace. Il lui a rendu de si grands services, en faisant connoître toutes ses beautés, qu'il ne doit pas gâter lui-même ses propres bienfaits, en donnant à un mot une interprétation forcée, contre la définition qu'il en donne lui-même. Le sens de ces trois vers qui partagent maintenant les plus beaux esprits de l'académie sera donc : *qu'il est difficile de traiter d'une manière propre, convenable, etc., les sujets connus, et que cependant on fera beaucoup mieux de les choisir que d'en inventer de chimériques.* Il ne faut pas dire qu'il n'est pas question dans cet endroit de l'action des tragédies, mais des caractères seuls. Toutes les tragédies sont composées de caractères; et, pour preuve qu'Horace a confondu dans ces vers l'action de la tragédie avec les caractères qui la composent, c'est qu'il exhorte à prendre l'Iliade pour sujet : or, l'Iliade ne s'ap-

pelle pas un caractère. Il ne veut pas non plus qu'on fasse une tragédie de toute la guerre de Troie; il veut donc qu'on choisisse une action de la guerre de Troie, et qu'on fasse parler les héros qui y entreront, d'une manière convenable et digne d'eux. J'ajoute encore, puisque le mot *propriè* peut recevoir cette signification, qu'il faut que ce soit d'une manière nouvelle et particulière au poëte, afin qu'on ne puisse pas l'accuser d'être le copiste ou le traducteur de ceux qui l'ont précédé. A l'égard de ce que M. Dacier dit qu'il faut que la fable, c'est-à-dire, le plan d'une tragédie soit inventé, j'en tombe d'accord; mais je n'avoue pas pour cela qu'il soit nécessaire que le sujet d'une tragédie soit purement imaginaire, et n'ait aucun fondement dans l'antiquité. Nous savons qu'il y a des actions véritables, dont les récits sont des fables. Un auteur célèbre de ce temps l'a démontré admirablement. Mais pour ne me point embarquer dans une érudition qui est au-dessus de ma portée, je me contenterai d'en rapporter quelques exemples. La clémence d'Auguste envers Cinna et Maxime est très vraie; cependant la manière dont elle est exposée sur le théâtre est une fable. La mort de Phocas et le couronnement d'Héraclius sont très vrais; la manière dont on les a traités dans la comédie est une fable: ainsi des autres. Enfin il est certain que l'esprit qui règne dans tout le poëme de l'art poétique d'Horace, c'est d'exhorter les poëtes à se servir de sujets connus, non pas parcequ'ils sont plus aisés à traiter que les autres, mais parceque les ouvrages en sont plus parfaits. Cette question est décidée par un auteur qui ne sera pas suspect à notre juge, et qui n'est pas inconnu à M. Dacier. C'est Horace lui-même qui parle ainsi au 243ᵉ vers de ce même livre:

Tantum de medio sumptis accedit honoris;

M. Dacier l'a rendu ainsi:

Tant les sujets connus sont susceptibles de beautés et de graces.

Je prie notre juste et équitable arbitre d'avoir égard à mon bon droit et à toutes mes raisons; et s'il me fait gagner mon procès, comme il ne peut s'en dispenser en conscience, je lui demande avec empressement contre M. Dacier les mêmes dépens que M. Dacier demande contre moi; et ferez justice.

RÉPONSE AU NOUVEAU CONTREDIT.

MONSIEUR,

M. de Sévigné répond si peu aux raisons que j'ai eu l'honneur de vous représenter, et il est d'ailleurs si disposé à perdre sa cause, que je pourrois fort bien, sans aucun risque, me dispenser de le suivre dans les nouvelles objections qu'il fait, plutôt pour disputer que pour se défendre. Cependant je veux bien lui accorder encore la satisfaction qu'il desire, et lui donner le plaisir de lire quelques remarques que j'ai faites sur les principaux endroits de son contredit; car je n'ai pas le temps de faire une réponse suivie, et ce n'est déja que trop abuser de votre bonté. Je m'en vais donc mettre ici ses objections et mes réponses.

M. de Sévigné. « C'est assez pour un homme qui a passé les quinze « premières années de sa jeunesse en qualité de courtisan ignorant, « et qui depuis dix années est devenu provincial, d'avoir trouvé de « fameux défenseurs de son opinion, et d'avoir partagé tous les « beaux esprits. »

Réponse. Si M. de Sévigné est content de ce médiocre avantage, il pourra se procurer souvent le même plaisir. Les beaux esprits sont sujets à se préoccuper et à se tromper comme les autres; car, comme dit Hippocrate (et c'est pour moi le saint du jour) dans la plus grande abondance il se trouve toujours de la pauvreté. Les erreurs sont proportionnées à la foiblesse de notre esprit. Il n'en est pas de même des vérités; il faut que notre intelligence s'élève jusqu'à elles; elles ne descendent pas jusqu'à nous, et ne cherchent pas à nous gagner par notre endroit foible. Une erreur qui ne fait que partager les esprits, et qui n'a pas le grand nombre de son côté, a droit de se plaindre, ou ce n'est pas une bonne erreur, et elle manque absolument de couleur et de vraisemblance. Que doit-on penser de celle qui n'a plus que trois ou quatre partisans? Car voilà justement à quoi se réduit la moitié des beaux esprits, et le monde entier dont M. de Sévigné se flatte d'avoir brisé les chaînes.

M. de Sévigné. « J'ai été flatté du plaisir de faire connoître qu'on « pouvoit donner à Horace un sens différent de celui de son tra- « ducteur, sans lui faire dire des absurdités. »

Réponse. M. de Sévigné le pourroit sans doute en d'autres endroits, mais pour celui-ci, j'espère, Monsieur, que votre arrêt le détrompera, en lui faisant voir qu'il jette Horace dans des contradictions manifestes. Je lui laisse décider si des contradictions manifestes ne sont pas des absurdités.

M. de Sévigné. « Et sans faire à ses paroles une aussi grande vio-« lence que celle de rendre le mot *communia* par des choses qui « n'ont jamais été dites ni trouvées par personne. »

Réponse. Mais j'ai prouvé si fortement que *communia* signifie cela aussi naturellement que *collegium* signifie *collége*; d'où vient que M. de Sévigné n'y a pas répondu? Est-ce à lui à régler l'usage des mots latins, et ne doit-il pas plutôt s'y soumettre?

M. de Sévigné. « Nous convenons tous qu'il faut préférer les su-« jets connus aux sujets inventés. »

Réponse. Cela n'a jamais été mis en question. On ne dispute que de la raison qu'Horace doit donner du précepte. Je l'ai suffisamment expliqué, et M. de Sévigné n'y a pas répondu; je me plains de sa prudence.

M. de Sévigné. « Il ordonne de chercher l'action d'une tragédie « dans la guerre de Troie, par la facilité qu'il y a d'en faire une « bonne pièce de théâtre. »

Réponse. Ce n'est nullement par la facilité; car Horace n'a pas voulu dire aux Pisons qu'il étoit facile de traiter un sujet connu, mais qu'il étoit moins difficile que d'en traiter un nouveau, et c'est une vérité qui ne peut être contestée.

M. de Sévigné. « Je prends pour moi un des passages que ma « partie a cités,

Aut famam sequere, aut sibi convenientia finge.

« et je soutiens que ce vers tout entier regarde les sujets connus. »

Réponse. Je suis fâché qu'il soutienne une chose si insoutenable. Il ne faut que lire le passage pour être convaincu qu'il n'a pas raison. Dans tout ce qu'Horace dit dans les cinq vers suivants, d'Achille, de Médée et des autres caractères connus, il n'y a rien de feint, rien que la renommée n'ait publié, puisqu'il emploie ces cinq vers à expliquer ces deux mots, *famam sequere*, pour les caractères connus. Il faut de toute nécessité que les trois vers suivants, *si quid inexpertum, etc.*, soient l'explication de *convenientia finge*, qui par

conséquent ne peut être entendu que des caractères nouveaux; l'alternative seule le prouve, on n'en sauroit douter: d'ailleurs *sibi* peut-il se rapporter à *famam*?

M. de Sévigné. « Il faut qu'il lui fasse faire les actions que la re-« nommée lui attribue, ou qu'il en invente qui conviennent à son « caractère. »

Réponse. Qui en doute? mais il les tire du fond du caractère qui est connu; et il a en cela une règle et un guide dont il ne s'éloigne jamais, et c'est ce qui rend la chose moins difficile.

M. de Sévigné. « Si ces deux mots *convenientia finge* vouloient « dire ce que prétend M. Dacier, qui les a plutôt paraphrasés que « traduits, Horace n'auroit pas suivi lui-même les règles qu'il « donne aux autres, et il n'auroit pas soutenu son propre carac-« tère. »

Réponse. Je ne sais pas quelles règles M. de Sévigné prétend qu'Horace ait violées, s'il a dit ce que j'ai prétendu. Mais je sais bien qu'il observe ici une de ses principales règles, qui est qu'on devient obscur quand on est trop court,

Brevis esse laboro,
Obscurus fio.

C'est une chose assez surprenante que M. de Sévigné se plaigne qu'Horace est trop diffus, lors même qu'avec le secours de ma paraphrase il ne l'entend pas encore.

M. de Sévigné. « Il n'est pas à croire qu'Horace ait employé ces « trois vers, *Si quid inexpertum, etc.*, pour donner un précepte « qui étoit déja parfaitement expliqué dans ce demi vers, *aut sibi* « *convenientia finge*. Ce ne seroit qu'une répétition inutile. »

Réponse. Ce n'est pas une répétition, mais une explication très nécessaire. M. de Sévigné en prouve la nécessité. *Convenientia finge* n'auroit pas été assez entendu sans les trois vers qui l'expliquent. Mais pourquoi s'amuser à une chose si claire? M. de Sévigné pourroit soutenir par la même raison que ces cinq vers,

Scriptor honoratum, etc.

sont inutiles parcequ'il a dit *famam sequere*, qui est encore plus clair et plus intelligible que *convenientia finge*.

M. de Sévigné. « Toutes sortes de mœurs et de caractères lui con-« viennent, et dépendent de la fantaisie du poëte. En un mot, tout

« convient à un acteur chimérique, dont on peut faire à son gré un « héros ou un scélérat. »

Réponse. Que d'erreurs dans ces quatre lignes! Toutes sortes de mœurs ne conviennent nullement aux personnages du poëme dramatique : ils ont leurs mœurs. M. de Sévigné a oublié ce que j'ai eu l'honneur de lui dire, en parlant du choix des caractères de la tragédie. Un poëte tragique n'a point du tout la liberté de former un personnage chimérique tel qu'il voudra l'imaginer; il est assujetti aux lois de son poëme qui en demande d'une certaine façon. Voilà qui est déja fort difficile, comme je l'ai fait voir; et quand il l'a trouvé tel que le poëme le demande, il faut qu'il le fasse naturel et juste, ou convenable, et voilà une seconde difficulté. Je prie M. de Sévigné de se souvenir de cette remarque.

M. de Sévigné. « Et moi, je soutiens qu'il a seulement voulu dire « que si l'on est assez hardi pour hasarder de mettre un sujet inventé « sur le théâtre, il faut observer, etc. »

Réponse. Je ne veux pas profiter de l'avantage que me donne ici M. de Sévigné par l'étrange sens que présente d'abord son objection; car il a trop d'esprit pour avoir eu la pensée que ses paroles renferment. Son dessein n'a été sans doute que de me contester l'explication que je donne à *si audes*, que j'explique *si vous osez*, et il veut qu'il signifie *si vous êtes assez hardi*. Véritablement je n'y vois pas de différence, et je lui en donne le choix. D'où vient qu'il y a en cela de la hardiesse, sinon de ce qu'il y a de la difficulté?

M. de Sévigné. « Il fait donc voir aux Pisons combien cette har« diesse est grande, non pas pour les encourager, mais pour les en « détourner. »

Réponse. Il veut les en détourner, parcequ'il présume avec raison que des gens qui commencent n'ont pas assez de force pour voler de leurs propres ailes; car s'il les croyoit assez forts, il leur conseilleroit de mettre sur la scène des caractères nouveaux comme des caractères connus; puisque selon Aristote même, dont Horace suit ici la doctrine, ils ne touchent pas moins que les autres. Cela a été prouvé, et M. de Sévigné est prié de s'en souvenir.

M. de Sévigné. « La difficulté ne consiste pas à soutenir un ca« ractère inventé, mais à plaire en inventant un caractère. »

Réponse. Mais on ne peut plaire qu'en inventant un caractère convenable; et comme cela est d'une très grande difficulté, il est

aussi très difficile de plaire; et par conséquent Horace a raison d'avertir les jeunes poëtes de ne pas entreprendre de former des caractères nouveaux.

M. de Sévigné. « Dès qu'on voudra donner l'essor à son imagination, on inventera et on soutiendra aisément tels caractères qu'on « voudra. »

Réponse. M. de Sévigné se trompe ici extrêmement; s'il ne tenoit qu'à donner l'essor à son imagination, tous nos poëtes réussiroient admirablement dans les nouveaux caractères qu'ils mettent sur le théâtre. Ne donnent-ils pas l'essor à leur imagination? Le peu de succès qu'ont la plupart de ces nouveaux caractères en prouve assez la difficulté. M. de Sévigné n'a eu garde de répondre aux raisons que j'en ai données.

M. de Sévigné. « La peine sera incomparablement plus grande à « bien imiter les mœurs et le caractère d'Achille, d'Agamem- « non, etc. »

Réponse. Cela ne peut être soutenu avec aucune apparence de raison. Toutes les choses où l'on a des guides sont plus faciles, ou moins difficiles que celles où l'on n'en a point. Un disciple d'Apelles pouvoit imiter fort bien un caractère connu; mais, pour en inventer un, Apelles n'étoit pas trop bon lui-même. D'où vient que M. de Sévigné conteste encore ici des vérités qui ont été prouvées, et auxquelles il ne répond point?

M. de Sévigné. « Il est vrai que l'art poétique est dédié aux Pi- « sons, jeunes Romains adonnés à la poésie; mais Horace n'a pas « prétendu ne parler qu'à eux. »

Réponse. Il a prétendu parler à tous ceux qui sont comme ils étoient; c'est-à-dire, à ceux qui commencent; car il n'écrit pas pour les maîtres qui n'ont pas besoin de ses leçons. Dans tous les arts, les préceptes s'adressent à ceux qui les apprennent, ou qui n'ont pas atteint la perfection.

M. de Sévigné. « Son intention n'est pas d'enseigner à faire des « tragédies aisées; il veut apprendre à en faire de parfaites. »

Réponse. Horace seroit fou s'il vouloit apprendre à faire des tragédies aisées; car il n'y en a point qui soit aisée à faire; il veut enseigner à en faire de parfaites. On n'en sauroit douter; mais il consulte les forces de ceux à qui il parle. Les tragédies sur des sujets connus peuvent être très parfaites; et, comme elles sont en même

temps moins difficiles que celles dont les caractères sont inventés, il les conseille préférablement à ces dernières. Cela a été assez prouvé.

M. de Sévigné. « Il est toujours très difficile dans tous les arts « d'atteindre à la perfection; et cela n'empêche pas ceux qui en « donnent les préceptes, d'exhorter à y parvenir. »

Réponse. Ils y exhortent, mais c'est par degrés. Horace ne prétend pas défendre aux poëtes les caractères, les sujets nouveaux, non plus qu'Aristote; mais comme ils sont plus difficiles que les autres, il veut qu'ils n'aient l'audace de les entreprendre que lorsqu'ils se sentiront assez forts; et j'emprunterai ici une comparaison fort naturelle, qu'Horace me fournit dans ce même livre, et qui renverse le raisonnement de M. de Sévigné. Un peintre veut conduire ses disciples à la perfection; mais conseillera-t-il à celui qui ne sait qu'imiter un arbre, un cyprès, de peindre un homme qui échappe du naufrage :

Fortasse cupressum
Scis simulare: quid hoc, si fractis enatat exspes
Navibus, ære dato qui pingitur?

M. de Sévigné. « Je viens enfin au mot *communia*, et je reçois « toutes les définitions de M. Dacier. »

Réponse. Voilà un grand changement. M. de Sévigné assuroit que la signification que je donnois au mot *communia* étoit inouïe, et il crioit que tout étoit perdu. Présentement il la reçoit : à la bonne heure; ce consentement va lui coûter bien cher.

M. de Sévigné. « Je lui demande, si ces caractères ne sont pas « encore inventés, comment sont-ils à l'usage de tout le monde, et « au premier occupant? »

Réponse. Je ne m'attendois pas à cette demande. Je l'avoue, ces caractères sont au premier occupant, parcequ'ils ne sont pas encore inventés, et qu'ils sont exposés à tout le monde, que tout le monde a droit de les inventer. S'ils étoient inventés, ils ne seroient plus *communia*, ils seroient *publica materies*, comme ceux d'Homère.

M. de Sévigné. « Une chose ne peut être connue avant que d'être. « Le néant n'a point de propriété. »

Réponse. Quand on s'est une fois engagé dans un mauvais chemin, plus on le continue, plus on s'égare. M. de Sévigné tombe ici

dans une erreur qui fait bien voir qu'il a employé à d'autres études qu'à celle de la philosophie, les heures vides que laisse la cour, et le grand loisir que donne la province; on feroit un volume sur cette matière. Je n'en dirai que quatre mots, persuadé que M. de Sévigné, avec le bon esprit qu'il a, ne sera pas rebelle à la lumière. Je vous prie, Monsieur, de suivre les réflexions que je m'en vais faire; elles sont importantes pour la décision. M. de Sévigné confond être avec exister; une chose peut être sans exister, et elle ne peut exister sans être. Le triangle étoit avant qu'aucun homme du monde se fût avisé de faire un triangle; deux et deux faisoient quatre, avant qu'on sût compter, et qu'on eût aucune connoissance de l'arithmétique. Ainsi de toutes les vérités. Il en est de même de tous les caractères imaginables; ils n'existent pas comme une maison, comme un pré, mais ils n'en sont pas moins. Cela a fait dire par Aristote que les choses mêmes ne sont pas dans notre esprit, mais les formes des choses. *Non sunt res in animo, sed formæ rerum.* Tous les caractères nouveaux, et qui n'ont pas encore été inventés, sont dans les trésors de la nature, et par conséquent ils sont *communs*, *communia*, et *exposés au premier occupant*. M. de Sévigné ne veut-il pas m'en croire? Qu'il en croie donc Horace qui dit dans ce même livre, vers 317 :

Respicere exemplar vitæ, morumque jubebo
Doctum imitatorem, et veras hinc ducere voces.

Je conseillerai à un savant imitateur d'avoir incessamment les yeux sur le modèle de la vie et des mœurs, et de tirer de là de véritables traits, etc. Il appelle la nature le modèle et l'exemplaire de la vie et des mœurs, parcequ'elle est la source de tous les caractères. C'est dans la nature qu'on trouve les véritables originaux dont les particuliers ne sont que la copie, et la copie même imparfaite. Horace veut qu'on quitte la copie pour regarder les originaux qui sont dans la nature. Veut-il qu'on quitte ce qui est pour ce qui n'est point? Il diroit une chose très ridicule. Puisque les copies existent, qui est-ce qui osera nier les originaux, qui sont la vérité dont la copie n'est que l'image? M. de Sévigné ne m'auroit pas fait cette objection, s'il avoit su ce que Platon dit de certaines gens qu'il oppose aux philosophes, et qui n'ayant pas la force de concevoir les choses générales et abstraites, sont obligés de reposer toujours leur imagination sur ce qui est particulier, c'est-à-dire, matériel et palpable. Le sage est

pour eux un tel homme qu'ils connoissent; le philosophe est un tel dont ils savent le nom; le beau c'est une telle personne, car ils sont toujours bornés à ce qui est particulier. Ces gens-là, dit Platon, ne vivent qu'en songe, car ils prennent l'ombre pour le corps; au lieu que ceux qui, connoissant la beauté, la sagesse et la justice, et les choses particulières qui y participent, en ont des idées si distinctes, qu'ils ne prennent jamais celles-ci pour celles-là, ni celles-là pour celles-ci, la copie pour l'original, ni l'original pour la copie; ceux-là vivent véritablement. Je suis fâché que la vie de M. de Sévigné, selon Platon, ne soit qu'un songe; mais j'espère qu'il se réveillera bientôt, et qu'il vivra véritablement.

M. de Sévigné. « Combien inventera-t-on de choses d'ici à deux « cents ans? M. Dacier auroit-il bien le courage de les appeler *com-« munes?* elles ne sont pas encore dans la nature. »

Réponse. J'aurois ce courage assurément, et je croirois très bien parler de les appeler *communia, communes,* si j'écrivois en grec ou en latin. Car tout ce qui sera inventé d'ici à deux cents ans et dans deux mille ans, est aujourd'hui dans la nature: cela est aussi évident que les vérités les plus connues. Comment M. de Sévigné conçoit-il qu'on puisse jamais trouver ce qui n'est point? La médecine, la chimie étoient avant que d'être inventées; ce qui n'est point ne peut être ni vu ni connu, ni par conséquent inventé.

M. de Sévigné. « Le sens de ces trois vers qui partagent présente-« ment les beaux esprits de l'académie, sera donc, *qu'il est difficile « de traiter d'une manière propre, convenable, les sujets connus; et « que cependant on fera beaucoup mieux de les choisir que d'en in-« venter de chimériques.* »

Réponse. Ce ne sera jamais le sens de ces trois vers; il est trop absurde. M. de Sévigné dispute toujours et ne prouve rien, ou bien il prouve contre lui-même. Il parle ici pour moi contre son dessein. Il a tort au reste de croire que le sens qu'il donne à Horace partage l'académie. Il n'a pour lui que deux ou trois de ces beaux esprits, qui ne se sont pas donné la peine d'approfondir notre dispute.

M. de Sévigné. « Or l'Iliade ne s'appelle pas un caractère. »

Réponse. Cela est vrai; mais l'Iliade est faite sur l'action qui résulte d'un caractère, et par conséquent, c'est le caractère qui en est le fondement. J'ai assez fait voir que le sujet est renfermé dans le caractère, et qu'ainsi *carmen* embrasse l'un et l'autre nécessairement.

M. de Sévigné. « J'ajoute encore, puisque le mot *propriè* peut re-« cevoir cette signification, qu'il faut que ce soit d'une manière « particulière au poëte, afin qu'on ne puisse pas l'accuser d'être le « copiste. »

Réponse. Qui lui a dit que *propriè dicere* peut recevoir cette signification? C'est ce que je lui ai nié. *Propriè dicere* ne peut jamais signifier traiter d'une manière qui soit particulière au poëte; cela ne seroit pas latin, et on n'en trouvera jamais un exemple. Quand Horace veut dire qu'un poëte se rend propre un sujet connu, il ne dit pas *propriè dicere*, mais *privati juris erit*; ce sujet sera à vous en particulier, et comme nous disons, sera à vous en propre, quoiqu'il soit public; et c'est notre façon de parler qui a trompé M. de Sévigné.

M. de Sévigné. « Mais je n'avoue pas pour cela qu'il soit néces-« saire que le sujet d'une tragédie soit purement imaginaire. »

Réponse. Personne ne l'a jamais prétendu. Aristote a fait voir clairement que quand il arriveroit au poëte tragique d'étaler sur la scène des incidents véritables, il n'en mériteroit pas moins le nom de poëte; car rien n'empêche que les incidents qui sont arrivés véritablement n'aient toute la vraisemblance et toute la possibilité que l'art demande. Mais ces actions véritables, quoiqu'elles n'aient jamais été traitées par aucun poëte, sont de la nature des sujets connus. On a l'histoire pour guide, et par conséquent ils sont moins difficiles que les sujets nouveaux. Tout le reste de la page dixième est inutile, et ne fait rien à notre question.

M. de Sévigné. « Le but d'Horace dans son art poétique est d'ex-« horter les poëtes à se servir de sujets connus, non pas parcequ'ils « sont plus aisés à traiter que les autres, mais parceque les ouvra-« ges en sont plus parfaits. »

Réponse. Je m'étonne que M. de Sévigné me redise ici ce qu'il avoit déja dit dans son factum, et qu'il le redise après qu'on lui a fait voir qu'Aristote traite cette opinion de ridicule. Ce philosophe prétend que les sujets inventés peuvent être aussi parfaits que les sujets connus, et cela est incontestable; car on a fait voir que ce qui est inconnu ne touche pas moins que ce qui est connu. Il est aisé de tirer la conséquence.

M. de Sévigné. « Cette question est décidée par Horace lui-même, « qui dit en parlant des sujets connus :

Tantum de medio sumptis accedit honoris.

« *Tant les sujets connus sont susceptibles de beautés et de graces.* »

Réponse. M. de Sévigné parle ici pour moi. Quand un sujet connu est bien traité, et que la composition des choses est bien faite, c'est-à-dire, que les incidents sont si bien liés, et se suivent si naturellement, qu'ils ne font qu'une seule action, un seul tout; la pièce est parfaite. *Tantum series juncturaque pollet.* Et par conséquent les poëtes ne doivent pas avoir de répugnance à traiter des sujets connus, qui peuvent être très parfaits, et qui ne sont difficiles que par la fable, et par la composition des choses et des incidents; au lieu que les sujets nouveaux, avec cette difficulté en ont encore une autre, qui est celle qui se trouve à former les caractères, et à les soutenir depuis le commencement jusqu'à la fin.

La démonstration est la lumière de la vérité, et mes raisons qui ont à mon avis toute l'évidence de la démonstration la plus claire, obligeront sans doute M. de Sévigné à prévenir votre arrêt, et à reconnoître de lui-même qu'Horace ne peut avoir donné un précepte qui ruine le fondement de la poétique, et qui est entièrement opposé aux lumières du sens commun. Le mérite de se rendre à la vérité en cette occasion, est le seul qui manque à ma partie. J'espère que bientôt on n'aura plus rien à lui souhaiter. Je suis avec beaucoup de respect, Monsieur, etc.

DERNIER CONTREDIT.

Voici, Monsieur, la dernière réponse que vous aurez de moi. Dès que j'aurai répondu au second écrit de M. Dacier, j'abandonne le champ de bataille, et j'irai attendre votre arrêt. Je prie mes illustres défenseurs de prendre en main la cause d'Horace, et d'empêcher qu'on ne lui attribue un sens bizarre, contraire aux mots dont il s'est servi pour s'expliquer, contraire aux instructions qu'il donne dans tout son art poétique, et si je l'ose dire, contraire à l'idée qu'on doit avoir d'un auteur si sage et si net dans ses expressions.

M. Dacier dit que je ne réponds rien à tout ce qu'il a mis dans ses écrits. Je l'avoue, bien des raisons m'en empêchent; je n'ai jamais lu aucun des auteurs dont il parle; et quand je les saurois

aussi bien que lui, je n'aurois garde de les rapporter; ils ne font rien à notre question. J'ai toujours ouï dire que le seul moyen d'avoir une dispute bien réglée, c'est de ne point perdre de vue son objet, et de ne faire nulle attention à ce qui lui est étranger. Nous cherchons la véritable signification du mot *communia*. Ce n'a jamais été là un point de droit ni un point de philosophie. D'où vient donc que M. Dacier m'accable de citations de jurisconsultes et de philosophes? Veut-il que je fasse un cours en droit, et que j'aille une seconde fois étudier la métaphysique? Est-il besoin de tant d'érudition pour savoir que le mot *communia*, dans l'endroit dont nous parlons, ne signifie autre chose que *ce qui est commun, ce qui est connu de tout le monde, ce qui est entre les mains du peuple?*

Je déclare donc à M. Dacier que je reconnois Démocrite, Platon, Quintilien, Cujas, Bartole, et tous ceux qu'il lui plaira encore de citer, pour fort honnêtes gens; mais comme je n'ai pas ouï dire qu'ils aient commenté l'art poétique, je ne fais nul cas de leur autorité, dans le fait dont il s'agit : je ne citerai jamais qu'Horace. Si M. Dacier appelle cela ne lui point répondre, il peut s'assurer que je ne lui répondrai jamais.

Ce qui m'afflige le plus dans la querelle que j'ai à soutenir, c'est la nouvelle que j'ai apprise, qu'une dame dont on ne sauroit trop respecter le mérite, l'esprit et la personne, s'est laissée éblouir à l'éloquence vive et impétueuse de mon ennemi, et qu'elle se déclare pour lui. Ses décisions font beaucoup plus d'effet sur moi que tous les auteurs grecs et latins dont on veut m'épouvanter. Je la prie de se joindre à notre illustre arbitre, pour juger ce procès. Je proteste de me soumettre avec joie à ce qu'elle voudra prononcer.

M. Dacier est si persuadé que sa cause est sans difficulté, que c'est seulement par générosité et par honnêteté qu'il veut bien, dans son dernier écrit, me dire à chaque page qu'il n'y a que des absurdités et des erreurs dans tout ce que je dis.

Que feroit-il, hélas! si quelque audacieux
Alloit pour son malheur lui dessiller les yeux?

S'il avoit été caché derrière une tapisserie, quand on lut sa production devant une compagnie de gens dont il ne sauroit mépriser l'esprit ni la science, qu'il seroit étonné de voir combien ses raisonnements furent trouvés extraordinaires et captieux! Combien l'on fut surpris de ce qu'il faisoit parler Horace, tantôt comme un avo-

cat, tantôt comme auroit fait Scot, et de ce qu'il passoit, au gré de ses desirs, des termes du barreau à ceux de la plus subtile métaphysique! Il ne diroit assurément pas que mes défenseurs sont réduits au nombre de trois ou quatre. Si je suis dans l'erreur et dans l'hérésie, mon opinion pourroit bien avoir le succès de celle de Luther et de Calvin, et trouver un nombre prodigieux de sectateurs. Venons au fait; je vais suivre la méthode de M. Dacier; elle est courte et énergique.

M. Dacier. « J'ai prouvé si fortement que *communia* signifie *ce* « *qui n'a jamais été dit ni trouvé par personne*, aussi naturellement « que *collegium* signifie *collége*. D'où vient que M. de Sévigné n'y a « pas répondu? Est-ce à lui à régler l'usage des mots latins? »

Réponse. Ce début si gracieux fait espérer une suite bien aimable. Non, ce n'est point à moi à régler l'usage des mots latins: je dois seulement tâcher de les entendre. Le mot *communia* est fort aisé à traduire et à entendre. Il n'y a pas d'écolier de cinquième qui ne lui donne sa véritable signification. Qu'a donc prouvé si fortement M. Dacier? Il a prouvé par un jurisconsulte que les terres, les biens dont la propriété n'est à personne, sont au premier occupant, et sont appelés *communs*. Il applique cette décision au précepte d'Horace dans l'art poétique: c'est justement comme si l'on vouloit prouver par le livre du chevalier de Clerville, qui traite de l'art militaire, que M. Godeau, dans son histoire de l'église, s'est servi du mot *canon* pour signifier une machine de guerre, et non pas un décret des conciles.

M. Dacier me fait dire qu'Horace ordonne de chercher l'action d'une tragédie dans la guerre de Troie, par la facilité qu'il y a d'en faire une bonne pièce de théâtre. Je réponds à M. Dacier que si j'avois dit cela, j'aurois dit une grande sottise. Puisqu'on m'attribue cette pensée, j'en puis parler comme il me plaira; nous verrons tantôt à qui elle appartient. Je suis bien malheureux que M. Dacier ne daigne pas seulement lire ce que j'écris. Je veux dans ma réponse à son premier écrit établir nettement la question, afin d'empêcher, s'il se peut, que M. Dacier ne me donne le change, comme il fait presque toujours. Voici mes propres paroles: *Il s'agit donc uniquement de savoir si Horace ordonne de chercher l'action d'une tragédie dans la guerre de Troie, par la facilité qu'il y a d'en faire une bonne pièce de théâtre, plutôt que d'inventer un sujet nouveau, à*

cause de la peine qu'on aura à y réussir. Est-ce là décider qu'Horace ordonne de choisir la guerre de Troie, parcequ'il est aisé d'en faire une bonne tragédie? J'ai au contraire toujours soutenu, et je soutiens encore, qu'il est bien plus difficile de faire une bonne pièce de théâtre d'un sujet connu, que d'un sujet inventé et chimérique. J'en dirai les raisons en peu de mots, et par-là je répondrai à beaucoup de choses du dernier écrit que je ne crois pas devoir traiter en particulier. Ce seroit voler le papillon.

Horace ordonne généralement aux poëtes de soutenir tous les caractères qu'ils mettront sur la scène, soit connus, soit inventés. Cette règle est commune à tous, et il n'est pas permis de s'en écarter sans se rendre ridicule. Cette vérité étant supposée, je dis qu'il est aisé de représenter sur le théâtre un guerrier ambitieux à qui on donnera, par exemple, le nom d'Alcidor, et que, pourvu qu'il soutienne son caractère de guerrier et d'ambitieux, depuis le premier vers jusqu'au dernier, on aura entièrement satisfait au précepte d'Horace. Il y a très peu de poëtes qui ne le puissent faire; ceux qui ne le font pas ne méritent pas ce nom. Je ne dirai pas la même chose, si le poëte donne à ce guerrier le nom d'Alexandre. Non seulement il faut qu'il le soutienne aussi bien que le personnage inventé, mais il faut de plus qu'il remplisse l'idée que les spectateurs ont d'Alexandre, qu'il le fasse parler d'une manière digne d'Alexandre, et comme Alexandre auroit dû parler lui-même. C'est ce qui est très difficile, et à quoi Horace exhorte pourtant tous les poëtes en la personne des Pisons.

M. Dacier dit: *Rien n'est plus aisé, car on a un guide*[1]. Je prie M. Dacier de me dire quel est ce guide? En a-t-on d'autre que la nature? Ce guide est commun aux poëtes qui inventent et aux poëtes qui font parler Alexandre. A quoi leur peuvent servir Quinte-Curce et tous les auteurs qui ont écrit de lui? Horace défend qu'on les suive scrupuleusement; ce seroit être copiste, traducteur, et non pas poëte. Trois ou quatre traits que l'on a laissés d'Alexandre ne peuvent pas composer un rôle de tragédie. Il faut donc faire dire à Alexandre des choses qu'il n'a jamais dites, mais telles pourtant qu'elles pussent être avouées par Alexandre s'il étoit au monde. M. Dacier trouve-t-il cette entreprise fort aisée, et dira-t-il encore qu'on a un guide?

[1] Notre arbitre remarquera, s'il lui plaît, que c'est mon adversaire qui trouve qu'il y a très peu de difficulté à traiter des sujets connus.

M. Dacier. « Le dessein de M. de Sévigné n'a été sans doute que « de me conteter l'explication que je donne à *si audes*, que j'expli- « que *si vous osez*; et il veut qu'il signifie *si vous êtes assez hardi.* « Véritablement je n'y vois pas de différence, et je lui en donne le « choix. »

Réponse. Je veux fort bien recevoir l'explication de *si audes* par *si vous osez*, pourvu qu'on l'entende d'une manière équivoque, et qu'on ne dise pas qu'Horace s'est servi de ce mot pour marquer qu'il admiroit la beauté de cette entreprise. Je veux au contraire que, *audes*, signifie *si vous hasardez, si vous êtes assez hardi pour hasarder.* Peut-être M. Dacier trouvera-t-il quelque différence entre ces deux sens, et puisqu'il m'en donne le choix, je prends celui par lequel je crois qu'Horace a voulu détourner les poëtes d'inventer des sujets, non par la difficulté qu'il y a d'inventer, mais parce-qu'il est presque assuré qu'on ne plaira pas autant aux spectateurs, en leur représentant des imaginations, que les actions véritables ou feintes d'un héros qu'ils respectent.

J'ai ouï dire que Castel-Vetro (que par parenthèse, je n'ai jamais lu,) dit sur ce sujet, *Dove manca la fè, manca l'affetto.* Cela est décisif en ma faveur; et l'étonnement d'Aristote sur la comédie d'Agathon, est encore d'un plus grand poids. Après avoir ordonné qu'on prît des fables connues pour sujet des tragédies, il dit : *Nous avons pourtant vu la comédie d'Agathon, nommée La Fleur, où tout est inventé, les noms aussi bien que la fable, et elle n'a pas laissé de plaire.* On voit assez par-là que le dessein d'Agathon n'étoit pas sensé, et qu'il se faut bien garder de l'imiter; quoique le succès de sa pièce ait été plus favorable qu'il n'auroit dû l'espérer, en prenant une route si extraordinaire.

M. Dacier. « Horace veut détourner les Pisons d'inventer des su- « jets, parcequ'il présume avec raison, que des gens qui com- « mencent, ne sont pas assez forts pour voler de leurs propres ailes; « car s'il les croyoit assez forts, il leur conseilleroit de mettre sur la « scène des caractères nouveaux, comme des caractères connus. Ils « ne touchent pas moins que les autres; cela a été prouvé. »

Réponse. C'est donc selon M. Dacier un coup de maître, que d'exposer sur la scène des caractères inventés; et c'est l'entreprise d'un écolier de bien représenter des personnages connus. M. Dacier dit qu'il l'a prouvé. Cela me fait souvenir de cet évêque, qui avoit

entrepris de prouver qu'il y avoit trente-deux hérésies dans le livre de la Fréquente Communion. Au commencement de son ouvrage il disoit : *comme nous le prouverons ci-dessous;* et à la fin il disoit : *comme nous l'avons prouvé ci-dessus;* sans que, ni ci-dessous, ni ci-dessus, il y eut la moindre chose démontrée ni prouvée. Je prie à mon tour M. Dacier de se souvenir qu'il n'y a rien de moins prouvé, que ce qu'il dit en cet endroit; s'il s'engage à le prouver, il trouvera des athletes dignes de lui qui me succéderont.

Exoriare aliquis nostris ex ossibus ultor.

J'avois dit : La peine sera incomparablement plus grande de bien imiter les mœurs et les caractères d'Achille, d'Agamemnon, etc., que d'en inventer de nouveaux. Voici la réponse décisive de M. Dacier.

M. Dacier. « Cela ne peut être soutenu avec aucune apparence « de raison. Toutes les choses où l'on a des guides, sont plus faciles « ou moins difficiles que celles où l'on n'en a point. »

Réponse. Voici encore les guides de M. Dacier; s'il vouloit bien les supprimer dans le temps où nous sommes, il feroit une épargne considérable. Voudra-t-il toujours faire semblant d'ignorer que ces guides dont il parle tant, sont de pures chimères, et que les poëtes qui inventent, et ceux qui imitent, n'ont tous que le même guide qui est la nature? Il ne se plaindra pas pour aujourd'hui que je n'aie pas répondu à cette objection, dont il se sait si bon gré; et j'espère qu'il ne parlera plus de ces guides merveilleux, qui ne sont autres effectivement que la nature qui doit guider tous les poëtes. M. Dacier oublie qu'il a écrit dans ses remarques sur le chapitre 9 d'Aristote : *Que quand Homère représente les actions d'Achille, il n'a pas dessein de nous peindre un seul homme, qui ait eu ce nom. Il veut nous mettre devant les yeux, ce que la violence et la colère peuvent faire dire à tous les hommes de ce caractère. Achille est là une personne universelle, générale, allégorique. Il en est de même des héros de la tragédie.* Il n'y a donc plus de guides, puisque tous les héros des tragédies sont des personnes universelles, générales et allégoriques. M. Dacier est contraire à lui-même; apparemment il a voulu en cette occasion établir son jugement, aux dépens de sa mémoire.

M. Dacier. « Les tragédies sur des sujets connus peuvent être « très parfaites; et comme elles sont en même temps moins difficiles,

« que celles dont les caractères sont inventés ; il les conseille préférablement à ces dernières. Cela a été assez prouvé. »

Réponse. C'est là proprement supposer ce qui est en question ; et c'est ce que M. Dacier appelle prouver. On le prie de consulter les poëtes tragiques qui sont vivants ; il saura d'eux de quel côté tombe la difficulté ; eux seuls peuvent décider la question : il apprendra du plus illustre d'entre eux que les personnages de Mithridate et de Burrhus, qui sont fondés dans l'histoire, lui ont bien plus coûté que ceux de Xipharès et d'Acomat qui sont inventés.

M. Dacier. « Ceux qui donnent des règles, exhortent à atteindre « à la perfection. Horace ne prétend pas défendre aux poëtes les « caractères, les sujets nouveaux ; mais comme ils sont plus diffici- « les que les autres, il veut qu'ils n'aient l'audace de l'entreprendre « que lorsqu'ils se sentiront assez forts. »

Réponse. Monsieur Dacier continue dans sa louable manière de raisonner ; c'est de supposer toujours ce qui est en question, et c'est encore une fois ce qu'il appelle prouver. Son dictionnaire est d'une espèce toute particulière. *Commun*, c'est-à-dire *inconnu*, *nouveau*, *ce qui est sans exister : supposer*, c'est-à-dire *prouver*. Faute de savoir ces définitions *communes*, c'est-à-dire *nouvelles*, on tombe dans de grands inconvénients.

M. Dacier. « J'emprunterai ici une comparaison fort naturelle, « qu'Horace me fournit, et qui renverse tout le raisonnement de M. de « Sévigné. Un peintre veut conduire ses disciples à la perfection : « mais conseillera-t-il à celui qui ne sait qu'imiter un cyprès, de « peindre un homme échappé du naufrage ? »

Fortasse cupressum
Scis simulare, etc.

Réponse. S'il y a jamais eu un exemple d'une étrange méprise, celui-ci doit être mis au premier rang. Horace dans l'endroit que cite M. Dacier conseille aux poëtes de bien étudier leur génie, et à quoi ils sont portés. Il ne veut pas que pour savoir faire des vers, et pour réussir en un certain genre de poésie, comme par exemple à faire des épigrammes, on se croie capable de toutes sortes d'ouvrages. Il compare ceux qui auroient cette folie à un peintre, qui ne sauroit faire que des cyprès, et qui voudroit représenter un naufrage. Cette citation n'est-elle pas bien juste sur notre sujet ? Je dirai

en passant que ce n'est pas tout de citer, il faut citer à propos.

J'avois demandé à M. Dacier comment des caractères qui ne sont pas encore inventés, peuvent être à l'usage de tout le monde? Cette question paroissoit à bien des gens mériter quelque attention. M. Dacier y répond ainsi.

M. Dacier. « Je ne m'attendois pas à cette demande, je l'avoue; « ces caractères *communs* sont au premier occupant, parcequ'ils ne « sont pas encore inventés. »

Réponse. M. Dacier est encore en cet endroit dans les maximes des jurisconsultes, et il veut toujours qu'un caractère, un personnage de comédie, soit au premier occupant, comme un fond qui n'est réclamé par personne. Ces caractères *communs* sont, dit-il, *au premier occupant*, parcequ'ils ne sont pas encore inventés. M. Dacier est prié de laisser au barreau ce terme de *premier occupant*, il ne convient nullement à l'art poétique. Horace en écrivant aux Pisons, n'a pas prétendu parler en avocat, il a voulu parler le langage ordinaire des hommes. Quand M. Dacier aura une fois compris cette vérité, on lui dira que ces caractères ne peuvent être communs, et à l'usage de tout le monde, qu'après qu'ils ont été inventés : c'est ce qui les rend *communs*. Il y avoit dans le monde bien des gens fougueux et injustes, avant qu'Homère eût écrit, cependant on n'en avoit fait aucun usage; mais dès qu'Homère a représenté son Achille, il a rendu ce caractère *commun* à tous les poëtes, et ils s'en peuvent servir toutes les fois qu'ils le jugeront à propos. Voilà comme on parle ordinairement entre les hommes, dès qu'on ne plaide pas dans la grand'chambre, ou dans le sénat, pour un héritage.

Je dirai de plus à M. Dacier que dans l'art poétique les vers, qui commencent par *Publica materies*, etc., d'un consentement général, ne sont que l'explication de ceux sur lesquels nous disputons. *Publica materies*, est le véritable commentaire de *communia*, et *privati juris* est le commentaire de *propriè dicere*. M. Dacier dira que non : je dirai que si. La force des poumons et de la poitrine en décidera; et par-là M. Dacier gagnera son procès. Les paroles et les citations ne lui manquent jamais; s'il en est de même des raisons, c'est une question toute séparée.

Il a affirmé en maître, et avec une autorité à laquelle tout doit céder, que le mot *communia* n'avoit jamais eu d'autre signification

que celle de *choses inconnues, nouvelles, non dites;* et ne pouvoit jamais signifier, *ce qui est public.* Examinons cette grande vérité, qu'on nous donne avec un air si propre à imposer.

Horace dans un endroit de ses ouvrages (je ne saurois dire précisément le lieu) parle à son livre, et le gronde de l'impatience qu'il a de paroître dans le monde. Il lui dit : *Paucis ostendi gemis, et communia laudas.*

Prenons le sens de M. Dacier, et traduisons ainsi pour lui plaire.

Tu t'ennuies, mon livre, de n'être lu que par quelques uns de mes amis; tu trouves bien plus beau d'être tout-à-fait inconnu.

Ce passage seul n'ouvrira-t-il pas les yeux à M. Dacier? Et faut-il lui dire que ce qu'Horace appelle *communia*, sont des choses qui sont entre les mains de tout le monde? Et comment peut-on être entre les mains de tout le monde, et à l'usage de tout le monde, sans être trouvé, inventé, raconté, imprimé? M. Dacier ne peut-il pour quelque temps suspendre sa science et son érudition, pour entendre le mot *communia*, comme tous les hommes l'entendent, quand il ne s'agit point d'un procès particulier sur un bien abandonné. Depuis le plus petit jusqu'au plus grand; depuis le moindre écolier jusqu'à M. Dacier, tout le monde entend le mot *communia*, d'une même façon; c'est-à-dire *des choses qui sont entre les mains, et à l'usage de tout le monde.* Pourquoi entreprend-il de disputer contre son propre sentiment? Si *communia*, veut dire *ignota, inconnus*, dans l'art poétique, il veut dire aussi la même chose dans l'endroit que je cite; puisqu'il n'a point d'autre signification, selon M. Dacier. C'est le même auteur qui parle, et qui parle dans le même esprit. Que M. Dacier accorde maintenant ces deux passages, selon le sens qu'il donne au mot *communia* de l'art poétique, et je serai bien vengé.

Dans l'erreur où je suis, qu'une chose ne peut être *commune*, avant que d'être; j'avois prié M. Dacier de m'apprendre comment il entendoit qu'un caractère fût *commun*, avant que d'être inventé. Voici la leçon qu'il m'a faite.

M. Dacier. « M. de Sévigné confond être avec exister. Une chose « peut être sans exister, et elle ne peut exister sans être. Le triangle « étoit, avant qu'aucun homme du monde se fût avisé de faire un « triangle. Deux et deux faisoient quatre, avant qu'on sût compter, « et qu'on eût aucune connoissance de l'arithmétique. Il en est de

« même de tous les caractères imaginables : ils n'existent pas, mais « ils n'en sont pas moins. »

Réponse. Graces à Dieu nous voilà heureusement transportés du barreau sur les bancs de l'école ; et cela au sujet du mot *communia.* Qui l'eût jamais cru ? Puisqu'il faut donc parler une langue toute nouvelle ; je dirai qu'il est vrai que toutes choses sont dans les trésors de la nature ; comme dit M. Dacier, *potentialiter, concedo ; materialiter, nego.* Quand Horace parle à son livre et aux Pisons, il n'a nullement en vue des êtres de raison ; il parle de choses ordinaires, et qui sont connues de tout le monde. Dans l'art poétique, il enseigne des poëtes, et non pas des disciples de Scot. Il ne fait dans ce discours, aucune des abstractions qu'on fait dans les classes ; il veut être entendu de tout le monde. M. Dacier seul pouvoit renfermer dans le mot *communia*, des maximes de droit et la plus fine métaphysique. Je le prie de me dire si, quand Horace adresse ces mots à son livre : *Paucis ostendi gemis, et communia laudas*, il vouloit dire, *tu es fâché de n'être montré qu'à peu de gens, tu loues les choses qui sont dans les trésors de la nature, et qui sont sans exister.* J'espère que M. Dacier ne dira plus désormais si affirmativement, qu'il a prouvé aussi fortement que *communia*, veut dire *inconnu, et ce qui n'existe pas*, que *collegium* veut dire *collége.* Il seroit le premier homme du monde, qui eût trouvé l'invention de prouver une chimère.

Mais pour entrer un peu dans la question de métaphysique ; je dirai à M. Dacier que j'ai l'esprit si grossier, que je ne puis croire que ce soit sérieusement qu'il ait pu dire que *le triangle étoit avant qu'aucun homme du monde se fut avisé de faire un triangle.* Il me semble qu'il y a aussi peu de raison à dire qu'il y avoit un triangle, avant qu'il y eût un triangle, que si l'on vouloit soutenir qu'il y avoit de la lumière, avant que le Seigneur eût dit : *fiat lux.* J'ai peur que M. Dacier n'ait honte de disputer contre un si stupide adversaire. Pour le consoler, je lui dirai que je comprends fort bien que les hommes ne font pas les vérités mathématiques, et qu'ils ne font seulement que les découvrir. Elles subsistent toutes indépendamment d'eux dans leur premier principe, qui n'est autre que Dieu même ; et c'est, pour ainsi dire, dans le sein de la divinité même qu'il faut les aller chercher. Il y en a encore beaucoup qui ne sont pas découvertes. Par exemple, il est certain qu'on peut trouver la raison qu'il y a entre une ligne courbe et une ligne droite, quoi-

que personne n'ait pu encore y parvenir. Pour revenir à notre question, en quittant des matières si sublimes, je demande à M. Dacier si ces vérités mathématiques, qui sont encore à découvrir, sont *communes*, ou si elles ne le sont pas. Si M. Dacier étoit parvenu à connoître la raison qu'il y a entre une ligne courbe et une ligne droite, et par ce moyen qu'il eût connu parfaitement la quadrature du cercle; se trouveroit-il dignement loué, si celui qui porteroit la parole pour tout le corps des mathématiciens, lui disoit : « Nous venons, Monsieur, vous rendre mille graces, de ce que vous avez été « plus loin qu'Archimèdes, et de ce que vous nous avez fait connoître « une vérité *commune*, sur laquelle on avoit toujours travaillé inuti« lement. Elle étoit *commune* cette vérité; mais vous seul avez eu « l'honneur de la pénétrer, et de *commune* qu'elle étoit vous l'avez « rendue publique. » Je suis sûr que M. Dacier trouveroit que celui qui lui parleroit ainsi, diroit une sottise. Pourquoi donc la veut-il faire dire à Horace? Voudroit-il bien soutenir que la quadrature du cercle est *commune* aujourd'hui, parcequ'elle est dans les trésors de la nature? N'y a-t-il pas bien plus de bon sens à croire qu'elle ne sera jamais *commune*, qu'après que M. Dacier l'aura trouvée?

J'ai eu peine à comprendre comment ce qui sera inventé dans deux cents ans, pouvoit être *commun* aujourd'hui; et j'avois demandé à M. Dacier s'il auroit bien le courage d'appeler *communes*, des choses qui ne sont pas encore. Mais cela ne l'embarrasse pas, et sur-tout dans l'art poétique, où il veut toujours qu'Horace ait parlé comme le père de Malebranche. Voici sa réponse.

M. Dacier. « J'aurois ce courage, assurément, et je croirois très « bien parler de les appeller *communia*, *communes*, si j'écrivois en « grec ou en latin. Car tout ce qui sera inventé dans deux mille ans, « est aujourd'hui dans la nature. »

Réponse. Il en faut toujours revenir à dire comme Thomas Diafoirus; *potentialiter*, *concedo*; *materialiter*, *nego*. Si jamais M. Dacier ose, *audet*, mettre le mot *communia*, à cet usage : je lui conseille avec toute la sincérité d'un homme qui veut être de ses amis, de n'écrire ni en grec, ni en latin; mais en chaldéen, en syriaque, ou en quelque autre langue encore moins connue; afin d'avoir moins de lecteurs, autrement,

Romani tollent equites peditesque cachinnum.

J'ai traduit en ces termes les trois vers qui sont en dispute ; *Il est difficile de traiter d'une manière propre, convenable, particulière, les sujets connus; cependant vous ferez bien mieux de choisir dans l'Iliade les sujets de vos tragédies, que d'en inventer de nouveaux.*

M. Dacier. « Ce ne sera jamais là le sens de ces trois vers : il est « trop absurde. M. de Sévigné dispute toujours, et ne prouve rien, « ou bien il prouve contre lui-même. »

Réponse. Cela est net, court, décisif; le maître l'a dit. Voilà pour la troisième fois ce que M. Dacier appelle prouver, et par où il prétend démontrer qu'un homme de la cour d'Auguste, et qui parle à ses amis, appelle *communia*, ce qui ne sera que dans deux mille ans. Il a pourtant cité tous les philosophes, et tous les jurisconsultes les uns après les autres. Hippocrate même a déja commencé à paroître sur la scène : si la dispute eût duré plus long-temps, il y a espérance qu'il y auroit fait venir aussi les apothicaires, et qu'il auroit prouvé fortement qu'avec le secours des simples bien préparées, *communia, ignota, indicta, inexperta,* sont termes synonymes, et qu'on peut s'en servir indifféremment toutes les fois qu'il en prend envie.

Si je n'étois pas si prêt à partir, et que j'eusse moins d'embarras, je me divertirois à faire un dialogue entre un disciple de M. Dacier, et une belle et jeune personne à marier. Le disciple diroit, dans les transports d'admiration que la beauté et l'esprit de sa maîtresse lui causeroient: Oui, Mademoiselle, je soutiendrai jusqu'au dernier soupir, que vous êtes la personne la plus *commune* qui ait jamais été. La personne aimée lui répondroit en souriant : J'aurois cru, Monsieur, que pour me dire une douceur, il auroit fallu me dire qu'on n'a jamais rien vu comme moi. C'est ce que je veux dire, Mademoiselle, reprendroit le savant. Un des premiers hommes de ce siècle l'a prouvé fortement ces jours passés contre un étourdi, qui soutenoit que *commun* vouloit dire *commun*, et non pas *nouveau;* mais il l'a bien bourré; et il écrira bientôt en grec contre lui. Il y a encore une raison, Mademoiselle, par où je démontrerai clairement que vous êtes *commune, c'est que vous êtes au premier occupant;* quand vous serez mariée, vous serez publique; mais tant que vous serez vierge, vous serez *commune*, parceque *vous serez au premier occupant.* C'est une affaire décidée; il est vrai, Monsieur, répondroit la demoiselle que je suis prête de me donner

au premier que mon père et ma mère me choisiront pour mari, mais je ne croyois pas pour cela devoir être appellée *commune*. J'ai tous les jurisconsultes pour moi, Mademoiselle, s'écrieroit le disciple de M. Dacier; laissons-les au palais, répondroit cette jeune personne : ils ne valent rien dans notre conversation.

Et moi je dis qu'ils sont cités encore plus mal à propos, au sujet de l'art poétique.

C'est ainsi qu'en partant je vous fais mes adieux.

LETTRE

DE DUMARSAIS A M. DURAND[1]

Sur ce passage de l'Art poétique d'Horace, vers 128 :

Difficile est propriè communia dicere.

MONSIEUR,

Dans l'interprétation interlinéaire que je vous envoie de l'*Art Poétique* d'Horace à l'usage de messieurs vos fils, je n'ai suivi ni M. Dacier, ni le P. Tarteron, ni le P. Sanadon dans l'interprétation de ce passage *difficile est propriè communia dicere.* Je desire fort que vous trouviez que j'ai eu raison, car je fais grand cas de votre suffrage.

Pour bien entendre le sens de ces paroles, il ne faut point les séparer de ce qui les précède ni de ce qui les suit. Voici toute la suite du discours, dans lequel se trouve la phrase ou la difficulté :

Si quid inexpertum scenæ committis, et audes
Personam formare novam, servetur ad imum
Qualis ab incepto processerit, et sibi constet :
(Verùm) *Difficile est propriè communia dicere*; tuque
Rectius Iliacum carmen deducis in actus
Quàm si proferres ignota indictaque primus :

[1] Cette lettre est extraite des Œuvres de Dumarsais, tome III, pag. 283 et suiv. Paris, 1797.

(Et tunc illa) Publica materies privati juris erit, si
Nec circà vilem patulùmque moraberis orbem,
Nec verbum verbo curabis reddere, fidus
Interpres; nec desilies imitator in arctum
Undè pedem referre pudor vetet, aut operis lex.

Ces vers me paroissent ne former qu'un sens total, une seule et même période, dont les membres sont liés par des conjonctions sous-entendues, que j'ai pris la liberté de mettre ici entre deux crochets.

Horace, qui est concis, a supprimé ces conjonctions ou transitions. La suppression des prépositions et des conjonctions rend le discours plus vif, mais moins clair. Auguste ne faisoit pas difficulté de les exprimer, et même de les répéter pour se rendre intelligible [1].

Mais revenons à Horace; voici une paraphrase qui me paroît faire entendre le sens de ses vers: « Si vous osez mettre sur la scène un « sujet nouveau, un caractère qui n'ait point encore été traité, *inex-* « *pertum*, et que pour peindre ce caractère vous inventiez un per- « sonnage jusqu'alors inconnu au théâtre, *personam novam;* que ce « personnage conserve toujours son caractère; qu'il ne se démente « point, et que jusqu'à la fin de la pièce il soit tel qu'il aura paru au « commencement. Mais prenez-y garde; mesurez vos forces : il est « bien difficile d'imaginer et de soutenir ce nouveau personnage; « de le créer, pour ainsi dire, tel qu'il doit être, *propriè*, pour « peindre quelqu'un de ces caractères, dont on n'a encore qu'une « idée générale, *communia;* on n'a aucun modèle devant soi, point « d'auteur qui ait traité le même sujet, on n'a pour guide que la « nature.

« C'est ainsi que Molière, en prenant l'*Avare* pour sujet d'une « comédie, nous a peint un caractère général, *communia*, et que « par la conduite de sa pièce et par tout ce qu'il fait dire et faire « à son Arpagon, personnage nouveau, il a traité ce sujet *propriè;*

1 Genus loquendi secutus est elegans et temperatum, vitatis sententiarum ineptiis.... præcipuamque curam duxit sensum animi quàm apertissimè exprimere: quod quò facilius efficeret aut nec ubi lectorem vel auditorem obturbaret ac moraretur, neque præpositiones verbis addere, neque conjonctiones sæpius iterare dubitavit, quæ detractæ afferunt aliquid obscuritatis, etsi gratiam augent.

SUETON. *August.* c. 86.

« il a appliqué convenablement à ce nouveau personnage le carac« tère général d'avare.

« Le *Joueur*, de Regnard, étoit aussi un sujet commun, c'est-à« dire, général, indéterminé, dont, avant lui, on n'avoit fait au« cune application particulière au théâtre; mais Regnard a particu« larisé ce caractère dans la personne de Valère, personnage nou« veau et inventé exprès, *inexpertum, personam novam*; et il a donné « à ce personnage tous les traits qui peignent le joueur, qui le ca« ractérisent, qui le font reconnoître *proprié*.

« Mais, jeune poëte, pour qui j'écris, (vous n'êtes ni Molière, « ni Regnard,) vous n'êtes ni Aristophane, ni Ménandre, vous n'ê« tes ni Sophocle, ni Euripide : ne volez pas d'abord de vos propres « ailes, croyez-moi; prenez plutôt un sujet, un caractère et un per« sonnage déja connus dans le public, *publica materies* : le vaillant « Achille, la barbare Médée, le perfide Ixion, le triste et furieux « Oreste, la tendre et infortunée Didon. Tirez vos sujets et vos per« sonnages d'Homère, de Virgile et même de quelque historien célé« bre. Ces sujets et ces personnages que tout le monde connoît déja, « *publica materies*, vous deviendront propres, *privati juris erit*, si « vous en usez comme de votre propre bien, sans vous asservir en « commentateur littéral à la conduite ni aux pensées connues de vô« tre original. Ne croyez pas que, parceque vous tirez le fond de « votre ouvrage d'un auteur, il ne vous soit plus permis de retran« cher, d'ajouter, de changer ni de donner l'essor à votre imagina« tion : vous devez traiter votre matière avec la même liberté que si « vous en étiez vous même le premier auteur ».

Il me semble, Monsieur, que cette paraphrase rend le véritable sens d'Horace, et ne lui fait pas donner à *proprié* et à *communia* des sens forcés que ces mots n'ont nulle part.

Je crois donc que *proprié* signifie *d'une manière propre, adaptée, déterminée* au personnage particulier par lequel on peint le caractère qu'on veut traiter.

Communia veut dire *général*, *vague*, *indéterminé*. C'est dans ce sens que les grammairiens divisent les noms substantifs en noms *communs* ou appellatifs, et, en noms propres. *Commun* est donc ici un de ces termes que les logiciens appellent *universaux*, qui signifient, disent-ils, les *idées communes*, c'est-à-dire, *générales*. Tels sont les noms qui conviennent aux individus de même espèce. C'est ainsi

que *héros* est un nom *commun*, *général* ou *appellatif*, c'est-à-dire, un nom qui convient à Achille, à Alexandre, à César, à Henri IV, à Louis XV, au roi de Prusse, au prince de Conti, au comte de Saxe, et à tous ces grands hommes qui se sont distingués ou qui se distinguent par l'héroïsme, et que l'admiration des peuples consacre à l'immortalité.

Achille, Alexandre, César, sont des noms propres, c'est-à-dire, les noms des individus particuliers de l'espèce ou nom commun.

Ainsi, selon Horace, il est difficile d'inventer une fable particulière, dans laquelle on peigne, pour la première fois, par un personnage singulier, par un nom propre, *propriè*, quelqu'un de ces caractères généraux qui font une espèce particulière d'hommes, soit parmi les grands, soit dans le peuple, *communia*.

Hypocrite, faux dévot qui cache toutes sortes de vices sous le manteau de la dévotion, *communia*, est un caractère qui n'est que trop commun. Molière a si bien peint ce caractère dans la personne de Tartuffe, et a rendu ce caractère tellement propre à Tartuffe, *propriè*, que notre langue s'est trouvée enrichie de ce mot, et que *Tartuffe*, nom propre, est devenu, par figure, un nom commun; de sorte que l'on dit aujourd'hui d'un hypocrite et d'un faux dévot, *c'est un tartuffe*.

Ainsi *propriè communia dicere*, c'est adapter si bien un caractère à un personnage particulier, que tout ce qu'on fait dire ou faire à ce personnage, réponde parfaitement à l'idée abstraite et générale qu'on a du caractère.

Communia, c'est le caractère en lui-même dans le sens abstrait, général et métaphysique.

Propriè, c'est le caractère appliqué à un personnage particulier et inventé pour être le tableau du caractère. Les mœurs d'un hypocrite, *communia*, ce sont les mœurs de Tartuffe, *propriè*.

Au reste, Monsieur, je dois le fond de cette remarque à la note [1]

[1] Hìc *communia* sunt mores generatim et in universum spectati, nullâ ratione habitâ hujus aut hujus hominis. *Propriè dicere*, est mores illos, sive naturas, alicui homini adscribere et illius proprias facere.

Cùm persona aliqua ex historiâ desumitur, habet jam mores suos, suam indolem, suam naturam propriam ac peculiarem : nec alius poetæ labor incumbit, nisi ut naturam eam, jam factam et cognitam sequatur. At si nova persona effingitur, adiri necesse est naturas illas generales atque commu-

que M. Piat a faite sur ce passage dans le petit Horace, qu'il fit imprimer, en 1730, chez Brocas; note qu'il ne doit à aucun autre commentateur: mais que ne trouve-t-on pas dans le fond d'un esprit judicieux? C'est l'instrument et le commentaire universel.

Deux passages, l'un de Cicéron, l'autre de Quintilien, m'ont fait entrer dans la pensée de M. Piat, et m'ont fait entendre que *communia* vouloit dire ici les caractères généraux, communs à plusieurs, et que *proprie* désignoit l'application du caractère à un personnage particulier.

Cicéron, à la fin de son oraison pour le poëte Archias, dit : *quæ* COMMUNITER *de ipsius studio locutus sum*, « ce que j'ai dit, EN GÉNÉRAL, « de la poésie, talent et étude d'Archias ». C'est ainsi que tout le monde entend ce passage, et c'est un des sens que nos dictionnaires donnent à *communiter;* c'est ainsi que je l'ai traduit dans l'interprétation interlinéaire que je vous ai envoyée de cette oraison de Cicéron.

Quintilien est plus précis [1] : *Non dissimile huic est illud præceptum ut à* communibus *ad* propria *veniamus. Ferè enim* communia *generalia sunt.* Commune *est, tyrannum occidit;* proprium, *Viriatum tyrannum occidit.*

« C'est encore un autre précepte approchant de celui dont nous « venons de parler, qu'il faut passer des propositions communes « aux propres; par *communes*, dit-il, on entend presque toujours « *générales.* Il a tué un tyran, voilà une proposition *commune*, c'est-« à-dire, *vague*, *indéterminée.* Il a tué Viriate, voilà une proposition « *propre*, c'est-à-dire, *singulière*, *déterminée* ».

Vers la fin du siècle passé, le sens de ces paroles d'Horace partagea l'académie et donna lieu à un procès par écrit, entre M. Dacier et M. le marquis de Sévigné, fils de l'illustre dame dont nous admirons les lettres. Je dis *un procès*, parceque ces messieurs trouvèrent à propos d'intituler leurs écrits *Factum*, *contredits.* Ces écrits furent imprimés à Paris, chez Girin, en 1698, sous le titre de *Dissertation critique sur l'art poétique d'Horace.* On ne trouve aujourd'hui cette

nes, atque ex iis hauriri undè hujus-ce personæ indolem propriam conficias : quod esse difficile Horatius dicit, ideòque suadet personas jam cognitas adhiberi.

1 QUINT. inst. Or. l. VII. c. 1.

dissertation que dans le cabinet de quelques curieux. C'est cette dissertation que M. Dacier a en vue, lorsque, dans ses notes sur le passage en question, après avoir traité d'*absurde* le sentiment différent du sien, il ajoute : *comme je l'ai prouvé ailleurs.*

Voici, Monsieur, en peu de mots, le sentiment de chacune des deux parties :

La plupart des commentateurs font dire, comme nous, à Horace : *il est difficile de faire telle chose*, DIFFICILE EST; *ainsi ne la faites pas; vous ferez mieux de faire autrement*, TUQUE RECTIUS; mais M. de Sévigné, qui avoit des sentiments héroïques, lui fait dire : *il est difficile de faire telle chose, ainsi faites-là;* surmontez, bravez les difficultés.

« Un poëte qui aura inventé son sujet, fera une bonne tragédie, « dit M. de Sévigné, pourvu qu'il observe bien les caractères; mais « il en fera une meilleure, s'il choisit un sujet *connu*, *commun*, et si « *commun*, que presque personne ne l'ignore; par exemple, quelque « action éclatante de la guerre de Troie.

« J'avoue qu'il est difficile de traiter ce sujet commun et rebattu, « *communia*, d'une manière nouvelle qui donne de la curiosité et de « l'attention aux spectateurs, *propriè;* mais c'est le but où vous devez « aspirer ».

Voilà, Monsieur, le sentiment de M. de Sévigné, où vous voyez que par *communia*, il entend *connu*, *ce que personne n'ignore.*

Selon M. Dacier, *communia* ne veut pas dire *connu*, au contraire, il veut dire *inconnu*, *nouveau*, *que tout le monde a droit d'inventer, mais qui n'est encore que dans les espaces imaginaires, jusqu'à ce qu'un premier occupant s'en empare.*

« Ces caractères nouveaux, *communia*, sont difficiles, dit M. Da- « cier; il faut donc les éviter, et avoir recours aux caractères con- « nus, et par conséquent vous ferez mieux de les prendre dans Ho- « mère ».

M. Dacier me paroît abuser de l'autorité des jurisconsultes, quand il dit, dans ses *contredits*, que *les jurisconsultes ne donnent point d'autre sens que lui à* communia. Mais ce que les jurisconsultes appellent *res communes*, telles que *l'air*, *l'eau des rivières*, *la mer*, *le rivage de la mer*, ne sont point des choses nouvelles, ni des êtres de raison que chacun peut inventer; ce sont des êtres très anciens, très réels et très connus, qui sont à l'usage de tout le monde. Je retrouve là l'idée que j'ai de *commun* que *commun* signifie *inconnu*

nouveau, nouvellement inventé ou qui peut l'être. J'avoue que cette interprétation, quoique presque généralement suivie, m'a paru bien forcée et bien étrange; je n'ose dire *absurde*, quoique M. Dacier appelle ainsi le sentiment contraire au sien.

Le P. Sanadon traduit : « Il n'est pas aisé de traiter d'une manière « peu commune des sujets communs, et que tout le monde peut « tirer de son fond; vous ferez mieux d'en prendre dans l'Iliade que « d'en imaginer qui n'aient été traités de personne ».

Et dans la note, page 579, le P. Sanadon dit qu'*Horace appelle communs des sujets nouveaux, inventés et inconnus.* De sorte que, dans cette phrase, *il n'est pas aisé de traiter d'une manière peu commune des sujets communs : commune* veut dire le contraire de *commun*; car *une manière peu commune*, c'est une manière *peu ordinaire, peu usitée, peu connue, peu triviale;* et *commun*, selon la note, signifie *nouveau, inventé, inconnu :* de sorte que si l'on donnoit à *commune* le même nom que la note donne à *commun*, et que l'on dit *d'une manière peu commune*, c'est-à-dire, *peu nouvelle, peu inconnue*, on feroit dire à l'auteur le contraire de ce qu'il a entendu par *commune*, quoique ce soit ce qu'il a entendu par *commun.*

Mais revenons à nos plaideurs. M. de Sévigné mit les rieurs de son côté par la légèreté de son style, et par le ridicule qu'il jeta sur M. Dacier par des traits dont je vous amuserois volontiers, si cette lettre n'étoit déja trop longue : M. Dacier, de son côté, crut avoir accablé son adversaire de raisons et d'autorités, de sorte qu'il arriva dans cette occasion ce qui n'est que trop ordinaire, c'est qu'après avoir bien écrit et bien disputé, et cela de bonne foi de part et d'autre, chacun persista dans son sentiment, et crut avoir triomphé de son adversaire.

L'un et l'autre avoit assez d'esprit pour voir que le sentiment qu'il combattoit n'étoit pas le véritable. M. de Sévigné avoit raison quand il soutenoit que M. Dacier avoit tort, et M. Dacier prétendoit, avec justice, que M. de Sévigné n'avoit pas raison; mais ni l'un ni l'autre ne sentit qu'il n'avoit pas lui-même saisi le vrai. Il est aisé de voir que les autres ont tort : il est plus rare, je ne dis pas de convenir, ce seroit peut-être trop exiger, mais du moins de sentir qu'on a tort aussi soi-même. On croit avoir raison, parcequ'on sent qu'on est persuadé. Peu de personnes ont assez d'étendue d'esprit pour aller au-delà, et remonter, sans trouble et de bonne foi, au motif et à la

cause de leur persuasion. La brute, le sauvage, qui voit un homme dans un miroir, est persuadé qu'il y a là un homme; mais le philosophe n'y reconnoît que des rayons réfléchis.

J'ai l'honneur d'être, avec les sentiments d'une estime très sincère et d'une reconnoissance très vive,

Monsieur, votre, etc.

Du Marsais.

A Paris, ce 8 août 1745.

LETTRE

De Madame de Grignan, *relative au système de* Fénélon *sur l'amour de Dieu*[a].

M. de Cambray soutient très bien les intérêts de Dieu; M. de Meaux soutient vivement ceux de la religion; il doit gagner son procès à Rome.

La grande question est donc de savoir la vraie définition du *cinquième amour* de M. de Cambray[b] : *c'est un pur amour*; *l'oraison pas-*

[a] Cette lettre a été publiée par Fréron dans l'*Année littéraire* 1768, t. IV, page 265. Elle a dû être écrite vers l'année 1698.

[b] Voici les cinq amours de M. de Fénélon :

1° On peut aimer Dieu pour des biens distingués de lui, qu'il promettroit de procurer à ceux qui l'aimeroient. C'est ainsi que les Juifs aimoient Dieu pour des biens purement temporels; M. de Fénélon appelle cet amour *un amour servile.*

2° On peut aimer Dieu comme l'instrument de son bonheur. On sent qu'on ne peut être heureux qu'en possédant Dieu : ainsi on aime Dieu, non pour lui, mais pour soi; cet amour se nomme l'*amour de concupiscence.*

3° On aime Dieu pour soi; mais on y mêle un commencement d'amour de Dieu pour lui-même; cet amour mélangé est l'*amour d'espérance.*

4° On aime Dieu pour lui-même. Mais il y reste encore un degré d'amour de Dieu pour soi; de façon cependant que l'amour de Dieu pour lui-même est l'affection dominante de l'ame; c'est l'*amour de la charité.* Mais pour le distinguer du parfait amour, M. de Fénélon lui donne le nom d'*amour intéressé.*

5° On aime Dieu uniquement pour lui-même, sans retour sur soi, sans penser qu'il fera notre bonheur, sans aucun motif de crainte ni d'espérance; c'est l'*amour désintéressé* ou l'*amour pur.*

sive consiste dans l'exercice de ce pur amour. Tous les chrétiens ne sont pas appelés à cet état; donc *tous les chrétiens ne sont pas appelés à la perfection chrétienne*, qui consiste dans le *pur amour* tel que le définit l'école; ce qui est contre le précepte : *Tu aimeras Dieu de tout ton cœur, de toute ton ame, de toutes tes forces.*

M. de Cambray dit : *Tous sont appelés à la perfection; mais ils ne sont pas tous appelés aux mêmes exercices, et aux mêmes pratiques particulières.* Cette réponse ne paroît pas assez forte; il ajoute : *Tous les chrétiens sont appelés à la perfection de l'amour de Dieu : peu y parviennent; on n'en doit exiger la pratique que quand les ames y sont disposées.* On trouve de la contradiction dans cette réponse, puisqu'il a dit dans son avertissement qu'*il ne faut pas même nommer le pur amour, qu'il n'en faut jamais parler que quand Dieu commence à ouvrir le cœur à cette parole; qu'il ne faut pas exciter la curiosité sur cette matière; qu'il n'en parle que parcequ'il y est forcé.*

M. de Meaux conclut : Donc ce n'est pas le pur amour *ordonné*, *commandé* à tout chrétien; car il ne faudroit pas en faire un *mystère*; il n'en faut pas réprimer la *curiosité*, ni la regarder comme *une occasion de scandale et de trouble.* Ainsi, quand on met l'oraison passive dans le pur amour où consiste la perfection proposée à tout chrétien, on est contraint de dire que tout chrétien n'y est pas appelé.

Je crois que c'est conclure du particulier au général; il me semble qu'on peut dire : *Tous sont appelés au pur amour, tous n'y sont pas appelés par la voie de l'oraison passive; elle consiste dans le pur amour; mais le pur amour peut être sans elle.*

Grand embarras sur l'amour de nous-mêmes, et l'intérêt propre, si ce terme est pris pour l'avantage qui nous revient de l'espérance. En ôtant l'intérêt propre, on retranche une vertu théologale; ce qui est hérétique. Si l'intérêt propre veut dire un amour naturel et délibéré, il sera vrai qu'il sera motif et principe des actes surnaturels, et un moyen de se détacher de la créature, et de s'attacher au créateur; ce qui est un vrai *pélagianisme*, selon M. de Meaux.

Il n'y a point d'objet plus réel, plus solide, plus palpable à l'esprit que l'Être parfait, seul existant par lui, seul auteur de toute substance, de tout mouvement, immense, éternel. Il n'y a point de connoissance plus évidente et plus certaine que celle de nos propres sentiments; ils sont vrais, incontestables; rien ne peut nous faire

révoquer en doute que nous sentons. Si c'est l'amour, nous savons que notre volonté nous porte vers son objet; nous unir à lui, nous fait regarder comme ne faisant qu'un tout avec lui, dont nous ne sommes qu'un atome. Si ces deux propositions sont vraies, il n'y a point de dispute moins subtile que celle de M. de Cambray et de M. de Meaux. J'appelle subtil un sujet douteux, captieux, qui n'a pour base qu'une vraisemblance au lieu d'une vérité constante; c'est argumenter par des principes plus obscurs que l'obscurité qu'on veut éclaircir, et chercher la lumière avec les ténèbres.

Ce caractère de subtilité est celui de toutes les disputes de controverse : l'un des partis dit blanc, l'autre noir; ils font des multitudes d'écrits; ils raisonnent juste ou non, selon la bonté de leur esprit; mais au fond quel est le fruit de la dispute, quel est le plaisir de celui qui l'écoute, si pour sujet et pour principe vous avez une opinion probable, au lieu d'une vérité incontestable; un préjugé, une prévention, l'opinion des autres, au lieu de votre propre connoissance, de votre propre sentiment, conscience, conviction intérieure? Quelle erreur de soutenir que cette fameuse controverse de M. *Claude* et de M. *Arnauld* soit plus intelligible que celle de M. de Cambray et de M. de Meaux! il est aisé d'en voir la différence sur ce que je viens d'établir; et il doit demeurer pour constant que cette dernière dispute est la plus solide, et la plus intelligible de toutes les disputes, celle qui est le plus à portée de l'esprit et du cœur humain, dont il est juge naturel, qui l'intéresse le plus; il y est question de ce qu'il sait faire essentiellement, connoître, aimer Dieu; c'est là tout l'homme; c'est son essence et sa fin, son action nécessaire et naturelle; il est vrai qu'il y a des degrés de connoissance et des degrés d'amour : mais si ce grand objet étoit souvent médité, il seroit plus connu, et par conséquent plus aimé; nous remplirions mieux les fonctions auxquelles nous sommes destinés, et nous conserverions la dignité de notre être; nous n'en perdrions pas une partie en nous avilissant dans une attache honteuse au néant de nous-mêmes.

C'est ce mélange d'amour de nous-mêmes, plus ou moins fort, qui fait la différence des cinq amours de M. de Cambray; et quelle est la difficulté d'entendre le plus ou le moins, quand on entend une fois *Dieu, amour, néant?* Ces trois noms nous sont connus; la définition des deux premiers est faite; le néant qui n'a point de propriété, n'a point de définition.

LETTRE

De Madame D'USSÉ *à Madame* DE SIMIANE, *en lui envoyant du tabac.*

Je n'ai point oublié que vous m'avez choisie
Pour satisfaire un de vos sens;
C'est un des plus indifférents
Pour les plaisirs de cette vie.
Aussi, malgré les bruits que de vous on publie,
Si vous eussiez formé l'envie
De les rendre tous bien contents,
Je crois que votre cœur, dans cette fantaisie,
Eût, sans balancer plus long-temps,
Envisagé d'autres talents
Que ceux d'une chétive amie;
Mais vous n'avez que de petits besoins,
Et le seul odorat est chez vous en souffrance:
Vous imaginez-vous que mes yeux souffrent moins
Éloignés de votre présence?
Je ne puis cependant vous voir en pénitence.
Je vais vous soulager. Pour toute récompense
De mon tabac et de mes soins,
J'exigerai de vous, trop aimable Corinne,
Que votre belle main quelquefois se destine
A me marquer de tendres sentiments,
Tous vos plaisirs, tous vos amusements.
Dussé-je y voir dépeints Satan et sa malice:
Car dans l'oisiveté des champs
Il faut permettre un peu de vice.

RÉPONSE

De Madame DE SIMIANE.

Donner de bon tabac, et faire encore entendre
Les doux accents de votre voix,
N'est-ce pas là vouloir surprendre
Deux de mes sens tout à la fois?
Et quand je me souviens combien votre présence

A souvent enchanté mes yeux.
Je vois que de cinq sens je n'en ai plus que deux
Qui soient hors de votre puissance.
Je les emporte donc aux champs,
Sans en vouloir faire d'usage ;
Car j'ai résolu d'être sage.
Ne suis-je pas bientôt en âge
De faire de pareils serments ?
Mais de tous ceux que je puis faire,
J'en atteste aujourd'hui les dieux,
Celui de vous aimer, et celui de vous plaire,
Ce seront ceux, Iris, que je tiendrai le mieux.

LETTRE

De Monsieur le Chevalier DE L'AUBEPIN *à Madame* DE SIMIANE.

MADAME,

Dussiez-vous me traiter de visionnaire, je ne saurois m'empêcher de vous faire part de ce que je viens d'entendre dans cette contrée, et qui fait depuis dix ou douze jours le sujet de mes réflexions. D. P. regarde ma lettre comme son apologie, car il m'a assuré que vous et M. le marquis de Simiane le traitâtes de fou un jour qu'il vous fit un récit pareil à celui que je vais avoir l'honneur de vous faire.

Au-dessous de la montagne sur le penchant de laquelle ce lieu est situé, et de quelques maisons bâties au plus bas, on entend toutes les nuits des coups étonnants qui semblent partir du centre de la terre, et qui donnent un mouvement de trépidation à sa surface. Ils sont réitérés jusqu'à dix ou douze fois, et dans les intervalles, on s'aperçoit d'un bruit semblable à celui d'un écroulement ou de quelque chose qu'on traîne. Les plus anciens habitants de ce village m'ont assuré, non seulement qu'ils l'ont toujours entendu, mais encore leurs pères, qui souvent se sont servis des choses saintes pour tâcher de le faire finir, mais en vain ; enfin, Madame, on s'y est si bien accoutumé, qu'on ne s'en alarme plus, quoique la plupart soient persuadés que c'est quelque diable, qu'ils appellent *le frappeur,* qui fait ce tintamarre.

Naturellement fort incrédule sur certaines choses, Madame, je ne saurois douter de celle-ci, et j'en cherche la cause. Je sais que sous

toutes les montagnes il y a des concavités, et quelquefois des abymes. Il seroit très plausible de croire que des rochers intérieurs, en se détachant, peuvent causer par leur chute ce bruit qui fait aujourd'hui ma surprise, après l'avoir fait de tant d'autres depuis un si long temps, et produire les effets que je viens de remarquer, rencontrant d'autres rochers par intervalle. Mais je reconnois la fausseté de ce raisonnement dans le terme périodique qui le détermine : car, Madame, c'est toujours entre dix et onze heures du soir que cela arrive, et c'est ici l'heure de la retraite.

Quoique cette montagne soit fertile en sources très considérables, presque depuis le sommet jusqu'au pied, on ne sauroit attribuer ce bruit à la chute des eaux, parcequ'il seroit plus fréquent, et qu'il ne sauroit être si violent que l'est celui que l'on entend.

Je me représente quelquefois la punition de ces géants orgueilleux que Jupiter ensevelit sous des montagnes, et dont le sang produisit d'autres géants, encore plus méchants qu'eux, qui pourroient bien faire ce vacarme. La différence des lieux n'y fait rien, et cela peut aussi bien être arrivé en France qu'en Thessalie; l'orgueil ne règne pas moins ici que là. Ne seroit-ce point aussi le lieu où Sisyphe fait rouler sa pierre?

Pour moi je ne sais plus qu'en croire,
Et cet étrange événement
Me fait mêler ici la fable avec l'histoire.
Ce qu'on dit de ces malheureux
Sont des contes pleins d'imposture;
Mais ce que je vous dis ici n'est point douteux,
C'est la vérité toute pure.

Si j'ajoutois foi au retour des esprits, je vous assurerois, Madame, à cor et à cri, que c'en est un; mais très hérétique sur l'article, j'ai dit à ceux qui le pensent de même, qu'il y a de la foiblesse à le croire.

Les esprits en sortant des corps
Suivent de leur destin l'arrêt irrévocable;
Et, soit que du Seigneur la haine les accable,
Ou qu'il leur fasse part de ses riches trésors,
Ils ne reviennent plus de l'empire des morts.

Il y en a qui se sont imaginés que ce pourroit bien être quelqu'un

de la compagnie de Lucifer, qui errant et vagabond parmi le monde, a été condamné d'attendre là le grand jour du jugement; mais l'écriture nous apprend qu'ils furent tous précipités en enfer après leur désobéissance. D'ailleurs, pour nous convaincre de leur existence, les démons n'ont pas besoin de venir si près de nous : ils ne cherchent point à nous faire peur, mais à nous séduire.

Ainsi par le secours d'une figure aimable,
Ou par d'autres objets propres à nous tenter,
Sous leur empire redoutable
Ils ont l'art de nous arrêter.

Mais, Madame, si ce n'est rien de tout ce que je viens de dire, que sera-ce donc? car il est très sûr que c'est quelque chose.

Vous qui reçûtes en partage
Un esprit éclairé des plus vives clartés,
De ces sombres obscurités
Dissipez le nuage.

Je change de sujet, Madame, et sans m'éloigner de cette montagne, j'y trouverai une matière plus gracieuse à vous entretenir. J'ai eu déja l'honneur de vous dire, que de toutes parts il en sortoit des sources; mais il y en a une entre autres qui est véritablement digne d'admiration.

Vainement l'art ingénieux,
Veut imiter la nature ingénue;
Il n'offre rien à notre vue
Qui vaille mieux.
Par-tout où je la considère,
J'admire tout ce qu'elle fait;
Et je préfère
Son ombrage le moins parfait
A tout ce que l'art pourroit faire.

Ici ce sont trois ou quatre rochers entassés les uns sur les autres, situés à mi-côté, et dans un lieu où la montagne semble s'être séparée exprès pour donner passage à la belle source qui en sort, d'une eau très claire et très pure. Aussi, jalouse de sa beauté, et craignant de la perdre en coulant sur la terre, elle a pris soin de se faire un lit du plus beau verd du monde. Cette verdure, Madame, est une mousse aussi éclatante que celle qui orne le palais du fleuve Achéloüs.

Sur ce lit plus mollet
Que le plus fin duvet,
Le soleil son amant tous les matins la baise;
Et comme toute autre beauté,
Unie avec la volupté,
Elle s'y dorlotte à son aise.

Cependant comme la situation lui en fait craindre les eaux bourbeuses qui coulent de la montagne, en fontaine très prévoyante, elle a su se faire à droite et à gauche, pour s'en garantir, une digue de la même couleur, mais non pas toute de la même matière; car elle n'auroit pas été assez solide pour la mettre à couvert de cette insulte; cette digue, Madame, est une véritable pierre de tuf qui se forme par le mélange de cette mousse et des parties les plus terrestres de cette eau, qui s'y arrêtent dessus, et que le soleil endurcit. C'est le fruit de leur amour, de sorte que renfermée comme dans un canal, elle conserve toute sa pureté.

Diane fort souvent, revenant de la chasse,
Lave son chaste corps dans ce bain argenté.
Sous une ombre à l'abri des chaleurs de l'été,
J'ai d'abord reconnu sa place.

Attentif à examiner toutes ses actions et tous ses mouvements, je me suis déterminé à croire qu'elle pourroit bien être la sœur de Narcisse; car, Madame, au lieu de suivre le penchant qui lui paroît le plus propre, à dix pas de sa source, elle se précipite par trois cascades de l'une en l'autre. A la vérité, c'est où elle brille avec tous ses attraits. Dans la première, elle transforme toutes ses gouttes en perles les plus belles que l'on puisse voir; dans la seconde, en diamants que le plus habile lapidaire ne sauroit imiter; et dans la troisième, en une rosée semblable à celle dont le doux printemps se sert pour arroser les fleurs naissantes; et il y a de l'apparence que ce qu'elle en fait, n'est que pour s'applaudir de ses propres charmes.

Elle tombe de haut en bas
Pour contempler tous ses appas;
Pour se représenter une image fidèle
De ces traits différents qui la rendent si belle,
Et qu'elle prend plaisir de voir;
Elle-même se sert de glace et de miroir.

Je croirois qu'Apollon a été curieux de voir cette fontaine; car j'ai remarqué, Madame, au côté gauche de la dernière cascade, un amphithéâtre de verdure, qui semble être fait exprès pour lui et pour les muses.

Je ne vous donne pas la chose pour certaine;
Mais s'il n'y fut jamais, il devroit y venir
Pour annoncer aux siècles à venir
Les beautés de cette fontaine.

Après tout ce que j'ai eu l'honneur de vous dire, se pourroit-il, Madame, que la fille d'un Dieu voulût demeurer sous un même toit avec un diable? je n'en croirai jamais rien, la chose est impossible; mais il est temps de finir et de vous dire avec toute la sincérité la plus grande, que je suis,

Votre, etc.

RÉPONSE

De Madame de Simiane *à la lettre précédente.*

Il est juste, Monsieur, que pour répondre à l'obligeante idée que vous avez de ma pénétration, je prenne quelque peine, et que je vous détaille le plus au long qu'il me sera possible mes conjectures sur ces coups étonnants qu'on entend frapper au pied de votre montagne, et sur le terme périodique qui les détermine.

Il faut d'abord poser pour principe, Monsieur, que le Créateur, dans le débrouillement du chaos... Attendez, il me vient dans l'esprit quelque chose qui vaudra mieux que ce début de système, ou du moins qui nous épargnera bien de mauvais raisonnements. Ouvrez vite un Don-Quichotte, consultez son écuyer Pança. S'il m'en souvient bien, il entendit, non sans trembler, quoiqu'en compagnie d'un Amadis en chair et en os, un bruit parfaitement semblable à celui sur qui vous épuisez vos réflexions, et cela à peu près dans la même heure de la nuit. Il va vous répondre que tout cet effrayant et mesuré tintamarre n'est rien autre chose que des foulons à drap. Respirez, Monsieur, et croyez-le sur sa parole. Je vous le conseille; car

Aimez-vous mieux ajouter foi
Au bruit qui court ici, que non loin d'où vous êtes;

Par gens qui n'ont qu'un œil, Amour fait en cachette,
Frapper dans des grottes secrètes,
Des écus de très bas aloi,
Qu'il fait passer par les coquettes,
Et dont les deux côtés sont marqués, ce dit-on,
D'un visage de Cupidon.

Il faut opter, Monsieur, ou vous résoudre à passer pour un incrédule fieffé. A propos, je crois que vous ne l'êtes pas mal, incrédule; car, pour peu que vous eussiez de foi, ne vous seroit-il pas le plus aisé du monde de transporter la montagne pour un moment, et voir ce qui se passe dessous? Quant à moi, qui crois en avoir une dose tant soit peu raisonnable, je m'imagine découvrir dans l'intérieur de votre montagne quelque chose qui sent fort son enfer, c'est-à-dire, quantité de minières de soufre et de bitume, dont l'ébullition réglée par la chaleur qui se concentre à l'entrée de la nuit, fait détacher des masses de rochers, qui sont les diables que vos habitants appellent les *frappeurs*.

Venons à la seconde partie de votre lettre, on ne peut rien voir de plus aimable que la peinture que vous y faites.

Mais lorsqu'avec tant d'art vous parlez contre l'art
En faveur des beautés de votre solitude
Où la nature seule a part,
N'êtes-vous pas coupable un peu d'ingratitude?

Je ne puis vous exprimer la satisfaction que j'ai d'apprendre par d'aussi jolies preuves que celles que vous me donnez, la parenté de votre fontaine avec Narcisse, vous ajoutez que sur ses bords

Vous avez de Diane à coup sûr vu les traces.
N'avez-vous point aussi vu celles de Cypris?
Car il paroît par vos écrits
Que vous y trouvâtes les Graces.

Je gagerois aussi que vous y avez reconnu le frère des neuf doctes Sœurs, bien que vous veuillez nous en faire mystère. Avouez la dette, Monsieur :

Apollon, quittant l'hypocrène,
Vint rêver au doux bruit que fait votre fontaine,
Et le long de ses bords si riants, si fleuris,
Il composa, sur sa divine lyre,

Les vers que vous m'avez fait lire ;
Vous ne les avez que transcrits.

Je voudrois vous apprendre des curiosités équivalentes à celles dont vous m'avez fait part ; mais les montagnes de ce pays-ci sont plus pacifiques que celles de ce pays-là ; et les fontaines, qui chez vous contiennent des Naïades et mille autres aimables Divinités, ne contiennent ici que de l'eau claire.

J'ai cependant quelque chose à vous mander d'aussi simple et aussi dépourvu de fard que votre séjour champêtre, et c'est, Monsieur, que je suis,

Votre, etc.

LE COEUR DE LOULOU.

LETTRE PREMIÈRE.

De Madame DE SIMIANE *à Madame la Présidente* DE BANDOL.

Il faut, ma chère cousine, que je vous conte une aventure qui m'arriva hier. Je me promenois aux *Nymphes*; il faisoit un temps délicieux. La tranquillité de cette aimable solitude, le murmure des fontaines, l'agrément des prairies arrosées des plus belles eaux du monde, le chant de mille rossignols; tout me promettoit des moments plus heureux qu'il ne m'est permis d'en espérer, éloignée de ma chère cousine. Vous savez, ou vous ne savez pas, que parmi ces nymphes il y en a une qui s'appelle la nymphe Corinne; elle est retirée du monde, et séparée de ses compagnes. Lorsque M. de La Garde les mit en réputation, celle-ci se cacha; et ce ne fut qu'après bien du temps et de la peine qu'elle fut connue. J'en fis ma favorite : elle prit mon nom[a]; et nous nous sommes toujours aimées depuis. Hier donc je m'approchai d'elle; je la trouvai triste, elle pleuroit, ses larmes m'attendrirent et m'inquiétèrent. Je lui en demandai le sujet; elle est franche. Ma tendresse pour vous, me dit-elle, me donne la tristesse que vous voyez; j'ai perdu votre cœur; vous l'a-

[a] Madame d'Ussé appelle en effet madame de Simiane du nom de Corinne dans la petite pièce que l'on a vue page 521 de ce volume.

vez donné à une personne plus aimable que moi; c'est moins pour me voir, que pour songer à elle, que vous venez ici; cette préférence seule me donneroit de la douleur; mais l'intérêt de votre gloire et de votre nouvelle passion est ce qui me touche le plus. Nous autres nymphes, nous avons des connoissances sur le passé et sur l'avenir, que les mortels n'ont point. Vous serez malheureuse, vous n'êtes point aimée comme vous le pensez, bientôt vous ne le serez plus du tout; et je vais vous en dire la raison.

J'écoutois cette nymphe avec attention. Quand *Loulou* vint au monde, me dit-elle, les dieux voulurent en faire une personne extraordinaire, digne autant qu'eux-mêmes du culte des mortels. Ils voulurent tous présider à sa naissance, et la rendre le plus parfait ouvrage qui fût encore sorti de leurs mains. Ils douèrent son ame de toutes les qualités qui la pouvoient rendre leur véritable image. Pour son esprit, ils se trouvèrent embarrassés; ils le firent d'abord solide, pénétrant, vif, susceptible de toutes les sciences, mais dénué de tout ce qui peut plaire. Il falloit avoir recours aux Graces. Celles-ci rioient, et se moquoient entre elles des soins inutiles que se donnoient tant d'habiles dieux; elles savoient bien qu'ils ne feroient rien sans elles; et, pour leur faire sentir le besoin qu'ils en ont toujours, elles épuisèrent ce jour-là tout ce qu'elles avoient de charmes et d'agréments sur cet esprit. Il fallut ensuite songer à la figure; Vénus s'offrit pour modèle; mais quelques uns des dieux en colère contre elle, je ne sais pourquoi; cette déesse est trop orgueilleuse, dirent-ils; ne sauroit-on rien faire d'aimable qu'elle ne s'en mêle? Croit-elle que pour être adorée il faille lui ressembler trait pour trait? Faisons une mortelle à qui elle puisse porter envie, et que l'on brûle plus d'encens sur ses autels qu'on n'en brûla jamais à Cythère, ni à Amathonte.

Telle parut *Loulou*, le chef-d'œuvre des Dieux; mais, il ne fut pas plutôt sorti de leurs mains, qu'ils s'avisèrent que cette personne qu'ils croyoient si parfaite n'avoit point de cœur. Étonnés, et confus d'une telle bévue, ils pensèrent la reprendre. L'Amour qui avoit ses desseins en détourna un si funeste au monde, et pria qu'on lui laissât le soin de perfectionner cet ouvrage. Il fut mieux reçu que sa mère. Que n'espéroit-on point d'un cœur formé par l'Amour? Cependant, ce petit dieu qui entreprend toujours plus d'affaires qu'il n'en peut finir, et qui étoit fort occupé dans ce temps-là, oublia de

quoi il étoit chargé, et *Loulou*, parvenue à cet âge aimable où les passions se font sentir, fut adorée de tout le monde, et ne fut touchée de rien. Les hommes, surpris et affligés d'un tel mépris, portèrent leurs plaintes à l'Amour; et lui, honteux et craignant une réprimande des autres dieux, promit d'exaucer les vœux qu'on lui faisoit; mais comme il vouloit donner à *Loulou* un cœur plus parfait et plus tendre qu'aucun qu'on ait encore vu, et qu'il lui falloit du temps, pour apaiser cependant le murmure qui se faisoit sur la terre, il lui en donna un autre en attendant, sur lequel il essaya, sans réflexion et sans dessein, une de ses flèches qui ne blessa *Loulou* qu'autant qu'il falloit pour lui faire aimer une personne de son sexe. Vous arrivâtes en ce temps-là, vous aimâtes l'aimable *Loulou* à la folie, et elle vous donna ce cœur postiche, qu'elle ni vous ne devez pas garder long-temps. Celui qui lui est destiné, et qui est fait avec tant de soin est tout prêt. Vous n'y trouverez point de place, à moins que vous ne preniez vos mesures avec l'Amour.

Voilà le sujet de ma douleur, voilà ce qui m'inquiète. Que ne souffrirez-vous point? Que vous êtes malheureux, vous autres mortels, de faire des projets, de former des desirs pendant que les dieux s'en moquent, et font vos destinées comme bon leur semble.

La nymphe finit là son discours. Et moi, plus étonnée, plus alarmée que je ne puis vous le dire, je la quittai brusquement pour aller songer à ses dernières paroles, et aux moyens de mettre l'Amour dans mes intérêts. J'appris qu'il avoit un temple assez près d'ici, où je vais tâcher de le fléchir. Il n'y a que vous, ma chère cousine, qui puissiez éclaircir ma destinée, et si je suis exaucée, apprenez-le moi promptement.

LETTRE DEUXIÈME.

De la même à la même.

Il faut être dans la solitude pour avoir de jolies aventures. Celles que j'ai ici quelquefois me paroissent d'autant plus aimables, qu'elles ont presque toutes rapport à vous, ma chère cousine. Écoutez ce qui m'arriva encore ces jours passés.

J'étois dans ces mêmes *nymphes* que vous connoissez, et je rêvois à quelque chose d'assez sérieux, que m'avoit dit ma petite amie. Je portois mes pas indifféremment par-tout. Je me trouvai sans m'en apercevoir auprès d'un cabinet de verdure entouré de rochers; j'entendis une voix comme de quelqu'un qui soupiroit. J'entrai dans le cabinet, et je vis le plus beau et le plus charmant de tous les hommes, d'environ vingt ans, une taille et des cheveux admirables, un air noble, doux, mais fort triste. Je vous avoue que ma surprise fut extrême, et je sentis une émotion que l'on n'a point quand on voit, par exemple, M. F.... ou M. de R....

Fort curieuse de savoir par quel miracle un tel homme étoit dans ces contrées, je m'en approchai. Bel étranger, lui dis-je, quelle aventure vous amène ici? Savez-vous bien où vous êtes? Peut-on vous y offrir ses services?

Mon discours le tira de la profonde rêverie où il étoit, et il me répondit avec toute la politesse et la grace possibles : Je dirois, Madame, que mes malheurs m'y ont conduit, si le sort ne m'y faisoit pas rencontrer une personne telle que vous; je ne saurois plus me plaindre du mien. Comme il me parloit, je vis courir de toute sa force vers nous une furie (car je crois que c'est ainsi qu'elles sont faites), une femme échevelée, vieille, laide, tout en feu, qui vint se jeter aux pieds de ce jeune homme. Hélas, Madame, me dit-il, venez, s'il vous plaît, à mon secours. Vous voilà témoin d'une partie de mes maux; vous serez instruite des autres quand il vous plaira. Délivrez-moi par pitié de cette femme qui s'obstine à me suivre, et dont la présence m'est insupportable. Barbare, s'écria alors cette vieille folle, de quoi te plains-tu? Tu me fais cent fois plus de mal que tu n'en peux souffrir. Donne-moi la mort, et tu me rendras plus de service qu'à toi; mais tu me refuses jusqu'à la cruelle satisfaction de m'ôter la vie. Jugez, ma chère cousine de l'étonnement où j'étois de tout ce que je voyois. Cependant l'intérêt que je commençois de prendre à cet étranger me donnoit une extrême envie de savoir son aventure. Il falloit pour cela se débarrasser de cette maudite femme; je n'y sus pas d'autres moyens que de la mener à quelques pas de là. Je lui dis que je voyois bien à-peu-près de quoi il étoit question, mais que ce ne seroit pas par des fureurs et des violences qu'elle viendroit à bout de ses desseins, qu'elle me laissât faire, que j'allois entretenir cet étranger, et que je lui pro-

mettois de le lui ramener doux comme un mouton. Elle donna dans le piége. Un rayon d'espérance s'empara d'elle, et je vis bien alors que c'est la dernière chose qui abandonne les malheureux, car je ne crois pas que personne au monde en dût moins concevoir que cette vieille guenon. Je la laissai courir dans ses rochers, qu'elle grimpa comme une chèvre, et je revins à mon jeune étranger qui me remercia mille fois d'avoir éloigné de nous cette vilaine femme. Il n'est pas difficile, lui dis-je, de deviner pourquoi vous la haïssez; il est encore plus aisé de comprendre ses sentiments pour vous. Vous n'avez qu'une foible idée de mes malheurs, me répondit-il. Ils seroient légers, si la haine seule m'agitoit; mais j'aime, Madame, encore plus que je ne hais. Je vois sans cesse ce que je hais, et je ne verrai jamais ce que j'aime. Voilà ce qui me jette dans un désespoir auquel je ne vois d'autre remède que la mort. Il est inutile de vous dire qui je suis, mon pays et mille autres circonstances qui sentent le roman. Je vous apprendrai seulement, Madame, puisque vous daignez le souhaiter, qu'étant parvenu à l'âge où je suis sans avoir connu l'amour, qu'autant qu'il en faut pour le trouver agréable, m'étant un jour endormi sous un arbre, après une chasse qui m'avoit fort fatigué, je crus voir dans les airs une divinité qui me perçoit le cœur d'une flèche. Ce songe fit une si forte impression dans mon esprit, que je me réveillai; et, par un mouvement naturel, je portai la main où je crus être blessé, et je trouvai sur ma poitrine un portrait. Je ne l'eus pas plutôt regardé que je devins comme un feu; je brûlai tout d'un coup de toutes les flammes de l'amour, et je fus plus amoureux dans un instant que tous les amants ensemble. Je ne sais qui j'aime; je n'ai jamais vu l'objet de ma passion; je ne sais où le chercher : cependant cette passion bizarre, ridicule, me rend le plus malheureux de tous les hommes, et je ne saurois plus goûter aucun plaisir sur la terre.

En finissant ce discours, l'étranger tira de sa poche ce portrait. Mais quelle fut ma surprise, ma chère cousine, quand je vis que c'étoit le vôtre! Je vous avoue que quelque prévenue que je sois pour vous, je trouvai si extraordinaire que votre figure, dénuée des graces et des charmes de votre esprit, fit un effet si prodigieux, que je ne pus m'empêcher de croire qu'il y avoit quelque chose de surnaturel dans cette aventure, et je me réservai de m'en éclaircir avec ma petite nymphe. Je ne fis pas semblant de vous connoître.

Je dis à ce malheureux amant que j'étois bien touchée de ses peines; je le priai d'accepter ma retraite à quelques pas du lieu où nous étions, et que peut-être il ne seroit pas impossible de trouver du remède à ses maux. Il me parut qu'il prenoit quelque confiance en mes paroles. Il me suivit dans le château, où je le laissai pour retourner promptement conter cette aventure à ma nymphe. Elle se mit à rire, et me dit qu'elle la savoit mieux que moi. Pourquoi me l'avez-vous cachée, lui dis-je? C'est que j'ai voulu, me dit-elle, vous laisser le plaisir de la surprise. Vous serez bien plus étonnée quand je vous aurai expliqué ce mystère.

Sachez donc, continua-t-elle, que lorsque l'Amour eut perfectionné son ouvrage, et fini le cœur de *Loulou*, il voulut qu'elle reçût de ses mains un si divin présent. Il ordonna une fête galante et magnifique dans un temple qui lui est consacré. Les amours furent mandés de toutes les parties du monde pour s'y rendre; les dieux mêmes promirent d'honorer de leur présence cette brillante journée. Six amours devoient enlever *Loulou* pendant qu'elle dormiroit et la conduire dans le temple; six autres amours étoient chargés d'escorter ce cœur. L'un d'eux devoit porter un carquois et des flèches préparées par l'Amour même, dont l'une étoit destinée à *Loulou*, l'autre devoit blesser l'aimable Hyppolite, c'est ainsi que se nomme cet étranger; et, la cérémonie achevée, ils devoient sentir l'un pour l'autre la plus tendre et la plus violente passion dont deux cœurs aient pu être capables jusqu'ici. Jamais amants ne devoient faire tant d'honneur à l'Amour, et ne lui auroient été si dévoués et si fidèles: mais de si charmants projets furent déconcertés par une aventure tragique. Vénus, toujours jalouse et attentive aux actions de son fils, courant le monde ce jour-là, rencontra malheureusement les amours qui portoient en triomphe le cœur de *Loulou*. Que portez-vous-là, dit-elle au plus apparent de la troupe? Le pauvre enfant tout interdit lui conta l'affaire. La déesse indignée au-delà de toute expression : Voilà, dit-elle, les tours ordinaires de mon fils; il sait ce qu'il lui en a coûté pour m'avoir déja mis en colère une fois, et de quelle façon je traitai sa Psyché. Il n'ignore pas ce qui s'est passé à la naissance de *Loulou*, et l'affront que je reçus ce jour-là. Au lieu de me venger, il prépare une superbe fête pour elle! Vénus n'en a jamais eu de pareille! Il me la paiera. Allez, poursuivit la déesse, donnez-moi ce cœur et

ces flèches. Dites à l'Amour que vous m'avez rencontrée en chemin, et ne vous chargez jamais de semblables commissions.

Alors la mère de l'Amour, contente au dernier point d'avoir en ses mains ce trésor, le donna à une des Graces qui sont toujours à sa suite, et lui commanda de l'enfermer, et de lui en répondre. Ensuite la déesse voulant se divertir, et faire quelque chose qui déplût infiniment à son fils, elle prit ces flèches, et, trouvant l'aimable Hyppolite endormi, comme il vous l'a dit, elle le blessa d'un trait mortel, le rendit amoureux de *Loulou* à la folie, et lui donna en même temps son portrait; et de la flèche destinée à *Loulou* elle perça le cœur de la vieille Célinde, qui, depuis ce temps-là, est devenue furieuse, et court sans cesse après Hyppolite à qui elle est insupportable. Pour lui, il languit, et porte son inquiétude dans tous les pays du monde, cherchant par-tout sa divine *Loulou*, sans savoir où porter ses pas; et il seroit encore plus malheureux s'il la trouvoit. Ainsi, continua la nymphe, il ne faut pas lui rendre le funeste service de lui faire connoître l'objet de sa passion. Mais, lui dis-je, seroit-il possible que *Loulou* pût voir Hyppolite sans l'aimer? Eh! comment aimeroit-elle, reprit la nymphe, tant qu'elle n'aura point de cœur? Mais n'y a-t-il donc aucune ressource pour ce misérable amant, m'écriai-je, car je vous avoue qu'il me fait la plus grande pitié du monde? — Il faut fléchir la déesse; il n'y a que ce seul moyen. Peut-être qu'à force de vœux et de sacrifices elle se rendra traitable.

Voilà, ma chère cousine, ce qui m'est arrivé, et que j'ai cru être obligée de vous apprendre. Vous avez un intérêt très sérieux à apaiser la déesse. Qui le peut mieux faire que des gens aussi dévoués à son service que le sont le philosophe et le baron! Ne négligez pas cette affaire; c'est la plus grande de votre vie. La plus noble partie de vous n'est point en votre puissance; vous ne sauriez vous en passer: ce n'est pas vivre que ce que vous faites, c'est languir, c'est mourir. Enfin, ma chère cousine, employez tous vos amis à fléchir la mère de l'Amour.

LETTRE TROISIÈME.

De Monsieur DE BAINVILLE[a] *à Madame la Présidente* DE BANDOL.

MADAME,

Voici les nouvelles que j'ai à vous mander de votre cœur. Elles vous seront infailliblement agréables, si j'ai le bonheur de vous les débiter à-peu-près sur le ton de l'incomparable marquise (*de Simiane*) que vous aimez. Je ne suis pas habile à faire des préambules. Je commence donc par vous dire que j'étois dans un endroit où la Sorgue[b] va porter le tribut de ses eaux dans le Rhône; le bruit de l'eau, la solitude, et sur-tout ma tristesse (on n'en manque jamais en votre absence) me tenoient dans une profonde rêverie. Elle fut interrompue par quelques voix que j'entendis: je regardai de tous côtés, mais je ne vis rien, ce qui m'obligea d'avancer quelques pas. Ce fut justement du côté d'où les voix étoient parties, et je reconnus alors que c'étoit d'entre les arbrisseaux, qui sont en très grand nombre dans le fossé. J'eus la curiosité de descendre, et je me glissai assez heureusement entre les broussailles jusques au bord de cette petite rivière. Je la trouvai beaucoup plus basse qu'elle ne me l'avoit paru; son rivage me sembla aussi très spacieux, et les arbres et le gazon d'un verd extraordinairement éclatant. Comme je me crus assez près des voix, que je desirois reconnoître, je me baissai un peu pour être mieux caché,

Et regardant de tous mes yeux,
Je vis, en écartant devant moi le feuillage,
Sous un berceau délicieux,
Pour qui chaque arbrisseau, l'un de l'autre envieux,
Offroit ses plus épais branchages,
Un trône de cristal, où régnoit à l'entour
Une mousse vive et naissante :
Une nymphe y brilloit plus belle que le jour,
Mais, moins que vous éblouissante.

a Charles Bainville, peintre, et auteur de quelques poésies; il étoit parent de Despréaux. Il mourut à Paris en 1754.

b Rivière qui se jette dans le Rhône auprès d'Avignon.

Une gaze d'argent faisoit tout son atour,
Et quatre autres beautés d'une grace approchante,
En composoient l'aimable cour.

Cette horreur que l'on dit qu'on ressent à la vue des divinités ne manqua pas de me saisir; je n'hésitai pourtant pas un seul moment à reconnoître cette belle nymphe pour la divinité de la Sorgue, et je jugeai que les autres étoient ses naïades ou ses voisines. J'étois assez près pour les entendre, et je compris qu'elles parloient alors de la prompte retraite des eaux du Rhône dans leur lit. Ce fleuve qui, de son naturel est fort violent, sur des nouvelles que quelques torrents lui avoient apportées, et qui lui avoient déplu, inonda dans sa mauvaise humeur toutes les campagnes voisines. Il se radoucit cependant dès le lendemain; ce fut à la prière de Vénus qui voyoit ses autels submergés dans une petite île qui lui est chère. Pendant que j'étois attentif à leurs discours, la Sorgue détourna par hasard la tête, et me regardant d'un air assez sérieux : Mortel, vous êtes bien hardi, me dit-elle, ne craignez-vous point le sort d'Actéon? Je lui répondis que le plaisir de voir tant de charmes ne me permettoit pas de faire cette réflexion, et que d'ailleurs ce n'étoit pas la première fois que j'avois vu des immortelles, puisque j'avois eu le bonheur de passer l'automne à Grignan. Ce mot me rendit la nymphe tout-à-fait favorable; et, loin de me faire un crime de ma curiosité, elle me commanda de passer sous le même berceau où elles étoient, et me fit asseoir sur un lit émaillé de fleurs, à côté de ses belles naïades. On me fit diverses questions, tant sur votre chapitre que sur celui de madame la marquise (*de Simiane*), de son illustre père [a], et de sa belle et riante cour. Je tâchai de répondre à tout d'une manière qui pût les satisfaire; et la Sorgue, voulant me donner une preuve qu'elle étoit contente de mon récit, dit à la nymphe qui étoit auprès de moi, qu'il falloit m'initier dans le mystère du cœur de *Loulou*. Je leur avois déja fait connoître que je n'ignorois pas une aventure si curieuse et si extraordinaire.

De vous exprimer, Madame, l'envie et le plaisir que j'eus d'en apprendre la suite, c'est une chose que je ne veux pas entreprendre; je vous le laisse imaginer.

J'avois les yeux fixés sur cette nymphe qui devoit me parler. Elle

[a] Le comte de Grignan.

me parut étrangère, tant par les civilités que les autres lui faisoient, que parcequ'elle en différoit par un air plus vif, et par sa coiffure qui étoit de feuilles de lierre, au lieu que les autres étoient de jonc et de branches de saule. Elle me tira de peine en me déclarant qu'elle étoit la fontaine de La Garde, qu'elle étoit venue visiter la nymphe de la Sorgue pour quelques raisons qu'elle passoit sous silence; qu'elle étoit intime amie de la nymphe Corinne; et qu'elles avoient toutes également le secret des dieux.

Enfin, s'écria-t-elle, l'aimable Hyppolite n'est plus sur la terre; et il ne s'en est fallu de rien que tous les soins que le dieu d'amour a pris pour faire voir à l'univers une passion parfaite, ne se soient trouvés inutiles. Les dieux mêmes ne savoient comment s'en tirer avec honneur. Le bon philosophe Pythagore leur a fourni un expédient dont ils ont été ravis de se servir.

L'état violent où se trouvoit Hyppolite le faisoit gémir et les jours et les nuits. Il couroit le monde en véritable désespéré, ne pouvant rencontrer l'objet de son amour, ni se défaire de celui de sa haine. Plusieurs ruisseaux qu'il avoit grossi de ses larmes, quelques fleuves mêmes qui étoient témoins de ce qu'il enduroit, en murmurèrent si tristement dans l'empire de Thétis, qu'il vint de la part de cette reine des mers un ordre positif au dieu du Rhône de l'envelopper de ses ondes. Cela fut exécuté il y a quelques jours, et le bel Hyppolite est présentement du nombre des divinités des eaux. Vous voyez en quel danger le cœur le plus tendre et le mieux fait du monde a dû être exposé par cet accident; mais, comme je vous ai déja dit, par le conseil de Pythagore, les dieux ont pris le cœur d'Hyppolite, et en ont favorisé une personne de votre connoissance, une nuit où Morphée avoit eu ordre d'en redoubler l'assoupissement. Cette personne aura donc deux cœurs, dis-je alors, en interrompant la nymphe? Je vois bien, me dit-elle, que vous n'entendez ceci qu'à moitié, et il faut que je vous apprenne, pour vous en donner une pleine intelligence, que les dieux ne font jamais aucun cœur, de quelque petite conséquence qu'il puisse être, sans en ordonner en même temps un semblable à la Sympathie, à qui l'on donne pour cela un poids égal de tendresse et de constance. On garde ensuite ce cœur dans le trésor du destin, qui le fait porter, quand il lui plaît, et quelquefois tout d'un coup, à la personne qu'il a en vue. Le cœur de *Loulou*, que l'Amour, comme vous savez, a travaillé avec une application et une

délicatesse extraordinaires, avoit été copié avant la fâcheuse rencontre de la mère de l'Amour. Hyppolite l'avoit reçu. Vous n'ignorez pas que ce fut pour son malheur. Hélas! m'écriai-je en l'interrompant encore; celui qui a présentement ce cœur, et que vous m'assurez être de ma connoissance, sera apparemment bientôt du nombre des divinités humides; car tant que l'aimable *Loulou* n'aura pas l'autre cœur, la Sympathie aura travaillé vainement. Il est juste, reprit la nymphe, que vous sachiez une chose qui doit faire le dénouement de cette aventure. Le cœur de *Loulou* est en meilleures mains que l'on ne pense; ce sont les Graces qui le tiennent, et les Graces sont beaucoup plus dévouées à *Loulou* qu'à la déesse Vénus. Il ne reste plus qu'à prier *Loulou* d'en faire la demande à une de ces trois déesses, et nous croyons qu'elle doit s'y résoudre, ne fut-ce que pour la curiosité d'essayer si nous sommes bien instruites du secret de son cœur, et pour reconnoître celui qui est destiné à l'aimer d'une ardeur et d'une fidélité inouie.

J'entendis alors frapper à ma porte, je me réveillai, et je reconnus que tout ce que j'avois cru voir n'étoit qu'un songe. Vous l'aurez bien jugé ainsi, quoique je ne l'aie pas déclaré d'abord. J'ai cru que le récit ne vous en déplairoit pas; mais, il me souvient que j'y ai mis au commencement une clause impossible.

De ce qui nous occupe, et de nos espérances
Les songes sont des ressemblances.
Le superbe, en dormant, reçoit de tous côtés
Des hommages, des dignités.
L'avare, dans son héritage,
Détourne le Pactole, ou fait couler le Tage.
Le buveur boit du vin exquis, délicieux,
Ou chante un air à boire à la table des dieux.
L'amant reçoit de sa maîtresse
Des billets remplis de tendresse,
Ou quelque plus chère faveur.
Toujours en songeant le joueur
Est fidèle aux cartes qu'il aime;
Et le chasseur, durant la nuit,
Atteint du plomb mortel la biche qu'il poursuit,
En dépit des ténèbres même.
Pour moi, philosophe nouveau,
Moi qui fais consister le vrai bien dans le beau,

D'images douces, agréables,
Et d'objets desirés, aimables,
Je remplis mon petit cerveau.
Enfin je songe à vous, Iris, lorsque je veille;
J'y songe aussi quand je sommeille.

LETTRE QUATRIÈME.

Du même à la même.

MADAME,

Vous savez que quelques jours après la vision dont les nymphes me favorisèrent, je me trouvai en me promenant hors des murailles de cette ville, dans un endroit à-peu-près semblable à celui que j'ai décrit dans ma première lettre, que j'y avois reconnu ces belles nymphes, et qu'elles m'avoient plus particulièrement instruit du secret des destinées de votre cœur. J'ai l'honneur de vous écrire les éclaircissements que j'en reçus. Ce fut la Sorgue elle-même qui me parla.

Ce que nous vous avons déja déclaré, me dit-elle, dans un songe, des cœurs que les dieux font copier à la Sympathie, nous vous l'assurons de nouveau présentement que vous veillez. C'est un mystère qui n'avoit été révélé à aucun mortel avant vous. Je prétends vous l'éclaircir d'une manière à ne vous plus laisser aucun doute, et je compte sur votre mémoire pour communiquer tout ce que je vous aurai dit, à l'aimable *Loulou*, et à son incomparable cousine. Je ne vous le déguise point; ce sont ces personnes admirables que vous devez remercier de nos soins, et de la grace que nous vous faisons en vous admettant à la connoissance des secrets réservés aux immortels.

Sachez, continua-t-elle, que les dieux veulent bien prendre eux-mêmes la peine de former vos cœurs, c'est votre plus noble partie. Elle seule donne du prix à l'encens que vous nous offrez; c'est l'unique source de l'amour, c'est-à-dire de ce qu'il y a de plus excellent; et de l'usage que vous en faites dépend absolument votre bonheur ou votre infortune. Aussi les dieux y donnent une attention toute particulière. Dès qu'ils en ont fait un, de quelque petite

conséquence qu'il puisse être, ils le remettent à la Sympathie, avec ordre de le copier dans la dernière exactitude. Cette copie est ensuite portée dans le trésor du destin; c'est ce souverain de tous les dieux qui se réserve le pouvoir de les distribuer. L'Amour est le ministre qui les porte.

Il est bon que je vous avertisse en cet endroit que ce petit dieu a le pouvoir particulier de faire naître de petites tendresses; c'est un enfant qu'il faut amuser. On lui laisse un carquois avec des flèches, dont il blesse qui il lui plaît; mais ces blessures se guérissent par le changement des lieux, et par le temps; et les affections qui en naissent sont passagères.

Il n'en est pas de même de celles qui proviennent de la volonté du destin. Quand il nous envoie la copie d'un cœur, nous ne pouvons plus trouver de repos que par l'union de cette copie à son original. Enfin, c'est cette copie qui imprime dans nos cœurs ces sentiments sympathiques auxquels il n'est pas permis de résister. Cette dernière affection reçoit une force et une vivacité au-delà de tout ce qui se peut exprimer, quand le caprice de l'amour se conforme à la volonté du destin.

C'est ce qui alloit se rencontrer dans la personne d'Hyppolite et celle de l'aimable *Loulou*. L'Amour avoit ordre du destin de porter au bel Hyppolite la copie du cœur qu'il a si fort travaillé, et dont il devoit en même temps porter l'original à *Loulou*. Vous savez toute la malice de Vénus; mais vous ignorez apparemment que le portrait qu'Hyppolite trouva à son réveil sur sa poitrine, renfermoit la mystérieuse copie du cœur de *Loulou*.

J'admire et je crois tout ce que vous dites, belle nymphe, ai-je dit en l'interrompant. Agréez cependant que je vous fasse une demande. Est-il possible qu'une même personne ait en sa vie deux passions parfaites? Je m'imagine que le destin ne révoque jamais ses arrêts.

Vous avez raison, m'a-t-elle répondu, les arrêts du destin sont immuables; vous l'éprouverez quelque jour par vous-même; et alors je vous cautionne que quand vous vivriez les ans de Nestor, vous ne pourrez plus donner que votre estime et votre amitié; ou, si l'amour se fait sentir chez vous, ce ne sera qu'un oiseau de passage.

Mais, ai-je repris, le cœur copié de *Loulou* vient d'être donné à une autre.

Je vois bien, s'écria-t-elle, que vos lumières ne s'étendent pas loin. Qui vous a dit que quand le destin envoya par l'amour cette copie à Hyppolite, il n'avoit pas secrètement en vue d'en rendre heureux possesseur celui qui vient de lui être substitué? Ne seroit-ce pas mieux d'admirer les ressorts extraordinaires dont se sert ce même destin pour accomplir ses volontés? Car, n'en doutez point, ce n'est que lui qui a fait parler Pythagore, et qui a fourni par la bouche de ce philosophe la nouvelle invention de *métempsycoser* les cœurs.

C'est donc le substitut d'Hyppolite qui doit aimer parfaitement la charmante *Loulou*? Ah! belle nymphe, ai-je dit; si la chose est ainsi, la destinée d'Hyppolite est bien au-dessous de la sienne, puisque son plus grand bonheur consiste en l'immortalité. Vous m'avez, ce me semble, assuré qu'elle lui avoit été accordée. N'avez-vous plus rien à m'apprendre sur son sujet? Je suis trompé, ou *Loulou* a quelque curiosité là-dessus.

Voici des vers, m'a répondu la nymphe, que vous pourrez lui lire; ils ont été faits pour cet amant infortuné.

J'eus, ainsi que Pallas, la plus haute origine.
Jupiter la conçut jadis dans son cerveau,
Et moi je fus conçu dans celui de Corinne. (*madame de Simiane.*)
Les mortels ni les dieux n'ont rien vu de plus beau.

Le dieu puissant qui fait qu'on aime
Fondoit sur moi sa gloire; et pour l'objet charmant
Dont je devois être l'heureux amant,
Il fit exprès un cœur lui-même.
Le dieu d'amour pourtant, avec tout son pouvoir,
A ce divin objet n'a pu me rendre aimable.
Une divinité, qui l'eût pu concevoir?
Tout-à-coup trompa notre espoir,
Par un jaloux caprice, et par un vol blâmable.
Ma peine en cette extrémité
N'est pas une chose exprimable.
Je dirai seulement que le cours déplorable
En fut interrompu par l'immortalité.
Les dieux m'ont accordé cette faveur insigne.
De ma naissance c'est le fruit.
Tout ce que Corinne produit
De l'immortalité, disent-ils, est très digne.

Après avoir mis ces vers dans ma mémoire, j'ai voulu savoir des nouvelles de Célinte. Cette furieuse amante, à ce que m'a dit la nymphe, ne pouvant perdre l'amour en perdant l'espérance, vient de perdre la vie.

Ne vous imaginez pas, Madame, que je tue les gens quand je ne sais plus qu'en faire. Une divinité est mon garant dans tout ce que je vous avance; et il y en aura plus d'une qui vous répondra de ce que je vais ajouter touchant le substitut d'Hyppolite.

Je n'ai rien oublié auprès de la nymphe pour apprendre le nom de ce tendre amant; mais elle s'est obstinée à me le cacher. Tout ce qu'elle m'en a appris, c'est que son cœur est un chef-d'œuvre de l'amour; elle le sait de l'amour lui-même. Il est pétri de la plus solide constance, d'une discrétion à toute épreuve, et il renferme le feu le plus ardent et le plus vif. Les vers suivants, qui sont de sa façon, serviront à le caractériser. Il les murmuroit ces jours passés sur les bords d'un ruisseau qui les a redits à la nymphe de qui je les tiens.

Tel qu'un ruisseau roulant son onde précieuse
Dans un tranquille mouvement,
A l'abri du chaud et du vent,
Sous une ombre délicieuse;
Coulez, coulez, mes heureux jours,
Continuez votre tranquille cours.

Ne prenez jamais pour vos guides
Ni torrents, ni fleuves rapides.
Si vous faites moins de fracas,
De tout ce qui les trouble, au moins vous serez vides.
Comme les uns vous ne sécherez pas;
On ne vous verra point, en forçant vos rivages,
Par d'affreux et bruyants ravages,
Comme les autres contre vous
Exciter un juste courroux.

Que je trouve un plaisir extrême
A voir ce beau ruisseau qui se fend en deux bras
Près de cette prairie aux odorants appas!
Il peut faire de ce qu'il aime,
Au gré de ses tendres desirs,
Et le bonheur et les plaisirs.
Que ne le puis-je aussi moi-même!

C'est à vous, Madame, de débrouiller tout cela. Il est probable que vous y réussirez, même sans beaucoup d'attention; car comment se cacheroit-on avec tant d'amour?

Il me reste à vous parler de ce qui vous intéresse si fort, et qui vous a fait faire en ma faveur le plus obligeant de tous les souhaits, je veux dire celui de m'attirer auprès de vous avec une chanson, à-peu-près comme Amphion attiroit autrefois les pierres.

La nymphe, après m'avoir regardé quelques moments sans parler, reprit son discours de la sorte.

Je lis dans vos yeux l'impatience que vous avez d'apprendre la destinée du précieux cœur de *Loulou*. Je n'ignore pas que vous avez fait tout ce qui a dépendu de vous pour en apprendre des nouvelles.

Depuis la vision dont vous avez été favorisé, il y a quelques jours, j'ai fait un voyage chez les Graces. Je voulois savoir d'elles si la colère de Vénus duroit encore, et si le précieux trésor qu'elle leur avoit confié étoit toujours entre leurs mains. Elles ne m'apprirent autre chose, sinon que le cœur de *Loulou* n'étoit plus en leur pouvoir. Je persistai à vouloir en apprendre d'elles davantage sur cet article; mais je fus refusée à leur façon, c'est-à-dire, d'une manière si obligeante, que j'eus lieu de tenir leur refus pour une faveur.

J'ai fait plus, continua la nymphe. Ayant quelque soupçon que Vénus avoit fait porter ce cœur à Proserpine, afin d'ôter à son fils le moyen de se satisfaire, j'ai instruit et dépêché la plus insinuante de mes naïades. Elle s'est glissée adroitement par les veines de la terre jusqu'à son centre. Elle s'est présentée devant la déesse qui règne dans ces sombres lieux; mais, pour toute nouvelle, ma naïade m'a rapporté qu'on connoissoit *Loulou* dans l'empire de Pluton, et qu'après sa demande, la fille de Cérès avoit poussé de grands soupirs, s'écriant, qu'elle ne verroit jamais chez elle un objet si parfait; que tôt ou tard les dieux du ciel l'attireroient au-dessus des astres, et que comme eux elle verroit un jour sous ses pieds et les astres et l'univers. Enfin Proserpine n'a point en sa puissance le cœur que nous cherchons.

A ces mots je ne pus retenir mes larmes; je me jetai aux pieds de la nymphe qui me parloit; je la conjurai de trouver le moyen de me faire traverser vivant le redoutable Styx, car je ne pou-

vois m'imaginer que la conjecture de la Sorgue ne fût bien fondée, et que son soupçon ne fût véritable. Vous voyez, Madame, que mon extrême zèle a forcé mon naturel, puisque je suis devenu tout d'un coup si hardi et si entreprenant.

La nymphe fut attendrie de mes larmes; et, pour en faire cesser le cours, elle se hâta de me dire qu'elle s'étoit avisée d'un très heureux expédient, qu'elle étoit descendue dans la mer, qu'elle y avoit cherché la grotte du divin Protée, qu'elle l'avoit trouvée, et y avoit si bien lié ce pasteur d'Amphitrite, qu'il n'avoit pu s'empêcher de lui rendre cette réponse.

De l'aimable *Loulou* ne cherchez plus le cœur,
Aux yeux les plus perçants il est impénétrable.
Et l'on ne peut, sans se rendre coupable
De la plus barbare fureur,
Le tirer à présent du lieu de sa demeure,
Puisque *Loulou* mourroit sur l'heure.

Cette énigme ne fut pas pour moi fort obscure, ajouta la nymphe; je partis sur-le-champ pour les cieux, résolue d'aller apprendre de l'Amour lui-même la fin de cette aventure. Une muse de la connoissance de *Loulou* et de la mienne, que je rencontrai par hasard, voulut m'accompagner dans ce voyage.

J'abordai ce dieu, et je n'eus pas plus tôt ouvert la bouche, que comprenant ce qui m'amenoit, ne demandant pas mieux que de raconter une aventure qui tourne tout-à-fait à sa gloire; il me parla de la sorte :

Ma jalouse maman est obligée tôt ou tard d'en passer par où je veux. Vous n'ignorez pas tout ce qu'elle fit contre ma chère Psyché, et vous savez qu'elle assista enfin à notre nôce. Elle me vola depuis peu mon plus précieux ouvrage, le cœur de *Loulou*. Je l'ai payée de la même monnoie. Je suis entré sécrètement dans le cabinet des Graces; ce n'est pas pour rien que j'ai des ailes : j'ai fouillé par-tout. Je trouvai d'abord des billets que j'avois dictés moi-même, car les Graces sont plus aimées que la beauté. Enfin dans une magnifique cassette j'ai trouvé le cœur qui m'a tant coûté de peine, et qui, depuis quelques jours, me coûtoit bien des pleurs. Content au dernier point, je ne l'ai point voulu confier à qui que ce soit. Je l'ai toujours tenu dans mes mains, jusqu'au moment,

qu'en présence de tous les dieux, que j'avois avertis et invités, je l'ai mis dans le sein de la charmante *Loulou*.

Ce fut dans un de mes temples que se termina cette aventure, dont je reçois encore plus de plaisir que de gloire. Zéphyr, mon cher ami, et le Jeu, mon frère, escortés de trente mille amours bien armés, enlevèrent et transportèrent heureusement *Loulou* endormie. Aucun des dieux ne manqua au rendez-vous; j'y reconnus même ma mère à qui je m'étois bien gardé d'en parler; mais par curiosité elle voulut être spectatrice de la fête à demi *incognitò*.

Les Graces firent l'ouverture du bal. Il n'y eut pas jusqu'au bonhomme Saturne qui ne dansât après elles.

Par la générosité de Jupiter il y eut des fontaines de nectar. Apollon prêta tous ses rayons pour illuminer le temple. Il chanta les plus beaux vers du monde; je chantai moi-même après lui avec la jeune Hébé; Amphion que l'on fit venir nous accompagna de la lyre.

Les dieux voulurent aussi amener Pythagore en faveur de l'avis qu'il nous avoit donné. Jupiter en fit l'éloge de sa propre bouche, et en mon particulier je lui ai accordé mon amitié.

Enivré de joie beaucoup plus que de nectar, je décochai toutes mes flèches, et toutes celles de mes compagnons contre le cœur du nouvel amant de *Loulou*. Je n'en réservai pas une seule pour elle, et je suis réduit à l'attaquer avec les fleurs que vous me voyez. Vulcain m'a promis pourtant de faire incessamment travailler pour moi à Lipare.

A peine l'Amour eut achevé de parler, que la petite sœur d'Apollon, dans un enthousiasme que la présence de ce dieu venoit apparemment de faire naître en elle, récita des vers que je vais vous redire. Ils doivent vous intéresser, et vous les retiendrez sans doute, puisqu'ils s'adressent à *Loulou*.

Oui, j'ai vu cet enfant qu'on dit si redoutable;
Je l'ai vu, cet Amour; des dieux c'est le plus doux,
Le plus riant, le plus aimable.
C'est ainsi qu'il paroît, du moins auprès de vous.

On dit qu'il a des traits dont les pointes cruelles
Donnent la mort aux tendres cœurs.
C'est à tort qu'on le dit; ses mains n'ont que des fleurs;
Et les fleurs ne font pas des blessures mortelles.

Il est vrai que son dos est couvert de deux aîles;
Ce n'est point pour changer et fuir légèrement;
Loulou, c'est pour vous suivre en tous lieux constamment.
Tendre enfant comme il est, le pourroit-il sans elles?

On dit que d'un bandeau ses deux yeux sont fermés,
Sur le passé sans doute l'on se fonde.
Auprès de vous mes yeux charmés
Ont vu briller leur clarté sans seconde.

Pourquoi t'es-tu défait de ce voile odieux?
Est-ce pour voir toujours cet objet gracieux,
Amour? ou la fille de l'onde
Le retient-elle pour ses yeux
Depuis qu'ils ne sont plus les plus beaux yeux du monde?

C'est par là que la nymphe finît son récit, et elle disparut dans le moment. J'étois si charmé de tout ce que j'entendois, que je ne m'en aperçus pas. Étant sorti de ma rêverie, je m'en retournai songeant profondément à tout ce qu'on venoit de m'apprendre. Enfin, Madame, je ne doute plus que vous ne viviez; et je crois aussi fermement que vous possédez votre cœur, comme je crois être avec le zèle le plus véritable,

Madame,

Votre, etc.

FIN DES OPUSCULES.

TABLE
DES MATIÈRES.

N. B. *Le chiffre romain indique le volume, et les chiffres arabes indiquent les pages.*

A.

B.

H.

M.

N.

T.

V.

FIN DE LA TABLE DES MATIÈRES.

ERRATA.

Tome Ier. p. 147, *not. hist.*, lig. 3 des notes, *on lit* 1636, *lisez* 1736.
p. 7, lig. 3 des notes, *on lit* 1648, *lisez* 1643.

Tome II. p. 44, lig. 21, *on lit* Saint-Ruthy, *lisez* Saint-Ruth.

Tome III. p. 40, lig. 7, *on lit* tout ce qui nous, *lisez* vous.
p. 263, lig. 8, *on lit* d'Estin, *lisez* d'Estaing.

Tome IV. p. 7, lig. 5, *on lit* prendre, *lisez* pendre.
p. 437, lig. 9, *on lit* j'attends la, *lisez* j'attends là.

Tome V. p. 7, lig. 2, *on lit* assurée, *lisez* assuré.
p. 358, lig. 18, *on lit* ce que même, *lisez* et que même.
p. 409, lig. 1re, *on lit* de vous l'autre à madame de Vins, *lisez* l'autre jour.

Tome VI. p. 286, lig. 12, *on lit* êtes, *lisez* être.

Tome VII. p. 288, lig. 11, *on lit* laissé, *lisez* laisser.

Tome VIII. p. 476, dernière lig., *on lit* étiot, *lisez* étoit.

Tome IX. p. 374, lig. 11, *on lit* Seudéri, *lisez* Scuderi.

Tome X. p. 40, lig. 19, *on lit* je suis assurée, *lisez* assuré.

AVIS AU RELIEUR.

A la fin du tome VII se trouve un carton pour le tome V, et à la fin du tome X un autre carton pour le tome IX.

Les figures se placent ainsi qu'il suit:

Tome I. Les armes, le portrait de madame de Sévigné au frontispice, le *fac simile* avant l'avertissement. La vue de Bourbilly vis-à-vis la première lettre, page 1.

Tome II. Le portrait de Bussy-Rabutin au frontispice. Son *fac simile* et la vue du château de Bussy, page 5.

Tome III. La vue extérieure des Rochers au frontispice. Le *fac simile* de M. de Sévigné et la vue intérieure des Rochers, page 5.

Tome IV. Le portrait de madame de Grignan au frontispice. Son *fac simile*, le portrait de M. de Guitaud et la grande façade du château de Grignan, page 5.

Tome V. Vue du Buron au frontispice. Le *fac simile* du comte de Grignan et la vue du château de Grignan, (côté de la galerie) page 5.

Tome VI. Le portrait du coadjuteur de Grignan au frontispice. Son *fac simile* et la vue du château de Grignan, (façade des prélats) page 5.

Tome VII. Vue extérieure de l'abbaye de Livry au frontispice. Le *fac simile* de Corbinelli et la vue intérieure de Livry, page 5.

Tome VIII. Le portrait de Coulanges au frontispice. Son *fac simile* et la vue d'Époisses, page 5.

Tome IX. La vue de l'hôtel Carnavalet au frontispice. Le *fac simile* de madame de La Fayette, page 5.

Tome X. Le portrait de madame de Simiane au frontispice. Son *fac simile*, le portrait de M. d'Héricourt et la vue intérieure de la chapelle de Grignan, page 5.

La collection de 20 portraits du siècle de Louis XIV, détaillés à la fin de l'avertissement (tome Ier), se placent à volonté, avec l'indication de la table des matières, si l'on ne préfère la laisser telle qu'elle est.

LISTE

DES SOUSCRIPTEURS.

LE ROI.
S. A. R. MONSEIGNEUR LE DUC D'ANGOULÊME.
S. A. R. MADAME LA DUCHESSE D'ANGOULÊME.
S. A. S. MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS, DOUAIRIÈRE.
S. A. S. MONSEIGNEUR LE DUC D'ORLÉANS.
S. A. R. MADAME LA DUCHESSE D'ORLÉANS.
S. M. L'EMPEREUR DE TOUTES LES RUSSIES.
S. M. LE ROI DE PRUSSE.
S. EX. MONSEIGNEUR LE MINISTRE DE L'INTÉRIEUR.

MM.
AMAR.
AMABERT.
AMOUDRY, libraire à Noyon.
AMYOT, libraire à Paris.
ARTAUD (le chevalier).
ARMAND CHEVALIER, Préfet.
ARMAND SANTERRE.
ASTORG (le comte Adrien d').
AUBER.
AUBENQUE.
AUCHER-ÉLOY, libraire à Blois.

MM.

AUDIBERT.

AUDOT, libraire à Paris.

AUGER, de l'Académie françoise.

AUGUSTIN.

*** (Mme Gabrielle G.).

BARAIRON, conseiller d'état.

BARANTE (le baron de).

BARBA, libraire à Paris.

BARBE, libraire à Paris.

BARBIER, bibliothécaire du conseil d'état.

BARDON.

BARILLAU.

BARILLON DE MORANGIÈS, ancien magistrat.

BARROIS aîné, libraire à Paris.

BARTHELEMY l'aîné.

BASCHY DU CAYLA (Mlle de).

BAUSSET (Mgr le cardinal de).

BAUSSET-ROQUEFORT (Mgr de), archevêque d'Aix.

BAUVET (Mgr de), archevêque de Toulouse.

BEAULIEU (Mgr de), archevêque d'Arles.

BEAUME, sous-préfet.

BEAUMONT (le comte de).

BEAUREGARD (le marquis de).

BEAUVOIR (Mme la marquise Hyppolite de).

BEC DE LIÈVRE (le marquis de).

BECHET, libraire à Paris.

BELIN-LE-PRIEUR, libraire à Paris.

BELIN-LE-PRIEUR (Mme).

MM.

Bellart, procureur-général près la cour royale de Paris.

Belloc (Mme).

Bénard.

Bentinck (lord William).

Beny, libraire à Semur.

Bergeret, libraire à Bordeaux.

Bernet (l'abbé), premier aumônier de la maison royale de Saint-Denis.

Bertin.

Bertrand, libraire à Paris.

Bibliothèque de Monsieur, à l'arsenal.

Bibliothèque du conseil d'état.

Bibliothèque de l'école polytechnique.

Bibliothèque de la ville de Chartres.

Bidois.

Bierley (le chevalier).

Blakeney.

Blaise jeune, libraire à Paris.

Blanchon, libraire.

Bleuet, libraire à Paris.

Blount.

Bocca, libraire à Turin.

Bohaire, libraire à Lyon.

Boichard.

Bonnet (Louis-Alexandre), avocat.

Bonnefoy et Prunet, libraires à Toulouse.

Bossange et Masson, libraires à Paris.

Bouillé, née Walsh-Serrant (la marquise de).

Boulleniant.

MM.

Bourbon-Busset (le vicomte de).

Bourdillon.

Bourgeois.

Bremond.

Bresson, professeur.

Breteuil (le comte de), préfet.

Breval, élève de M. l'abbé Gaultier.

Broé (de), substitut du procureur-général.

Brosses (le comte de), préfet.

Brouillet.

Brunot-Labbe, libraire à Paris.

Bullard.

Busseuil aîné, libraire à Nantes.

Buys de Saint-Évremont (Mme de).

Campenon, de l'Académie françoise.

Canisi (Mme la vicomtesse de).

Caqueray (Mme la vicomtesse de).

Carvoisin (Mme la marquise de).

Carré, née Dupoirier (Mme).

Castellane (le marquis de).

Castellane, née La Rochefoucauld (Mme la comt. de).

Castellane (Mme la comtesse Boni de).

Cayon-Liébault, Libraire à Nancy.

Chabrol (Édouard de).

Chantemesle (Mme de).

Champlouís (de).

Chapellier, notaire à Paris.

Chappotin.

MM.
Chaptal.
Chardin, libraire à Paris.
Charpentier (Mme), libraire à Paris.
Chrétien-Lalanne, docteur en médecine.
Chemin (Désiré).
Chianea.
Chigi (S. Ex. le prince de).
Choiseuil née princesse de Bauffremont (Mme la comtesse de).
Choppin d'Arnouville, président en la cour royale.
Clare (lord).
Clausel-de-Coussergues, procureur-général à Douai.
Clermont-Montoison (Mme la marquise de).
Clermont-Tonnerre, ancien évêque de Châlons, pair de France.
Clermont-Tonnerre (Mme la duchesse de).
Clermont-Tonnerre (Mme la comtesse de).
Clo (A.), imprimeur à Paris.
Clouet.
Coigny (le maréchal duc de).
Coigny (de).
Collas jeune, libraire à Paris.
Collot.
Commard.
Courmet (de).
Courtivron (le comte Philippe de).
Courval (le baron de).
Crétin.
Croset, libraire à Paris.

MM.

CUMONT (Mme la comtesse de).

DALBE, maréchal de camp.

DALBON (Mme la comtesse).

DALIBON, libraire à Paris.

DALMASSY.

DANGERVILLE, née TURGOT (Mme).

DARGENTEUIL (le marquis).

DARNLEY (lord).

DAURIOL.

DEBONNAIRE, conseiller en la cour royale.

DEBURRE frères, libraires à Paris.

DEBUSSY, notaire à Nantes.

DEJUSSIEU, libraire à Châlons.

DELALAIN, libraire à Paris.

DELACROIX.

DELASELLE, conseiller en la cour royale.

DELATOUR, général de S. M. le roi de Sardaigne.

DELATOUR.

DELAUNAY, libraire à Paris.

DELISLE (Mme).

DENISOT.

DESÈZE (le vicomte), conseiller en la cour royale.

DESFRESNES.

DESPATYS, procureur du roi à Melun.

DESRAY, libraire à Paris.

DESRENAUDES.

DESAGE.

DÉSOER, libraire à Paris.

MM.

DESTOURMEL (le comte Joseph), préfet.

DESTOURMEL (Mme).

DEVAUX.

DEVILLY, libraire à Metz.

DHAWARDEN (Mme la vicomtesse).

DIDOT aîné (P.), imprimeur à Paris.

DIDOT (Firmin), imprimeur à Paris.

DIDOT jeune, imprimeur à Paris.

DINO (Mme la duchesse de).

DOSSEVILLE (le comte Louis).

DOUBLAT.

DREUX-NANCRÉ (le comte de).

DRUON.

DUBÓS (Auguste).

DUFART, libraire à Paris.

DUFAYS (le chevalier).

DUFOUR, libraire à Paris.

DUPONCET, libraire à Paris.

DUQUENGO (Mme la comtesse de) surintendante de la maison royale de Saint-Denis.

DURAND l'aîné.

DURAND (Camille-Hilaire).

DUREY, libraire à Paris.

DURVILLE (Mme), libraire à Montpellier.

DUVIVIER, libraire à Liége.

ÉGRON, imprimeur à Paris.

ELLIS (Ellis), gentilhomme anglois.

ÉMANGART.

MM.

Épernon (Mme d')

Eymery, libraire à Paris.

Fantin et comp., libraires à Paris.

Favel (lord).

Fazakerlez (lord).

Félets (de).

Feraporte (de).

Ferra jeune, libraire à Paris.

Feutrier (M. l'abbé)

Flachat (Mme E.)

Follemont (le comte de).

Folliart.

Fonrose (Mme Nathalie de).

Fontaine (Louis).

Fontanes (le marquis de), ministre d'état, pair de Fr.

Forbin-Janson (le marquis de), lieutenant-général.

Formalaguès.

Foucault, libraire à Paris.

Foucher, notaire à Paris.

Foulon, libraire à Paris.

Fourier-Mame, imprimeur-libraire à Angers.

Fraguier (le chevalier de).

Frère, libraire à Rouen.

Fumel (Mme la marquise de).

Gaillard de Saint-Germain (Mme).

Gallatin (Mme).

Galle aîné, libraire à Vannes.

MM.

GARCIN, libraire à Mâcon.

GARDOUCHE (Mme de).

GARNIER (le marquis), pair de France.

GAUDE fils, libraire à Nîmes.

GAZEAU DE LA BOISSIÈRE.

GERVAISAIS (la vicomtesse de la).

GILLE père, libraire à Nevers.

GILLE, libraire à Bourges.

GIRARD, libraire à Besançon.

GIROD (de l'Ain).

GOGOT DE BUSSY.

GONDRET, docteur en médecine.

GORGERAT, GACCON et compagnie.

GOUJON, libraire à Paris.

GRABIT, libraire à Paris.

GUALY (de).

GUENEAU DE MUSSY.

GUIBERT, libraire à Paris.

GUILLOT-DEVIENNE fils.

GUITAUD, (la comtesse de)

GUITEL, libraire à Paris.

HARANCHIPS (P.)

HAY (Lady James).

HENNEQUIN, avocat à la cour royale.

HÉRICOURT (le marquis d').

HERITIER (l') de Brutelle.

HERSART (le chevalier de).

HERVÉ, libraire à Chartres.

MM.

Hubert, libraire à Paris.

Hurtrel-d'Arboval.

Jacob, négociant.

Jallabert, notaire à Paris.

Janet père, libraire à Paris.

Janet (René), libraire à Paris.

Janet (François), libraire à Paris.

Jardin et Dalvy, libraires à Périgueux.

Jay.

John-Lindegren.

Joubert, membre de l'université.

Joyant.

Julien-Bessière.

Kastner-d'Angestein (Fr. J.).

La Bourdonnais (Mlle Amélie Mahé de).

Lacombe, imprimeur du roi, et libraire au Puy.

Lacroix.

Ladrange, libraire à Paris.

Laferrière (de).

La Force (Mme la duchesse de).

Lagier, libraire à Dijon.

La Guiche (le marquis de), pair de France.

Lair (Pierre-Aimé), membre de l'acad. des sciences.

Laloi, libraire à Paris.

Langlois, libraire à Paris.

Lanjuinais (le comte), pair de France.

La Ponnarède (le comte de)

MM.

Laporte (Hyppolite de)

La Rochefoucauld (Mme la vicomtesse de).

Larochette.

Latour du Pin Chambly (le vicomte de).

Lawalle jeune et neveu, imprim.-libraires à Bordeaux.

Lawarr (le comte de).

Leboucher.

Lecharlier, libraire à Bruxelles.

Leclère (Théodore), libraire à Paris.

Lecrêne (Auguste), libraire à Caen.

Lefebvre.

Lefèvre (le chevalier).

Lemarsy.

Lemoine aîné, libraire à Paris.

Lemonnier.

Lenglé (Mme A. C.).

Lenormant, imprimeur-libraire à Paris.

Leriche, libraire à Paris.

Leroi, notaire à Paris.

Lessert (de), préfet.

Le Vayer (Mme la marquise).

Levet.

Lheureux, libraire à Paris.

Lorieux, graveur.

Louvois (Mme la marquise de).

Lucinière (Mlle de).

Luynes (Mme la duchesse de).

Maccarthy (le comte de).

MM.

Maccarthy (le vicomte de).

Magimel, libraire à Paris.

Maillet.

Maire, libraire à Lyon.

Maistre (le comte de).

Malartic (Mme de).

Malartic (de), maître des requêtes.

Malinguehen (de), ancien magistrat.

Mallet (Mme la baronne de).

Mallet (Mme Jules de).

Mandat (le comte Charles de).

Manescau, avocat.

Manoury, libraire à Caen.

Maradan libraire à Paris.

Marc.

Mariton frères.

Marolles (Mme la comtesse de).

Martinet, libraire à Paris.

Martinville (Mme de), née Dillon.

Masquelier, graveur.

Masvert, libraire à Marseille.

Matis de Grancourt (Mme).

Maurat.

Méchin (le baron).

Mecklembourg (le baron de).

Melfort (Mme Milady-Caroline de).

Melleville (Mme la vicomtesse de).

Melquiond, libraire à Nismes.

Méquignon jeune mère (Mme).

MM.
Méquignon fils aîné (Mme).
Méquignon jeune (Mme).
Méquignon jeune, libraire à Paris.
Méquignon-Marvis, libraire à Paris.
Mérigot, libraire à Paris.
Mesmin l'aîné.
Meyronnet (le marquis de).
Mimaut.
Moete.
Monceau, libraire à Orléans.
Mongie aîné, libraire à Paris.
Mongie jeune, libraire à Paris.
Monmerqué-Desrochais (Mme) mère.
Montalembert (Mme la marquise de).
Montbeillard (G. de).
Montcalm (Mme la marquise de).
Monteynard (Mme la comtesse de).
Montmorency (le vicomte Mathieu de), pair de France.
Morel de Vindé, pair de France.
Morrice.
Mortemart (le comte de).
Mortagne (Mme de).
Mouton.
Mussey (Ch. Fr. Al. de).
Mussey (mlle P. de)
Mutin.

Nansouty (Mme la comtesse de).
Nepveu, libràire à Paris.

MM.
NEUFERMEIL (Alexandre).
NICOLLE (H.), libraire à Paris.
NOAILLES (le comte de).
NOIRPOUDRE DE SAUVIGNY.
NORBLIN.
NYON, libraire à Paris.

OURRY.

PACAUD.
PADRONI.
PANNETIER, libraire à Colmar.
PARQUEZ (Mme).
PASCHOUD, libraire à Paris.
PATRY, libraire au Hâvre.
PAVIE, imprimeur-libraire à Angers.
PECTOR.
PÉLICIER, libraire à Paris.
PÉLICIER (Mme).
PELLAFOL, libraire à Paris.
PÉRIGORD (de).
PERSOONS.
PICHARD, libraire à Paris.
PICOT.
PICOT, (Mlle).
PILLET, imprimeur-libraire à Paris.
PINIEUX (le comte de).
PINIEUX (le chevalier de).
PITOU (L. A.), libraire à Paris.

MM.

Place et Bujon, libraires à Moulins.

Poimboeuf (de).

Pontois (le marquis de).

Porquet, libraire à Paris.

Portets (X. de).

Potron, notaire à Paris.

Pougens (de), membre de l'académie françoise.

Pourrat-Tantillon.

Poulton, libraire à Montluçon.

Prothade, libraire à Besançon.

Prunet.

Purgold, relieur à Paris.

Quinette.

Radepont (M[me] la marquise de).

Raigecourt (M[me] la marquise de).

Ratheau (J.) docteur en médecine.

Rawdot.

Raynal, chef au ministère des finances.

Rayneval (de).

Regnier.

Reinhardt (le comte), ministre de la diète germanique à Francfort.

Reinhold (le chevalier).

Remondat.

Remont fils, libraire à Paris.

Renault, libraire à Rouen.

Renouard, libraire à Paris.

MM.

Reuillon de Braint.

Rey et Gravier, libraires à Paris.

Richomme.

Ridan, libraire à Paris.

Riollet.

Rilliet.

Robert-Dumesnil, notaire à Paris.

Robino (Mme de).

Roborel de la Morère.

Roehn (A.), peintre de S. A. R. Monsieur.

Roger, de l'académie françoise.

Rolland, imprimeur-libraire à Lyon.

Rossard (L.), juge au tribunal de Chartres.

Rougeoux.

Rouilly (de).

Rousseau, libraire à Paris.

Royer-Collard, membre de l'université.

Saint-Aignan (Crignon de).

Saint-Aulaire (le comte de).

Saint-Laurent (de).

Sainton, libraire à Troyes.

Saint-Surin (de), ancien directeur des douanes.

Saint-Victor (de).

Salles, imprimeur-libraire à Riom.

Salm-Salm (Mme la princesse Louise-Françoise, douairière de).

Samadet (Jean).

Schickler.

MM.

SEGURET.

SCHOELL.

SCHULER.

SÉGUIER (Mme la baronne).

SENEF le jeune, libraire à Nancy.

SEVALLE, libraire à Montpellier.

SICARD (M. l'abbé), de l'académie françoise.

SIMIANE (Mme la marquise de).

SIMIER, relieur du roi.

SMITH, imprimeur à Paris.

SOLVET, libraire a Paris.

SORAN (Mme la marquise de).

TALMONT (Mme la princesse de), née DURAS.

TASSART.

TASTU père et fils, imprimeurs-libraires à Perpignan.

TAUSIN-HÉRON.

TEMPIER.

THULLIEZ, libraire à Hesdin.

TISSOT.

TORELLI (le comte Joseph).

TOUCHARD DE GRANDMAISON, avocat à la cour royale.

TRENEUIL (de), bibliothécaire de Monsieur.

TREUTTEL et WURTZ, libraires à Paris.

VALBELLE (Mme la baronne de)

VALLIENNE.

VANACKÈRE, libraire à Lille.

VENCE (le marquis de), pair de France.

MM.

Vendrin, libraire à Paris.

Verdière, juge.

Verdière, libraire à Paris.

Vergennes (Mme de), comtesse de Remusat.

Vienne (Mme la vicomtesse de la).

Vilandry (Mme la baronne de).

Villedeuil (le marquis de), ministre d'état.

Villenave (de).

Villeneufve (Mlle Juliette de).

Villeneuve de Bargemont (le comte de), préfet.

Villeneuve de Bargemont (le vicomte Alban de), préf.

Villeneuve-Bargemont (le chevalier L. F. de).

Walckenaer, de l'académie françoise.

Warrée (Gabriel), libraire à Paris.

Webbe (lady).

FIN.



